Aix Marseille Université

THÈSE DE DOCTORAT

Soutenue à Aix-Marseille Université le 19 décembre 2024

Élise LÉVÊQUE

S'engager à petits pas

Analyses socio-démographiques des trajectoires conjugales des jeunes en France et en Italie

Discipline

Sociologie

École doctorale

ED 355 – Espaces, cultures, sociétés

Laboratoire

MESOPOLHIS – Centre Méditerranéen de Sociologie de Science Politique et d'Histoire

Composition du jury

Christophe GIRAUD Professeur des universités, CERLIS, Université Paris Cité	*Rapporteur*
Arnaud RÉGNIER-LOILIER Directeur de recherche, INED	*Rapporteur*
Philippe CORDAZZO Professeur des universités, SAGE, Université de Strasbourg	*Président du jury*
Florence MAILLOCHON Directrice de recherche, Centre Maurice Halbwachs, CNRS	*Examinatrice*
Maria Letizia TANTURRI Professeure assistant, Université de Padoue	*Examinatrice*
Pierre FOURNIER Professeur des universités, MESOPOLHIS, Aix Marseille Université	*Directeur de thèse*
Isabelle BLÖSS-WIDMER Maître de conférences, MESOPOLHIS, Aix-Marseille Université	*Co-directrice de thèse*

MESOPOLHIS UMR 7064 CENTRE MÉDITERRANÉEN DE SOCIOLOGIE, DE SCIENCE POLITIQUE & D'HISTOIRE

DEMOMED

AFFIDAVIT

Je soussigné, Elise Lévêque, déclare par la présente que le travail présenté dans ce manuscrit est mon propre travail, réalisé sous la direction scientifique de Pierre Fournier et Isabelle Blöss-Widmer, dans le respect des principes d'honnêteté, d'intégrité et de responsabilité inhérents à la mission de recherche. Les travaux de recherche et la rédaction de ce manuscrit ont été réalisés dans le respect à la fois de la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et de la charte d'Aix-Marseille Université relative à la lutte contre le plagiat.

Ce travail n'a pas été précédemment soumis en France ou à l'étranger dans une version identique ou similaire à un organisme examinateur.

Fait à Aix-en-Provence, le 1er octobre 2024



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

LISTE DE PUBLICATIONS ET PARTICIPATION AUX CONFÉRENCES

PUBLICATIONS

[À paraître] E. Lévêque, Q. Godoye, D. Ndour. 2023. « Projections du peuplement à l'échelle mondiale ». Dans : Habiter. La population dans son environnement, ISTE Edition

Y. Doignon, E. Lévêque. 2020. Une croissance démographique rapide. Hala Bayoumi; Karine Bennafla. Atlas de l'Egypte contemporaine, CNRS Editions, pp.58-59.

E. Lévêque, S. Oliveau. 2019. « La transition de la fécondité autour de la Méditerranée : convergence générale et hétérogénéités spatiales, un éclairage par l'éducation ». *Espace populations sociétés,* 02

COMMUNICATIONS

E. Lévêque. La construction de la vie conjugale chez les jeunes français et italiens : quel temps pour l'engagement ? Réseau international d'Écoles Doctorales en sociologie/sciences sociales (REDOC), 31 mai-4 juin 2021, à distance.

A. Caporali, E. Lévêque. Generations and Gender Programme (GGP) : thèmes, méthodologie, données et perspectives pour l'avenir. 2019. *Semaine Data SHS*, Aix-en-Provence.

Y. Doignon, E. Lévêque. *Remettre les populations dans leurs territoires : cartographier les données censitaires à l'échelle méditerranéenne. Quelles sont les utilisées des données de recensement en SHS ? 29-30 janvier 2018, MISHA, Strasbourg, France.*

E. Lévêque, S. Oliveau, I. Blöss-Widmer, Y. Doignon. Les niveaux de fécondité convergent-ils vraiment autour de la Méditerranée? Une exploration du lien entre éducation et fécondité à l'échelle infranationale. *13ème colloque Théoquant*, 17-19 mai 2017, Besançon.

RÉSUMÉ

Les trajectoires conjugales des jeunes européens se sont transformées depuis la fin des années 1960. Le temps vécu sans être marié ou sans avoir d'enfant s'est incontestablement allongé au fil des générations. Pourtant l'aspiration à une vie de couple durable reste aujourd'hui courante et l'augmentation du divorce n'a pas faire disparaître l'envie et le choix de se marier. À la croisée d'une sociologie du couple et de la démographie de la famille, cette thèse interroge le rapport à l'engagement conjugal des jeunes par une comparaison France-Italie. Ces deux pays présentent des situations démographiques et sociales contrastées en matière d'entrée dans la vie adulte, de fécondité et de norme sociale au mariage. Nous caractérisons le « goût de l'engagement » en étudiant simultanément les trajectoires, les intentions et les opinions des jeunes.

Pour y parvenir, nous mobilisons plusieurs grandes enquêtes quantitatives représentatives de la population : Generations and Gender Survey, Étude des Parcours Individuels et Conjugaux, Family and Social Survey. A travers une diversité de méthodes statistiques (régressions logistiques, analyse de survie …), nous identifions le rôle crucial des facteurs sociaux dans l'engagement conjugal pour chacun des pays. Une typologie des trajectoires d'engagement est réalisée à partir d'une analyse de séquence multidimensionnelle, afin de lutter contre une vision uniforme de la jeunesse. Les modèles multiniveaux menés rendent également compte du rôle central joué par le milieu de vie dans lequel les jeunes évoluent, avec l'introduction de variables d'analyse au niveau régional.

Mots-clés : trajectoires, sociologie du couple, démographie de la famille, méthodes quantitatives, jeunesse, modélisation

ABSTRACT

The conjugal trajectories of young people in Europe have changed since the late1960s. The amount of time spent without being married or having children has unquestionably increased over the generations. However, the desire for a remains common today, and the increase in the likelihood of divorce has not likelihood of divorce has not led to the disappearance of the choice to marry. At the sociology of the couple and the demography of the family, this dissertation the relationship between marriage and young people in France and Italy. These two countries present contrasting demographic and social situations in terms of entry into adult life, fertility and the social norm for marriage. Through the study of trajectories, intentions and opinions, we show that this period is defined by a 'taste for commitment'.

We combine several major quantitative surveys representative of the population (Generations and Gender Survey, Study of Individual and Marital Careers, Family and Social Survey). Using a variety of statistical methods, we demonstrate the crucial role played by social factors such as educational qualifications in marital commitment. The development of a typology of commitment trajectories based on a multidimensional sequence analysis helps to combat a uniform view of youth. The multi-level models used show the central role played by the environment in which young people live. In this respect, the thesis pays particular attention to analysis at the sub-national level, which sheds new light on French and Italian youth.

Keywords: trajectories, sociology of couple, family demography, quantitative analysis, youth, statistical modeling

REMERCIEMENTS

Réaliser une thèse relève sans conteste d'une affaire d'engagement envers soi-même, mais c'est avant tout un parcours qui démarre par une collaboration. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Isabelle Blöss-Widmer qui m'a offert son soutien constant et sa grande confiance pour mener à bien le travail que je souhaitais accomplir. C'est à elle que je dois l'attachement profond que j'éprouve aujourd'hui pour la démographie et l'analyse de données, qui est le plus précieux héritage de mon doctorat.

Je remercie Pierre Fournier d'avoir accepté de se lancer dans cette aventure et d'y avoir apporté un regard critique nécessaire. Ses remarques judicieuses ont enrichi ce projet et renforcé sa rigueur.

Je remercie tous les membres du jury de m'avoir fait l'honneur de rapporter et d'examiner cette thèse : Philippe Cordazzo, Christophe Giraud, Florence Maillochon, Arnaud Régnier-Loilier et Maria Letizia Tanturri.

Mon arrivée dans le monde de la recherche remonte à 2016 avec un premier stage à l'Observatoire Démographique de la Méditerranée – Demomed. Je n'ai quitté ses murs qu'en 2024. Si certains pourraient y voir une certaine immobilité géographique, ceux qui ont eu la chance de travailler aux côtés d'Isabelle, Sébastien et Yoann comprendront aisément pourquoi je suis restée. L'exigence dans leur formation a profondément ancré mon intérêt pour l'étude des phénomènes sociaux et géographiques. Merci à tous les trois de ne pas avoir compté vos heures.

Un grand merci au personnel du laboratoire, Stéphanie, Sylvie et les autres qui m'ont soutenu chaque semaine par leurs paroles et leurs sourires. Mes remerciements vont également à Mathieu pour ses conseils, tant sur le plan statistique qu'humain. Je suis particulièrement reconnaissante à Yoann d'avoir répondu présent pour débloquer des situations complexes à de nombreuses reprises. Merci à Lionel pour son écoute attentive et l'opportunité qu'il m'a offerte de réaliser une année d'ATER. Enfin, je n'oublie pas Thierry Blöss, dont les conseils reçus au cours du mémoire de Master 2 m'ont été utiles tout au long de mon doctorat.

Je remercie l'équipe du Service Ministériel de Statistiques Justice pour leur accueil et leur soutien dans la dernière ligne droite.

Ces cinq années ont été marquées par de nombreuses heures de transports, loin d'être perdues. Je pense à la centaine de covoitureurs rencontrés au fil de mes trajets, qui m'ont formé à parler de ma thèse à des publics très divers.

À mes « bons vieux amis » de géographie devenus adultes, conjoints, parents. Merci pour toutes ces années à l'université et bien au-delà. J'ai également une pensée pour la famille Oliveau qui a marqué mes années aixoises et mes soirées sportives.

A l'équipe MMSH qui répond toujours présente : Clément, Benoît, Romain … et aux meilleures coéquipières futures docteures qui ont rendu mes quotidiens plus ensoleillés : Dieynaba et Eleni. Merci à tous les cinq pour les pique-niques d'accueil et d'aurevoir qui se sont succédés au fil des ans. A nos pauses bavardes, et à celles où le silence s'installe, mais ce n'est pas grave parce qu'on est bien ensemble.

Merci à mes parents et ma fratrie pour leur soutien tout au long de mes études. Ma position d'enfant de rang 5 m'a permis de poser un regard intéressé sur la diversité des parcours conjugaux de mes aînés. Cette diversité fait, sans nul doute, la richesse et la force d'une famille.

Pour le soutien sans faille de Camille et Loïs. Merci d'avoir compris mes contraintes et les difficultés inhérentes à la réalisation d'une thèse.

Je ne pouvais pas imaginer avoir un meilleur partenaire d'ESR que Quentin. En croisant la route d'un Cairn, on a fait deux docteurs de plus dans le 04. Promis, les diplômes c'est fini !

SOMMAIRE

AFFIDAVIT 2
LISTE DE PUBLICATIONS ET PARTICIPATION AUX CONFÉRENCES 4
RÉSUMÉ 5
ABSTRACT 6
REMERCIEMENTS 7
SOMMAIRE 9
AVERTISSEMENTS 11
SIGLES 13
INTRODUCTION GÉNÉRALE 15

PREMIERE PARTIE
UN NOUVEAU REGARD SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES 29

SOUS PARTIE 1 L'ENGAGEMENT DES JEUNES AU FIL DES GENERATIONS 31
Chapitre 1.1 L'allongement du temps sans engagement 33
1.1.1 Le report de l'entrée dans la vie à deux 34
1.1.2 L'expérimentation du couple par la jeunesse 52
1.1.3 Choisir de s'engager : entre liberté et encadrement institutionnel 64
Chapitre 1.2 Vers un modèle conjugal et familial unique ? 75
1.2.1 Une réorientation des valeurs à nuancer 76
1.2.2 Dépasser les explications culturalistes avec le genre 85
1.2.3 Nuancer les théories démographiques par le niveau infranational 95

SOUS PARTIE 2 POUR UNE NOUVELLE MESURE DE L'ENGAGEMENT CONJUGAL 109
Chapitre 2.1 Redéfinir les contours de l'engagement conjugal 111
2.1.1 Les sens de l'engagement conjugal 112
2.1.2 De l'origine du sujet aux hypothèses de travail 126
Chapitre 2.2 Des ressources peu exploitées pour interroger l'engagement 135
2.2.1 La réponse des enquêtes à l'insuffisance des connaissances sur le couple 136
2.2.2 Les données quantitatives à l'épreuve de trois approches de l'engagement conjugal 146

Chapitre 2.3 Deux méthodes quantitatives au service de la comparaison de l'intime 166

2.3.1 Classer les trajectoires avec l'analyse de séquence 167

2.3.2 Renforcer la comparaison internationale France-Italie avec l'analyse multiniveau . 178

SECONDE PARTIE
PERSPECTIVES SOCIALES ET TERRITORIALES DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES 190

SOUS PARTIE 3 PORTRAIT DES JEUNES ADULTES FRANÇAIS ET ITALIENS 192

Chapitre 3.1 Deux jeunesses qui ne s'engagent pas par hasard 194

3.1.1 Des débuts dans la vie cohabitante à plusieurs vitesses 196

3.1.2 Engagement tardif, effet de rattrapage 213

3.1.3 Des liens étroits entre événements conjugaux 224

Chapitre 3.2 Pression sociale et normative de la vie conjugale 242

3.2.1 Une entrée dans la vie adulte soumise aux normes d'âges 243

3.2.2 Des projets de vie sous la pression des pairs 261

SOUS PARTIE 4 LES DETERMINANTS DE L'ENGAGEMENT 280

Chapitre 4.1 Explorer la pluralité des trajectoires d'engagement 282

4.1.1 Des trajectoires individuelles à la formation de groupes cohérents 283

4.1.2 Différencier les cinq types de trajectoires d'engagement 299

Chapitre 4.2 Territoires et engagement conjugal 328

4.2.1 La mesure des variabilités inter et intrarégionales 330

4.2.2 Articuler les niveaux pour comprendre les différences d'engagement 343

Conclusion chapitre 4.2 368

CONCLUSION GÉNÉRALE 370

BIBLIOGRAPHIE 380

TABLE DES FIGURES 402

TABLE DES TABLEAUX 406

TABLE DES ENCADRES 408

TABLE DES MATIERES 410

ANNEXES 416

AVERTISSEMENTS

Les sources de données que nous mobilisons utilisent le terme « sexe » dans les questionnaires diffusés aux enquêtés. Pour cette raison, nous emploierons principalement ce terme pour décrire et interpréter nos résultats. Nous utiliserons le terme de « genre » dans les autres cas.

SIGLES

- EPIC : Étude des Parcours Individuels et Conjugaux
- ESS : *European Social Survey*
- EVS : *European Values Study*
- FSS : *Family and Social Subjects*
- GGS : *Generations and Gender Survey*
- INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
- ISTAT : *Istituto Nazionale di Statistica*
- LAT : Living Apart Together
- MSA : *Multiple Sequence Analysis*
- NUTS : Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques
- STD : Seconde Transition Démographique
- ZEAT : Zone d'études et d'aménagement du territoire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Depuis les années 1970, l'instabilité conjugale s'est considérablement accrue en Europe. La fréquence des mariages a baissé de manière fulgurante, les séparations se sont multipliées et plus d'un mariage sur trois se termine désormais par un divorce[1]. Connaître plusieurs relations cohabitantes successives au cours de la vie est plus commun que par le passé : dans la génération 1940 seulement un tiers des Européens déclarait avoir connu au moins deux unions avant l'âge de 25 ans, contre 7 Européens sur 10 dans la génération 1970[2]. Dans ce contexte de hausse des séparations, l'immense majorité des Européens a pourtant toujours le désir de s'inscrire dans une vie de couple et dans la durée. Près de 8 enquêtés sur 10 affirment être encore fortement attachés au mariage[3] qu'ils perçoivent comme une relation qui ne devrait jamais prendre fin[4]. Une grande part d'Européens choisissent même de se remarier après un divorce[5].

Même si l'expérience d'un partenaire unique pour la vie est devenue plus rare au fil des générations, l'aspiration à une vie de couple durable reste aujourd'hui courante. Ce constat est particulièrement surprenant chez les jeunes, pour qui l'augmentation de la probabilité de divorcer n'a pas fait disparaître pour autant le choix de s'épouser. Un tiers d'une génération est déjà marié à 35 ans et la moitié des jeunes non mariés a l'intention de le faire rapidement. En dépit d'un engagement plus hésitant que par le passé, la formation d'une famille continue d'être une norme largement partagée. Les grandes enquêtes réalisées sur le sujet depuis le début des années 2000 montrent un attachement toujours fort à une vie familiale. En 2008, plus de 80 % des jeunes Européens la déclaraient comme très importante dans leur vie[6]. En 2005, plus de 4 jeunes sur 10 en couple sans enfant envisagent d'en avoir un à court terme[7]. Par ailleurs

[1] Pour 100 mariages célébrés en France, 46,7 divorces étaient prononcés en 2016, et 47 l'étaient en Italie en 2021. Source : INSEE, 2021 et ISTAT, 2022.
[2] D'après nos calculs à partir de l'enquête Generations and Gender Survey, 2005.
[3] En 1981, 78,6 % des Européens déclarent que le mariage n'est pas une institution dépassée contre 80,2 % en 2017. D'après nos calculs à partir de l'enquête European Values Study, 1981 et 2017.
[4] En 2005, moins de 28 % des Européens n'étaient pas d'accord avec la proposition : « Le mariage est une relation pour la vie et ne devrait jamais prendre fin ». D'après nos calculs à partir de l'enquête Generations and Gender Survey, 2005.
[5] En 2018, 20 % des mariages sont des remariages en Europe. Source : Eurostat, 2019.
[6] D'après nos calculs à partir de l'enquête European Values Study, 2008.
[7] En 2005, 44,1 % des jeunes européens âgés de 20 à 35 ans sans enfant ont l'intention d'en avoir un dans les trois prochaines années. D'après nos calculs à partir de l'enquête Generations and Gender Survey, 2005.

partager un logement à deux continue d'être un mode d'habitat privilégié par les couples[8] : à 30 ans, plus de 7 jeunes sur 10 l'ont déjà vécu[9]. Ces grandes tendances montrent que l'engagement en couple mérite d'être interrogé chez les jeunes, à l'aune de la hausse de la fréquence des séparations et de celle des âges à la formation d'une famille. Les jeunes traversent-ils toujours « une crise des engagements durables », comme l'évoque le sociologue Marc Bessin à propos du mariage (2002, p. 16) ? L'Europe est-elle plus globalement touchée, tel que le démographe Adolphe Landry le jugeait en 1954, par « une vague de paresse » qui menace la création de familles (cité par Dumont, 1984, p. 154) ?

Nous avons fait le choix de comparer deux pays européens, la France et l'Italie, où l'entrée dans la vie adulte prend des formes différentes (Cavalli, 2008). Les jeunes italiens connaissent des trajectoires plus tardives que les jeunes français, pour quitter le domicile parental, se marier et avoir des enfants. Au niveau national, les Italiens ont moins d'enfants que les Français et le mariage continue d'avoir une place centrale dans la société. Comment diffère le « goût » pour l'engagement conjugal d'un pays à l'autre ? D'une région à l'autre ? L'exercice de la comparaison internationale entre deux pays spatialement proches permettra de comprendre l'effet des facteurs clés qui jouent sur l'engagement des jeunes dans la vie à deux.

[8] Les démographes Arnaud Régnier-Loilier et Daniele Vignoli (2018) estiment la part des unions non-cohabitantes en France comme en Italie autour de 30 % des unions pour les 25-29 ans (d'après l'enquête Generations and Gender Survey, 2005).

[9] En 2018, 73 % des jeunes européens ont expérimenté une vie dans un logement commun d'au moins trois mois avant l'âge de 30 ans. D'après nos calculs à partir de l'enquête European Social Survey, 2018.

De l'« instabilité familiale » à « la fin de l'amour », 60 ans de travaux sur le couple

Les études récentes en sociologie de la jeunesse et de la famille ont évoqué, mais pas interrogé en profondeur cette étonnante permanence du désir de s'engager dans une vie commune. Les travaux en sciences sociales sur la question conjugale depuis la fin du XIXe[10] se focalisent presque systématiquement sur les bouleversements historiques du couple. Ils soulignent en creux l'existence d'un « avant », caractérisé par des modes traditionnels de vie conjugale, et d'un « après », qui s'inscrirait dans une modernité que beaucoup d'auteurs jugent négativement sur le plan moral (par exemple Kaufmann, 2011 ; Illouz, 2012).

Les travaux développés avant les années 1970 adoptaient principalement une vision moralisatrice de la famille. En France, Frédéric Le Play (1879) classait les familles en fonction de leur degré d'instabilité, certaines configurations étant considérées comme une menace pour la société. Au début du XXe siècle, Émile Durkheim (1906) se positionnait en défaveur du divorce par consentement mutuel, estimant qu'il participait à l'affaiblissement de l'institution matrimoniale, elle-même nécessaire à la cohésion sociale et à la régulation des rôles sociaux. La sociologie de la famille émergente aux États-Unis à partir des années 1940 avait pour objectif d'identifier les bonnes manières de vivre en couple (Burgess, 1939), en montrant notamment que les unions durables étaient les plus réussies (selon Kellerhals et al., 1985, p. 811). Entre les années 1980 et 1990, les études cherchent à se détacher de ces travaux moralisateurs (Kellerhals, Troutot et Lazega, 1993). Les mutations démographiques et sociales (la montée de l'union libre, le recul du nombre de mariages et de la fécondité en Europe) sont cette fois perçues comme des risques pour l'équilibre social. De nombreux qualificatifs émergent autour de l'idée d'une crise sociale de la famille. Elle connaîtrait un « émiettement » (Forsé, 1986, p. 223), un « démaillage » (Sullerot, 1997) ou encore un « déclin » (Bozon, 1992, p. 409). Le sociologue Louis Roussel (1989) fait l'hypothèse d'un passage du « temps des certitudes », qu'il associe aux sociétés traditionnelles, au « temps des incertitudes » qui caractériserait les sociétés industrielles (Cicchelli-Pugeault et Cicchelli, 1998, p. 108). Dans le domaine de l'intime, l'incertitude conjugale se manifeste par la possibilité de rompre plus facilement son mariage et par une multiplication générale des séparations. La rupture d'union se banalise en termes de fréquence et de tolérance sociale. À partir des années 2000, des nuances apparaissent dans le traitement du couple et de la famille. Martine Segalen parle alors plutôt d'une « désaffection » pour la famille (2004, p. 89). La majorité des travaux se concentre dès

[10] Nous tenons compte ici des travaux qui abordent les modes de vie conjugaux et non pas les études sur la formation des couples ou la sexualité. Ces derniers auront l'occasion d'être évoqués au cours de la thèse.

lors sur la fragilité croissante des couples, mais continue pour certains à porter un jugement négatif sur les nouvelles pratiques conjugales. Des titres chocs sont utilisés tels que « Le chaos de l'amour » (de Singly, 2017, p. 64) ou « Le couple hypermoderne » (Neyrand, 2020). Le sociologue Gérard Neyrand remet d'ailleurs au centre le concept d'incertitude et en fait une des caractéristiques de la figure du couple au XXIe siècle (2020). Les multiples notions attribuées aux unions formées aujourd'hui renvoient à l'idée d'une révolution des manières de faire couple : liquidité des liens conjugaux (Durif-Varembont, 2007), « nomadisme conjugal » (Déchaux, 2009, p. 28), « modernité amoureuse » (Illouz, 2012), « néoconjugalité » (Neyrand, 2016)… Jusqu'à conclure pour certains à un « problème majeur de l'engagement » (Kaufmann et Poinsot, 2006, p. 7).

Pour aller au-delà de ces interprétations, cette thèse part de l'étonnement contraire de la grande stabilité de la vie à deux. Malgré la hausse des séparations, les jeunes continuent de plébisciter la vie à deux. La « fin du mariage », comme annoncée par certains travaux dans les années 1980 (Battagliola, 1988), n'a en somme pas eu lieu. Son maintien, même à des niveaux plus faibles qu'au début du XXe siècle, vient questionner la permanence du désir d'engagement conjugal chez les jeunes.

Les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain

Partout en Europe, les trajectoires des jeunes se sont fortement transformées. Ce changement se mesure au regard du calendrier d'entrée plus tardif dans la vie adulte : par rapport aux générations précédentes, les jeunes se marient et ont des enfants à des âges plus avancés (Billari et Wilson, 2001). Au début des années 2000, l'âge au départ du foyer familial était proche de l'âge à la naissance du premier enfant, alors que trois années les séparent aujourd'hui[11]. Cet effet de calendrier se double d'une transformation nette des pratiques conjugales des jeunes : plus de la moitié des femmes françaises de la génération 1964 étaient déjà mariées à 24 ans, tandis qu'elles ne sont que 8 % à l'être en 2015. Au-delà de ce calendrier plus tardif, la sociologue Cécile Van de Velde (2008) souligne une évolution de la représentation de la jeunesse comme un parcours personnel à construire vers l'autonomie. Cette individualisation des parcours a participé à interpréter l'entrée plus tardive dans la famille à partir du souhait des jeunes de repousser le plus loin possible les responsabilités familiales.

[11] En 2002, l'âge moyen au départ du domicile parental était de 25,9 ans et de 26,3 ans pour l'âge moyen des femmes au premier enfant. En 2018, ils sont respectivement de 26 ans et 28,8 ans. Eurostat, 2019.

Jean-Claude Kaufmann (1993) insiste d'ailleurs sur le désir des couples de vivre au présent, particulièrement pour ceux en début de relation, et ne pas s'engager trop rapidement pour profiter de leur jeunesse. Ce désir de « profiter » est une caractéristique récurrente assignée à la figure du jeune, mais dans le même temps elle s'érige en injonction à laquelle les jeunes sont eux-mêmes soumis. Il faudrait profiter de sa jeunesse, mais ne pas trop attendre pour ne pas rester seul. Il faudrait profiter de la vie à deux sans enfant, mais ne pas être trop âgé pour constituer une famille. Ces injonctions contribuent à créer des seuils d'âges où les normes sociales en matière d'entrée dans la vie conjugale et familiale s'exercent plus fortement, notamment à l'âge de 30 ans (Bergström, Courtel et Vivier, 2019). À l'instar du travail d'Emmanuelle Santelli (2019), nous mettrons en évidence dans cette thèse que ces normes varient nettement en fonction du genre et du niveau de diplôme. L'allongement du temps passé sans choisir de se marier ou d'avoir des enfants a participé à former une vision « apathique » des jeunes adultes au regard de l'engagement. Elle dépend grandement de l'écart générationnel qui s'est progressivement creusé, comme le souligne François Dubet (2010, p. 14) : « Moins la jeunesse est programmée […] plus elle est perçue comme potentiellement dangereuse puisque les adultes reconnaissent moins leur jeunesse dans celle de leurs enfants ». La conjugalité est fortement concernée par cet état. Les chercheurs âgés qui composent une partie du champ de la sociologie du couple sont également touchés par ce « regard situé des adultes sur les jeunes », tel que le décrit le sociologue Christophe Giraud (2020) à propos des relations amoureuses. Ce biais a ainsi pu conduire laisser de côté les études sur l'engagement conjugal des jeunes.

Toute analyse qui porte sur les jeunes nécessite de porter une attention particulière aux générations. Comme le mettent en avant les sociologues Alessandro Cavalli et Carmen Leccardi (2013, p. 157) : « Les adultes d'aujourd'hui sont les jeunes d'hier, tout comme les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain »[12]. Notre thèse s'inscrit dans ce double mouvement, en prenant appui sur des éléments de comparaison entre les générations. Sans chercher à prévoir l'évolution des manières de faire couple, l'observation de la jeunesse permet de donner des indices sur les normes sociales qui pourraient être transmises aux futures générations : aversion prononcée pour la vie cohabitante ? Positionnement idéologique contre le mariage ? Préoccupations sociales pour réduire la fécondité ? Les travaux en sociologie et en démographie de la famille ont participé à renforcer l'idée que les jeunes sont les principaux porteurs des nouvelles pratiques conjugales. Par exemple lorsque la cohabitation hors mariage a pris de

[12] « *Chi studia i giovani è quindi inevitabilmente attratto dalle tematiche della continuità e del mutamento. Gli adulti di oggi sono i giovani di ieri, così come i giovani di oggi saranno gli adulti di domani* »

l'ampleur en France dans les années 1970, le phénomène est d'abord nommé « la cohabitation juvénile » (Roussel, 1978), interprétée comme une pratique temporaire des jeunes qui précède le mariage. Or les changements conjugaux sont pour la plupart d'abord perçus par la majorité de la population de manière négative sur le plan moral, comme des perturbateurs de l'ordre familial établi, avant de se diffuser plus largement et être acceptés par le plus grand nombre[13]. Grâce à l'analyse de plusieurs sources d'enregistrement, les démographes ont pu constater que le nombre d'unions cohabitantes augmentait également dans les âges plus élevés, notamment à la suite des divorces (Leridon et Villeneuve-Gokalp, 1994). Ils ont également fait le constat qu'une partie de la baisse de la fréquence des mariages était imputable à un âge au mariage plus tardif, et non pas à son refus. La cohabitation hors mariage n'était alors plus le seul fait des jeunes et s'est installée durablement dans les pratiques.

Une étude des traces de l'engagement conjugal

Le couple est un espace privilégié composé de deux individus qui créent et renforcent des liens réciproques par un processus de construction conjugale (Berger et Kellner, 1964, p. 10). Ce processus constitue une période d'échanges décisifs où les partenaires cherchent à ajuster au mieux les aspirations personnelles de chacun : partage des tâches domestiques, choix du lieu de résidence, équilibre entre vie professionnelle et temps consacré au couple… Les échanges conjugaux sont des moments socialisants qui assurent une plus grande intégration des deux partenaires au sein de l'unité couple (Kaufmann, 2002). Ils peuvent être passés sous silence ou explicitement évoqués sous la forme de projet. Avec le report et la baisse des mariages depuis les années 1970, l'expérimentation du couple par la jeunesse se fait plus que jamais « à petits pas » (Kaufmann, 1994a, p. 317)[14]. Au cours de ce processus, le couple est amené à se situer plus précisément vis-à-vis d'un ensemble de choix qui conditionne la suite de son évolution, par exemple se mettre d'accord sur l'exclusivité sexuelle du couple, présenter ou non son conjoint à son entourage, partager ou non des ressources matérielles, choisir ou non d'élever un enfant à deux.

[13] Nous évoquerons dans la suite de ce travail que cela a par exemple été le cas pour l'introduction du Pacte Civil de Solidarité (PACS, en 1999) et l'ouverture du mariage aux couples homosexuels (en 2013) en France, ainsi que pour l'introduction du divorce en Italie (en 1970).

[14] Jean-Claude Kaufmann emprunte ici une expression initialement employée par Françoise Battagliola, qui interprète la cohabitation hors-mariage qui croît dans les années 1970 comme un « mariage à petits pas »(1988, p. 61)

Ces décisions sont autant d'occasions de positionnement vis-à-vis de l'engagement conjugal, c'est-à-dire de l'investissement individuel dans un ensemble d'accords pris en commun sur la manière de « faire couple » ou de « faire famille à deux ». Notre travail s'intéresse à ces engagements conjugaux, qui mettent en scène deux individus dans une situation future par un mécanisme de projection. Il suppose donc « un certain projet de durée » comme le décrit Louis Roussel pour le mariage (1989, p. 257). Nous avons choisi d'étudier plus précisément le partage d'un logement commun, la naissance d'un premier enfant et la contractualisation du couple par un mariage[15]. Ces « marqueurs forts » de l'engagement se différencient des autres parce qu'ils sont visibles publiquement, explicites pour les partenaires et impliquent tous un changement statutaire. Ils sont souvent examinés séparément dans les travaux en sciences sociales, ce qui empêche de relever leurs caractéristiques communes. Notre approche les rassemble plutôt autour du concept d'engagement conjugal pour bénéficier d'un traitement commun. Nous prenons également le parti de saisir plus clairement et de formaliser davantage ce concept. En effet comme le constate Howard Becker (2006), il connaît peu d'application en sociologie du couple et reste mal défini. Nous discuterons des différentes dimensions du concept d'engagement au sein d'un des chapitres, et de l'usage que nous en ferons dans ce travail.

Notre démarche est de comprendre la position des jeunes vis-à-vis de l'engagement, sans chercher à valoriser ou discréditer certains choix. Bien que nous évoquions tout au long de ce travail les séparations et les divorces, le désengagement conjugal ne rentre pas directement dans cette étude. De ce fait, la durée des engagements conjugaux pris n'a pas de place dans notre analyse : si la durée d'un mariage s'élève à 2 mois ou à 20 ans, les jeunes dans les deux cas de figure ont souhaité prendre acte publiquement à un moment donné de leur histoire conjugale. Le non-engagement a cependant lui toute sa place dans ce travail. Nous considérons de manière égale le projet de vie commune, le mariage et la naissance d'un enfant comme centraux dans l'établissement de l'union, y compris lorsqu'ils aboutissent à un rejet. Par exemple les individus qui ne partagent pas le même logement que leur partenaire ne sont pas forcément des couples qui n'ont jamais pensé le projet de cohabitation. L'idée de rester en couple non cohabitant a bien été choisie (ou subie) par les deux individus. Par ailleurs toutes les situations évoquées jusqu'ici peuvent être dans certains cas non désirées, comme l'incapacité physique à avoir des enfants ou une grossesse imprévue. Dans ce dernier exemple,

[15] Nous reviendrons au cours de ce travail sur la distinction entre la contractualisation d'une union par un mariage ou par un partenariat civil.

si la mère accepte la grossesse et décide d'élever l'enfant dans le cadre d'un couple (que le partenaire soit le géniteur ou non), l'engagement est bien pris en tant que « couple parental ». Tous les choix conjugaux peuvent être en revanche subis si le couple ne réunit pas toutes les conditions qu'un des deux partenaires au moins considère comme suffisantes. De ce fait la période de construction conjugale est l'occasion de s'accorder[16] sur les conditions nécessaires à l'engagement (à propos de l'entrée dans la parentalité, voir par exemple Mazuy, 2006). Ces conditions sont plurielles et touchent toutes les dimensions de la vie sociale : situation professionnelle, résidentielle, familiale, matrimoniale, sentiment d'être prêt, normes sociales d'âge… Elles peuvent également fortement varier en fonction du genre, du niveau de diplôme, et de la région de résidence des individus.

Tout au long de ce travail, nous cherchons à mettre en lumière les marqueurs forts de l'engagement conjugal à travers l'étude des trajectoires, des intentions et des opinions des jeunes. Nous supposons que le report des engagements ne résulte peut-être pas uniquement d'un souhait de « profiter de la vie à deux ». Le temps vécu sans engagement pourrait plutôt constituer un temps d'ajustements et de mise à l'épreuve, marqué par le désir de construire des liens familiaux pérennes. La durée de ce temps varie en fonction d'un ensemble de facteurs qui encourage certains jeunes adultes à former des projets familiaux et à s'engager beaucoup plus tôt. D'autres au contraire cherchent à réunir les meilleures conditions possibles, ce qui les amène parfois à remettre à plus tard leurs projets communs. Nous faisons l'hypothèse que l'engagement conjugal des jeunes varie selon les ressources disponibles et les conditions réelles pour accomplir les projets envisagés. Les variations du calendrier de l'engagement sont donc dues à la recherche des bonnes conditions de l'engagement. Nous supposons qu'elles diffèrent également en fonction du pays de résidence : les jeunes français ont des trajectoires conjugales plus diversifiées que les jeunes italiens, qui forment un ensemble plus homogène.

[16] Cette situation s'applique uniquement pour les couples formés de manière consentie. La présence d'une grande inégalité entre les deux partenaires dans la gestion du foyer et la prise de décisions peut également rendre caduque une des fonctions principales de la période de construction conjugale, qui est celle d'un temps d'ajustement des attentes entre les deux parties.

Deux pays, deux jeunesses… Deux manières de s'engager ?

L'engagement conjugal sera précisément étudié dans cette thèse en mettant en regard deux jeunesses européennes, en France et en Italie. Ce choix s'est imposé dans la mesure où ces deux sociétés que Gøsta Esping-Andersen rattache au modèle social corporatiste (1990), sont concernées par un maintien de l'importance du couple et de la famille, et de grandes divergences dans les trajectoires conjugales des jeunes. Les Français et les Italiens déclarent par exemple être attachés à la famille dans les mêmes proportions[17]. Dans les deux pays, la vie de couple reste la norme avec seulement 8 % des plus de 50 ans qui n'ont jamais vécu en couple cohabitant. En revanche l'entrée dans la vie conjugale et familiale est profondément différente. Les Italiens quittent beaucoup plus tardivement le foyer parental que les Français et ont leurs enfants à un âge encore plus avancé. En 2019, l'âge moyen au départ du foyer parental est estimé à 30,1 ans pour les Italiens et 23,6 ans pour les Français[18]. De même, les jeunes italiennes ont un premier enfant plus tard que les Françaises, à respectivement 31,2 ans et 28,7 ans en 2017. Une autre distinction majeure s'observe dans la manière de vivre l'expérience de l'installation conjugale. Vincenzo Cicchelli et Maurizio Merico rappellent par exemple qu'à la différence des Français, les jeunes italiens passent « le plus souvent de leur famille d'origine à la famille de procréation » (2007, p. 78). Le temps de vie sans engagement se déroule donc en grande partie au sein du domicile parental, tandis que les Français l'expérimentent davantage dans un logement indépendant (Cavalli, 2008). De plus, le mariage continue d'avoir une place centrale en Italie dans l'organisation de la vie conjugale et familiale alors qu'il ne l'est plus en France (Rosina et Fraboni, 2004). Les jeunes italiens quittent en majorité leurs parents juste avant de se marier et le temps de cohabitation avant le mariage est plus court, voire inexistant. Ces deux façons d'entrer dans la vie de couple se doublent d'autres différences notables comme le genre. En France comme en Italie, le premier mariage par exemple est célébré plus tôt pour les femmes que pour les hommes, mais les disparités entre les sexes sont encore plus marquées en Italie. L'écart d'âge au mariage entre homme et femme est deux fois plus élevé en Italie qu'en France[19].

Le choix de ces pays s'impose également au regard de leurs évolutions démographiques. Au début du XXe siècle, les niveaux de fécondité et de nuptialité des deux pays étaient proches.

[17] 87 % des Français et 89 % des Italiens de 20 à 25 ans déclarent que la famille est très importante dans leur vie. D'après nos calculs à partir de l'enquête European Values Study, 2008.
[18] Source : Eurostat, 2019.
[19] En 2018, l'âge moyen au premier mariage en Italie est de 32,5 ans pour les femmes et 35,4 ans pour les hommes. Source : ISTAT, 2019. Il est de 31,6 ans pour les femmes et 33,2 ans pour les hommes en France. Source : INSEE, 2019.

Les transformations sociodémographiques décrites par la Seconde Transition Démographique ne se sont pourtant pas opérées de la même manière (Lesthaeghe, 1995). En Italie, la chute de la fécondité et du nombre de mariages n'a pas entraîné comme en France une hausse rapide et forte de la cohabitation et des naissances hors mariage. En 2011, 28,5 % des Français de 20 à 35 ans habitent sous le même toit que leur partenaire conjugal sans avoir contractualisé leur union, alors que ce taux s'élève à seulement 7 % en Italie[20]. Sur dix naissances en 2018, six provenaient de couples non mariés en France contre seulement trois en Italie. Le début des années 1980 marque une rupture : la fécondité italienne continue de diminuer fortement tandis que celle de la France se redresse pour se stabiliser depuis autour de 1,8 enfant par femme. Plus de dix ans après les travaux de démographie qui anticipaient une remontée prochaine de la fécondité[21], le nombre d'enfants par femme stagne en Italie juste au-dessus de 1,3. Cette « très faible fécondité » s'avère être une des plus basses d'Europe, contrastant avec la situation de la France qui présente la fécondité la plus élevée du continent. La mise en relation de la fécondité avec les naissances hors mariage dans plusieurs pays européens (Figure 1) met en lumière les grandes différences qui séparent nos deux pays d'étude au niveau macro démographique.

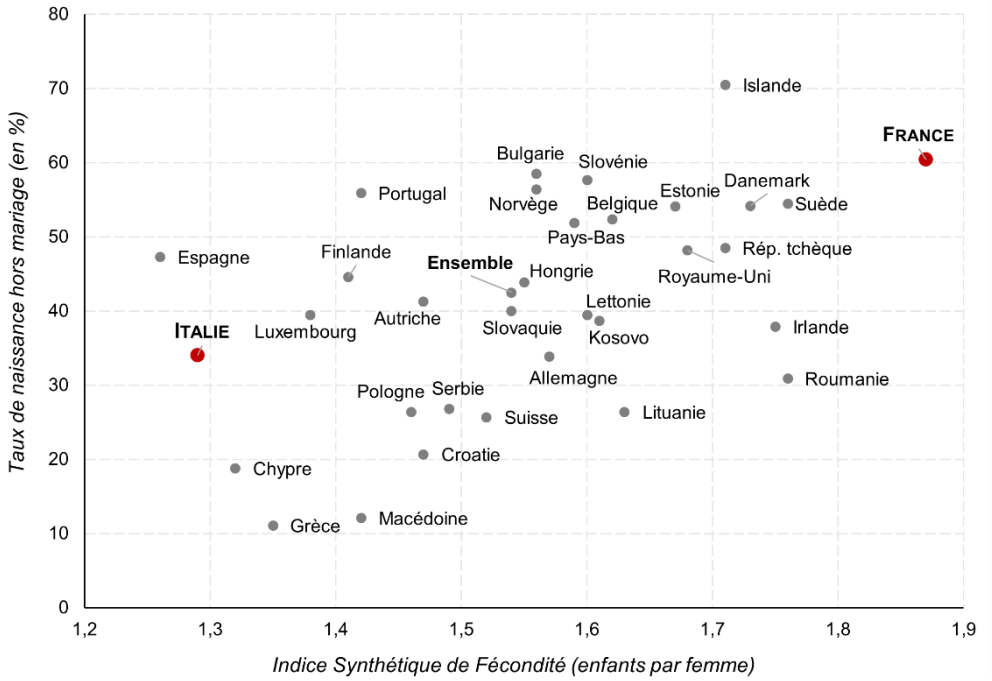

Figure 1 – Les naissances hors mariage en Europe en fonction du niveau de fécondité en 2018

Lecture : en 2018, les Françaises avaient en moyenne 1,87 enfant par femme et six enfants sur dix naissaient d'un couple non marié.
Source : Eurostat (2020)
Autrice : E. Leveque (2020)

[20] Source : OECD Family Database, 2016, à partir des données des recensements nationaux.
[21] Sur les hypothèses de remontée de la fécondité réalisées dans les années 2000, voir par exemple Billari et Köhler, 2004 ; Goldstein, Sobotka et Jasilioniene, 2009, Sobotka, 2004.

La France se distingue plus particulièrement par une forte fécondité (1,87 enfants par femme) et un haut niveau de naissances hors mariage (60,4%), alors que l'Italie se détache par une très faible fécondité (1,29 enfants par femme) et des naissances hors mariage (34%) dans la moyenne basse.

L'analyse du temps passé sans engagement conjugal, dans ces deux pays contrastés sur les plans sociaux et démographiques, devrait contribuer à une meilleure identification des déterminants de l'entrée dans la vie familiale. Les liens entre la fécondité et la conjugalité sont proches : les démographes Melinda Mills et al. (2011) démontrent par exemple que la hausse des séparations au cours de la vie retarde significativement les naissances en Europe. L'étude de l'engagement conjugal concourt plus largement à une compréhension plus fine de la basse fécondité. Elle est au cœur des inquiétudes politiques italiennes, où elle est durablement installée, ainsi que dans les débats anglo-saxons en démographie de la famille dans lesquels notre travail s'inscrit.

Une approche originale par le quantitatif

L'engagement conjugal des jeunes adultes n'a jamais été directement étudié en mobilisant des enquêtes quantitatives[22]. Les travaux précédemment cités ont essentiellement eu recours à des méthodes d'enquête par entretiens. Dans cette thèse, nous mettrons nos hypothèses à l'épreuve des données avec de grands échantillons de population, afin de « prendre la mesure du couple » (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004, p. 7). Les données recueillies par ces enquêtes permettront de tester des différences d'âges à l'engagement selon le genre, le diplôme, la situation conjugale des parents … Elles seront employées pour prendre en considération le milieu de vie dans lequel les jeunes s'établissent, c'est-à-dire les conditions économiques et matérielles, l'entourage proche, le contexte culturel et politique, le pays de résidence… En s'appuyant sur des sources de données jamais encore utilisées pour traiter de ces questions, notre thèse présente plusieurs défis méthodologiques qui mériteront d'être explicités. L'originalité de notre approche tient également aux rapprochements proposés entre différentes manières d'interroger les individus : par le fait des trajectoires, par les intentions et par les opinions. Ces trois dimensions offrent des entrées complémentaires pour mieux cerner le rapport entre les jeunes et l'engagement conjugal.

[22] En-dehors des études sur la formation des couples et la sexualité, sur lesquelles nous reviendrons dans la première sous partie.

Par ailleurs, les enquêtes permettent de travailler sur les trajectoires individuelles et non sur les trajectoires des couples (de leur formation jusqu'à leur éventuel délitement). Cette perspective permet de se centrer sur les périodes de célibat, de mise en couple sans cohabiter, sans se marier ou sans avoir d'enfant, sur l'existence de séparations et de remises en couple. La diversité des situations permet de comparer plus justement le rapport à l'engagement entre les individus : à situation sociale égale, les jeunes qui sont en couple ont-ils plus de chances de quitter le domicile parental ? À la suite d'une cohabitation, les hommes ont-ils plus de chances que les femmes de se marier ?

L'absence d'enquête spécifique sur l'engagement conjugal est l'occasion de montrer l'intérêt d'articuler de multiples sources de données d'enquêtes et les richesses des ressources proposées pour rendre opérationnel le concept d'engagement. Pour mesurer l'influence des facteurs comme le genre, le diplôme ou la situation professionnelle, nous mobilisons de grandes enquêtes quantitatives. L'enquête EPIC-*Étude des Parcours Individuels et Conjugaux*[23] en France (2013) et l'enquête FSS-*Family and Social Subjects*[24] en Italie (2016) permettent de retracer l'histoire conjugale et biographique des jeunes, tout comme le module « Histoires de vie harmonisées » développé par les *Generations and Gender Survey* (GGS)[25]. Les enquêtes *Generations and Gender Survey* (GGS) proposent un suivi individuel sur six années, ce qui en fait une source unique pour distinguer, en France et en Italie, les jeunes qui parviennent à réaliser leurs intentions d'engagement, de ceux qui les reportent ou les annulent. Ces enquêtes serviront à produire une typologie des profils d'engagements conjugaux, mais aussi à répondre à un certain nombre de questions : les jeunes en emploi ont-ils l'intention d'avoir des enfants plus tôt en France qu'en Italie ? Le fait d'avoir des parents divorcés participe-t-il à adopter une trajectoire d'engagement plus tardive ? Les jeunes plus diplômés ont-ils le plus de chance de concrétiser leurs intentions de mariage que les autres ?

Ces trois enquêtes disposent par ailleurs de modules consacrés aux opinions. Sur ce point, nous mobilisons en plus l'*European Values Study* (EVS)[26] qui apporte une mesure plus complète des opinions des jeunes sur le couple et la famille. Nous prenons également appui sur l'*European Social Survey* (ESS)[27], pour mettre en avant les normes sociales d'âge qui pèsent sur le calendrier des engagements et sur la perception d'une « trajectoire idéale » : la durée des

[23] Étude des parcours individuels et conjugaux (2019). En ligne sur : https://epic.site.ined.fr/ [1 Dec 2020]
[24] Multipurpose survey on households: families, social subjects and life cycle. (2019). En ligne sur : https://www.istat.it/en/archivio/236643 [1 Dec 2020]
[25] Generations & Gender Programme (2020). En ligne sur : https://www.ggp-i.org/ [1 Dec 2020]
[26] European Values Study (2020). En ligne sur : https://europeanvaluesstudy.eu/ [1 Dec 2020]
[27] European Social Survey (2020). En ligne sur : https://www.europeansocialsurvey.org/ [1 Dec 2020]

études influence-t-elle plus que le genre l'idée d'un âge idéal pour quitter le domicile de ses parents ? À quel âge maximum une femme devrait-elle avoir un enfant d'après les jeunes italiens ?

Pour répondre à toutes ces questions, nous mobilisons plusieurs méthodes de traitement exploratoires et confirmatoires, dont deux principales qui seront articulées. L'analyse de séquence sera l'occasion d'obtenir une typologie des trajectoires d'engagement conjugal. Cette méthode offre l'avantage de mesurer la diversité des situations possibles et de les relier au profil social des jeunes. Nous complèterons cette approche avec une analyse multiniveau, qui sera mise au service de la comparaison entre la France et l'Italie : elle permet de tenir compte de l'influence du contexte régional pour expliquer les variations individuelles de l'engagement.

Ce travail est organisé en deux parties. La **première partie** qui s'intitule *« Un nouveau regard sur l'engagement des jeunes »* met en avant l'intérêt d'une étude comparative par une démarche quantitative. Au cours de **la première sous-partie***, « L'engagement des jeunes au fil des générations »* nous verrons comment les transformations du couple et de la famille depuis les années 1970 interrogent la manière de s'engager des jeunes. La diversification des trajectoires conjugales à travers les générations a pu révéler une plus grande liberté par rapport aux normes autrefois imposées par l'État, l'Église et la famille. Les indicateurs sociodémographiques serviront à mettre en avant un temps plus long d'expérimentation de la vie à deux. À l'appui des théories anglo-saxonnes du changement familial (Lesthaeghe, 1995 ; McDonald, 2000), la comparaison entre la France et l'Italie se révèle nécessaire pour comprendre l'effet de conditions différentes d'entrée dans la vie conjugale. La **deuxième sous partie** *« Pour une nouvelle mesure de l'engagement conjugal »* montre comment nous avons rendu opérationnel le concept d'engagement en nous appuyant sur de grandes enquêtes quantitatives. À la croisée des travaux sur la jeunesse, la famille et le couple, notre démarche dévoilera les traces d'un « goût de l'engagement » chez les jeunes adultes. La présentation des méthodes utilisées et de leur articulation mettra notamment en lumière l'apport d'un travail avec des sources quantitatives pour l'étude du couple.

La **seconde partie,** intitulée « *Perspectives sociales et territoriales de l'engagement* » porte sur les déterminants de l'engagement des jeunes dans la vie conjugale. Dans la **première sous partie** « *Portrait des jeunes adultes français et italiens* » nous dressons un tableau plus complet des grandes différences qui existent entre les jeunes français et les jeunes italiens, dans

les trajectoires, les intentions et les opinions sur l'engagement conjugal. L'approche longitudinale permettra de porter une attention plus particulière aux disparités qui existent entre les jeunes qui réalisent leurs intentions d'engagement, et ceux qui les abandonnent ou qui les reportent. Enfin la **dernière sous partie** *« Les déterminants de l'engagement »* a pour but d'identifier des facteurs clés qui influencent les trajectoires, au niveau individuel (genre, niveau de diplôme, pays de résidence, histoire familiale) et contextuel (fréquence des comportements, politiques publiques dans deux contextes nationaux). La prise en compte simultanée de ces deux niveaux d'analyses sera éprouvée à l'aide de modèles multiniveaux. La présence de nombreuses variables dans les grandes enquêtes quantitatives permettra de réaliser une typologie fine des trajectoires d'engagements, afin de déceler les différences d'entrées dans la vie conjugale et familiale des jeunes adultes.

PREMIERE PARTIE

UN NOUVEAU REGARD SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Sous partie 1
L'ENGAGEMENT DES JEUNES AU FIL DES GENERATIONS

Le recul de l'âge moyen à la première naissance et au premier mariage en Europe a durablement creusé une différence dans les trajectoires biographiques des générations nées avant les années 1950 et les suivantes. Ces changements n'ont cependant pas touché tous les jeunes uniformément, ni dans le même temps, ni avec la même intensité. La première sous-partie de notre travail met notamment en lumière ces différences entre les genres mais aussi entre les territoires nationaux et régionaux.

Au cours du premier chapitre intitulé « **L'allongement du temps sans engagement** » (en page 33), nous verrons comment les trajectoires conjugales des jeunes depuis les années 1970 en France et en Italie se sont modifiées par rapport aux générations précédentes. La transformation tient particulièrement à l'allongement de la période de vie sans engagement conjugal, c'est-à-dire sans se marier, sans partager un logement ou devenir parent. Les travaux en sociologie du couple et de la jeunesse ont pu toucher plusieurs dimensions afin de s'adapter aux bouleversements qui concernent la sphère intime : étude des étapes de la construction conjugale, premières expériences amoureuses, entrée dans la sexualité… Les transformations constatées ne concernent toutefois pas que les jeunes, et ils doivent être compris dans un ensemble plus vaste de mutations institutionnelles, qui ont redéfini la place du couple dans les sociétés.

Le deuxième chapitre qui s'intitule « **Vers un modèle conjugal et familial unique ?** » (en page 75) resitue les changements conjugaux dans le contexte européen. Depuis les années 1980, les études en démographie de la famille se sont progressivement tournées vers une prise en compte croissante des préférences individuelles, des modes de vie conjugaux et des représentations sociales (comme le rappelle Bianchi, 2014, p. 40). La fécondité reste au cœur des préoccupations, mais les travaux l'abordent davantage en faisant du couple un acteur majeur. La comparaison internationale que nous menons sera l'occasion de rediscuter ces théories, à travers des questions qui constituent la toile de fond de notre étude : les changements individuels laissent-ils présager une convergence vers un modèle unique de couple en Europe ? Dans quelles mesures peut-on considérer l'Italie comme « l'un des pays les plus traditionnels,

les plus catholiques et les plus axés sur la famille parmi les sociétés occidentales »[28] (De Rose, Racioppi et Zanatta, 2008, p. 681) ? Comment varient les manières d'entrer dans la vie conjugale et de faire couple au niveau régional ?

[28] « *Even more difficult to reconcile are results observed at the micro level as well as the national lowest low level of fertility and low female labour-force participation rate with the perception of Italy as one of the most traditional, Catholic, and family-oriented countries among the Western societies.* » (De Rose, Racioppi et Zanatta, 2008, p. 681).

Chapitre 1.1
L'ALLONGEMENT DU TEMPS SANS ENGAGEMENT

Le recul des étapes classiques d'entrée dans la vie adulte, comme l'obtention d'un premier emploi stable ou du premier mariage, a conduit certains auteurs en sciences sociales comme Olivier Galland à parler d'un « allongement » de la jeunesse (2000) et d'autres encore de la naissance d'un nouvel âge d'« adulte émergeant » (Arnett, 2000).

En plus du recul de ces transitions, nous montrerons dans « **Le report de l'entrée dans la vie à deux** » (en page 34) que les grandes étapes qui marquaient autrefois le passage à l'âge adulte se désynchronisent. Au fil des générations, le temps de vie « sans engagement » pendant la jeunesse s'est accru. Les conséquences dans le domaine de la conjugalité sont majeures : l'engagement n'est plus aussi clairement défini qu'avant, la liberté de choisir son conjoint et celle du moment pour s'engager deviennent des normes largement partagées, et les frontières du début de la vie de couple se brouillent. Ainsi dans « **L'expérimentation du couple par la jeunesse** » (en page 52), nous aborderons la définition de la jeunesse et de l'expérience conjugale elle-même, de ses débuts plus progressifs jusqu'à l'intention d'engagement à deux. Le dernier ensemble intitulé « **Choisir de s'engager : entre liberté et encadrement institutionnel** », nous discuterons des liens entre le couple et les grandes institutions qui touchent la vie intime (l'État, l'Église et la famille) depuis le XVIIIe siècle (en page 64). Tandis que la liberté et le sentiment amoureux sont désormais au centre des relations conjugales, on observe un attachement persistant des jeunes à des institutions contraignantes comme l'État (contrôle du statut matrimonial, législation sur les droits des couples et la constitution de la famille...).

1.1.1 LE REPORT DE L'ENTREE DANS LA VIE A DEUX

L'évolution des trajectoires biographiques au cours de la jeunesse depuis les générations d'après-guerre est à la fois rapide et intense. En l'espace de quelques générations seulement, les trajectoires prennent des formes différentes et le statut de « célibataire » n'a plus le même sens. Deux mouvements se sont simultanément opérés. D'une part, les seuils de passage à l'âge adulte ne se produisent plus les uns à la suite des autres. Le mariage ne succède plus forcément à l'obtention d'un emploi, et la mise en ménage est beaucoup plus fréquemment suivie d'une naissance. D'autre part, l'installation dans une vie de couple stable et l'entrée dans la famille interviennent beaucoup plus tardivement.

La désynchronisation des seuils brouille les débuts de la vie à deux

Pour les générations nées avant les années 1960, la transition vers l'âge adulte se caractérise par le franchissement d'un certain nombre de seuils rapprochés dans le temps. Ils se matérialisent dans les pratiques par des rites de passage qui agissent comme des symboles de la fin de la jeunesse. L'achèvement de la scolarité et des études concorde avec l'obtention d'un premier emploi stable, de la mise en couple et du mariage. Par ailleurs la massification de l'enseignement supérieur et l'allongement de la durée des études ont profondément modifié les trajectoires biographiques. La Figure 2 présente l'évolution des âges médians de fin des études, de la première union cohabitante, du premier départ du domicile parental et du premier emploi pour plusieurs générations.

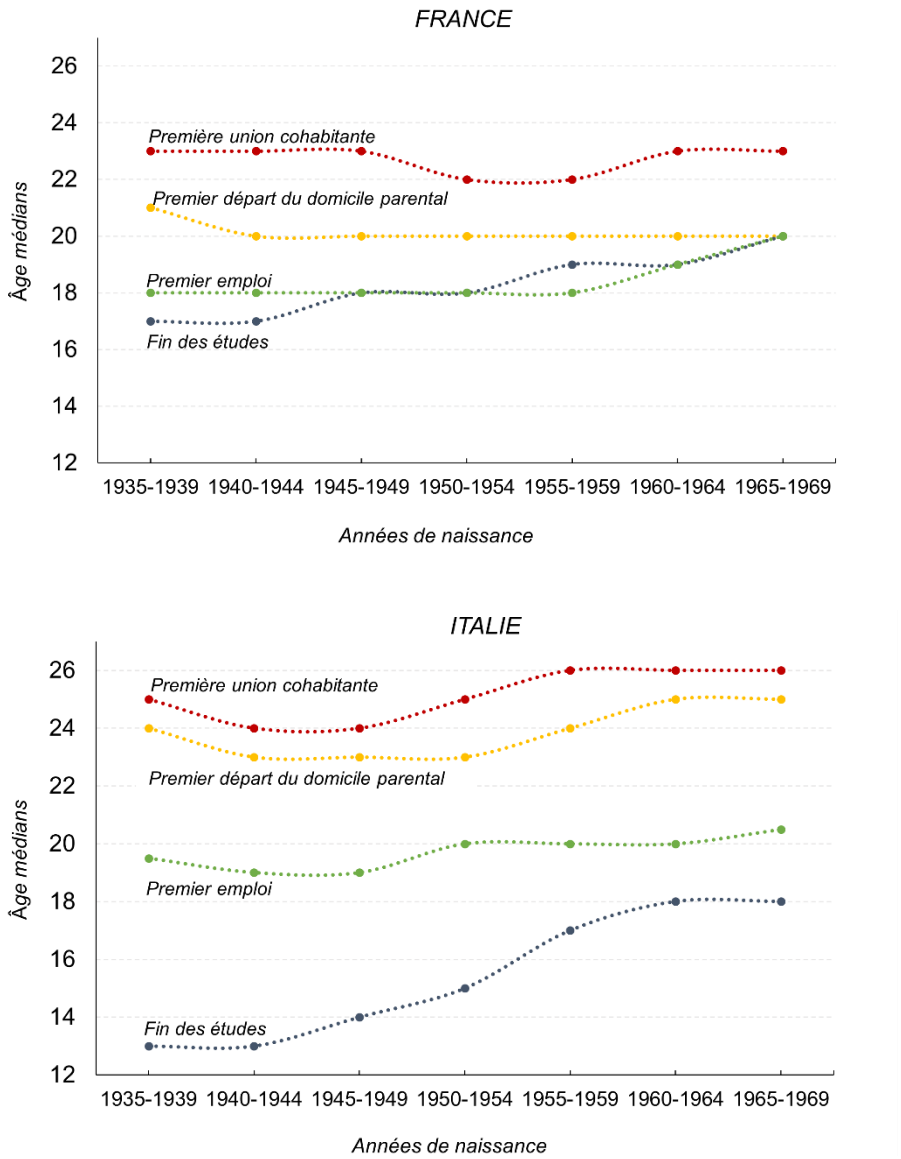

Figure 2 – Âges médians par générations : fin des études, première union cohabitante, premier départ du domicile parental et premier emploi

Lecture : en France, la génération 1935-1939 a quitté le domicile parental en moyenne à l'âge de 21 ans.
Source : Generations and Gender Survey (France-2005, Italie-2003)
Autrice : E. Leveque (2020)

Dans les deux pays, l'âge médian de fin des études (*courbe bleu*) n'a cessé d'augmenter en gagnant 5 ans entre les générations 1935-1939 et 1964-1969. En France, il est passé de 15 à 20 ans entre ces deux générations, et en Italie de 13 à 18 ans. La composition de la population évolue également : en 1995, 22,2 % des 30-34 ans étaient diplômés du supérieur en France et 8,6 % en Italie. En 2020 ils étaient 48,8 % en France, 27,8 % en Italie. Ainsi, plus du double des jeunes Français est diplômé du supérieur en 2020 par rapport à 1995, et trois fois plus le

sont en Italie[29]. La démocratisation de l'enseignement est une révolution qui touche surtout les milieux les plus défavorisés, pour qui la gratuité de l'enseignement secondaire[30] accélère un changement dans le rapport à l'école, comme le décrit le travail historique de Jean-Pierre Terrail (1984). Le recul de l'âge de fin des études s'opère en parallèle d'une transition plus difficile vers le marché de l'emploi. En 15 ans, la part des jeunes qui ne trouvent pas d'activité professionnelle après leur diplôme a augmenté de plus de 10 % dans les deux pays[31]. En France la moitié de la génération 1965-1969 avait un premier emploi à 20 ans contre 18 ans pour la génération 1935-1939 (*courbe verte*).

L'âge médian du premier départ du domicile parental (*courbe jaune*) connaît en revanche une grande stabilité au fil des générations dans les deux pays. Il s'établit à un peu plus de 20 ans pour la France depuis les générations 1940-1945 et autour de 24 ans en Italie. Cet écart cache cependant une réalité très différente puisqu'il renvoie uniquement au premier départ. Avec la hausse de la durée des études, l'indépendance financière est plus longue à obtenir et la décohabitation familiale se complexifie (Villeneuve-Gokalp, 1997). En France la diversité des trajectoires de décohabitation fait l'objet de travaux récents (Cordazzo, 2018 ; Germain, 2014 ; Maunaye et al., 2019), qui mettent en avant l'existence de phases successives de vie en couple, de ménage seul et de retour au domicile parental. La décohabitation familiale est plus tardive en Italie : parmi les jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur, près de 76 % continuent de vivre chez leurs parents alors qu'ils ne sont que 42 % à l'être en France[32]. Le départ semble également moins lié au premier emploi (*courbe verte*) : l'écart entre les âges médians des deux phénomènes ne s'est pas réduit à travers les générations, tandis qu'ils convergent plus clairement autour de 20 ans en France à partir de la génération 1965-1969. L'évolution de l'âge du départ du foyer parental suit d'ailleurs de près celle de la première union cohabitante (*courbe rouge*) dans les deux pays, mais l'écart est plus grand pour la France, ce qui révèle une plus forte fréquence de vie dans un logement indépendant[33].

[29] Source : Eurostat, EU-LFS (2021).
[30] La gratuité de l'enseignement secondaire est promulguée par la loi du 31 mai 1933 en France et en Italie par celle du 31 décembre 1962.
[31] En 2019, 69,1 % des jeunes Italiens sont en activité professionnelle trois ans après l'obtention de leur diplôme contre 79,8 % en 2003. Pour la France ils sont respectivement 84,8 % et 91,8 % à l'être. Source : Eurostat, enquête *Labour force survey* (2020).
[32] Source : enquête Eurostudent IV (2010).
[33] Nous définissons la phase de « logement indépendant » par une situation dans laquelle un individu dispose d'un logement distinct du domicile parental, et qu'il ne partage pas avec un partenaire. Elle ne signifie pas forcément que le logement n'est habité que par une seule personne, mais elle peut recouvrir des situations plus complexes : colocation, logement chez un membre de l'entourage familial ou amical…

Les changements relatifs à la sexualité ont renforcé en parallèle la désynchronisation des seuils d'entrée dans la vie à deux. La sexualité et la procréation se sont plus nettement dissociées, grâce à l'accès plus large à la « contraception moderne » (Léridon, 1987 ; Van De Kaa, 1987). La première union cohabitante ne correspond de ce fait plus à la première expérience sexuelle, dont l'âge médian est d'environ 18 ans pour les générations de la fin des années 1970, en France comme en Italie (Bozon, 2008 ; Tocchioni, Caltabiano et Meggiolaro, 2022)[34]. Ces changements ouvrent notamment la possibilité pour les jeunes générations de commencer leur vie sexuelle en habitant au domicile parental (Dalla Zuanna, 2001 ; Sobotka et Toulemon, 2008).

Par rapport aux générations plus anciennes où la formation du couple précédait le mariage et l'acquisition d'un logement, la vie à deux est plus difficilement mesurable. La fréquence élevée du mariage permettait autrefois d'obtenir des estimations plus aisées sur les trajectoires résidentielles. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, cette fréquence a fortement baissé. La Figure 3 illustre l'évolution de la part d'individus déjà mariés en fonction de l'année de naissance, du genre et de différents groupes d'âge.

[34] L'écart de l'âge médian à la première expérience sexuelle entre homme et femme est d'environ 1 an dans les deux pays.

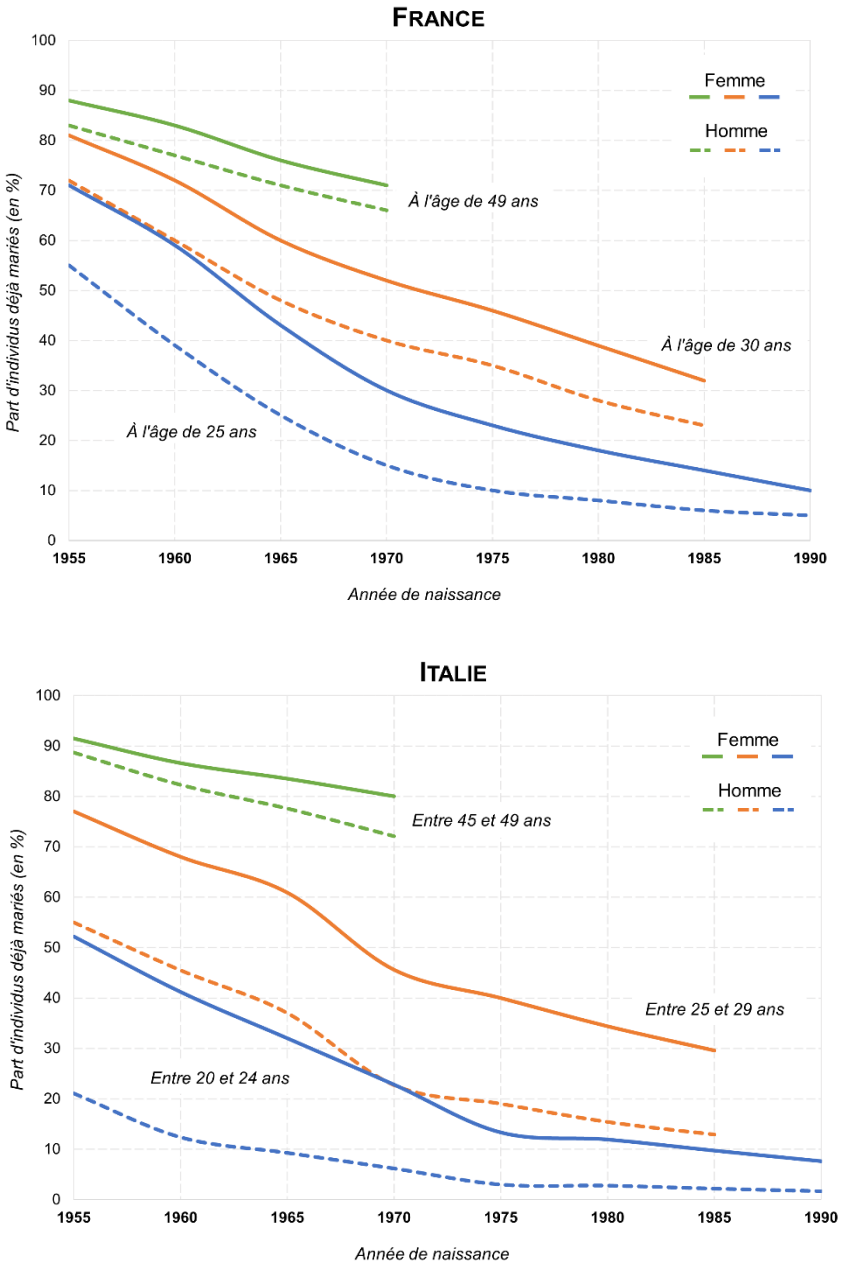

Figure 3 – Individus déjà mariés par sexe, par génération et par groupes d'âge

Lecture : dans la génération 1955, 70 % des femmes étaient déjà mariées à l'âge de 25 ans
Sources :
- France : INED (2021), INSEE, état civil et estimations de population
- Italie : United Nations, World Marriage Data 2019 et ISTAT, état civil (2017)
Autrice : E. Leveque (2020)

Dans les deux pays, le mariage apparaît à la fois moins systématique et plus tardif. Au fil des générations, on observe une chute de la part d'individus déjà mariés pour tous les âges. Elle l'est d'autant plus pour les plus jeunes et pour les femmes. En France par exemple, 7 femmes sur 10 étaient déjà mariées à l'âge de 25 ans dans la génération 1955, contre une sur 10 pour la génération 1990. Dans les deux pays, la part des femmes déjà mariées est plus élevée

que pour les hommes à tous les âges. La différence entre les sexes est en revanche largement plus grande pour les plus jeunes, mais tend à se réduire à partir de la génération 1970. Dans la génération 1990, environ 5 points de pourcentage séparent les hommes des femmes dans les deux pays. Les écarts entre les genres apparaissent cependant plus élevés en Italie. Près d'un tiers des femmes italiennes sont déjà mariées entre 25 et 29 ans, contre seulement environ un homme sur 10.

La désynchronisation des seuils d'entrée dans l'âge adulte a provoqué de profonds bouleversements dans les trajectoires conjugales. Dans les deux pays, l'entrée dans la vie à deux est plus tardive depuis les générations d'après-guerre. La fréquence des mariages a fortement baissé pour tous les âges, particulièrement parmi les jeunes de moins de 26 ans. En Italie, le départ du domicile parental reste plus tardif et davantage lié à la première union cohabitante. La différence entre les genres apparait également plus marquée, les hommes italiens se mariant plus tardivement et moins fréquemment que les femmes italiennes.

Une entrée plus tardive dans la famille

Au-delà d'une désynchronisation des seuils traditionnels d'entrée dans la conjugalité, la période de vie sans enfant s'est également fortement allongée. L'âge moyen à la première naissance n'a cessé de croitre depuis la fin des années 1960, particulièrement pour les Italiens. En 1970, les femmes françaises avaient en moyenne un premier enfant à l'âge de 24 ans et les femmes italiennes à 25 ans, contre respectivement 28,7 ans en France en 2018 et 31,2 ans en Italie[35]. Cette entrée plus tardive s'opère en même temps qu'une réduction du nombre d'enfants par femme. Les femmes nées en 1940 mettaient au monde 2,5 enfants avant l'âge de 50 ans en France, contre 2,2 en Italie[36]. Pour les femmes nées en 1973, elles mettent au monde respectivement 2 et 1,4 enfant. L'écart dans les deux pays s'est donc accru au fil des générations. Les femmes italiennes se détachent aujourd'hui davantage des femmes françaises par une fécondité à la fois plus tardive et plus faible. La Figure 4 montre l'évolution des taux de fécondité par âge et pour deux générations de femmes.

[35] Source : Human Fertility Database (2017)
[36] Source : Human Fertility Database (2017)

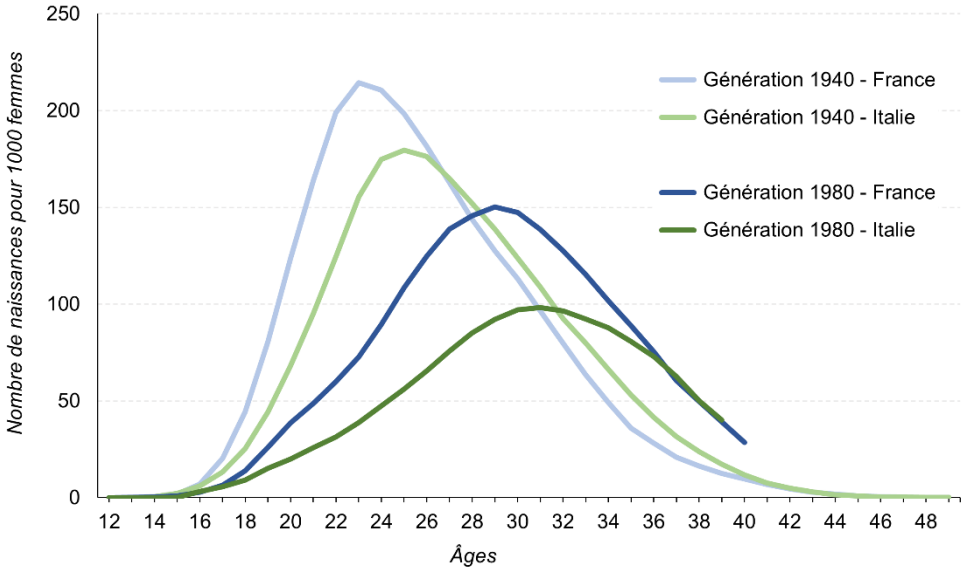

Figure 4 – Taux de fécondité par âges, générations 1940 et 1980

Lecture : sur 1000 femmes françaises de 18 ans de la génération 1940, 50 ont donné naissance à un enfant
Source : Human Fertility Database (2017)
Autrice : E. Leveque (2019)

La figure révèle des niveaux plus faibles pour la génération 1980 par rapport à celle de 1940, mais aussi un effet de calendrier entre les deux pays, c'est-à-dire un décalage des courbes dans les âges. Le taux de fécondité maximal pour la génération 1940 est atteint à l'âge de 23 ans en France et 25 ans pour l'Italie, contre 29 ans et 31 ans pour la génération 1980. Le niveau de fécondité de l'Italie est plus bas que celui de la France dans les deux générations étudiées, mais l'écart entre les pays est plus fort entre 20 et 34 ans pour la génération 1980. Les démographes Éva Beaujouan et Laurent Toulemon (2019, p. 214) confirment ces différences dans un travail sur les générations 1952, 1962 et 1972. Ils démontrent qu'en Italie autant qu'en Espagne, la baisse de la fécondité chez les plus jeunes n'est pas compensée par une forte hausse aux âges avancés. Cette situation ne se retrouve ni en France ni en Europe de l'Ouest et du Nord, où la chute de la fécondité avant 30 ans est à la fois beaucoup plus limitée, mais aussi compensée par une élévation après 30 ans.

Cette baisse de la fécondité entre les générations s'apprécie également au regard du niveau d'instruction des femmes. L'instruction constitue en effet un facteur déterminant de l'intensité et du calendrier de la fécondité (Bongaarts, 1978 ; Mills et al., 2011). Le Tableau 1 montre la fécondité selon le niveau de diplôme dans les deux pays pour plusieurs générations.

	France		Italie	
Générations	**1931-1935**	**1966-1970**	**1931-1935**	**1966-1968**
Diplômées de l'enseignement secondaire ou moins	2,7	2,3	2,2	1,6
Diplômé de l'enseignement supérieur	1,9	1,7	1,6	1,2

Tableau 1 – Descendance finale en fonction du niveau de diplôme et de la génération

Lecture : les femmes françaises diplômées de l'enseignement secondaire ou moins nées dans les générations 1931-1935 ont eu en moyenne 2,7 enfants au cours de leur vie.
Source : Cohort Fertility and Education Database, CFE Database. Zeman, K., Z. Brzozowska, T. Sobotka, E. Beaujouan, A. Matysiak. 2017. Cohort Fertility and Education Database. Methods Protocol. Consulté en mars 2022 sur www.cfedatabase.org.

Le tableau révèle que les moins diplômées ont plus d'enfants que les diplômées de l'enseignement supérieur dans les deux pays, quelle que soit la génération étudiée. Toutefois les niveaux de fécondité se rapprochent avec le temps. L'écart entre les diplômes pour les générations 1966-1970 est plus réduit que pour femmes nées entre 1931 et 1935 (diminution de l'écart de 0,8 enfants par femme pour la France à 0,6, et de 0,6 à 0,4 pour l'Italie). La convergence des diplômes semble concerner pareillement la France et l'Italie. Cette variation de la fécondité en fonction du niveau de diplôme constitue un premier élément saillant de notre analyse, qui pourrait s'avérer déterminant dans la suite de notre étude sur l'engagement conjugal.

Cette baisse générale de la fécondité peut masquer des tendances différentes dans les deux pays : touche-t-elle par exemple davantage les premières naissances en Italie qu'en France ? La Figure 5 complète notre analyse des variations de la fécondité dans le temps.

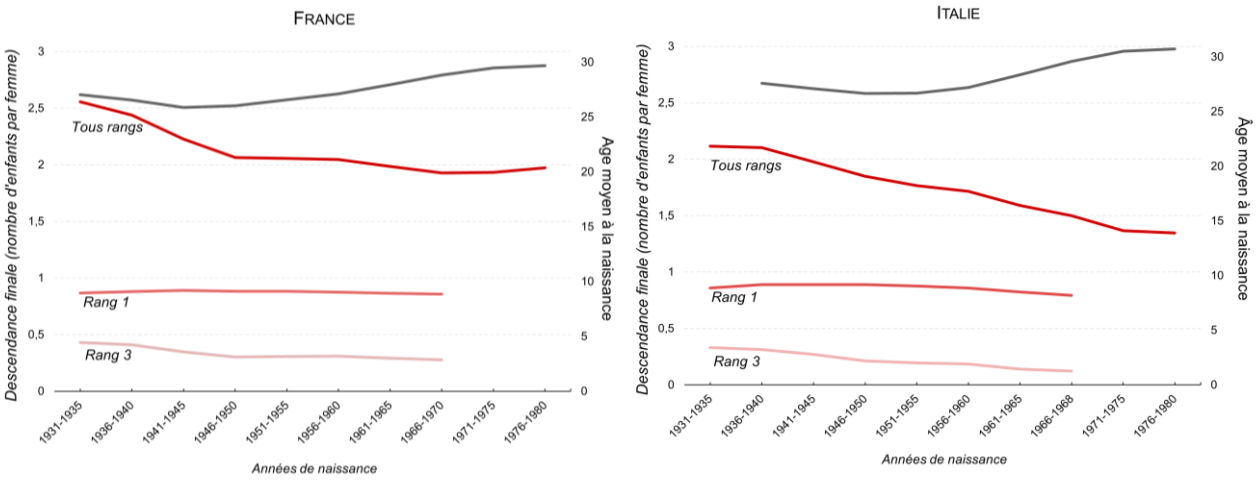

Figure 5 – Descendance finale et âge moyen à la maternité

Lecture : l'axe des ordonnées de gauche indique la descendance finale et celui de droite l'âge moyen à la naissance. En France, la génération 1931-1935 a eu en moyenne 2,6 enfants par femme tous rangs confondus, et 0,8 enfant pour les naissances de rang 1. L'âge moyen à l'accouchement était de 27 ans.
Notes : âges moyens à la naissance pour les femmes de 40 ans
Sources : Cohort Fertility and Education Database, CFE Database et Human Fertility database (2018)
Autrice : E. Leveque (2019)

La figure révèle que la fécondité diminue de la même manière pour les générations de femmes nées jusque dans les années 1950 (*courbe rouge « tous rangs »*). Les générations suivantes ont une fécondité autour de 1,8 enfant par femme, alors qu'en Italie la chute se poursuit plus fortement pour les générations des années 1960. Cette baisse est aujourd'hui ralentie et son niveau se stabilise autour de 1,4 enfant par femme. En parallèle, l'âge moyen à la maternité (*courbe grise*) connaît une hausse continue jusqu'à la génération 1980, tandis qu'il était en baisse dans les deux pays pour les femmes nées jusque dans les années 1950. L'écart entre la fécondité et l'âge moyen à la maternité croît alors fortement, particulièrement en Italie. Le lien entre les deux phénomènes a déjà pu être largement identifié à plusieurs échelles[37]. Au niveau individuel, la multiplication du nombre d'unions et la hausse du nombre de séparations forment des trajectoires conjugales moins linéaires. En effet les phases de célibat et de recherche d'un nouveau partenaire sont plus fréquentes, ce qui a pour conséquence de retarder le projet d'avoir un enfant à deux[38]. De surcroit, l'avancée en âge augmente la probabilité d'une mise en couple avec un partenaire qui a déjà des enfants d'une précédente union, et qui ne

[37] Voir notamment le travail de Mills et al., 2011 pour une analyse au niveau européen.
[38] Il est également possible d'avoir le projet d'élever un enfant sans être en couple. L'estimation du nombre d'individus concernés reste encore difficile. Les travaux sur cette question sont peu nombreux en dehors des études médicales sur le recours à la Procréation Médicalement Assistée et quelques analyses qualitatives, mais ils convergent généralement pour montrer que ce projet chez les femmes relève davantage d'une pratique contrainte par l'âge (Graham et Braverman, 2012).

souhaite pas en avoir de nouveau. Le partenaire sans enfant biologique peut alors reporter ou renoncer au projet d'une naissance. Le report d'un projet de naissance réduit le laps de temps restant pour devenir parent, biologiquement et socialement. D'abord le risque d'infécondité augmente avec l'âge : la période où les femmes ont le plus de chance d'avoir un enfant se situe entre 15 et 35 ans. Henri Leridon (2010, p. 4) souligne que la probabilité de ne plus obtenir de naissance vivante est de 17 % à 35 ans et 33 % à 40 ans[39]. La baisse de la fertilité Le report se double d'une pression liée aux normes sociales d'âges, qui peut pousser certains individus à renoncer à l'idée d'avoir un enfant tardivement. L'accès à la parenté est en effet encadré par des âges considérés comme socialement acceptables, comme le rappelle Henri Leridon (2012, p. 81). Passé un certain âge, les femmes plus particulièrement peuvent ne plus se sentir capables d'avoir un enfant hors de ces âges[40]. Le report d'une naissance pourrait dans certains cas mener à une infécondité, où l'âge s'avère déterminant sur les plans biologiques et normatifs.

L'analyse par rang de naissance avec la Figure 5 révèle également que le plus grand changement entre les générations concerne surtout le fait d'avoir un nombre d'enfants élevé : la fécondité de rang 1 ne connaît qu'une légère diminution entre les générations, alors que celle de rang 3 est plus nette dans les deux pays. Par ailleurs l'évolution de l'infécondité suit de près celle de l'âge moyen à la maternité. La part des femmes qui n'a pas eu d'enfant au cours de leur vie connaît une baisse dans les deux pays entre les générations des années 1930 et celles des années 1940, puis augmente de manière continue. L'infécondité est plus forte en Italie : sur 100 femmes de la génération 1966-1970, 21 n'ont pas eu d'enfant en Italie et 14 en France. Ces tendances dans les deux pays reflètent plus largement celles des pays d'Europe du Sud et de l'Ouest (Beaujouan et al., 2017).

Le report de l'entrée dans la famille à travers les générations s'explique par de nombreux facteurs, dont certains que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer, comme l'élévation de l'âge de sortie du système scolaire avec l'allongement de la durée des études. Les travaux en sciences sociales ont montré qu'il est également accéléré par une précarité accrue dans l'insertion professionnelle qui touche davantage les moins diplômés. Monique Meron et Isabelle Widmer (2002) mettent ainsi en avant le report de la naissance du premier enfant pour les femmes en

[39] Modèles développés à partir des données de Louis Henry (1961).
[40] Marie-Caroline Compans et Éva Beaujouan (2022) montrent que la naissance d'un premier enfant survient plus rapidement lorsque la première union cohabitante se forme plus tardivement. En revanche l'infécondité est plus forte pour ces couples, qui disposent d'un temps plus limité pour concevoir un enfant. Les auteures font également l'hypothèse d'un effet de sélection : les couples qui s'installent sur le tard sont moins tournés vers la vie familiale et ont un désir moins prononcé d'avoir un enfant.

recherche d'emploi qui sont en couple, qui est d'autant plus fort pour les nouvelles générations (nées dans les années 1970). Les incertitudes professionnelles et résidentielles apparaissent comme des facteurs qui participent à remettre à plus tard les projets conjugaux des jeunes, dont les effets sont plus forts pour les moins favorisés. La suite de nos analyses tiendra ainsi compte de la situation professionnelle et résidentielle pour comprendre les conditions d'engagement conjugal des jeunes, et l'entrée plus tardive dans la famille.

Les frontières brouillées du célibat

Une évolution de la structure matrimoniale dans les deux pays

Le passage à l'âge adulte s'est transformé au cours des générations avec une désynchronisation des seuils et une entrée plus tardive dans la famille. En matière de situation matrimoniale[41], les périodes de célibat sont également plus longues. La part de la population de jeunes non-mariés a augmenté dans les deux pays, surtout en Italie où elle a plus que triplé : 6 % des 35 ans et plus ne sont pas mariés pour les générations 1940-1943 contre 20 % pour les générations 1960-1963. En France ils sont respectivement un sur dix et un quart des jeunes concerné[42]. Avec la baisse de la fréquence des mariages, la structure matrimoniale de la population a largement évolué en moins de 50 ans. Alors que la grande majorité des individus était recensée comme « marié » en 1970, moins de la moitié bénéficient aujourd'hui de ce statut. Sur 100 femmes françaises de 30 ans, 11 étaient célibataires en 1972 contre 57 en 2017.

La Figure 6 présente les pyramides des âges de 1972 et 2017 selon la structure par âge, sexe et statut matrimonial (pour les populations mariées et célibataires uniquement). Elles montrent des structures très proches entre la France et l'Italie. Les pyramides de la population célibataire (*en haut*) disposent d'une très large base en 1972, qui s'affine très rapidement. Cette base est beaucoup plus réduite en 2017 et la proportion de célibataires diminue très progressivement. Sur 100 célibataires italiens, 15 sont des femmes âgées de 15 à 19 ans en 1972 et 8 le sont en 2017. La réduction de la base de la pyramide témoigne d'une plus faible proportion de célibataires aux jeunes âges entre ces deux dates, et du plus fort poids des célibataires aux âges plus avancés. Sur 100 célibataires français, 3 sont des hommes âgés de 30 à 34 ans en 1972 et 6 le sont en 2017. Les pyramides de la population mariée (*en bas*) révèlent

[41] La situation matrimoniale est ici définie par les statuts suivants : marié, célibataire (non marié), divorcé ou veuf. Dans ce cadre les individus en union libre, s'ils n'ont pas déjà été marié, sont considérés comme célibataire.
[42] Source : enquêtes GGS-France (2005) et GGS-Italie (2003).

une structure plus âgée en 2017 qu'en 1972, révélateur de l'élévation de l'âge au mariage (Figure 3 en page 38). Sur 100 français mariés en 1972, 6 sont des femmes âgées de 25 à 29 ans. Elles ne sont plus que 4 à l'être en 2017. Aux âges avancés, la proportion de personnes mariées est plus grande en 2017 qu'en 1972. Sur 100 italiens mariés en 1972, 3 sont des hommes âgés de 65 à 69 ans. Ils sont au nombre de 5 sur 100 en 2017.

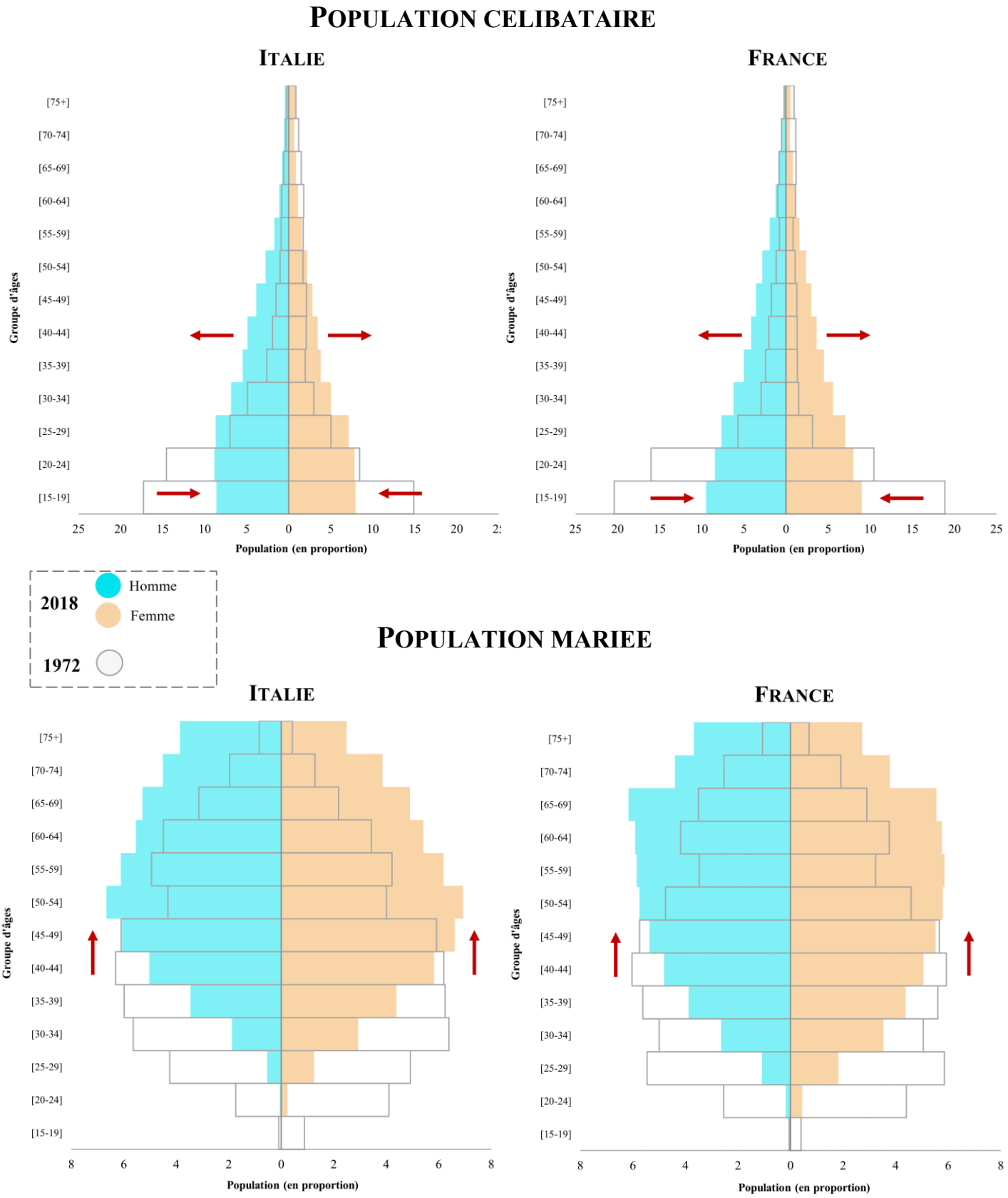

Figure 6 – Pyramides des âges par état matrimonial (en proportion)

Lecture : 3 % Italiens mariés en 2018 sont des femmes de 30-34 ans
Source : United Nations Statistics Division. Estimations de population, INSEE, ISTAT.
Autrice : E. Leveque (2020)

L'estimation délicate du célibat de long terme

Le statut matrimonial masque une diversité de situations qui amène à s'intéresser à d'autres indicateurs pour mesurer la vie conjugale. La hausse du célibat a redéfini les frontières du terme lui-même puisqu'il n'est plus réservé stricto sensu dans les travaux et dans les sources de données aux individus jamais mariés. Son usage est d'abord étendu pour désigner des individus qui ne sont pas en couple cohabitant (Kaufmann, 1994b), ou comme dans l'enquête EPIC (France-2014), pour les individus qui ne se déclarent pas en couple, quelle que soit leur situation résidentielle (Bergström et Vivier, 2020). La notion de « célibat définitif », qui désignait dans les travaux en sciences sociales l'absence de mariage après l'âge de 49 ans, est désormais moins mobilisée. Les démographes Daniela Bellani et al. (2017) parlent par exemple d'un célibat de long terme pour les individus qui n'ont jamais cohabité avec un partenaire avant l'âge de 40 ans. Avec ce critère, les auteurs estiment que près de 5 % des Européens seraient concernés (moyenne de la période 2002-2014).

Afin d'actualiser ces résultats, nous utilisons une vague d'enquête plus récente et proposons d'affiner la définition en ajoutant un critère de durée de la cohabitation. Avec cette délimitation, le célibat de long terme désigne les individus qui n'ont jamais cohabité avec un partenaire sur une période de plus de 3 mois. Nous le mesurons ici pour les individus âgés de 40 à 55 ans. La Figure 7 révèle nos résultats pour l'ensemble de l'Europe en 2018.

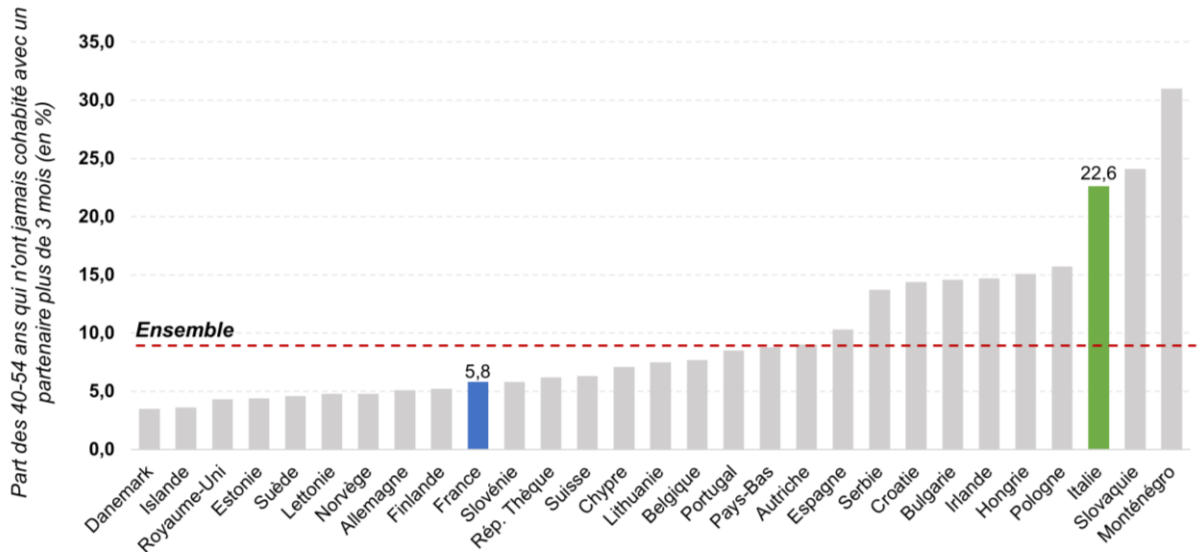

Figure 7 – Le célibat de long terme en Europe en 2018

Lecture : en 2018, près d'un Européen sur 10 de 40-55 ans n'a jamais vécu en couple cohabitant durant au moins 3 mois.
Source : European Social Survey (ESS9-2018)
Autrice : E. Leveque (2021)

Nous estimons que le célibat de long terme les deux sexes réunis concerne un jeune sur 10 au niveau européen. Les pays du Nord et de l'ouest de l'Europe ont des taux de célibat de long terme beaucoup plus bas que ceux de l'Est et du Sud. L'Italie fait partie des trois pays les plus concernés par un taux élevé, avec 2 Italiens célibataires sur 10. La France se situe en-dessous de la moyenne européenne, avec un peu plus de 5 % de célibataires. Les Italiens se distinguent des Français par une plus grande part de célibataires de long terme si l'on inclut la pratique de la cohabitation dans la définition.

La progression croissante de la cohabitation hors mariage à travers les générations

La fréquence de cohabitation apparaît particulièrement clivante dans l'étude des trajectoires conjugales des jeunes entre dans les deux pays. La Figure 8 montre le taux de jeunes n'ayant jamais connu d'union cohabitante de 3 mois ou plus par âge et par génération pour chacun des pays.

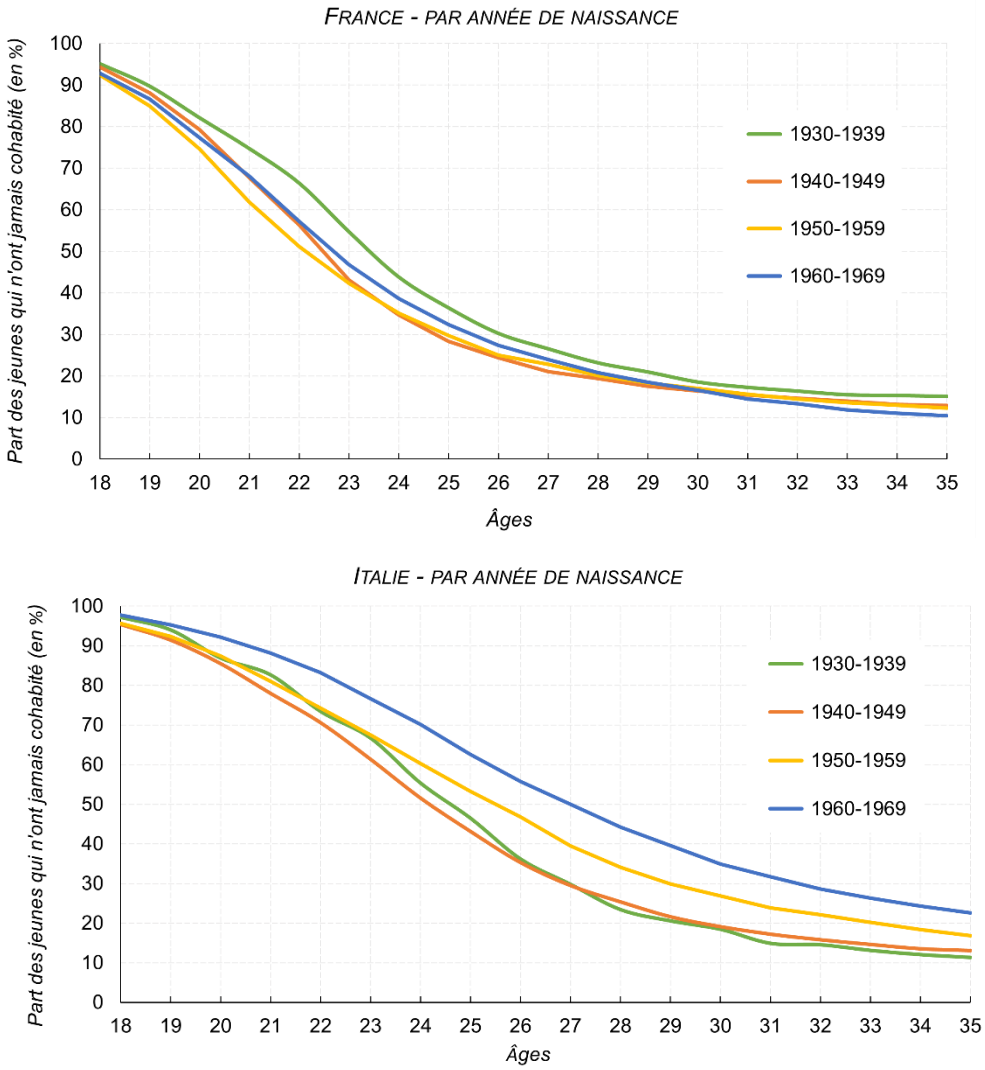

Figure 8 – Part des jeunes n'ayant pas connu d'union cohabitante par âge et par génération
Lecture : la moitié des Français nés en 1950-1959 n'a pas connu d'union cohabitante de 3 mois ou plus à l'âge de 22 ans
Source : Generations and Gender Survey (France-2005, Italie-2003)
Autrice : E. Leveque (2020)

Dans les deux pays, le taux diminue avec l'avancée en âge. Toutes générations confondues, ils sont plus faibles en France (*figure du haut*) qu'en Italie (*figure du bas*), décroissent également beaucoup plus tôt, et ralentissent à partir de 28 ans. L'expérience d'une cohabitation est plus largement répandue chez les jeunes. Les générations les plus anciennes ont des taux plus élevés que les générations les plus récentes. En France à 22 ans, la moitié de la génération 1950-1959 (*courbe jaune*) n'avait jamais connu de cohabitation, contre plus de

6 Français sur 10 pour la génération 1930-1929 (*courbe marron*)[43]. En Italie la diminution des taux de jeunes qui n'ont jamais connu de cohabitation est bien plus progressive jusqu'à 35 ans et la différence entre les générations est plus forte qu'en France. À l'inverse de la France, plus les générations sont récentes, plus le taux est élevé. La moitié des Italiens nés en 1950-1959 (*courbe jaune*) n'était pas concerné par l'expérience de la cohabitation à 27 ans contre trois jeunes sur dix pour la génération 1930-1939 (*courbe verte*). L'écart entre ces générations est encore fort pour les plus âgés, avec une différence de plus de 10 points de pourcentages. Ce décalage entre les générations peut être expliqué dans le contexte italien par une hausse de l'âge au mariage, alors que l'expérience de la cohabitation en dehors du mariage est peu répandue. La première union cohabitante est donc plus tardive pour les générations plus récentes. En France au contraire l'augmentation de l'âge au mariage est compensée par la multiplication des unions cohabitantes, ce qui entraîne une progression des jeunes qui partagent un logement à deux à des âges plus précoces que les anciennes générations.

Nous détaillons la différence de fréquence des unions cohabitantes entre les deux pays avec la Figure 9. Elle représente la part des jeunes ayant connu au moins une séparation d'union cohabitante à l'âge de 25 ans, et à l'âge de 35 ans, selon plusieurs générations.

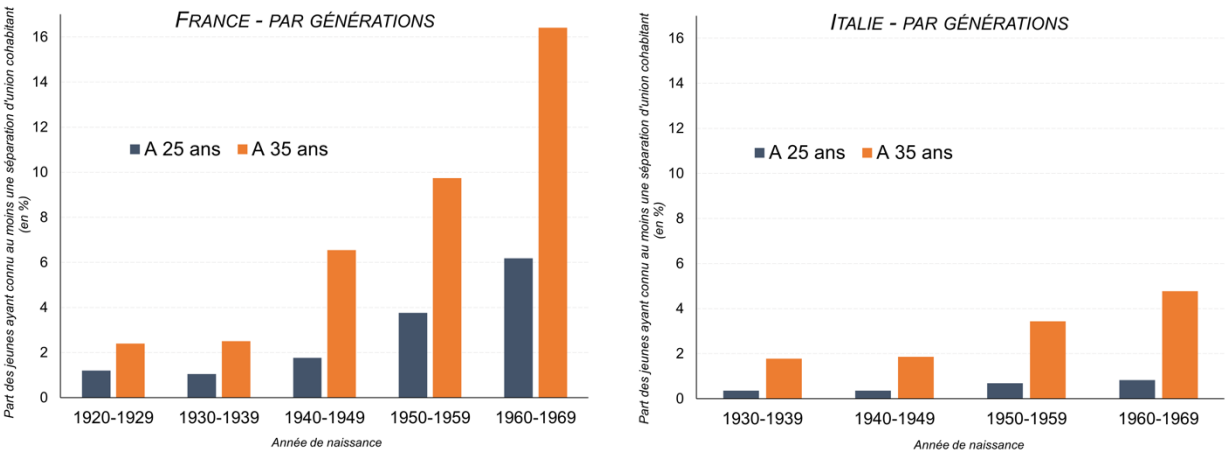

Figure 9 – Part des jeunes ayant connu au moins une séparation d'union cohabitante à 25 ans et 35 ans par génération

Lecture : 1 % des Français de la génération 1930-1939 avaient connu au moins une séparation d'union cohabitante à l'âge de 25 ans
Source : EU-SILC, Eurostat (2018)
Autrice : E. Leveque (2021)

[43] Il faut noter ici le changement de majorité civile en 1974, de l'âge de 21 ans à 18 ans, qui pourrait participer à la hausse de l'expérience de la cohabitation à des âges plus jeunes.

En France (*à gauche*), cette part s'est élevée au fur et à mesure des générations, avec une hausse d'autant plus forte lorsque l'on avance dans les âges. À 35 ans moins de 3 Français sur 100 nés dans la décennie 1930 étaient concernés, contre 16 pour la décennie 1960. En Italie (*à droite*), l'augmentation est perceptible, mais elle reste très limitée. À 35 ans, moins de 6 Italiens sur 100 nés dans la décennie 1960 avaient connu une séparation d'union cohabitante.

Les frontières du célibat deviennent plus floues à travers les générations. Sa définition même a grandement évolué et sa mesure varie considérablement en fonction des critères utilisés. L'étude du célibat dessine en creux les transformations profondes qui se sont opérées dans l'engagement dans la vie à deux, notamment celle du recul du mariage et de l'augmentation de la cohabitation. Des divergences sont apparues entre la France et l'Italie, comme celle d'une expérimentation plus tardive et moins fréquente de la cohabitation pour les Italiens. Dans les deux pays, l'allongement et la multiplication des phases de célibat a produit en conséquence une hausse du temps d'expérimentation du couple par la jeunesse.

1.1.2 L'EXPERIMENTATION DU COUPLE PAR LA JEUNESSE

La période de vie sans se marier et sans avoir d'enfant a pris plus de place dans le temps de la jeunesse. Elle a également transformé le regard porté par les adultes sur les jeunes, qui se sont progressivement constitués comme catégorie sociale à part entière. La faiblesse des études réalisées sur leur vie intime est l'occasion de rappeler, comme le souligne le sociologue Christophe Giraud (2020, p. 1), le « regard situé » des adultes sur les histoires affectives au cours de la jeunesse. Ces travaux ont successivement émergé avec la préoccupation croissante pour la jeunesse et les transformations progressives de l'entrée dans la vie adulte. La perception de la jeunesse, d'abord considérée comme une période d'« incohérence statutaire » (Mauger, 1995), s'est déplacée à celle d'un temps d'expérimentation prolongé. Ce changement révèle au niveau des pratiques une construction progressive de la conjugalité, de la sexualité et des histoires affectives plus informelles (en page 56). Nous montrerons enfin que le report des engagements conjugaux et familiaux a conduit à développer une vision apathique de la jeunesse (en page 60).

« La jeunesse n'est plus ce qu'elle était »

Avec la réappropriation de l'expression populaire « La jeunesse n'est plus ce qu'elle était »[44], les travaux en sociologie parviennent à synthétiser le sentiment de décalage social entre les générations. Pour Christian Baudelot (1988, p. 190), l'usage de cette expression souligne surtout les effets des mutations sociales qui touchent la jeunesse au titre de période du cycle de vie. L'apparition de la « jeunesse » en tant qu'objet d'analyse est relativement récente en sciences sociales, et plus encore l'intérêt porté pour l'entrée dans la vie à deux. Les contours du groupe statistique des « jeunes » ont fluctué selon les périodes historiques, mais ont toujours été très liés à l'engagement conjugal et familial. L'historien George Duby situe par exemple au XIIe siècle le passage à l'âge adulte à partir du mariage en France, entre 23 et 27 ans pour les hommes et entre 22 et 24 ans pour les femmes. L'intérêt des chercheurs pour la période de la jeunesse elle-même a émergé avec la démocratisation scolaire et l'allongement du temps de passage vers l'âge adulte. Les travaux des historiens Antoine Prost (1987) et Philippe Ariès

[44] Voir par exemple l'organisation d'un colloque qui en porte le titre (Cerisy, 2009), puis a fait l'objet d'un ouvrage (Cicchelli et al., 2010).

(1960) rappellent qu'au début du siècle la transition entre l'enfance et l'âge adulte était directe dans les milieux ouvriers et ruraux. Dans les milieux plus favorisés, la notion d'adolescence existait puisque les jeunes poursuivaient des études avant de se marier. En France comme en Italie, la massification de l'enseignement secondaire au milieu du XXe siècle, la gratuité de la scolarisation et la transformation du rapport de l'école dans les milieux ouvriers a encouragé le développement du temps de la jeunesse à tous les milieux sociaux.

L'institution scolaire et le travail participent à penser la jeunesse à partir de limites temporelles (Gauthier, 2002, p. 26), qui sont communément reconnues de tous : fin de la scolarité obligatoire à 16 ans (1959 pour la France, 2006 pour l'Italie), majorité civile à 18 ans (1974 pour les France, 1975 pour l'Italie) … L'âge constitue ainsi un puissant outil de classification des individus, notamment dans les statistiques produites (Encadré 1). Dans ce travail, nous étudierons les jeunes de 18 à 35 ans. Ces bornes larges permettent d'appréhender la diversité des calendriers d'engagement conjugal au sein de la jeunesse et d'obtenir une vue d'ensemble des parcours sur un temps pour long. Ce choix ne constitue en aucun cas une proposition plus large pour fixer des marqueurs clairs à la jeunesse. L'exercice de délimitation paraît illusoire comme le met en avant François Dubet (2010, p. 13). Le sociologue analyse d'ailleurs le succès toujours vif de l'expression « La jeunesse n'est qu'un mot » de Pierre Bourdieu (1981)[45], comme le fait que la définition de ce groupe reste encore aujourd'hui floue. La construction de la jeunesse en tant que catégorie sociale s'est opérée en parallèle d'une préoccupation croissante et d'une plus grande existence des jeunes sur la scène politique[46]. Cependant les dispositifs réels de soutien à la jeunesse restent peu nombreux, particulièrement en Italie (voir Chapitre 1.2 en page 88). L'expression « la jeunesse » désigne à la fois une période de la vie qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, et renvoie dans le même temps aux individus qui la composent (Attias-Donfut, 1996). La singularité du terme tend toutefois à uniformiser ce groupe. Les travaux de Pierre Bourdieu (1981) et de Jean-Claude Chamboredon (1991) rappellent que la jeunesse est moins une norme d'âge qu'un rapport social. Ce rapport s'exprime d'abord entre les différentes générations, mais aussi à l'intérieur même de la catégorie des jeunes. La notion masque en effet une grande diversité des situations sociales qui existent d'un individu à l'autre. Dans ce cadre, notre travail s'attachera à révéler la diversité des manières de s'engager dans la vie de couple. La prise en compte dans notre analyse des milieux

[45] Expression qui provient initialement d'un entretien avec Anne-Marie Métailié (1978, *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, pp. 520-530).
[46] Cette plus grande place politique se manifeste notamment par la création des ministères de la Jeunesse dans les années 1940 en France et 1970 en Italie.

scolaires, professionnels et familiaux est essentielle pour lutter contre l'idée d'une jeunesse uniforme.

Encadré 1

LES VARIATIONS DES BORNES D'AGES DE LA JEUNESSE DANS LES SOURCES DE DONNEES

Les bornes d'âges utilisées par les instituts producteurs et diffuseurs de données socio-démographiques influent sur les résultats statistiques et peuvent compliquer l'exercice de la comparaison internationale. En France par exemple les jeunes ont longtemps correspondu à la classe d'âge des 15-24 ans pour l'INSEE. Cette limite d'âge maximale est étendue en 2000 pour englober l'ensemble des 15-29 ans afin de correspondre davantage aux évolutions constatées dans les trajectoires (Roudet, 2012, p. 3). Les données produites par l'institut européen de statistique Eurostat se basent également sur ces bornes d'âge, tandis que l'ISTAT adopte une définition plus large en incluant les jeunes jusqu'à 34 ans. L'institut italien IARD[47] met notamment en place entre 1983 et 2004 une série d'enquêtes représentatives des jeunes Italiens entre 15 et 34 ans[48]. Ainsi une grande partie des travaux italiens sur l'entrée dans l'âge adulte adopte les bornes de 18-35 ans pour étudier les trajectoires biographiques (voir par exemple Mencarini et al., 2017). La limite d'âge minimal pour cerner la jeunesse varie particulièrement dans le cas des enquêtes de population. L'objet de l'enquête peut différer et conduire à opter pour des bornes plus ou moins larges. En France par exemple l'enquête FECOND inclut les jeunes à partir de 15 ans car elle se focalise sur la vie sexuelle, l'enquête Famille et Employeur à partir de 20 ans et l'enquête EPIC sur les trajectoires conjugales débute à 25 ans. Dans ce travail, nous faisons le choix d'étudier la jeunesse entre 18 et 35 ans mais certains résultats produits s'appuieront sur des bornes légèrement différentes, en fonction des sources de données mobilisées (voir Chapitre 2.2 en page 135).

En parallèle de la transformation des trajectoires biographiques des jeunes par rapport aux générations précédentes, un déplacement de la sociologie de la jeunesse s'opère à partir du début des années 1990. En France comme en Italie, les travaux se dirigent davantage vers « une sociologie de l'insertion professionnelle, de l'entrée dans la vie conjugale, de la décohabitation,

[47] Instituto IARD. Réseau de recherche sur les conditions et les politiques de la jeunesse.
[48] Échantillon d'environ 3000 jeunes. Ces enquêtes, produites à six reprises, sont centrées sur les conditions de vie des jeunes : parcours scolaire et professionnel, transition du foyer parental à un logement indépendant… Les enquêtes ne sont plus reconduites depuis 2004 par manque de financement. Source : Instituto IARD. Consulté le 1er septembre 2022, à l'adresse : https://www.istitutoiard.org/

bref vers une sociologie des modes d'entrée dans la vie adulte » (Blöss, 1997, p. 17). En Italie cette réorientation s'accompagne d'un intérêt marqué pour la transition du foyer parental à un logement autonome (Cavalli et Leccardi, 2013). Un nombre croissant d'études s'attèle à un exercice comparatif et révèle l'existence de différents modèles d'entrée dans la vie adulte en Europe (Van de Velde, 2008). En Italie, les travaux se concentrent sur l'analyse du maintien des jeunes au domicile parental et la comparaison entre les générations (Cavalli, 2000 ; Spanò, 2019). Olivier Galland décrit le passage d'un modèle d'identification au rôle d'adulte, à une logique d'expérimentation (1990, p. 544) : la socialisation des jeunes ne s'opère plus par une transition directe de l'enfance à l'âge adulte avec un mécanisme d'assimilation à des rôles sociaux et une transmission de statuts. Elle se produirait plutôt de manière progressive, déterminée plus individuellement et façonnée par des expériences diverses. Le sociologue défend donc l'idée d'une jeunesse qui se définit comme « une phase de préparation assez longue durant laquelle les individus rassemblent par étapes les atouts nécessaires au succès de cette entrée [dans l'âge adulte] » (2011, p. 144).

D'autres auteurs privilégient plutôt la thèse d'un effritement des statuts et des marqueurs traditionnels de l'entrée dans la vie adulte. Comme l'autonomie des jeunes ne correspond plus au moment de leur indépendance financière, François de Singly (2000) postule que le concept de statut n'est plus assez adapté aux phénomènes sociaux, et préfère celui d'identité, qui serait plus à même de délimiter la frontière entre jeunesse et âge adulte. Cette thèse est plus largement reprise au sein d'un troisième ensemble de travaux en sociologie de la jeunesse autour du processus de socialisation et de la construction de l'identité (Pierluca Birindelli, 2003). La jeunesse est désormais perçue comme « riche en transitions d'un statut vers un autre, en renouvellement des articulations entre le biographique et le social, en intrication des diverses sphères de la vie, en transformations personnelles, en encadrements sociaux également » (Becquet et Bidart, 2013, p. 52). La construction de la jeunesse est progressive, tout comme celle de l'expérience conjugale.

Une construction de l'expérience conjugale plus progressive

Le couple à l'essai

Les travaux en sociologie qui se sont saisis de la question de la construction de la relation de couple se sont d'abord centrés sur le mariage à partir du milieu du XXe siècle (Berger et Kellner, 1964 ; Ross et Mirowsky, 1984). Les études sur le processus de construction des couples, quel que soit leur statut, sont plus récentes, et plus encore celles qui concernent les jeunes. Peu développées en Italie, elles émergent plus fortement en France à partir des années 2000, sous l'impulsion de travaux en microsociologie de la famille (Kellerhals, Troutot et Lazega, 1993 ; Singly, 1999), et se fondent en très grande majorité sur des données qualitatives. L'entrée dans la vie intime est devenue plus floue puisque le mariage dans les jeunes générations n'a plus le rôle de marqueur du début de la vie de couple. La construction conjugale se caractérise moins par des étapes clairement définies, que par un processus ponctué par des relations affectives qui ne prennent pas toutes la forme de couple, et par le vécu de la séparation qui se généralise.

L'expérience conjugale est également devenue plus progressive en ce qui concerne l'entrée dans la sexualité (Giraud, 2019 ; Santelli, 2018). Avec la diminution du contrôle des adultes et des parents sur la vie intime de leurs enfants, les jeunes accèdent à une autonomie plus grande, comme le montre Michel Bozon à partir du début de l'adolescence (2012). La hausse du nombre d'union a contribué à s'intéresser de plus près aux nouveautés concernant la vie sexuelle et à mesurer ces changements par le développement d'enquêtes sur la sexualité. Les premiers rapports intimes ont lieu aujourd'hui plus tôt que pour les anciennes générations[49] et s'organisent différemment. Les jeunes expérimentent davantage de « premières fois » par étapes successives et le flirt prend une plus grande place dans les débuts de la vie amoureuse (Lagrange, 1999). Même si les hommes continuent de déclarer un nombre de partenaires sexuels supérieur à celui des femmes, cet écart s'est largement atténué par rapport aux générations précédentes en Italie (Barbagli, Garelli et Dalla Zuanna, 2010 ; Minello et al.,

[49] En Italie l'âge médian au premier rapport sexuel des hommes passe de 18,5 ans pour les générations nées dans les années 1940 à 17,4 ans pour les générations nées dans les années 1990. Pour les femmes il passe de 21 ans à 18,5 ans. Estimations issues de l'enquête ISI (2006) selon Marzio Barbagli et al. (2010) et l'enquête SELFY (2000-2017), d'après Alessandra Minello et al. (2020).

2020)[50], comme en France (Bajos et Bozon, 2008)[51]. En Italie cette évolution se double d'une homogénéisation des comportements entre les régions, et d'une convergence avec les jeunes européens en termes d'âge au premier rapport et de nombre de partenaires (Zuanna et Vignoli, 2021). Même si le mariage ne se présente plus comme le cadre exclusif et imposé des relations intimes, nous privilégions comme le sociologue Michel Bozon l'idée d'une « modernisation de la sexualité » (2018, p. 63), plutôt que de parler d'une véritable révolution sexuelle. La plus grande transformation réside davantage dans le sens attribué à la sexualité, qui n'est plus liée à un engagement légal. Les résultats des enquêtes en France et en Italie révèlent d'ailleurs une plus forte tolérance envers les rapports occasionnels, bien que la majorité des jeunes expérimente une sexualité dans le cadre d'une relation de couple durable (Zuanna et Vignoli, 2021). Si une véritable révolution sexuelle n'a pas vraiment eu lieu, les transformations de la vie intime sont bien tangibles.

Les unions parfois temporaires et informelles offrent aussi un terrain d'étude idéal sur la socialisation des adolescents (Rabaglietti et al., 2012) et des jeunes. La vie sexuelle, amoureuse et conjugale des générations les plus récentes est désormais marquée par l'usage d'internet (voir Encadré 2). Le sociologue Christophe Giraud s'intéresse à la vie intime des jeunes avant l'installation de couple durable, en montrant que cette période ne constitue ni un vide social en attendant s'engager en couple, ni un temps dénué de norme conjugale. Il développe la thèse de « l'amour réaliste » (2017), c'est-à-dire d'un nouveau rapport à l'amour chez les jeunes qui ont conscience du risque de rupture des unions et n'envisagent plus de fonder l'entièreté de leur vie personnelle sur l'existence d'« un partenaire pour la vie ». Les jeunes continuent ainsi d'avoir des projets conjugaux et familiaux, qu'ils ne rattachent cependant plus nécessairement à un seul partenaire en particulier.

[50] En France, l'âge médian au premier rapport sexuel des hommes passe de 18,8 ans pour les générations nées dans les années 1940 à 17,2 ans pour les générations des années 1990. Pour les femmes il passe de 20,6 ans à 17,6 ans. Estimations issues des enquêtes ACSF (1992) et CSF (2006), d'après Michel Bozon (2008).

[51] La moitié des hommes de 18-34 ans avaient connu 4,6 partenaires sexuels en 1992 et 4,1 en 2006, de 1,6 à 2 partenaires sexuels pour les femmes. Estimations issues des enquêtes ACSF (1992) et CSF (2006), d'après Henri Leridon (2008).

Encadré 2

L'ENGAGEMENT A L'HEURE DU NUMERIQUE ET DES EXPERIENCES EPHEMERES

L'entrée dans la sexualité et les débuts des jeunes dans leur vie conjugale sont aujourd'hui marqués par la pratique d'Internet. Les applications et sites de rencontre sont devenus « un territoire constitutif de la géographie sexuelle de la jeunesse » (Bergström, 2012, p. 119). Selon les résultats de l'enquête EPIC (France-2013), un tiers des 26-30 ans s'y sont déjà inscrits, et entre 28 et 40 % pour les 18-25 ans (d'après les estimations de Bergström, 2016). Ils représentent d'abord une nouvelle manière de rencontrer un partenaire pour former un couple. Ils facilitent particulièrement la pratique des rapports sexuels occasionnels, le *casual sex,* aussi appelé CSRE (*Casual sexual relationships and experiences)* dans les travaux de sexologie et de psychologie sociale (Claxton et van Dulmen, 2013). Pour Jean-Claude Kaufmann (2011), cette nouvelle approche de la sexualité comme « loisir » entraîne une plus grande difficulté pour s'engager dans la vie conjugale, puisque les jeunes sont libres de ne pas subir les contraintes liées au couple (partager un logement, gestion de l'argent, mobilité géographique …). Dans *La fin de l'amour. Enquête sur un désarroi contemporain* (2020) la sociologue Éva Illouz travaille sur le *casual sex* sous le prisme du non-engagement*,* dont elle fait un symbole du système capitaliste. L'essor d'Internet est à la base de l'ensemble des « technologies du choix » (2012) qui s'introduisent dans les rapports intimes et amoureux. L'accès facilité à des relations sexuelles occasionnelles et la plus grande liberté de choix de partenaires rendent d'après l'autrice les individus comparables à des marchandises. Ces technologies modifient les rapports sociaux en logique consumériste, provoquant ainsi une plus forte incertitude des liens affectifs (p. 19). La thèse d'Éva Illouz et celle de Jean-Claude Kaufmann se fondent sur des transformations incontestables de la vie intime, en montrant notamment que les rapports sexuels ne constituent plus les premiers gages dans l'engagement conjugal. Notre travail se distingue de ces interprétations, puisqu'il veut tester l'hypothèse d'un désir d'engagement qui subsiste chez les jeunes. Dans la lignée des sociologues Christophe Giraud (2019) et Marie Bergström (2019), les rencontres numériques et l'accès plus rapide à du *casual sex* ne constituent pas selon nous des marqueurs du refus de l'engagement conjugal ou de la fin du couple. Par ailleurs toutes les relations non conjugales sont décrites dans ces travaux de manière péjorative. Éva Illouz (2019) parle par exemple de « relation négative » pour qualifier les partenaires de sexe occasionnel. Dans ce travail, nous ne considérons pas les relations avec engagement comme plus acceptables ou

plus marquantes que les autres dans les trajectoires. De la même manière, certaines relations non conjugales peuvent présenter des formes d'engagements relationnels qui seraient pertinentes à analyser, particulièrement dans un contexte d'accès facilité à des applications et des sites de rencontre. Cependant pour des raisons de disponibilité de données, nous nous centrerons dans cette thèse uniquement sur les engagements conjugaux suivants : cohabiter, avoir un enfant, se marier (voir Chapitre 2.1 en page 111).

Une expérimentation qui génère une pluralité d'approches par la recherche

L'expérimentation progressive concerne également les unions plus formelles, c'est-à-dire qui se déclarent publiquement comme « couple » ou qui partagent un logement en commun. Pour Michel Bozon (1991), la première relation sexuelle est pour la grande majorité la première étape « d'une suite d'engagements informels » (p. 87) qui peut mener à la constitution d'une union cohabitante. Le couple est traité pour certains auteurs à partir d'une approche séquentielle (ou de « carrière conjugale »), dans laquelle la vie conjugale s'organise sous la forme d'étapes. Jean-Claude Kauffman par exemple évoque la thèse d'un « cycle conjugal »[52] (2017), où chaque stade est associé à une intégration conjugale plus grande et à des degrés d'engagements divers, bien que les temporalités puissent être variables d'une union à l'autre. Cette position théorique présente l'avantage de pouvoir situer les couples d'après une même échelle pour l'exercice de la comparaison. Elle permet d'associer des analyses principalement menées de manière qualitative avec une approche plus globalisante des trajectoires. A sa suite, le sociologue Denis Hippert creuse l'idée d'une « carrière relationnelle » (2016), en cherchant à comprendre comment le couple se transforme au cours de son « histoire naturelle »[53].

Cette théorisation sous forme d'étape ne nous semble pas adéquate pour notre travail puisqu'elle met au second plan plusieurs facteurs sociaux majeurs qui pourraient jouer dans l'engagement conjugal. Les différences de conditions de vie y sont très fortement gommées, au profit d'une perception homogénéisante du processus de construction conjugale.

Plus généralement, la grande majorité des travaux autour de la construction conjugale abordent la socialisation par le couple en se focalisant sur une des multiples dimensions : la

[52] Dans sa théorie du cycle de vie conjugal, Jean-Claude Kaufman (2017) détaille notamment trois phases par lesquelles passent les couples : « le temps des découvertes », « le temps de l'ambiguïté », « le temps du confort ».
[53] Denis Hippert (2019) détaille dans sa thèse quatre séquences que les couples traversent : « l'amour naissant », « l'établissement conjugal », « la rupture » et « la séparation ».

situation résidentielle (Charrier et Déroff, 2006 sur les couples qui décohabitent partiellement), le partage des tâches domestiques (Kaufmann, 1992 sur les relations conjugale à travers la gestion du linge), les habitudes et la consommation (Fouquet, 2018 sur les pratiques alimentaires), la gestion de l'argent (Henchoz, 2008)… Cette segmentation par objet permet d'obtenir une analyse fine des phénomènes sociaux qui s'immiscent jusque dans l'intimité. Elle limite cependant l'obtention d'une vue d'ensemble de la position des jeunes vis-à-vis de l'engagement conjugal. Notre thèse se distingue de ces travaux, en proposant une approche globale qui tient compte de la multidimensionnalité de l'engagement conjugal (étude simultanée de la fécondité, de la situation résidentielle et matrimoniale). Nous avons fait le choix d'utiliser de grandes enquêtes représentatives de la population nationale, ainsi que des méthodes de traitement de données (Chapitre 2.2 en page 135), afin de pouvoir apprécier les différences entre milieux sociaux. En cela, notre travail s'inscrit davantage dans le sillage des travaux de Jean Kellerhals. Il rappelle que si la constitution d'une famille s'impose à tous avec force, les moyens de réalisation sont en revanche différents et les ressources inégalement distribuées (1974).

La construction de l'expérience conjugale des jeunes est donc plus progressive que par le passé, en France comme en Italie. L'ensemble des étapes du cycle conjugal est concerné par un engagement qui s'opère désormais « à petits pas ». Cette transformation ne constitue cependant pas la preuve d'un refus de l'engagement de la part des jeunes, ce que notre thèse cherchera à démontrer.

Des jeunes touchés par une pathologie de l'engagement ?

« Profiter de sa jeunesse » avant l'âge adulte

Avec la construction plus progressive des unions, les engagements conjugaux sont pris plus tardivement. Olivier Galland rappelle que dans les années 1960 les jeunes qui souhaitaient repousser leur mariage ou leur mise en ménage étaient contraints de rester au domicile parental (1990, p. 549). Désormais ce report n'exclut plus le choix d'un logement indépendant de celui de la famille d'origine et/ou de celui du partenaire. Cette possibilité a eu pour effet de renforcer l'idée véhiculée dans les discours collectifs de « profiter de sa jeunesse », expression qui renferme un double principe. Elle s'impose d'abord comme une injonction : les jeunes doivent

accumuler des expériences « avant de se caser » (Santelli, 2019) et jouir de la liberté qui est associée à cette période. L'action de profiter doit cependant être limitée dans le temps. La jeunesse est donc encadrée par des normes sociales d'âges qui encouragent à s'engager en couple pour entrer dans la vie adulte. Les jeunes sont perçus comme n'ayant que peu de contraintes jusqu'à l'arrivée des premiers engagements, qui entravent cette la liberté. Gérard Mauger (1995) rappelle toutefois que, si l'idée de profiter de sa jeunesse est communément partagée dans beaucoup de milieux sociaux, elle est cependant vécue différemment selon les conditions socio-économiques. L'accès difficile à un emploi stable ou un logement (Schröder, 2006) agit comme une contrainte qui oblige à reporter les engagements conjugaux, sans pour autant « profiter ». Malgré une mise en avant de la jeunesse dans les analyses pour comprendre les changements sociaux, on note que cette période reste bien souvent associée à l'incertitude, la volatilité et l'indécision. Le sociologue Christophe Giraud dénonce d'ailleurs une « pathologie de l'engagement » (2020) qui est très rapidement véhiculée dans les premiers travaux sur ce groupe social. Les jeunes sont alors rendus responsables du report des engagements conjugaux.

Cette association est particulièrement prégnante dans les pays du sud de l'Europe, où les liens familiaux sont décrits comme « forts » et les jeunes s'installent plus fréquemment à proximité du domicile de leurs parents (Reher, 1998)[54]. En Italie, les sociologues utilisent un concept spécifique à la situation du pays pour distinguer le phénomène des autres États: la « famiglia lunga », littéralement « la famille prolongée » (titre de l'ouvrage de Scabini et Donati, 1989). La famille prolongée désigne le maintien des liens sociaux entre parents et enfants. Elle se manifeste autant par un départ tardif du foyer d'origine que par une dépendance financière des jeunes vis-à-vis de leur famille. En 2017, 67 % des jeunes[55] Italiens habitent chez leurs parents, contre 22 % de Français. En 2019, l'âge moyen au départ est respectivement estimé à 30,1 ans et 23,6 ans[56]. D'après Massimo Livi Bacca et Silvana Salvini, la spécificité de l'Italie réside surtout dans un « syndrome du report »[57] (2000), c'est-à-dire que les jeunes repoussent les responsabilités de l'âge adulte. Par ailleurs, le fait que les enfants continuent

[54] La thèse de David Reher (1998) s'appuie sur l'idée d'une distinction de liens familiaux en Europe, enregistrée depuis le Moyen Âge. Il qualifie les liens familiaux de « faibles » dans les pays du nord et de l'ouest, et de « forts » dans les pays méditerranéens. Dans le premier groupe, les liens familiaux s'affaiblissent dès que l'enfant entre dans l'adolescence, les jeunes quittent le foyer parental tôt et deviennent financièrement autonomes. Dans le second groupe en revanche, les relations entre générations sont maintenues tout au long de la vie, les jeunes s'installent à proximité de leurs parents et plusieurs générations peuvent cohabiter au sein d'un foyer.
[55] Individus âgés de 25 à 29 ans. Moyenne européenne : 44 %. Source : Eurostat (année)
[56] Âge moyen au départ de 26 ans pour l'Union européenne. Source : Eurostat (2019)
[57] *« sindrome del ritardo »*

d'habiter dans le foyer parental ne les incite pas à s'occuper des tâches domestiques communes, qui restent à la charge des parents. Les garçons sont plus particulièrement concernés par cette répartition inégale. La différence de socialisation entre les genres n'encourage pas les jeunes femmes à emménager en couple, anticipant un partage déséquilibré des tâches dans leur nouveau foyer familial. Comme l'analyse Patrick Ténudji (2005, p. 254), le recours à l'image d'un pays malade est fréquemment utilisé pour aborder les inquiétudes relatives à la jeunesse dans les productions scientifiques et médiatiques, en Italie comme à l'étranger. Le départ tardif du foyer parental est devenu une norme sociale qui s'est même installée durablement dans le langage avec l'usage du terme péjoratif de *« bamboccioni »*, littéralement « grands bébés ». Il s'est également imposé comme sujet politique, bien qu'il ne fasse l'objet d'aucune mesure sociale claire. En 2007, le ministre italien de l'Économie Tommaso Padoa-Schioppa déclare[58] « Mettons les *bamboccioni* à la porte ! » puis « Encourageons les jeunes qui restent chez leurs parents, ne se marient pas et ne deviennent pas indépendants à quitter la maison ». Henri Mendras (2002) évoque également ce phénomène dans un article « L'Italie malade de sa famille »[59]. Il y décrit les jeunes italiens habitant au domicile parental dans un état d'attente, incapables de faire des projets autonomes. Les jeunes hommes sont particulièrement dépeints comme profitant des avantages d'une vie au foyer d'origine gérée par « la mama », figure maternelle forte de la famille italienne.

Dépasser une vision négative de la jeunesse

Pour dépasser cette vision négative de la jeunesse dans le domaine du couple et de la famille, nous pouvons chercher d'autres utilisations du concept d'engagement dans les travaux appliqué aux jeunes, notamment en sociologie des mobilisations et du politique. Les premières analyses de la jeunesse italienne dans les années 1950 portaient sur l'apathie politique et sociale des jeunes, puis sur l'engagement dans les mouvements de jeunesse au cours des années 1960-1970 (Cavalli et Leccardi, 2013). En France les travaux ont progressivement évolué d'une sociologie de l'engagement dans les organisations syndicales, à l'engagement associatif à partir des années 1980, puis vers l'engagement dans les carrières militantes à partir du début des années 1990 (Sawicki et Siméant, 2009). La place de la jeunesse y est centrale. Une partie des

[58] *« Mandiamo i* bamboccioni *fuori di casa »*, voir MERLO F., 2007, « BAMBOCCIONI Il futuro della generazione assistita », *La Repubblica*, 9 octobre 2007.
[59] Mendras, H. (2002). « L'Italie malade de sa famille ». *Le Monde*. Consulté le 3 octobre 2020, à l'adresse : https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/02/18/l-italie-malade-de-sa-famille-par-henri-mendras_263206_1819218.html

travaux cherche à montrer la plus faible mobilisation des jeunes pour les grands engagements civiques et militants dans le temps (Ion, 1997). Les études les plus récentes révèlent plutôt que l'engagement des jeunes subsiste toujours, mais s'est transformé. Elles soulignent la nécessité de sortir d'une vision apathique des jeunes qui refusent toutes formes d'engagement (Becquet et Stuppia, 2021 ; Lardeux et Tiberj, 2021). Notre travail propose ce même déplacement de regard sur la jeunesse, appliqué cette fois au domaine du couple.

Le détour par la sociologie des mobilisations a également permis de dégager un autre trait constitutif de notre démarche de recherche. À l'instar de la thèse de Denis Hippert (2016) sur les carrières conjugales, le concept d'engagement invite à explorer les dynamiques sociales sur le temps long comme dans l'étude des carrières militantes. Si notre démarche de recherche initiale proposait une analyse purement centrée sur les projets conjugaux, nous avons finalement fait le choix de donner une plus grande place aux trajectoires biographiques afin d'obtenir un recul temporel suffisant dans l'étude de l'évolution des intentions d'engagement conjugal. De plus, les travaux en sociologie des mobilisations ont renforcé notre intention de mettre en avant la diversité des profils existants parmi les jeunes (Bellaoui, 2005 sur le bénévolat des jeunes ; Bozonnet, 2005 sur l'engagement des jeunes dans l'écologie). Cette diversité sera notamment mise en avant à travers la réalisation d'une typologie des manières de s'engager dans la vie de couple (voir Chapitre 4.1 en page 282).

L'expérimentation de la conjugalité au cours de la jeunesse est plus progressive pour les générations récentes. La plus grande liberté individuelle de choisir le moment pour cohabiter, se marier ou avoir un enfant, a conduit à transformer la période de la jeunesse avec un allongement du temps sans engagement. L'injonction à « profiter de sa jeunesse » et de la vie à deux sans enfants rappelle que cette liberté n'est pas totale. Les jeunes sont soumis à des normes sociales qui s'imposent dans les décisions qu'ils prennent vis-à-vis de l'engagement. En revanche la construction conjugale s'opère-t-elle aujourd'hui avec une plus grande distance par rapport aux institutions sociales, comme l'État, l'Église et la famille, qui encadraient fortement les choix conjugaux des générations précédentes ?

1.1.3 CHOISIR DE S'ENGAGER : ENTRE LIBERTE ET ENCADREMENT INSTITUTIONNEL

Les changements constatés au cours de la jeunesse à travers plusieurs générations s'inscrivent dans des bouleversements sociaux plus larges qui touchent l'ensemble de la population. La perte de la place du mariage comme référence centrale des trajectoires de conjugalité soulève des questions sur le rapport que les couples entretiennent avec les normes institutionnelles, qui orientaient autrefois les histoires biographiques. La vie conjugale au XXIe siècle peut être analysée sous le prisme d'un « double mouvement », comme le résume Gérard Neyrand (2020, p. 23). Malgré une plus grande liberté vis-à-vis des institutions (l'État, l'Église et la famille), les couples revendiquent aujourd'hui un plus fort encadrement de la vie privée par l'État. Ce chapitre discute de ce double mouvement à travers les éléments historiques et juridiques qui fondent le lien entre la vie conjugale et les institutions[60]. Il renouvèle l'intérêt pour l'étude de l'engagement conjugal, et permet de mieux situer notre démarche de recherche au sein de ce double mouvement.

La montée des sentiments et la désinstitutionnalisation de la conjugalité

L'interprétation des changements démographiques et sociaux de la fin du XXe siècle ne fait pas l'objet d'un véritable consensus en sociologie de la famille. Nous montrerons ici qu'une partie des travaux s'est emparée des indicateurs sociodémographiques clés, comme la baisse du nombre de mariages, pour conclure un peu rapidement à l'idée que les couples cherchent à s'affranchir de toutes les contraintes imposées par les institutions comme l'État, l'Église et la famille. Ces études se réfèrent ainsi à la thèse d'une « désinstitutionnalisation », appliquée au champ des liens affectifs. Popularisé par le démographe et sociologue Louis Roussel (1989), le terme est rapidement utilisé pour analyser toutes les nouvelles pratiques sociales dans le domaine de la famille. Son recours presque systématique a rendu flous les contours de ce concept, jusqu'à entretenir une ambiguïté sur l'interprétation des phénomènes sociaux et

[60] Nous parlerons ici indifféremment de la France et de l'Italie lorsque les situations constatées sont proches, et prendrons soin de mentionner leurs différences quand elles sont significatives.

démographiques. Peu de travaux en revanche reviennent sur les éléments saillants de ce concept pour tenter de mieux le définir.

Les liens étroits entre le mariage et l'amour sont une construction récente. Dans Le Sexe et l'Occident (1981), l'historien Jean-Louis Flandrin montre comment l'Église a fait du mariage le seul cadre des relations sexuelles et de la procréation. Point de départ de la formation d'une famille, il n'avait pas vocation à être fondé sur des sentiments amoureux, mais il répondait aux règles de reproduction et de maintien des capitaux. Martine Segalen (2004, p. 84) rappelle que ce modèle de mariage était surtout répandu parmi les populations les plus favorisées, où les enjeux de transmission de capitaux étaient importants. Dans les milieux populaires, l'historien Edward Shorter (1975) note que la possibilité de choisir son conjoint était nettement plus grande. Le modèle du couple fondé sur l'amour s'est progressivement diffusé et imposé à tous les milieux sociaux à partir du XVIIIe siècle. Les sentiments amoureux deviennent le principal moteur des choix conjugaux dans les discours. Le mouvement d'émergence des sentiments concerne plus largement l'ensemble des liens familiaux. D'après l'historien Philippe Ariès (1960), la baisse de la fécondité constatée en Europe résulte d'une transformation des mentalités. La montée du « sentiment de l'enfance » a placé l'enfant au centre des investissements économiques du couple, mais aussi des liens affectifs et des aspirations de la famille. Ce changement de représentations sociales s'accompagne d'un désir croissant des couples de maîtriser leur fécondité. Il résulte d'une profonde dissociation entre la sexualité et la reproduction, que l'Église avait érigée en principe moral. À partir du XVIIIe siècle, les couples français ont recours à des méthodes de limitation des naissances[61] (Léridon, 1987). Le modèle décrit par Philippe Ariès de « l'enfant-roi avec parents » (Van De Kaa, 1987, p. 11) s'inverse dans les années 1960, pour laisser place au modèle du « couple-roi avec enfant ». Devenir parent ne constitue plus qu'un des choix possibles du couple, qui peut concourir à son épanouissement. Une seconde révolution sociale vient parallèlement soutenir ce changement. Elle marque cette fois l'entrée dans une société « parfaitement contraceptive » (Bumpass et Westoff, 1970, p. 1177), avec un recours aux méthodes de contraception moderne. Les avancées technologiques, notamment « la petite révolution apportée par la pilule et le stérilet » (Léridon, 1987, p. 360) permettent une meilleure maîtrise des femmes de leur fécondité. Elle se caractérise par deux éléments : la possibilité de choisir le nombre d'enfants désirés, ainsi

[61] Le retrait et l'abstinence constituent deux des principales méthodes de limitation traditionnelle des naissances utilisées.

que le moment de leur conception. La théorie de Philippe Ariès trouve encore un écho dans la sociologie du couple contemporaine, particulièrement dans les travaux centrés sur l'individu. François De Singly (2000) montre par exemple comment les liens conjugaux autrefois régis par des logiques économiques, symboliques et culturelles, sont avant tout aujourd'hui relationnels. La dimension élective caractérise particulièrement bien ces liens, c'est-à-dire que le désir constitue le moteur des choix conjugaux.

La baisse de la fréquence des mariages s'expliquerait alors par la possibilité d'adopter des formes d'union moins contraignantes, comme l'union libre. Le terme « union libre » désigne des individus qui se déclarent en couple sans être mariés ou pacsés. « Concubinage » et « couple cohabitant » qualifient une configuration dans laquelle deux individus habitent dans le même logement, et celui d'« union non cohabitante » si ce n'est pas le cas. Les concubins peuvent déclarer leur situation de fait en France comme en Italie, mais cela n'entraîne pas de changement d'état civil. Conformément à l'usage des travaux en sociologie et démographie de la famille, cette thèse utilise principalement le terme de « cohabitation » pour désigner une situation conjugale de fait, dans laquelle deux individus partagent le même logement. Comme la cohabitation hors mariage échappe aux enregistrements de l'État, les démographes repèrent son augmentation par le biais de la hausse des naissances hors mariage. Une série d'enquêtes a permis par la suite de mieux cerner le phénomène (Villeneuve-Gokalp, 1990, p. 266). Elle est d'abord perçue comme un « mariage à l'essai », avant d'être considérée comme une véritable forme d'union indépendante du mariage (Sarma, 1985, p. 48). La cohabitation se diffuse beaucoup plus lentement en Europe du Sud, avec une hausse significative à la fin des années 1990. Elle concerne en Italie près de 200.000 couples à la fin des années 1980, plus de 500.000 au début des années 2000 et plus d'un million aujourd'hui[62]. En 2017, 2 Français sur 10 vivent dans le même logement sans être mariés ou pacsés[63]. Ils sont deux fois moins nombreux en Italie[64].

La diffusion de la cohabitation a incontestablement participé au dernier changement central de la vie conjugale : la forte progression des naissances hors mariage (Kiernan, 2001, p. 14). Elle témoigne d'une profonde dissociation entre la nuptialité et la fécondité. Le lien se défait très progressivement au cours de la seconde moitié du XXe siècle (Desplanques et de Saboulin, 1986) et suit un schéma proche en Europe. Les conceptions hors mariage s'élèvent

[62] Source : ISTAT, rapport sur le mariage : 1997, 2003, 2017
[63] Recensement de la population 2018, INSEE.
[64] À partir de l'enquête Multiscopo - Family and Social Survey, l'ISTAT estime à 9 % la part des couples cohabitants en 2017.

d'abord, mais les noces sont très souvent célébrées avant l'arrivée de l'enfant. Les accouchements d'enfants issus de couples non mariés progressent ensuite, même s'ils sont rapidement accompagnés d'une officialisation après coup. Dans les milieux favorisés et instruits, les naissances ne sont finalement plus toujours précédées ou suivies par la célébration de l'union de parents. Le report de l'âge moyen au premier mariage a également contribué à augmenter la probabilité d'une conception par des couples non mariés (Seltzer, 2000, p. 1258).

La tentation est alors grande d'associer la « désinstitutionnalisation » du couple à un véritable désintérêt pour les institutions. Les frontières floues du concept même d'institution (Tournay, 2011, p. 9) ont mené à des interprétations différentes de la thèse d'une désinstitutionnalisation de la famille. L'idée d'un désintérêt est fortement alimentée par le paradigme de la sécularisation, un processus de perte des fonctions et de l'influence sociale du domaine religieux sur la sphère publique. D'après la théorie de la sécularisation[65], plus la modernisation et l'industrialisation des sociétés progressent, moins les individus s'astreignent aux normes et valeurs imposées par l'Église. Cette thèse qui dominait à la fin du XIXe siècle est désormais contestée en sciences sociales[66]. Bien que le « mythe sociologique de la sécularisation »[67] (Glasner, 1977, p. 10) ne soit plus utilisé tel quel, l'idée d'une sécularisation est aujourd'hui toujours fréquemment mobilisée pour démontrer que la baisse de la pratique religieuse a dégradé durablement le lien que les individus entretiennent avec les institutions (Lesthaeghe, 2010).

Le désintérêt pour les institutions s'exprime également à travers la remise en cause du caractère institutionnel du mariage, dont la hausse du divorce et de la cohabitation hors mariage seraient les témoins. Certains travaux utilisent même la notion de « désinstitutionnalisation du mariage » (Neyrand, 2010, p. 10), pour parler d'un rejet du mariage en tant qu'institution. Or nous avons précédemment montré que le plus grand changement que le mariage ait connu en plusieurs siècles concerne ses fondements propres ; il est présenté aujourd'hui comme étant fondé sur les sentiments amoureux. Cette évolution majeure n'implique pas de véritable remise en question du caractère instituant du mariage. La sociologue Irène Théry privilégie pour cette raison le terme de « démariage ». Le « démariage » met fin au mariage comme « référence commune par laquelle la société fonde un couple, une famille, des liens de parenté » (Théry,

[65] Pour une description complète des théories de la sécularisation et de leurs réceptions, voir par exemple Olivier Tschannen (1992).
[66] Les principaux éléments remis en cause sont le caractère linéaire de la modernisation des sociétés, des résultats centrés sur le contexte européen et des biais idéologiques (voir par exemple Davie, 2002).
[67] *« sociological myth of secularisation »*

1993, p. 14). Il ne constitue plus le seul cadre dans lequel la filiation a lieu et ne se présente plus comme un acte nécessaire. Rien ne permet d'affirmer qu'il perd toute capacité à instituer, c'est-à-dire à établir et légitimer un couple de manière durable.

Notre positionnement de recherche ne conteste pas la thèse de la désinstitutionnalisation de la famille, mais y apporte plutôt des nuances. Le concept ne doit désigner ni la fin des institutions ni leur rejet total, qui serait la conséquence de la sécularisation des sociétés. Il doit d'abord être entendu comme un processus d'éloignement des instances extérieures par rapport à la sphère privée des couples. Cette mise à distance concerne l'Église et l'État, du fait de leur emprise sur l'organisation des trajectoires biographiques et conjugales. Elle se traduit par un changement de contrôle social des choix individuels en matière de conjugalité. Le couple devient une entité sociale de plus en plus autonome, y compris de l'entourage familial. Si elle n'implique pas un rejet des institutions, il est alors possible d'envisager que les individus continuent de souhaiter inscrire certaines pratiques dans un rapport institutionnel, par exemple en se mariant. Ce faisant, la question d'un « goût de l'engagement » conjugal se pose, d'autant plus dans un contexte où les individus revendiquent un encadrement juridique et social plus adapté aux nouvelles manières de vivre en couple et de faire famille.

Encadrer le couple incertain

Les trajectoires et les manières de s'engager dans la vie conjugale sont indissociables du système juridique duquel les unions dépendent. Les États peuvent modifier les droits des couples, comme rendre plus aisées les procédures de rupture de contrat entre individus ou l'existence légale d'autres formes d'union, comme le partenariat civil. La reconnaissance d'une pluralité d'unions permet aux jeunes d'avoir un choix plus vaste de configuration pour s'engager ou non dans la vie conjugale. Les droits français et italiens ne régulent pas la famille en tant que formation sociale. Par exemple ils ne définissent pas précisément de quoi se compose une famille, mais ils statuent sur les relations qui unissent ses membres (Dekeuwer-Défossez, 2011, p. 46). Les lois des deux pays se sont historiquement prononcées sur les liens qui fondaient auparavant la famille, à savoir le mariage et la filiation. L'évolution de la vie conjugale depuis les années 1960 s'est accompagnée d'un mouvement croissant de contractualisation[68], c'est-à-dire d'un recours accru aux accords entre individus pour réguler les

[68] Voir par exemple le travail de la juriste Claire Neirinck (2008).

relations de couple. Le processus débute avec un changement relatif au mariage : d'un sacrement au XIIe siècle, il prend pour la première fois la forme d'un contrat légal au XVIIIe siècle (Segalen, 2004, p. 82).

La contractualisation des relations privées réinterroge la place des institutions et des pouvoirs publics dans la vie conjugale. À ce titre la décennie 1970 marque un tournant en Europe dans l'histoire du droit de la famille. La sociologue Évelyne Sullerot parle de cette période comme d'une « grande cassure » (1997, p. 96). Une série de lois accompagne les changements conjugaux et familiaux, comme l'autorité parentale qui devient partagée par les deux partenaires en 1970 pour la France et en 1975 en Italie. La désinstitutionnalisation entendue comme mise à distance entre les individus et les institutions aurait pu mener à un détachement complet de l'État sur la vie privée. L'évolution des lois sociales montre pourtant des revendications croissantes pour un encadrement plus fort de la vie conjugale et familiale. Ce mouvement est désigné sous le terme de « judiciarisation de la sphère privée ». Ces revendications vont dans le sens d'une plus forte reconnaissance de la diversité des situations de couple et d'une plus grande égalité entre les formes de vie familiale. Pour Irène Théry (1993), une des évolutions les plus significatives concerne l'égalité du statut matrimonial en matière de filiation. Sur le plan juridique, les enfants dits légitimes (conçus dans le mariage) et les enfants naturels (conçus en dehors du mariage) deviennent égaux en France par la loi du 3 janvier 1972 et en Italie par la loi du 19 mai 1975. Les ruptures d'union sont aussi concernées par le processus de contractualisation. L'introduction du divorce par consentement mutuel en 1975 pour la France et en 1970 pour l'Italie marque un tournant décisif dans l'histoire du couple. Il instaure une plus grande liberté contractuelle au regard de l'engagement du mariage. Cette liberté est encore renforcée par la nouvelle possibilité de divorcer sans intervention de la justice. Pour répondre à la longueur des procédures judiciaires, les divorces par consentement mutuel sans juge sont introduits en Italie en 2014 et en France en 2016. Ils représentent aujourd'hui environ un tiers des divorces en Italie et plus de la moitié en France.

Les revendications pour la création d'une union civile légalement reconnue dans les pays européens témoignent également de ce mouvement. À partir de la fin des années 1990, l'Union européenne émet plusieurs résolutions ayant pour objectif d'assurer un plus grand encadrement juridique des couples homosexuels[69]. Le partenariat civil ouvre du même coup

[69] Notamment la résolution de 1994 adoptée par le Parlement européen : Roth, Claudia (1994) *Report on the Committee on Civil Liberties and Internal Affairs on equal rights for homosexuals and lesbians in the EC.* Session Documents 1994, Document A3-0028/94, 26 January 1994. [EU European Parliament Document].

une alternative au mariage. Il se présente comme un contrat juridique et social qui reconnaît l'union civile de deux individus. Il implique un changement de statut au niveau de l'état civil et un passage devant une instance accréditée par l'État. Il ouvre des droits et des devoirs proches de ceux du mariage. Sa dissolution en revanche est beaucoup plus rapide et plus simple que pour un divorce[70]. Le partenariat civil en Italie date de 2016 et prend le nom d'« union civile », mais n'est que pour les couples de même sexe. Elle n'inclut pas de devoir de fidélité entre conjoints, ni la possibilité d'adopter les enfants de son partenaire. L'année qui suit la loi de 2016, 4 376 unions ont été enregistrées. Elles sont au nombre de 2 297 en 2019. En France, le Pacte civil de Solidarité (PACS) est promulgué en novembre 1999. Il est ouvert à tous les couples, quelle que soit leur orientation sexuelle. D'abord pensé pour la reconnaissance des unions homosexuelles, le PACS est en très grande majorité sollicité par les couples de sexe différent[71]. Sa plus forte croissance est attribuée aux dix premières années qui suivent sa création. Le nombre de PACS continue d'augmenter lentement depuis 2011, jusqu'à atteindre 209 000 enregistrements en 2017, contre 228 000 mariages.

Malgré la proximité entre le nombre de PACS et le nombre de mariages, l'idée d'une concurrence entre les deux formes d'unions apparaît toujours caduque. Le poids des pacsés dans la population totale est dérisoire au regard de celui que représentent les mariés. Alors que moins de 5 Français en couple sur 100 étaient pacsés en 2018, 46 sont mariés[72]. Au-delà d'un effet de génération, le faible poids du PACS s'explique aussi par la durée moyenne des contrats, beaucoup plus courte comparée au mariage[73]. Par ailleurs, une grande partie des PACS est dissoute en raison d'un mariage[74]. En France comme en Italie, l'instauration d'un partenariat civil a fait l'objet de nombreuses contestations (Commaille et Martin, 2001, p. 61), puisqu'il est initialement perçu comme un contrat qui menacerait le mariage en tant qu'institution. Le PACS est modifié en France à plusieurs reprises, notamment le 23 juin 2006 pour renforcer certaines obligations juridiques et permettre aux couples pacsés de disposer des mêmes avantages fiscaux que les couples mariés. Pour la juriste Françoise Dekeuwer-Défossez (2011,

[70] En 2020, la procédure de rupture d'un partenariat civil dure environ 3 mois en Italie et 1 mois en France.
[71] Ils représentent en 2016 près de 96 % des PACS enregistrés. Source : INSEE (2018) à partir des fichiers détails du PACS. Calculs de l'autrice, à partir des données Insee, SDSE, fichiers détails (Pacs).
[72] Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2016.
[73] La durée moyenne d'un pacs dissous d'un commun accord était de 50,6 mois en 2016, contre une quinzaine d'années pour le mariage. Source : ministère de la Justice - SG - SEM - SSER - exploitation statistique du Répertoire Général Civil et fichier des notaires.
[74] En 2016, 84 665 PACS sont rompus et 191 558 sont signés. Sur ces dissolutions, 48 % l'ont été en raison d'un mariage. Source : ministère de la Justice (2018), exploitation statistique du Répertoire Général Civil et du fichier des notaires.

p. 47), ces réformes ont clairement « "matrimonialisé", c'est-à-dire institutionnalisé » le PACS. L'article 212 du Code civil introduit par exemple une obligation de « respect mutuel des époux », tout comme dans le contrat de mariage. De la même manière en Italie, les unions civiles doivent se tenir en présence de deux témoins, et les partenaires peuvent choisir d'emprunter comme nom d'usage le nom de famille de leur conjoint ou de combiner les deux, au même titre que les mariages. Les réflexions autour de l'instauration du partenariat civil ont parallèlement motivé un encadrement plus grand des unions libres cohabitantes. Elles sont d'ailleurs reconnues officiellement dans les deux pays la même année que les lois sur les partenariats civils. En Italie, l'enregistrement des couples de plus de 18 ans auprès des registres familiaux tenus par les municipalités ouvre des droits sociaux[75], puisque la déclaration d'une union cohabitante crée désormais légalement une unité familiale.

L'instauration progressive du mariage homosexuel dans les pays européens illustre parfaitement le double mouvement de la vie conjugale. Le choix du conjoint est réalisé librement par les individus, mais les couples homosexuels revendiquent une égalité de droit par rapport aux couples hétérosexuels du point de vue du mariage et de la famille. En France, la loi du 17 mai 2013 dite du « Mariage pour tous » a soulevé des débats très vifs dans la sphère publique. Les partisans du mariage homosexuel ainsi que ses détracteurs ont permis de réinterroger les principes et la définition même du mariage. En Italie, les unions civiles introduites en 2016 s'approchent fortement du contrat de mariage, mais n'en sont pas pour autant. Ouvertes seulement aux couples homosexuels, elles permettent de répondre aux revendications sociales tout en conservant les fondements historiques de l'institution matrimoniale. De la même manière, les requêtes liées à l'accès à la parenté pour tous les couples par le biais de la Procréation Médicalement Assistée (PMA) et de la Gestion pour Autrui (GPA) témoignent du souhait de mieux encadrer légalement la famille. La France autorise la PMA aux célibataires et aux femmes lesbiennes depuis 2021.

L'usage croissant du contrat dans la vie intime implique l'intervention d'une instance extérieure pour arbitrer les droits et devoirs de chacun. Comme le rappelle Jacques Commailles (2006, p. 99), le contrat agit autant comme « l'instrument revendiqué par des individus autonomes pour gérer le système d'interactions sociales dont ils tentent d'avoir la maîtrise », que comme un outil privilégié par les pouvoirs publics pour réguler les relations familiales. La

[75] Les partenaires sont ainsi mieux protégés en cas de décès de l'un d'entre eux ou de maladie, et ils ont dans certains cas la possibilité de recevoir une pension alimentaire.

contractualisation n'est donc pas le signe d'une privatisation complète du couple, qui aurait impliqué l'absence totale de l'État pour encadrer les liens privés. Les contrats et les accords mutuels se sont en partie substitués au pouvoir coercitif des institutions, notamment l'Église et la famille. L'État reste en revanche présent de la formation du couple jusqu'à sa dissolution.

Les transformations de la vie conjugale depuis les années 1960 répondent à deux logiques. D'une part les choix conjugaux sont de moins en moins imposés par les institutions comme l'Église, le milieu social ou la famille d'origine. Les unions se forment et se dissolvent avec une liberté plus grande que pour les générations précédentes. D'autre part les relations privées sont régulées et accompagnées de manière croissante par les pouvoirs publics. Cet encadrement se traduit notamment par un souhait d'égalité entre les conjoints et de reconnaissance des nouvelles façons de faire couple. La notion de désinstitutionnalisation dans la vie conjugale doit se restreindre à l'idée que le mariage n'est plus la seule forme d'union envisagée pour faire une famille, pour être reconnu socialement et protégé juridiquement. Malgré l'éloignement des institutions, il est toujours possible d'affirmer comme Claude Lévi-Strauss à propos du mariage, que le couple « n'est pas, n'a jamais été, ne peut pas être une affaire privée » (1983, p. 75). Les jeunes ont donc aujourd'hui la faculté de prendre des engagements conjugaux avec une plus grande liberté que les générations précédentes. Ces engagements ne doivent cependant pas être pensés comme des décisions uniquement privées, mais bien comme toujours en partie liées au système juridique, social et culturel auquel les jeunes se rattachent.

CONCLUSION CHAPITRE 1.1
L'allongement du temps sans engagement

Sous l'effet conjoint d'une scolarisation croissante et des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, l'entrée dans la vie adulte a évolué au fil des générations, et avec elle l'entrée dans la vie conjugale. Les étapes traditionnelles majeures comme le mariage et la mise en ménage sont de moins en moins liées aux débuts dans la vie active et à l'indépendance. La désynchronisation des seuils de passage à l'âge adulte produit des trajectoires conjugales moins contraintes par des normes directement imposées par des institutions comme l'État ou la famille. Les trajectoires répondent ainsi beaucoup moins à des standards typiques, dans l'ordre des événements et dans l'âge où ils sont enregistrés. La hausse de l'âge à la première naissance et au premier mariage, tout comme la baisse de la nuptialité, ont notamment provoqué un allongement de la période de vie sans engagement conjugal et l'a étendu au plus grand nombre. L'intensité des changements d'une génération à l'autre a mis à mal les catégories habituelles utilisées dans les enquêtes et dans les travaux en sciences sociales : le statut matrimonial a désormais une portée très limitée pour étudier le couple et pour définir le célibat. Avec l'augmentation du temps sans engagement conjugal stable, la période d'expérimentation de la vie intime est plus longue : elle couvre les débuts de la sexualité, les premières relations amoureuses et l'entrée dans le « cycle conjugal » (Kaufmann, 2017). La multiplication des lois sur la famille depuis les années 1970 montre un souhait d'encadrement fort du système judiciaire pour règlementer les pratiques dans le domaine de la vie affective. Elle met en doute la thèse d'un nouveau modèle de couple qui rejetterait l'intervention de toutes instances extérieures dans les relations privées. La montée du désir comme dimension centrale des choix conjugaux est désormais au cœur des revendications d'égalité entre toutes les formes d'union et de liberté individuelle. Nous les interprétons comme les traces d'un « goût de l'engagement » pour la vie de couple, bien qu'elles ne prennent pas la même forme que pour les générations récentes. Dès lors le désir d'engagement mérite d'être réinterrogé : la plus grande liberté de s'engager en couple qui s'offre à toute la population se manifeste-t-elle pour autant de manière similaire entre les individus ? Et entre les pays ? A un niveau plus large, comment se distinguent la France et l'Italie au sein de l'Europe en matière de démographie de la famille ?

Chapitre 1.2
VERS UN MODELE CONJUGAL ET FAMILIAL UNIQUE ?

Pour interpréter les changements de comportements conjugaux et familiaux qui s'installent en Europe du Nord et de l'Ouest à partir du milieu du XXe siècle, des cadres théoriques émergent dès les années 1980. Ils ont une double intention : proposer une explication à ces bouleversements, et envisager l'évolution possible des pratiques dans les prochaines décennies.

Nous discuterons d'abord dans ce chapitre de deux des théories les plus influentes : la « Seconde Transition Démographique » (en page 76) et la « Révolution du Genre » (en page 85). L'examen des théories et des modèles est essentiel pour ancrer notre travail dans une perspective de comparaison internationale. Il pose en creux la question d'une convergence ou d'un maintien des différentes manières de vivre en couple et de faire famille en Europe. Si la divergence entre les pays s'est considérablement réduite à bien des égards, un écart subsiste entre une Europe du Nord et de l'Ouest, berceau de cette révolution démographique, et l'Europe du Sud et de l'Est. Le choix de la France et de l'Italie permet d'avoir un regard sur ces deux groupes. Nous verrons tout au long de ce chapitre que la situation des deux pays apporte des nuances aux deux théories démographiques à l'étude. L'Italie est présentée comme un cas atypique par rapport au modèle général décrit. La France apparaît comme une exception démographique, particulièrement au regard de sa politique qui favorise le maintien d'un haut niveau de fécondité.

Les théories démographiques du changement familial présupposent la plupart du temps une homogénéité interne de la population qui n'est pas interrogée. Dans la troisième et dernière section de ce chapitre (en page 95), nous apportons un éclairage supplémentaire avec l'introduction du niveau infranational. L'étude des structures spatiales offre l'avantage d'appuyer empiriquement les modèles, ou d'en soulever des nuances. Cette mise en avant des divergences entre les espaces est nécessaire pour distinguer les environnements locaux dans lesquels les jeunes évoluent. Nous verrons dans la suite de ce travail que l'appartenance territoriale sera prise en compte dans les analyses statistiques pour expliquer les différences de trajectoires d'engagement conjugal (Chapitre 4.2 en page 328).

1.2.1 UNE REORIENTATION DES VALEURS A NUANCER

La théorie de la Seconde Transition Démographique (STD) se présente pour certains auteurs comme « le modèle le plus influent de l'évolution démographique contemporaine de l'Europe depuis sa formulation » (Billari et Wilson, 2001, p. 6). Elle appartient aux théories culturelles du changement démographique, car elle fait des valeurs individuelles le principal moteur des transformations démographiques. Les travaux qui l'ont mise à l'épreuve ont cependant avancé des limites majeures. Nous verrons que son application au cas de la France et à celui de l'Italie conduit à pointer des insuffisances, voire des contradictions. Bien que la STD ne soit pas directement testée dans cette thèse, nous montrerons ici qu'elle a contribué à guider notre démarche de recherche, tant par ses principes théoriques eux-mêmes que dans les critiques qui lui sont adressées.

La Seconde Transition Démographique : la théorie de la décennie

Le paradigme de la transition démographique a formé un certain consensus dans les sciences sociales (Piché et Poirier, 1990, p. 189) pour expliquer à partir du début du XVIIIe siècle le passage d'un régime de fécondité et de mortalité hautes et à un régime bas. Pour penser les nouveaux changements conjugaux et familiaux survenus depuis le milieu de XXe siècle (hausse de la cohabitation hors mariage, baisse de mariage …), de nombreux démographes suggèrent de s'en libérer (McDonald, 2001, p. 3). De nouvelles approches ont alors émergé pour proposer un autre cadre d'analyse. À partir des années 1980, les approches socioculturelles prennent une place croissante dans les travaux sur la baisse de la fécondité, et parmi elles la théorie de la Seconde Transition Démographique (STD). Ces approches postulent que la cause principale des bouleversements sociodémographiques à partir du milieu de XXe siècle réside dans une mutation culturelle et une évolution des idées, des valeurs et des représentations individuelles.

À la fin des années 1980, les démographes Dick Van de Kaa (1987) et Ron Lesthaeghe (1995) font l'hypothèse avec la STD que les transformations qui apparaissent en Europe du Nord et de l'Ouest résultent d'un changement idéationnel. Ils se reposent d'abord sur les travaux de l'historien Philippe Ariès (1982), qui met en avant une plus grande place accordée à l'enfant dans la sphère familiale et une considération plus forte pour la période de l'enfance dans la

société. Cette réorientation des valeurs aurait entraîné un désir de la part des couples de mieux maîtriser le nombre d'enfants afin d'investir plus de ressources dans une progéniture plus réduite. La seconde source sur laquelle s'appuie la STD est la théorie du postmatérialisme. Pour le politologue Ronald Inglehart (1977), l'élévation des niveaux de vie dans les pays occidentaux a contribué au passage de valeurs matérialistes à des valeurs postmatérialistes[76], c'est-à-dire à « préoccupation écrasante de l'épanouissement individuel, de la liberté de choix, du mode de vie et du développement personnel, et de l'émancipation » (Van de Kaa, 1996, p. 425). La théorie du postmatérialisme se fonde en grande partie sur les résultats des enquêtes sur les valeurs menées en Europe et dans le monde. Les valeurs traditionnelles portées par les générations les plus anciennes seraient en déclin progressif avec l'arrivée de nouvelles valeurs véhiculées par les plus jeunes. Ces derniers constituent dès lors le cœur de cette « révolution silencieuse » (1977), une lente transition culturelle vers d'autres valeurs, et de nouveaux comportements qui en découlent.

D'après la STD, le moteur des changements familiaux réside donc dans la réorientation des valeurs, soutenues par les couples qui modifient leur perception de la fécondité. Pour Dick Van de Kaa (1987) le début de la STD peut d'ailleurs être situé après la Seconde Guerre mondiale où il note les premières transformations durables qui touchent la sphère intime, comme la fréquence des relations sexuelles en dehors du mariage et une baisse de l'âge moyen au premier rapport. La théorie de la STD attribue un rôle essentiel à la chute de la pratique et de l'attachement à des valeurs religieuses. Ce changement a participé à laisser une plus grande liberté aux couples dans leurs choix conjugaux et familiaux. La Figure 10 illustre l'évolution de plusieurs questions d'opinion, et de l'appartenance religieuse entre 1981 et 2017. Nous la mettons en comparaison avec l'évolution de la nuptialité dans ces mêmes années en Figure 11.

[76] Ronald Inglehart s'inspire de la théorie de la hiérarchie des besoins développée par Abraham Maslow (1943). Une fois les besoins primaires satisfaits (« besoins physiologiques » et « besoin de sécurité »), les individus auraient des aspirations d'ordres supérieurs, tels que la réalisation personnelle et la liberté de choix.

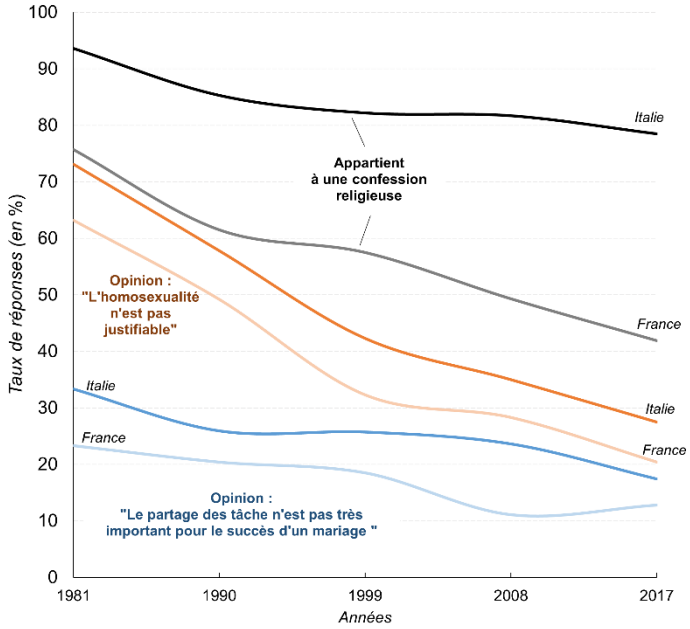

Figure 10 – Évolution des opinions et de l'appartenance religieuse 1981-2017

Lecture : en 1981, 75 % des Français déclaraient appartenir à une confession religieuse
Source : enquêtes EVS 1981-2017
Autrice : E. Leveque (2020)

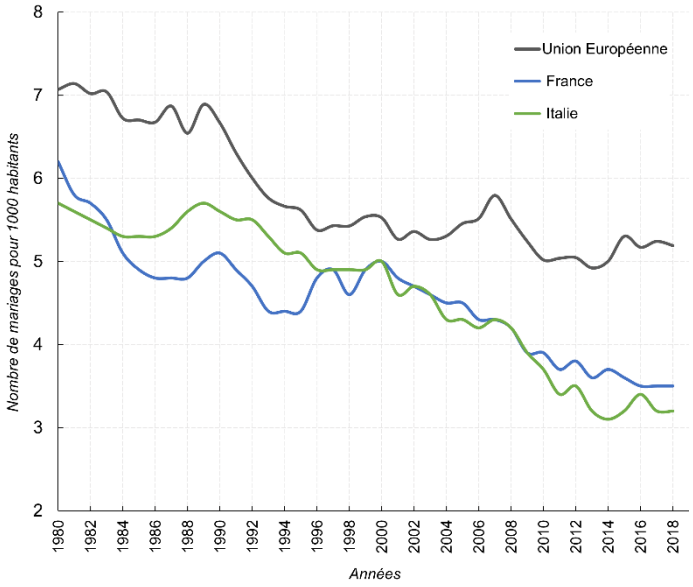

Figure 11 – Évolution de la nuptialité, 1980-2018

Lecture : en 1984, 5 mariages étaient célébrés en France pour 1000 habitants
Source : état-civil, INSEE, Istat, Eurostat (2019)
Autrice : E. Leveque (2020)

La Figure 10 illustre la diminution de l'appartenance religieuse dans les deux pays depuis 1981. Tout au long de la période, l'appartenance religieuse est plus faible en France (*courbe grise*) qu'en Italie (*courbe noire*). La baisse des taux est également plus marquée pour la France. Presque 8 Italiens sur 10 déclarent en 2017 appartenir à une confession religieuse contre 4 Français sur 10, qui sont presque deux fois plus nombreux à l'être en 1981. Sur la même figure, l'évolution des réponses à plusieurs questions d'opinions illustre une plus large tolérance pour les couples homosexuels (*courbes orange*) et une plus grande attention à l'égalité de genre dans la sphère domestique (*courbes bleu*). Dans les deux pays, ils sont deux fois plus nombreux à déclarer des opinions moins conservatrices en 2017. La comparaison de la Figure 10 et la Figure 11 révèle des covariations entre changements des opinions et transformations des pratiques conjugales. Le déclin de la nuptialité décrit dans la Figure 11 intervient à partir du milieu des années 1970 et diminue de moitié en une dizaine d'années. Les taux sont proches dans les deux pays et se détachent clairement de la moyenne des pays européens.

D'autres similitudes démographiques entre la France et l'Italie peuvent également être observées pour d'autres indicateurs à partir des années 1960, comme l'élévation de l'âge à la maternité ou la baisse de la fécondité. En France en revanche, ainsi qu'en Europe du Nord et de l'Ouest, ces changements sont concomitants avec la hausse de la fréquence des divorces et celle de la cohabitation hors mariage. Ces deux phénomènes progressent bien plus tardivement en Italie, au début des années 1990, en même temps qu'une augmentation significative des naissances hors mariages. La Figure 12 montre l'évolution de la part des naissances hors mariage entre 1960 et 2018. Le taux augmente en France et en Europe depuis le début des années 1980. L'Italie se démarque avec un niveau beaucoup plus bas dès les années 1960. Les taux croissent particulièrement à partir des années 1990, jusqu'à atteindre 3 naissances hors mariage sur 10 en 2018, contre six sur dix pour la France.

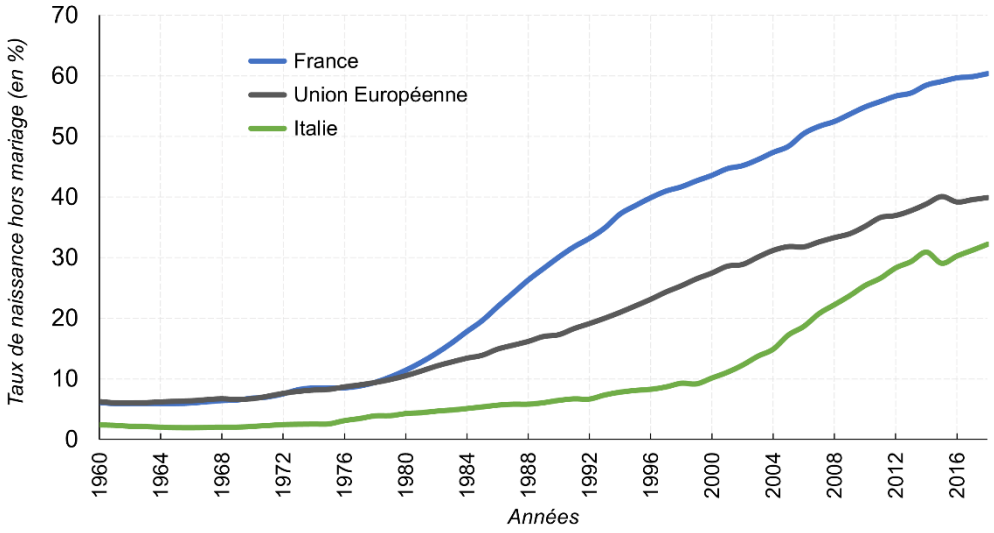

Figure 12 – L'évolution des naissances hors mariage entre 1960 et 2018

Lecture : Sur 100 naissances vivantes en Italie, 10 se sont produits en 2000 avec des femmes non mariées.
Source : état-civil, INSEE, Istat, Eurostat (2019)
Autrice : E. Leveque (2020)

Pour Ron Lestheaghe (2010), les pays du Sud connaissent un effet de rattrapage par rapport au modèle décrit par la STD. Sur le long terme, la théorie postule que les pays d'Europe devraient converger vers un modèle démographique uniforme, caractérisé par une faible fécondité et par une instabilité conjugale et familiale.

La Seconde Transition Démographique offre un cadre théorique pertinent pour notre travail de comparaison internationale. Elle permet de resituer plus largement les évolutions qui concernent les trajectoires biographiques des jeunes, la vie conjugale et les changements familiaux. Le lien entre les comportements démographiques et les valeurs individuelles mis en avant par cette théorie mérite d'être plus longuement testé. Dans la suite de notre travail, nous mobiliserons ainsi les opinions individuelles, régionales et nationales, pour comprendre les différences d'engagement dans la vie de couple (voir Chapitre 2.2 en page 146).

Un modèle qui ne colle pas toujours avec la réalité empirique

Si la STD dans les années 2000 se présente « incontestablement comme la théorie de la décennie » (Coleman, 2004, p. 11), elle apparaît aujourd'hui insuffisante pour expliquer certains constats empiriques, notamment dans la comparaison entre la France et l'Italie. Plus largement, les critiques adressées à la STD sont principalement liées à l'application de la théorie et l'analyse des résultats (Cliquet, 1991 ; Coleman, 2004). La « société » est d'abord trop souvent considérée comme une entité sociale autonome qui adopterait elle-même des valeurs. D'après Peter Mc Donald (2001, p. 9), l'ensemble de la théorie repose sur une erreur écologique, un problème de raisonnement dans lequel les faits à un niveau micro sont appréhendés à partir de constats réalisés à un niveau agrégé. La théorie de la STD décrit par exemple une relation forte dans certains pays entre la chute de la fécondité et la baisse de la fréquence des mariages, ce qui n'implique pas forcément qu'un individu qui se marie a plus de chances d'avoir plus d'enfants qu'un autre. Ce biais se retrouve également dans l'interprétation même que certains travaux font de la STD ; par exemple les sociologues Maude Pugliese et al. (2017, p. 9) rajoutent à propos de la STD : « l'engagement au sein de relations à long terme et la perspective d'élever un enfant sont devenus des projets moins attrayants ». Dans ce cas, des constats sont tirés au niveau individuel alors que la théorie se cantonne à décrire une modification générale des valeurs au niveau agrégé. Elle est également remise en cause pour le caractère irréversible et linéaire du processus de changement (Joas et Knöbl, 2009). Elle présuppose l'existence de situations plus modernes et positivement connotées. Par exemple les pays où la cohabitation et les naissances hors mariage sont fréquentes seraient considérés comme plus avancés que les autres. Elle incite à légitimer une vision manichéenne entre « deux forces opposées, modernité et tradition » (Blangiardo et Rimoldi, 2014, p. 217). Cette opposition se retrouve également au niveau individuel : le groupe des « postmatérialistes » se distinguerait de celui des « matérialistes » par des comportements familiaux non traditionnels, comme divorcer ou concevoir un enfant sans être mariés. Par ailleurs la validité de l'indice de postmatérialisme développé par Ronald Inglehart (1977) a été remise en cause (Davis et Davenport, 1999), notamment pour son manque de pertinence empirique. Son usage dans le travail de Dick Van de Kaa (2002, p. 27) sur la STD n'a pas démontré d'utilité pour le cas de la France et de l'Italie qui possèdent des scores similaires.

Les critiques adressées à la STD concernent également les différences théoriques entre les milieux sociaux. Dick Van de Kaa et Ron Lesthaeghe (1986) décrivent originellement que les nouveaux modes de vie et de famille s'observent chez les jeunes les plus instruits. Ron

Lesthaeghe et Johan Surkyn développent plus tard ce postulat en l'étendant aux populations les plus favorisées : « l'innovation culturelle a lieu dans les couches sociales les plus élevées en raison des privilèges, de l'éducation et de la concentration des ressources ; les couches sociales inférieures adoptent de nouvelles préférences par imitation »[77] (1988, p. 5). Toutefois un ensemble de travaux notent sur plusieurs territoires que les moins favorisés ont adopté les premiers certaines des pratiques qualifiées « d'innovations culturelles » par Ron Lesthaeghe et Johan Surkyn, telles que la cohabitation et la fécondité hors mariage. La démographe Brienna Perelli-Harris propose une interprétation alternative à celle de la STD, qu'elle nomme « *Patterns Of Disavantage »* (2010 ; 2011) : les comportements comme la fécondité hors mariage et la cohabitation seraient justement causés par la précarité et l'insécurité économique, et non par des changements d'ordres idéationnels.

Près de 30 ans après l'hypothèse d'un rattrapage de l'Europe du Sud, les travaux actuels mentionnent encore l'existence d'une divergence claire des comportements démographiques en Europe. Bien que le rapprochement avec l'Europe du Nord et de l'Ouest soit incontestable, l'Italie ne connaît toujours pas le rattrapage attendu par la STD au point de converger vers un modèle unique. Le mariage continue d'avoir une place centrale dans les trajectoires biographiques, malgré la progression de la cohabitation. Le mouvement de baisse de la pratique et de l'appartenance religieuse n'empêche pas la présence encore vive de la tradition religieuse dans les choix familiaux et la formation des unions (Vignoli et Salvini, 2014). De même que l'importance accordée au catholicisme n'a pas permis au pays de se préserver d'une fécondité très faible. La Figure 13 présente l'évolution de la fécondité et de l'âge à la maternité entre 1961 et 2018.

[77] *« Cultural innovation takes place in the highest social strata as result of privilege, education, and concentration of resources; lower social strata adopt new preferences through imitation »*

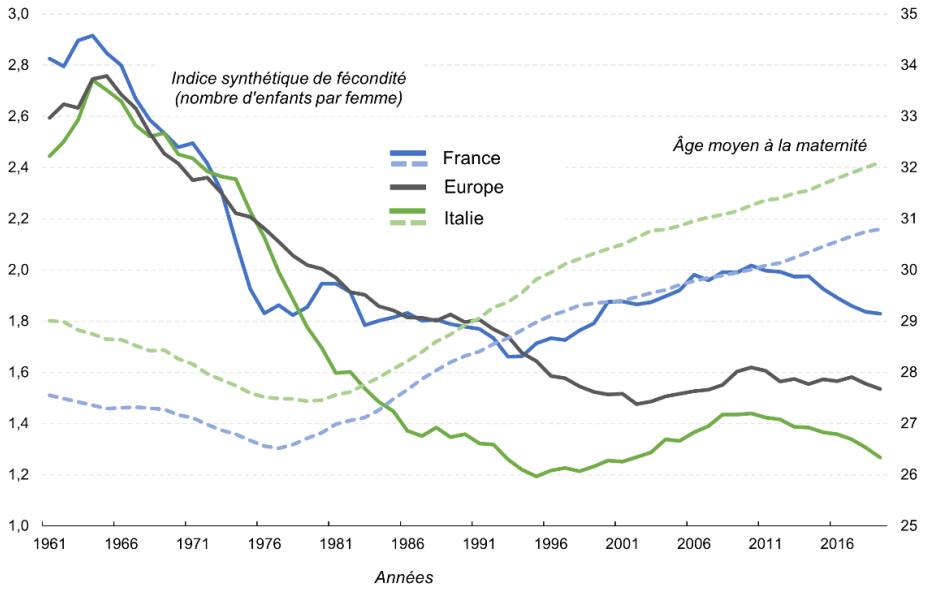

Figure 13 – Évolution de la fécondité et de l'âge à la maternité entre 1961 et 2018

Lecture : En 1961, les femmes italiennes ont un enfant à l'âge de 29 ans en moyenne.
Source : état-civil, INSEE, Istat, Eurostat (2019)
Autrice : E. Leveque (2020)

Alors que les deux pays possédaient un niveau de fécondité similaire à la fin des années 1960, ils se détachent fortement l'un de l'autre au début des années 1970. L'Italie (*courbe verte*) fait partie des niveaux les plus bas d'Europe (1,29 enfant par femme en 2018). La France (*courbe bleu*) à l'inverse est le pays le plus fécond d'Europe (1,87 enfant par femme en 2018), alors que le pays est considéré comme plus fortement sécularisé (Baudin, 2015). L'âge moyen à la maternité connaît lui des évolutions similaires entre les deux pays. Les Italiens ont un enfant en moyenne à l'âge de 29 ans en 1961 et 32 ans en 2018, contre respectivement 27,5 ans et 30,8 ans en France. En 2010, Ron Lesthaeghe reconnaît que la théorie de la STD n'a pas su anticiper le maintien des différences de fécondité en Europe. Une « *Great Divergence* » (Billari, 2018) subsiste entre deux groupes de pays : le niveau de fécondité du premier groupe converge vers 1,9 enfant par femme (dont la France) alors que le second groupe (dont l'Italie) est concerné par une « très faible fécondité »[78] autour de 1,3 enfant par femme (Rindfuss, Choe et Brauner-Otto, 2016). Pour expliquer ce phénomène, le travail de Wolfgang Lutz et al. (2006) fait l'hypothèse de l'existence d'une trappe à la fécondité. Les pays qui atteindraient une très basse fécondité auraient beaucoup plus de mal à retrouver un niveau un peu plus élevé, contrairement

[78] La notion de « très faible fécondité » - « *lowest-low fertility* » est issue du travail de Hans-Peter Köhler et al. (2002). Il est exclusivement utilisé pour désigner un niveau de fécondité égale ou en dessous de 1,3 enfant par femme.

aux pays qui n'ont jamais connu moins de 1,3 enfant par femme. Cette trappe à la fécondité résulte d'un changement de représentation de la taille de la famille idéale, avec un mécanisme de diminution d'une génération à la suivante. Avec la baisse générale de la fécondité, le processus de socialisation des individus évolue ainsi au cours des générations, ce qui modifie en retour les normes qui pèsent sur les comportements. Cette étude fait une large place aux intentions de fécondité, comme notre thèse l'entreprend. Elle permet également d'articuler une approche démographique et sociologique appliquée à l'analyse des trajectoires conjugales.

En résumé, la théorie de la STD est un atout dans notre travail pour interpréter la transformation des comportements des années 1960 aux années 1990, ainsi que la transition vers une plus grande tolérance pour les nouvelles formes de couples et de famille. Notre thèse s'appuie en effet en grande partie sur des données de calendriers biographiques des individus nés à la fin des années 1960, jusqu'à la fin des années 1980 (voir Chapitre 2.3 en page 166). Ces individus ont donc bien vécu la période de leur jeunesse dans le contexte des mutations décrites par la STD. La théorie paraît cependant aujourd'hui moins pertinente pour expliquer certains phénomènes comme le maintien du mariage malgré la fréquence des séparations, ou la différence des niveaux de fécondité en Europe. Notre travail montrera que la théorie peut être nuancée pour les générations les plus récentes.

1.2.2 DEPASSER LES EXPLICATIONS CULTURALISTES AVEC LE GENRE

Très utile pour comprendre les bouleversements survenus à la fin du XXe siècle, la STD apparaît comme insuffisante pour éclairer certaines situations démographiques. À partir des années 1980, des enquêtes inédites sont plus spécifiquement réalisées pour percevoir l'étendue des transformations sociales[79]. Ces enquêtes ont notamment participé à la multiplication d'analyses à un niveau microsocial et individuel (Leridon, 2015, p. 333). Elles ont permis l'émergence de nouvelles théories du changement familial qui mettent en avant d'autres facteurs explicatifs que les valeurs, tels que le genre. Au début des années 1990, le genre est fortement mobilisé dans les études anglo-saxonnes, et finit par devenir le centre d'un cadre conceptuel baptisé « *Gender Revolution* ». Après avoir exposé les idées qui sous-tendent cet ensemble de travaux, nous verrons comment notre thèse intègrera certains des principes énoncés par ces théories. Nous montrerons que dans le cas d'une comparaison entre la France et l'Italie, les explications liées au genre sont parfois incomplètes et méritent d'être étendues plus largement aux politiques publiques en lien avec la famille.

Les théories autour de la « *Gender Revolution* »

Les approches qui s'inscrivent dans la révolution de genre sont issues de la démographie anglo-saxonne. Elles offrent des clés pour interpréter les dynamiques européennes même si les travaux français et italiens en démographie se les sont peu appropriées. Elles présentent notamment l'avantage d'articuler plusieurs niveaux d'observation (macro, meso et micro), mais aussi de pouvoir être facilement testées empiriquement. Contrairement à la théorie de la STD où les transformations mènent de manière irréversible à un déclin de la famille, les auteurs de la révolution du genre perçoivent les signes d'instabilité conjugale et de faible fécondité comme temporaires. Un processus plus avancé d'égalité permettrait d'aboutir à un retour d'un engagement plus précoce dans la vie de couple et à une remontée de la fécondité. Bien que notre travail ne s'appuie pas directement sur ces approches, il en partage les perspectives.

[79] En Europe, l'enquête sur les valeurs EVS (European Values Study) est mise en place au début des années 1980 et les enquêtes sur la fécondité et la famille FFS (Fertility and Family Survey) se déroulent à partir du début des années 1990.

Les approches par le genre apportent un éclairage sur les différences rencontrées entre l'Europe de l'Ouest et du Nord par rapport aux pays de l'Europe du Sud. Le démographe Peter Mc Donald (2000) développe la thèse d'une révolution du genre incomplète dans les sociétés industrialisées, qui ne conduit toujours pas à un niveau d'équilibre entre hommes et femmes. Il distingue deux types d'égalité de genre qui n'ont pas évolué au même rythme. Alors que l'égalité dans les institutions orientées vers l'individu (système éducatif et marché du travail) a connu une très grande progression, son niveau est encore très bas dans la sphère familiale. La faible diffusion de l'égalité dans ce domaine expliquerait la très basse fécondité européenne, en partie provoquée par la difficulté des femmes à concilier emploi et maternité. Les niveaux de fécondité et les comportements enregistrés aujourd'hui pourraient donc n'être que provisoires : une fois l'égalité de genre instaurée dans la sphère privée, le nombre d'enfants par femme pourrait remonter et les unions se stabiliser. Le travail de Frances Goldscheider et al. (2015) prolonge la théorie de Peter Mc Donald. Les divergences constatées au sein de l'Europe s'expliquent par des positions différentes dans le processus de la révolution du genre, qui s'opère elle-même en deux phases. Le premier stade se caractérise par une instabilité des couples et un déclin de la fécondité. Les femmes ont un accès au marché de l'emploi, mais les rôles sociaux de sexe se maintiennent dans la sphère domestique. Le second stade décrit un renouveau de la famille, une stabilité des unions, une remontée de la fécondité et une égalité de genre plus avancée dans la sphère domestique.

Cette théorie est soutenue par l'étude des corrélations entre des indicateurs sociodémographiques et des indicateurs qui touchent aux inégalités de genre. Par exemple l'Indice d'Égalité de Genre (IEG)[80] est fortement corrélé à l'âge moyen au premier mariage des femmes[81]. Il est aussi très lié à l'âge moyen au premier enfant, mais cette relation dépend de l'appartenance régionale des pays, comme la Figure 14 l'expose.

[80] L'Indice d'Égalité de Genre (IEG) est un indice composite mis à jour tous les deux ans et créé spécifiquement pour l'analyse des pays de l'Union européenne (European Institute for Gender Equality, 2013). Plusieurs indices ont été conçus pour pouvoir améliorer l'exercice de comparaison internationale mais méritent encore d'être perfectionnés et adaptés aux problématiques des travaux qui traitent de la famille, de la fécondité et du couple (voir par exemple Mills, 2010 pour une application sur les intentions de fécondité).
[81] Indice de corrélation de 0,82.

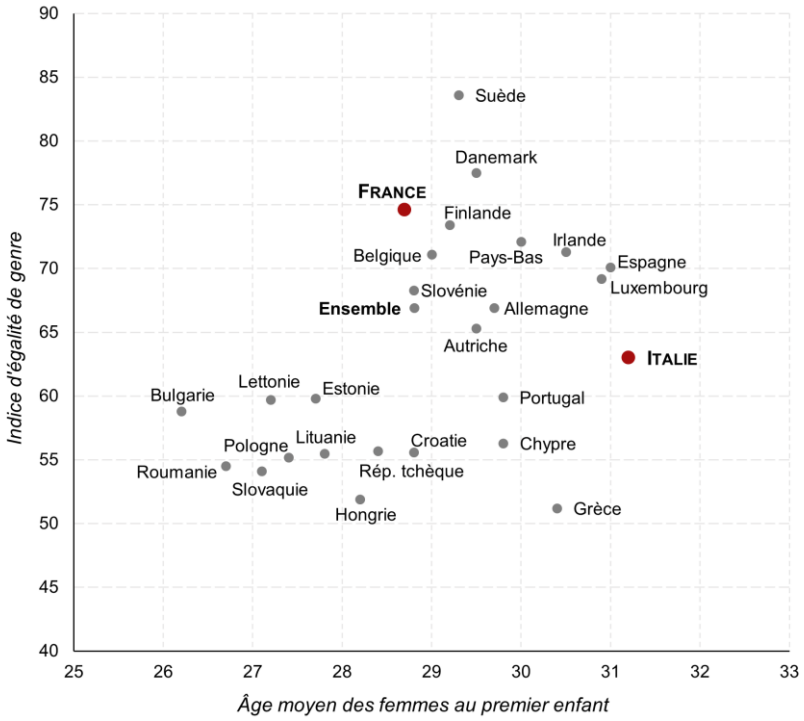

Figure 14 – L'âge moyen au premier enfant des femmes en fonction de l'indice d'égalité de genre

Lecture : en 2020, les femmes françaises ont un enfant à 28,8 ans en moyenne. La France a un Indice d'Égalité de Genre d'environ 75.
Source : Eurostat (2020)
Autrice : E. Leveque (2021)

En dehors des pays de l'Est qui se caractérisent par des niveaux faibles pour les deux indicateurs, les pays du Nord possèdent des scores plus élevés d'IEG et des âges moyens au premier enfant plus élevés que les pays du sud de l'Europe. L'Italie se détache particulièrement par un score relativement faible d'IGE, en particulier par rapport à l'Espagne. La France se rapproche davantage des pays du nord de l'Europe, comme d'autres travaux le notent sur les liens entre genre et comportement démographique (Frejka, Goldscheider et Lappegård, 2018 sur la relation entre fécondité et révolution du genre).

À la différence de la théorie de la STD, les travaux autour de la Révolution du Genre ont encore plus investi le niveau micro, notamment avec l'étude des préférences individuelles et des intentions. Dans le sillage des théories de l'économie de la famille, Catherine Hakim (2000) développe par exemple la théorie des préférences, dans laquelle elle identifie trois types de femmes : orientées vers la carrière, orientées vers la famille et un profil équilibré pour la majorité. Le groupe des femmes orientées vers la famille serait beaucoup plus influencé par les politiques publiques dans leurs choix familiaux, alors que les deux autres groupes seraient

davantage guidés par leurs préférences individuelles (Vitali et al., 2009). Les démographes Katia Begall et Melinda Mills (2011) se rattachent à ce courant en montrant que les femmes italiennes en emploi ont des intentions de fécondité plus basses quand elles connaissent une inégalité de répartition des tâches domestiques. Ils constatent aussi que les intentions de fécondité diminuent lorsque l'arbitrage famille/emploi est perçu comme défavorable à la femme. Les études développées dépassent plus largement le seul cadre de la fécondité, et interrogent par exemple les différences de situations conjugales. Le travail de Shannon Davis et al. (2007) pointe les variations de répartition des tâches domestiques en fonction du statut matrimonial. Dans les pays où la cohabitation est une forme d'union acceptée au même titre que le mariage, comme en France, les couples mariés et non mariés ont un partage quotidien plus égalitaire. Dans les pays où la cohabitation est encore peu fréquente et tolérée, en Italie par exemple, la situation conjugale est discriminante : les couples non mariés sont plus égalitaires dans les tâches domestiques que les couples mariés. Ces observations sont aussi valables en ce qui concerne les différences de taux d'emploi ou de salaire (Bianchi et al., 2014).

Le genre apparaît comme un facteur explicatif central des comportements démographiques. Les théories qui lui offrent une place centrale seront utiles tout au long de notre travail pour comprendre les grandes différences de trajectoires biographiques des jeunes et d'engagement dans la vie conjugale entre la France et l'Italie. Même s'il apparaît crucial au niveau européen, le genre ne peut pas à lui seul résumer la situation démographique des pays.

Combiner le genre avec d'autres approches

Les différences de politiques publiques sur la famille

Bien avant la forte croissance des travaux sur le genre, les facteurs institutionnels et politiques ont d'abord été mis en avant, avec l'élaboration de typologies qui distinguent les régimes sociaux en Europe. Trois régimes d'État-providence sont initialement reconnus par Gøsta Esping-Andersen (1990), dont le régime continental auquel la France et l'Italie appartiennent. À sa suite, un quatrième modèle est évoqué pour rassembler les pays du sud de l'Europe au sein d'un régime « méditerranéen » (Ferrera, 1996). Le modèle méditerranéen se caractérise par trois principaux traits : le poids de la religion, l'importance de la famille et le clientélisme dans la sphère politique (Gal, 2010). Il implique notamment une faible intervention

directe des politiques publiques sur la famille et des transferts financiers plus fréquents entre générations. Avec la Figure 15, nous présentons la part des prestations de protection sociale du PIB des pays européens en 2018.

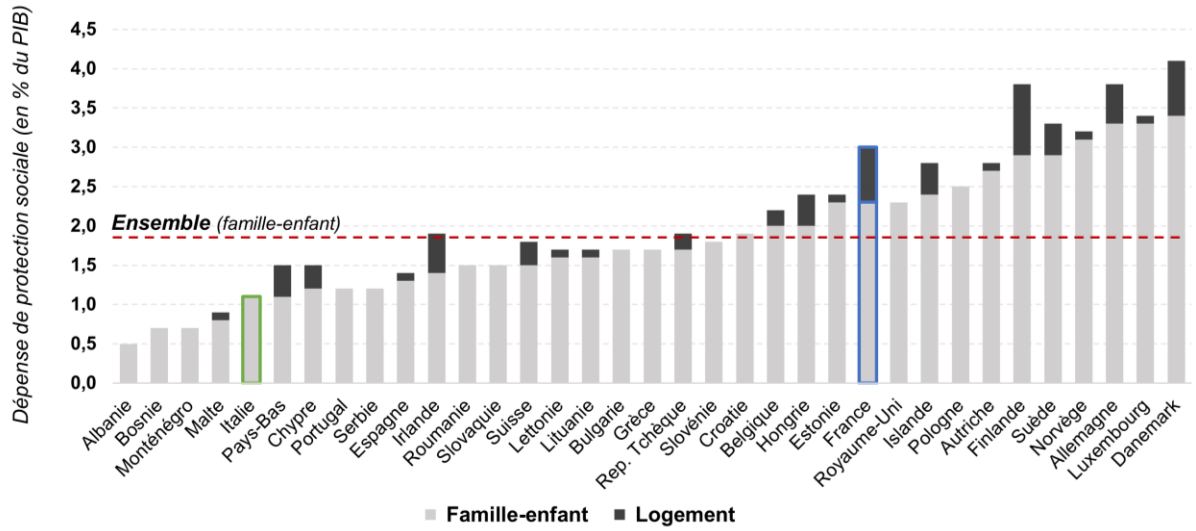

Figure 15 – Les prestations de protection sociale en % du PIB en Europe en 2018

Lecture : en 2018, 0,5 % du PIB de l'Albanie est consacré aux dépenses en lien avec la famille et les enfants.
Source : Eurostat (2029)
Autrice : E. Leveque (2021)

La figure montre que les dépenses de la France en matière de logement et de famille sont supérieures à la moyenne européenne. Alors que les dépenses relatives à la famille et aux enfants représentent en moyenne 1,9 % du PIB en Europe, celles de la France sont de 2,3% et d'à peine 1% pour l'Italie. Les dépenses qui touchent au logement sont également élevées en France, environ 0,7% du PIB. La France se distingue en revanche des pays du Nord où les aides sont tournées vers les individus, alors que le pays dirige davantage ses aides vers les familles. L'Italie se détache particulièrement par une politique en faveur du logement quasi inexistante.

Pour les jeunes, la question du logement est centrale dans l'engagement conjugal. Elle se traduit de deux manières : la faible disponibilité de logements limite la possibilité de vivre en autonomie et le manque de ressources financières rend plus difficile l'accès à l'indépendance résidentielle. Cette absence d'aide en Italie influe sur les trajectoires des jeunes qui ne peuvent compter que sur l'aide familiale pour s'installer en dehors du domicile parental. Elle se traduit d'ailleurs plus fréquemment qu'en France par des débuts dans la vie cohabitante qui se déroulent au sein du foyer parental d'un des deux partenaires. Thierry Blöss (2008, p. 64) rappelle que cette situation relève d'un choix contraint qui met en lumière la fonction « refuge »

des solidarités familiales pour ces couples de jeunes. Les obstacles pour trouver un logement se combinent par ailleurs aux difficultés de l'obtention d'un emploi stable. Dans ce cadre, les prestations sociales et/ou transferts privés s'avèrent indispensables pour réduire la pauvreté des jeunes (Chambaz, 2001).

Affiner la comparaison européenne avec le genre

Pour affiner la comparaison des systèmes sociaux, Jane Lewis (1992) propose d'inclure le genre dans les typologies européennes. Avec cette nouvelle perspective, la France s'éloigne du modèle conservateur du *« breadwinner »* dans lequel elle était initialement rattachée (Ferragina, 2018). Elle s'en détache avec une plus forte participation des femmes sur le marché de l'emploi, un soutien à celles qui restent au foyer et des services étendus de prise en charge de la petite enfance. Au sein de l'ensemble « méditerranéen » habituellement distingué, l'Italie apparaît comme une exception par sa « relative immobilité » (Saraceno, 2016, p. 324) depuis plusieurs décennies. Élena Ambrosetti et Donatella Strangio (2017, p. 120) montrent notamment que l'Italie se démarque de l'Espagne par des dépenses de politique sociale particulièrement tournées vers les personnes âgées. Le pays se démarque par ailleurs par une moindre place des femmes sur le marché de l'emploi par rapport à l'Espagne et par une conciliation plus difficile entre vie professionnelle et familiale. La Figure 16 et la Figure 17 illustrent les positions opposées de la France et de l'Italie selon plusieurs phénomènes sociaux reliés aux questions du genre. Ces deux figures soulignent également la différence entre l'Italie et l'Espagne.

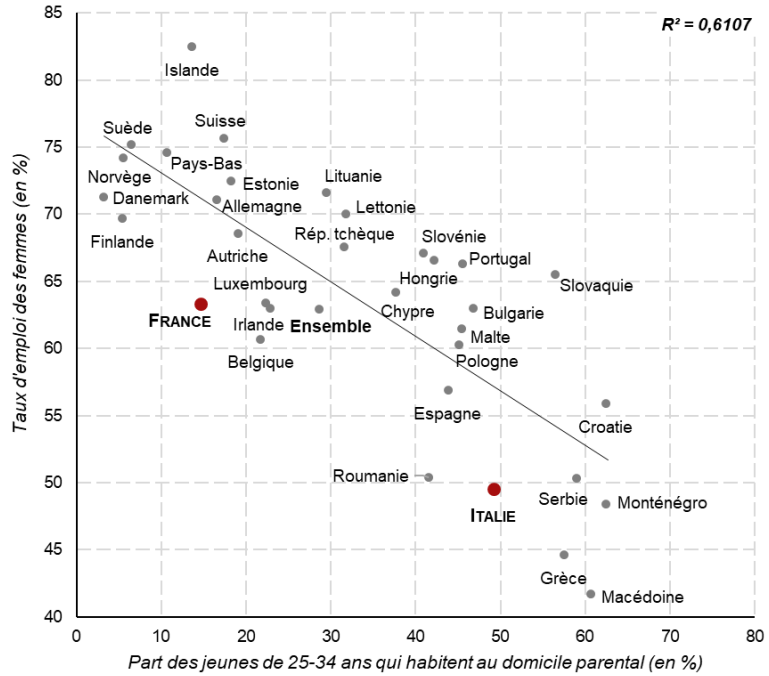

Figure 16 – La part des jeunes qui habitent au domicile parental en fonction du taux d'emploi des femmes en Europe

Lecture : en 2020, la moitié des femmes italiennes ont un emploi et la moitié des jeunes italiens de 25-34 ans habitant au domicile parental.
Source : Eurostat (2019)
Autrice : E. Leveque (2020)

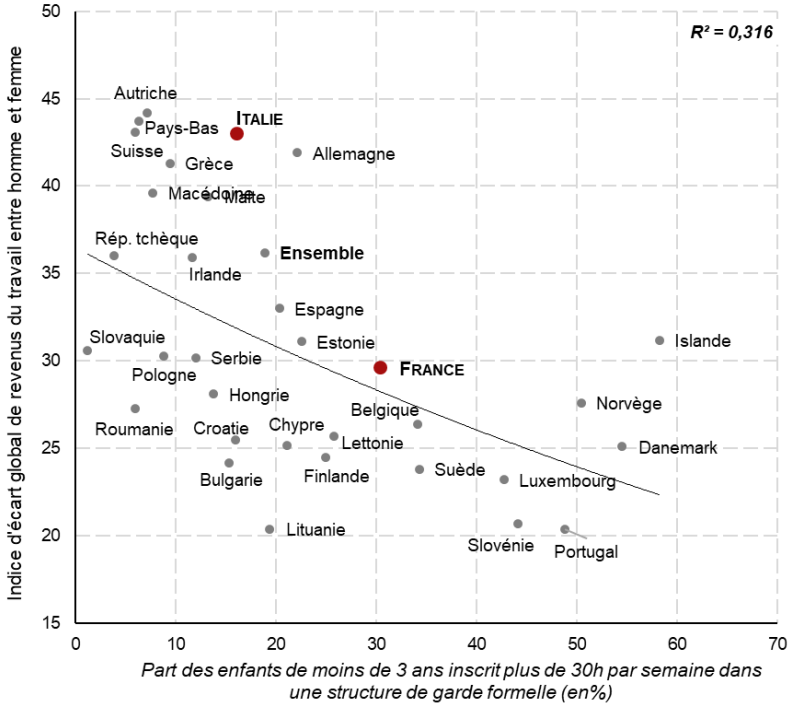

Figure 17 – La part des enfants de 3 ans inscrits dans un système de garde formelle en fonction de l'écart de salaire entre les genres

Lecture : en 2020, 30 % des enfants français de moins de 3 ans étaient inscrits plus de 30 h par semaine dans une structure de garde formelle. L'indice d'écart de revenus entre les genres s'élevait à 30.
Source : Eurostat (2019)
Autrice : E. Leveque (2020)

La Figure 16 révèle une corrélation négative entre la part des jeunes qui habitent au domicile parental et le taux d'emploi des femmes : les pays nord-occidentaux se caractérisent par un taux d'emploi féminin élevé et peu de jeunes cohabitant avec leurs parents. La situation est inverse pour les pays du sud et de l'est de l'Europe. En 2020, la moitié des 25-34 ans habitent au domicile parental en Italie, et la moitié des femmes sont en emploi. La situation de l'emploi est plus favorable en Espagne, où plus de la moitié des femmes ont un emploi. En France, plus de 6 femmes sur 10 ont un emploi, et seulement 16% des jeunes habitent au domicile parental.

La Figure 17 montre que la couverture du système de garde de la petite enfance est négativement corrélée à l'indice d'écart de salaire entre homme et femme : plus les inégalités de salaire sont fortes, moins les enfants en bas âge sont pris en charge par un système de garde formel. L'Italie se distingue par une faible prise en charge des enfants en bas âge (seul 16% des enfants de moins de 3 ans sont inscrits dans un système de garde formelle) et un écart de salaire plus grand entre les genres (indice d'environ 43 contre 36 pour l'ensemble de l'Europe). L'Espagne se détache une fois de plus de l'Italie, par des écarts de salaires plus faibles entre les genres. La France se trouve dans une position intermédiaire.

Un modèle italien « familialiste » singulier ?

Bien que l'Italie et l'Espagne présentent des situations distinctes en matière de genre, ces deux pays sont rattachés au modèle méditerranéen et régulièrement associés à la notion de familialisme (León et Migliavacca, 2013). Le familialisme désigne une manière de concevoir un système de relations sociales, caractérisé par un poids important de la famille, vers laquelle se dirigent les intérêts sociaux et économiques. Le familialisme italien dénote particulièrement. Il représenterait pour certains un trait culturel inhérent au pays, sur lequel le système économique et politique s'est progressivement fondé (León et Migliavacca, 2013 ; Saraceno, 1994). Pour le politologue Edward C. Banfield (1967), certaines régions italiennes connaîtraient un « familialisme amoral », c'est-à-dire des liens forts tournés vers la famille qui produiraient un manque de solidarité collective, une absence de sens civique, un désintérêt marqué pour l'engagement politique et pour l'activité économique générale du pays. Cette thèse largement reprise a fini par dépasser le cadre de l'enquête initiale. La notion même de familialisme est parfois utilisée de manière abusive pour désigner un maintien de la société dans des traditions, à l'appui de théories déterministes et culturalistes.

Pour le démographe Gianpiero Dalla Zuanna (2001), le familialisme ne peut être réduit à cette définition puisqu'il peut perdurer dans des sociétés qui rompent avec les comportements traditionnels. Il aurait accéléré le rejet de certaines pratiques comme le fait d'avoir beaucoup d'enfants (p. 155). Réciproquement, les nouveaux comportements conjugaux et la fragilité accrue des unions n'ont pas représenté une menace pour le modèle italien. Au contraire d'après Gianpiero Dalla Zuanna, le familialisme s'est adapté : la baisse de l'institutionnalisation des liens conjugaux aurait renforcé les liens entre parents et enfants. Pour se détacher de l'idée de valeurs familialistes par essence, d'autres travaux montrent que l'Italie se caractérise avant tout par une faible intervention de l'État (Livi Bacci et Salvini, 2000 ; Oberti, 2000). Les individus font appel au système de solidarité informelle pour pallier le manque d'appui des politiques publiques. L'absence d'une politique publique familiale soutenue[82] encourage une forte dépendance à la famille, surtout pour les femmes et les jeunes mis à l'écart du marché de l'emploi. L'État délègue aux familles « des tâches inédites de socialisation » (2001, p. 35), tel que le décrit Vincenzo Cicchelli, notamment en matière d'éducation, de garde de la petite enfance et de logement pour les jeunes adultes. Du point de vue de la fécondité, la grande majorité des travaux s'accordent sur l'efficacité des politiques de soutien familial qui agissent pour une conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, particulièrement pour les femmes, comme la prise en charge de la petite enfance et les aides financières (voir par exemple Mills et al., 2011 ; Thévenon et Gauthier, 2010). Si les politiques n'ont pas un poids évident et direct sur le niveau de fécondité, elles limitent toutefois le report de la naissance d'un enfant.

Notre thèse s'éloigne de l'idée d'une spécificité du modèle italien, mais fait plutôt l'hypothèse d'une révolution de genre incomplète et de l'absence des politiques publiques d'aide envers les jeunes. À l'instar de la sociologue et politiste Rosanna Trifiletti (1999, p. 60), nous ne considérons pas les pays du régime méditerranéen comme « en retard » par rapport à un modèle de développement social dessiné par d'autres pays. En ce sens les théories du genre présentent l'avantage de se détacher d'une conception linéaire des processus sociaux. Le poids accordé aux contraintes économiques permet d'enlever la stigmatisation culturelle assignée au pays. Dans ce cadre, le familialisme doit être pensé comme « non soutenu » (Saraceno et Keck, 2010) ou « forcé » (Gambardella et Morlicchio, 2005). Fiorenza Deriu (2019) rappelle que malgré les progrès effectifs en matière d'égalité de genre, l'Italie reste un des pays qui

[82] Nous définissons une « politique familiale » de la même manière que Wilfrid Dumon (1987) comme « toute action entreprise par le gouvernement pour maintenir, soutenir ou changer la structure et la vie familiale » (p. 291). Ce terme n'inclut donc pas les mesures économiques ou sociales qui entraîneraient des conséquences indirectes et non attendues sur la famille.

comprennent de forts taux de ménages défavorisés composés d'une structure familiale élargie (composée des enfants, parents et grands-parents). La co-présence de plusieurs générations au sein du même logement, ou à proximité, conduit à la formation d'une « génération sandwich » (Pierret, 2006), c'est-à-dire d'une prise en charge des enfants et des ascendants par les parents en âge adulte. Cette situation est alors anticipée par les jeunes femmes qui pourraient ainsi souhaiter réduire leur fécondité et/ou reporter le projet d'enfant. La comparaison stricte des politiques publiques pour la famille reste un exercice difficile à mettre en place en Europe, marquée par le manque d'une véritable base de données harmonisées (Gauthier, 2002, p. 478). Ce travail ne repose pas sur la comparaison de ces politiques publiques, mais il inclut des variables qui s'en approchent afin d'affiner les typologies d'engagement conjugal.

À la suite des études qui invitent à analyser les effets de ces politiques à une échelle plus fine (Attias-Donfut, 2007, p. 195 ; Martin, 1999, p. 22), cette thèse décline également la comparaison à une échelle régionale.

Par ailleurs, les travaux sur les changements familiaux qui mettent le genre au centre de leurs hypothèses, envisagent peu de variation en fonction des classes sociales, particulièrement dans les recherches empiriques anglo-saxonnes qui ont proposé des applications de ces théories. Cette absence est relativement compensée par l'analyse en fonction du niveau de diplôme qui offre lui l'avantage d'obtenir des comparaisons internationales plus aisées (Lesthaeghe, 2020). La prise en compte des milieux sociaux et du niveau de diplôme nous apparaît comme essentielle dans notre thèse car elle peut remettre en cause l'homogénéité dessinée par les modèles généraux des théories du genre.

1.2.3 NUANCER LES THEORIES DEMOGRAPHIQUES PAR LE NIVEAU INFRANATIONAL

Même si elles sont conçues à l'échelle nationale, les théories du changement familial prêtent une attention croissante à la déclinaison régionale des évolutions démographiques. Le projet de Princeton avait déjà mis en avant dès les années 1960 le rôle crucial du niveau infranational dans l'étude des bouleversements familiaux[83], mais ce n'est qu'à partir des années 2000 que les travaux internationaux le prennent réellement en compte. L'observation des phénomènes sociaux en utilisant un découpage territorial fin est essentielle pour éviter certains écueils comme une vision trop homogène des pratiques. Elle permet d'identifier des espaces plus ou moins sensibles aux changements sociaux et de mettre à l'épreuve les théories démographiques. Les différences territoriales constatées sont centrales pour pointer la diversité des conditions dans lesquelles les jeunes évoluent. Nous tiendrons compte de ces disparités dans la fin de notre travail, en cherchant à mesurer l'influence de l'environnement dans le rapport à l'engagement conjugal.

La structure spatiale met en lumière des facteurs cachés

Le recours au niveau infranational en sciences sociales est plus ancien et plus systématique dans les travaux italiens. La structure spatiale du pays est en effet grandement marquée par une division historique entre le Nord et le Sud, présente avant la transition démographique (Livi Bacci, 1977). La population dans les régions du nord de l'Italie s'avère être en moyenne plus riche[84], plus diplômée[85] et moins confrontée au chômage qu'au sud[86]. La fréquence des pratiques religieuses y est également plus faible[87] et le détachement vis-à-vis des

[83] À partir de 1963, le démographe Ansley Coale et son équipe entreprennent le « Princeton Project on the Decline of Fertility in Europe » (Coale et Watkins, 1986). L'objectif principal consistait à analyser l'évolution de la fécondité dans le mariage au cours du temps, en utilisant un maillage fin des pays.
[84] En 2018, le taux de personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est de 15,7 % pour la Lombardie, le double pour les Pouilles et 51,5 % pour la Sicile. En comparaison, il est de 27,3 % pour l'Italie et 17,4 % pour la France. Source : EU-SILC - Eurostat (2020).
[85] En 2018, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est de 21,2 % en Lombardie, 14,8 % pour les Pouilles, 19,3 % pour l'ensemble de l'Italie et de 37 % pour la France. Source : EU-LFS - Eurostat (2020).
[86] En 2018, le taux de chômage de la Lombardie est de 6 %, 16 % pour les Pouilles et 21,5 % pour la Sicile. Il représente 10,6 % pour l'ensemble du pays et 9,1 % pour la France. Source : EU-LFS - Eurostat (2020).
[87] En 2018, 30 % des Italiens habitant en Lombardie déclaraient ne s'être pas rendu dans un lieu de culte au cours de l'année. Ils sont deux fois moins nombreux pour les Pouilles et 26 % pour l'ensemble du pays. Source: *Multipurpose survey on households, aspects of daily life* - ISTAT (2020).

comportements traditionnels est plus fort. En 1974, le référendum de la loi sur le divorce laissait déjà apparaître des régions au sud opposées au divorce et des régions favorables au nord[88]. Pour mettre en avant les principales tendances spatiales qui se dégagent en Italie comme en France, nous avons réalisé des cartes au niveau régional (niveau NUTS 2, voir Encadré 3).

Encadré 3

CHOISIR UN NIVEAU GEOGRAPHIQUE ADEQUAT

Le choix du niveau géographique d'étude dépend étroitement des phénomènes sociaux analysés, mais aussi de la disponibilité des données géographiques. Pour apporter une connaissance plus profonde des dynamiques familiales en France et en Italie dans la première partie de cette thèse, des cartes sont réalisées au niveau régional dit « NUTS2 », issu de la nomenclature européenne établie par Eurostat (équivalent des départements pour la France et des régions pour l'Italie). Au-delà de ce cadrage, les résultats de nos traitements de données à partir de la seconde partie reposent avant tout sur des enquêtes, qui adoptent un échantillonnage géographique à un niveau plus large. Cette fois, le niveau d'étude est le « NUTS1 », équivalent aux grandes régions en France (ZEAT, maillage en 8 unités spatiales) et aux grandes régions en Italie (maillage en 5 unités spatiales). Pour continuer à produire des résultats représentatifs de la population, il est essentiel de respecter ce niveau géographique. Le regroupement en grandes régions implique de moyenniser les sous-ensembles régionaux, et entraîne donc une perte d'informations. Par exemple en Italie le groupe « îles » réunit la Sicile et la Sardaigne, et demande une attention particulière : ces deux provinces sont systématiquement mises dans le même groupe, mais elles présentent des situations démographiques, économiques et sociales très disparates (Santarelli et Cottone, 2009). Ce regroupement à un niveau plus large est toutefois indispensable pour profiter d'effectifs de population suffisants. En effet l'étude d'une sous-population (les jeunes), à un niveau infranational et en utilisant des découpages sociaux (genre, niveau d'instruction…), conduit à obtenir de faibles effectifs, qui obligent en retour à effectuer des regroupements d'unités.

[88] À l'exception du Trentin-Haut-Adige et de la Vénétie.

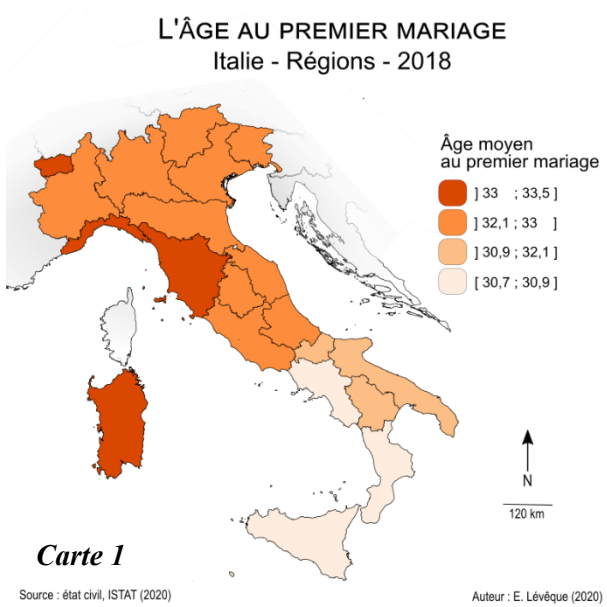

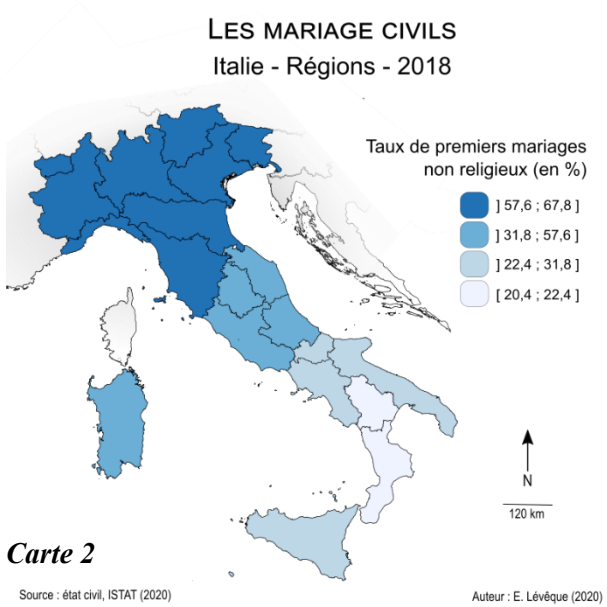

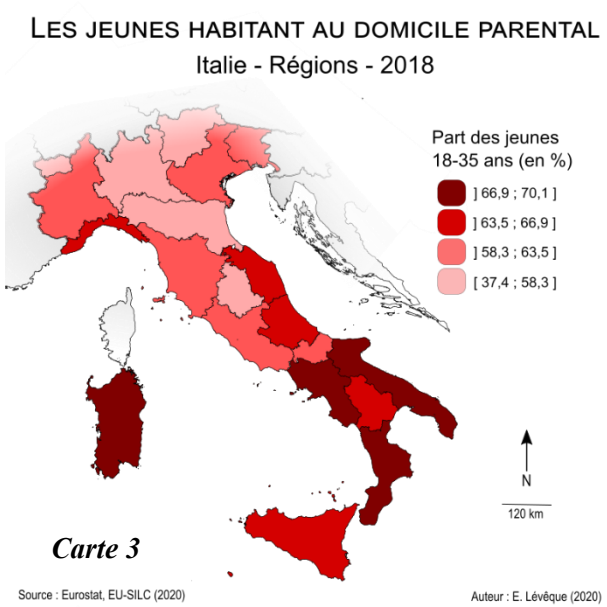

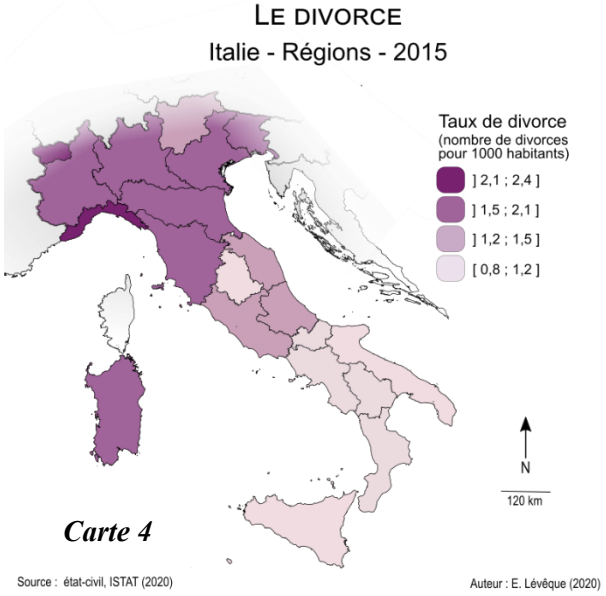

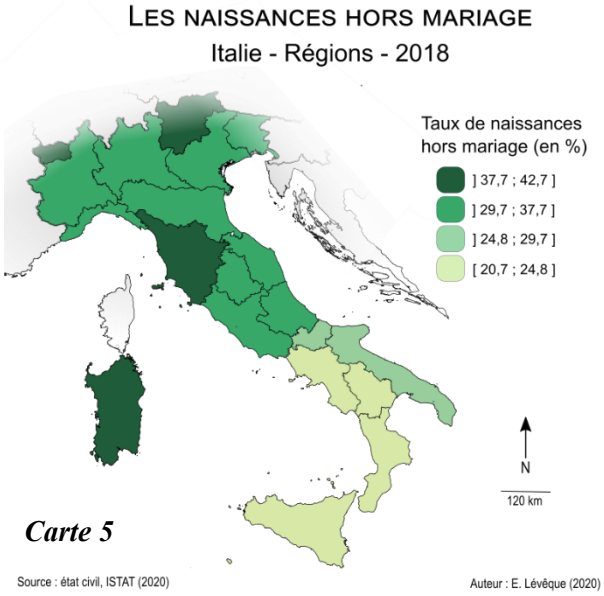

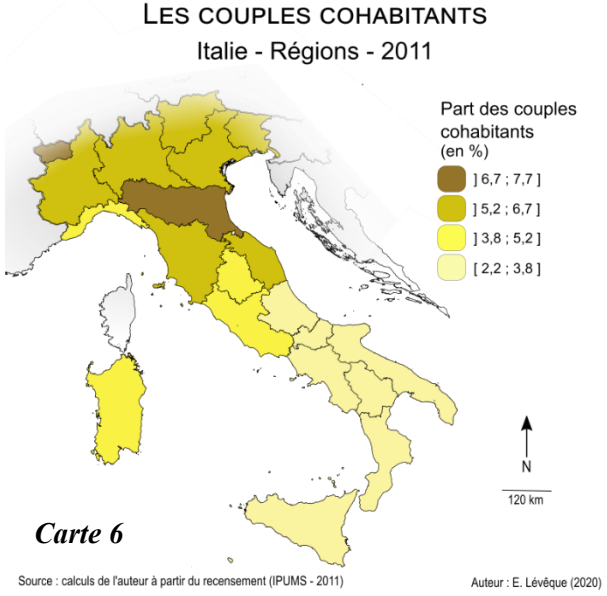

Figure 18 – Planche de carte, Italie

Carte 7

LA FÉCONDITÉ
France - Régions - 2018

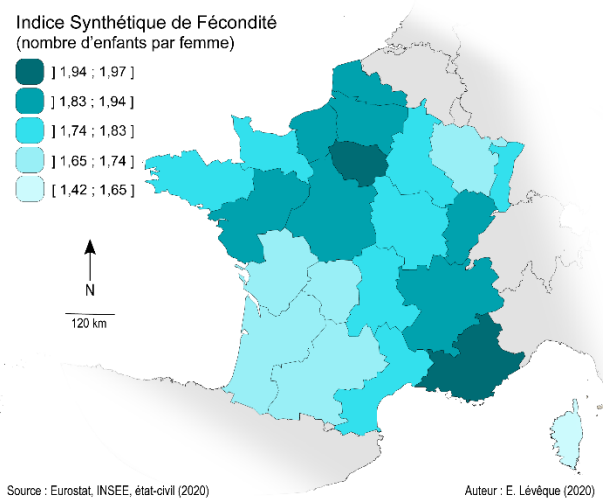

Carte 8

L'ÂGE À LA MATERNITÉ
France - Régions - 2018

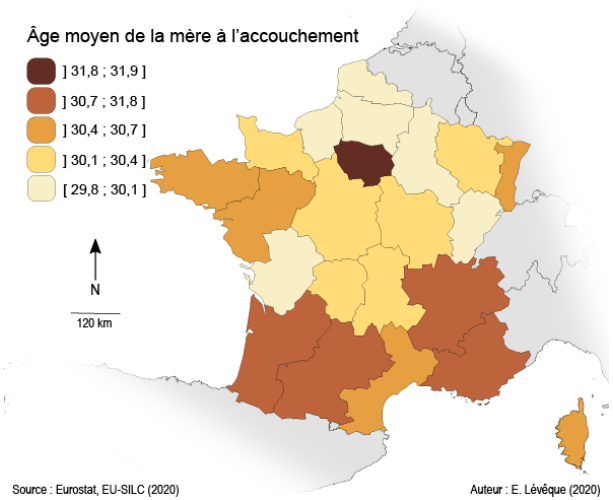

Carte 9

LES COUPLES COHABITANTS
France - Régions - 2011

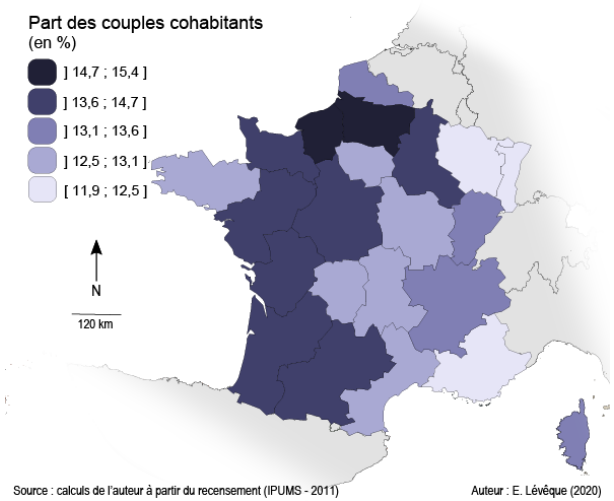

LES NAISSANCES HORS MARIAGE
France - Régions - 2018

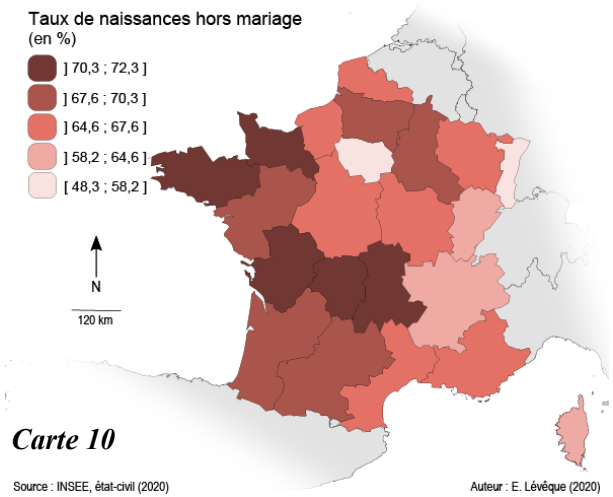

Carte 10

LE DIVORCE
France - Régions - 2015

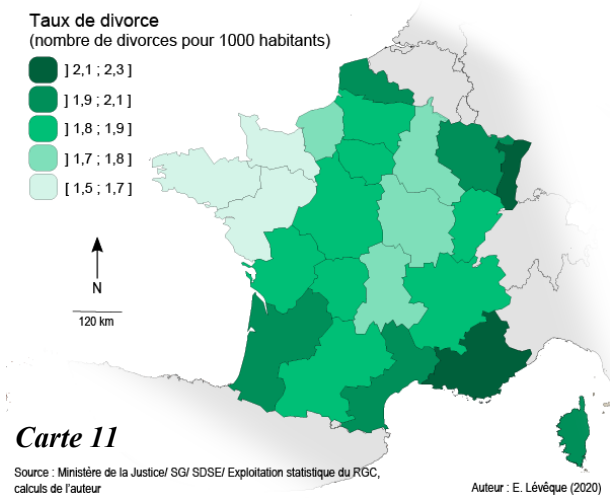

Carte 11

Figure 19 – Planche de cartes, France

Pour la plupart des phénomènes étudiés en Italie, ces cartes mettent en lumière une organisation spatiale commune. La carte 4 révèle que les oppositions autour de la loi du divorce de 1974 se retrouvent toujours dans les pratiques : le taux de divorce est bien plus prononcé dans les régions nord que dans le sud du pays, la Calabre par exemple présente des taux de divorce deux fois plus faibles que dans le Piémont. Dans les régions du nord, l'écrasante majorité des premiers mariages ne sont pas célébrés à l'église (carte 2). Dans le sud au contraire, cela concerne moins de trois mariages sur dix. Alors que les femmes se marient pour la première fois tardivement en Italie du Nord (carte 1), elles le font beaucoup plus tôt dans les régions du sud, avant l'âge de 32 ans. Cette organisation spatiale est quasi similaire à celle des naissances hors mariage (carte 5), où plus de trois naissances sur dix sont concernées dans les régions du nord et du centre, ainsi qu'à celle de la cohabitation hors mariage (carte 6) (en dehors de la Ligurie). L'organisation spatiale de la cohabitation hors mariage en 2018 est identique à celle constatée depuis les années 1990 par d'autres travaux (Schröder, 2008). L'entrée dans la vie adulte est également marquée spatialement en Italie. La carte 3 illustre la part des 18-34 ans qui résident au domicile parental : le Sud se caractérise par une présence plus forte des jeunes, alors que les jeunes des régions nord semblent quitter plus tôt le domicile parental.

En France la structure spatiale comporte une plus grande complexité et varie en fonction des phénomènes sociaux. Les différences géographiques concernant l'emploi, la fécondité et la situation économique sont plus atténuées qu'en Italie. Il existe cependant quelques tendances notables que nous décrivons avec les cartes 7, 8, 9, 10 et 11. Cinq ensembles présentent des régularités. D'abord la Région parisienne se détache plus nettement avec un plus fort Indice Synthétique de Fécondité, peu de naissances hors mariage et un âge à la maternité élevé. En réalisant ces mêmes cartes à une échelle plus fine, nous devrions retrouver ce profil dans d'autres grandes villes, ce qui correspond à la concentration de cadres diplômés. Les régions du Nord-Ouest (de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais) se caractérisent plutôt par un âge jeune à la maternité, un faible taux de divorce (en dehors du Nord-Pas-de-Calais), une fécondité élevée et un fort taux de naissances hors mariage. Ce résultat est conforme aux attentes : la Bretagne concentre en effet la plus forte part de pratiquants du catholicisme (Fourquet et Le Bras, 2014 ; Le Bras et Todd, 2013). Le Nord-Pas-de-Calais se caractérise par une plus grande part de femme peu diplômées, ce qui explique des niveaux de fécondité plus élevés et un âge au premier enfant plus bas (Desplanques, 2011). Les régions de l'Est et Sud-Est possèdent de faibles taux de naissances hors mariage, une fécondité et un divorce élevés. Enfin les régions qui se situent selon un axe nord-est jusqu'à la limite du Sud-Ouest (de la région Midi-Pyrénées

jusqu'à la Champagne-Ardenne) comprennent une large partie des espaces qui forment la « diagonale du vide », composée d'espaces ruraux à très basse densité. Ils se caractérisent par un âge à la maternité bas et une fécondité faible, un taux de couples cohabitants et de divorce plutôt bas. Les régions qui se situent au Sud-Ouest présentent une basse fécondité (Desplanques, 2011), mais des taux de couples cohabitants, de naissances hors mariage et un âge à la maternité élevés.

L'étude plus attentive des différences territoriales à un niveau géographique plus fin permet de nuancer les théories du changement familial, pensées à un niveau national. Dans la suite de notre travail, nous mobiliserons l'appartenance régionale pour faire émerger d'autres facteurs sociaux et comprendre comment varie l'engagement à l'intérieur de nos pays d'étude.

Des comparaisons intra et interrégionales

Bien que les différences de comportements familiaux entre les territoires soient mises en lumière depuis plusieurs décennies, elles peuvent fortement évoluer avec le temps. En Italie les disparités régionales en matière de fécondité par exemple se sont atténuées à la fin du XXe siècle. En 1952, les régions du nord et du centre possèdent un Indice Synthétique de Fécondité de 1,9 enfant par femme en moyenne, contre 3,2 pour les régions du sud. Cet écart a profondément ancré la division nord-sud du pays, par l'idée d'une « ligne qui au sud du Latium et du Molise sépare l'Italie malthusienne de l'Italie nataliste » (Decroly et Grasland, 1992). La fin du processus de baisse de la fécondité dans le pays s'est accompagnée d'un effet de rattrapage des régions sud, et la tendance finit même par s'inverser à partir de 2005 : alors que les régions du nord oscillent à des niveaux compris entre 1,3 et 1,4 enfant par femme, les régions du sud et du centre se stabilisent en dessous du seuil de 1,3.

L'écart entre les territoires augmente en revanche concernant la cohabitation hors mariage. La nuptialité a baissé de manière relativement uniforme dans tout le pays, mais la différence de progression du taux de cohabitation hors mariage est forte entre les grandes régions (Gabrielli et Hoem, 2009). La Figure 20 montre l'évolution de la cohabitation hors mariage entre 1983 et 2015 en fonction des régions italiennes.

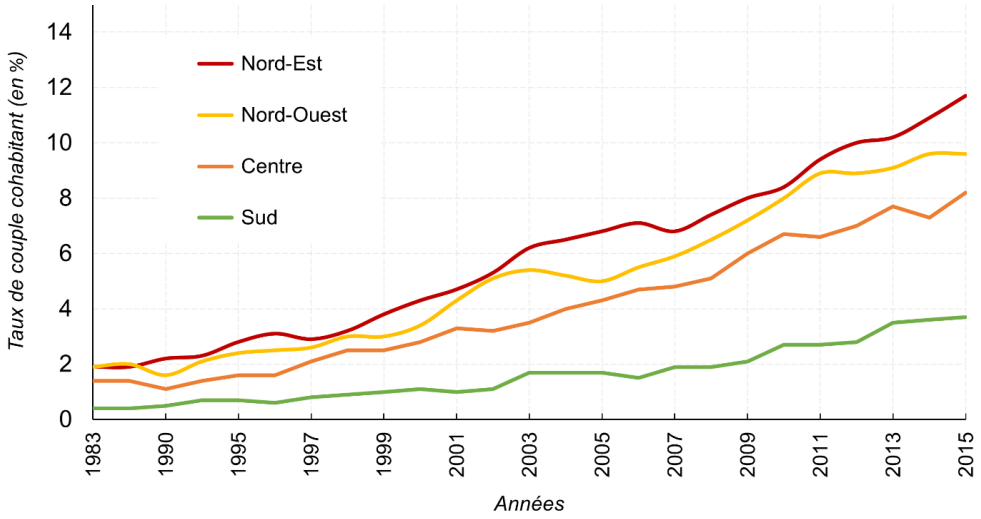

Figure 20 – La cohabitation hors mariage entre 1983 et 2015, régions italiennes (NUTS1)

Lecture : en 2013, sur 100 Italiens de la région Nord-Est qui vivent en couple sous le même toit, 10 ne sont pas mariés.
Note : hors Sicile et Sardaigne.
Source : ISTAT (2019), recensements et enquêtes « Multiscopo sulle famiglie »
Autrice : E. Leveque (2020)

La figure illustre une hausse de la cohabitation pour toutes les régions, malgré une croissance inégale. L'hétérogénéité entre les régions italiennes a nettement crû, avec une évolution de la cohabitation hors mariage beaucoup plus forte au nord et au centre qu'au sud (*courbe verte*)[89]. En1983, moins de 2% des Italiens vivent en couple sans être marié. En 2015, 4% des Italiens du Sud sont concernés contre plus du double pour les autres régions. À l'instar de la fécondité, il est possible de penser que cette situation de grande disparité territoriale ne soit que temporaire et se réduise dans le temps, avec une progression continue de la cohabitation dans les régions sud et un ralentissement de son augmentation au nord.

En France, l'évolution des disparités spatiales depuis la fin du XXe siècle révèle des écarts régionaux moindres lorsque l'on s'intéresse aux comportements conjugaux et familiaux. La Figure 21 illustre par exemple l'élévation de l'âge moyen à la maternité pour l'ensemble des régions françaises entre 1990 et 2018.

[89] La Sicile et la Sardaigne ne forment pas un groupe régional homogène sur la cohabitation hors mariage. La trajectoire de la Sicile s'approche de celle des régions sud alors que la Sardaigne ressemble aux régions du nord. En 2018, moins de 4 % des couples sont concernés en Sicile contre plus de 8 % en Sardaigne. Source : *Labour Force Survey* (2019), ISTAT-IPUMS (2020).

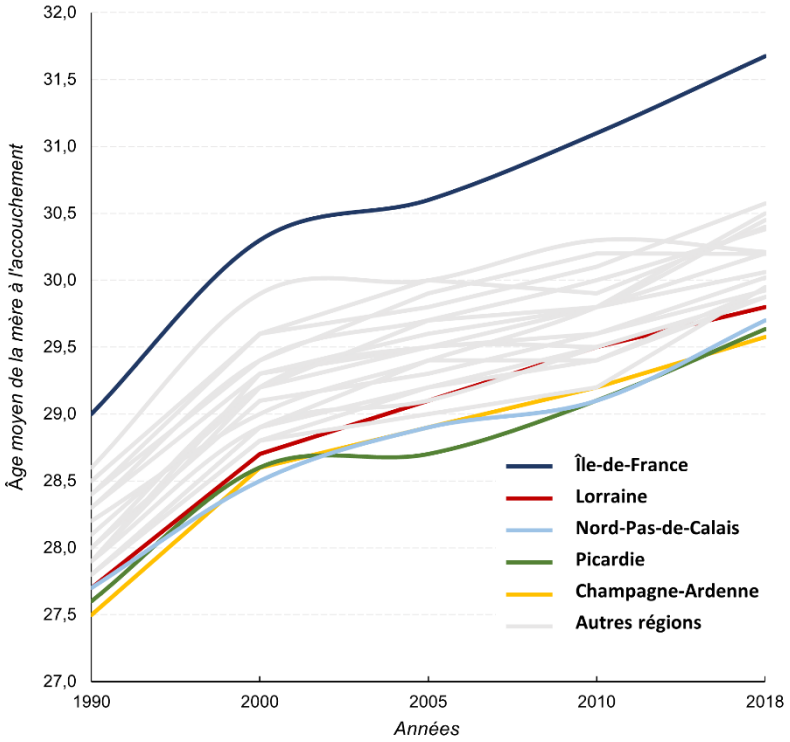

Figure 21 – Évolution de l'âge moyen à la maternité par région – France, 1990-2018
Lecture : en 1990, les femmes habitant en Île-de-France avaient un enfant en moyenne à l'âge de 29 ans.
Source : INSEE, état-civil (2020)
Autrice : E. Leveque (2020)

En 1990, l'âge moyen à la maternité fluctue entre 27,5 et 29 ans. La majorité des régions semble converger vers un âge moyen de 30 ans en 2018, même si certaines régions conservent des particularités. Malgré une élévation nette depuis 1990, les régions du nord du pays conservent des âges à la maternité plus bas que les autres régions. Les femmes de la région Nord-Pas-de-Calais (*courbe bleu clair*) par exemple ont un enfant en moyenne à l'âge de 29,7 ans contre 30,1 pour l'ensemble des régions. L'Île-de-France (*courbe bleu foncé*) continue d'être la région dans laquelle les femmes ont un enfant à un âge plus tardif, et elle s'écarte davantage des autres régions avec le temps. En 2018, l'âge moyen à la maternité est de 31,7 ans contre moins de 30,6 ans pour les autres régions. L'Île-de-France constitue un cas atypique puisqu'elle comprend la ville de Paris qui concentre un fort taux d'individus diplômés, qui ont une fécondité plus tardive (Davie et Mazuy, 2011).

La suite de notre travail tient compte de l'ancrage territorial pour saisir les différentes manières de s'engager des jeunes dans la vie conjugale. Notre intention est de souligner la pluralité des manières d'entrer dans la vie adulte qui peut coexister au sein d'un même pays.

Nous cherchons également à savoir s'il est possible de trouver des ressemblances entre les régions italiennes et françaises. Pour cela les deux pays seront régulièrement mis ensemble dans des modèles similaires, plutôt que de mener des analyses séparées et de comparer les résultats. Certains indicateurs socio-économiques laissent apparaître des similitudes entre les régions nord de l'Italie et la France, comme le taux de chômage des jeunes. Au niveau national, le chômage des jeunes en France est plus bas qu'en Italie. Environ un jeune français sur dix entre 25 et 34 ans est concerné, contre presque deux Italiens sur 10[90]. L'écart entre les genres est plus élevé en Italie (environ 5 points de pourcentage) alors qu'il l'est moins en France (moins d'un point de pourcentage). La Figure 22 montre le taux de chômage des jeunes au niveau des régions en fonction du genre. Une ligne sépare le graphique en deux parties : les régions situées dans la partie haute ont un taux de chômage féminin plus fort que le masculin, et l'inverse pour la partie basse.

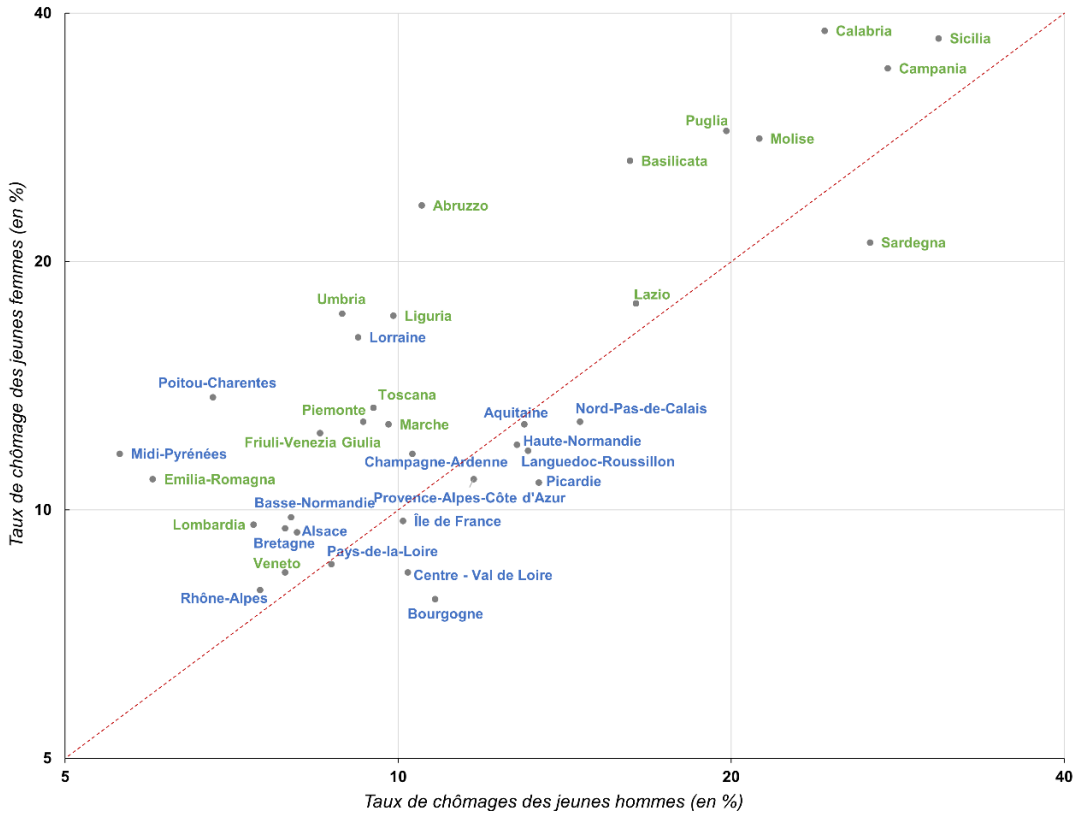

Figure 22 – Taux de chômage des 25-34 ans par sexe – Niveau NUTS 2, 2018

Lecture : en 2018, 9,9 % des jeunes femmes et des jeunes hommes habitants en Île-de-France étaient au chômage.
Source : Eurostat (2020), Labour Force Survey – ETF-UE
Autrice : E. Leveque (2020)

[90] Source : Eurostat (2020), Labour Force Survey – ETF-UE

Les provinces du Sud et les îles italiennes se démarquent largement des autres régions par des taux particulièrement élevés : en Calabre par exemple, 38 % des femmes de 25 à 34 ans recherchent un emploi contre 24 % des jeunes hommes. Les autres régions peuvent se scinder en deux groupes. Le premier groupe comprend des régions où le taux de chômage est similaire entre les genres, la quasi-totalité des régions présentes est française. Le second groupe en revanche comporte des régions françaises et italiennes qui se caractérisent par un taux de chômage féminin des jeunes plus élevé que le taux masculin. Des similitudes entre régions apparaissent au-delà des frontières nationales et des proximités spatiales : par exemple la Lorraine se rapproche davantage de l'Ombrie que de l'Alsace, tout comme la Lombardie ressemble plus à la Bretagne qu'à la Ligurie.

À partir de ces premiers résultats de cadrage, nous pouvons faire l'hypothèse que les jeunes issus des régions italiennes du nord du pays ont des trajectoires conjugales et familiales qui se rapprochent de celle des jeunes Français, notamment en milieu urbain. L'outil cartographique à un niveau infranational permet de lutter contre une vision trop homogène des phénomènes sociaux et de nuancer les modèles et théories démographiques pensées au niveau national. Il est cependant nécessaire d'aller plus loin qu'une analyse exploratoire par la comparaison de cartes. Pour confirmer les hypothèses et les tendances qui se dégagent, nous intègrerons l'appartenance régionale dans des modèles statistiques plus développés dans la fin de notre travail.

CONCLUSION CHAPITRE 1.2
Vers un modèle conjugal et familial unique ?

Les bouleversements démographiques enregistrés en Europe à partir de la fin des années 1960 ont fait l'objet de nombreuses théories, particulièrement développées dans le champ culturel. Deux théories se distinguent particulièrement : la Seconde Transition Démographique et la révolution du genre. Loin d'être incompatibles, ces approches mettent en lumière le rôle central des valeurs et des inégalités de genre dans les changements familiaux. Au-delà de l'analyse classique de la fécondité, elles ouvrent toutes deux des perspectives innovantes que nous appliquerons au domaine du couple : influence des politiques publiques, articulation des niveaux d'étude, interaction entre valeurs et comportements, rôle de la jeunesse dans les évolutions de valeurs…

En développant des modèles théoriques, elles imaginent une convergence de la vie familiale et conjugale vers laquelle l'Europe tendrait. L'homogénéité présupposée des pays doit pourtant être constamment interrogée. La diversité régionale que nous avons mise en avant dans les deux pays pousse à intégrer l'appartenance géographique dans les analyses sur la vie conjugale. Bien que notre travail ne permette pas de tester directement ces deux théories, il explore les perspectives qu'elles dessinent à travers l'étude du désir des jeunes pour l'engagement conjugal et familial. Nous avons montré que les critiques qui sont adressées à ces deux théories ont un apport certain pour cette thèse. Nous avons choisi de limiter l'erreur écologique avec l'usage de méthode multiniveaux (voir Chapitre 2.3 en page 178), ou encore de sortir de l'homogénéité des modèles avec l'introduction dans les analyses des niveaux infranationaux et des variations en fonction des milieux sociaux.

CONCLUSION SOUS-PARTIE 1
L'engagement des jeunes au fil des générations

Au cours de cette première sous-partie, nous avons montré la nécessité d'une étude plus poussée sur l'engagement conjugal des jeunes. La période de vie sans engagement s'est incontestablement étendue à travers les générations. L'allongement de ce temps a été perçu comme un refus des obligations liées à la vie conjugale, des responsabilités familiales et comme un rejet des institutions qui encadrent la vie privée. Les jeunes forment une catégorie sociale en marge qui est soumise à des normes paradoxales : ils sont à la fois incités à être libres de toutes contraintes, à privilégier leurs choix professionnels, mais doivent dans le même temps ne pas attendre d'être trop âgés pour quitter le domicile parental, construire une famille et s'installer en couple. La jeunesse telle que nous décidons de l'étudier (18-35 ans) est un groupe qui cache une grande pluralité de situations. À l'âge de 25 ans, certains jeunes peuvent avoir déjà expérimenté des engagements conjugaux alors que d'autres en sont encore très éloignés. Cette diversité des parcours est particulièrement forte par rapport aux autres périodes du cycle de vie, ce qui rend son investigation d'autant plus indispensable.

À travers ces premiers éléments de cadrage, nous avons obtenu un aperçu des travaux réalisés jusqu'ici, à la croisée de la sociologie du couple, de la jeunesse et de la démographie de la famille. Alors que les études qui s'ancrent sur les trajectoires biographiques prennent peu appui sur des modèles descriptifs plus globaux, les théories du changement familial laissent peu de place à l'analyse à échelle individuelle. Ces deux ensembles invitent à adopter dans notre thèse une double perspective, par la prise en compte simultanée des niveaux individuel et contextuel. Le choix de comparer les jeunes en France et en Italie, dont nous avons pu souligner les différences saillantes, est aussi l'occasion de déplacer le regard national habituellement porté. La suite de ce travail cherchera à saisir la diversité des engagements conjugaux au-delà des frontières territoriales. Le genre, le niveau d'instruction et la situation résidentielle sont autant de facteurs qui ont tout autant traversé cette sous-partie et méritent d'être plus amplement examinés à l'aune de l'engagement conjugal. Nous avons également supposé que les trajectoires conjugales, les intentions d'engagement et les opinions sur la vie familiale dépendent des conditions socio-économiques dans lesquelles évoluent les jeunes. Les difficultés pour obtenir un emploi stable et un logement contribuent à repousser ces engagements.

Les résultats d'enquêtes récentes, dont celles que nous mobiliserons dans la suite de ce travail, a successivement montré le retour des valeurs traditionnelles chez les jeunes (Galland et Roudet, 2005), la stabilisation du nombre de mariages, les revendications institutionnelles du mariage homosexuel en Europe et la complexité des trajectoires biographiques, comme le remariage après un divorce. Toutes ces tendances invitent à élaborer une démarche qui cherche à mesurer avec plus de précision l'engagement des jeunes dans la vie de couple.

Sous partie 2
POUR UNE NOUVELLE MESURE DE L'ENGAGEMENT CONJUGAL

Même si le concept d'engagement est parfois mobilisé dans les travaux de sciences sociales, la première sous-partie de cette thèse a été l'occasion de montrer que son usage reste encore très limité. Par ailleurs aucune enquête n'a été clairement conçue pour interroger l'engagement conjugal. Un exercice d'opérationnalisation est alors nécessaire afin de répondre à des questions fondamentales : comment définir et enregistrer les engagements en couple ? Quels sont les apports des enquêtes quantitatives pour les études qui traitent de la conjugalité ? Quelles méthodes utiliser pour tenir compte de la multidimensionnalité du concept d'engagement ? Son application concrète à des données d'enquêtes quantitatives, à l'épreuve de deux contextes nationaux, constitue un défi méthodologique de taille qui mérite d'être explicité. Elle est d'autant plus délicate à mettre en œuvre que la population des jeunes est un public difficile à saisir, car très volatile : forte attrition entre les vagues d'enquête à la suite de déménagements plus fréquents, prise de contact moins aisée par téléphone et mail… L'actualité des programmes d'enquête en cours indique l'intérêt d'obtenir des données plus fines sur les jeunes, comme l'enquête ENVIE[91] et le suivi de cohorte EVA[92] pour la France, une enquête sur la jeunesse en Italie[93] ou la réalisation d'Eurobaromètres[94] au niveau européen.

Cette deuxième sous-partie répond au défi méthodologique de prendre la mesure de l'engagement conjugal des jeunes. Le premier chapitre intitulé « **Redéfinir les contours de l'engagement conjugal** » (en page 111) s'attèle à mieux cerner le concept d'engagement conjugal. Nous en détaillerons d'abord les principales dimensions pour le rendre opérationnel, puis les hypothèses qui guideront le reste de notre travail. Le deuxième chapitre qui a pour titre « **Des ressources peu exploitées pour interroger l'engagement** » (en page 135) révèle les différentes ressources disponibles et la manière dont nous investiguerons l'intime à partir des grandes enquêtes quantitatives, nationales comme internationales. Le couple lui-même est un

[91] Enquête INED sur la vie affective et sexuelle des jeunes, menée entre septembre 2022 et juin 2023 sur 10 000 individus.
[92] Enquête INSEE centrée sur l'entrée dans l'âge adulte, avec un suivi d'échantillon de 35 000 collégiens entre 2007 et 2023.
[93] Enquête ISTAT « *Bambini e ragazzi: comportamenti, atteggiamenti e progetti futuri* », menée sur 108 000 collégiens en 2021.
[94] Par exemple les Eurobaromètres édition flash de février 2022 sur la jeunesse et la démocratie ou l'enquête sur la jeunesse européenne de juin 2021.

objet social dont les contours peuvent varier d'une source à l'autre. Cette deuxième partie rappelle l'épineux sujet de sa définition, qui a des conséquences directes sur le dénombrement des types d'union. Elle soulève en creux l'ensemble des défis liés à la comparaison internationale. Quels choix techniques pour assurer une comparabilité maximale des données ? Quels outils favoriser pour ne pas gommer pour autant les spécificités nationales ? Nous verrons dans le dernier chapitre intitulé « **Des méthodes quantitatives au service de l'intime** » (en page 166) que les méthodes de traitement sélectionnées dans ce travail, l'analyse de séquence et l'analyse multiniveau, mettent particulièrement bien en valeur cette dimension comparative pour en tirer tous les apports. Elles se révèlent indispensables pour rendre visibles les facteurs explicatifs des différences d'engagement, en répondant notamment à un besoin croissant d'articuler plusieurs échelles d'analyse.

Chapitre 2.1
REDEFINIR LES CONTOURS DE L'ENGAGEMENT CONJUGAL

Le concept d'engagement a largement été traité par la psychologie sociale, qui s'en est emparée en laissant peu de place à des travaux d'autres disciplines. Il se diffuse néanmoins en sociologie dans les années 1950 aux États-Unis, d'abord appliqué à l'étude des carrières professionnelles et de l'adhésion à un parti politique, comme vu dans le Chapitre 1.1 (en page 60). Il est toutefois mobilisé sans être clairement explicité, comme le souligne Howard Becker (2006, p. 1) : « il y a eu relativement peu d'analyses formelles sur le concept d'engagement et peu de tentatives visant à l'intégrer explicitement dans les théories sociologiques actuelles. Ce concept a été appréhendé de façon rudimentaire, utilisé selon les besoins, sans explication ni examen de ses caractéristiques ou de ce à quoi il fait référence. Comme il en est souvent ainsi avec les concepts non analysés, utilisés selon l'envie, il recouvre un large panel de significations, laissant la porte ouverte aux ambiguïtés ». La sociologie du couple l'évoque occasionnellement : de « l'engagement amoureux » (Hippert, 2016) à « l'engagement expérimental » (Olivier, 2014), le terme est surtout présent dans les travaux aux approches individuelles et aux méthodes qualitatives. François de Singly (2011) décrit par exemple différents modes d'engagement lorsqu'il distingue plusieurs expériences de séparation d'union. Jean-Claude Kaufmann (2017) l'utilise également pour parler de la construction très progressive de la relation et positionner les couples au sein de son modèle de cycle conjugal (voir Chapitre 1.1 en page 56). Dans les deux cas, le concept d'engagement lui-même est évoqué mais non analysé. Par ailleurs il n'est pas intégré dans les méthodes d'investigation, au regard notamment de la pluralité de ses dimensions.

Nous aborderons d'abord dans ce chapitre le travail de décomposition du concept (en page 112). Cette opération permettra de mieux définir par la suite nos choix méthodologiques et techniques. Ce chapitre sera aussi l'occasion de revenir sur notre démarche générale et de présenter nos hypothèses de recherche (en page 126), au regard de l'ensemble du travail bibliographique et exploratoire que nous avons effectué jusqu'ici.

2.1.1 LES SENS DE L'ENGAGEMENT CONJUGAL

Dans le sens commun, la notion d'engagement est surtout utilisée comme synonyme d'implication. Par extension, dans le champ religieux, elle désigne l'action de dévotion et de mise à disposition de soi pour une motivation supérieure : engagement dans l'armée pour servir son pays, engagement associatif pour donner de son temps pour une « bonne cause », engagement du chercheur dans les débats politiques pour le bien public… Elle s'approche en ce sens de l'idée de vocation, et elle est de ce fait bien souvent connotée de manière positive. Pour se protéger de tout jugement moral, nous proposons dans ce chapitre de décomposer les traits communs des engagements conjugaux que nous avons sélectionnés dans cette thèse : partager un logement, avoir un enfant, se marier. Ils se définissent d'abord par la visibilité, c'est-à-dire de rendre publique la relation de couple aux yeux de tous. Ils s'inscrivent ensuite dans une double temporalité, marquant à la fois un temps déjà passé à deux et un temps futur envisagé. Enfin ils ont pour point commun d'être soumis au risque d'une séparation conjugale.

La visibilité : rendre public l'intime

Changer de statut par des marqueurs forts de l'engagement

Nous faisons le choix de ne pas hiérarchiser les divers engagements que les couples prennent selon un degré d'importance qui serait subjectivement fixé. En effet la valeur symbolique attribuée à chacun des engagements conjugaux est intimement liée à chaque individu. Ainsi les engagements qui apparaissent au début de la vie de couple, comme la décision de vivre ensemble, ne sont pas forcément moins significatifs que les engagements qui peuvent suivre, tels que le mariage. Une distinction doit pourtant être opérée entre des engagements qui constituent des marqueurs « forts » et des marqueurs « faibles ». Les marqueurs forts que nous avons sélectionnés se différencient des autres engagements par le degré de visibilité des comportements. Les marqueurs faibles concernent des décisions relatives à la vie quotidienne, dont les conséquences ne modifient pas en profondeur les trajectoires biographiques, et parfois même prises de manière tacite : présenter son partenaire à son entourage et l'intégrer dans son cercle familial, opter pour une organisation commune des dépenses, adopter un animal domestique à deux, planifier des voyages ou acheter une voiture partagée entre les conjoints. Ces engagements se caractérisent par un niveau faible de

contrainte. Ils ne sont pas toujours parfaitement bien définis par les individus eux-mêmes, comme le montre le travail de Mathilde Olivier (2014) et celui de Caroline Henchoz (2008) sur la construction conjugale par le prisme de la gestion de l'argent.

Les engagements conjugaux que nous étudions dans ce travail sont visibles publiquement, explicites pour les partenaires et sans équivoque. Ils impliquent un changement de statut dans le lien qui unit les deux membres du couple : de partenaires sexuels à concubins, de concubins à parents, de concubins à époux … La visibilité passe par un enregistrement public de l'évolution du statut matrimonial ou de la situation du couple qui peut être formel (passage par l'état civil) ou informel (enregistrement par le recensement d'une cohabitation, ou déclaration auprès d'un organisme public). Ils apparaissent de manière claire sans introduire d'ambiguïté sur la situation du couple. Les marqueurs forts sont également associés à un ensemble de rites qui rendent manifeste l'engagement aux yeux de tous, comme la pendaison de crémaillère, l'enterrement de vie de jeune fille/garçon, la cérémonie de mariage ou le faire-part de naissance (Monjaret et Pugeault, 2012 ; Segalen, 2005). Ces rites participent à la visibilité publique de l'engagement. Ils laissent des traces matérielles du processus de construction conjugale et rendent l'entourage du couple témoin d'un changement majeur dans la trajectoire biographique et conjugale. D'après son travail sur le PACS, Wilfried Rault note que « plus la ritualisation est publique et formalisée, plus l'engagement signifié est considérable. » (2009, p. 218). Il montre que les couples passent d'abord par une phase de privatisation de leurs liens, qui peut engendrer une insatisfaction, et qui mène à une phase de publicisation. Les marqueurs faibles précédemment identifiés pourraient ainsi devenir pour certains couples insuffisants, et laisseraient place au choix d'exprimer l'engagement conjugal de manière plus visible.

L'inflation rituelle du mariage

Parmi les trois engagements conjugaux que nous étudions, le mariage est celui qui représente le mieux ce mouvement de visibilité[95]. Il met le couple en avant par le biais d'un ensemble de rites qui, comme le souligne Martine Segalen, invoque « […] la tradition, toujours fantasmée, pour espérer ancrer l'engagement dans la durée d'un temps immémorial » (2005, p. 163). Les rites d'engagements conjugaux continuent aujourd'hui d'éclairer sur les changements de statuts et sur les rapports des individus aux institutions. Pierre Bourdieu privilégie d'ailleurs le terme de « rites d'institution » (1982, p. 58), qui marque une séparation entre les individus qui font le choix d'un nouveau statut, et les individus qui pourraient le faire. Le sens de l'engagement conjugal public se trouverait alors conforté par cette différence. Plus que les autres engagements, le mariage s'est profondément transformé en l'espace de quelques générations. En prolongeant la thèse de Pierre Bourdieu, Florence Maillochon (2008) postule que la force du mariage réside aujourd'hui dans la distance prise vis-à-vis des couples qui décident de ne pas se marier. L'évolution des lois en faveur de l'institutionnalisation des unions homosexuelles consolide d'autant plus cette idée, puisque tous les couples pourraient alors avoir la possibilité de se marier (voir Encadré 4).

Malgré une érosion profonde des « rites de passage » à l'âge adulte les plus traditionnels (Van Gennep, 1909), une déritualisation totale n'a pas eu lieu. Michel Bozon met notamment en évidence de nouveaux modèles de mariage dont les conjoints ont connu une vie cohabitante préalable avec un attachement fort aux rites traditionnels. En France comme en Italie, les cérémonies de mariage comportent d'ailleurs toujours des éléments clés qui s'inscrivent dans la continuité historique de l'institution traditionnelle : robe blanche, fleurs, photos, danses… (Maillochon, 2002).

[95] Notre propos traite des mariages consentis, ce qui est le cas aujourd'hui de presque tous les mariages en France et en Italie. Les individus concernés par le cas contraire sont difficiles à estimer. En France l'enquête Trajectoire et Origines (2008-2009) prévoit deux possibilités : le « mariage non consenti » ou le « mariage accepté avec consentement altéré ». D'après cette enquête, la sociologue Christelle Hamel (2011) estime que 2% des femmes immigrées sont concernées par un mariage non consenti entre 26 et 30 ans. Elles sont deux fois moins nombreuses chez les filles d'immigrés. Une vingtaine de mariages forcés ont eu lieu en Italie en 2021, dont un tiers impliquait un mineur en 2021. Source : Servizio Analisi Criminale, 2022, « Costrizione o induzione al matrimonio », Roma. Consulté le 5 janvier 2023, à l'adresse : https://www.interno.gov.it/sites/default/files/2022-02/induz_matrimoni.pdf

Encadré 4

LES OBSTACLES A LA PRISE EN COMPTE DES COUPLES HOMOSEXUELS

Si les réflexions sur l'engagement présentées dans ce chapitre s'appliquent pour tous les couples quelle que soit leur orientation sexuelle, les analyses menées dans la suite du travail sont uniquement effectuées sur les couples hétérosexuels. Malgré une plus grande reconnaissance sociale et juridique des unions homosexuelles, les trajectoires biographiques et conjugales restent toutefois profondément différentes. Par exemple, la décision d'avoir un enfant n'a pas les mêmes implications pour tous. Pour les couples homosexuels, l'adoption d'un enfant ou la démarche de conception médicalement assistée introduisent des facteurs supplémentaires dans l'explication du report des engagements. De même, le choix de se marier ou de former une union civile peut être retardé ou abandonné par rapport aux difficultés d'acceptation de l'union dans l'entourage familial, amical et professionnel[96]. Les trajectoires biographiques et conjugales des couples homosexuels ne sont alors pas strictement comparables. Le recours à des méthodes quantitatives nécessite également de travailler sur des échantillons de tailles suffisantes. D'après le recensement français de 2018, 0,9 % des couples déclarent vivre avec une personne de même sexe. De plus l'introduction du mariage homosexuel en France est encore trop récente (2013) pour obtenir des effectifs conséquents pour les analyses[97]. En Italie, seules les unions civiles sont ouvertes aux couples de même sexe, et seulement depuis 2016[98]. Les différences de législation entre les deux pays ajoutent par ailleurs une difficulté supplémentaire dans l'exercice de la comparaison. Les trajectoires d'engagement des jeunes en couple homosexuel méritent de ce fait une étude à part entière qui tient compte de ces divergences, en approfondissant par exemple le travail de Céline Costechareire (2014) sur les divers types de parcours conjugaux lesbiens ou celui de Benjamin Marteau (2021) sur la stabilité des couples cohabitants homosexuels.

[96] Sur ce point, tous les couples qui se démarquent des normes sociales en vigueur sont concernés, notamment ceux qui présentent des différences sociodémographiques ou d'apparence : milieux sociaux éloignés (homogamie sociale), confessions ou nationalités distinctes (couple mixte), écart d'âge, de couleur de peau… Ils sont ici pris en compte dans l'étude car ils ne sont pas concernés par les autres obstacles cités dans l'encadré.

[97] En 2018, 6 386 mariages homosexuels ont été célébrés en France, soit moins de 3 % des mariages. Source : INSEE, état civil (2019).

[98] En 2019, 2 297 unions civiles ont été conclues en Italie par des couples de même sexe. Source : ISTAT, état civil (2020).

L'appropriation des codes traditionnels dans les mariages homosexuels témoigne également du maintien voire de la hausse de l'importance de certaines coutumes anciennes (Meslay, 2018). Selon Martine Segalen, une véritable « inflation rituelle » (2005, p. 163) de la dimension festive du mariage se produit à partir des années 2000 en France[99]. D'après l'enquête EPIC (France-2013), le nombre d'invités aux mariages en France est passé de 75 en moyenne pour les mariages célébrés dans les années 1960, à 105 pour les mariages célébrés dans les années 2000[100]. Si l'évolution du coût du mariage est difficile à estimer, l'enquête EPIC montre que la manière de le financer s'est transformée : 7 célébrations sur 10 étaient entièrement payées par les ascendants familiaux dans la décennie 1970, alors qu'ils ne sont plus que 2 à l'être en 2013. La modification des comportements se combine ici à la hausse de l'âge au mariage : les jeunes sont plus souvent indépendants au moment de l'organisation des noces. En Italie, les rites restent encore fortement liés à un passage par l'Église, tandis que les pratiques religieuses ne cessent de faiblir. En 2002, un quart des jeunes déclaraient se rendre au moins une fois par semaine dans un édifice religieux, contre 13 % en 2018[101]. Dans le même temps, les cérémonies religieuses pour les mariages sont toujours très fréquentes. Elles concernent la majorité des premiers mariages italiens[102], et près de 7 mariages sur 10 chez les 25-34 ans en 2018. La pression sociale des pairs et de la famille d'origine continuent de peser sur les choix conjugaux (Vignoli et Salvini, 2014). D'après Florence Maillochon, cette inflation rituelle a pour effet de « conforter l'institution comme si, finalement, le maintien d'une forme même partiellement vidée de son sens avait permis de préserver le fond » (2008).

[99] L'inflation rituelle concerne également les naissances, mais les données sont trop peu nombreuses pour documenter davantage cette dimension. En dehors des étapes classiques d'accès à la parentalité (voir par exemple Lemieux, 2009), quelques travaux ont relevé récemment l'augmentation de la fréquence des fêtes de dévoilement du genre (*Gender-reveal parties*) (voir par exemple Gieseler, 2018) ou encore des fêtes pré-natales (*baby-shower*) (voir par exemple Francis, 2018).

[100] Source : enquête EPIC, 2014, d'après nos calculs.

[101] De 18 à 34 ans. Source : European Social Survey-2002 et European Social Survey-2018, d'après nos calculs.

[102] Soit 57 % en 2018 dans le cas d'un premier mariage pour au moins un des deux conjoints. Source : ISTAT, État civil (2019).

La double inscription temporelle de l'engagement

Jusqu'au XIXe siècle, la mort impactait fortement les trajectoires biographiques et conjugales : la France et l'Italie enregistraient environ 30 décès annuels pour 1000 habitants[103]. Les guerres et les maladies étaient fréquemment à l'origine de veuvages puis de remariages. La durée moyenne d'un premier mariage était alors limitée. Les veuvages deviennent de plus en plus rares avec l'entrée des pays européens dans le processus de transition démographique à partir de la fin du XVIIIe siècle en France et de la seconde moitié du XIXe siècle pour l'Italie (Chesnais, 1986 ; Vitali, Vitali et Livi Bacci, 2013). La mortalité diminue fortement et l'espérance de vie à la naissance s'allonge avec les progrès de la médecine et de l'hygiène. En l'absence de divorce, la durée potentielle du mariage au moment de la signature du contrat augmente considérablement en quelques générations. Louis Roussel (1975, p. 55) constate en deux siècles un doublement de l'« "espérance" » de durée moyenne des mariages » en France. À la fin de l'Ancien régime, elle pouvait atteindre 23 ans. Elle passe à plus de 28 ans pour les générations 1861-1865 et à plus de 42 ans pour les générations 1960-1964. Parallèlement, le modèle du couple romantique répandu en Europe à partir du XIXe siècle se construit autour de l'idée d'un amour-passion qui s'éprouve dans la durée (Ariès, 1982). Comme la mort ne sépare plus naturellement les couples qu'au-delà d'une certaine durée, le divorce devient la principale cause de fin d'un mariage avant un certain âge. L'allongement de la durée du mariage augmente de fait la probabilité de souhaiter le rompre. Cette disparition de l'indissolubilité des unions a transformé le rapport des couples à l'engagement durable. Tous les engagements conjugaux étudiés dans ce travail s'inscrivent dans le temps de deux manières : par une dimension active, via **l'acte de « s'engager »** et par une dimension passive qui correspond à **l'état « d'être engagé »**.

S'engager au bon moment

Entendu dans sa dimension active, l'engagement conjugal représente un moment charnière des trajectoires biographiques. L'**acte de s'engager** s'est déplacé dans le cycle conjugal au cours des générations. La contractualisation d'une union apparaissait avant le XIXe siècle comme la première étape de la construction d'une famille. Elle est aujourd'hui davantage le signe de la fin du processus de construction conjugale. Les débuts de la vie à deux

[103] En 2018, l'Italie enregistre 10 décès annuels pour 1000 habitants et 9 pour la France. Source : état civil, INSEE, ISTAT (2020).

se caractérisent moins aujourd'hui par des marqueurs clairs et partagés par tous, que par une entrée progressive dans une conjugalité qui se veut durable (voir Chapitre 1.1 en page 34 et en page 56). Les individus ont également plus de mal à situer le moment où ils ont fait le choix de s'engager dans leur couple (Bianchi, 2014), tout comme à dater parfois avec précision le début de leur relation, ce que Wilfried Rault et Arnaud Régnier-Loilier (2019) notent dans les réponses à l'enquête EPIC (France-2013)[104]. L'engagement conjugal s'est donc déplacé, représentant aujourd'hui le symbole d'un temps de vie déjà vécu à deux, admis comme suffisant pour prendre la décision de pérenniser le couple. Au terme de ce temps passé sans engagement, les couples jugent avoir réuni suffisamment de « bonnes conditions » pour s'engager[105]. Magali Mazuy (2009) montre que le report des naissances en France est fortement lié à la recherche des circonstances idéales pour la réalisation du projet parental et au sentiment d'« être prêts ensemble ». Cette recherche des conditions optimales est en partie motivée par le désir que la présence de l'enfant renforce le couple par l'agrandissement de la famille, plutôt qu'il ne le menace en désajustant les équilibres conjugaux initialement trouvés.

Le souhait de s'engager dans de bonnes conditions se mesure également avec des indicateurs comme le recours à l'Interruption Volontaire de Grossesse. Nathalie Bajos et al. (2004, p. 3) montrent que la très grande majorité des avortements sont aujourd'hui liés à un durcissement d'une norme de procréation maîtrisée, c'est-à-dire d'une « capacité d'engagement dans une parentalité où le contexte relationnel et matériel soit favorable, face aux aléas des parcours de vie »[106]. Par ailleurs nous avons précédemment vu que le choix du moment pour s'engager peut également dépendre de l'âge des individus, qui sont encadrés par des normes sociales d'âges qui s'exercent par exemple pour une première naissance (Compans et Beaujouan, 2022 ; Moguérou et al., 2011, p. 24).

Ce travail propose d'examiner cette dimension active en s'intéressant aux « bonnes conditions » des engagements conjugaux, c'est-à-dire aux facteurs qui accélèrent ou retardent l'engagement. Les enquêtes quantitatives qui disposent d'un volet sur les histoires de vie offrent la possibilité d'obtenir des données rétrospectives et d'étudier le moment choisi pour s'engager.

[104] INED-INSEE, 2013-2014

[105] Comme évoqué dans l'introduction, nous rappelons que les trajectoires individuelles ne sont pas uniquement composées d'engagements projetés et désirés. Dans certains cas, la décision de s'engager peut-être prise sans recherche préalable ou spécifique des meilleures conditions possibles, comme les grossesses initialement non désirées, mais acceptées. Un couple peut également consentir à cohabiter dans un même logement par nécessité relative à la situation financière, plus que par désir de stabilité.

[106] Les travaux précédemment cités (Mazuy, 2009 ; Bajos, 2004) proposent une exploration plus détaillée des choix procréatifs en fonction des milieux sociaux. Les analyses menées dans la suite de ce travail y seront systématiquement reliées.

L'analyse des déclarations autour d'un âge idéal pour se marier, vivre avec son partenaire ou avoir un enfant donnera un aperçu des représentations sociales qui entoure les engagements conjugaux, que nous ferons varier en fonction du genre, du lieu de résidence ou du niveau de diplôme.

Être engagé : l'incertitude des parcours de vie

De la décision de « s'engager » découlent des conséquences sur le long terme, à savoir **l'état « d'être engagé »** dans le temps. Dans sa dimension passive, l'engagement conjugal est un événement biographique précisément daté qui s'inscrit dans la durée. Il implique une grande inertie, puisqu'il ne disparaît que lorsqu'au moins un des deux partenaires se résout à y mettre un terme ou décède. Il est la marque visible d'un désir commun d'envisager que la relation de couple puisse être pérenne. Avec le mariage par exemple, le nouveau statut matrimonial des individus sera stable pendant une période que les individus espèrent longue. L'engagement conjugal suppose également une promesse tacite d'action future commune des deux partenaires, même dans le cas où l'engagement est préalablement pensé comme inégal. Décider d'avoir un enfant à deux entraîne par exemple un passage du couple-conjugal au couple-parental (Goff et Levy, 2017). Ce couple-parental est formé pour participer à la vie de l'enfant, comme le souligne Irène Théry (1995, p. 28) :

Cette promesse tacite d'investissement se manifeste d'abord sous la forme de projets communs, qui prennent place au cours du processus de construction conjugale. La mise en scène du couple autour d'un projet familial s'impose d'autant plus aujourd'hui que les individus sont soumis à l'injonction de répondre à des « projets de vie ». La possibilité de planifier plus librement ses choix personnels s'est transformée en injonction à se réaliser à partir de projets (Cavalli, 2007). Comme le décrit Marc Bessin (2009, p. 16) : « les personnes étant de plus en plus sommées de se prendre en main pour construire un cheminement original, avec la prescription essentielle de se responsabiliser face à celui-ci ». L'installation d'une nouvelle norme autour de la création de son propre chemin concerne particulièrement les jeunes. La plus grande liberté des choix biographiques a renforcé l'intérêt pour la notion même de « projet » dans les études en sciences sociales (Boutinet, 2018, p. 7). Son usage suit l'émergence plus large du paradigme du parcours de vie (*life course perspective*), développé en sociologie à partir des années 1980 aux États-Unis. Cet ensemble de travaux interdisciplinaires se concentre sur l'interaction entre le déroulement des vies individuelles et les changements sociaux, en

considérant de manière dynamique leur organisation et leur inscription dans un contexte sociohistorique (Lalive D'Espinay et al., 2005). La progression des grandes enquêtes quantitatives dans les années 1980 a offert les moyens au paradigme des parcours de vie de prendre de l'ampleur.

En France comme en Italie, la déstandardisation des trajectoires biographiques (voir Chapitre 1.1 en page 34) depuis les années 1970 a plutôt réorienté les études en sociologie de la famille vers une perspective centrée sur l'individu. L'usage du concept même de « parcours de vie » a dépassé celui du paradigme du *life course*. Il met en avant la construction par le sujet de sa propre trajectoire, puisque le terme « emprunte l'idée d'un cheminement […], ce qui implique une volonté et une intention » (Robin, 2016, p. 33). Les choix biographiques sont alors davantage expliqués par des facteurs individuels et psychologiques, et perçus comme le résultat d'une libre planification. Stefano Cavalli décrit un mouvement de biographisation, « à savoir le fait qu'actuellement "*les parcours de vie sont interprétés culturellement comme le résultat de projets biographiques personnels et de leur mise en œuvre*" (Levy, 2001, p. 4) – ce qui était le produit d'un formatage social, dans la modernité avancée devient objet d'élaboration personnelle ; la construction de son propre parcours de vie est conçue comme un projet délibéré participant à la fabrication de son identité personnelle » (Cavalli, 2007, p. 64). Cette perspective conduit à rendre les jeunes responsables du report de leurs engagements. Elle participe également à l'injonction de faire des projets à l'intérieur des normes sociales d'âge, c'est-à-dire de répondre à l'exigence de « profiter de sa jeunesse » en s'engageant au « bon moment ».

Dans ce travail, nous privilégierons le terme de « trajectoire » plutôt que celui de « parcours ». Nous essayons ainsi de nous extraire d'une interprétation des événements biographiques comme des choix délibérés et construits. Par ailleurs l'usage de méthodes quantitatives ne permet pas d'interroger directement le discours des enquêtés et d'identifier avec plus de précision la formation d'un projet individuel. Nous pourrons l'approcher par le biais des questions relatives aux intentions (intentions de déménagement, d'avoir un enfant … voir Chapitre 2.2 en page 153). Avec le terme de « trajectoire », nous nous référons strictement à l'ensemble des événements biographiques sur lesquels prendre appui pour retracer l'histoire conjugale, professionnelle, résidentielle et familiale des jeunes.

Nous analyserons dans la suite la dimension passive de l'engagement en nous intéressant au désir des jeunes **« d'être engagés »** dans la durée. Les grandes enquêtes quantitatives qui disposent de modules de questions autour des intentions de comportement permettront par exemple d'interroger le souhait de devenir parents ou de se marier dans les trois

prochaines années. Ces enquêtes sont aussi l'occasion d'examiner les opinions individuelles sur les choix conjugaux, comme l'importance de la vie commune ou la perception du partenariat civil. Ces déclarations d'intention et d'opinion produisent un aperçu d'un « goût de l'engagement » pour les jeunes, c'est-à-dire d'un désir d'être engagés sur le temps long.

Penser le couple à partir du risque de séparation

Des actes d'intérêt risqués

L'étymologie du verbe « engager » renvoie à l'action de mettre en gage, c'est-à-dire d'attribuer une valeur à un échange. D'après le sociologue Howard Becker (2006), l'engagement implique une pleine conscience de son acte et de ses conséquences directes. Les engagements étudiés dans ce travail se présentent dans la très grande majorité des cas comme des décisions consenties, mais également volontaires et désirées de la part des deux partenaires. Ils reposent sur la recherche d'avantages matériels ou non, et sur l'idée d'une amélioration de la situation du couple. Même si les motivations des couples ne sont pas toujours clairement explicitées, l'engagement conjugal est un acte d'intérêts.

Les couples mariés ou en partenariat civil bénéficient par exemple d'avantages fiscaux. De même que le fait de vivre à deux dans un logement commun peut être encouragé par la réduction des dépenses. Les théories microéconomiques qui abordent le thème des formes de couple ont largement documenté cet aspect. L'économiste Gary Becker (1973) rend populaire l'idée que les individus forment un couple quand leur utilité est supérieure à celle qu'ils auraient en restant célibataire. Le mariage correspond ainsi à une maximisation de l'utilité individuelle, grâce au calcul coût-bénéfice de chacun. Ces thèses apportent une explication à la baisse des mariages et à la hausse de l'âge au mariage : Valérie Oppenheimer (1988) montre que la cohabitation allège les contraintes financières pour certains couples, ce qui les dispense de recourir au mariage. Ces théories peuvent également être mobilisées pour approcher le désengagement conjugal comme un acte risqué. Les individus peuvent prolonger leur union, leur vie commune ou leur mariage afin de ne pas subir les conséquences d'une séparation. Alex Heckert et al. (1998) soulignent par exemple que la probabilité de divorcer est plus faible pour les couples dont la femme contribue à moins d'un tiers des revenus du foyer. Réciproquement, le divorce augmente avec le salariat des femmes, qui réduit leur dépendance aux ressources du ménage.

Au-delà des avantages de l'engagement, les travaux en psychologie sociale ont abordé la question des coûts et des contraintes de l'engagement (Abramson et al., 1958). Ces travaux rappellent surtout qu'un engagement consiste à miser sur un avenir à partir d'une situation donnée. Il représente donc un pari risqué. La montée des séparations et des divorces a historiquement participé à renforcer ce risque et fondé durablement l'incertitude des engagements conjugaux. Le divorce est devenu en l'espace de plusieurs décennies un événement toléré[107], fréquent, mais surtout prévisible (Kellerhals et Troutot, 1982, p. 206). Pour le sociologue Larry Bumpass, il constitue le plus grand bouleversement de l'histoire de la famille (1990, p. 489). Le nombre de divorces annuels prononcés pour 100 mariages en Italie est passé de 3 à 50 entre 1976 et 2016, et de 16 à 55 pour la France. Dans les deux pays, les lois successives sur le divorce ont conduit à une diversification des manières de mettre fin à un mariage, ainsi qu'à un allègement des procédures. Ce faisant elles ont provoqué une augmentation de leur fréquence. La Figure 23 présente l'évolution de la divortialité entre 1960 et 2016.

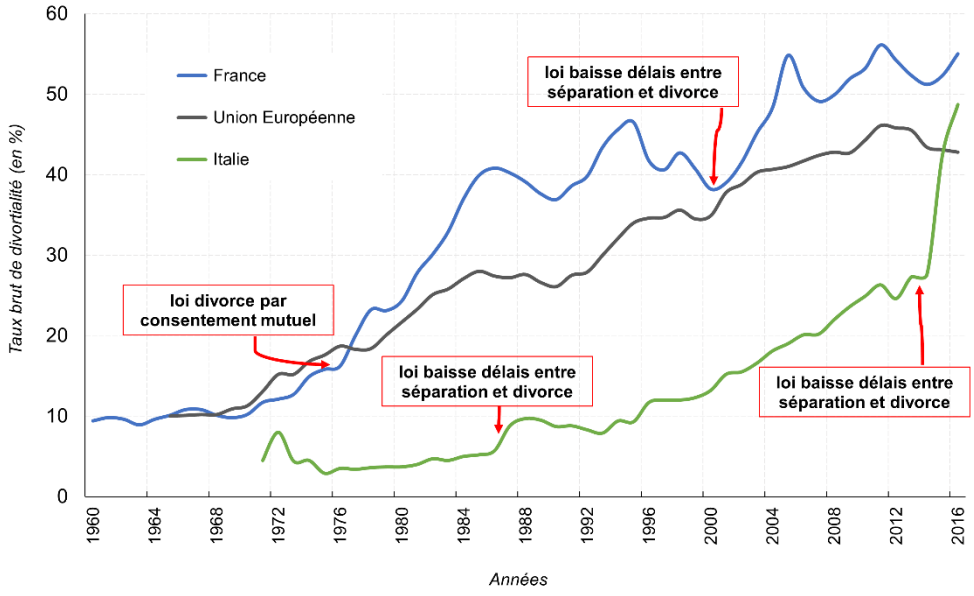

Figure 23 – L'évolution de la divortialité entre 1960 et 2016

Lecture : en 1988, l'Italie enregistre 10 divorces pour 100 mariages
Source : état-civil, INSEE, ISTAT, Eurostat (2019)
Autrice : E. Leveque (2020)

[107] Son inclusion dans le système juridique et sa diffusion dans les pratiques se sont opérées différemment en France et en Italie. La Révolution française de 1792 admet le principe de dissolution du mariage, qui sera supprimé en 1816 sous Napoléon, puis réinstauré par la loi Nacquet en 1884. En Italie il est introduit plus tardivement, par la loi du 1er décembre 1970. Après un référendum sur l'abrogation de cette loi, il est définitivement maintenu à partir du 12 mai 1974.

En France la loi de juillet 1975 introduit le divorce par consentement mutuel et celle de 2004 réduit fortement le temps entre la séparation et le divorce. En Italie ce délai est grandement restreint par une loi de mars 1987, puis divisé par trois par la loi de mai 2015. Ces lois ont également eu pour effet de rapprocher la fréquence des divorces dans les deux pays. En 2016, environ 49 divorces sont enregistrés pour 100 mariages, et 55 en France.

Les divorces apparaissent à la fois dans l'histoire familiale et amicale des individus, et dans l'expérience personnelle. Les deux partenaires ne peuvent donc pas ignorer au moment de l'engagement que la probabilité de le rompre est non négligeable. Plus que jamais, comme le résume Dominique Schnapper (2012, p. 13) : « La possibilité de la rupture est inscrite dans la décision de former un couple ».

Ce risque ne doit pas être strictement entendu comme la seule menace d'une fin de la relation de couple, mais doit tenir compte de l'ensemble des conséquences qui pourraient découler d'une séparation. En ce sens, il faudrait parler d'une pluralité de risques : pertes matérielles, exclusion sociale, perte de statut symbolique, bouleversements de l'organisation quotidienne de la vie des enfants… Les évolutions législatives récentes ont offert sur ce point la possibilité de faire baisser ce niveau de risque. Par exemple les lois qui égalisent la transmission du nom de famille à la naissance[108], permettent aux mères d'obtenir une plus grande reconnaissance administrative. En effet lorsque les enfants portent exclusivement le nom du père, comme c'était le cas de huit naissances sur dix en France en 2020[109], des difficultés peuvent survenir pour prouver le lien maternel (pour la France, voir Rault, 2017). Ce faisant ces lois contribuent à simplifier la démarche de séparation et de divorce. Concernant le mariage, les femmes ont la possibilité de garder le nom d'usage de leur ex-conjoint après un divorce[110]. La France et l'Italie se distinguent néanmoins dans la pratique du nom d'usage : les femmes françaises adoptent majoritairement le nom de famille de leur époux comme nom d'usage, alors que les femmes italiennes accolent les deux noms[111].

[108] En France, la loi du 4 mars 2002 autorise les parents à donner le nom du père, de la mère ou accoler les deux noms de famille dans l'ordre choisi. Dix ans plus tard, une seconde loi allège la procédure de modification du nom d'usage de l'enfant et de changement de nom de famille, afin de donner la possibilité de porter le nom de l'autre parent a posteriori.
En Italie depuis 2022 les enfants portent automatiquement le nom des deux parents à la naissance, et peuvent sur accord mutuel attribuer un seul des deux noms.
[109] Source : INSEE, 2020 et ISTAT,
[110] Depuis la loi française de 2013, les hommes ont aussi la possibilité d'emprunter le nom de leur partenaire comme nom d'usage.
[111]Près d'une femme italienne mariée sur cinq gardait même son nom de famille à la fin des années 1990 (d'après Valetas, 2001 à partir de l'Eurobaromètre de 1995).

Notre travail considère l'acte d'engagement conjugal comme une prise de risque au regard de la forte éventualité d'expérimenter une séparation. Nous avons fait le choix de mobiliser des méthodes de traitement qui permettent d'obtenir la probabilité de connaître un mariage, une naissance ou une mise en ménage pour un profil social donné.

La liberté de se désengager renforce le désir d'engagement

Puisque la transition vers l'âge adulte se caractérise par des incertitudes plus grandes pour les nouvelles générations que pour les précédentes (Settersten, 2007, p. 254), les jeunes pourraient envisager plus difficilement l'idée d'un engagement sur le long terme. Contrairement aux générations plus anciennes où les rites de passage marquaient des choix presque définitifs, l'entrée dans la vie adulte est aujourd'hui composée d'événements réversibles (Bozon, 2002, p. 27). Par exemple le départ du domicile parental n'est plus nécessairement conçu comme irrévocable dans la trajectoire biographique (Pellissier, 2002) : un retour peut parfaitement être envisagé dans le cas d'une séparation d'union cohabitante ou d'une période de recherche d'emploi stable. Ainsi la décision de partager un logement à deux ou de se marier est prise en pleine conscience de la possibilité de retrouver la situation résidentielle et matrimoniale qui précédait l'engagement. La décision d'avoir un enfant à deux se distingue sur ce point des autres engagements conjugaux. Même en cas de séparation des partenaires, le couple parental survit au couple conjugal. Kohler et al. (2002) montrent d'ailleurs que le report des naissances en Europe peut être interprété par le contraste créé entre le caractère irréversible d'une naissance et le caractère très réversible des projets conjugaux, soumis à de fortes incertitudes. Toutefois la possibilité de mettre fin au couple conjugal, et de vivre une parentalité en dehors du cadre conjugal, permet d'assurer le caractère réversible de la décision d'avoir un enfant avec un partenaire.

Le caractère aujourd'hui plus réversible des engagements conjugaux entraîne une modification profonde de la construction d'une vie à deux pour les jeunes générations. L'évolution de la forme des unions comme des désunions révèle que la liberté de séparation a surtout permis de renouveler le désir de « faire couple ». Par exemple les partenariats civils français et italiens sont précisément conçus pour pouvoir être facilement dissous. La diversification des types de divorces avec les évolutions judiciaires (voir ci-dessus) répond également au souhait de disposer de plusieurs manières de sortir de l'engagement du mariage. Même si la possibilité de mettre fin à son mariage par un divorce existe, l'engagement est lui

toujours « fondé sur l'espoir de sa durée » (Segalen, 2004, p. 113). La flexibilité pour en sortir est désormais plus grande. Cette liberté de se désengager pourrait expliquer que la fréquence des mariages continue d'être significative. En effet pour Irène Théry, « […] la liberté de rompre est ce qui donne son véritable sens à l'engagement » (2005, p. 163). Produire une réflexion sur le mariage devient alors indissociable de l'étude du divorce. En élargissant cette idée à l'ensemble de la vie conjugale, il est aujourd'hui nécessaire de penser le couple à partir du risque de séparation.

Notre travail n'aborde pas directement la question de désengagement (en traitant par exemple du risque de séparation et de divorce), qui fait déjà l'objet d'autres études spécifiques en parallèle (Marteau, 2021). En revanche la mise en avant de l'existence d'un « bon moment » pour s'engager est une manière de l'approcher. Il peut être interprété comme une façon de se protéger du risque de séparation. Avec l'analyse des intentions d'engagement et de leurs évolutions, nous illustrons le phénomène de report de projets conjugaux, ainsi que les différences sociales qu'il induit. Ce report peut en effet être lié à une recherche de meilleures conditions pour se marier, vivre sous le même toit ou avoir un enfant. Dans ce cas le caractère réversible des engagements serait effectif dans les faits, mais renforcerait d'autant plus l'idée d'un engagement conjugal souhaité par les jeunes.

2.1.2 DE L'ORIGINE DU SUJET AUX HYPOTHESES DE TRAVAIL

Après avoir mieux délimité le concept d'engagement conjugal que ce travail entend éclairer, cette section souligne son articulation avec les questionnements soulevés jusqu'ici. Nous revenons d'abord sur la genèse de ce sujet, en discutant notamment de notre positionnement de jeune chercheuse française, ainsi que les pistes de recherche avortées sur lesquelles de futures recherches pourraient prendre appui. Deux ensembles d'hypothèses sont détaillés, élaborés à partir du travail bibliographique et des données exploratoires précédemment présentées.

L'effet de la nationalité

Le sujet de cette thèse a été en partie élaboré à partir des recherches que j'ai précédemment menées sur les changements familiaux et la fécondité en Méditerranée. Habituée à l'exercice de la comparaison internationale, j'ai choisi de me confronter pour la première fois à une comparaison entre seulement deux pays. À cette occasion, j'ai pu saisir les deux biais auquel il est nécessaire de veiller en tant que française native. Le premier concerne une mauvaise prise en compte de l'Italie par rapport à la France par méconnaissance, difficultés linguistiques ou mauvaise source d'information. Pour pallier une partie de ce biais, j'ai complété mon travail bibliographique par des prises de contact fréquentes avec de jeunes Italiens habitant et travaillant provisoirement en France, afin de mettre en relief certains résultats issus de mes lectures. Ces contacts, non représentatifs de la population italienne, ont pour particularité de disposer de ressources financières confortables pour effectuer une mobilité, la plupart du temps dans le cadre des études dans le supérieur. Malgré ce biais de sélection sociale, ces contacts nous ont permis d'apporter des éléments d'actualisation par rapport à des travaux sur la jeunesse italienne parfois anciens. Ils ont également ouvert de nouvelles pistes de travail, comme une plus grande prise en compte des évolutions liées à la sexualité des jeunes, une dimension que nous avions passée sous silence au commencement de notre travail bibliographique. Le second biais qui peut intervenir dans l'exercice de la comparaison entre deux pays consiste à surinvestir le cas de l'Italie par crainte d'une mauvaise prise en compte du pays non maternel. Pour éviter de tomber dans ce second piège, nous avons cherché à mettre en valeur les spécificités de la France au regard de l'Italie et de l'ensemble de

l'Europe. Par exemple nous discutons de la politique familiale française au regard de son niveau de fécondité particulièrement élevé en Europe. Afin de mener une comparaison équilibrée, nous souhaitions à l'origine de ce sujet réaliser des entretiens dans les deux pays pour compléter les résultats de nos traitements de données d'enquêtes quantitatives. Nous avons pris connaissance du projet de recherche européen *« Reproductive Decision-Making in a Macro-Micro Perspective* » (REPRO)[112], dans lequel des entretiens ont été réalisés sur les intentions de fécondité des femmes dans plusieurs pays, dont la France et l'Italie. Cette enquête trouvait initialement sa place dans notre travail en lien avec les mécanismes de décision liés au désir d'enfant et aux autres projets conjugaux plus largement (logement, situation et statut du couple…). Comme la retranscription de ces entretiens était disponible pour diffusion auprès des chercheurs, nous avons souhaité les récupérer pour les traiter de manière secondaire et avons donc entamé une procédure de demande de données sensibles pour le volet italien de l'enquête (nommé ELFI, voir Encadré 5).

Encadré 5

LA PROCEDURE DE DEMANDE DE DONNEES SENSIBLES

L'enquête ELFI[113] (*Explaining Low Fertility in Italy*) est le volet italien des entretiens réalisés dans le cadre du projet européen REPRO. Menée en 2006, elle regroupe environ 350 entretiens semi-directifs de femmes principalement. Les données de cette enquête sont considérées comme sensibles pour l'organisme américain qui les héberge, l'ICPSR (l'*Inter-university consortium for political and social research*)[114]. En effet la retranscription des entretiens est partiellement anonymisée : les noms et lieux principaux ont été effacés, mais ils contiennent toujours des éléments sensibles qui peuvent amener à identifier un individu. La procédure pour obtenir ces données d'enquête comprend de nombreux documents qui requièrent une description précise de la recherche menée, mais aussi des engagements à prendre pour les responsables et les investigateurs du projet. Parmi les documents à fournir, il était nécessaire de demander une validation du projet de recherche auprès du comité d'éthique de l'établissement auquel le chercheur demandeur appartient, le Comité d'Éthique

[112] Réalisé entre 2008 et 2011, le projet REPRO est financé par la Commission européenne et rassemble neuf instituts de recherche en Europe, dont l'INED et l'Università Commerciale Luigi Bocconi.
Source : REPRO-Project. Consulté le 15 mars 2020, à l'adresse https://repro-project.org/
[113] Kertzer, David. Explaining Low Fertility in Italy (ELFI). Inter-university Consortium for Political and Social Research [distributor], 2012-01-12. Doi : 10.3886/ICPSR31881.v1
[114] Pour une description plus complète du processus de demande de données sensibles auprès de l'ICPSR, voir : Accessing Restricted Data at ICPSR. Consulté le 10 juin 2020, à l'adresse : https://www.icpsr.umich.edu/web/pages/ICPSR/access/restricted/

d'Aix-Marseille Université. En plus d'une explication détaillée de la démarche de recherche générale, la demande d'approbation a requis une description des éléments suivants : stockage et conditions matérielles d'utilisation, déclaration des investigateurs ayant accès aux fichiers, traitements statistiques prévus, procédure d'anonymisation, valorisation des résultats, plan de destruction et date limite de conservation des fichiers. À la suite de l'approbation du Comité d'Éthique, la procédure de demande de donnée s'est poursuivie jusqu'à l'obtention des entretiens.

Malgré le temps passé à récupérer et à traiter ces données d'enquête, nous avons pris la décision d'abandonner cette source. Même si le volume des retranscriptions disponibles était considérable, le contenu des entretiens était très relié à la vie reproductive des femmes et peu mis au regard de la trajectoire biographique et conjugale des enquêtées. Il était difficile dans ces conditions d'imaginer des liens suffisamment forts avec le reste de notre démarche de recherche, centrée sur l'engagement conjugal et déjà bien entamée.

Plus largement la poursuite du travail bibliographique et des premiers résultats ont confirmé notre souhait de continuer vers une démarche de recherche plus originale dans le domaine de la sociologie du couple. En effet les entretiens sont une méthode très mobilisée dans ce champ, et nous avons souhaité apporter un nouveau regard avec une contribution plus largement orientée sur l'approche quantitative. Le choix de chercher à valoriser des données d'enquête de la statistique publique par des traitements quantitatifs nous a imposé de nous former à des méthodes de traitement plus précises. Par exemple la comparaison entre la France et l'Italie a révélé l'importance de prendre en compte le niveau infranational, ce qui a conduit à mobiliser des méthodes statistiques plus poussées que l'usage d'une simple carte initialement prévu. Ces méthodes permettent par exemple d'interroger l'effet de l'appartenance territoriale sur l'engagement conjugal des jeunes (voir Chapitre 2.3 en page 178).

L'ensemble de notre démarche de recherche est ainsi traversé par l'exercice de la comparaison internationale, qui est au centre d'une partie des hypothèses qui vont guider la suite de nos analyses. Ce premier ensemble d'hypothèse a trait aux différences de nationalité des jeunes.

Hypothèse 1 - les trajectoires, intentions et opinions varient en fonction du pays et de la région de résidence.

1.1 - Dans l'ensemble, les jeunes français ont des trajectoires conjugales plus diversifiées que les jeunes italiens, qui forment un ensemble plus homogène.

a. Les différences entre les genres et entre les pays sont plus faibles parmi les jeunes qui ont un haut niveau de diplôme.
b. Les femmes italiennes qui possèdent un faible niveau de diplôme se distinguent plus particulièrement par des trajectoires beaucoup plus précoces.

1.2 - Les opinions et les intentions varient en fonction des possibilités réelles d'engagement.

a. Les jeunes qui habitent au domicile parental ont des intentions d'engagement conjugal plus affirmées en France qu'en Italie, puisque les conditions de logements plus favorables pour les jeunes permettent une meilleure projection de la vie à deux.
b. Les Italiens ont des opinions plus favorables à la parentalité que les Français, mais les intentions à court terme sont plus faibles, en lien notamment avec la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Le « goût de l'engagement » conjugal chez les jeunes

L'originalité du positionnement de recherche au sein de la sociologie du couple tient autant aux méthodes mobilisées qu'à l'hypothèse générale à l'origine de la démarche, à savoir que les jeunes continuent de désirer s'engager dans la vie à deux. Mon statut de jeune chercheuse m'a conduite à adopter une lecture critique des travaux en sociologie du couple, qui ne parviennent à décrire que partiellement l'expérience des nouvelles générations. L'analyse de ce champ de la recherche en France est éclairante. En effet les sociologues du couple les plus cités dans les travaux sont pour la majorité des hommes issus des générations nées dans les années 1940-1950, qui ont donc vécu leur jeunesse dans les années 1960 dans des conditions bien différentes de celles des générations plus récentes. Ils ont pu constater au cours de leur carrière dans la recherche les très fortes évolutions de la vie conjugale, plus particulièrement à partir des années 1980-2000 (forte baisse de la fréquence des mariages, hausse des divorces et des unions libres…). Cette période correspond à un renouveau de la sociologie de la famille et du couple, avec la production de travaux centrés sur la « fin » du mariage en tant qu'institution et l'avènement de l'individualisme dans la vie conjugale. Le champ est aujourd'hui davantage

porté par une génération plus féminisée de sociologues, qui a vécu une jeunesse autour des années 1990, à laquelle s'ajoutent des chercheurs en démographie. L'intérêt de leurs travaux est nettement plus marqué par la diversité des formes de couples, d'expériences et de trajectoires de vie (couples homosexuels, unions non cohabitantes, relations sexuelles occasionnelles, infécondité volontaire, usages numériques de rencontres…).

Au cours de mon parcours universitaire, j'ai pu constater une certaine diversité de trajectoires conjugales chez les étudiants. Bien que majoritairement issus d'un milieu favorisé, les jeunes présentaient une diversité de positionnement vis-à-vis de l'engagement conjugal. J'ai ainsi pu m'étonner du décalage existant entre des expériences et désirs exprimés par les jeunes, par rapport aux discours véhiculés par une grande partie des médias et de l'opinion publique. Ces derniers mettent davantage en avant les différences intergénérationnelles et les évolutions historiques de l'entrée dans la vie conjugale. En cela, ils font exister la catégorie des « jeunes » sortis de l'enfance et tenus à distance par les adultes. Ce faisant, ils occultent l'existence de la diversité des manières de s'engager en couple, notamment en utilisant la notion de « génération » qui homogénéise les pratiques des jeunes. Cette expérience de connaissance partielle m'a donné envie d'en savoir plus dans un souci de représentation des différences sociales par rapport à l'engagement conjugal. En revanche le recours à des méthodes quantitatives offre la possibilité d'obtenir des résultats représentatifs de différents groupes sociaux et un regard plus complet sur la diversité des parcours

Ainsi le second ensemble d'hypothèses relève du désir d'engagement chez les jeunes, en supposant à la fois son maintien général pour le plus grand nombre, mais aussi la manifestation de sa diversité de forme et d'intensité parmi les jeunes.

Hypothèse 2 : un goût de l'engagement conjugal prononcé malgré un contexte qui pousse à ne pas s'y risquer

2.1 - Les variations du calendrier des engagements sont dues à la recherche de bonnes conditions.

a. La situation professionnelle a un effet propre sur les intentions d'engagement conjugales. Le fait d'être au chômage ou d'être étudiant réduit les chances de souhaiter un engagement à court terme.
b. Les plus diplômés ont des calendriers d'engagement plus tardifs, mais également plus courts et plus rythmés.

2.2 - L'appartenance régionale et l'entourage proche a un effet sur les trajectoires d'engagement des jeunes.

a. On peut supposer que les jeunes des régions nord de l'Italie ont des trajectoires qui ressemblent plus aux jeunes Français, que les jeunes du sud de l'Italie. Ces derniers s'en éloignent plus fortement avec un engagement conjugal plus précoce.
b. Le fait de vivre dans une région où la fécondité est faible et le taux de chômage est élevé augmente les chances d'avoir une trajectoire plus tardive.
c. L'entourage familial et amical a un effet sur le désir d'engagement et les trajectoires conjugales.

CONCLUSION CHAPITRE 2.1
Redéfinir les contours de l'engagement conjugal

Notre travail applique le concept d'engagement à l'étude des couples, en prenant appui sur des marqueurs forts : se mettre en ménage, se marier et avoir un enfant. Ils répondent tous à trois caractéristiques : une visibilité publique, une double inscription temporelle et une intégration du risque de séparation. La visibilité des marqueurs forts de l'engagement s'accompagne d'un enthousiasme de l'individu suscité par le changement de statut symbolique ou juridique. Elle rend surtout compte aux yeux de tous d'un état du couple dans le processus de construction conjugale ainsi qu'au fait « d'être prêts » à s'engager sur le long terme. Malgré la forte probabilité de séparation des unions, les débuts dans la vie à deux des jeunes ne peuvent pas être résumés par une peur de l'engagement. La réversibilité des engagements entraîne une plus grande liberté de se désengager, pouvant conduire à un possible renouvellement du « goût de l'engagement » que nous allons investiguer dans la suite de ce travail.

Après être revenus sur l'origine de ce travail, nous avons montré comment notre positionnement de jeune chercheuse française a contribué à nourrir nos hypothèses de travail et notre vigilance dans l'interprétation des résultats. La Figure 24 reprend les différents éléments déjà abordés jusqu'ici en les synthétisant, afin d'obtenir une vue d'ensemble de notre démarche, de l'objet d'étude jusqu'aux hypothèses de travail.

Figure 24 – Synthèse du cadre de la recherche

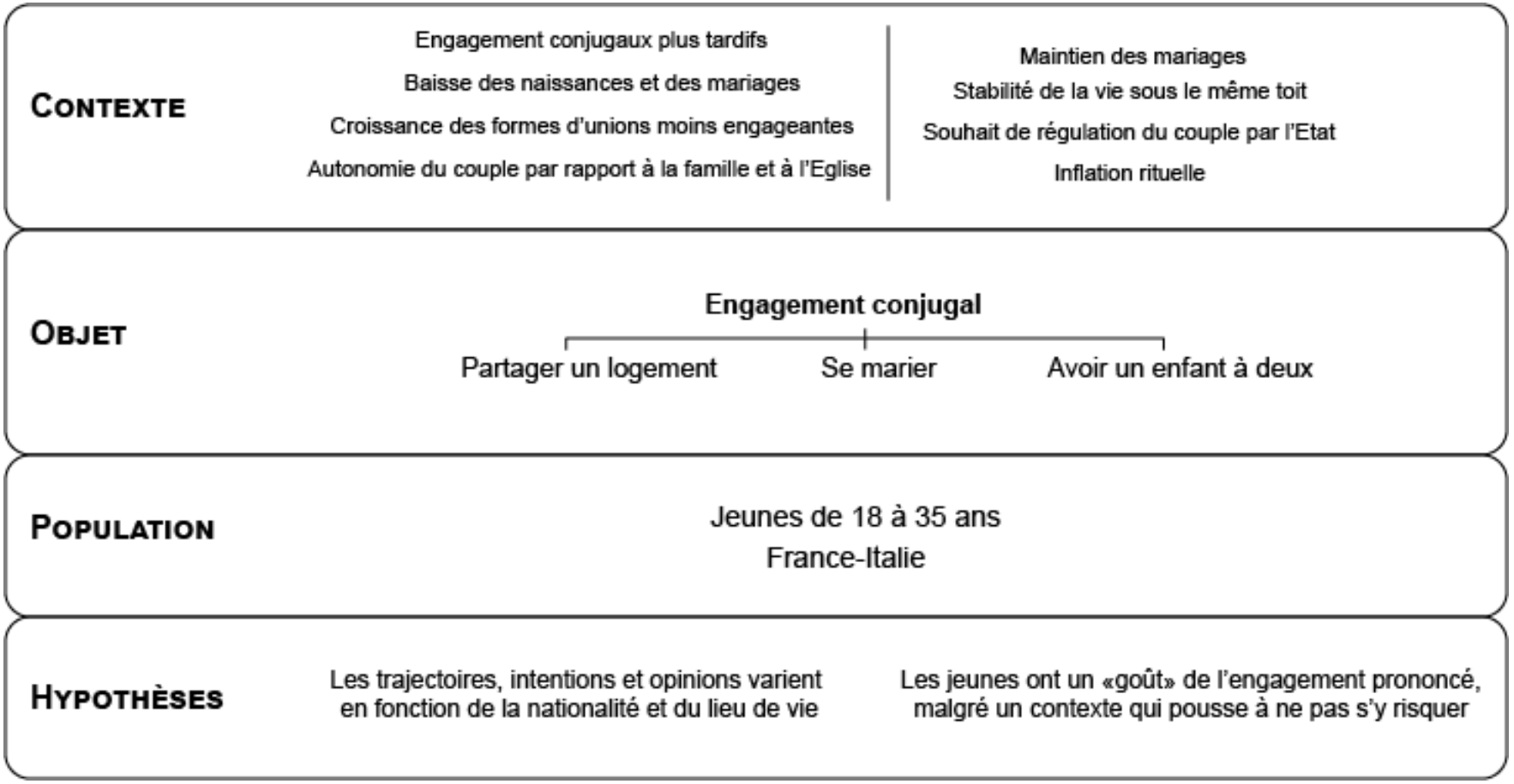

Chapitre 2.2
DES RESSOURCES PEU EXPLOITEES POUR INTERROGER L'ENGAGEMENT

Le recours à l'analyse quantitative pour explorer les domaines les plus intimes des phénomènes sociaux constitue un défi qui invite à réinterroger les outils de production de la donnée. Il offre en retour une grande disponibilité de ressources (données produites et méthodes de traitement) qui peinent souvent à être exploitées dans le champ de la conjugalité. Les sources de données de population ont pourtant dû proposer de nombreuses améliorations dans la mesure des phénomènes sociaux, pour suivre les profondes transformations de la vie familiale depuis 50 ans. Ce premier chapitre sera l'occasion d'exposer les liens forts qui existent entre l'évolution des couples et l'adaptation progressive des sources de données à la vie de couple.

Afin d'opérationnaliser le concept d'engagement, notre travail s'appuie majoritairement sur trois enquêtes qui ont pour point commun de répondre à un besoin accru de connaissances sur le couple et la famille (en page 136). Ces enquêtes se caractérisent par des innovations techniques, un champ de population plus large ou un échantillon plus grand que les enquêtes précédemment citées. Elles parviennent à saisir d'autant mieux la complexité des situations conjugales et mettent à disposition des ressources que les études sur le couple investissent encore peu. À partir de ces enquêtes, nous faisons le choix d'interroger l'engagement des jeunes à travers trois entrées, les opinions, les intentions et les trajectoires, dont nous situerons pour chacune l'intérêt de la mesure (en page 146). Les opinions sont peu mobilisées dans les travaux sur le couple et les intentions sont rarement interrogées en dehors du cadre des études sur la fécondité. L'approche par les trajectoires est souvent plus usitée mais les méthodes utilisées ne mettent que rarement en valeur la comparaison internationale, qui plus est dans le domaine de la conjugalité. Notre travail cherche à mieux cerner les jeunesses françaises et italiennes à travers ces trois entrées.

2.2.1 LA REPONSE DES ENQUETES A L'INSUFFISANCE DES CONNAISSANCES SUR LE COUPLE

En comparant l'enregistrement des couples non mariés dans plusieurs pays méditerranéens, le démographe Xavier Thierry (1996) conclut que les enquêtes rétrospectives se révèlent être la source de données la plus adaptée pour approcher la complexité des situations conjugales. Notre travail s'appuie principalement sur trois enquêtes de ce type. La présentation de deux enquêtes nationales récentes (EPIC-2013 pour la France et FSS-2016 pour l'Italie) révèle en creux les traditions de recherche dans les deux pays (ci-dessous et en page 138). Elles pointent les différences qui existent dans la vie conjugale entre les jeunes français et italiens. Ces enquêtes permettront d'avoir des données sur les générations les plus récentes. Toutefois la majorité de nos résultats s'appuient sur une enquête internationale (*Generation and Gender Survey - GGS*). Elle permet de disposer de données plus larges et plus facilement comparables, malgré un processus d'harmonisation incomplet (en page 140). Nous montrons ici les apports de ces enquêtes pour traiter de l'engagement dans la vie de couple. Nous mettons également en avant leurs limites, essentielles pour comprendre les choix opérés dans la suite de ce travail, et inviter à améliorer la collecte de données de population.

L'enquête EPIC en France : une tradition élargissant les enquêtes sur les couples

Pour répondre à la rapidité des changements sociaux et démographiques depuis les années 1960, de nombreuses enquêtes émergent en France dès les années 1970 sur les questions de famille. Les enquêtes Famille de l'INSEE ont pour objectif de compléter les formulaires de collecte des données de recensement[115]. D'autres enquêtes réalisées par l'INED cherchent parallèlement à comprendre la diversification des formes de famille et des trajectoires (« Les situations familiales » en 1985, « enquête sur le passage à l'âge adulte » en 1993-1994), ou encore la baisse de la fécondité et les déterminants des intentions (enquête EPCV-Intention de fécondité en 1998). Par rapport à ses voisins européens, la France se distingue particulièrement par un fort déploiement d'enquêtes axées sur la vie privée et intime. En 2023, l'INED achève

[115] Les enquêtes Famille sont mises en place à partir 1954 et répétées à chaque recensement. L'édition de 1999 se centre sur l'histoire familiale et celle de 2011 sur la diversité des formes de famille.

l'enquête ENVIE (Enquête sur la vie affective des jeunes adultes) qui traite de la vie affective, conjugale et sexuelle des jeunes adultes[116]. Elle s'inscrit dans la continuité d'une série d'enquêtes sur la sexualité[117] et sur la contraception[118] qui cherchent à répondre à l'absence de données récentes sur l'évolution des pratiques (Bajos et Bozon, 2008), qui touchent notamment les jeunes.

Dix ans plus tôt, l'INED et l'INSEE menaient *L'Étude des Parcours Individuels et Conjugaux* (EPIC-2013) qui a pour objectif d'analyser les trajectoires conjugales et les opinions sur la vie de couple. Elle prend la suite de deux enquêtes déjà menées sur le couple : *Le choix du conjoint. Une enquête psychologique en France* (1959) dirigée par Alain Girard et *La formation des couples* (1983) par Michel Bozon et François Héran. La réalisation d'une nouvelle enquête sur le couple permet d'avoir un recul de plus de 50 ans d'évolution de la vie conjugale. Si les deux premières enquêtes avaient pour objectif principal de montrer le poids de l'homogamie sociale, l'enquête EPIC cherche elle à comprendre les changements opérés dans les modes de vie et la perception du couple. Elle se distingue des enquêtes précédentes par un champ de population encore plus étendu, puisque toutes les formes d'union sont prises en compte quelle que soit l'orientation sexuelle des individus. Alors que l'enquête de 1959 était exclusivement réservée aux couples mariés, celle de 1983 incluait également les couples cohabitants non mariés. L'enquête EPIC apporte une innovation supplémentaire en adoptant une définition plus large du couple : elle interroge les individus sur leurs « relations amoureuses importantes », sans établir un critère de durée de la relation. Elle s'intéresse de manière inédite aux situations de célibat au cours de la trajectoire biographique, tout en incluant dans le champ de l'enquête les individus célibataires à travers un module de questions qui leur est consacré. La prise en compte des situations de célibat enrichit les connaissances sur la perception de la conjugalité en dehors des seuls individus en couple.

La présence des modules de questions rétrospectives sur les parcours conjugaux autorise d'abord une approche plus fine des choix de couple effectués par les jeunes au cours de la période d'établissement conjugal, mais aussi d'inclure des situations complexes (union non cohabitante, relation sexuelle sans engagement, retour au domicile parental…). L'enquête EPIC innove également en développant un questionnaire secondaire « conjoint », qui recueille des

[116] Enquête menée en France métropolitaine par téléphone sur un échantillon de 10 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans.
[117] Enquête de Pierre Simon (1970), Analyse des Comportements Sexuels en France (1992) et Comportements sur la Sexualité en France (2006).
[118] Enquête INED-INSEE (1978, 1988 et 1994), étude de cohorte COCON (2000-2005), enquête FECOND (2010).

données sur les deux membres du couple et permet un appariement des informations avec le questionnaire principal[119]. Cette nouveauté présente l'intérêt de « resituer la relation actuelle à l'aune du passé conjugal de chacun des membres du couple et de tester l'hypothèse d'homogamie, non pas seulement sociale ou par l'âge, mais également par l'histoire conjugale antérieure » (Rault et Régnier-Loilier, 2019, p. 18). Elle ne sera pourtant pas mobilisée dans la thèse par insuffisance des effectifs et par manque de comparabilité avec les données italiennes[120].

Les enquêtes italiennes sur la famille : des données régulièrement actualisées

Le besoin de produire des enquêtes sur la famille en Italie émerge dans les années 1980 (Istituto nazionale di statistica, 2006, p. 15). Même si l'Italie est alors loin de connaître l'intensité des changements familiaux de ses voisins européens, le contexte de baisse de la fécondité est propice à la collecte de données sur les nouveaux comportements. Deux enquêtes sont successivement réalisées : *Strutture ed i comportamenti familiari prima* (1983) et *L'indagine Multiscopo sulle famiglie poi* (1987-1991). Elles mettent l'accent pour la première fois sur les relations intergénérationnelles et le cycle de vie et adoptent une définition plus large de la famille. La montée de l'union libre, de la cohabitation hors mariage et de l'âge à la première naissance au début des années 1990 amènent à réfléchir à un dispositif d'enquête systématique pour saisir l'étendue des changements sociodémographiques. En 1993, un programme d'enquêtes sociales est mis en place : *Indagini Multiscopo sulle Famiglie* (IMF)[121]. Ce programme cherche à obtenir régulièrement des données et à bénéficier d'un ensemble de variables qui couvrent la plupart des phénomènes sociaux (Istituto nazionale di statistica, 2006).

Le programme IMF se compose de plusieurs enquêtes répétées, dont l'enquête *Famiglia e soggetti sociali* (FSS) réalisée tous les cinq ans depuis 1998. Elle s'organise autour de six

[119] Ce questionnaire secondaire a été distribué à 3 611 conjoints de manière autoadministrée sur papier ou par internet (soit 14 % des ménages où l'individu interrogé par le questionnaire principal était en couple), avec un taux de réponse de 64 %.

[120] D'après la méthodologie de l'enquête, la pondération du volet conjoint ne suffit pas à rendre les résultats représentatifs de la population (Rault, Régnier-Loilier, 2019).

[121] Le programme IMF est composé d'une enquête répétée annuellement sur les aspects de la vie quotidienne, d'une enquête trimestrielle sur les voyages et les vacances et de cinq enquêtes thématiques menées une fois tous les cinq ans. D'autres enquêtes spéciales sont occasionnellement organisées, soutenues par les ministères intéressés, en dehors des thématiques déjà abordées par le reste du programme. Chaque enquête est à la fois conçue pour suivre les évolutions de la population grâce à un questionnaire similaire qui se répète, tout en proposant des modules additionnels qui apportent de manière ponctuelle de nouvelles données.

modules : les structures familiales, les réseaux de parenté, les réseaux de soutien, la mobilité sociale, la vie de couple, la vie quotidienne des enfants et des jeunes. Des informations sont à la fois collectées sur les trajectoires biographiques et professionnelles, mais aussi sur les opinions individuelles et la situation économique de chaque enquêté. À partir de 2003, l'enquête FSS comporte davantage de questions relatives aux intentions familiales, ce qui en fait une source particulièrement pertinente pour l'analyse des projets de couple. Parallèlement, elle est conçue pour tenir compte des différentes formes de famille et de situation conjugale comme le célibat, la cohabitation hors mariage ou les unions non cohabitantes. La vie de couple est à la fois traitée de manière rétrospective à travers les étapes majeures de son histoire, mais aussi sur les aspects quotidiens de la vie à deux, comme le partage des décisions et la gestion de l'argent.

Elle présente également l'intérêt d'accorder une grande place à la jeunesse, en proposant par exemple de nombreuses questions sur les motivations des jeunes à rester au domicile parental et les effets attendus d'un départ. Le déploiement de ce thème est en lien avec les inquiétudes nationales de l'Italie autour de ces questions, comme décrit dans la première partie de ce travail (Chapitre 1.1 en page 60). Au-delà des thèmes, le choix des modalités est représentatif des préoccupations nationales. Par exemple, la question sur les motifs du non-désir d'un enfant supplémentaire comprend trois modalités qui concernent l'entourage proche, l'aide et le système de garde : « Impossibilité de compter sur l'aide régulière de parents et d'amis », « Engagement aux tâches de soins des autres membres de la famille », « Difficultés à concilier les obligations familiales et professionnelles ». Ces motifs n'apparaissent pas dans les enquêtes françaises qui disposent de cette même question[122].

[122] Comme l'enquête FECOND (2010) ou l'enquête Passage à l'âge adulte (1993-1994).

Les enquêtes GGS : un panel large pour les politiques publiques européennes

L'apparition de programmes d'enquêtes harmonisées sur plusieurs pays offre un champ unique pour faire émerger des travaux de comparaison sur la vie conjugale. Dans ce cadre, les conditions de réalisation de l'enquête dans chacun des pays, ainsi que le processus d'harmonisation, sont essentiels à prendre en compte avant d'exploiter les résultats. Les différences anodines qui s'y logent révèlent les divergences nationales du traitement de la conjugalité. Le *Generation and Gender Programme* (GGP) constitue dans ce domaine un programme de production et de diffusion de données quantitatives, qui nous permet d'obtenir des éclairages variés pour approcher l'engagement des jeunes dans la vie de couple. Lancé en 2000 par l'UNECE[123], il est mis en œuvre avec la collaboration d'un consortium d'instituts démographiques européens[124]. Il cherche à saisir la manière dont les changements économiques depuis la seconde moitié du XXe siècle ont transformé les relations entre les générations et les rapports sociaux, au sein de la famille et entre les genres. Le programme a principalement développé des enquêtes de population, les *Generation and Gender Survey* (GGS). Les GGS sont des enquêtes de panel, menées sur les mêmes individus à plusieurs années d'intervalle. Elles prennent la suite des *Family and Fertility Survey* (FFS), des enquêtes européennes transversales également lancées par l'UNECE (Vikat et al., 2007) et mises en œuvre dans les années 1990. Les GGS intègrent de nombreuses nouveautés, mais partagent avec les FFS le thème de la fécondité et de la famille, en assurant une comparabilité sur une partie des questions. Cette comparabilité est précieuse afin de mener des analyses avec un plus grand recul temporel.

L'originalité et l'intérêt premier des enquêtes GGS tiennent d'abord leur portée comparative. Aucune enquête de panel d'une telle envergure sur les trajectoires n'avait en effet été réalisée avant 2000[125]. Les GGS proposent des données harmonisées représentatives de la France et de l'Italie. Même si les méthodologies employées par chaque pays comportent des différences que nous aborderons dans la suite de ce chapitre, elles restent toutefois mineures. Les questionnaires sont harmonisés *ex ante*, c'est-à-dire avant la collecte des données, mais les instituts nationaux de statistiques sont libres d'apporter quelques modifications comme la suppression ou la reformulation de certaines questions et de modalités de réponse. Les volets

[123] Commission économique pour l'Europe des Nations unies.
[124] Sous la coordination du Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI).
[125] Par rapport aux GGS, les FFS ne sont pas des enquêtes de panel. Par ailleurs elles reposent sur des échantillons plus faibles (environ 4800 individus pour la France et 6000 pour l'Italie. Voir Tableau 2 en page 139 sur les effectifs des GGS) et sur un nombre plus restreint de variables pour traiter des trajectoires biographiques.

nationaux des GGS peuvent faire l'objet d'une enquête à part entière comme c'est le cas pour la France. Ils peuvent également être intégrés à des programmes déjà existants : le calendrier des enquêtes sociales italiennes fixait pour 2003 une nouvelle étude sur la famille, elle a donc été l'occasion d'appliquer le questionnaire harmonisé des GGS, en assurant une comparabilité avec l'enquête précédente de 1998[126]. Par ailleurs les données sont harmonisées *ex post*, ce qui rend une grande partie de leur exploitation plus aisée. Les fichiers harmonisés comportent plusieurs pondérations possibles ainsi que des variables codées de manière similaire, lorsque cela est possible, en ayant notamment recours à des classifications internationales (comme la Classification Internationale type de l'Éducation - ISCED).

L'intérêt des GGS réside également dans la présence de questions qui abordent des thématiques larges comme le logement ou l'entourage. Pour notre travail, nous identifions trois façons d'approcher l'engagement conjugal de manière inédite. Avec le module de cette enquête consacré à l'histoire de vie, les individus sont interrogés rétrospectivement sur leur trajectoire biographique en datant les événements liés à la famille, au couple, à la vie professionnelle et aux enfants. Des questions sur les intentions sont également présentes au sein de différents modules de l'enquête, relatives aux intentions de fécondité, de mariage, d'union civile, de déménagement du foyer parental ou de séparation. Ce type de question est particulièrement pertinent dans les enquêtes de panel, où l'administration renouvelée du questionnaire à plusieurs années d'intervalle permet de constater les différences entre l'expression des intentions, leur réalisation, leur abandon ou leur report. Cet exercice de comparaison a déjà été effectué au cours de nombreux travaux, y compris avec les enquêtes GGS (Cavalli et Rosina, 2011 ; Dommermuth, Klobas et Lappegård, 2011 ; Régnier-Loilier et Vignoli, 2011), mais il est surtout mobilisé dans le domaine de la fécondité. Nous montrons dans cette thèse que l'étude des intentions et de leur réalisation ou non mérite d'être étendue à tous les aspects de la vie conjugale.

Le module de l'enquête relatif aux valeurs est fréquemment utilisé dans les travaux en sciences sociales pour explorer les liens entre les opinions sur la famille et sur le couple, et les pratiques effectives comme la parentalité (Réguer-Petit, 2016) ou le mariage (Prioux et

[126] Trois années après la première vague des GGS, l'ISTAT a été appelé à réaliser une nouvelle vague d'enquête pour répondre aux attentes longitudinales du programme, qui ne correspondait pas au rythme des cinq ans qui est imposé par le cycle des enquêtes IMF. L'enquête de 2007 *Criticità dei percorsi lavorativi in un'ottica di genere* est spécialement menée pour les besoins des GGS.

Régnier-Loilier, 2012). Notre thèse mobilisera les opinions pour les mettre en relation avec les résultats des traitements sur les trajectoires biographiques et les intentions d'engagement.

Le Tableau 2 ci-dessous présente les enquêtes détaillées en fonction de leurs principales caractéristiques : champ, nombre d'enquêtés, mode de collecte, représentativité. Nous y faisons également figurer deux caractéristiques essentielles liées à notre utilisation des enquêtes. Il s'agit de l'attrition et du taux de réponse. Même si ces enquêtes sont une source précieuse d'informations, elles possèdent plusieurs limites à connaître.

Tableau 2 – Caractéristiques des principales enquêtes utilisées

	GGS France ERFI (2003 et 2005)	**GGS-Italie FSS (2003) CPLOG (2007)**	**FSS (2016)**	**EPIC (2013)** ***questionnaire principal***
PRODUCTEUR	INED, INSEE	ISTAT	ISTAT	INED, INSEE
CHAMP	18-79 ans	18-64 ans	18+	26-65 ans
NOMBRE D'INDIVIDUS *(pour les vagues 2 et 3, individus déjà interrogés)*	V1 (2005) - 10 079 V2 (2008) - 6 536 V3 (2011) - 5 773	V1 (2003) - 9570 V2 (2007) - 6 476	32 585	7825
MODE DE COLLECTE	Face-à-face assisté par ordinateur (CAPI)	Face-à-face format papier (PAPI) en V1 Téléphone (CATI) en V2	Face-à-face format papier (PAPI)	Face-à-face ou téléphone (9 %) assisté par ordinateur (CAPI)
REPRESENTATIVITE	Grandes régions ZEAT *maillage en 8 unités spatiales – NUTS1*	Régionale en V1 *maillage en 20 unités spatiales – NUTS2* Grandes régions en V2 *maillage en 5 unités spatiales – NUTS1*	Régionale en V1 *maillage en 20 unités spatiales – NUTS2*	Nationale
TAUX DE NON-REPONSE[127]	44 % en V1	51 % en V1	24 %	38 %
ATTRITION	35 % en V2[128] 43 % en V3	32 % en V2	-	-

[127] Par comparaison avec d'autres enquêtes réalisées dans ces mêmes années, les taux de non-réponse pour les enquêtes GGS se situent dans la moyenne. Pour l'enquête de valeur européenne (EVS) de 2008 pour la France est de 38 % et de 60 % pour l'Italie. Pour l'enquête sociale européenne (ESS) de 2004, ils sont respectivement de 56 % pour la France et 41 % pour l'Italie.

[128] Sur 100 personnes enquêtées en 2005, 35 ont été perdues pour la vague 2 en 2008 et 43 pour la vague 3 en 2011.

Dans les GGS, le taux de non-réponse est bien plus haut que dans les deux enquêtes nationales (EPIC-France et FSS-Italie) précédemment présentées. En plus de ces taux, les enquêtes GGS font face à une forte attrition, c'est-à-dire à une perte des répondants au fil des vagues. La présence d'une attrition élevée menace la bonne représentativité de l'échantillon et peut donc nuire aux résultats en produisant un biais de sélection sociale et/ou géographique (pour une analyse plus poussée de l'attrition des GGS pour la France, voir Régnier-Loilier, 2009). Le Tableau 3 indique les effectifs et l'attrition des enquêtes GGS dans les deux pays. Elle est d'un niveau similaire entre la France et l'Italie, et très haute chez les jeunes. Plus d'un tiers des 18-35 ans sont concernés. Ils constituent en effet une population plus mobile dont les adresses sont plus souvent perdues entre deux vagues, par le fait de déménagements plus fréquents (Régnier-Loilier et Guisse, 2016).

Tableau 3 – Effectifs et attrition des enquêtes GGS

Pays	Vague	Nombre de + de 36 ans	Attrition	Nombre de 18-35 ans	Attrition
France	1	7179	34,34 %	2900	37,24 %
	2	4714		1820	
Italie	1	6793	29,91 %	2777	38,24 %
	2	4761		1715	

Cette attrition conduit à être vigilant lorsque des traitements approfondis sont menés, mais aussi à privilégier parfois d'autres sources de données (voir Encadré 6).

Encadré 6

NOTRE STRATEGIE DE MOBILISATION DES ENQUETES

Cette thèse s'appuie sur une stratégie de sélection des éléments qui assurent le plus de comparabilité possible. Nous avons laissé de côté pour cette raison la troisième vague d'enquête GGS France (2011) puisque l'Italie en a seulement effectué deux. Nous avons également pris le parti de traiter uniquement les variables disponibles simultanément pour les deux pays. Des zooms dans chacun des pays pourront toutefois être réalisés afin de présenter certaines caractéristiques de notre population d'étude lorsqu'elles font sens dans le contexte

national. Par exemple les variables d'intérêt pour l'Italie sont systématiquement croisées avec les régions, car elles constituent un facteur essentiel de différenciation de la population. Cette recherche de comparabilité se heurte en revanche à une limite d'ancienneté des données. Les résultats des enquêtes GGS sont en effet relatifs à la vie conjugale et familiale qui se déroule dans les années 2000 et s'éloignent parfois des pratiques des jeunes générations qui ont suivi. En outre l'analyse transversale des variables ne peut être strictement menée que sur la première vague, où l'échantillon est réellement représentatif de la population entière. Par exemple l'estimation du nombre de couples cohabitant en France ne devrait pas être produite à partir de la vague la plus récente (2007), mais à partir de la première vague (2003). Même si les pondérations permettent généralement de corriger efficacement les biais d'attrition (voir par exemple Breuil-Genier et Valdelièvre, 2001 sur le Panel européen des ménages), cette contrainte conduit à privilégier dès que possible des sources de données plus récentes. Tout au long de ce travail, un arbitrage est opéré entre l'obtention de résultats récents et l'assurance de comparabilité entre la France et l'Italie.

Même si l'intention des GGS est de produire des données les plus comparables possible, rares sont les enquêtes où l'ensemble des données et métadonnées est réellement similaire. En dehors des divergences techniques relevées dans le Tableau 2, certains thèmes, questions ou modalités sont traités différemment. Par exemple dans les enquêtes GGS, un module optionnel proposait une question « Avez-vous l'intention de rompre dans les trois prochaines années ? ». En France, la dimension temporelle est effacée en faveur de la formulation « Avez-vous déjà pensé à rompre ? ». En Italie, la question a été supprimée du questionnaire final. De même que le questionnaire GGS présente une suite de questions autour de la décision de quitter le domicile parental : côté français, les enquêtés sont notamment interrogés sur la possibilité que cette décision dépende de la situation amoureuse, alors que le questionnaire italien n'a pas retenu cette raison, en orientant plutôt sur des motifs professionnels ou financiers. La suppression ou la modification des questions par rapport au questionnaire international commun peuvent être liées au fait que certains pays disposent déjà d'enquêtes complémentaires et souhaitent éviter une répétition d'information. Elles peuvent également être un choix indépendant justifié par un désir d'adéquation avec le contexte national. Par exemple les questionnaires français ont été ajustés pour inclure la spécificité des couples pacsés, à distinguer des couples mariés. Les thèmes plus intimes comme le couple et la famille sont particulièrement concernés par ce besoin d'adaptation, car ils peuvent comprendre des questions délicates comme le désir d'enfant ou la

contraception. Ils nécessitent alors une prise en compte plus grande de l'environnement social et culturel dans lequel l'enquête se déroule. En Italie par exemple, le poids de la religion et des traditions dans les choix intimes peuvent conduire certains enquêtés à être gênés lors de leur déclaration de situation conjugale, comme une vie commune sans être mariés. Le volet d'enquête GGS italien développe d'ailleurs plusieurs questions autour du temps des fiançailles qui n'apparaissent pas dans le questionnaire français[129]. Le terme même de fiancé dans le contexte italien désigne dans le langage courant un individu qui rend visible le désir de se marier, mais il est également utilisé comme un synonyme plus général de partenaire conjugal (Löffler, 2009)

Enfin la modification des questions peut provenir d'un intérêt particulier de l'institut producteur à obtenir ou non des données sur des thèmes précis, comme précédemment décrit dans les enquêtes nationales. Par exemple dans la grille de composition du ménage, l'enquête italienne est beaucoup plus large que la grille originelle proposée par le tronc commun des GGS, dont la France s'approche davantage. L'ISTAT y ajoute de nombreux détails sur les relations familiales, réservées notamment aux personnes mariées cohabitantes. Les imperfections du processus d'harmonisation des enquêtes internationales témoignent des différences de prise en compte de l'intime et des pratiques conjugales de chaque pays.

Notre thèse sur l'engagement conjugal des jeunes mobilise trois principales enquêtes. Le cœur de notre travail s'appuie sur des enquêtes internationales harmonisées (GGS, France-2005, Italie-2003). Nous utiliserons le module des histoires de vie pour obtenir des informations sur les calendriers biographiques des jeunes entre l'âge de 18 et 35 ans[130]. Nous pourrons également suivre l'évolution des trajectoires biographiques des jeunes entre les deux vagues d'enquête (générations nées entre 1968 et 1987). Nous compléterons cette étude avec une enquête française et une enquête italienne, qui s'inscrivent chacune dans des traditions nationales de recherche plus anciennes. L'enquête italienne est plus centrée sur l'étude des familles, tandis que l'enquête française l'est davantage sur les parcours conjugaux. Nous les mobiliserons principalement lorsque nous souhaiterons obtenir des données concernant les générations plus récentes (nées après les années 1980).

[129] Par exemple : « Portiez-vous une bague de fiançailles ? » ou « Combien de temps vos fiançailles ont-elles duré avant votre mariage ou votre cohabitation avant le mariage ? »
[130] Les enquêtés entre 36 ans et 40 sont interrogés rétrospectivement sur leurs trajectoires entre 18 et 35 ans (générations 1963-1969). Voir en page 163.

2.2.2 LES DONNEES QUANTITATIVES A L'EPREUVE DE TROIS APPROCHES DE L'ENGAGEMENT CONJUGAL

Les trois enquêtes exposées jusqu'ici constituent le support principal de ce travail puisqu'elles contiennent chacune des matériaux complémentaires pour interroger l'engagement conjugal des jeunes. Elles ne sont en revanche pas les seules à pouvoir le mesurer ; cette section sera l'occasion de les resituer par rapport à d'autres sources de données. Elle mettra également en avant d'autres enquêtes sur lesquelles nous nous appuierons de manière secondaire. L'ensemble des ressources mobilisées apporte un regard sur l'engagement conjugal suivant les trois dimensions que nous souhaitons considérer : les trajectoires, les intentions et les opinions. Ces approches possèdent des caractéristiques propres qui sont essentielles à prendre en compte avant d'envisager de les croiser dans des modèles plus élaborés (voir Seconde partie). Les trajectoires reposent sur des faits concrets, mais la définition et l'enregistrement des situations conjugales n'en demeurent pas moins ardus (en page 160). Les opinions sont l'entrée la plus abstraite et la plus fréquemment soumise à des critiques (ci-dessous). Les intentions se situent à mi-chemin entre ces deux entrées : elles renvoient à un changement désiré pour le futur (en page 153). Cette dernière approche est la moins usitée en sciences sociales, alors que certains appellent à son développement (Philipov, 2011). Notre travail s'inscrit dans ce désir d'approfondissement des questions d'intention, en proposant en plus de les articuler aux trajectoires, mais aussi à l'expression des opinions.

L'essor des enquêtes internationales d'opinion

Au niveau national, la production de données d'opinion est fréquente en France comme en Italie, avec la réalisation régulière de sondages de la population. Elle devient toutefois un vrai défi lorsqu'elle s'exerce à un niveau international. Du fait de leur haut degré d'abstraction, les questions d'opinion se heurtent à des débats méthodologiques forts, tant au niveau de la conception des questions que de la mise en place d'enquêtes harmonisées entre plusieurs pays aux systèmes de valeurs différents. Depuis les années 1980, plusieurs programmes d'enquêtes ont pourtant relevé ce défi.

L'articulation des différentes sources sur les opinions européennes

Les données d'opinion sur la vie conjugale et familiale peuvent d'abord être obtenues en s'appuyant sur des modules dédiés aux opinions qui sont insérés dans des enquêtes quantitatives. L'intérêt croissant pour ce type de questions a mené aujourd'hui à une présence presque systématique des opinions dans les grandes enquêtes de population. Elles sont un bon exemple d'un phénomène d'internationalisation des manières d'interroger les populations : certaines questions élaborées dans le cadre d'une enquête sont par la suite réutilisées dans d'autres enquêtes. Par exemple l'enquête ELIPSS « Situation de couple, intentions de fécondité et opinions sur la famille » (2013) dispose d'un module sur les opinions qui correspond à l'adaptation d'un module issu d'une enquête allemande sur la famille[131].

Les questions d'opinion sont également présentes dans les enquêtes exclusivement consacrées aux valeurs. Le sujet de la conjugalité n'a fait que rarement l'objet d'enquêtes d'opinion à part entière. Il faut alors se référer à des thèmes plus globaux, bien souvent liés aux rapports de genre, aux relations sociales et à la famille. Les enquêtes consacrées aux opinions connaissent un véritable essor à partir des années 1930 en France et aux États-Unis (Blondiaux, 2004). Elles s'inscrivent à ce moment dans un contexte de légitimation des sondages, par un recours à des échantillons représentatifs de la population (Desrosières, 1988). En Italie, les premières enquêtes n'émergent qu'après la Seconde Guerre mondiale. Leur croissance est cependant limitée par les inquiétudes de réutilisation des résultats à des fins politiques, inquiétudes héritées de la période fasciste (Rinauro, 2001). Elles connaissent un essor plus important à partir des années 1990.

À l'échelle internationale, les grandes enquêtes d'opinion réalisées sur plusieurs pays simultanément sont relativement récentes (Bréchon, 2002). Elles s'ancrent plus largement dans le paysage des enquêtes régulièrement administrées à partir des années 1970 avec la création de l'Eurobaromètre[132]. Cet outil se révèle particulièrement précieux puisque plusieurs enquêtes spécifiquement axées sur les jeunes ont été mises en place depuis les années 2000, ce qui est

[131] Enquête *Familienleitbilder* (FLB) – *Concepts of Family in Germany*, GESIS Data Archive, Cologne. ZA6760 Data file Version 1.0.0. Doi : 10.4232/1.12648

[132] L'Eurobaromètre est créé en 1973 par la Commission européenne dans l'idée de se doter d'un outil harmonisé pour élaborer des politiques publiques plus adaptées à partir de données de population régulièrement actualisées.

très rare à une telle échelle[133]. L'Eurobaromètre ne s'intéresse cependant que très peu aux questions de conjugalité ou de famille[134].

Le programme international d'enquête ISSP (*International Social Survey Programme*) fondé à partir des années 1980, en fait en revanche un de ses thèmes centraux. Ces enquêtes sont orientées vers la recherche en sciences sociales et proposent d'explorer chaque année un thème tournant auprès d'une cinquantaine de pays dans le monde. Le volet « Famille et rôle sexués » permet de disposer de données avec un grand recul temporel[135] et une possibilité de comparaison internationale. L'Italie et la France n'ayant pas participé aux mêmes vagues d'enquêtes[136], nous avons fait le choix de ne pas exploiter cette enquête.

Au début des années 1980, l'enquête sur les valeurs européennes (*European Values Study*-EVS) est mise en place, dans l'objectif de collecter des données sociologiques et politiques. Elle est par la suite élargie dans un programme international d'enquête mondiale sur les valeurs (*World Values Survey*-WVS). Plusieurs questions sont posées autour du couple, du mariage et de la famille, dont certaines sont répétées depuis la création de l'enquête. L'enquête EVS a toujours un retentissement aujourd'hui puisque certaines questions ont été reprises dans d'autres enquêtes plus récentes dans un souci de comparabilité temporelle. Par exemple la question « Le mariage est une institution dépassée » est présente dans toutes les vagues EVS et WVS, mais aussi dans les GGS et dans les *European Social Survey* (voir ci-dessous) et a également été adoptée à échelle nationale comme dans l'édition 2016 des FFS. En revanche les modalités peuvent changer, rendant ainsi la comparaison plus difficile. À l'opposé, certaines questions ont évolué au fil des vagues d'enquêtes. En plus de 30 ans, les changements de normes et de pratiques ont participé à rendre le champ des questions plus larges. Par exemple dans l'enquête EVS de 1981 la consigne « Je vais vous lire une liste de choses dont on dit qu'elles contribuent au succès d'un mariage » est transformée en 2017 pour ajouter la précision « au succès d'un mariage ou d'une vie entre compagnons ». Ces modifications rendent plus difficile la comparaison des résultats dans le temps et seront systématiquement spécifiées dans la suite de ce travail.

[133] On peut citer parmi les plus récentes : European Commission, Brussels (2022). Flash Eurobarometer 502 (*Youth and Democracy in the European Year of Youth*). *GESIS, Cologne. ZA7866 Data file Version 1.0.0.* Doi : *10.4232/1.13922*

[134] Seule une enquête de l'Eurobaromètre en 2011 aborde des questions autour du désir d'enfant et du nombre idéal d'enfant atteint : European Commission, Brussels (2011). Eurobarometer 56.2. *ZA3627 Data file Version 1.0.1.* Doi : *10.4232/1.10946*

[135] Les enquêtes sur ce thème se sont tenues en 1988, 1994, 2002, 2012 et 2022.

[136] L'Italie a participé aux volets de 1988 et 1994, la France a ceux de 2002 et 2012.

Pour compléter les apports de l'enquête EVS, une autre enquête émerge plus récemment sous l'impulsion de groupes de chercheurs européens en sciences sociales. L'enquête transversale *European Social Survey* (ESS) se déroule tous les deux ans depuis 2002 avec un module thématique tournant. Elle a pour l'objectif de recueillir des informations sur les croyances et les comportements dans une trentaine de pays. Ces enquêtes ont été en partie créées dans le but de s'appuyer sur une méthodologie plus rigoureuse que les enquêtes de valeurs existantes, en recourant notamment à un échantillonnage aléatoire. Les ESS sont plus larges que les EVS, puisqu'elles permettent d'obtenir des données sur la situation économique et sociale des individus et sur leur ménage. Les volets de 2006 et 2018 interrogent les enquêtés autour du module « *Timing of Life* ». Il servira dans la suite de notre étude à intégrer aux analyses les normes sociales d'âges qui pèsent sur les trajectoires conjugales : âges minimum, maximum et idéal d'un certain nombre d'événements biographiques comme le départ du foyer parental, la vie de couple ou la première naissance.

Le Tableau 4 résume les atouts et les principales limites des enquêtes d'opinions disponibles, et met en avant (*en gris*) les deux principales enquêtes sur lesquelles notre travail s'appuiera.

Tableau 4 – Caractéristiques des enquêtes internationales d'opinion

	Euro baromètre	**ISSP**	**EVS**	**ESS**
Méthode[137]	+	+	-	+
Recul temporel	+	+	+	-
Rythme	+	+	-	+
Taille échantillon	+	-	-	-
Disponibilité et diffusion des métadonnées	-	-	-	+
Raison majeure de ne pas avoir retenu l'enquête	Pas de thème autour du couple ou de la famille	Module famille asynchrone entre la France et l'Italie		

[137] Les enquêtes de l'Eurobaromètre ont recours à un échantillonnage aléatoire, tout comme les enquêtes ESS. Pour les enquêtes ISSP et EVS, la méthode dépend de la date de l'enquête et du pays concerné. Pour les enquêtes les plus récentes, la méthode aléatoire est employée en France et en Italie. Un échantillonnage par quotas est plutôt utilisé pour les enquêtes avant les années 2000. Pour une comparaison plus poussée des caractéristiques techniques des enquêtes européennes, voir le travail de Jabkowski et Kołczyńska (2020).

Les critiques à l'encontre des enquêtes d'opinion

Malgré leurs apports considérables pour la comparaison internationale, les enquêtes d'opinion rencontrent une vive critique. Elles émergent dans un contexte de méfiance générale vis-à-vis des questions d'opinion, amorcé notamment par Pierre Bourdieu qui titrait « L'opinion publique n'existe pas » (1973). Le sociologue y décrit les postulats biaisés sur lesquels se fondent les sondages d'opinion c'est-à-dire que « tout le monde peut avoir une opinion », que « toutes les opinions se valent » et qu'il y a un consensus sur « les questions qui méritent d'être posées ». Le caractère performatif des sondages d'opinion repose sur la création artificielle d'une opinion collective, qui résulterait de l'agrégation des opinions individuelles, sur des problématiques que les individus ne se posent pas nécessairement. Concernant les enquêtes internationales d'opinion, Nathalie Heinich (2006) rappelle, dans le sillage des critiques de Pierre Bourdieu, que les énoncés des questions sont très globaux et souvent décontextualisés. Cet effet produit des scores considérables. Par exemple la question « Comment considérez-vous l'importance de la famille dans votre vie ? » (EVS-2017) entraîne une adhésion de la population pour les modalités « Très importante » et « Importante », à 99,6 % en France et 97 % en Italie. Ces effets desservent beaucoup les travaux sur la jeunesse, puisqu'ils risquent d'uniformiser à l'excès les opinions des jeunes.

L'usage des enquêtes EVS et ESS limite ce biais. En effet, puisqu'il est possible d'obtenir les résultats d'une même question répétée sur plusieurs vagues, l'étude des variations annule l'effet de consensus de certaines questions. Néanmoins, sur la base des critiques adressées aux enquêtes et sondages d'opinion, nous veillerons à prendre plusieurs précautions dans cette thèse. Une attention particulière sera portée à la non-réponse, qui est « l'expression d'une insatisfaction, d'un désaccord ou d'un rejet » (Brasseur, Lacroux et Magnien, 2015), mais aussi aux modalités « Ne sait pas » et « Ni d'accord ni pas d'accord » lorsqu'elles existent. Elles permettent de saisir la présence d'une répartition sociale des individus qui ne se positionnent pas sur certaines questions d'opinion. Les résultats tirés des questions d'opinion ne devront pas être lus comme l'état d'une opinion moyenne de la population, au même titre que l'ensemble des données déclaratives, puisqu'elles mesurent uniquement l'interprétation que les individus en font. Les analyses proposées dans ce travail s'appuient sur des méthodes de traitement (Chapitre 2.3 en page 166) qui préservent autant que possible d'une vision uniforme de la jeunesse. Les variations sociales et géographiques qui sont mises en avant révèlent différents profils d'engagement conjugal des jeunes.

D'autres critiques relèvent le manque de rigueur méthodologique de ces enquêtes d'opinion. L'enquête EVS repose par exemple sur un échantillonnage mixte qui mêle sélection aléatoire et méthode des quotas. Le recours à un échantillonnage non probabiliste entraîne l'impossibilité de calculer la probabilité d'inclusion des individus dans l'échantillon et repose donc sur une hypothèse de représentativité de la population entière qui est non vérifiable. Par ailleurs la faiblesse des échantillons constitue également un frein considérable, surtout lorsque l'on souhaite analyser une sous-population réduite aux plus jeunes enquêtés. Le Tableau 5 présente les effectifs des deux enquêtes d'opinion utilisées dans nos traitements.

	EVS (2017)		**ESS (2018)**	
	France	**Italie**	**France**	**Italie**
Total	1870	2277	2010	2745
Jeunes (18-34 ans)	399	475	448	668

Tableau 5 – Effectifs des enquêtes d'opinions sélectionnées

Pour compenser le déficit en jeunes répondants[138], et répondre au besoin de travaux sur les valeurs de ce groupe d'âge (Bréchon, 2015, p. 71), les enquêtes françaises ont mis en place depuis 2008 un suréchantillonnage par quota. L'échantillon reste insuffisant pour proposer des traitements très poussés sur les jeunes, mais les EVS offrent l'avantage de disposer d'un grand recul temporel sur l'évolution des opinions.

L'enquête française « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC (1999-2002) révèle que « le fait d'appartenir à la tranche d'âge "18-29 ans" implique, huit fois sur dix, une attitude singulière, significativement différente de celle partagée par l'ensemble du corps social » (Bigot et Piau, 2003, p. 15). Elle montre que les jeunes constituent une catégorie sociale suffisamment distincte pour être étudiée à part entière dans les opinions, au même titre que les appartenances de genre ou de classes sociales. Tout écart constaté entre des classes d'âge mérite d'être approfondi en prenant du recul temporel. L'introduction du temps est un élément indispensable pour savoir de quel effet relève la différence observée : un effet d'âge (peu importe l'année de naissance, les opinions des jeunes se démarquent des autres classes du fait

[138] A posteriori, 70 jeunes ont été rajoutés à l'échantillon de l'enquête de 2008 et 721 jeunes pour l'enquête de 2017.

de leur position dans le cycle de vie), de génération (les opinions des jeunes d'une génération se distinguent des autres, quel que soit l'âge, puisque ces individus ont évolué dans des conditions de vie similaires) ou de période (pour une année donnée, les opinions des jeunes se distinguent du fait de la conjoncture particulière). Ces effets tendent souvent à s'exercer simultanément (voir Encadré 7).

Encadré 7

LES APPROCHES AGE-PERIODE-COHORTE

Démêler statistiquement un effet d'âge, de période et de cohorte, requiert de dépasser la colinéarité de ces trois composantes. Pour cela des approches inspirées de l'économétrie sont mises en place depuis les années 1970 autour du modèle APC (*Age-Periode-Cohort*) qui consiste à désagréger une variable en fonction de ces trois effets. Le modèle repose sur une hypothèse de stabilité de l'effet d'âge (Blanchet, 2017, p. 14) en recherchant les cohortes ou les périodes qui détonnent par rapport aux autres. De nombreuses contributions ont depuis émergé, mais aucune ne forme un véritable consensus. Les modèles multiniveaux ont par exemple été utilisés, en plaçant les individus au sein d'une structure hiérarchique constituée par la période et la cohorte, mais ils font toujours l'objet d'un vif débat (Yang et Land, 2006). Plus récemment, le sociologue Louis Chauvel (2013) propose le modèle APCD (*Age-Period-Cohort-Detrended*) qui se concentre sur l'apport spécifique d'une cohorte par rapport aux deux autres composantes. Ces différentes méthodes ne seront pas employées dans ce travail, car elles nécessitent une grande quantité de données pour parvenir à des estimations satisfaisantes. Elles se fondent également sur des hypothèses difficilement vérifiables à partir de nos ressources. Une analyse univariée de l'évolution des variables dans le temps laisse envisager l'existence de certains effets, sur lesquels nous reviendrons dans nos résultats. Ce type d'analyse n'est cependant pas capable d'estimer la mesure de ces effets.

Rares sont les sources de données qui permettent d'apporter des éléments pour délier les effets d'âges, de génération et de période. Pour obtenir une mesure concrète de ces effets, il faudrait pouvoir disposer d'une enquête longitudinale sur plusieurs décennies, ce qui a été peu réalisé à ce jour à travers le monde[139]. On peut en revanche avoir recours à du « faux

[139] On peut citer parmi les enquêtes existantes le panel britannique auprès des ménages : University of Essex, Institute for Social and Economic Research. (2022). *Understanding Society: Waves 1-12, 2009-2021 and*

longitudinal » (ou « pseudo-panel ») avec une enquête à passages répétés, pour acquérir un peu plus d'indices sur ces effets. Le recul temporel de l'enquête EVS est à ce titre précieux pour savoir si les jeunes sont aujourd'hui associés à des opinions plus distanciées que par le passé par rapport à l'engagement dans le couple et la famille.

L'approche originale des intentions

Les questions d'intention renvoient au désir d'une action projetée dans le temps. Elles sont essentielles à prendre en compte pour approcher l'engagement puisqu'elles dépendent étroitement des conditions matérielles, de la situation sociale et économique des individus interrogés. Entre le haut niveau d'abstraction des opinions et les pratiques réelles des trajectoires, les intentions occupent une position intermédiaire. Elles révèlent également la perception des avantages futurs tirés du projet envisagé. Questionner les intentions permet ainsi de saisir la double dimension temporelle de l'engagement, précédemment décrite (Chapitre 2.1 en page 117). Leur usage encore restreint dans les sciences sociales doit faire l'objet d'une attention spécifique, surtout lorsqu'elles touchent l'intime. Après avoir signalé l'intérêt croissant des travaux en démographie de la famille sur les intentions, nous montrerons les particularités à prendre en compte dans la conception et le traitement de ce type de questions.

L'intérêt croissant pour les intentions individuelles

Les questions d'intention sont initialement utilisées dans deux domaines. Elles proviennent d'abord des sondages d'intention de vote politique et sont donc régulièrement mobilisées dans les travaux de science politique. Elles sont historiquement employées par des entreprises de sondage privées pour obtenir des intentions de consommation de certains produits. De nombreuses enquêtes économiques s'appuient aujourd'hui sur les questions d'intention pour mesurer la consommation des ménages, comme le programme d'Enquêtes de Conjoncture et de Consommation[140] mené par la Commission européenne.

L'usage des questions d'intention est relativement récent et encore peu fréquent en sociologie. Dans le champ de la psychologie sociale en revanche, l'intention est au centre de la

Harmonised BHPS: Waves 1-18, 1991-2009: Special Licence Access, Census 2001 Middle Layer Super Output Areas. 12th Edition. UK Data Service. SN: 7245. Doi: 10.5255/UKDA-SN-7245-12

[140] *Business and consumer surveys.* European Commission, Business and consumer surveys. Consulté le 18 décembre 2022, à l'adresse : https://economy-finance.ec.europa.eu/economic-forecast-and-surveys/business-and-consumer-surveys_en

« théorie des comportements planifiés » (Ajzen, 1991), selon laquelle les comportements sont le résultat des intentions individuelles, elles-mêmes façonnées par trois facteurs : le désir d'agir, les normes sociales subjectives et la faisabilité. À partir de la fin des années 1990, les travaux anglo-saxons en démographie de la famille s'en emparent à propos de la fécondité jusqu'à proposer de faire émerger une véritable théorie démographique des intentions de fécondité (Philipov, 2011). Robert Schoen et al., (1999) confirment que les intentions sont de bons prédicteurs des comportements de fécondité.

La théorie des comportements planifiés devient progressivement une référence majeure, avancée notamment pour justifier la présence de questions d'intention dans des enquêtes de sciences sociales comme les GGS (Klobas, 2011 ; Vikat et al., 2007). Cette théorie est largement moins mise en œuvre en France et en Italie, mais certains travaux poursuivent les recherches anglo-saxonnes. Arnaud Régnier Loillier et Daniele Vignoli (2011) confirment que l'expression d'intentions négatives de fécondité est un bon prédicteur des comportements futurs en France et en Italie. Francesca Rinesi et al., (2011) montrent que dans la transition vers un deuxième ou un troisième enfant, toute chose égale par ailleurs, l'intention est le facteur le plus explicatif des pratiques. Même si tous ces auteurs sont surtout centrés sur l'analyse des intentions de fécondité, d'autres travaux élargissent l'approche. Par exemple Francesco C. Billari et Aart C. Liefbroer (2007) repèrent que la perception de l'opinion des parents joue sur le départ du domicile parental des enfants. Cet effet transparaît dans l'expression des intentions des jeunes mais aussi dans l'âge de départ effectif.

La théorie des comportements planifiés ne sera pas directement testée dans cette thèse, mais elle forme un cadre sur lequel s'appuyer en offrant de nombreux apports à l'analyse de l'engagement. Elle met surtout en lumière l'intérêt d'utiliser les intentions en rappelant le postulat suivant : si l'intention exprimée pour un comportement d'engagement est forte, alors la probabilité qu'il se concrétise sera forte. Ce pouvoir prédictif des phénomènes sociaux est cependant souvent contesté, particulièrement en sociologie où l'usage des questions d'intention suscite de la méfiance. À la différence des études sur les intentions de vote, notre propos n'est pas d'aboutir à un résultat prospectif sur la fécondité future ou les comportements d'engagement à venir. Nous cherchons à obtenir une idée des projets des jeunes à un instant donné, ainsi que de leur diversité. Par exemple l'étude de l'expression d'un projet d'enfant pourrait être plus marquée chez les jeunes issus des milieux défavorisés toutes choses égales par ailleurs, tandis que les jeunes de milieux favorisés tendraient davantage à « profiter de la jeunesse », d'après l'enquête d'Emmanuelle Santelli (2019). Nous mènerons également une

analyse des écarts entre intention d'engagement et comportements effectifs. Elle permettra de mettre en lumière des facteurs clés pour comprendre comment l'engagement se différencie socialement. On peut imaginer par exemple, à la suite du travail de Renée Dandurand et Léon Bernier (1995, p. 158), que les femmes ont des déclarations d'intentions d'enfant plus en cohérence avec leur comportement que les hommes, en anticipant mieux les conséquences d'une naissance. Le recours aux enquêtes de panel GGS présente dans ce cadre un intérêt majeur puisqu'il sera possible de distinguer les intentions réalisées, abandonnées ou reportées, ainsi que les caractéristiques sociales des jeunes concernés.

Ces questions d'intention ont récemment pris davantage de sens dans le contexte plus large de désynchronisation des seuils d'entrée dans la vie adulte (Galland, 1995) et de la « montée des incertitudes », comme le titre l'ouvrage du sociologue Robert Castel (2009) à propos des transformations dans la sphère professionnelle. Lorsque les générations connaissaient des trajectoires biographiques normées et rythmées de la même manière (obtention d'un premier emploi, mariage et premier enfant), l'utilité d'interroger les intentions de mariage ou de séparation était alors faible. Les questions d'intention liées au couple et à la famille permettent désormais d'embrasser cette montée des incertitudes puisqu'elles s'intéressent aux projections individuelles. Dans les travaux anglo-saxons de sciences sociales, la croissance des incertitudes constitue un élément majeur d'un cadre conceptuel plus large, qui repose sur la mondialisation comme facteur clé des changements sociaux. En démographie de la famille plus spécifiquement, Melinda Mills et Hans-Peter Blossfeld (2005) expliquent comment les privatisations et la fluctuation des marchés en Europe et en Amérique du Nord ont produit un report du passage à l'âge adulte et dans la formation de la famille. Ils distinguent trois types d'incertitudes qui affectent grandement cette transition : économiques (report d'une naissance à la suite de l'instabilité de l'emploi par exemple), temporelles (préférence pour les engagements de court terme, l'union libre cohabitante plutôt que le mariage par exemple), et des incertitudes liées aux relations de travail (croissance des travailleurs indépendants et contractuels plus exposés aux fluctuations du marché). Bien que notre thèse ne s'appuie pas directement sur ce cadre conceptuel de croissance des incertitudes, ces études ont conforté notre souhait d'opérationnaliser davantage le concept d'engagement conjugal. La découverte de ces travaux anglo-saxons peu utilisés dans le champ du couple et de la famille en France a renforcé notre intérêt pour les questions d'intention. Elles viennent interroger deux des dimensions du concept précédemment exposées (Chapitre 2.1 en page 112) : la manière de se projeter dans le temps et la connaissance des risques encourus. Ce cadre permet enfin de donner une place plus

centrale au contexte économique dans lequel les individus expriment leurs intentions et parviennent ou non à les réaliser. Il rappelle ainsi l'importance de produire des modèles statistiques qui intègrent des facteurs à différents niveaux (individuel et contextuel).

Les questions d'intention sont amenées à jouer un rôle croissant dans les enquêtes sur la famille, particulièrement dans les situations de crises économiques et sociales. En plus des avantages précédemment évoqués jusqu'ici pour mesurer l'engagement conjugal, elles offrent également la possibilité de dessiner des pistes de travail autour de nouveaux comportements sociaux, comme l'essor du non-désir d'enfant chez les jeunes du fait de préoccupations écologiques. Elles peuvent aussi aider à mieux cerner des phénomènes existants, notamment les formes de vie en couple qui réinterrogent l'engagement conjugal, comme le polyamour qui peine à être appréhendé par les sciences sociales (Adam et al., 2020).

Quelle forme privilégier pour les questions d'intention ?

Les questions d'intention sont moins sujettes que les autres types de questions à une implication de l'enquêté dans sa réponse, puisque le résultat de l'action est projeté dans le temps. La personne interrogée peut dès lors ne pas se sentir encore concernée par le thème abordé. Nicolas Razafindratsima et al., (2006) montrent ainsi que moins les répondants se sentent concernés par l'idée d'avoir un enfant, plus les chances de répondre aux enquêtes de fécondité sont faibles. De la même manière, nous pouvons faire l'hypothèse que la capacité de projection des enquêtés est bien plus restreinte lorsque les incertitudes qui pèsent sur les trajectoires sont nombreuses. Dans le cas de notre étude, nous veillerons à porter une attention particulière aux jeunes qui présentent des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, puisqu'ils pourraient être plus nombreux que les autres à ne pas répondre aux questions d'intention.

Pour limiter ce problème de désintérêt, il est essentiel de s'interroger sur la forme prise par les questions d'intention, qui détermine fortement le sens général des questions. À l'appui des enquêtes utilisées dans ce travail, nous avons énuméré et regroupé dans le Tableau 6 toutes

les formes possibles que ces questions peuvent prendre, en nous appuyant sur l'exemple de la fécondité[141].

Tableau 6 – Différentes formes possibles de questions d'intention

Sens	**Désir, volonté**	**Anticipation**	**Matérialisation**
Exemples dans ERFI-2005 **(volet français des GGS)**	« Souhaitez-vous avoir un enfant dans les trois années à venir »	« […] Comptez-vous tout de même adopter ou avoir un enfant plus tard ? »	« Cherchez-vous actuellement à avoir un enfant ? » ERFI-2005
Autres acceptions	Désirez-vous, voulez-vous…	Avez-vous prévu, comptez-vous…	Essayez-vous de, faites-vous des démarches pour…
Abstraction	+ ⟷ -		
Effectifs de réponses « Oui »	1183	931	269
Effectifs de réponses « Ne sait pas »	199	77	Pas de modalité

Les questions peuvent renvoyer à l'intention dans le sens de la volonté, de l'anticipation ou de la matérialisation d'un projet. Plus le niveau d'abstraction de la question est bas, plus le champ des répondants concernés par des réponses positives est réduit. Dans notre exemple, on constate davantage d'enquêtés concernés par le désir d'enfant qu'en recherche concrète d'une grossesse au moment de l'enquête. Pour le démographe Dimiter Philipov (2011, p. 41), les enquêtés ne feraient pas de différences entre les attentes, les intentions et les désirs. Cette position nous paraît peu justifiée, particulièrement dans le cas d'une étude sur la jeunesse. Par exemple un jeune peut désirer avoir un enfant ou se marier dès que possible, mais ne pas commencer à faire de démarche compte tenu de sa situation économique ou conjugale. Nous avons fait le choix de privilégier le plus souvent possible les questions d'intention posées sous la forme de l'anticipation. Ce choix permet d'éviter de travailler avec de trop petits effectifs d'individus si l'on traite de questions qui se rapportent à la matérialisation des intentions. Il

[141] Nous laissons de côté les questions relatives aux intentions dans le passé comme « Au moment de vos fiançailles, votre intention était-elle de ? » (FSS, 2016), ou dans le passé proche « Avez-vous déjà envisagé de vous séparer ? » (EPIC, 2013). Dans ce type de question, l'enquêté peut être soumis à un biais de mémoire et de reconstruction de ses intentions.

constitue également un compromis entre ce qui relève seulement d'un désir et ce qui a trait à un projet en train d'être réalisé.

Pour les futures enquêtes quantitatives, nous suggérons que les questions d'intention soient toujours pensées en relation avec d'autres questions qui apportent des précisions, afin d'en améliorer la pertinence et d'affiner les résultats. L'enquête EPIC (France-2013) propose par exemple de faire suivre les intentions de mariage de l'enquêté par une question sur l'intention du conjoint, ainsi qu'une question sur la possibilité de changer d'avis dans le futur[142]. Elles peuvent aussi être suivies par une question sur les bénéfices attendus, sur l'opinion de l'entourage à propos de l'intention et sur les obstacles perçus à sa réalisation.

Pour augmenter l'intérêt de l'enquêté et obtenir des résultats plus fiables, il est également recommandé d'avoir recours à des marqueurs temporels afin de rendre les questions d'intention plus concrètes. Par exemple la modalité « Se marier prochainement »[143] sera surtout choisie par les individus qui sont très proches de la concrétisation d'un projet de mariage, mais occultera ceux qui désirent se marier à une échéance plus lointaine. Un horizon temporel trop grand est en revanche contreproductif puisque la capacité de projection des individus sur leur propre trajectoire est limitée et n'aurait que peu d'intérêt à être analysée. Le démographe Alain Monnier (1987) montre qu'en matière de fécondité les couples n'ont pas un objectif de planification familiale déterminé. Un projet d'enfant se forme d'après la situation actuelle des individus et s'envisage sur le court terme. Notre usage des questions d'intention sera surtout circonscrit à celui des enquêtes GGS, qui ont une échéance temporelle de trois ans, ce qui correspond au rythme des vagues d'enquête (Vikat et al., 2007). Le marqueur temporel peut également se situer au niveau des modalités de réponse, comme dans le cas de l'enquête EPIC dans laquelle les enquêtés doivent déclarer des intentions de mariage dans les deux années à venir.

Du fait des particularités précédemment évoquées des questions d'intention, nous prendrons dans ce travail le soin d'analyser la modalité de réponse « Ne sait pas » (NSP).

[142] Bien que rares, les questions sur la possibilité de changer d'avis sont parfois présentes à propos de la fécondité, par exemple « Pensez-vous que vous pourriez changer d'avis, et finalement vouloir un (autre) enfant ? » (enquête fécondité Ined-INSERM-INSEE, 1987-1988). Elles ajoutent un degré de précision dans la fermeté de l'intention exprimée (voir par exemple Toulemon et Testa, 2005). Cette double vérification de l'expression des intentions ne nous paraît toutefois pas pertinente car elles forcent l'enquêté à se positionner à deux reprises sur un sujet qui relève de l'intime, et conduire ainsi à une plus grande non réponse. Comme nous l'avons précédemment mentionné, la capacité de projection des enquêtés est par ailleurs fortement réduite, particulièrement pour les jeunes, ce qui limite considérablement l'intérêt de la présence des questions sur un changement d'avis futur.

[143] Exemple issu de l'enquête « Générations nouvelles et mariage traditionnel. Une enquête auprès des jeunes de 18 à 30 ans. La cohabitation juvénile en France » (INED, 1977).

L'existence de cette modalité assure de ne pas forcer les enquêtés à prendre position lorsqu'ils ne peuvent ou ne souhaitent pas se projeter sur l'horizon temporel imposé par la question. NSP joue le rôle de « modalité refuge ». Les concepteurs du questionnaire veulent parfois éviter son usage afin d'inciter les répondants à se déterminer, mais ils peuvent également délibérément l'utiliser si le fait de ne pas savoir constitue une réponse pertinente à analyser[144]. Lorsqu'elle est présente, nous la traiterons comme une modalité de réponse à part entière. Elle totalise d'ailleurs dans certains cas un fort taux de réponse. Par exemple la question « Avez-vous l'intention de vivre séparé de vos parents dans les trois ans ? » dans l'enquête FSS (Italie-2016) n'offre pas de modalité NSP, alors que cette même question dans l'enquête GGS (Italie-2003) rassemblait près de 16 % des réponses. L'absence de modalité dans l'enquête de 2016 a pu entraîner certains enquêtés à ne pas répondre à cette question[145] et d'autres à donner une modalité de réponse qui reflète mal leur positionnement.

[144] L'enquête ESS9 (2018) qui comprend des questions sur les âges idéaux en lien avec l'entrée dans la vie adulte donne explicitement consigne aux enquêteurs de ne pas insister si l'enquêté choisit de déclarer qu'il n'y a « pas d'âge idéal ».

[145] Certains travaux issus de la psychologie soulignent que ne pas savoir répondre à une question fait appel aux ressources cognitives de l'enquêté, alors que le refus de répondre est davantage lié à la sensibilité de la question posée (voir par exemple Shoemaker, Eichholz et Skewes, 2002).

Choisir une source adaptée pour recenser les trajectoires et les situations conjugales

Malgré la richesse des sources mobilisables pour acquérir des connaissances sur l'ensemble de la population, les données quantitatives produites demeurent incomplètes. Comme le rappelle la démographe Chantal Blayo (2008), « on se trouve aujourd'hui dans la situation tout à fait paradoxale […] où chacun pense que tout est chiffré et que tous les chiffres sont disponibles, alors que tout démographe constate chaque jour que, hélas, tout n'est pas chiffré et que ce qui est chiffré n'est pas nécessairement disponible ». La quantification d'un fait social courant comme la vie conjugale est loin d'être évidente. Dans un premier temps nous montrerons que la plupart des sources de données tiennent compte de la situation conjugale de fait en occultant l'histoire conjugale. Nous verrons dans un second temps que les estimations produites sur les situations conjugales tendent à varier d'une source à l'autre, ce qui renforce l'impératif de discuter des choix réalisés.

De la diversité des définitions…

Plusieurs sources peuvent être mobilisées pour obtenir des données qui soient représentatives d'une population nationale sur les trajectoires conjugales. Toutefois la mesure de la situation conjugale de fait[146] constitue une opération encore délicate à mener. Les bulletins d'état civil et les registres municipaux de population comportent des informations riches sur les mariages, particulièrement en Italie[147], mais ne permettent pas d'interroger la vie de couple autrement que par le statut matrimonial (pour connaître par exemple la durée de l'union, le mode de cohabitation cohabitant ou non …). Lorsque des données sur les trajectoires conjugales sont disponibles, une estimation aussi banale que le nombre d'unions cohabitantes par exemple est sujette à des variations d'une source à l'autre. Les variations d'estimation peuvent notamment provenir d'une différence de choix de définition du couple, ce qui a pour conséquence de modifier le champ de la population concernée. À ce titre, les définitions proposées par les sources de données de population ne sont pas toujours claires. Par exemple

[146] La situation conjugale de fait inclue l'union libre et le pacs, en plus du mariage, du divorce et du veuvage.
[147] Ils comprennent par exemple des informations sur la nature du rite (mariage célébré à l'église, union civile uniquement ou les deux) et le régime matrimonial (communauté des biens, séparation des biens …) choisi par les couples.

les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS)[148] identifient un couple cohabitant comme un homme et une femme qui « vivent ensemble depuis un certain temps » et qui possèdent une « intention d'avoir une relation durable »[149]. Cette définition témoigne d'une difficulté à poser des critères clairs pour qualifier le couple. Tout comme nous l'avons précédemment montré dans le cas des enquêtes françaises autour des questions conjugales, les sources de données ont progressivement élargi le champ des couples concernés par la collecte afin de tenir compte de la diversité des formes de couple et de famille. Elles dépendent également des évolutions juridiques des pays : par exemple la loi italienne de 2016 qui reconnaît l'union civile homosexuelle et le concubinage permet désormais de mesurer ce type d'unions à partir du recensement.

Comme évoqué auparavant (Chapitre 2.2 en page 136), les enquêtes GGS utilisent le critère temporel de 3 mois minimum de vie commune pour définir les couples cohabitants. Ces enquêtes n'apportent donc pas d'information sur l'histoire conjugale des relations cohabitantes plus courtes. L'enquête EPIC (France-2013) propose plutôt une inclusion plus grande des formes de couple. Toute « relation de couple ou relation amoureuse importante » (Rault et Régnier-Loilier, 2019) est ainsi compatibilisée.

… à la variabilité des estimations

Plus l'engagement est institutionnalisé, plus il est aisé de donner une estimation certaine du nombre d'individus concernés. Les couples mariés sont les plus faciles à quantifier, car ils font l'objet d'un enregistrement systématique à l'état civil. Malgré des évolutions au niveau du recensement pour tenir compte de la diversité des situations conjugales, le dénombrement des couples cohabitants constitue toujours une opération délicate. Chez les jeunes (ou les couples qui impliquent au moins un jeune, voir Encadré 8), l'estimation se heurte à des difficultés supplémentaires liées à la plus grande complexité des trajectoires résidentielles et à l'instabilité de la situation vis-à-vis du logement : déménagements plus fréquents, vie avec un conjoint au domicile parental…

[148] En anglais DHS - *Demographic and Health Surveys.* Ces enquêtes sont réalisées depuis 1984. Elles ont déjà eu lieu dans plus de 90 pays.
[149] Définition présente dans le manuel d'instruction aux enquêteurs.
ICF. 2020. Manuel de l'enquêtrice et de l'enquêteur pour les Enquêtes Démographiques et de Santé. Rockville, Maryland, États-Unis, 31p.

Encadré 8

L'EFFET DE SEUIL DES COUPLES AVEC DIFFERENCE D'AGE

Dans l'étude d'un groupe social comme la jeunesse, le choix des bornes d'âges est une étape incontournable. Notre travail sélectionne les jeunes âgés de 18 à 35 ans quelle que soit leur situation conjugale, mais certaines analyses nécessitent de se restreindre aux jeunes qui se déclarent en couple. La situation où un des deux partenaires du couple a plus de 35 ans pose alors un problème. Il est possible d'éliminer ces couples pour se déplacer vers une étude des « couples de jeunes » au sens strict. Cette option entraîne cependant un effet de seuil majeur, puisqu'elle supprime de nombreux individus proches de la borne d'âge maximale, qui auraient un partenaire avec une faible différence d'âge (par exemple un individu de 34 ans qui aurait un partenaire de 36 ans). D'autres travaux font le choix de conserver les couples dont au moins un des deux individus est compris dans la borne d'âge, et définissent un critère de tolérance d'âge maximal pour le partenaire, comme dans la thèse de Benjamin Marteau (2021) sur les séparations des couples de jeunes. Nous faisons ici le choix d'inclure tous les jeunes (de 18 à 35 ans) avec des partenaires même si certains ont plus de 35 ans. Un grand écart d'âge entre les partenaires pourrait avoir de fortes conséquences, mais le nombre d'unions concernées est très limité. En effet d'après nos calculs à partir des enquêtes EPIC (France-2013) et FSS (Italie-2016), parmi les couples qui impliquent un jeune avec un partenaire de plus de 35 ans, 75 % ont une différence d'âge de moins de 5 ans en Italie et 79 % en France. Les grands écarts d'âge autour du seuil de 35 ans sont donc minoritaires. Au total sur l'ensemble des couples italiens, 1,4 % sont concernés par cette configuration, avec une différence d'âge plus de 5 ans entre les partenaires. Ils sont 1,9 % à l'être en France.

La Figure 25 montre les estimations de la part des couples cohabitants en fonction de plusieurs sources de données. Nous comparons notamment les trois sources majeures mobilisées dans ce travail avec les recensements nationaux.

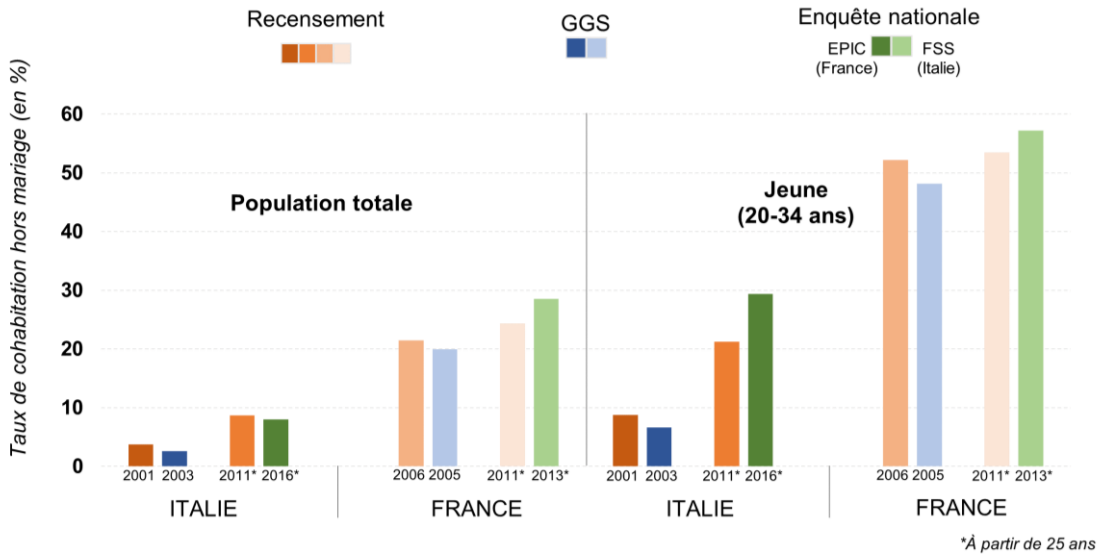

Figure 25 – Estimation de la fréquence des unions cohabitantes d'après plusieurs sources

Lecture : d'après l'enquête GGS-France de 2005, 20 % des couples ne sont pas mariés et partagent le même logement.
Autrice : E. Leveque (2021)

Cette part est systématiquement plus faible avec les GGS (*en bleu*) qu'avec les recensements (*en orange*). Cette sous-estimation peut s'expliquer par la définition de couple cohabitant. Alors que les enquêtes GGS s'appuient sur un critère de durée (limite minimum de 3 mois de vie commune), les recensements tiennent compte du lieu de résidence principale[150]. En revanche les enquêtes nationales EPIC et FSS (*en vert*) tendent à surestimer les couples cohabitants par rapport aux recensements (sauf pour les FSS de 2016 en population totale, dont l'estimation est proche de celle du recensement de 2011). Du côté de l'Italie, cette différence entre recensement et enquête nationale est considérable chez les jeunes. Elle peut s'expliquer en partie par une mauvaise prise en compte des couples cohabitants dans les recensements, alors que les enquêtes familles disposent d'un volet de questions plus larges pour mieux cerner les situations résidentielles et conjugales (par exemple en identifiant les couples cohabitants au domicile parental d'un des deux partenaires).

Les unions non cohabitantes (Living Apart Together-LAT) sont encore plus difficiles à estimer puisqu'elles se sont longtemps heurtées à un problème de définition. Elles peuvent être caractérisées comme une relation privilégiée avec un autre individu qui ne partage pas le même logement. Elles rendent caduque l'étude des situations conjugales à partir du recensement seul, en rappelant que les individus au statut de « célibataire », les ménages d'une personne et les

[150] La résidence principale correspond au lieu où un individu passe le plus de temps dans une année.

ménages monoparentaux ne correspondent pas forcément à des individus qui vivent seuls en permanence. Les LAT apparaissent souvent comme incarnant une nouvelle forme de vie conjugale, mais le phénomène existait bien avant sa prise en compte dans les enquêtes depuis 30 ans. En France l'enquête « Situations familiales » (1986) a cherché pour la première fois à en prendre la mesure. Au niveau européen, les enquêtes Fertility et Family Survey (FFS) dans les années 1990 permettent d'effectuer les premières comparaisons internationales, poursuivies aujourd'hui par les GGS qui en sont devenues la source privilégiée (Liefbroer, Merz et Testa, 2015). La catégorie des LAT renferme une grande diversité de situations résidentielles et conjugales, allant des jeunes en couple qui habitent au domicile parental, aux plus âgés qui maintiennent une distance géographique dans le couple afin de rester proches de leurs enfants nés d'une précédente union (Martin, Cherlin et Cross-Barnet, 2011). Ce type d'union concerne d'ailleurs surtout les jeunes et les plus âgés à la suite d'une expérience de séparation (Régnier-Loilier, 2019). Le Tableau 7 présente la prévalence des LAT en France et en Italie selon les mesures d'Arnaud Régnier-Loilier et de Daniele Vignoli (2018).

	France	**Italie**
Population totale	9 %	10 %
Dont situation choisie	37 %	27 %
25-29 ans	13 %	48 %
Dont situation choisie	26 %	26 %

Tableau 7 – Part des Living Apart Together en France et en Italie.

Issu des résultats des travaux d'Arnaud Régnier-Loilier et Daniele Vignoli (2018).
Source des données : France - Ined-Insee, Erfi-GGS1 (2005), France-ISTAT, Famiglia e Soggetti Sociali (2009)

La proportion est similaire dans les deux pays (9% pour la France et 10% pour l'Italie), mais beaucoup plus forte chez les jeunes italiens (48% contre 13%). Ce mode de vie est très majoritairement subi, surtout pour les jeunes, et perçu comme temporaire. La part des jeunes qui ne choisissent pas cette situation est cependant semblable dans les deux pays (26%).

L'estimation de la prévalence des LAT varie également fortement selon que les individus sont incités à se déclarer en couple ou non. D'après Arnaud Régnier-Loilier (2016), la proportion des LAT en France passe de 8,7 % dans les GGS (2005) où elles sont mesurées sur la base d'une « relation amoureuse stable avec quelqu'un avec qui vous ne vivez pas », à 2,7 % en s'appuyant sur l'enquête Famille et logement (2011) où les LAT sont décrits comme « en couple avec une personne qui vit dans un autre logement ».

CONCLUSION CHAPITRE 2.2
Des ressources peu exploitées pour interroger l'engagement

La mise en application du concept d'engagement dans un travail de comparaison internationale offre l'occasion de valoriser une pluralité de ressources quantitatives qui sont peu exploitées dans le domaine de la conjugalité. L'étude des sources de données de population est elle-même caractéristique de deux éléments majeurs. Leur évolution vers la prise en compte d'une diversité de situations conjugales témoigne d'une redéfinition des contours du couple, en accompagnant les changements de pratiques et de mentalités. Par ailleurs les choix réalisés dans la conception des grandes enquêtes quantitatives reflètent les différences culturelles et sociales qui existent entre la France et l'Italie dans la perception de la vie conjugale et des trajectoires.

Notre analyse cherche à révéler des traces du rapport des jeunes à l'engagement conjugal, à partir des trajectoires, des opinions et des intentions. Nous avons plus particulièrement montré que les questions d'intention gagneraient à être multipliées dans les enquêtes internationales, notamment lorsqu'elles sont répétées sur plusieurs vagues. La prise en compte des déclarations d'intention offre une approche originale des phénomènes sociaux, complémentaire des opinions et des trajectoires. Ce chapitre a également dévoilé l'intérêt de tenir compte des modalités alternatives dans les questionnaires (comme la réponse « Ne sait pas »), d'autant plus lorsqu'elles touchent à des sujets intimes comme le couple.

L'exposition des enquêtes mobilisées, et des trois approches complémentaires pour interroger l'engagement, va de pair avec la présentation des méthodes de traitement que nous utiliserons. Nous présentons de manière détaillée deux des principales méthodes dans le chapitre suivant, ainsi que leur articulation pour approcher l'engagement conjugal des jeunes.

Chapitre 2.3
DEUX METHODES QUANTITATIVES AU SERVICE DE LA COMPARAISON DE L'INTIME

Les méthodes de traitement de données quantitatives sélectionnées dans cette thèse constituent, au même titre que les enquêtes, des ressources à part entière au service de l'opérationnalisation de l'engagement conjugal. Parmi les différentes méthodes disponibles, nous avons décidé d'en approfondir deux qui sont rarement usitées dans les travaux sur le couple, ce qui justifie leur présentation dans ce chapitre. Elle sera aussi l'occasion de renouveler l'intérêt des outils quantitatifs pour interroger la sphère de l'intime. D'autres méthodes secondaires seront mobilisées au cours de ce travail, que nous détaillerons dans la seconde partie de la thèse.

Dans « **Classer les trajectoires avec l'analyse de séquence** » (en page 167), nous exposerons la première méthode principale. Répandue dans les travaux sur les trajectoires biographiques et professionnelles, l'analyse de séquence permet de révéler la diversité des parcours conjugaux. Elle a pour objectif d'établir une typologie des trajectoires des jeunes. Grâce à cette méthode, nous pourrons révéler à la fin de notre travail les caractéristiques sociodémographiques de chacun des groupes créés, et dresser un profil social pour comprendre les différences manières de s'engager dans la vie de couple.

Le second ensemble « **Renforcer la comparaison France-Italie avec l'analyse multiniveau** » (en page 177) montrera l'intérêt et le fonctionnement des modèles multiniveaux. Cette méthode constitue un atout majeur pour donner du relief à la comparaison internationale, en mesurant l'existence d'un effet de contexte à différents niveaux géographiques.

Ces méthodes ne sont pas inédites dans le champ de la sociologie quantitative et de la démographie. En revanche aucune démarche de recherche n'a eu recours à leur articulation. Cette association est d'autant plus précieuse qu'elle offrira un nouvel éclairage des variations de l'engagement et des facteurs qui pèsent sur les parcours.

2.3.1 CLASSER LES TRAJECTOIRES AVEC L'ANALYSE DE SEQUENCE

L'analyse de séquence est une des méthodes d'exploration des données qui permet d'étudier les parcours biographiques sur un grand échantillon, de manière synthétique et facilement compréhensible. La présentation des dessous techniques de l'analyse de séquence est l'occasion de mettre en avant sa capacité à s'adapter à des objets de recherche divers, et en fait donc un outil à privilégier pour une approche de l'engagement conjugal des jeunes.

Une méthode récente dans l'étude de la vie conjugale

L'analyse de séquences appartient à un ensemble de méthode d'étude de l'histoire des événements. Émergeant au sein de la biologie et des sciences informatiques, elle croît dans le champ des sciences sociales à partir des années 2000, sous l'impulsion des travaux d'Andrew Abbott (1995). Cette méthode descriptive s'intéresse aux trajectoires en cherchant à identifier les ressemblances, les irrégularités et les trajectoires types. Elle complète des techniques employées depuis les années 1980 en démographie d'« Event History Analysis » - Analyse démographique des biographies (Courgeau et Lelièvre, 1989), inspirées par les travaux d'épidémiologie. Ces méthodes d'analyse des biographies se concentrent plutôt sur les effets d'un événement sur le reste de la trajectoire ainsi que sur les caractéristiques individuelles associées à la survenue de cet événement. Très mobilisée dans l'étude des parcours scolaires et professionnels, l'analyse de séquence est également utilisée dès ses débuts par des études sur l'entrée dans la vie adulte, comme ceux de Francesco Billari (2001) ou Éric Widmer et al. (2003). Les travaux sur le couple sont moins nombreux à y avoir recours, alors même que l'analyse de séquence présente de multiples avantages dans ce domaine. Elle offre la possibilité de sortir des catégories classiques des statuts conjugaux en considérant plusieurs situations simultanément, par exemple le fait d'être divorcé, mais cohabitant avec son ancien conjoint. Elle forme également un outil idéal pour avancer des hypothèses de recherche dans le cadre d'une comparaison internationale sur les couples. Les enquêtes sont à ce titre particulièrement adaptées pour brosser un portrait efficace des principales différences entre la France et l'Italie dans les trajectoires conjugales des jeunes.

Nous l'appliquerons dans ce travail aux données de l'enquête GGS, qui permettent de retracer les calendriers biographiques des enquêtés de manière rétrospective de l'âge de 18 ans à 35 ans. Pour cela, nous avons choisi de conserver uniquement les parcours des individus âgés de 36 à 40 ans au moment de l'enquête[151], ce qui correspond aux générations nées entre 1968 et 1985 pour l'Italie (date de l'enquête : 2003), et nées entre 1970 et 1987 pour la France (date de l'enquête : 2005). Afin d'être plus concis, nous dirons dans la suite de ce travail que nos résultats concernent les générations 1968-1987. Ce choix réduit fortement nos effectifs de population (de 14008 à 3535 enquêtés). Toutefois cette sélection permet d'obtenir des trajectoires biographiques plus cohérentes.

Dans l'analyse de séquence, chaque individu est associé à une séquence, elle-même constituée d'une suite d'états (Figure 26). Un état correspond au statut d'un individu, défini par un âge donné. Par exemple les statuts de « célibataire », « marié » et « divorcé » sont des états qui forment une séquence relative à la situation matrimoniale. Les états peuvent décrire la situation des individus avec un nombre d'états limités (par exemple habiter avec ou sans enfant) ou bien caractériser plus précisément une situation (par exemple le nombre d'enfants à chaque âge). Un code est associé à chaque état, ce qui permet d'attribuer pour chacune des séquences (c'est-à-dire des trajectoires biographiques individuelles) une suite de code, comme pour un ADN.

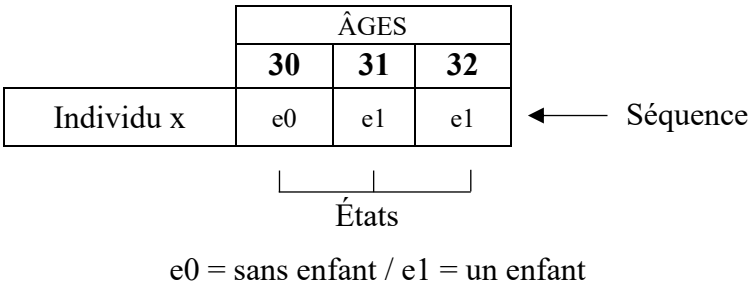

Figure 26 – Description de la matrice d'origine dans une analyse de séquence

Dans ce travail les analyses de séquences sont menées sur la base des déclarations des individus âgés de 36 ans à 40 ans au moment de l'enquête, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (soit la génération 1963-1969). Les enquêtes utilisées pour l'analyse de séquences (enquête GGS) mettent à disposition des fichiers de données qui font correspondre chaque individu aux variables disponibles dans l'enquête, comme la date d'un événement survenu. Ils

[151] Nous avons choisi de sélectionner des enquêtés entre 36 et 41 ans, afin de conserver une cohérence dans les trajectoires biographiques. Le fait de conserver la génération la plus récente possible.

ne sont donc pas organisés selon les événements vécus âge par âge. Afin de réaliser une analyse de séquence, un long travail de recodage est nécessaire. Il implique le choix des états et de leur nombre, la vérification des incohérences des déclarations individuelles, notamment celles qui concernent la datation des événements biographiques, le choix de prise en compte des trajectoires incomplètes… Nous avons décidé d'éliminer de nos traitements les individus pour lesquels l'enquête n'apporte pas d'information sur l'année de survenue de l'événement étudié (par exemple sur les trajectoires matrimoniales l'année du mariage) après contrôle de l'effet de sélection sociale de la non-réponse et des réponses « Ne sait pas ». La Figure 27 illustre schématiquement l'opération de recodage qui consiste à passer du fichier de données fournies par le diffuseur de l'enquête (tableau a), à la création de variables propres au chercheur (tableau b), puis à la constitution d'une base d'entrée pour l'analyse de séquence (tableau c).

Tableau a

	Année de naissance de l'individu	**Date de la naissance du premier enfant**	**Date de la naissance du second enfant**
Individu x	1975	2006	/
Individu x+n	1975	2006	2007

Tableau b

	Âge à la première naissance	**Âge à la seconde naissance**
Individu x	31	/
Individu x+n	31	32

Tableau c

	30 ans	**31 ans**	**32 ans**
Individu x	e0	e1	e1
Individu x+n	e0	e1	e2

e0 = sans enfant/e1 = un enfant/e2 = deux enfants

Figure 27 – Le travail de recodage dans l'analyse de séquence

Plusieurs techniques peuvent être utilisées pour traiter ces codes, mais celle de l'appariement optimal (Optimal Matching - OM) est la plus répandue et la plus consensuelle parmi les travaux récents. L'OM consiste à attribuer un degré de proximité entre des paires de séquences, rassemblées dans une matrice de dissimilarité. Pour connaître le niveau de ressemblance entre deux séquences, un comptage est réalisé du nombre d'opérations qu'il faudrait théoriquement opérer pour rendre ces deux séquences parfaitement comparables. Plus

le nombre de transformations nécessaires est élevé, plus les séquences sont éloignées. Il existe deux possibilités d'opération pour rendre hypothétiquement deux séquences similaires : l'opération de substitution consiste à remplacer un état par un autre au même âge et l'opération d'insertion-suppression (appelé coût « indel ») qui consiste à supprimer un état puis en insérer un autre indifféremment dans le temps. La Figure 28 montre un exemple d'appariement de séquences relatives à la fécondité. À gauche, nous présentons la manière de rendre les deux séquences équivalentes par la substitution des états : la séquence de l'individu x+n serait exactement la même que celle de l'individu x s'il avait eu un enfant à 32 ans, soit une substitution de « e0 » par « e1 ». La figure de droite illustre un exemple d'utilisation de l'opération d'insertion-suppression pour calculer les ressemblances de séquences : l'ordre des états est le même entre les deux individus si l'on ajoute en fin de séquence l'état « e1 » et que l'on supprime l'état « e0 » en début de séquence. Dans les deux cas, les deux stratégies conduisent au même nombre d'opérations : deux étapes sont requises pour que les séquences soient parfaitement similaires. Il est alors possible de choisir l'opération que l'on souhaite privilégier.

	ÂGES		
	30	**31**	**32**
Individu x	e0	e0	e1
Individu x+n	e0	e0	**e0**

	ÂGES			
	30	**31**	**32**	
Individu x	e0	e0	**e1**	
Individu x+n	e0	e0	**e0**	**e1**

e0 = sans enfant/e1 = un enfant/e2 = deux enfants

Figure 28 – Illustration du mécanisme de substitution et d'insertion-suppression des coûts dans une analyse de séquence

Chaque opération effectuée est associée à un coût. Le coût peut être fixé par une constante : par exemple chaque opération de substitution ou d'insertion-suppression d'un code par un autre possède un coût de 1. Dans les exemples présentés plus haut, le coût total des opérations serait donc de 2. Il est cependant possible d'attribuer des coûts d'opération différents en fonction de l'objet de recherche (Robette, 2011). Des coûts non constants varient d'après deux principes. Ils peuvent d'abord être modifiés en fonction de l'opération effectuée, en donnant plus de poids à la substitution ou à l'insertion-suppression. Laurent Lesnard et Thibaut de Saint Pol (2006) décrivent l'implication de chacune d'entre elles. L'opération de substitution conserve la temporalité, mais bouleverse les événements. Elle privilégie la comparaison des

états aux mêmes âges, même si l'ordre des états n'est plus le même. Dans l'opération *indel,* les séquences connaissent des décalages pour être comparables. Elle met donc l'accent sur des suites d'états similaires, au détriment de la temporalité (des âges auxquelles les états se réfèrent). Dans ce travail nous faisons le choix d'attribuer un coût supérieur aux opérations *indel*, c'est-à-dire de privilégier les opérations de substitution. La conservation des similitudes dans l'enchaînement des états apparaît essentielle afin de répondre à notre objectif de distinguer des profils d'engagement, mais il paraît plus essentiel encore de conserver l'aspect temporel des trajectoires. Les coûts varient également en fonction du passage d'un état à l'autre. Par exemple dans l'étude des trajectoires résidentielles, le coût de la transition entre « habiter au domicile parental » et « vivre dans un logement indépendant » peut être jugé différemment de celui de quitter ses parents pour vivre à deux. Pour déterminer ces coûts, certaines méthodes s'appuient sur la probabilité de transition entre les états : par exemple lorsque les chances de passer d'un enfant à deux sont faibles, le coût de l'opération sera plus fort. Une matrice des coûts (de substitution ou indel) est alors introduite dans l'analyse afin d'obtenir une typologie adaptée à l'objet de recherche. La principale faiblesse de l'analyse de séquence réside dans l'attribution des coûts de passage d'un état à l'autre, de laquelle dépend pour partie les résultats. Même si elle permet de tenir compte des spécificités des objets de recherche, cette attribution des coûts est parfois jugée arbitraire. Elle est par ailleurs rarement discutée et mise en avant dans les travaux alors qu'elle constitue un élément central de la méthode, à adapter à chaque sujet de recherche.

Une matrice de distance est générée à partir de la somme des coûts de l'ensemble des opérations nécessaires pour rendre les séquences comparables. Cette matrice est le support d'une classification des individus en plusieurs groupes, afin de réaliser une typologie des parcours. Plusieurs méthodes existent pour cela, mais la plus usitée est la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH). Elle prend pour point de départ les individus, puis les rassemble en fonction d'un critère de distance. Une CAH produit un arbre de classification (ou dendrogramme), qui visualise l'ensemble des regroupements envisageables et permet de sélectionner un nombre optimal de classes. Le choix des classes a une influence certaine sur les résultats et leur interprétation. Les classes entre elles doivent être les plus différentes possible (hétérogénéité interclasses), tout en comportant à l'intérieur de chacune d'entre elles des unités qui se ressemblent le plus possible (homogénéité intraclasse). Nous nous appuyons sur les sauts d'inertie issus de la CAH pour décider du nombre de classes, qui doit aussi être adapté et

cohérent par rapport à l'objet de notre recherche. Après avoir obtenu les classes, nous détaillerons la composition démographique et sociale des groupes formés.

Un des intérêts de l'analyse de séquence réside dans sa faculté à être articulée avec d'autres méthodes de traitement de données. En créant une variable d'appartenance à une classe, il est possible de mobiliser des méthodes plus poussées pour confirmer des hypothèses de travail (méthodes d'analyse de survie, régression, Analyse par Composantes Multiples). Nous proposerons ainsi dans la suite de ce travail de réaliser des régressions multiniveaux (voir Chapitre 2.3 en page 177) afin de tester l'existence d'un effet de l'appartenance régionale sur le type de trajectoire d'engagement.

Prendre en compte plusieurs dimensions pour cerner l'engagement

Compte tenu du caractère pluriel de l'engagement conjugal, les analyses effectuées dans ce travail ne doivent pas se limiter au traitement unique de la situation matrimoniale. D'autres dimensions de l'engagement sont fondamentales à prendre en compte comme les enfants ou le logement. Il est possible de mener plusieurs analyses de séquences séparément, mais cela aboutirait à générer plusieurs typologies distinctes sans pouvoir faire de relations entre elles. Pour aller plus loin, nous avons recours à un ensemble de méthodes qui se développent à la fin des années 2000 (Pollock, 2007) qui permet de réaliser une « analyse de séquence multidimensionnelle ». L'émergence de ces méthodes repose sur le besoin de tenir compte de l'interdépendance entre les dimensions des trajectoires biographiques. Trois dimensions sont retenues dans ce travail, dont les états sont décrits dans le Tableau 8 : le statut matrimonial, la situation familiale et la situation résidentielle.

Tableau 8 – Description des dimensions et des états de l'analyse de séquence

Dimensions	États	Code attribué
SITUATION MATRIMONIALE[152]	Célibataire	m1
	Marié	m2
	Divorcé	m3
SITUATION FAMILIALE	Sans vivre d'union cohabitante et sans enfant	f0
	En union cohabitante sans enfant avec le conjoint actuel	f1
	En union cohabitante, avec un enfant avec le conjoint actuel	f2
	En union cohabitante, avec deux enfants ou plus avec le conjoint actuel	f3
SITUATION RESIDENTIELLE	Habite au domicile des parents	r1
	Habite hors du domicile parental sans vivre en couple cohabitant	r2
	Habite chez les parents en se déclarant en couple cohabitant	r3
	Cohabitation avec conjoint	r4

La tentation d'une description fine des trajectoires se heurte au risque d'une multiplication des états. La conséquence est de ne pas obtenir des résultats robustes statistiquement. Dans le même temps, le nombre d'états ne doit pas être trop faible, ce qui

[152] La situation matrimoniale correspond au statut matrimonial légal d'un individu. Le célibat renvoie ici au fait de ne pas être marié. Le statut de veuf n'a pas d'intérêt dans l'analyse de l'engagement conjugal, puisqu'on ne s'intéresse pas au risque de séparation des couples ni au laps de temps qui s'écoule avant une remise en couple. D'après nos calculs sur les enquêtés âgés entre 36 et 40 ans en 2003 (Italie) ou en 2005 (France), les veufs représentent 1,3% de l'échantillon.

entraînerait une perte d'information sur la réalité sociale et la production d'une typologie caricaturale. Le choix des états est adapté à notre question de recherche sur l'engagement. Concernant la fécondité par exemple, nous n'aspirons pas à connaître précisément le nombre d'enfants à chaque âge, mais plutôt à associer le nombre d'enfants par rapport à une situation conjugale donnée. Par exemple si une femme déclare avoir 3 enfants à 35 ans et avoir rencontré deux conjoints différents, nous souhaitons savoir si une séparation et une remise en couple sont reliées à des naissances. Il était nécessaire pour cela de fusionner la situation conjugale avec la fécondité. Comme les enquêtes GGS ne tiennent compte que des couples qui vivent ensemble depuis plus de 3 mois, la typologie est fortement axée sur le critère de cohabitation. Les couples non cohabitants sont compris dans l'état « f0 » dans le Tableau 8. Les faibles effectifs de ce type de couple et le temps imparti dans la thèse n'ont pas permis de mener une analyse de séquence spécifique pour ce type d'union.

	ÂGES						
	18	**19**	**20**	…	**34**	**35**	
Individu x	m1	m1	m1		m2	m2	Situation matrimoniale
	f0	f0	f0		f2	f2	Situation familiale
	r1	r1	r2		r4	r4	Situation résidentielle

Figure 29 – Illustration des états multiples dans l'analyse de séquence

Chaque individu est associé à une série de code (Figure 29), qui correspondent à chaque âge entre 18 et 35 ans aux trois dimensions envisagées. À 19 ans, un individu de l'échantillon peut être codé « m1 » (célibataire) concernant sa situation matrimoniale, « f0 » (sans union cohabitante et sans enfant) à propos de sa situation conjugale et « r1 » (habite au domicile des parents) pour le logement. Certaines combinaisons sont de fait exclues par leur impossibilité : par exemple l'absence de vie en couple cohabitante (f0) avec une déclaration de cohabitation sur le plan résidentiel (r4). D'autres combinaisons sont également écartées du fait de leur inexistence dans l'échantillon : par exemple des individus qui seraient « divorcés » (m3) dès l'âge de 18 ans et en cohabitation avec un enfant du nouveau conjoint (f2).

Nous avons fait le choix d'attribuer des coûts similaires entre les trois dimensions, c'est-à-dire que l'engagement conjugal n'est pas considéré comme plus important au regard de la situation matrimoniale, qu'au regard de la fécondité ou du logement. En revanche, nous avons donné des coûts différents selon les états. L'attribution d'un coût fort entre deux états signifie que l'on souhaite marquer une distinction nette entre les trajectoires. Un coût faible servira à l'inverse à accorder moins de poids, et donc à rapprocher les séquences des individus. Lorsque l'état est le même entre les individus, le coût est nul.

Les matrices de coûts de substitution que nous avons choisies sont présentées en annexe (Annexe 1 en page 417). Nous décernons un coût élevé lorsque l'événement relève d'un engagement conjugal. Concernant la fécondité, nous avons attribué des coûts différents en fonction du rang de naissance. En effet la transition de l'état « sans enfant » à « un enfant » constitue un engagement de couple qui peut être considéré comme plus fort que le passage d'un à deux enfants. La sociologue Magali Mazuy (2009) montre la spécificité de la première naissance au regard des suivantes : les conditions à réunir pour avoir un autre enfant sont moins nombreuses que lors d'une première naissance, principalement parce que les conditions ont déjà été réunies par le couple. L'attribution de coûts très faibles répond à des situations qui n'entrent pas directement dans un engagement conjugal formel, mais la différence de situation mérite d'être remarquée. Par exemple le départ du foyer parental pour vivre dans un logement indépendant sera légèrement distingué par rapport aux individus qui restent dans leur foyer d'origine, même si ce changement ne correspond pas forcément à un engagement conjugal. Nous choisissons également d'associer la substitution « marié » / « divorcé » à un coût bas (2), mais non neutre. Ce choix permet de ne pas perdre d'informations et apporte des nuances entre les trajectoires.

Dans l'exemple de la Figure 30, la séquence de l'individu x est comparée avec trois autres trajectoires (x+1, x+2, x+3). Le tableau a) illustre des trajectoires parfaitement similaires. Dans le tableau b), les individus ont des parcours différents : le coût de substitution est plus élevé puisque l'individu x+2 reste célibataire contrairement à l'individu c. Le tableau c) montre des deux séquences plus éloignées. Les statuts matrimoniaux des deux individus étudiés à l'âge de 30 ans et à l'âge de 31 ans ne sont pas les mêmes, ce qui implique de plus grands coûts de substitution (ici un coût total de 12, voir Annexe 1 en page 417 pour la matrice complète).

Figure 30 – Exemples d'attribution des coûts dans l'analyse de séquence

Tableau a

	ÂGES	
	30	**31**
Individu x	célibataire	marié
Individu x+1	célibataire	marié
Coûts	0	0
	Total = 0	

Tableau b

	ÂGES	
	30	**31**
Individu x	célibataire	marié
Individu x+2	célibataire	célibataire
Coûts	0	10
	Total =10	

Tableau c

	ÂGES	
	30	**31**
Individu x	célibataire	marié
Individu x+3	marié	divorcé
Coûts	10	2
	Total = 12	

Après avoir défini les états et les coûts, il est nécessaire de vérifier que les dimensions ont bien un lien statistique entre elles, par exemple en calculant des corrélations entre les matrices de distance[153]. Une fois le lien statistique établi, plusieurs stratégies peuvent être adoptées pour réaliser une typologie à multiples dimensions, que le sociologue Nicolas Robette (2021) décrit à partir de cinq stratégies, différenciées selon trois critères. La *multidimensionnalité* renvoie à l'obtention d'une mesure précise et modifiable du poids de chaque dimension dans la production des résultats. La *parcimonie* suppose que le nombre de classes généré par la typologie est suffisamment limité pour être facilement interprétable. *L'interdépendance* correspond aux liens entre les dimensions. Elle est considérée comme locale lorsqu'elle s'intéresse aux relations à chaque âge, ou globale si elle tient compte de l'ensemble des séquences. Le Tableau 9 conçu par Nicolas Robette reprend les différentes caractéristiques de ces stratégies.

[153] Pour les méthodes de vérification de liens statistiques entre dimensions, voir N. Robette (2021).

Stratégie	Multidimensionnalité	Parcimonie	Interdépendance
1 – Combinaison des états	Non	Oui	Locale
2 – Combinaison des coûts	Oui	Oui	Locale
3 – Combinaison des matrices de distance	Oui	Oui	Non
4 – Combinaison des typologies	Oui	Non	Globale
5 – (GIMSA)	Oui	Oui	Globale

Tableau 9 – Stratégies d'analyse de séquence multidimensionnelle d'après N. Robette (2021)

Comme les stratégies 1, 3 et 4 ne retiennent que deux critères sur les trois, nous nous sommes appuyés sur la stratégie de combinaison des coûts (stratégie 2) pour nos résultats. Le *Multiple Sequence Analysis* – MSA (ou *Multichannel Sequence Analysis* – MCSA) s'appuie sur l'OM pour calculer une combinaison des coûts de substitution : elle réalise une somme (ou une moyenne) des coûts liés au passage de chacun des états dans les différentes dimensions. La combinaison des états (stratégie 1) a toutefois été mobilisée comme première approche exploratoire des séquences, comme elle a pu l'être dans de récents travaux autour des questions d'entrée dans la vie adulte (Cordazzo, 2018). Elle a cependant rapidement montré des limites majeures puisque l'attribution des combinaisons possibles entre dimensions est une tâche longue et susceptible de générer de nombreuses erreurs de saisie (pour une comparaison récente entre les stratégies 1 et 2, voir Emery et Berchtold, 2023). À titre exploratoire, nous aurons également recours à la cinquième stratégie, *Globally Interdependent Multiple Sequence Analysis* – GIMSA. L'usage de méthodes automatiques comme les stratégies 2 et 5 a pour intérêt de rendre la démarche de recherche reproductible et généralisable à d'autres dimensions de l'histoire biographique, ou à d'autres enquêtes[154].

L'analyse de séquence constitue une méthode incontournable de l'étude des parcours. Peu mobilisée en sociologie du couple, elle permettra dans notre travail d'exploiter les multiples dimensions de l'engagement conjugal. Grâce à l'obtention d'une typologie des parcours, nous pourrons mieux identifier les facteurs clés de l'engagement conjugal. Cette typologie sera ensuite articulée à des modèles plus complexes.

[154] Par ailleurs nous avons bénéficié des efforts des auteurs en faveur de la science ouverte pour accéder à des scripts de traitement. Voir par exemple N. Robette (2020). *Tutoriel d'analyse de séquence*. Cran.r-project. Consulté le 1er septembre 2022, à l'adresse https://cran.r-project.org/web/packages/seqhandbook/vignettes/Tutoriel.html

2.3.2 RENFORCER LA COMPARAISON INTERNATIONALE FRANCE-ITALIE AVEC L'ANALYSE MULTINIVEAU

L'analyse multiniveau approfondit la comparaison entre la France et l'Italie, en allant au-delà du constat des différences de calendrier d'engagement conjugal. Elle est à la fois au service de la comparaison internationale puisqu'elle permet d'en tirer les ficelles, mais l'usage de la comparaison offre aussi en retour une mise en valeur de cette méthode, peu utilisée dans le domaine de la conjugalité. Elle est d'autant plus pertinente dans le cas où les comportements sont très différents entre les unités spatiales. Nous avons en effet pu constater au cours de la première partie (Chapitre 1.2 en page 95) que les phénomènes sociaux en Italie connaissent de fortes variations régionales, alors qu'ils sont largement plus homogènes en France.

Principes, objectifs et choix des variables

Le modèle multiniveau répond à un problème récurrent des sciences sociales où le chercheur est confronté au choix du niveau d'analyse. Plutôt que de conserver un seul niveau, il permet de disposer d'une structure hiérarchisée en articulant des variables individuelles avec des variables de niveau meso et macro (regroupements de sous-population ou découpage territorial) qui définissent l'environnement dans lequel les individus évoluent. Il émerge dans des domaines où une association est nécessaire entre le contexte et les caractéristiques individuelles, notamment dans les sciences de l'éducation (Goldstein, 1986) et des sciences de la santé (Chaix et Chauvin, 2002), puis en démographie (Courgeau et Baccaïni, 1997). En tenant compte simultanément des effets de plusieurs niveaux, l'approche dépasse deux erreurs d'interprétation, l'erreur écologique et l'erreur atomiste, connues dans l'usage de certaines méthodes comme les modèles de durée (Courgeau, 2003). Dans l'erreur écologique, des résultats issus d'un niveau agrégé sont expliqués à partir du niveau individuel (en page 81). A l'opposé, le risque de l'erreur atomiste renvoie à une considération unique des caractéristiques individuelles dans l'interprétation, au détriment de l'environnement de l'individu. Le modèle multiniveau donne lieu à une mesure de l'effet propre d'un groupe sur une caractéristique individuelle. Maria Rita Testa et Leonardo Grilli (2006) évaluent par exemple l'influence de la fécondité effective au niveau régional sur les préférences de taille de famille désirée chez les jeunes qui y résident. Dans notre cas, elle répond par exemple aux questions suivantes : quelle est l'influence de l'appartenance régionale sur le type d'engagement conjugal ? Quel est le poids de l'effet « pays » dans la variation des opinions individuelles sur le mariage ?

Cette méthode implique de nombreux choix de la part du chercheur, dont celui des niveaux à introduire et des variables. La sélection des niveaux dépend étroitement de l'objet et de l'intérêt de recherche. Pour notre thèse le recours à un niveau « couple » est apparu essentiel dans un premier temps. L'intégration d'un niveau « région » s'est rapidement imposée avec l'exploitation des premiers résultats de cadrage (voir Chapitre 1.2 en page 75), qui ont révélé des différences majeures entre les régions italiennes dans l'entrée dans la vie adulte et conjugale. De nombreux travaux en sciences sociales poussent plus généralement à s'intéresser aux indicateurs socio-démographiques au niveau régional, mais aussi aux phénomènes de diffusion spatiale des changements familiaux[155], une incitation que l'on peut étendre aux faits conjugaux.

Dans le modèle, une variable d'intérêt « à expliquer » est mise en relation avec un ensemble de variables explicatives, qui expliquent une partie seulement de l'événement étudié. Concernant le choix des variables, l'analyse multiniveau est menée à partir d'un modèle linéaire quand la variable à expliquer est de nature quantitative continue[156], et à partir d'une régression logistique lorsqu'elle est de nature qualitative (qu'elle soit à deux modalités ou plus). Les variables explicatives ont la possibilité d'être d'une nature ou l'autre. Les variables contextuelles peuvent provenir d'une source identique à celle des variables individuelles (on parlera de variable endogène) ou d'une source distincte (on parlera de variable exogène). Dans ce dernier cas, nous avons veillé à utiliser des données issues de la même année d'enregistrement, ou d'une année la plus proche possible. Le GGP a mis en place un module spécifique pour encourager la prise en compte de variables contextuelles dans les analyses, sous le nom de *Generation and Gender Contextual Database*. Cette base met en lien les données individuelles avec des indicateurs de niveau national et régional sur l'économie, les ménages ou l'emploi. Le recours à cette base permet de gagner du temps sur le repérage, l'accès, la qualité et le nettoyage des données agrégées. Elle offre aussi l'avantage de travailler sur des données communes à une large communauté de chercheurs, ce qui participe à une meilleure comparaison des travaux. Nous joignons en Annexe 2 (en page 418) une illustration de la structure d'un modèle fictif qui aurait pour objectif de caractériser l'intention d'avoir un enfant.

Comme dans tous les modèles statistiques, les résultats de l'analyse multiniveau sont étroitement dépendants du nombre, de la qualité et de l'intérêt des variables explicatives insérées. L'étape de sélection des variables est cruciale pour la pertinence et l'interprétation des

[155] Voir par exemple Y. Doignon (2020) sur la diffusion spatiale des naissances hors mariage .
[156] Pour une interprétation plus aisée, les variables continues sont centrées réduites.

résultats. Les modèles visent idéalement à être parcimonieux, c'est-à-dire à intégrer le plus d'informations possible dans un minimum de variables, réduisant ainsi le niveau de complexité. Toutes les variables explicatives qui sont ajoutées dans un modèle ou qui sont l'objet d'une analyse bivariée dans ce travail passent par un ou des tests statistiques pour évaluer la relation avec la variable à expliquer (Encadré 9 en page 181). Au-delà de la prise en compte des variables seules, les modèles ont la possibilité d'intégrer des effets d'interaction entre les variables. Par exemple, l'intention de se marier peut varier faiblement en fonction du genre ou de la classe d'âge pris isolément. En revanche, un croisement des deux variables pourrait révéler que l'effet de l'âge sur l'intention de se marier est particulièrement fort pour les femmes. Dans le cas des modèles multiniveaux, il est également possible d'ajouter des effets d'interaction entre les niveaux. Des indicateurs doivent être utilisés pour connaître l'efficacité du modèle (distorsion de la variance, AIC[157]…). Ces outils sont des aides à la décision pour optimiser les modèles. Ils ont constitué une première entrée pour la sélection de nos variables, mais ils nécessitent un affinage « manuel » permanent adapté à la question du travail de recherche. Enfin il faut veiller à ce que les variables ne présentent pas d'autocorrélation, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas trop liées entre elles. Cette sélection peut se faire à la main, sur la base du bon sens : par exemple un modèle ne devrait pas contenir à la fois une variable sur le niveau de revenus et une sur la tranche d'imposition, car cette dernière découle du niveau de revenus. L'autocorrélation est également vérifiable grâce à des indices comme celui de Durbin Watson. Dans ce cas-là, seule une des deux variables est intégrée dans le modèle.

[157] L'AIC (Akaike information criterion - critère d'information d'Akaike) est un indicateur statistique d'aide à l'évaluation de la qualité d'un modèle. Il permet de sélectionner un modèle le plus parcimonieux et le plus pertinent possible en se basant sur le maximum de vraisemblance. Lors d'une comparaison entre plusieurs modèles, celui qui obtient le plus faible AIC est considéré comme de meilleure qualité.

Encadré 9

NOS CHOIX DE TESTS STATISTIQUES

Tout au long de ce travail, nous avons réalisé des tests statistiques pour vérifier la significativité de la relation entre deux variables. Nous avons répertorié dans les tableaux ci-dessous les tests effectués. Le Tableau 10 présente le cas où les variables sont issues de deux échantillons différents, par exemple si l'on cherche à connaître le lien entre l'opinion sur le mariage et le sexe (la population est alors divisée en deux groupes distincts). Si les données sont appariées, c'est-à-dire que les variables concernent les mêmes individus, les tests seront sélectionnés à partir du Tableau 11. Par exemple si l'on s'intéresse à la corrélation entre l'âge au mariage et la taille de la fratrie.

Echantillons indépendants			Variable explicative				
			Qualitative		Ordinale	Quantitative	
			Binaire	Non binaire		Distribution normale	Distribution non normale
Variable à expliquer	Qualitative	Binaire	Test de Fisher	X^2	Test de Cochran-Armitage	T de Student	Test de Wilcoxon-Mann-Whitney
		Non binaire	X^2	X^2	Test de Kruskal-Wallis	Anova	Test de Kruskal-Wallis
	Quantitative		-	Anova	Corrélation Spearman	Corrélation Pearson	Corrélation Spearman

Tableau 10 – Tests statistiques à partir d'échantillons indépendants
Autrice : E. Leveque (2020)

Données appariées			Variable explicative				
			Qualitative		Ordinale	Quantitative	
			Binaire	Non binaire		Distribution normale	Distribution non normale
Variable à expliquer	Qualitative	Binaire	Test de Mc Nemar	Q de Cochran	Test rang de Wilcoxon	T de Student apparié	Test rang de Wilcoxon
		Non binaire	Q de Cochran	Q de Cochran	Test de Friedman	Anova à mesure répétée	Test de Friedman
	Quantitative		-	Anova à mesure répétée	Corrélation Spearman	Corrélation Pearson	Corrélation Spearman

Tableau 11 – Tests statistiques à partir de données appariées
Autrice : E. Leveque (2020)

Lorsque les variables explicatives sont quantitatives, il est nécessaire de prêter attention à un certain nombre de prérequis, notamment concernant la distribution de la variable. Certains tests reposent en effet sur l'hypothèse d'une normalité de la répartition des effectifs. Quand cette hypothèse n'est pas vérifiée, la liaison entre les variables est soumise à des tests dits « non paramétriques », qui sont moins exigeants dans les conditions de réalisation. Dans certains cas, plusieurs options de tests statistiques étaient possibles, nous avons alors fait le choix du test le plus usité. Toutes les relations statistiques exposées dans la thèse possèdent un p-value <0,001. Si ce n'est pas le cas, la p-value est indiquée.

Mise en œuvre du modèle

Les modèles statistiques tentent de s'approcher le plus possible des phénomènes sociaux, sans parvenir à les prendre en compte parfaitement. Tous les modèles comprennent donc une part d'hétérogénéité non expliquée. Dans le cas de données hiérarchisées (plusieurs niveaux emboîtés), il existe pour chaque niveau un effet de groupe, qui est défini comme une partie de la relation statistique qui n'est pas expliquée par un modèle et qui est partagée par plusieurs individus. Par exemple, on cherche à expliquer l'intention de cohabiter avec un partenaire lorsque le couple n'est pas marié. Il est difficile de mesurer directement l'effet de la pression sociale exercée par les pairs. Certains modèles proposent en revanche de quantifier cet aléa, une mesure essentielle pour savoir à quel point le modèle est adapté au phénomène social étudié.

Il existe deux manières de modéliser des données hiérarchisées : en utilisant des effets fixes ou des effets aléatoires. Dans un modèle à « effets fixes », l'effet de chaque groupe est estimé directement. Il permet d'obtenir des résultats avec moins d'erreurs, mais sans possibilité d'estimer la variance entre les groupes. Avec des effets aléatoires, on suppose que la part d'inexpliqué dans l'effet de contexte possède une distribution qui suit une loi normale. La dispersion de cette loi normale peut alors être mesurée pour chaque niveau, au même titre que l'effet des variables explicatives, par une estimation de la variance. L'ajout d'effets aléatoires dans un modèle comprend cependant des biais très forts, puisqu'on pose l'hypothèse invérifiable qu'il n'existe pas de relation entre la part d'inexpliqué des effets de groupe et les variables explicatives utilisées. Dans un exemple fictif, on cherche à expliquer la variation de l'intention d'avoir un premier enfant à partir du salaire, dans une région nord et une région sud. On observe dans les deux régions que plus un individu est riche, plus son intention est forte.

Même si la liaison entre les deux variables est vérifiée avec une intensité similaire dans les deux régions, l'intention d'avoir un premier enfant sera peut-être plus forte dans la région nord. Elle pourrait en effet être principalement composée d'une population sans enfant qui est bien plus âgée, et également plus riche que dans la région sud. Il y a donc plus de chance que les intentions soient plus marquées au Nord. Dans ce cas, l'hypothèse d'indépendance entre le salaire et la part d'inexpliqué, ici l'âge, est erronée. Il faudrait ainsi améliorer le modèle en joignant la structure de la population comme variable explicative.

Les modèles peuvent également être complexifiés en ajoutant des « pentes aléatoires » c'est-à-dire un modèle dans lequel l'effet des variables explicatives fluctue en fonction des groupes[158]. Dans notre exemple, le salaire pourrait avoir un effet plus fort sur l'intention d'avoir un premier enfant dans la région nord que dans la région sud. Cette différence pourrait être interprétée par exemple par la présence au nord de services privés de garde de la petite enfance auxquels les plus riches accèdent et encourager ainsi la naissance d'un premier enfant. Si ces infrastructures sont absentes au Sud, la liaison entre le salaire et l'intention sera moins solide. La Figure 31 illustre les trois façons de mener une analyse multiniveau avec l'exemple de la relation entre l'intention d'avoir un enfant et le salaire.

[158] On fera dans ce cas un test de Brant pour vérifier l'hypothèse d'égalité des pentes.

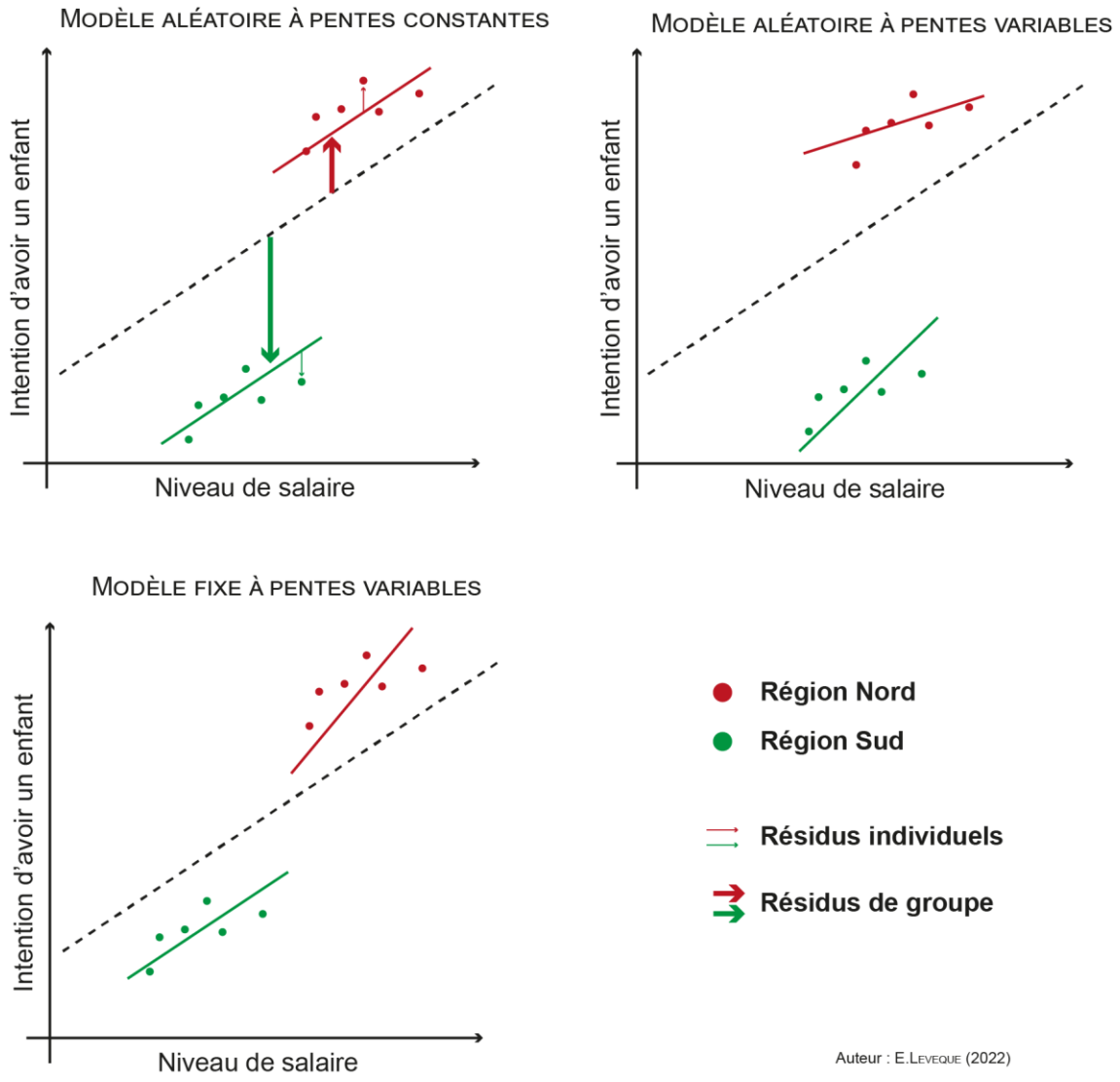

Figure 31 – Illustration des types de modèles multiniveaux

Le choix des niveaux dans le modèle se heurte aux contraintes statistiques que nous avons présentées précédemment. Lorsque le nombre de groupes par niveau est faible, comme dans le cas du niveau pays, la variance inter-groupe calculée dans le modèle à effet aléatoire ne sera pas un bon indicateur (Givord et Guillerm, 2016). C'est notamment le cas des modèles multiniveaux proposés à partir des enquêtes internationales, comme le montrent Bryan et Jenkins (2016). L'effet au niveau individuel peut être évalué de manière fiable, mais pas celui de l'effet pays. Notre travail ne comprend que deux pays d'étude, ce qui est insuffisant pour inclure le niveau national dans l'analyse. En revanche nous pouvons conserver le niveau régional, puisque l'enquête GGS est représentative au niveau NUTS1 (Encadré 3 en page 96). À l'inverse si le nombre de groupes est suffisant, mais que chaque groupe compte un faible nombre d'individus, il est recommandé d'utiliser un modèle à effets aléatoires. J. Hox et

C. Maas (2006) considèrent que pour obtenir des estimations non biaisées, le niveau 2 du modèle doit comprendre des groupes composés d'au moins 50 individus. Dans ce cadre, le recours à un niveau « couple » ne paraît pas non plus adapté. Il introduirait par ailleurs une plus grande complexité. Nous conserverons donc uniquement le niveau régional NUTS1, et chercherons si l'appartenance à une région a un effet sur la trajectoire d'engagement (Chapitre 4.2 en page 328).

La mise en œuvre de l'analyse multiniveau comprend une succession de plusieurs modèles en ajoutant progressivement un degré de complexité. Un premier modèle de régression (linéaire ou logistique, en fonction de nature des variables) est réalisé afin de savoir si la poursuite vers l'analyse multiniveau présente un intérêt. L'objectif est d'estimer la variance individuelle et contextuelle, sans intégrer de variables explicatives. Le modèle se complexifie en rajoutant pas à pas les variables explicatives, du niveau le plus fin jusqu'aux niveaux les plus larges. À chaque étape, nous évaluons la variation des coefficients : si l'ajout des variables d'un niveau supérieur accentue fortement les coefficients des variables du modèle individu, l'introduction d'un niveau supérieur apporte une information supplémentaire. La réduction de la variance indique que le modèle explique davantage la relation.

Pour aller plus loin dans l'usage des modèles multiniveaux, il est possible de considérer que les individus puissent appartenir à plusieurs groupes à fois. Dans notre cas par exemple, nous retenons principalement la région de résidence pour approcher le contexte social et culturel dans lequel les individus évoluent. Toutefois la prise en compte de la région où l'individu a passé le plus de temps au cours de son enfance pourrait s'avérer pertinente pour comprendre la manière de s'engager. Pour cela certains travaux s'appuient sur un modèle à classification croisée (Raudenbush et Bryk, 2002). Nous n'utiliserons pas cette technique encore peu développée : elle augmente la difficulté d'interprétation, n'apparaît pas comme indispensable au regard de notre objet de recherche et des riches apports des modèles multiniveaux simples. De manière générale les nombreux paramètres à gérer dans l'analyse multiniveau constituent une des limites majeures de cette méthode. L'explication des résultats peut rapidement devenir délicate avec la multiplication des niveaux et l'ajout d'aléas.

CONCLUSION CHAPITRE 2.3
Des méthodes quantitatives au service de la comparaison de l'intime

Les méthodes de traitement quantitatif choisies dans cette thèse s'inscrivent dans la continuité de notre démarche qui relie plusieurs domaines : entrée dans la vie adulte, sociologie du couple et des âges de la vie, démographie de la famille. L'articulation d'une méthode exploratoire (analyse de séquence) avec une méthode confirmatoire (modèle multiniveau) permettra de révéler de nouveaux éléments dans l'étude des parcours conjugaux. Elles se présentent toutes deux comme des outils adéquats pour interroger l'engagement conjugal dans plusieurs contextes géographiques et sociaux. La distinction de plusieurs profils sociaux avec l'analyse de séquence soulignera la diversité existante à l'intérieur de la jeunesse. Nous la mobiliserons également pour répondre à plusieurs hypothèses précédemment évoquées sur les relations entre histoire individuelle et expression des intentions et des opinions au regard de l'engagement conjugal (Chapitre 2.1 en page 129). Les modèles multiniveaux qui tiennent compte de l'environnement dans lequel les individus évoluent mettront particulièrement en valeur la comparaison entre la France et l'Italie, en y apportant notamment de la nuance avec l'usage du niveau régional.

Notre démarche se distingue de ce fait des travaux usuels sur le couple qui privilégient des approches qualitatives. Les nombreux choix techniques qui peuvent être faits confèrent à ces méthodes une capacité d'adaptation à différents sujets de recherche et s'avèrent ainsi pertinents dans le domaine de l'intime. L'application que nous proposons ouvre des perspectives pour le développement de nouvelles études qui mobilisent la combinaison de méthodes et de multiples sources de données quantitatives. Afin d'obtenir une vision synthétique de la suite de cette étude, le Tableau 12 ci-après résume les sources, méthodes et objectifs de la seconde partie de notre thèse.

Récapitulatif des données et méthodes principalement utilisées dans la seconde partie

Tableau 12

<table>
<tr><th>SOUS-PARTIE</th><th>CHAPITRE</th><th>METHODE</th><th>ENQUETE</th><th>OBJECTIF PRINCIPAL</th></tr>
<tr><td rowspan="3">3</td><td rowspan="2">3.1</td><td rowspan="2">Analyse univariée et bivariée

Analyse de survie

Régression logistique</td><td>GGS</td><td rowspan="2">Explorer les proximités entre groupes sociaux
Suivre les intentions d’engagement et les trajectoires, identifier leurs déterminants</td></tr>
<tr><td>EPIC</td></tr>
<tr><td>FSS</td></tr>
<tr><td rowspan="2">3.2</td><td rowspan="2">Analyse univariée
Modèle de durée</td><td>EVS</td><td>Montrer l’évolution des opinions dans le temps et entre les âges</td></tr>
<tr><td>ESS</td><td>Mettre en évidence les normes sociales d’âges</td></tr>
<tr><td rowspan="2">4</td><td>4.1</td><td>Analyse de séquence</td><td rowspan="2">GGS</td><td>Réaliser une typologie des trajectoires d’engagement</td></tr>
<tr><td>4.2</td><td>Modèle multiniveau</td><td>Prendre en compte l’effet région sur les trajectoires</td></tr>
</table>

CONCLUSION SOUS-PARTIE 2

Pour une nouvelle mesure de l'engagement conjugal

La mise en pratique du concept d'engagement conjugal est une opération qui mérite une attention singulière dans le contexte d'une comparaison internationale. Au cours de cette seconde partie, notre travail a confirmé que les outils quantitatifs sont des atouts précieux pour rendre le concept applicable sur le terrain, avec des résultats représentatifs de la population française et italienne. La richesse des ressources pour interroger l'engagement se manifeste depuis la conception des enquêtes, la pluralité des entrées d'analyse, jusqu'aux méthodes de traitement des données quantitatives. Nous avons montré de manière transversale que la mise en ménage, le mariage et l'arrivée d'un enfant peuvent être considérés comme des engagements conjugaux. Ils répondent à des caractéristiques partagées : une mise en avant publique de l'union, une réversibilité qui n'empêche pas de représenter un pari risqué, ainsi qu'un témoin d'intégration conjugale jugée approfondie et d'une projection du couple sur le long terme. À partir de ces traits communs, du travail bibliographique et des premiers résultats descriptifs, nous avons développé un ensemble d'hypothèses qui réinterroge les diverses façons d'entrer dans la vie à deux et les défis d'une comparaison entre la France et l'Italie.

Les grandes enquêtes de population renferment des ressources encore peu exploitées dans le domaine de la conjugalité. L'usage d'enquêtes qui ne sont pas initialement conçues pour étudier l'engagement conjugal a permis de dégager des pistes de travail pour améliorer les futures enquêtes. Notre proposition d'éclairage par trois entrées, les trajectoires, les intentions et les opinions, ainsi que leurs interactions, offre des informations riches sur les questions autour de la vie intime. Elle encourage une mise à disposition par les enquêtes de ces trois types de questions, afin de mieux cerner des phénomènes complexes comme l'engagement conjugal. L'opérationnalisation du concept d'engagement est d'autant plus ardue que notre population d'étude est moins aisée à saisir dans les enquêtes que d'autres classes d'âge. L'instabilité professionnelle et conjugale au cours de la jeunesse provoque une fréquence plus élevée de déménagements et des changements de projets qui forment des obstacles pour une mesure claire de l'engagement conjugal. Par ailleurs les traitements souhaités sur les données d'enquête pour recueillir des informations fines se heurtent parfois à la faiblesse des effectifs de l'échantillon. Nous avons montré durant cette sous-partie que l'imperfection des sources de données peut être surmontée en prenant des précautions dans l'interprétation des résultats. Notre objectif est

moins d'obtenir une mesure précise des trajectoires et des âges auxquels les jeunes s'engagent, que de révéler la diversité qui existe au sein des jeunesses françaises et italiennes. La comparaison entre les deux pays s'avère sur ce point très féconde : les variations géographiques suscitent notre intérêt pour tenir davantage compte du lieu d'habitation des jeunes dans les analyses, comme des trajectoires résidentielles dans les enquêtes.

L'approche d'une mesure de l'engagement conjugal met en valeur, en retour, des ressources quantitatives qui sont moins usitées dans le domaine de l'analyse de l'intime et de la sociologie du couple. Les démographes de la famille y ont davantage recours que par le passé, mais appellent à multiplier les études qui articulent différents niveaux d'analyse, comme notre travail le propose.

SECONDE PARTIE

PERSPECTIVES SOCIALES ET TERRITORIALES DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Sous partie 3
PORTRAIT DES JEUNES ADULTES FRANÇAIS ET ITALIENS

Les ressources évoquées au cours de la deuxième sous-partie de cette thèse (enquêtes de panel au niveau international, méthodes d'analyse des biographies…) permettent d'envisager une démarche quantitative pour approcher l'engagement conjugal des jeunes. La déclinaison de cette approche en trois entrées, par les trajectoires, les opinions et les intentions, s'est avérée utile pour obtenir un état des lieux des travaux sur le couple, la famille et la jeunesse. Ces trois entrées agissent simultanément sur les phénomènes sociaux. Notre troisième sous partie est l'occasion de les articuler, en brossant plus largement un portrait de la jeunesse française et de la jeunesse italienne. Elle en révèle la diversité à plusieurs niveaux, entre les pays, entre les régions d'un même pays, voire entre régions par-delà les pays. La France et l'Italie sont ici comparées de manière plus fine. Nous révélons des proximités entre groupes sociaux au-delà des frontières nationales, ce qui renouvèle l'intérêt d'affiner l'exercice de comparaison entre ces deux pays. Elle met également en avant la particularité de la jeunesse vis-à-vis des autres groupes d'âge, afin de savoir si les jeunes entretiennent un rapport spécifique à l'engagement dans la vie de couple.

Nous mettons ainsi en avant les principales variations des facteurs explicatifs de l'engagement conjugal, repérés précédemment dans notre travail bibliographique : comment fluctue l'intention d'avoir un enfant après 30 ans selon le niveau de diplôme ? Les différences de sexe dans le mode de logement sont-elles plus prononcées pour les Italiens que pour les Français ? Les jeunes plus favorisés ont-ils plus de chances de réaliser leurs projets conjugaux que les autres ?

Au cours du premier chapitre qui s'intitule « **Deux jeunesses qui ne s'engagent pas par hasard** » (en page 194), nous montrons que, contrairement aux travaux qui dépeignent une grande instabilité conjugale, les jeunes connaissent le plus souvent un seul engagement conjugal avant l'âge de 36 ans. Nous révélons dans les deux pays des interactions entre les trajectoires, les conditions et les caractéristiques sociales des jeunes. Le second chapitre qui a pour titre « **Pression sociale et normative de la vie conjugale** » (en page 242) met en avant le poids des normes sociales qui entourent l'entrée dans la vie de couple et la famille. Il se manifeste par l'expression des opinions et des intentions, que nous mettons en lien avec les comportements.

L’environnement dans lequel évoluent les jeunes, approché par l’entourage familial et amical, apparaît essentiel à prendre en compte dans la compréhension de l’engagement conjugal.

Chapitre 3.1
DEUX JEUNESSES QUI NE S'ENGAGENT PAS PAR HASARD

L'étude des évolutions de la vie conjugale au fil des générations (en Partie 1) a révélé les principales différences de calendrier d'entrée dans l'âge adulte entre les Français et les Italiens. Nous avons montré que les jeunes italiens quittent le domicile parental plus tardivement que les Français, que la cohabitation est une pratique beaucoup moins courante, que le mariage continue d'être au centre des trajectoires conjugales et que la naissance du premier enfant survient à un âge plus avancé. Ces constats, appuyés par les travaux en sciences sociales sur la jeunesse, nous ont toutefois peu documentés sur les caractéristiques sociales des différences de comportements conjugaux. Par exemple, les Italiens qui sont faiblement diplômés ont-ils eux aussi une entrée plus tardive dans la famille que les Français ? Les femmes présentent-elles des trajectoires qui se distinguent plus nettement de celles des hommes dans les deux pays ? Les déterminants sociaux seront approchés en retraçant les trajectoires au cours de la jeunesse, en mesurant les chances de connaître un événement biographique selon le profil social et en identifiant les facteurs qui encouragent à réaliser les projets conjugaux exprimés. Plusieurs méthodes statistiques seront mobilisées pour cela comme l'Analyse en Composante Principale (ACP) qui mettra en avant les proximités entre groupes sociaux (en page 207) ou l'analyse de survie (en page 217) qui permettra d'identifier la probabilité d'occurrence d'un engagement conjugal au cours de la jeunesse.

Dans la première sous-partie « **Des débuts dans la vie cohabitante à plusieurs vitesses** » (en page 196), nous aborderons les différences de trajectoires conjugales et résidentielles entre les jeunes. Nous chercherons à comprendre ces différences à travers trois principaux déterminants sociaux identifiés précédemment dans les travaux en sciences sociales : le sexe, le diplôme et le pays de résidence. La seconde sous-partie « **Engagement tardif, effet de rattrapage** » (en page 213) interroge le rythme des événements conjugaux et familiaux. Elle identifiera avec plus de précision les facteurs qui favorisent les engagements dans la vie de couple. La dernière sous-partie « **Des liens étroits entre événements conjugaux** » (en page 224) est centrée sur l'étude des projets des jeunes. Nous interrogerons l'expression et la réalisation des intentions d'engagement, par exemple, quel est le profil social des jeunes qui quittent le domicile parental pour cohabiter avec leur partenaire ? Est-il différent de ceux qui restent au domicile parental ? Nous mettons également en lumière les interactions

entre projets, pour comprendre par exemple si l'intention d'avoir un enfant précipite le projet de se marier ?

3.1.1 DES DEBUTS DANS LA VIE COHABITANTE A PLUSIEURS VITESSES

Parmi tous les facteurs évoqués dans notre première partie, trois apparaissent de manière centrale dans les travaux sur l'entrée dans la vie adulte : le diplôme, le sexe et le pays de résidence. Les travaux de comparaison internationale ont révélé des trajectoires plus tardives pour les Italiens par rapport aux Français (en page 34 et en page 60). Qu'en est-il des différences au regard du sexe et du diplôme ? À partir des premiers éléments dégagés précédemment, nous supposons que le sexe pourrait jouer différemment sur les trajectoires selon le contexte national. Plus particulièrement, les femmes françaises pourraient se distinguer par des trajectoires d'engagement conjugal plus précoces que les femmes italiennes. Par-delà le pays de résidence et le sexe, nous faisons également l'hypothèse que le diplôme explique davantage les différences de trajectoire que ces deux premières variables. Les jeunes les plus diplômés (qu'ils soient homme ou femme, français ou italien) pourraient avoir des comportements conjugaux qui se ressemblent davantage que les moins diplômés. La première partie de cette section alimente ces hypothèses. En mobilisant plusieurs outils statistiques, nous cherchons à démêler l'effet pays, l'effet sexe et l'effet diplôme, pour mieux saisir les différences de trajectoires entre les jeunes.

Par-delà les contextes nationaux, des différences de sexe et de diplôme

Pour comparer les trajectoires des jeunes en fonction du sexe et du diplôme, l'analyse se concentre sur les données rétrospectives de l'enquête GGS. Notre travail de recodage a permis d'obtenir des trajectoires conjugales complètes entre l'âge de 18 et 35 ans, à partir des déclarations des individus de 36 à 40 ans (génération 1965-1969 pour la France, génération 1963-1967, voir Encadré 1 en page 54 pour le choix des bornes d'âge). Quatre principaux événements biographiques sont sélectionnés : le premier départ du domicile parental, la première cohabitation, le premier mariage et la première naissance. Lorsque cela est nécessaire, nous mobiliserons parfois d'autres événements pour avoir un regard plus complet sur les trajectoires, tels que la deuxième et troisième cohabitation, le retour au domicile parental, la deuxième et troisième naissance ou encore la séparation de la première cohabitation.

Différences de sexe selon le pays de résidence

Pour les quatre événements centraux identifiés (le premier départ du domicile parental, la première cohabitation, le premier mariage et la première naissance), nous calculons des âges moyens pour chacun des sexes et des deux pays. La Figure 32 présente de manière synthétique l'ensemble de ces résultats. Pour la compléter, le Tableau 13 fait apparaître les écarts d'âges moyens entre sexe pour chacun des pays et les écarts entre pays pour chacun des sexes.

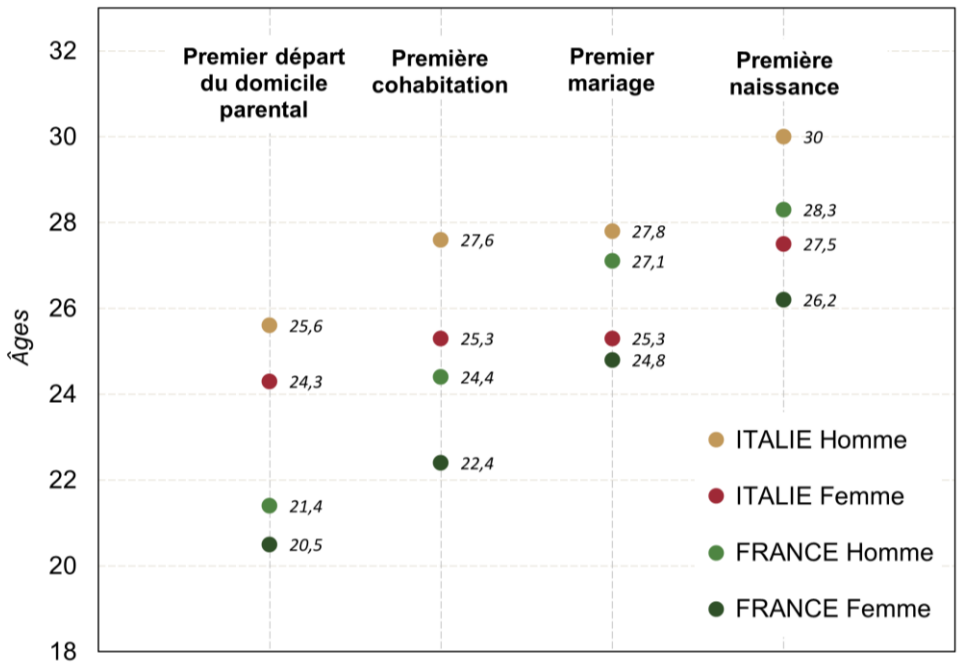

Figure 32 – Âges moyens par sexe et pays de résidence à quatre événements biographiques, générations 1965-1970

Lecture : en moyenne les hommes italiens des générations 1965-1970 ont un premier enfant à l'âge de 30 ans
Champ : individus de 36 à 40 ans interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

	Écart Italie-France (en années)		**Écart Homme-Femme (en années)**	
	Femme	*Homme*	*France*	*Italie*
Premier départ du domicile parental	3,8	4,2	0,9	1,3
Première cohabitation	2,9	3,2	2	2,3
Premier mariage	0,5	0,7	2,3	2,5
Première naissance	1,3	1,7	2,1	2,5

Tableau 13 – Écarts d'âges moyens selon le sexe et le pays de résidence pour quatre événements biographiques

Lecture : en moyenne, les hommes français connaissent une première cohabitation deux ans plus tard que les femmes françaises. Les femmes italiennes quittent le domicile parental 3,8 ans après les femmes françaises.
Champ : individus de 36 à 40 ans interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La Figure 32 montre que pour tous les événements considérés, les hommes ont des âges moyens plus élevés que les femmes, quel que soit le pays de résidence. L'étude des différences inter-nationales et intra-nationales renseignent plus finement sur ces âges moyens. Entre les deux pays, les hommes italiens se détachent par des âges moyens particulièrement élevés et les femmes françaises par des âges beaucoup plus bas (Figure 32). Comme attendu, l'écart entre pays est particulièrement fort pour le départ du domicile parental. Les jeunes italiens quittent le domicile parental environ 4 ans plus tard que les jeunes français (Tableau 13). Les écarts d'âge sont particulièrement faibles pour le premier mariage : moins d'un an sépare l'âge au premier mariage entre les jeunes italiens et les jeunes français (Tableau 13), ce qui correspond à environ 25 ans pour les femmes et un peu plus de 27 ans pour les hommes (Figure 32). Ainsi **le pays de résidence semble plus largement guider les différences pour le premier départ du domicile parental, alors que le sexe explique davantage les proximités pour le premier mariage**. La première cohabitation et la première naissance ont pour point commun une proximité plus inattendue entre les âges moyens des hommes français avec les femmes italiennes. À l'intérieur de chacun des pays, les différences de sexe sont moins marquées pour le départ du domicile parental : moins d'un an sépare les sexes dans les deux pays contre environ deux ans pour les autres événements biographiques. L'Italie se détache davantage par une différence Homme-Femme plus élevée qu'en France.

Par rapport à notre hypothèse initiale, les **femmes françaises** se distinguent donc bien par des événements biographiques **plus précoces** que les autres groupes. L'existence d'un **effet pays** est surtout visible dans le cadre du premier départ du domicile parental, et dans une moindre mesure pour la première cohabitation, c'est-à-dire deux événements qui touchent **la dimension résidentielle des trajectoires**. Ces différences d'âge se doublent d'un effet de sexe, puisque les hommes italiens se détachent encore plus fortement des hommes français par des âges moyens plus élevés. Ce dernier résultat n'était pas particulièrement attendu. Les différences entre pays de résidence sont uniquement gommées dans le cadre du **premier mariage**, au profit d'une plus grande **ressemblance entre les sexes**.

Ces résultats de moyenne d'âge peuvent toutefois masquer une certaine hétérogénéité. En effet le calcul d'indicateur de centralité donne une idée de la tendance générale mais doit être interprété au regard de la variabilité existante. Par exemple, les hommes italiens se marient à 30 ans en moyenne, mais une minorité d'hommes pourrait influer sur ce résultat. Pour avoir un regard plus complet sur chacun des groupes, il est donc nécessaire de prendre la mesure de leur dispersion, par exemple avec l'analyse du coefficient de variation[159]. Il donne une indication sur le niveau d'homogénéité de nos groupes (par pays de résidence et par sexe). Le Tableau 14 présente ces coefficients de variation. Il met en avant la particularité du premier départ du domicile parental au regard des autres événements biographiques. L'écart autour de la moyenne est plus fort pour cet événement par rapport aux autres, ce qui traduit une plus grande variabilité des comportements pour les hommes comme pour les femmes, pour les Italiens comme pour les Français. Par exemple pour les femmes italiennes, la dispersion est d'environ 5 ans autour de la moyenne de départ de 24,3 ans (Figure 32), soit entre 19,4 ans et 29,2 ans. Pour les autres événements conjugaux, les hommes italiens se démarquent plus nettement par une faible dispersion, environ 14 % autour des moyennes d'âge. Ce groupe est donc beaucoup plus homogène que les autres. La différence est d'autant plus grande avec les femmes italiennes qui présentent une plus grande variabilité de trajectoires

[159] Le coefficient de variation correspond au rapport entre l'écart-type et la moyenne. Cet indicateur est privilégié à l'écart-type simple dans le cas d'une comparaison de séries.

		Premier départ du domicile parental	Première cohabitation	Premier mariage	Première naissance
ITALIE	Femme	20,1	17,1	17,2	17,2
	Homme	21,1	**14,7**	**14,2**	**14**
FRANCE	Femme	19,7	16,9	16,6	15,9
	Homme	22,1	16,8	16	14,5

Tableau 14 – Coefficients de variation des âges à différents événements biographiques par sexe et pays de résidence (en %)

Lecture : plus le coefficient est élevé, plus la distribution étudiée est dispersée autour de la moyenne.
Champ : individus de 36 à 40 ans interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

En complément des résultats de la Figure 32, nous retenons du Tableau 14 que l'âge du **premier départ du domicile parental** révèle non seulement des différences saillantes entre les pays, mais aussi **une forte hétérogénéité** d'un individu à l'autre. La variabilité est en revanche du même niveau dans les deux pays. Parmi l'ensemble des groupes étudiés, les **hommes italiens** se distinguent par des premières **transitions conjugales plus tardives**, mais ils constituent également **un groupe plus homogène** que les autres. Ces deux premières analyses mettent en avant les événements liés à la dimension résidentielle des trajectoires. Le premier départ du domicile parental et la première cohabitation présentent à la fois une forte différence entre la France et l'Italie, mais également une plus grande variabilité des parcours.

Ce constat conduit à approfondir la question des différences de trajectoires résidentielles entre pays et entre sexes. Pour ne pas nous restreindre à l'étude statique des événements, nous nous intéressons maintenant de plus près à la temporalité des trajectoires. Grâce à l'examen de l'enchaînement des événements biographiques, nous cherchons à comprendre comment les parcours résidentiels se structurent en fonction du pays de résidence et du sexe.

La Figure 34 présente les situations résidentielles des jeunes de 18 à 35 ans en fonction du pays de résidence sans distinction de sexe. Elle propose un regard plus complet sur l'enchaînement des événements biographiques en intégrant une pluralité d'états possibles mais exclusifs : habiter au domicile parental, vivre en cohabitation (la première d'abord, puis les suivantes), vivre dans un logement indépendant (hors du domicile parental et sans vie commune

avec un partenaire), vivre en cohabitation au domicile parental, ou encore les situations de retour du domicile parental ou de vie indépendante à la suite d'une fin de cohabitation. La Figure 34 montre à chaque âge la part des jeunes qui sont concernés par un de ces états. La décohabitation du domicile parental (*en vert foncé*) apparaît comme attendu de manière plus marquée pour les Français puisque les taux connaissent une baisse beaucoup plus brutale et plus précoce qu'en Italie. À 23 ans, 2 Français sur 10 habitaient au domicile parental contre encore presque la moitié des Italiens. Les Français connaissent alors une plus grande diversité de situation résidentielle, même si la majorité vit une première cohabitation, particulièrement entre 20 ans et 30 ans (*en jaune*). Au total, nos calculs de durée dans chacun des états ont permis d'estimer que les Italiens passent en moyenne 11 ans sans faire l'expérience d'une première cohabitation contre moins de 7 ans pour les Français. Ces derniers sont également plus nombreux à faire l'expérience d'une séparation, et d'une deuxième voire troisième cohabitation (*en orang*e) : à 35 ans, les Français sont 10 fois plus nombreux à avoir connu plus d'une cohabitation par rapport aux Italiens. Ces expériences de cohabitation influent sur la baisse de la part des jeunes qui vivent dans un logement indépendant (*en rouge*). Elle est semblable dans les deux pays au début de la jeunesse, mais elle réduit fortement pour les jeunes français à partir de 23 ans, tandis qu'elle reste stable pour les Italiens. En Italie, vivre avec son partenaire tout en habitant chez ses parents (*en bleu foncé*) est d'ailleurs plus fréquent à partir de 25 ans, tandis que la situation est infime en France. Malgré des différences notables dans les deux pays, les comportements résidentiels se rapprochent davantage aux âges minimum et maximum que nous avons fixés : en France comme en Italie, plus de 9 jeunes sur dix n'ont connu aucune union cohabitante à 18 ans, contre presque 2 jeunes sur dix à 35 ans.

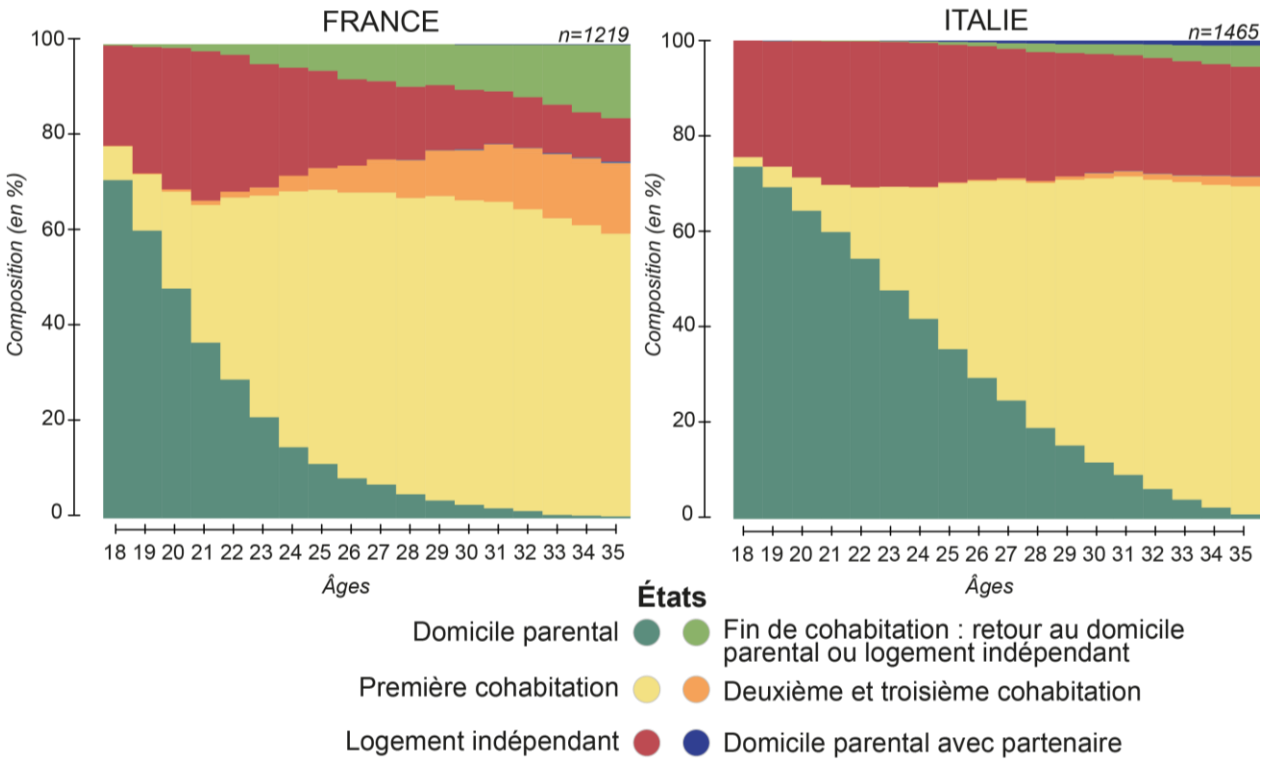

Figure 34 – Part des jeunes en fonction de la situation résidentielle et de l'âge, de 18 à 35 ans

Lecture : à 19 ans, 60 % des Français habitent au domicile parental (en vert foncé) contre 70 % des Italiens.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

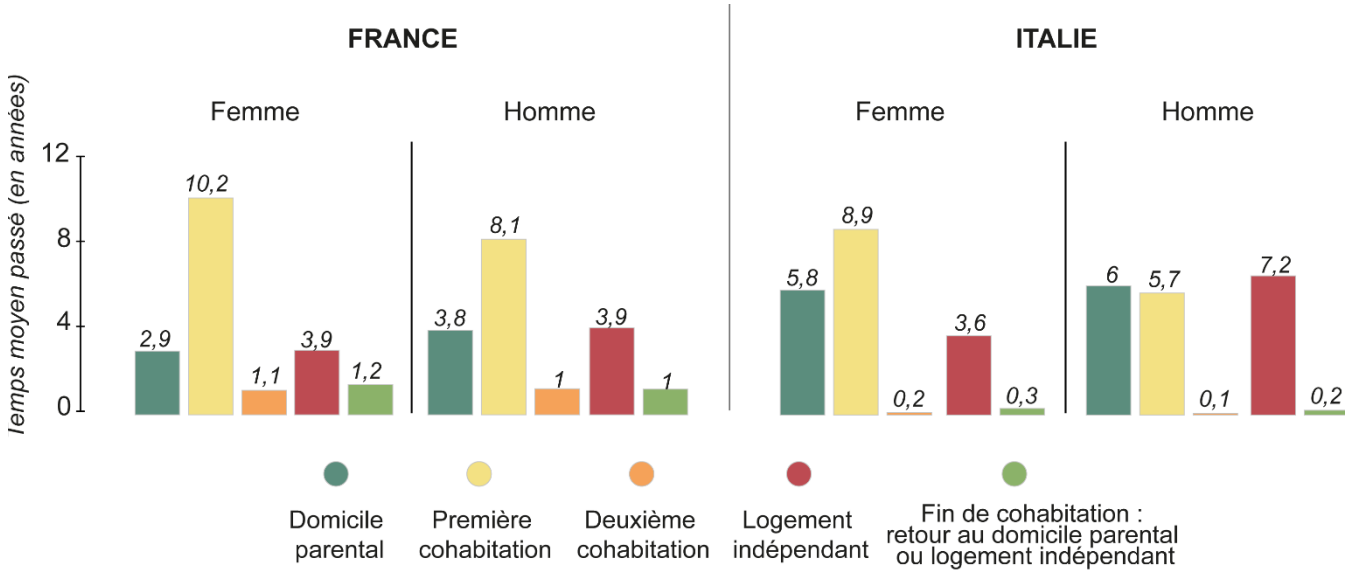

Figure 33 – Durées passées par situations résidentielles et par sexe, de 18 à 35 ans

Lecture : Après l'âge de 18 ans, les hommes français passent en moyenne 4 ans au domicile parental.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Dans la génération 1965-1970, les trajectoires résidentielles sont donc majoritairement marquées par un temps de vie seul au domicile parental ou dans un logement indépendant, puis par une expérience de cohabitation en couple (marié ou non). L'enchaînement des événements biographiques et la pluralité des situations résidentielles mises en avant par la Figure 34, doivent être lus au regard de la durée passée dans chacun des états. D'après nos calculs issus de l'enquête GGS, les Italiens quittent le domicile parental deux fois plus tard que les Français. Passé l'âge de 18 ans, les jeunes italiens tous sexes confondus y restent en moyenne deux fois plus que les Français, soit en moyenne 6 ans après leur majorité, contre 3 ans pour les Français (voir la Figure 32 en page 197 pour le détail des âges moyens par sexe). Avec la Figure 33, nous déclinons cette fois le temps passé dans les différentes situations résidentielles décrites plus haut, à partir de l'âge de 18 ans, par sexe et pays de résidence. Les différences entre les sexes sont plus fortes en Italie qu'en France. Par exemple les femmes italiennes passent en moyenne plus de temps dans une première expérience de cohabitation (*en jaune*), environ 8 ans, contre près de 5 ans pour les hommes. Ces derniers restent davantage dans un logement indépendant (*en rouge*), environ 7 ans contre environ 4 ans pour les femmes italiennes et les jeunes français, quel que soit le sexe. Le temps passé pour les Français dans les expériences de cohabitation apparaît comme beaucoup plus proche selon le sexe, notamment pour la deuxième cohabitation (*en orange*). Les hommes comme les femmes connaissent cette situation pendant un peu moins de 2 années en moyenne avant l'âge de 36 ans.

Les différences entre homme et femme peuvent également être appréhendées du point de vue de la séparation d'union. Nous nous concentrons ici sur les séparations qui ont lieu avant l'âge de 36 ans, dans le cadre de la première union cohabitante. Tout comme la première union, la première séparation se produit plus tôt pour les Français : d'après nos calculs, à 28 ans en moyenne contre 30 ans pour les Italiens. La durée de cette première union est significativement liée à l'âge d'entrée en cohabitation dans les deux pays : plus la première union a démarré tôt, plus elle a duré longtemps[160] . Dans la lignée des constats précédents, la première séparation se produit d'autant plus tôt pour les femmes dans les deux pays : 27,5 ans en France et 29,8 en Italie. Cette fois en revanche, l'écart entre les sexes est beaucoup plus réduit, et il est similaire entre les deux pays (0,6 an de différence en moyenne). Dans les deux pays également, la première cohabitation a duré en moyenne 5,5 ans, avec une durée plus grande pour les femmes (6 ans en moyenne dans les deux pays). Les hommes italiens se distinguent des autres groupes

[160] Coefficient de corrélation de -0,3 pour la France et -0,5 pour l'Italie, significatif au seuil de <0,001

par une durée de première cohabitation particulièrement faible : moins de 4,5 ans en moyenne s'écoulent avant que la première séparation ne survienne.

Les différences de parcours conjugaux et de trajectoires résidentielles entre la France et l'Italie que nous venons de relever avec l'enquête GGS sont cohérentes avec les travaux sur l'entrée dans l'âge adulte cités dans notre première partie (voir par exemple en page 34, en page 52 ou en page 85). L'étude de la Figure 34 et de la Figure 33 a révélé que les trajectoires résidentielles des jeunes Français sont **plus diversifiées**, avec une décohabitation plus précoce, puis une ou plusieurs séparations qui précèdent une ou des remises en couple successives. Ce type d'alternance est infime du côté italien. Avec des séparations plus nombreuses côté français, le retour au domicile parental ou vers un logement indépendant est plus fréquent en France, mais il ne présente pas de différences majeures entre hommes et femmes. Les précédents travaux sur l'entrée dans la vie adulte n'ont cependant pas relevé la particularité des **jeunes hommes italiens**. Nos résultats montrent que leurs trajectoires se démarquent nettement du reste des autres groupes (c'est-à-dire des femmes italiennes et des Français, homme ou femme). Pour eux, le temps passé en **cohabitation est plus réduit** que les autres groupes, ils connaissent une **vie indépendante** qui dure plus longtemps au cours de leur jeunesse, et une séparation qui intervient plus précocement. Ces premiers éléments méritent d'être mis en relief avec le niveau d'instruction, qui constitue un des déterminants majeurs des trajectoires d'entrée dans l'âge adulte. En effet le niveau de diplôme, qui agit du même coup comme un proxy de la durée des études, est intimement lié au départ du domicile parental et par extension aux événements conjugaux.

Différences de niveau d'instruction selon le pays de résidence

Parmi tous les déterminants sociaux, le niveau d'instruction se distingue plus particulièrement par sa capacité à expliquer les différences de niveau de fécondité, comme nous l'avons mentionné précédemment (voir par exemple Tableau 1 en page 41). Nous avons notamment rappelé que les plus diplômés sont concernés par des naissances plus tardives que les moins diplômés. Nous cherchons à savoir de quelle manière se décline cette différence dans le cadre de la comparaison entre la France et l'Italie. Par exemple en Italie, la décohabitation du domicile parental et la première cohabitation tardive constatées en Italie sont-elles significativement plus précoces pour les moins diplômés ? Plus largement, le niveau d'instruction permet-il de gommer les écarts nationaux dans l'entrée dans la vie adulte ?

Nous considérons pour cela trois niveaux d'instruction : élevé (diplôme supérieur au Bac), moyen (diplôme de niveau Bac) et bas (inférieur au Bac). Ces trois catégories pourront être réduites selon les besoins de l'analyse afin de rendre les résultats plus intelligibles. Dans ce cas, les niveaux d'instruction « moyen » et « élevé » seront fusionnés. Le Tableau 15 présente pour ces deux catégories les âges moyens pour les quatre principaux événements biographiques sélectionnés. Le calcul de l'écart entre les deux niveaux d'instruction permet de saisir de manière synthétique les événements les plus discriminants au regard du diplôme. Nous ajoutons une synthèse des écarts entre l'Italie et la France pour chacun des niveaux de diplôme afin de mesurer les ressemblances entre les groupes sociaux par-delà les frontières nationales.

	FRANCE			**ITALIE**			**Écarts Italie-France**	
	Inférieur au Bac	**Bac ou supérieur**	Écarts	**Inférieur au Bac**	**Bac ou supérieur**	Écarts	Écarts inférieurs au Bac	Écarts Bac ou supérieur
Premier départ du domicile parental	20,4	21	0,6	24,1	25,8	1,7	**3,7**	**4,8**
Première cohabitation	22,6	24,6	2	25,1	28,9	3,8	**2,5**	**4,3**
Premier mariage	24,5	27,1	2,6	25,2	29,4	4,2	**0,7**	**2,3**
Première naissance	25,2	28,9	3,7	27,1	31,8	4,7	1,9	2,9

Tableau 15 – Âges moyens et écarts d'âge à différents événements biographiques par niveau de diplôme

Lecture : la différence entre les âges moyens du départ du domicile parental des jeunes Français diplômés d'un niveau inférieur au Bac et d'un niveau supérieur au Bac est de 0,6 an.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

D'après nos calculs issus de l'enquête GGS (2003, 2005), les plus diplômés des générations 1965-1970 connaissent bien des événements plus tardifs dans les deux pays. Ils quittent le domicile parental, se mettent en ménage, se marient et ont un enfant plus tard que les moins diplômés (Tableau 15). Les écarts entre diplômes au sein de chaque pays sont donc bien positifs pour tous les événements biographiques considérés (*colonnes « Écarts » pour la France et pour l'Italie*). L'effet du diplôme le plus marqué s'observe pour l'arrivée du premier enfant : les plus diplômés ont un premier enfant en moyenne 3,7 ans plus tard que les moins

diplômés en France et en moyenne 4,7 ans en Italie. Les différences entre diplômes sont plus réduites dans le cas du premier départ du domicile parental : moins d'un an sépare en moyenne les deux niveaux de diplôme en France et moins de 2 ans en Italie. Quel que soit le niveau d'instruction, les événements qui concernent la situation résidentielle (départ du domicile parental et première cohabitation) se produisent plus tard pour les Italiens que pour les Français. Par exemple, les jeunes italiens moins diplômés cohabitent en moyenne pour la première fois à 25,1 ans, contre 24,6 ans pour les Français les plus diplômés. Pour le premier mariage et la première naissance en revanche, les plus diplômés Français ont des âges moyens plus élevés que les jeunes italiens moins diplômés.

Une analyse plus fine peut être menée en comparant cette fois les différences entre pays pour un même niveau d'instruction (*colonne « Écarts Italie-France »*). L'écart d'âge moyen entre les jeunes diplômés d'un niveau inférieur au Bac en Italie et en France est systématiquement plus faible par rapport aux plus diplômés pour tous les événements biographiques. Ce résultat indique une plus grande proximité des parcours pour les moins instruits, qui mérite d'être interrogée par d'autres méthodes statistiques. Il contredit à ce stade notre hypothèse d'une plus grande proximité de trajectoires pour les plus diplômés. Le départ du domicile parental concentre les plus forts écarts entre l'Italie et la France pour les deux niveaux d'instruction. Ce résultat fait écho aux constats réalisés plus haut qui révélaient une plus grande variabilité des parcours (Tableau 14 en page 200), notamment en fonction du sexe (Figure 32 en page 197). De la même manière, les écarts sont les plus faibles pour le premier mariage, un événement qui était déjà apparu comme présentant une faible différence entre les sexes (Figure 32 en page 197).

L'effet du diplôme apparaît donc déterminant dans les trajectoires des jeunes. Le **premier mariage et la première naissance** sont deux événements particulièrement discriminants, mais le **niveau d'instruction gomme mieux les différences nationales**. Les différences de diplôme sont plus réduites pour les événements qui touchent à la **situation résidentielle**, premier départ du domicile parental et première cohabitation. Les **différences entre les pays subsistent** nettement pour ces événements malgré la prise en compte du diplôme : les Italiens quittent le domicile parental et s'engagent dans une cohabitation plus tardivement, quel que soit le niveau d'instruction.

Les effets conjoints du diplôme, du sexe et du pays de résidence

En rapportant les résultats obtenus sur les niveaux d'instruction avec ceux obtenus sur le sexe, on peut s'interroger sur les effets conjoints du diplôme, du sexe et du pays de résidence. L'appartenance nationale guide-t-elle davantage les comportements que le niveau d'instruction et que le sexe ? La particularité observée sur les hommes italiens (en page 196) perdure-t-elle une fois le diplôme pris en compte ? Pour approfondir l'analyse, nous cherchons maintenant à mélanger les jeunes français et italiens pour ne former qu'une seule population. Cette façon de procéder permettra de faire apparaître les proximités entre groupes sociaux, au-delà des frontières nationales.

Pour mettre en avant ces proximités, nous étudions d'abord la corrélation statistique sur la base des âges moyens utilisés dans les résultats précédents : premier départ du domicile parental, première cohabitation, premier mariage et première naissance. Pour obtenir des résultats plus précis, nous ajoutons trois nouvelles variables complémentaires, déjà mentionnés dans les chapitres précédents : l'âge moyen à la fin des études, la durée de la première cohabitation qui s'est terminée par une séparation, et l'âge moyen à la seconde naissance. Nous créons plusieurs groupes sociaux en fonction du pays de résidence, du sexe et du niveau de diplôme. Si le niveau de diplôme était jusqu'ici regroupé en deux classes pour obtenir des résultats synthétiques, nous optons cette fois pour trois groupes afin d'apporter plus de nuance. Les trois classes comprennent les individus diplômés d'un niveau secondaire ou moins, d'un niveau Bac et d'un niveau supérieur au Bac. Douze groupes sont ainsi créés ; ils constituent cette fois nos variables d'étude. Les groupes sociaux sont étudiés deux à deux avec des coefficients de corrélation de Bravais-Pearson. L'intérêt de cette méthode ne réside pas dans la comparaison du score des coefficients dans l'absolu, mais plutôt dans l'identification des groupes qui sont les plus fortement corrélés aux autres. Si les âges moyens entre deux groupes pour les divers événements biographiques sont parfaitement identiques, alors le coefficient de corrélation doit être de 1. Plus il s'éloigne de 1, plus les âges moyens diffèrent. La réalisation d'une matrice de corrélation, en Figure 35, permet d'avoir une vue d'ensemble de tous ces coefficients. Les carrés mis en avant sur la figure *(en bleu foncé et en bleu clair)* correspondent aux relations les plus faibles, c'est-à-dire que les deux groupes sont éloignés. Les groupes qui se ressemblent fortement sont majoritaires *(en blanc)*.

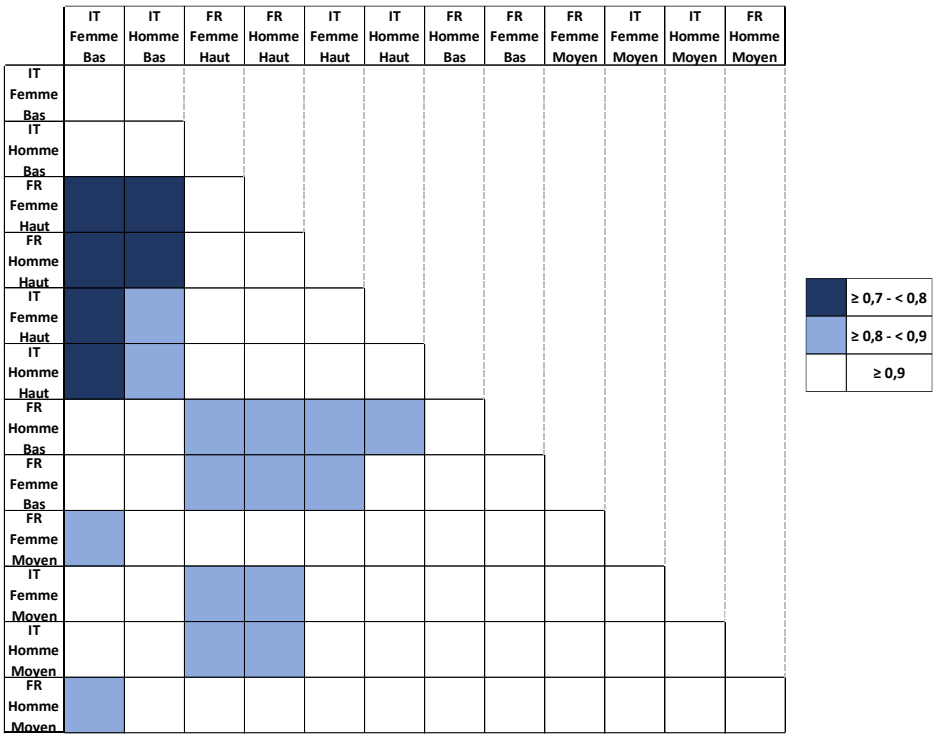

Figure 35 – Matrice de corrélation des âges moyens selon le pays, le sexe et le niveau de diplôme

Lecture : plus le coefficient de corrélation entre deux groupes est élevé, plus leurs âges moyens aux événements biographiques sont proches.
Le coefficient de corrélation entre les femmes italiennes d'un niveau inférieur au Bac et les hommes italiens du même niveau est de plus de 0,9.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La Figure 35 révèle que le groupe des femmes italiennes peu diplômées présentent les plus faibles niveaux de corrélation avec les autres groupes (*6 relations en dessous de 0,9*). Les comportements observés sont donc les plus éloignés des autres, et plus particulièrement des plus diplômés, qu'ils soient français ou italiens. Par rapport à nos résultats précédents, les groupes qui comprennent des hommes italiens ne se distinguent pas particulièrement des autres cette fois. Quel que soit le niveau de diplôme, les coefficients obtenus pour les hommes italiens sont proches de ceux des femmes italiennes. **Le diplôme apparaît donc ici comme un facteur bien plus discriminant que le sexe**.

La comparaison des coefficients de corrélation présente toutefois des limites : les groupes sont uniquement étudiés deux à deux et les différences constatées sont très fines. Pour

approfondir les proximités entre groupes et comparer ces âges moyens, nous rassemblons ces résultats au sein d'une Analyse en Composantes Principales (Encadré 10). Cette méthode exploratoire présente l'intérêt de visualiser les distances entre individus (ici nos groupes), tout en réduisant l'information (ici les variables d'âge moyen aux événements biographiques). Elle ne constitue pas un modèle explicatif d'une relation, mais prolonge bien l'étude des proximités entre groupes sociaux.

Encadré 10

REPERER LES PROXIMITES ENTRE INDIVIDUS

Plusieurs méthodes statistiques permettent d'identifier les proximités entre des groupes d'individus. Nous faisons d'abord le choix de mobiliser l'Analyse en Composantes Principales (ACP), une méthode exploratoire qui a pour objectif de résumer l'information contenue dans des données multivariées (Sanders, 1989, p. 29). Les différentes variables sont transformées en un nombre de dimensions plus limité, ce qui offre l'avantage de projeter les résultats sur un plan composé de deux axes. Cette méthode est utile pour synthétiser un grand nombre de variables et réduire la répétition d'informations. Elle permet également d'avoir une idée des proximités entre individus, dans notre cas les sous-groupes par pays de résidence, sexe et niveau de diplôme, et faciliter l'interprétation des moyennes d'âge. Le graphique obtenu (Figure 36) projette les individus dans un espace à deux dimensions, composé des deux premiers axes factoriels qui expliquent le plus l'information. Il s'interprète de la manière suivante : plus les individus sont éloignés du centre, plus ils contribuent à expliquer l'axe factoriel. Par ailleurs, plus les individus sont proches entre eux, plus ils ont des comportements similaires au regard de l'axe factoriel.

Une fois l'ACP obtenue, les proximités entre groupes peuvent être approfondies avec une méthode de classification. Elle permet de former des groupes cohérents en s'appuyant cette fois sur des indicateurs statistiques plus fiables que les regroupements visuels opérés avec l'ACP. Nous choisissons la méthode de classification non supervisée des k-moyennes (Sanders, 1989, p. 178). Elle affecte des centres de classe les plus proches possible d'un ensemble d'individus, qui forme ainsi un groupe homogène.

La Figure 36 présente les deux axes factoriels principaux obtenus par l'ACP. L'axe 1 (*rouge en abscisse*) explique 80 % de l'information, un résultat très élevé : il oppose la première naissance (âge précoce à gauche, âge tardif à droite) à la durée de la première cohabitation (longue à gauche, courte à droite). Deux groupes se détachent plus nettement (*indiqués par des points rouges*) : les femmes françaises faiblement diplômées et les hommes italiens diplômés de l'enseignement supérieur. La position de ces derniers était attendue au regard de nos premiers résultats qui indiquaient une entrée plus tardive dans la vie à deux. Par rapport aux autres groupes italiens, les femmes italiennes faiblement diplômées se différencient par un engagement dans le couple et la famille plus précoce. De même que les hommes très diplômés en France se distinguent du reste des groupes français par un engagement plus tardif. Le second axe (*bleu en ordonnée*) explique 13,4 % de l'information. Il confronte le départ du domicile parental (âge tardif en haut, âge précoce en bas) à l'âge de la fin des études (âge précoce en haut, âge tardif en bas). Les groupes qui s'opposent le plus sur cet axe (*indiqués par des points bleus*) sont les Italiens faiblement diplômés avec les Français les plus instruits. Cet axe ne fait pas ressortir les différences de sexe entre les groupes, mais plutôt un gradient en fonction du diplôme et du pays. Une fois de plus, **le diplôme et le pays de résidence apparaissent comme des facteurs plus fortement discriminants que le sexe** pour distinguer les groupes sociaux formés.

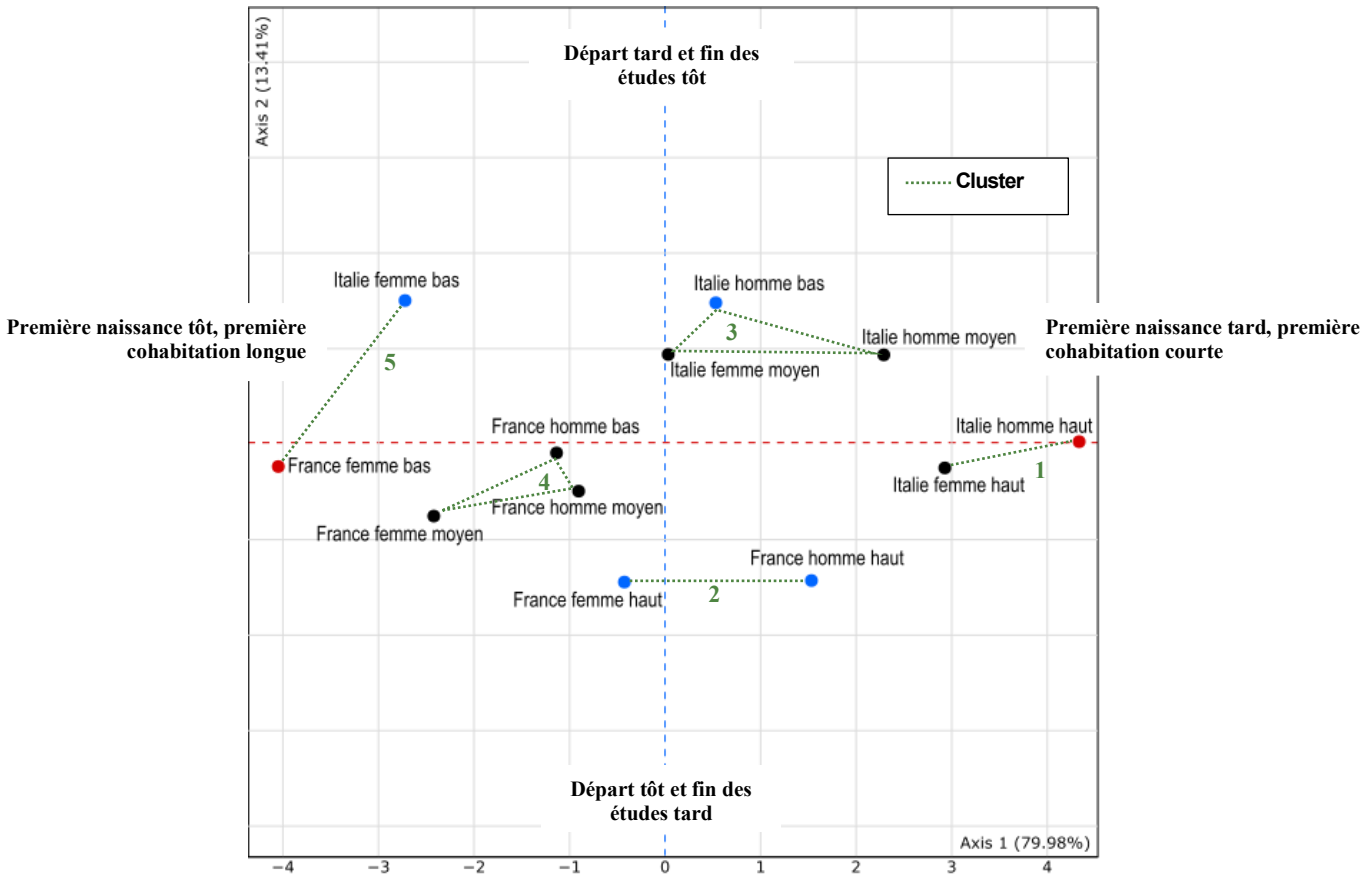

Figure 36 – Analyse en Composantes Principales, projection des groupes d'individus

Lecture : les femmes italiennes diplômées d'un niveau secondaire ou moins connaissent un départ du domicile parental tardif et une fin d'études précoce. Elles ont également un premier enfant tôt et une première cohabitation longue.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Pour approfondir les résultats de l'ACP, nous utilisons une méthode complémentaire de classification pour rassembler les groupes sociaux au sein d'ensembles homogènes. Avec la méthode des k-moyennes (voir Encadré 10), nous formons cinq groupes[161] (*pointillés verts sur la **Figure 36***). Ces groupes révèlent que le diplôme explique majoritairement les différences, un effet qui se combine avec le pays de résidence. Deux groupes sont composés par les plus diplômés des deux sexes en France d'un côté, et en Italie de l'autre (*groupe 1 et 2*). Dans les deux pays également, les hommes faiblement diplômés se rapprochent davantage des diplômés d'un niveau moyen du même pays (*groupe 3 et 4*). Seul le groupe 5 (*à gauche*) se distingue plus

[161] Pour déterminer le nombre de classes optimal, nous utilisons la méthode du coude. Elle consiste à représenter sur un graphique la baisse de la variance intraclasse au fil de la hausse des regroupements. Le choix du nombre de classes s'effectue par rapport au point d'inflexion de la courbe, qui témoigne d'une minimisation de la variance

nettement puisqu'il révèle une plus grande proximité entre les femmes des deux pays quand elles sont faiblement diplômées.

Les résultats de l'ACP et de l'analyse de cluster mettent en avant **l'effet du diplôme et du pays de résidence** pour expliquer les différences entre les groupes sociaux. Le sexe apparaît uniquement discriminant pour expliquer les différences de trajectoires pour les individus peu diplômés. Avec un diplôme plus élevé, les groupes sociaux se distinguent davantage par le pays de résidence. L'hypothèse d'une plus grande proximité en fonction du niveau de diplôme semble ici caduque : les groupes les plus diplômés des deux pays ne sont pas plus proches que les groupes les moins éduqués. Les analyses par sexe indiquaient une particularité des hommes italiens par rapport aux autres groupes : cette singularité s'efface lorsque l'on tient compte du diplôme. Ces premiers résultats méritent d'être prolongés dans la suite de ce travail, notamment dans l'élaboration d'une typologie plus fine des trajectoires d'engagement conjugal (Chapitre 4.1 en page 282).

3.1.2 ENGAGEMENT TARDIF, EFFET DE RATTRAPAGE

Au-delà de la temporalité des calendriers biographiques, nous cherchons maintenant à caractériser les trajectoires en fonction de leur rythme. Les femmes peuvent par exemple cohabiter plus tôt que les hommes, mais avoir moins de chances de finir par contractualiser leur union par un mariage. Cette dimension est centrale pour comprendre les mécanismes de report de l'entrée dans la vie conjugale et familiale. Une pluralité de facteurs peut retarder une installation à deux, l'arrivée d'un d'enfant ou un mariage, notamment la fin des études, l'obtention d'un emploi, les conditions de logement... Pour démêler ces facteurs, nous proposons des analyses univariées (ci-dessous), puis des modèles qui tiennent compte du temps (en page 217).

L'effet du diplôme sur le rythme

L'intérêt pour le rythme du calendrier biographique conduit à enrichir ponctuellement notre approche en ajoutant d'autres événements, comme l'arrivée d'une deuxième naissance avant l'âge de 36 ans. En introduisant dans cette partie du travail l'âge à la seconde naissance, nous pouvons ainsi calculer le temps écoulé entre ces deux premières naissances (intervalle intergénésique). Cet intervalle donne une indication sur la rapidité ou la lenteur par laquelle les jeunes constituent leur vie de famille. S'il est grand, il pourrait être le révélateur d'une incertitude dans l'agrandissement du foyer ou celui d'une absence de conditions sociales favorables à la naissance d'un deuxième enfant.

À l'âge de 40 ans, la part des jeunes Français qui ont deux enfants ou plus est plus grande qu'en Italie. D'après nos calculs, près de 6 Français sur 10 sont concernés, contre 45 % d'Italiens. Comme attendu, les plus diplômés ont moins fréquemment deux enfants avant l'âge de 36 ans. Cette différence entre les niveaux de diplôme est légère en France mais notable en Italie : la moitié des jeunes Italiens peu diplômés ont deux enfants ou plus, contre un tiers des très diplômés. L'observation de la fréquence de la seconde naissance doit être mise en lien avec l'âge auquel cet événement intervient dans les trajectoires. La relation déjà observée entre l'âge à la première naissance et le niveau de diplôme se vérifie ici également pour les naissances de second rang : dans les deux pays, les moins diplômés ont un deuxième enfant plus tôt que les plus diplômés, en moyenne à l'âge de 28 ans en France et à 30,3 ans pour les Italiens, contre

respectivement 31,4 et 33,6 ans pour les plus diplômés[162]. Pour les jeunes de moins de 36 ans, l'intervalle entre les naissances est plus étendu en Italie (4,1 ans) qu'en France (3,5 ans). Quel que soit le niveau de diplôme, le rythme d'arrivée du deuxième enfant est significativement lié à un âge plus tardif à la première naissance. Plus cet âge est élevé, plus l'écart entre les deux premières naissances est faible[163]. Lorsque l'on s'intéresse à la répartition en fonction du niveau d'instruction, les plus diplômés se distinguent plus nettement par une forte fréquence d'intervalles réduits.

La Figure 37 illustre les distributions des âges au premier mariage, à la première naissance et l'intervalle intergénésique, en fonction du niveau d'instruction.

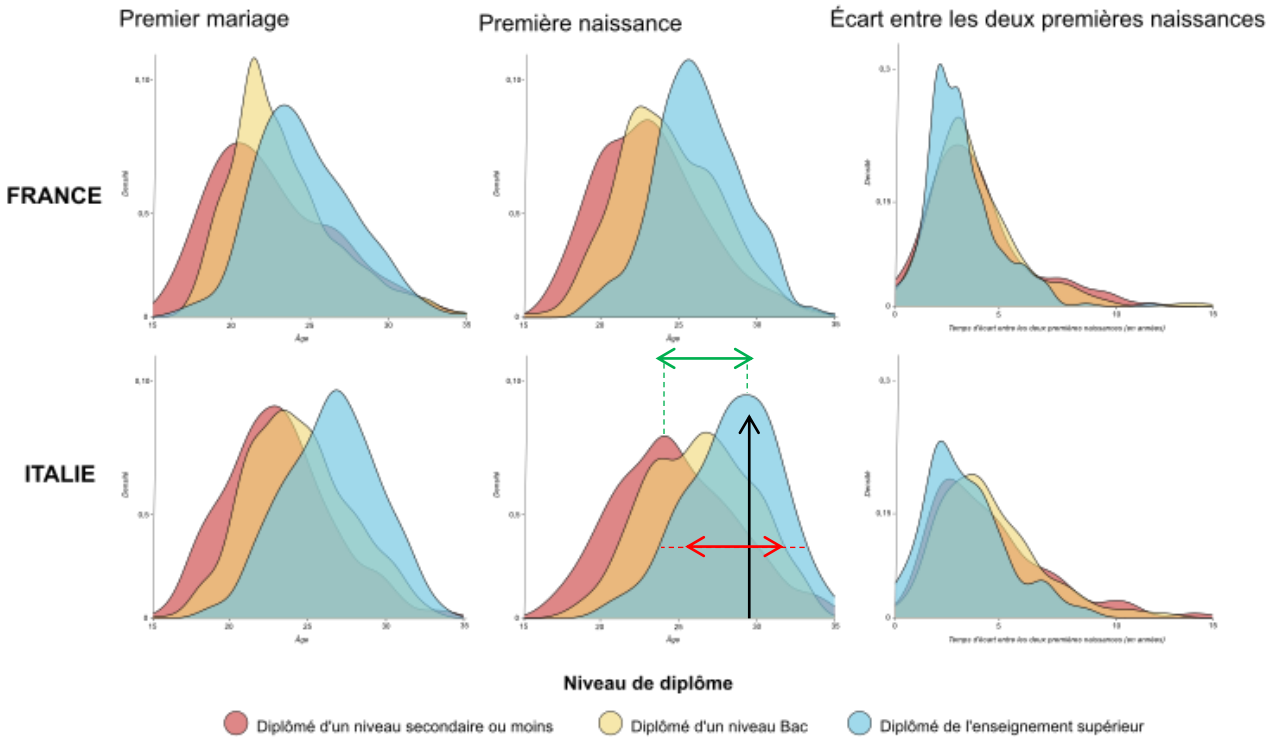

Figure 37 – Distributions des âges au premier mariage, à la première naissance et l'écart entre les deux premières naissances en fonction du niveau de diplôme

Lecture : 10 % des Italiens diplômés de l'enseignement supérieur se sont mariés à 30 ans.
Note : les trois variables présentées ont fait l'objet d'une analyse de variance (ANOVA) par le niveau de diplôme qui a révélé des différences significatives au seuil de 0,01
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970), qui ont connu un mariage, une ou deux naissances avant l'âge de 36 ans.
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

[162] Résultats calculés uniquement sur les enquêtés entre 36 et 40 ans au moment de l'enquête.
[163] Coefficient de corrélation d'environ -0,3 pour les deux pays, significatif au seuil de <0,001

Pour accompagner la lecture de cette figure, nous calculons les moyennes des écarts intergénésiques pour chacun de nos trois niveaux d'instruction, dans le Tableau 16.

	FRANCE	ITALIE
Secondaire ou moins	3,8	4,5
Bac	3,8	4,4
Supérieur au Bac	3,1	3,3

Tableau 16 – Écarts moyens entre les deux premières naissances en fonction du niveau de diplôme

Lecture : les Français diplômés d'un niveau secondaire ou moins ont eu un deuxième enfant en moyenne 3,8 ans après leur premier enfant
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970), qui ont eu deux enfants avant l'âge de 36 ans.
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La Figure 37 confirme une nouvelle fois que le mariage et la naissance interviennent plus tardivement pour les plus diplômés dans les deux pays (*flèche verte horizontale*). Nous avions précédemment montré que le premier mariage et la première naissance sont deux événements particulièrement discriminants entre les diplômes (Tableau 15 en page 205) : en moyenne les plus diplômés se marient 2,6 ans plus tard que les moins diplômés en France, et ont un enfant 4,2 ans plus tard. Les écarts sont respectivement de 3,2 ans et 4,7 ans pour l'Italie. En plus de ce calendrier plus tardif, les diplômés d'un niveau supérieur au Bac dans les deux pays se distinguent par une intensité presque systématiquement plus élevée des événements (Figure 37, *flèche noire verticale*). Cette intensité est concentrée sur une tranche d'âge beaucoup plus réduite que pour les autres diplômes, ce qui marque un effet de rattrapage net. L'écart entre les deux premières naissances est plus faible, notamment en Italie où les moins diplômés ont eu un deuxième enfant en moyenne 4,5 ans après leur premier, contre 3,3 ans pour les diplômés d'un niveau supérieur au Bac (Tableau 16). Les moins diplômés, qui vivent ces événements plus tôt mais moins concentrés sur une tranche d'âge, présentent des distributions plus larges sur la Figure 37, ce qui semble indiquer une plus grande hétérogénéité des âges pour ces groupes, contrairement aux plus diplômés dont les groupes sont plus homogènes (*flèche rouge horizontale*).

Pour confirmer cette hétérogénéité pour les moins diplômés, nous comparons la dispersion des distributions par le coefficient de variation de l'âge au premier mariage, à la première et deuxième naissance (Tableau 17).

	ITALIE		
	Inférieur au Bac	Bac	Supérieur au Bac
Premier mariage	17,1	15,3	12,7
Première naissance	17,9	14,5	11,8
Deuxième naissance	14,5	11,9	10,1

	FRANCE		
	Inférieur au Bac	Bac	Supérieur au Bac
Premier mariage	19,7	16,8	14,4
Première naissance	17,1	15,2	12,9
Deuxième naissance	14,6	13,2	10,1

Tableau 17 – Coefficient de variation des âges par niveau de diplôme (en %)

Lecture : plus le coefficient est élevé, plus la distribution étudiée est dispersée autour de la moyenne.
Note : le coefficient de variation correspond au rapport entre l'écart-type et la moyenne. Cet indicateur est privilégié à l'écart-type simple dans le cas d'une comparaison de séries. Pour l'âge au premier mariage des Italiens d'un niveau inférieur au Bac, l'écart-type des données représente 17,1 % de la moyenne.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970), qui ont connu un mariage, une ou deux naissances avant l'âge de 36 ans.
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Dans les deux pays, les coefficients de variation sont peu élevés. Ils indiquent une homogénéité des distributions, c'est-à-dire une variabilité faible des parcours d'un enquêté à l'autre. Pour tous les événements sélectionnés, les coefficients baissent avec l'élévation du niveau de diplôme. Ils révèlent un écart à la moyenne plus faible pour les plus diplômés, donc une plus grande homogénéité de ce groupe par rapport aux moins diplômés. La différence est particulièrement grande pour les Italiens concernant l'âge à la première naissance : les écarts autour de la moyenne sont de 17,9 % en moyenne pour les enquêtés peu diplômés contre 11,8 % pour les diplômés d'un niveau supérieur au Bac. Cette homogénéité des plus diplômés est cependant à relativiser puisque notre étude des trajectoires biographiques se borne à l'âge de 36 ans. La distribution devrait donc davantage être étendue pour les plus diplômés si l'on tient compte de la suite des parcours.

L'ensemble de ces analyses nous amène à distinguer un effet de rattrapage qui apparaît pour les jeunes qui s'engagent plus tardivement dans la vie conjugale et familiale. Ceux qui connaissent ces événements de manière précoce semblent également avoir des trajectoires conjugales plus étalées dans le temps. Avoir un haut niveau de diplôme retarde par exemple l'arrivée du premier enfant, mais augmente aussi la probabilité d'avoir des enfants d'âges plus rapprochés. Les jeunes qui terminent leurs études plus tard tendent également à se marier à un âge plus avancé, mais leur fréquence de mariages est plus forte que les autres. Lorsque le diplôme est obtenu plus tôt dans la trajectoire, les jeunes peuvent trouver un emploi et s'installer plus rapidement de manière durable en couple. Si la durée des études s'allonge, les projets d'engagement sont retardés par la situation d'incertitude du statut d'étudiant et l'absence d'une source de revenus pérenne. **Cet effet de rattrapage dans les deux pays constitue un premier élément saillant qui valide l'hypothèse du rôle central des conditions sociales dans le report des événements conjugaux et familiaux**, et contribue donc à alimenter la thèse d'un « goût de l'engagement ».

Quand les conditions deviennent favorables

Pour confirmer l'existence de cet effet de rattrapage, nous cherchons à dépasser la comparaison des âges moyens en fonction du niveau de diplôme. Grâce aux enquêtes longitudinales GGS, nous avons la possibilité de suivre les jeunes au cours du temps et de calculer des chances d'occurrence d'un événement. Nous nous appuyons pour cela sur l'analyse de survie, un ensemble de méthodes statistiques qui tiennent compte de la dimension temporelle des événements (voir Encadré 11). Elles permettent d'obtenir des probabilités de survenue d'un événement biographique et de faire varier les résultats en fonction des caractéristiques sociales des individus. Dans notre cas, nous mesurons le risque de connaître un événement conjugal pour les jeunes de 18 à 35 ans (génération 1970-1990), qui pourrait survenir entre les deux vagues de l'enquête GGS.

Encadré 11

IDENTIFIER LES RISQUES AVEC L'ANALYSE DE SURVIE

L'analyse de survie fait partie des méthodes d'analyse des biographies. Ces méthodes s'inscrivent dans une démarche de confirmation d'hypothèses, par l'élaboration de modèles qui cherchent à mettre au jour les causes des événements. L'analyse de survie modélise la survenue d'un événement au sein d'une population en fonction du temps. Elle permet de dépasser l'utilisation d'une régression linéaire simple ou multiple, en introduisant la possibilité de suivre une distribution non normale pour les durées de vie et la possibilité de ne pas connaître un événement (Courgeau et Lelièvre, 1989). On peut suivre par exemple l'évolution du nombre de couples soumis au risque d'une séparation depuis le début de leur vie cohabitante, en fonction de leur statut matrimonial. Elle présente également l'intérêt de pouvoir être utilisée sur des effectifs de petite taille (Lelievre et Bringe, 1998). On assigne à chaque individu une « durée de vie », c'est-à-dire le temps passé entre la première vague et la survenue de l'événement d'intérêt. On parle de « censure à droite » lorsque les individus n'ont pas vécu l'événement au cours de la période étudiée (Yamaguchi, 1991). Dans notre cas, la durée de vie correspond au temps écoulé entre la première et la seconde vague, c'est-à-dire trois ans. Les résultats d'une analyse de survie sont des probabilités de survenue d'un événement (ou d'un non-évènement) au cours du temps. Les analyses sont prolongées en faisant varier les probabilités en fonction d'un certain nombre de facteurs. On peut par exemple connaître les chances d'avoir un enfant en fonction du niveau d'instruction ou de la situation professionnelle (Meron et Widmer, 2002). La fonction de survie, méthode non paramétrique, représente la probabilité qu'un jeune connaisse (ou ne connaisse pas) l'événement conjugal étudié après ces trois années, par rapport à ses caractéristiques sociales. La courbe de Kaplan-Meier (comme utilisée dans la Figure 38) représente l'inverse de cette fonction de survie. Nous prolongerons l'analyse dans la suite de ce travail avec un modèle de régression de Cox, une méthode semi-paramétrique : il permet de calculer toutes choses égales par ailleurs la manière dont une variable affecte la survenue de l'événement étudié.

La Figure 38 représente la probabilité de survie des jeunes célibataires exposés au risque de se marier entre la première et la seconde vague de l'enquête GGS, en fonction du niveau de diplôme.

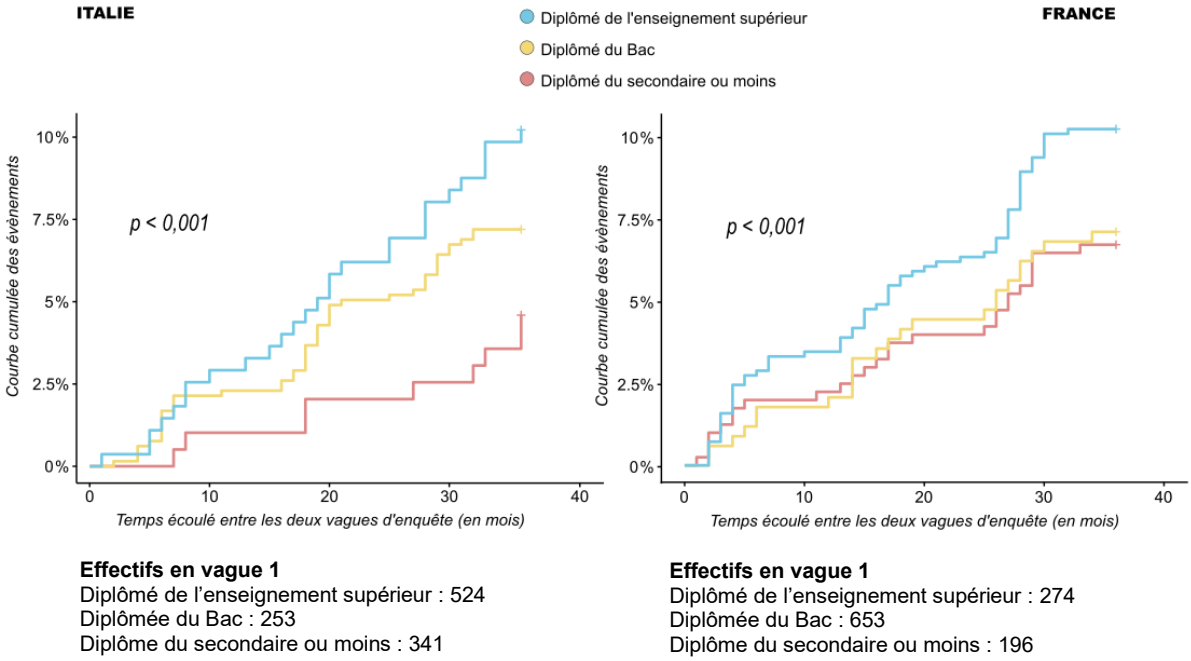

Figure 38 – Courbes des événements de Kaplan-Meier, probabilité cumulée de mariage en fonction du niveau de diplôme

Lecture : trois ans après la première d'enquête, 10 % des jeunes Italiens diplômés de l'enseignement supérieur se sont mariés.
Champ : jeunes 18-35 ayant répondu aux deux vagues d'enquête et non mariés en vague 1
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003-2007 – France, 2005-2008)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Elle révèle des différences significatives de probabilité cumulée de mariage entre les niveaux d'instruction dans les deux pays. Dans les deux pays, environ un jeune sur 10 diplômés d'un niveau supérieur au bac s'est finalement marié entre les deux vagues d'enquête (*courbes bleues*), contre moins de 7 % pour les autres niveaux de diplôme. Entre les deux pays, la part des moins diplômés (*courbes rouges*) qui se marient entre les deux vagues n'est pas la même (7,7 % pour les Français contre 4,6 % pour les Italiens). En France les plus diplômés se détachent particulièrement par des mariages plus soutenus dans l'année qui suit la première vague d'enquête, et une distinction plus nette par rapport aux autres niveaux d'instruction. En Italie la différence avec les diplômés d'un niveau secondaire ou moins se creuse davantage au cours de la deuxième année.

Notre analyse indique d'une part **que les plus diplômés connaissent un effet de rattrapage pour le mariage**. D'autre part, la temporalité et l'intensité de la survenue du mariage apparaissent **similaires dans les deux pays pour les plus diplômés**, alors que les moins diplômés se ressemblent moins.

Ces résultats ne permettent cependant pas de raisonner toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire de tenir compte des effets d'autres variables. L'instruction peut par exemple interférer avec l'âge ou la situation professionnelle dans la survenue d'un engagement conjugal. En effet nous avons vu précédemment (voir par exemple Figure 22 en page 103, ou Meron et Widmer, 2002) que le chômage pouvait être un facteur central qui explique le report d'événements biographiques. Nos résultats révèlent qu'un tiers des jeunes faiblement diplômés sont sans emploi au moment de l'enquête GGS, alors qu'ils ne sont que 15 % à l'être pour les plus diplômés en France, et 23 % en Italie[164]. Quels sont les effets propres du chômage et du niveau de diplôme sur les chances de se marier ou de cohabiter ? Pour y répondre, nous approfondissons ces résultats en menant des modèles de régression de Cox, qui interrogent les chances de survenue de la cohabitation avec le Tableau 18, et du mariage avec le Tableau 19[165].

[164] Ces résultats sont conformes à ceux de l'enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EU-LFS, Eurostat, 2003, 2005).
[165] Nous avons fait le choix d'exclure la naissance d'un enfant à cause de la faiblesse des effectifs et de l'inertie de cet évènement.

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Modèle testant la probabilité d'une mise en ménage entre les deux vagues d'enquête par rapport à ceux qui ne connaissent pas de cohabitation

	France	Italie
Part des jeunes qui ont connu une cohabitation entre les deux vagues par rapport aux jeunes qui ne cohabitent pas	34 %	39 %
Référence : ne pas cohabiter		
Classe d'âge		
27-34 ans	***0,6	***2,3
Réf : 18-26 ans		
Sexe		
Femme	n.s	n. s
Réf : Homme		
Diplôme en vague 2		
Supérieur au Bac	n.s	***1,7
Bac	n.s	**1,4
Réf : Secondaire ou moins		
Situation professionnelle en vague 1		
Étudiant	**0,7	***0,4
Sans emploi	*0,7	***0,5
Réf : En emploi		

Tableau 18 – Modèle de régression de Cox du risque de cohabiter entre les deux vagues d'enquête

Lecture : les Italiens de 27-34 ans ont deux fois plus de chances que les 18-26 ans de connaître une cohabitation entre les deux vagues d'enquête
Note : si le coefficient est supérieur à 1 et qu'il est significatif, alors le facteur augmente les chances d'avoir l'intention de quitter le domicile parental.
*Seuil de significativité : *** = 1 %, ** = 5 %, * = 10 %, - = non significatif*
Champ : jeunes 18-35 ayant répondu aux deux vagues d'enquête, qui n'étaient pas en cohabitation en vague 1
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003-2007 – France, 2005-2008)
Autrice : E. Lévêque (2022)

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Modèle testant la probabilité d'un mariage entre les deux vagues d'enquête par rapport à ceux qui ne connaissent pas de mariage

	France	Italie
Part des jeunes qui ont connu un mariage entre les deux vagues par rapport aux jeunes qui ne se marient pas	9,8 %	7,5 %
Référence : rester célibataire		
Classe d'âge		
27-34 ans	n.s	***4,4
Réf : 18-26 ans		
Sexe		
Femme	**1,7	n. s
Réf : Homme		
Diplôme en vague 2		
Supérieur au Bac	**1,7	** 2,8
Bac	n.s	**2,2
Réf : Secondaire ou moins		
Situation professionnelle en vague 1		
Étudiant	**0,5	** 0,4
Sans emploi	n.s	n. s
Réf : En emploi		

Tableau 19 – Modèle de régression de Cox du risque de se marier entre les deux vagues

Champ : jeunes 18-35 ayant répondu aux deux vagues d'enquête, qui n'étaient pas mariés en vague 1

L'analyse entre les vagues 1 et 2 de l'enquête GGS montre qu'en Italie, le diplôme, l'âge et la situation professionnelle jouent sur la survenue d'une cohabitation. Les plus diplômés ont 1,7 fois plus de chances de connaître une cohabitation que les diplômés d'un niveau secondaire ou moins et les plus âgés ont 2,2 fois plus de chances que les 18-36 ans. En France, seuls l'âge et la situation professionnelle sont des facteurs significatifs. À l'inverse en Italie, les plus jeunes ont moins de chances de connaître une cohabitation. Ce résultat est cohérent avec nos constats énoncés précédemment sur la mise en ménage plus précoce par rapport aux Italiens. Dans les deux pays, le fait d'avoir un emploi participe à la survenue d'une décohabitation pour vivre avec un partenaire.

Le modèle sur le risque de mariage révèle qu'en Italie, la classe d'âge, le diplôme et la situation professionnelle sont des facteurs significatifs. Les plus de 27 ans ont 4,4 fois plus de chance de se marier entre les deux vagues par rapport aux plus jeunes et les plus diplômés ont environ 2 fois plus de chances. En France, le sexe, le diplôme et la situation professionnelle ont un effet. Les femmes et les diplômés d'un niveau supérieur au Bac (par rapport aux diplômés d'un niveau secondaire ou moins) ont presque 2 fois plus de chances que les autres de se marier. Dans les deux pays, le fait d'être étudiant réduit de la même manière la probabilité de se marier par rapport à une personne en emploi.

L'effet propre du sexe ne semble pas apparaître clairement dans les modèles, en dehors de la survenue des mariages en France. Ce résultat est d'autant plus surprenant en Italie, au regard de nos premiers résultats qui distinguaient la mise en cohabitation tardive des hommes italiens (en page 197). Toutefois l'ajout d'un effet d'interaction dans le modèle a révélé des effets significatifs : par exemple les hommes italiens de plus de 27 ans ont 5 fois plus de chance que les plus jeunes de se marier et 2,5 fois plus de chances de cohabiter. Cet effet d'interaction s'avère non significatif en France.

Nous avons également mis en œuvre des modèles communs pour la France et l'Italie, dans lesquels le pays de résidence apparaît comme facteur. Concernant la probabilité de cohabiter entre les deux vagues, le modèle qui contrôle l'effet pays confirme que les jeunes de plus de 27 ans et en emploi ont plus de chance d'être concernés. Le pays de résidence a également un effet significatif : les Français ont presque trois fois plus de chances que les Italiens de cohabiter. Le modèle qui interroge la survenue du mariage révèle que seule la classe d'âge a un effet significatif. Les plus âgés ont deux fois plus de chances de se marier entre les deux vagues d'enquête que les autres. Toutes choses égales par ailleurs, le pays de résidence

n'a donc pas d'effet propre sur la survenue d'un mariage[166]. Dans les deux modèles, le diplôme n'apparaît cependant pas comme significatif. L'ajout du pays de résidence semble avoir absorbé les effets du niveau d'instruction pour les jeunes italiens. Ce résultat peut provenir d'une différence d'effectifs dans les niveaux de diplôme.

La comparaison des pays dans ces modèles révèle des constats majeurs. Ils confirment d'abord une mise en ménage et un mariage plus tardifs des jeunes Italiens. Si l'appartenance à un pays ne semble **pas jouer sur les chances de se marier**, la probabilité de cohabiter en dépend bien puisque les Français ont presque **trois fois plus de chances de quitter le domicile parental** pour vivre avec leur partenaire que les Italiens. En Italie, les jeunes très diplômés de plus de 27 ans et qui ont un emploi ont plus de chance de décohabiter et de se marier. Les deux événements sont plus distincts en France. La cohabitation est le fait des plus jeunes, et le mariage survient particulièrement pour les femmes diplômées. L'emploi joue dans les deux situations. Ce résultat était attendu : la situation professionnelle renvoie à la nécessité **de disposer de ressources suffisantes** pour s'engager dans une vie commune et dans le mariage. Nos modèles n'ont pas montré un effet très significatif du sexe en Italie lorsqu'il est pris isolément, mais seulement combiné à la classe d'âge. À partir de 27 ans, le fait d'être un homme italien augmente les chances de se marier. Ce résultat confirme nos précédents constats, et encourage à développer des travaux qui **combinent le plus possible de caractéristiques sociales** pour comprendre les rythmes des trajectoires biographiques.

[166] Toutefois l'ajout de différents effets d'interaction a permis d'en révéler l'effet. Par exemple en ajoutant un effet d'interaction entre le pays et le sexe, il apparaît que les Français ont presque deux fois plus de chances de se marier que les Italiens. L'effet d'interaction est significatif, ce qui confirme que le sexe a un effet différent sur les chances de se marier en fonction du pays de résidence.

3.1.3 DES LIENS ETROITS ENTRE EVENEMENTS CONJUGAUX

L'approche par le rythme des calendriers biographiques a mis en évidence l'intérêt d'examiner l'enchaînement des événements conjugaux. Dans ce chapitre, nous cherchons cette fois à comprendre comment les engagements conjugaux peuvent s'articuler : les Français ont-ils un enfant plus rapidement que les Italiens à la suite d'un mariage ? Les chances de cohabiter avec son partenaire sont-elles plus grandes quand l'enquêté a l'intention d'avoir un enfant ? L'analyse de l'expression des intentions des jeunes éclaire également sur les interactions qui peuvent exister entre les différents projets de vie. Elle permet d'avoir une idée plus précise de la manière dont les jeunes se projettent dans la vie conjugale et familiale. Le suivi longitudinal avec l'enquête GGS offre la possibilité de prolonger l'analyse en distinguant les jeunes qui ont réalisé leurs intentions de ceux qui n'y sont pas parvenus. Du même coup, nous obtenons une mesure des chances de réaliser les projets exprimés, ainsi que des conditions sociales propices à la matérialisation de ces projets.

Un calendrier court pour ceux qui s'engagent

Notre travail de décomposition du concept d'engagement conjugal a conduit à considérer une pluralité de dimensions. Il amène également à adopter autant que possible une approche qui tienne compte des événements biographiques de manière simultanée. En utilisant des enquêtes plus récentes que les GGS, l'enquête EPIC (France-2013) et FSS (Italie-2016), nous cherchons à comprendre les liens qui existent entre les engagements conjugaux. Cette proximité peut être approchée tant par les trajectoires que par les intentions.

Nous avons précédemment montré que les jeunes générations disposent d'une plus grande liberté de planification de leurs parcours biographiques (en page 52 et en page 64). Si les événements conjugaux ne sont pas liés entre eux, c'est-à-dire que les engagements sont pris de manière aléatoire dans l'histoire conjugale, nous devrions donc retrouver des calendriers d'engagement relativement étendus. Par exemple la naissance du premier enfant interviendrait longtemps après la mise en ménage ou le mariage. Pour chaque individu, nous calculons l'âge au mariage et à la cohabitation avec le partenaire déclaré comme actuel dans l'enquête, ainsi que l'âge auquel l'enquêté a eu un premier enfant avec ce partenaire. La Figure 39 synthétise les distributions des différences d'âge entre ces trois événements. Elle ne concerne donc que les jeunes qui connaissent au moins deux engagements conjugaux avec le même partenaire.

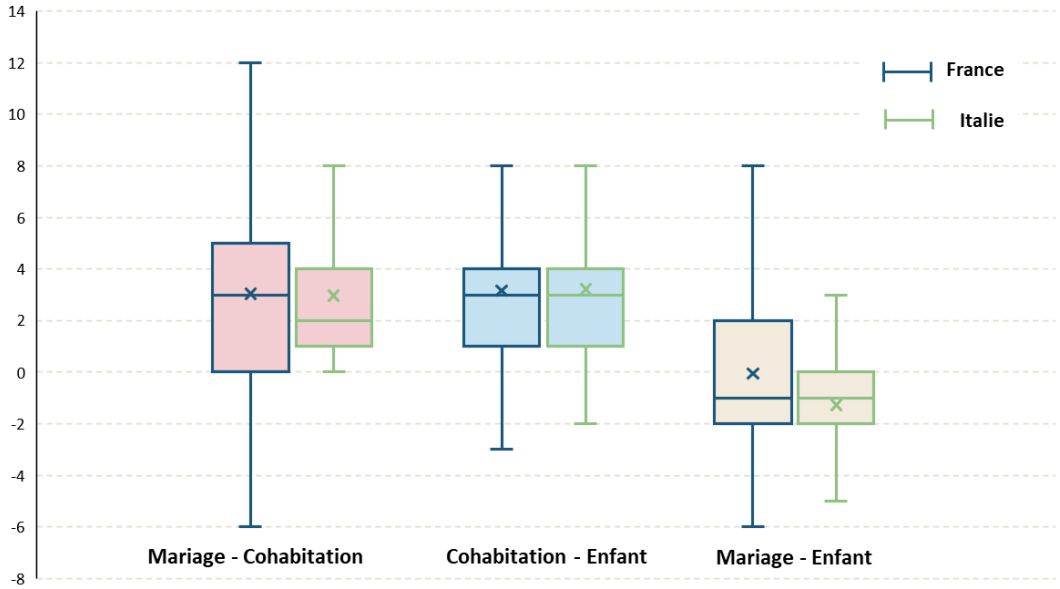

Figure 39 – Boites à moustaches des différences d'âge entre plusieurs événements biographiques

Lecture : en moyenne les Français de moins de 35 ans se marient après 3 ans de cohabitation.
Champ : 25-35 ans en couple qui ont connu au moins un mariage et/ou la naissance d'un enfant
Source : enquête EPIC (France – 2013), enquête FSS (Italie – 2016)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Pour les couples qui se sont mariés, la célébration de l'union intervient non loin des débuts de la vie à deux. Après une mise en ménage, la moitié des jeunes Italiens se sont mariés avant 2 ans, et la moitié des jeunes Français dans un délai de 3 ans. La différence entre cohabitation et mariage apparaît courte au regard de la plus grande liberté des parcours biographiques, ainsi que des délais d'organisation d'un tel événement[167]. Cette proximité transparait également dans l'expression des intentions de mariage, y compris en France où les jeunes ont la possibilité de contractualiser leur union par un partenariat civil (Encadré 12). D'après nos calculs issus des enquêtes EPIC et FSS, près de 6 jeunes sur dix en couple non cohabitant envisagent de vivre à deux et de se marier[168], à court ou long terme[169]. En Italie particulièrement, l'intention de mariage des couples cohabitants est significativement liée à la durée de la relation : les couples les plus récents sont plus nombreux à avoir l'intention de se marier que les autres[170]. Le lien n'est pas significatif pour la France, ce qui n'est pas étonnant

[167] Florence Maillochon (2016, p. 133) montre qu'en France la durée des préparatifs du mariage s'est allongée depuis les années 1990, jusqu'à former un consensus autour d'« un an minimum ».
[168] Les intitulés des questions pour la France sont les suivants « Avez-vous l'intention de vous installer ensemble » et « Avez-vous l'intention de vous marier ensemble ». Pour l'Italie : « Au cours des trois prochaines années, vous avez l'intention de …»
[169] En France, le résultat est de 59,8 %, addition des modalités « Oui, dans les deux prochaines années » et « Plus tard ». En Italie il est de 67,2 % addition des modalités « Oui » et « Oui, probablement ».
[170] Anova significative au seuil de <0.01.

compte tenu de la plus grande dispersion de la série. Le délai moyen entre mariage et cohabitation cache une plus grande diversité des parcours conjugaux qu'en Italie.

Encadré 12

LE PACS EST-IL UN CONCURRENT AU MARIAGE ?

Nuançant les travaux qui considèrent le PACS comme un concurrent direct du mariage (Prioux, 2005), nos calculs issus de l'enquête EPIC (2013) révèlent que 8 jeunes Français pacsés sur 10 ont l'intention de se marier un jour. Parmi les pacsés qui ne souhaitent pas se marier, seuls 17 % ne sont clairement pas favorables au principe même de l'institution matrimoniale, alors que l'écrasante majorité explique avoir privilégié le PACS pour des raisons pratiques (liées aux coûts et à la rapidité de la contractualisation). Par ailleurs parmi les jeunes qui se sont mariés sans avoir conclu un contrat de PACS au préalable, plus de 40 % évoquent l'idée d'une préférence pour la dimension plus symbolique, traditionnelle, festive ou religieuse du mariage. Ces résultats issus d'une enquête sur les générations les plus récentes nous conduisent à soutenir l'idée que le PACS constitue un choix qui ne se substitue pas réellement au mariage.

La Figure 39 en page 225 montre que pour la différence entre cohabitation et naissance du premier enfant les distributions sont similaires dans les deux pays. La moitié des Français et des Italiens ont un enfant moins de 3 ans après leur installation dans un logement avec leur partenaire. La proximité entre la moyenne et la médiane révèle une distribution symétrique et des comportements plus homogènes que dans le cas des différences notées entre pays concernant le mariage. L'écart moyen entre le mariage et la naissance d'un enfant est encore plus réduit. Lorsque les jeunes se marient, ils le font en moyenne moins d'un an avant la naissance d'un enfant dans les deux pays. Ce phénomène cache là encore une plus grande variabilité des parcours du côté français. L'homogénéité des trajectoires italiennes relève encore, pour les générations récentes, d'une plus grande association entre le mariage et la construction d'une nouvelle famille (voir par exemple Figure 12 en page 80). Il convient de rappeler ici que ces résultats concernent uniquement les événements qui ont lieu au cours de la jeunesse. Ils concernent donc uniquement les jeunes avant l'âge de 36 ans, pour des raisons de cohérence avec nos autres sources de données.

Seul un tiers des jeunes de moins de 35 ans en couple depuis moins de 5 ans n'envisagent pas de se marier, contre la moitié des jeunes en couple depuis plus de 5 ans.

Ces résultats soutiennent une fois de plus notre hypothèse d'une plus grande diversité des trajectoires conjugales en France au cours de la jeunesse. Ils confirment également que dans les deux pays, les écarts constatés entre les événements conjugaux restent faibles. L'usage de données récentes révèle que le rythme des événements conjugaux est soutenu pour ceux qui choisissent de s'engager avant l'âge de 36 ans. Ainsi les changements majeurs opérés au fil des générations dans la vie conjugale et familiale n'apparaissent pas aussi forts qu'attendu pour une partie de la jeunesse. En dépit des grandes transformations que l'institution matrimoniale a connues, nous montrons que le mariage pour les jeunes reste indissociable de la formation d'une famille et de l'établissement des couples.

Les enseignements tirés de l'étude des âges moyens sont toutefois insuffisants pour saisir pleinement le rythme d'engagement des jeunes. Ces deux enquêtes nationales récentes n'offrent pas la possibilité de suivre les jeunes dans le temps ni de mesurer avec plus de précision les facteurs qui favorisent ou non la survenue d'un événement conjugal. Grâce aux enquêtes longitudinales GGS, nous nous intéressons une nouvelle fois à l'évolution des parcours des jeunes (entre 18 et 35 ans, enquête France-2005, Italie-2003). Nous avons précédemment mis en lumière les caractéristiques sociales des jeunes qui connaissent une cohabitation ou un mariage entre les deux vagues d'enquête (Tableau 8 en page 221). Nous cherchons ici à savoir si la survenue d'une cohabitation ou d'un mariage peut être liée à l'intention d'avoir un enfant. Le croisement entre une intention de projet familial et la survenue d'un événement conjugal permettra de mettre en lumière l'existence de liens étroits entre les différentes dimensions de l'engagement conjugal.

La Figure 40 présente la probabilité de survie des jeunes exposés au risque de cohabiter (*graphiques du haut*) ou de se marier (*graphiques du bas*) entre la première et la seconde vague de l'enquête GGS, en fonction de l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans.

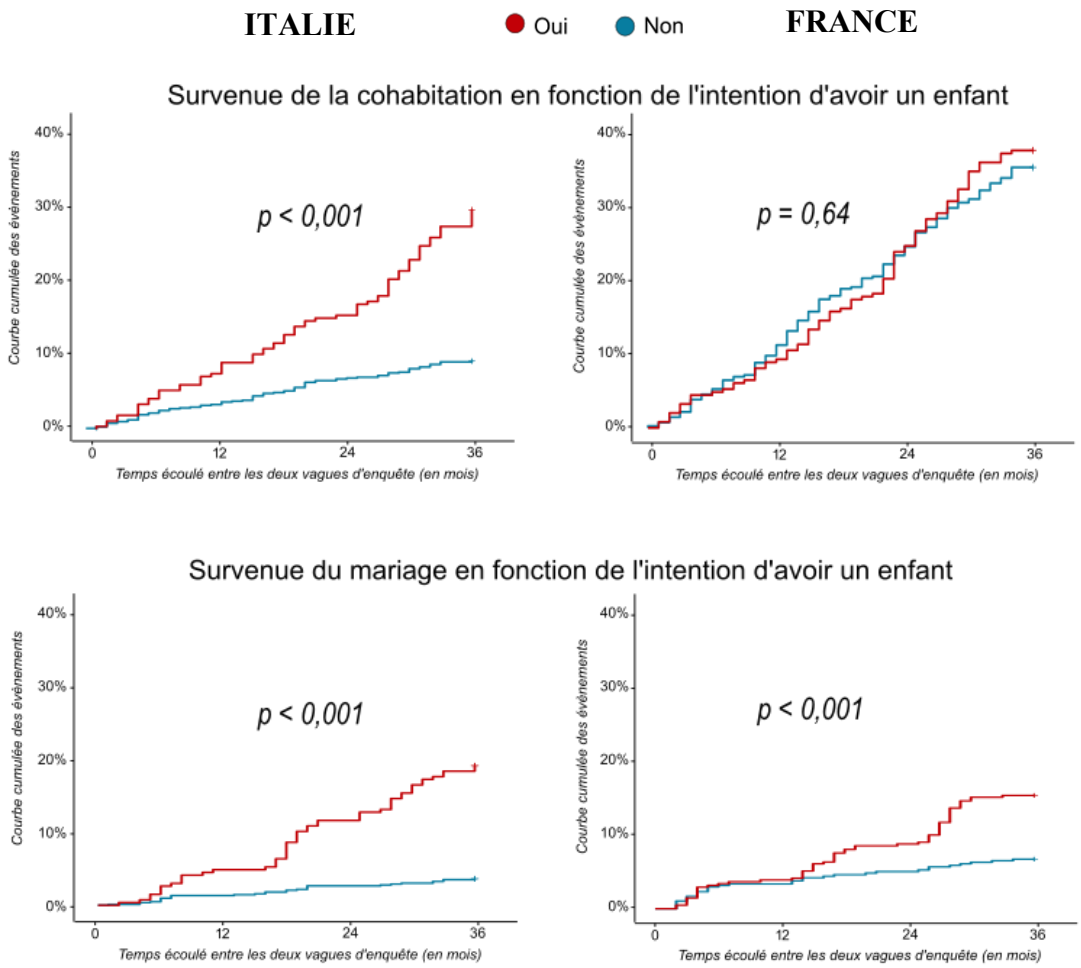

Figure 40 – Courbes des événements de Kaplan-Meier

Champ : jeunes 18-35 ayant répondu aux deux vagues d'enquête et non cohabitant en vague 1 (graphiques du haut) ou non mariés en vague 1 (graphiques du bas).
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003-2007 – France, 2005-2008)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Les courbes de survie révèlent que les chances de cohabiter (*graphiques du haut*) augmentent avec l'intention d'avoir un enfant en Italie. Après trois ans, un tiers des Italiens qui désiraient un enfant en vague 1 se sont mis en ménage avec un partenaire, contre moins de 10 % pour ceux qui n'en souhaitaient pas. Nous montrons ici que la mise en ménage des jeunes Italiens entre 2003 et 2007 est bien associée à un projet familial. En France, la relation n'est pas significative. Ce résultat était attendu, puisque la cohabitation en France est plus fréquente et moins associée à la construction d'une famille (voir par exemple Figure 39 en page 225 ou Figure 12 en page 80). Dans les deux pays cette fois, une intention positive d'avoir un enfant est significativement liée avec la survenue d'un mariage entre les deux vagues (*graphiques du bas*). Par ailleurs la progression est sensiblement la même. Au bout de deux ans, près d'un jeune

sur 10 ayant l'intention d'avoir un enfant s'est marié. Au bout de trois ans, presque 2 jeunes sur 10 sont concernés, contre 5 % pour les jeunes qui n'ont pas de projet de naissance. Le fait d'avoir des projets familiaux augmente donc les chances de contractualiser une union en France comme en Italie.

Pour les jeunes qui s'engagent avant l'âge de 36 ans, nous avons d'abord montré que le **délai entre les événements conjugaux est souvent court**, y compris lorsque l'on utilise des données sur les générations récentes. L'enchaînement est d'autant plus rapide pour les Italiens. En mobilisant des données sur la génération 1985-1990, nous avons pu révéler que les événements conjugaux sont également fortement liés à un projet familial. Avoir un projet d'enfant augmente la probabilité de se marier dans les deux pays, et de cohabiter en Italie. Ces résultats encouragent à continuer à étudier l'engagement conjugal à l'aune de plusieurs dimensions. Pour les jeunes plus encore, la survenue d'un événement biographique doit être pensée en système, notamment en interactions avec l'existence potentielle d'autres projets (Philipov, 2011).

La mise en couple favorise la réalisation des intentions

Comme évoqué précédemment (en page 153), la comparaison entre déclaration d'intentions et réalisation est principalement menée sur la fécondité dans les travaux en sciences sociales. Cette démarche peut être presque exclusivement obtenue dans le cadre d'une enquête longitudinale, ce qui limite fortement son usage. Lorsqu'elle est envisageable, elle permet d'obtenir des informations essentielles pour l'étude des bifurcations biographiques. Les décalages existants entre intention et réalisation mettent au jour les possibilités effectives des individus à concrétiser leurs projets, mais aussi les chances de les réorienter. Dans le cadre de notre thèse, cette comparaison mettra en lumière les facteurs qui constituent un obstacle à la réalisation d'un projet conjugal ou au contraire ceux qui accélèrent l'engagement dans la vie à deux. Nous prenons appui sur le suivi longitudinal des enquêtes GGS pour analyser l'évolution des intentions d'engagement des jeunes nés entre 1970 et 1990. Elles offrent l'avantage de réinterroger les mêmes jeunes, trois années après leurs premières déclarations. Les démographes Arnaud Régnier-Loilier et Daniele Vignoli (2011) ont mobilisé de la même manière les enquêtes GGS sur les intentions de fécondité pour la France et l'Italie. Plutôt que de reproduire ce travail sur les jeunes, nous avons souhaité nous concentrer sur les intentions

de départ du domicile parental. En effet elles permettent de discriminer davantage les trajectoires en donnant plus de poids aux jeunes qui ne connaissent pas de mobilité résidentielle. Elles permettront également de faire d'éventuels liens entre un événement biographique individuel et l'existence de projets conjugaux en parallèle. Nous cherchons par ailleurs à savoir si des résultats proches de ceux issus du travail d'Arnaud Régnier-Loilier et Daniele Vignoli (2011) peuvent être tirés à partir de deux questions d'intention différentes.

L'étude du départ du domicile parental entre les deux vagues d'enquête révèle comme attendu que les Français sont plus nombreux à quitter le foyer parental que les Italiens. La moitié des jeunes Français a déménagé trois ans plus tard, contre seulement 7 Italiens sur dix. Dans les deux pays, les jeunes qui quittent le domicile parental présentent une situation plus favorable à une installation familiale que les jeunes qui restent. Les modèles de régressions logistiques montrent que les premiers ont plus de chances d'être diplômés de l'enseignement supérieur, plus âgés, en couple non cohabitant, d'avoir l'intention d'avoir un enfant et un emploi au moment de la première vague d'enquête. Ces résultats sont cohérents avec l'expression des intentions de quitter le domicile, comme nous l'avons précédemment montré (Chapitre 3.2 en page 271). Ils concernent toutefois l'ensemble des jeunes, quelle que soit leur intention initiale de départ. Ils mêlent donc des profils différents : par exemple des jeunes qui désiraient partir, mais n'ont pas pu le faire, ou encore des jeunes qui ne souhaitaient pas partir, mais l'ont finalement fait. En combinant expression des intentions et réalisation, nous pouvons affiner l'information disponible. Nous cherchons ainsi à identifier avec plus de précision les différences de situations entre les jeunes, et les facteurs qui concourent à la réalisation des projets. Les jeunes qui restent au domicile parental ont-ils des projets familiaux moins marqués que les autres ? Se déclarent-ils moins souvent en relation non-cohabitante ? Les Italiens sont-ils plus souvent concernés par un abandon de projet de départ au fil du temps que les Français ?

Nos premiers résultats confirment ceux d'Arnaud Régnier-Loilier et Daniele Vignoli (2011) à propos de la capacité prédictive des questions d'intention de fécondité. Les intentions positives sont de bons prédicteurs, mais ils tendent à surestimer les comportements (Monnier, 1987 pour la France). Pour le départ du domicile parental également, les intentions positives ne sont pas un indicateur toujours très fiable des comportements dans les deux pays. Le Tableau 20 montre quelques indicateurs de la répartition des jeunes en fonction de leur intention de quitter le domicile parental, et de leur réalisation effective.

	ITALIE	FRANCE
Part des jeunes qui ont l'intention de quitter le domicile parental	45,5 %	70,3 %
Dont : ceux qui sont effectivement partis	**21 %**	58,4 %
Part des jeunes qui sont partis entre les deux vagues	13 %	42 %
Dont : ceux qui en avaient l'intention	68,4 %	83,3 %

Tableau 20 – Répartition des jeunes en fonction de leur intention de quitter le domicile parental et de leur réalisation

Lecture : parmi les jeunes italiens qui avaient l'intention de quitter le domicile parental en vague 1, 21 % sont effectivement partis trois ans plus tard.
Champ : jeunes 18-34 ans ayant répondu aux deux vagues d'enquête, qui habitent au domicile parental en vague 1
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003-2007 – France, 2005-2008)
Autrice : E. Lévêque (2022)

En France, 6 jeunes sur dix qui avaient l'intention de partir l'ont effectivement fait, contre deux sur dix en Italie. Ce résultat renforce l'hypothèse des difficultés que rencontrent nombre de jeunes Italiens à quitter le domicile parental (marché du logement restreint, absence d'aide financière, difficultés pour trouver un emploi… (voir par exemple Baldini et Poggio, 2014 ; Mulder et Billari, 2010 ; Schröder, 2006). En revanche parmi les jeunes qui ont connu un changement de domicile, la grande majorité avait correctement jugé l'estimation de leur départ, dans un pays comme dans l'autre (68% pour l'Italie et 83% pour la France).

Pour affiner les profils des jeunes en fonction de l'expression de leur intention et de leur réalisation, nous choisissons de créer une classification plus précise des situations possibles. Nous nous détachons ici du travail d'Arnaud-Régnier Loilier et de Daniele Vignoli (2011) qui tenait principalement compte des enquêtés qui exprimaient une intention de fécondité positive. Ce faisant les auteurs excluent les individus qui expriment des intentions négatives, mais connaissent une naissance trois ans plus tard. Dans notre cas l'inclusion des jeunes qui ne souhaitent pas quitter le domicile, mais l'ont fait trois ans plus tard permettra de tirer des enseignements complémentaires sur les événements qui peuvent survenir et changer les plans initiaux des jeunes. Par ailleurs notre exploration des différents sens du mot « intention » (en page 153), a rappelé que ce type de question ne reflète pas uniquement le désir des enquêtés de connaître un changement. Une déclaration d'intention peut être réaliste, c'est-à-dire refléter ce que pense l'enquêté de la probabilité qu'il connaisse un changement de situation. Un jeune

pourrait par exemple désirer avoir un enfant, mais déclarer une intention négative en anticipant des difficultés financières dans les années qui suivent. Nous tenons ainsi compte des mécanismes d'intériorisation des mauvaises conditions pour s'engager, qui peuvent jouer dans l'expression des intentions des jeunes.

La Figure 41 schématise la classification que nous avons réalisée. Les profils créés regroupent les jeunes en fonction de deux critères : la déclaration de leurs intentions en vague 1 et la réalisation effective en vague 2. Ces deux critères ont permis de distinguer quatre situations possibles. Les jeunes de type 1 et de type 2 souhaitaient quitter le domicile parental en vague 1. Les types 1 l'ont effectivement fait en vague 2, alors que les types 2 n'ont pas réalisé leur intention de départ. Les jeunes de type 3 et 4 ne souhaitaient pas quitter le domicile parental en vague 1. Parmi ces enquêtés, les types 4 ont respecté leur intention et ne sont effectivement pas partis, contrairement aux types 3 qui ont déménagé malgré leur intention de rester. Pour les jeunes qui souhaitaient un changement résidentiel et qui n'ont pas réalisé leurs intentions trois ans plus tard (type 2), nous divisons en deux sous-ensembles : ceux qui maintiennent leur projet pour les trois années qui suivent (type 2A) et ceux qui abandonnent leur intention initiale (type 2B). Enfin les jeunes qui n'ont pas connu de changement de situation, et qui n'en avaient pas l'intention (type 3), sont subdivisés en deux groupes : ceux qui expriment en vague 2 un projet de départ pour la première fois (type 3A) et ceux qui maintiennent leur intention initiale de ne pas changer de situation (type 3B).

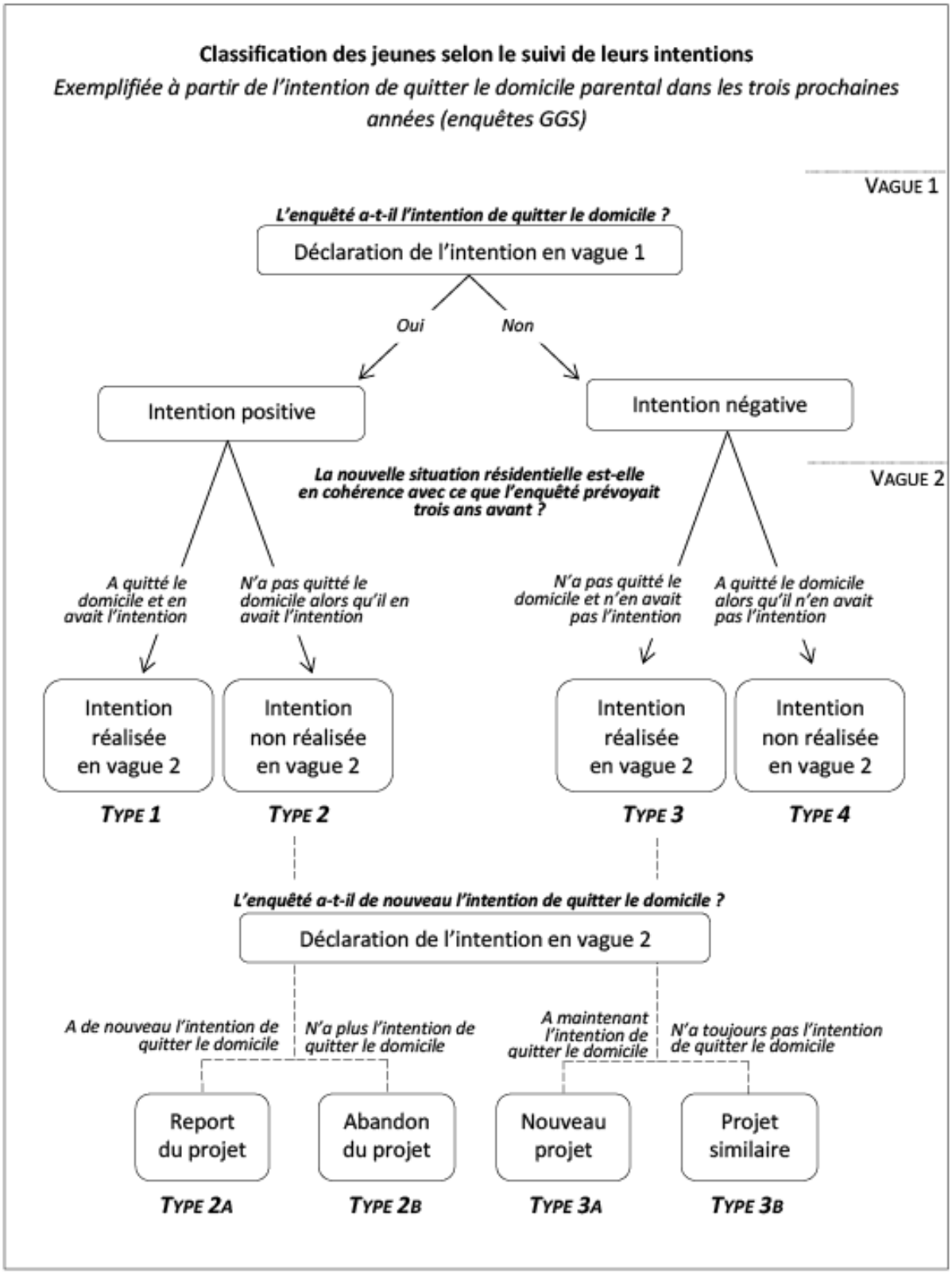

Figure 41 – Classification des jeunes en fonction de leur déclaration d'intention initiale et de leur réalisation ou non entre la vague 1 et la vague 2 de l'enquête GGS

Autrice : E. Lévêque (2022)

La Figure 42 présente la répartition des profils en fonction du pays de résidence.

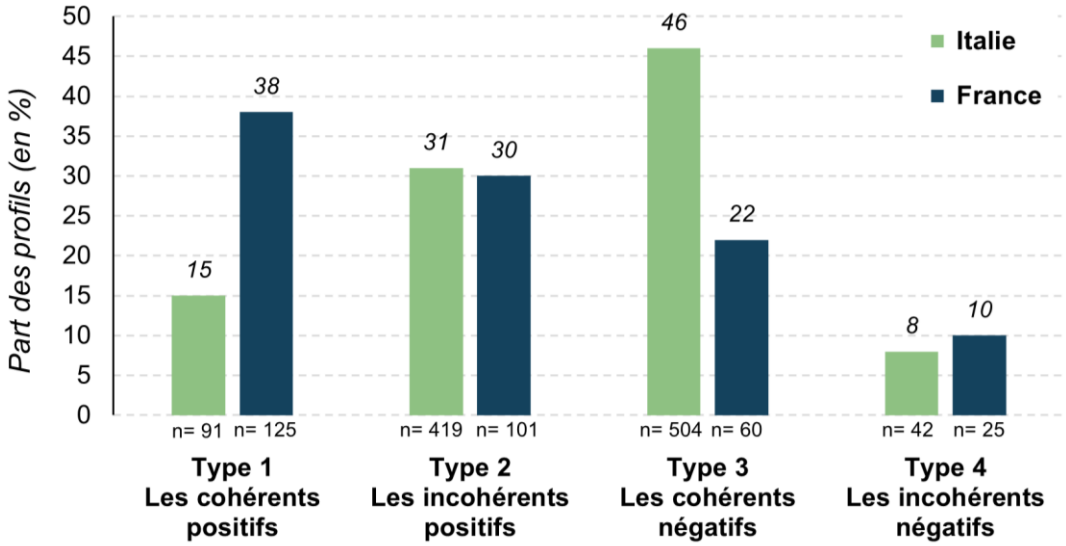

Figure 42 – Répartition du profil des jeunes en fonction de l'intention et de la réalisation du départ du domicile parental, par pays

Lecture : 15 % des jeunes Italiens appartiennent au type 1
- type 1 : a quitté le domicile et en avait l'intention
- type 2 : n'a pas quitté le domicile alors qu'il en avait l'intention
- type 3 : n'a pas quitté le domicile et n'en avait pas l'intention
- type 4 : a quitté le domicile alors qu'il n'en avait pas l'intention
Champ : jeunes 18-34 ans ayant répondu aux deux vagues d'enquête, qui habitent au domicile parental en vague 1
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003-2007 – France, 2005-2008)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Comme attendu, les Français (*en bleu*) sont plus fortement représentés dans le groupe des jeunes qui ont réalisé leur intention positive, et les Italiens (*en vert*) dans le groupe des jeunes qui ont réalisé leur intention de rester au domicile parental. Presque la moitié des Italiens ne quittent pas le domicile conformément à leur intention en vague 1 (type 3), et plus d'un tiers des Français ont des intentions de départs qui se réalisent (type 1). Lorsque l'intention exprimée diverge des comportements effectifs (type 2 et 4), la part de Français et d'Italiens est similaire (environ un tiers pour le type 2 et 1 jeune sur 10 pour le type 4). À l'inverse nous retrouvons des proportions très différentes de Français et d'Italiens dans les profils qui décrivent une cohérence entre intention et réalisation (type 1 et 3).

Nous déclinons ces résultats en fonction de la situation conjugale des jeunes. En France, le fait d'être en couple semble favoriser à la fois l'expression des intentions de départ, mais aussi leur réalisation. Parmi les jeunes en couple en vague 1, 6 Italiens sur dix expriment une intention de départ, contre 9 Français sur 10. Pour ces jeunes en couple et favorables à un départ,

seulement 2 Italiens sur dix ont réalisé leur projet de décohabitation, contre plus de la moitié des Français. Ce dernier résultat conduit à émettre deux hypothèses complémentaires. Les jeunes italiens peuvent préférer rester au domicile parental en reportant leur départ à cause d'une absence de désir de cohabiter avec leur partenaire (ou de désir de vivre en couple non cohabitant tout en étant autonomes du foyer parental). Nous pouvons également supposer que les jeunes italiens en couple non cohabitant expriment des intentions en vague 1 qui sont plus négatives, en anticipant les obstacles qu'ils pourraient rencontrer, ou qu'ils rencontrent au moment de l'enquête, dans leur projet de quitter le domicile. Dans ce dernier cas, ce résultat indiquerait un mécanisme d'intériorisation de l'absence de possibilité de partir, plus qu'un manque de désir de vivre sous le même toit que leur partenaire non cohabitant. En ce sens, le travail de Charles Westoff et Norman Ryder (1977) soutient l'idée que les conditions de vie au moment de l'enquête influent largement sur l'expression des projets familiaux. Nous avons réalisé une analyse univariée de ces jeunes Italiens en couple qui ne souhaitent pas partir. Nos résultats révèlent que la majorité est concernée par une situation de chômage ou dispose du statut d'étudiant. Ils sont également plus jeunes (moins de 27 ans), ce qui peut jouer conjointement dans le souhait de rester au domicile parental. Ces premiers résultats tendent à confirmer l'hypothèse d'une attente de meilleures conditions pour s'engager dans le partage d'un logement commun, même s'ils n'excluent pas pour autant une absence de désir de vivre à deux.

Pour comprendre l'effet propre de la situation conjugale sur le suivi des intentions des jeunes, nous effectuons une régression logistique. Nous cherchons ici les facteurs qui peuvent accélérer le départ du domicile parental, à intentions égales. Pour cela le modèle est mené sur l'ensemble des individus qui ont exprimé une intention positive en vague 1 (Tableau 21). Les résultats concernent les individus de type 1 (les jeunes qui sont partis et en avaient l'intention) par rapport au type 2 (les jeunes qui ne sont pas partis alors qu'ils en avaient l'intention).

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Modèle testant l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans par rapport à l'absence d'intention de naissance

	France	**Italie**
Part des jeunes qui ont quitté le domicile parental et en avaient l'intention, par rapport à ceux qui ne sont pas partis	58,4 %	21 %
Référence : rester au domicile parental lorsque l'intention de départ est positive		
Classe d'âge		
27-34 ans	n.s	***2,4
Réf : 18-26 ans		
Sexe		
Femme	n.s	n. s
Réf : Homme		
Diplôme en vague 2		
Supérieur au Bac	n.s	*2,3
Bac	*0,3	n. s
Réf : Secondaire ou moins		
Intention d'avoir un enfant en vague 1		
Oui	n.s	***2,6
Réf : Non		
Situation conjugale en vague 1		
Se déclare en couple non cohabitant	**2,1	***3,1
Réf : Ne se déclare pas en couple		

Tableau 21– Régression logistique du risque de quitter le domicile parental entre les deux vagues d'enquête lorsque l'intention de départ est positive en vague 1

Champ : jeunes 18-34 ans qui habitent au domicile parental
Lecture : si le coefficient est supérieur à 1 et qu'il est significatif, alors le facteur augmente les chances d'avoir l'intention de quitter le domicile parental.
*Seuil de significativité : *** = 1 %, ** = 5 %, * = 10 %, - = non significatif*
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003-2007 – France, 2005-2008)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Nous avons montré précédemment (en page 224) que le fait d'être en couple augmente les chances d'avoir l'intention de quitter le domicile parental. Nous montrons ici que pour la France et l'Italie, les jeunes ont respectivement 2 et 3 fois plus de chances de quitter le domicile parental lorsqu'ils sont en couple, à intention de départ égale. Pour l'Italie uniquement, le départ est aussi lié à l'intention d'avoir un enfant et à l'âge : les jeunes de plus de 27 ans et ceux qui souhaitent un enfant ont plus de chances de réaliser leurs intentions exprimées en vague 1. Ce dernier résultat est cohérent avec notre description des trajectoires biographiques italiennes : les jeunes quittent davantage le domicile parental pour fonder une nouvelle famille.

Le fait de ne pas être en couple, et pour l'Italie de ne pas souhaiter un enfant, ralentit la réalisation des projets personnels de départ du foyer parental. Il est cependant difficile d'en démêler la cause. La mise en couple peut constituer un puissant moteur de changement individuel pour vivre sous le même toit que son partenaire (ou bien dans un logement séparé de

ses parents offrant alors une plus grande liberté pour vivre une union non-cohabitante). La mise en couple peut également agir comme un facteur qui permet aux jeunes de disposer de ressources, de revenus plus confortables et de plus grandes opportunités pour assurer une mobilité résidentielle.

Nous reconduisons ce même modèle cette fois sur l'ensemble des jeunes qui ne souhaitaient pas quitter le foyer parental. Il caractérise les individus de type 4 (qui sont partis alors qu'ils n'en avaient pas l'intention) par rapport au type 3 (qui ne sont pas partis et n'en avaient pas l'intention). Nous cherchons ici les facteurs qui ont précipité le départ des jeunes qui ne souhaitaient pas partir. Dans les deux pays, aucun des facteurs mobilisés jusqu'ici ne s'est révélé significatif. En revanche nous avons identifié une des causes majeures de changement de projet : la survenue d'une cohabitation entre les deux vagues d'enquête[171]. Un départ du domicile parental plus rapide que prévu s'explique pour la quasi-totalité des individus par une mise en ménage avec un partenaire. Cette nouvelle cohabitation ne semblait pas prévue par l'enquêté au moment de la première vague, car le fait d'être en couple non cohabitant n'apparaît pas comme significatif dans les modèles menés[172]. Ainsi la décision de vivre avec un partenaire accélère les chances de connaître un départ du foyer parental, à intentions égales, positives comme négatives.

Le suivi des intentions et de leur réalisation peut être poursuivi en se focalisant cette fois sur les jeunes qui sont restés au domicile parental. Parmi ces derniers, deux ensembles peuvent être distingués : les jeunes qui déclarent avoir abandonné leur projet et ceux qui les ont remis à plus tard. La deuxième vague de l'enquête GGS permet d'analyser leurs nouvelles déclarations d'intention : se sont-elles modifiées avec le temps ? En ce sens les démographes Francesca Luppi et al. (2020) ont par exemple montré que la baisse des intentions de naissance pendant la période de la crise sanitaire du COVID-19 ne s'est pas traduite de la même manière en fonction des pays. Ils notent qu'en France les jeunes ont très légèrement modifié leurs intentions à la baisse, alors que les jeunes italiens ont plus largement abandonné le projet d'avoir un enfant. Cet abandon est particulièrement fort pour les jeunes faiblement diplômés. Nous cherchons à savoir si ces mêmes résultats peuvent être retrouvés dans le cadre du départ du domicile parental.

[171] Le mariage et l'arrivée d'un enfant semblent également expliquer aussi ce changement mais les effectifs sont trop réduits pour parvenir à obtenir des intervalles de confiance fiables.
[172] Y compris en testant les effets d'interactions entre les deux variables.

À partir de la classification réalisée précédemment (Figure 41 en page 233), nous distinguons de nouveau quatre profils parmi les jeunes qui n'ont pas quitté le domicile parental (type 2A, 2 B, 3 A et 3 B). La Figure 43 documente sur la répartition de ces profils.

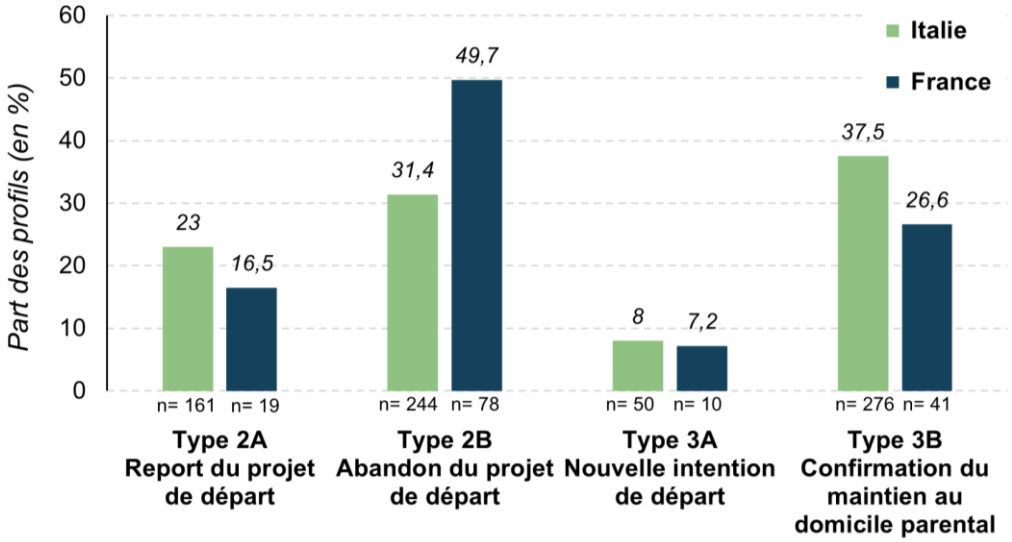

Figure 43 – Répartition du profil des jeunes en fonction des intentions de départ du domicile parental formulées en vague 2

Lecture : 21 % des jeunes Italiens appartiennent au profil 2A (intention de départ positive en vague, mais non réalisée, nouvelle intention de départ positive en vague 2)
Champ : jeunes 18-34 ans ayant répondu aux deux vagues d'enquête, qui habitent au domicile parental en vague 1 et en vague 2
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003-2007 – France, 2005-2008)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La moitié des Français (*en bleu*) abandonnent finalement leur projet de départ qu'ils avaient initialement souhaité en vague 1 (type 2B). Les Italiens (*en vert*) sont les plus nombreux dans le type 3 B. Au cours de la vague 2, plus d'un tiers confirment leur souhait de se maintenir au domicile parental, et un tiers également abandonnent leur intention de départ formulée en vague 1 (type 2B). Parmi les jeunes qui n'avaient pas l'intention de partir, la même proportion de Français et d'Italiens revoit leur projet initial et exprime un souhait de départ en vague 2 (type 3A).

Pour apporter des explications à cette répartition, nous mobilisons d'autres facteurs qui peuvent expliquer l'abandon d'un projet exprimé trois ans plus tôt, ou son renouvellement. La situation professionnelle pourrait par exemple entraîner des conséquences sur une réévaluation de l'intention de décohabiter entre les deux vagues. En France, la moitié des jeunes qui ont abandonné leur projet de décohabitation (type 2B) sont étudiants, contre 16 % des Italiens. Cette situation peut s'expliquer en France par l'absence d'une mobilité espérée dans le cadre

des études ou de leur prolongement inattendu. Parmi les jeunes qui souhaitent encore se maintenir au domicile parental (type 3B), la moitié est sans emploi en France. Ces jeunes ne semblent donc pas avoir encore réuni les ressources suffisantes pour décohabiter. Ce phénomène est moins systématique en Italie, où le fait d'avoir un emploi n'apparaît pas comme une condition pour exprimer un projet de départ. Ils sont près de 6 jeunes sur 10 à exprimer de nouveau le souhait de rester au domicile parental alors qu'ils ont un emploi. Seulement un tiers des Français sont concernés par cette situation. Les données ne nous permettent pas de savoir si le projet de se maintenir au domicile parental est une situation réellement choisie, ou si les jeunes italiens occupent des emplois précaires et anticipent les difficultés à obtenir un logement indépendant.

L'examen des autres projets de vie fournit également un élément de réponse pour expliquer la répartition de ces profils. Parmi les jeunes qui déclarent pour la première fois en vague 2 une intention de départ (type 3A), près d'un tiers a un projet de naissance dans les trois ans, alors qu'ils étaient moins de 10 % à le déclarer en vague 1 dans les deux pays. Le lien entre l'expression de ces deux projets pourrait toutefois être lié à l'avancée en âge, puisque les enquêtés sont interrogés trois ans plus tard. Pour mesurer l'effet propre de ces facteurs, nous effectuons une régression sur les jeunes qui n'ont pas décohabité entre les deux vagues (présentée en Annexe 3 en page 419 pour l'Italie et Annexe 4 en page 420 pour la France). Nous conservons les quatre profils décrits plus haut[173], en prenant pour référence les jeunes qui n'ont toujours pas l'intention de quitter le domicile parental en vague 2 (type 3B). Les variables testées sont le niveau de diplôme, le sexe, la classe d'âge, la situation professionnelle, la situation conjugale et l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans[174].

Les résultats confirment ceux du premier modèle mené (Tableau 21 en page 236). Les trois profils italiens ont plus de chances d'avoir l'intention d'avoir un enfant, par rapport aux jeunes qui ne souhaitent pas décohabiter. Même si le modèle n'était pas suffisamment stable pour mesurer cet effet du côté français, 4 jeunes sur 10 qui souhaitent partir en vague 2 (type 3A) ont l'intention d'avoir un enfant à court terme, contre moins d'un sur 10 pour ceux qui ne souhaitent pas partir (type 3B). Avec de plus grands effectifs, les résultats pour la France devraient vraisemblablement aller dans le même sens que ceux des Italiens. Par ailleurs en Italie, les jeunes qui n'ont pas pu partir et le souhaitent encore en vague 2 (type 2A) ont deux

[173] Le modèle mené est une régression multinomiale, une extension de la régression logistique binaire aux variables de plus de deux modalités.
[174] Nous avons retiré le facteur « intention de vouloir un enfant dans les trois ans » pour le modèle mené sur les Français car les faibles effectifs entraînaient une instabilité du modèle.

fois plus de chance d'être en couple que ceux qui n'ont toujours pas le désir de quitter de domicile parental. Les trois profils ont également plus de chances d'être diplômés d'un niveau Bac ou supérieur. Par exemple les jeunes italiens qui expriment pour la première fois en vague 2 une intention de départ (type 3A) ont deux fois plus de chances d'être très diplômés toutes choses égales par ailleurs. Le sexe n'apparaît pas une nouvelle fois comme un facteur significatif[175].

Dans les deux modèles menés, **le fait d'être en couple et d'avoir l'intention d'avoir un enfant augmente les chances d'exprimer une intention de départ, mais aussi de la réaliser**. En Italie particulièrement, le départ est d'autant plus lié à un projet familial, mais aussi au fait d'être plus âgé et plus fortement diplômé. En France, la situation conjugale est plus déterminante pour quitter le domicile parental. En effet la cohabitation est une pratique plus fréquemment répandue (voir par exemple Figure 25 en page 163), qui intervient bien avant la naissance d'un premier enfant, alors qu'un départ en Italie est davantage le synonyme de la construction d'un nouveau foyer (voir par exemple Figure 39 en page 225). Ce résultat confirme les travaux sur le passage à l'âge adulte en Italie précédemment cités (Billari et Ongaro, 1998 ; Cicchelli et Merico, 2007). Il en propose une mesure toutes choses égales par ailleurs, en mettant en avant les différences clés entre la France et l'Italie pour la génération 1970-1985.

[175] Les effectifs sont ici trop faibles côté Français pour réaliser des modèles séparés en fonction du sexe.

CONCLUSION CHAPITRE 3.1

Deux jeunesses qui ne s'engagent pas par hasard

La comparaison des jeunes Français et des jeunes Italiens en fonction de leurs principales caractéristiques sociales a révélé que l'engagement conjugal ne s'opérait pas par hasard. Les trajectoires des jeunes sont généralement marquées par une union unique qui se produit plus tôt pour les femmes et pour les moins diplômés. Tout au long de ce chapitre, nous avons montré que les différences entre pays de résidence subsistent, malgré l'existence de proximités entre certains groupes sociaux au-delà des frontières. Nous avons eu recours à plusieurs reprises à des classifications entre individus. Elles ont mis en avant la diversité des trajectoires biographiques, qui sera plus longuement étayée dans la dernière sous partie de ce travail (notamment dans le Chapitre 4.1 en page 282). Ces regroupements ont permis de mieux cibler les effets des facteurs qui encouragent ou ralentissent les chances de survenue d'un événement biographique. Certains facteurs ont le même effet dans les deux pays, par exemple le fait d'être étudiant diminue en Italie comme ne France les chances de cohabiter ou de se marier. La fin des études et l'obtention d'un diplôme, à fortiori un haut niveau de diplôme participe également à la survenue d'un événement conjugal. Grâce aux questions d'intention et au suivi biographique des jeunes, nous avons également pu montrer par exemple que le fait d'être en couple tout comme le désir d'enfant favorisent la réalisation des projets individuels. La mobilisation d'autres méthodes, comme les modèles de durées, a permis d'introduire l'effet du temps dans les analyses et de repérer un mouvement de rattrapage du calendrier de la part des plus diplômés. D'autres facteurs se sont au contraire révélés moins significatifs qu'attendu, comme l'effet du sexe.

L'étude des trajectoires et des intentions s'est avérée ici complémentaire. Afin de saisir pleinement l'ensemble des dimensions de l'engagement conjugal au cours de la jeunesse, nous cherchons maintenant à tenir compte des opinions et des normes sociales qui encadrent la jeunesse. L'expression des projets, ainsi que les parcours individuels, doivent en effet être plus largement entendues au regard du système culturel et du milieu social dans lequel les jeunes évoluent.

Chapitre 3.2
PRESSION SOCIALE ET NORMATIVE DE LA VIE CONJUGALE

Nous avons évoqué précédemment que l'écart entre les projets et les comportements effectifs pouvaient résulter d'une absence de conditions favorables à l'engagement. Dans leur travail sur les intentions de fécondité en France et en Italie, Arnaud Régnier-Loilier et Daniele Vignoli (2011 b) constatent également cet écart, et soulignent qu'il peut aussi être expliqué par une pression normative, conduisant à surestimer une intention de fécondité. L'injonction à la parentalité pourrait avoir un poids significatif, qui modifie l'expression des projets des jeunes, ainsi que les parcours effectifs. Les auteurs font l'hypothèse que les valeurs familialistes associées à l'Italie (voir en page 88) sont une explication possible des différences avec la France. Cette hypothèse est-elle toujours pertinente si l'on étend l'étude à d'autres événements que la fécondité ? Comment approcher l'effet des valeurs et des normes sociales sur les parcours des jeunes ?

Ces normes et valeurs relatives aux engagements au cours de la jeunesse peuvent être mesurées à plusieurs niveaux. Au niveau macro, elles s'incarnent dans le regard que la population adulte porte sur la jeunesse. Au niveau méso, elles s'expriment dans l'environnement local (région, situation urbaine ou rurale), mais aussi dans l'entourage plus direct des jeunes (familial et amical). Elles sont enfin portées par les jeunes eux-mêmes. Le dernier chapitre de cette partie s'attèle à révéler l'existence de ces normes et valeurs, qui pourraient avoir des conséquences sur les trajectoires d'engagement des jeunes.

Nous mobiliserons ces trois niveaux au cours de ce chapitre subdivisé en deux parties. Dans la première partie **« Une entrée dans la vie adulte soumise aux normes d'âges »**, nous cherchons à mesurer les différences d'opinions entre Français et Italiens sur les questions conjugales et familiales. L'attachement au mariage est-il seulement le fait des générations plus anciennes ? Compte tenu d'un âge moyen à la maternité plus bas, les Français ont-ils une plus forte injonction à avoir un enfant tôt ? Nous étudierons entres autres la perception des « bons âges » à partir desquels les jeunes devraient s'engager. Dans la seconde partie « **Des projets de vie sous la pression des pairs** », nous interrogerons les conditions sociales de formation des projets. Nous utiliserons des modèles qui tiennent compte du poids de l'entourage direct des jeunes, pour en approcher l'effet sur les intentions d'engagement.

3.2.1 UNE ENTREE DANS LA VIE ADULTE SOUMISE AUX NORMES D'AGES

Afin de mieux saisir l'environnement social dans lequel les jeunes évoluent, nous cherchons à approcher les valeurs et les normes sociales sur la jeunesse, le couple et la famille qui sont véhiculées dans les deux pays. Puisqu'une seule source de donnée ne contient pas suffisamment d'informations pour traiter de plusieurs niveaux d'observation, nous mobilisons plusieurs enquêtes. Ces enquêtes apporteront des éclairages complémentaires sur les opinions et valeurs au niveau des pays, ainsi que sur les normes sociales au niveau de l'entourage des enquêtés. Nous examinons d'abord ce qui distingue les jeunes du reste de la population en termes d'opinions sur la vie de couple et la famille. Nous verrons ensuite que les différences entre les jeunesses françaises et italiennes peuvent être appréhendées à l'aune de la perception du « bon âge » pour s'engager (en page 250), tout autant que par l'étude des modalités de réponses alternatives (en page 255).

Les opinions des jeunes diffèrent-elles du reste de la population ?

Le nombre d'études consacrées aux opinions des jeunes est relativement restreint, mais les travaux réalisés insistent sur la pertinence de conserver les classes d'âge comme un facteur discriminant (Galland et Roudet, 2012 ; Maura et al., 2022). Grâce aux enquêtes internationales d'opinions, cette section éclaire le positionnement des jeunes par rapport aux plus âgés sur des questions de couple, de mariage et de famille. Nous mobilisons pour cela l'enquête EVS (présentée en page 146), et plus particulièrement les volets décennaux de 1981 à 2017. L'étude de l'évolution des opinions dans le temps est indispensable dans notre étude, puisqu'une partie de nos résultats porte sur les jeunes interrogés par l'enquête GGS, réalisée dans les années 2000[176] (France-2005 et Italie-2003). La suite de nos analyses pourra ainsi prendre appui sur les opinions exprimées au fil du temps, collectées dans les années où une partie des enquêtés de notre échantillon était jeune (en-dehors de l'enquête de 1981). L'analyse des différences d'opinions des jeunes par rapport au reste de la population est menée sur deux questions issues

[176] Les enquêtés entre 36 ans et 40 sont interrogés rétrospectivement sur leurs trajectoires entre 18 et 35 ans (générations 1963-1969). Une autre partie des traitements s'intéresse au suivi des jeunes de manière longitudinale (jeunes de 18 à 35 ans au moment de l'enquête, soit les générations 1968-1987).

des enquêtes, sélectionnées à la fois pour leur pertinence, mais aussi pour leur disponibilité à tous les volets de l'enquête.

La première question porte sur l'accord ou le désaccord avec la proposition « Le mariage est une institution dépassée »[177]. Dans l'ensemble, les Français et les Italiens présentent des déclarations d'opinion sur le mariage qui sont proches en 2017 : un tiers seulement sont en accord avec l'idée que le mariage est une institution dépassée[178]. Près de 7 enquêtés sur 10 sont donc encore attachés au mariage. Ce résultat peut paraît surprenant au regard de la forte baisse de la nuptialité depuis les années 1970, mais il conforte notre thèse d'un attachement encore vif pour l'engagement conjugal. En dépit des profondes transformations que le mariage a connues, les résultats en population générale sont restés relativement stables depuis la réalisation des enquêtes EVS en 1981. En presque 40 ans, la part des enquêtés en accord avec la proposition n'a augmenté que de 5 points de pourcentage en France et de 10 points en Italie. Cette augmentation modérée est le marqueur d'une tendance lourde, celle d'un attachement persistant au mariage dans les deux pays.

Si cette proportion est plutôt stable dans l'ensemble, les différences sont plus grandes lorsque l'on s'intéresse à la répartition en fonction des groupes d'âge. La Figure 44 présente les résultats pour deux groupes d'âge, les 18-34 ans et les 35 ans et plus.

[177] Les modalités disponibles sont « D'accord », « Pas d'accord » et NSP.
[178] 31,4 % des Français et 35 % des Italiens (EVS-2017).

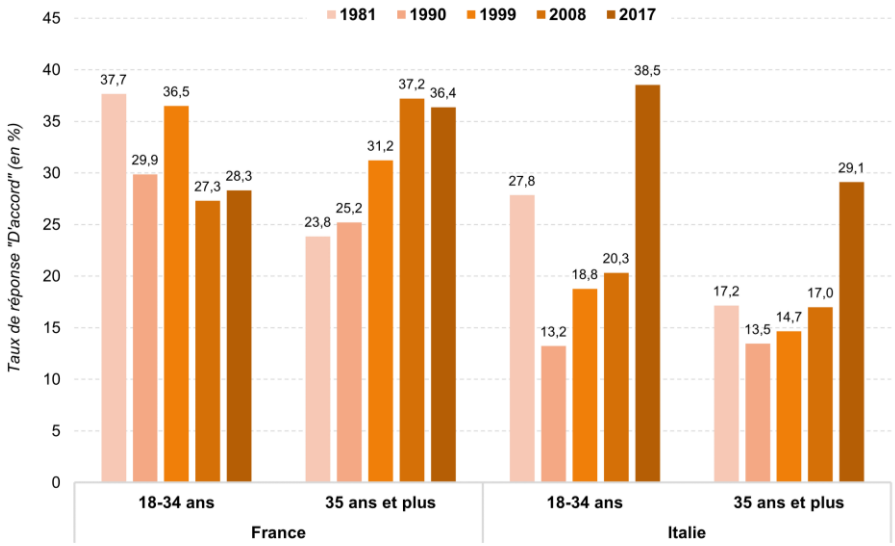

Figure 44 – Opinion sur le mariage comme une « institution dépassée » - Évolution des réponses entre 1981 et 2017 par groupes d'âge

Lecture : en 1981, 37,7 % des 18-34 ans déclarent être en accord avec l'idée que le mariage est une institution dépassée
Source : enquêtes EVS (1981, 1990, 1999, 2008, 2017)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Les variations constatées au fil des âges semblent dessiner en Italie un effet d'âge : les jeunes les plus jeunes (18-35 ans) sont systématiquement plus nombreux que les plus âgés (36 ans et plus) à déclarer être d'accord avec l'idée que le mariage est une institution dépassée. En 1981 par exemple, presque un tiers des jeunes est concerné, contre moins de deux Italiens sur 10 de plus de 35 ans. Ce constat est également valable en France pour les trois enquêtes les plus anciennes, mais la tendance s'inverse à partir de 2008, où les plus âgés sont plus nombreux à se prononcer contre le mariage. Pour les deux dernières enquêtes, 10 points de pourcentage séparent les deux groupes d'âge. Si l'on s'intéresse maintenant aux évolutions à l'intérieur même de chacun des groupes d'âge, les Italiens ont connu une tendance similaire. Quelle que soit la classe d'âge considérée, la part des enquêtés en accord avec la proposition augmente depuis 1990. En France, l'évolution varie en fonction du groupe d'âge. Les plus de 35 ans sont de plus en plus nombreux à être concernés, tandis que la part des plus jeunes n'a cessé de diminuer. Une véritable approche longitudinale aurait permis de démêler les effets d'âge et de génération. Toutefois nous constatons une tendance nette dans les deux pays. En Italie une part croissante de jeunes s'oppose au mariage. En France, une part de moins en moins importante déclare que le mariage est une institution dépassée, ce qui renforce l'idée d'un attachement vif au mariage. Au total en 2017, un tiers des 18-34 ans français sont d'accord avec cette assertion,

contre presque 4 jeunes Italiens sur 10. La différence entre les jeunes français et les jeunes italiens est nette, mais nous attendions un écart encore plus grand. Certaines questions d'opinion sur la vie de couple font même consensus. Par exemple l'enquête EVS de 2008 interroge sur la proposition « Un mariage ou une relation stable à long terme est nécessaire pour être heureux »[179]. Dans les deux pays, presque 8 enquêtés sur dix sont en accord avec cette proposition, contre 7 jeunes sur 10. En France comme en Italie, les jeunes témoignent d'une plus grande tolérance envers d'autres manières de faire couple.

Pour compléter l'analyse de l'opinion sur le mariage, et dans le souci de cerner plusieurs aspects de l'engagement, nous étudions maintenant une seconde question. Elle touche cette fois à la dimension familiale de la vie conjugale. Les enquêtés doivent se positionner sur la place des enfants dans le couple, notamment s'ils « contribuent à la réussite d'un mariage ou d'un concubinage »[180]. Encore une fois, la majorité déclare que les enfants sont très importants dans un couple. En 2017, plus de la moitié des Français et 7 Italiens sur 10 sont concernés. L'évolution des réponses depuis l'enquête de 1981 est toutefois distincte entre les deux pays. En France, la tendance stagne voire diminue : ils étaient 64 % concernés en 1981, soit dix points de pourcentage de plus qu'en 2017. En Italie au contraire la part des enquêtés qui considèrent les enfants comme très importants est en quasi-augmentation depuis 1981, signe d'un attachement toujours vif à l'idée de famille, en dépit de la baisse de la fécondité (Figure 1 en page 24). Ces taux croissent de 54,2 % en 1981 à 74,7 % en 2017.

La Figure 45 présente de la même manière les réponses depuis l'enquête EVS de 1981, jusqu'à celle de 2017.

[179] Agrégation des modalités « Tout à fait d'accord » et « D'accord », et des modalités « Pas d'accord » et « Pas du tout d'accord ».

[180] Pour l'enquête de 2017, l'intitulé de la question est le suivant : « Voici une liste de choses qui, selon certaines personnes, contribuent à la réussite d'un mariage ou d'un concubinage. Veuillez me dire, pour chacun de ces éléments, si vous pensez qu'il est très important, plutôt important ou pas très important. « Les enfants »». Pour les enquêtes avant 2017, seul le mariage était présent dans l'intitulé de la question. Les modalités disponibles sont « Très important », « Plutôt important », « Pas très important » et NSP.

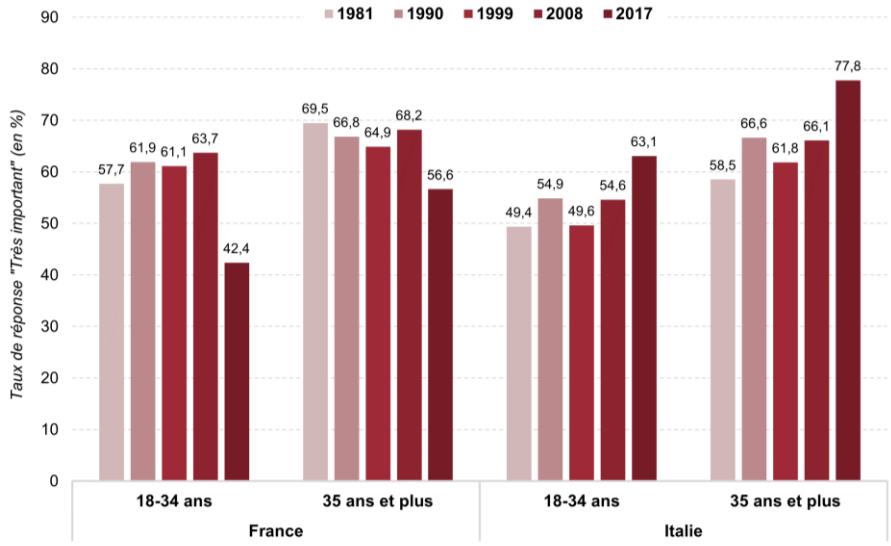

Figure 45 – L'importance des enfants « pour la réussite d'un couple » - Évolution des réponses entre 1981 et 2017 par groupes d'âge

Lecture : en 1981, 57,7 % des 18-34 ans déclarent que les enfants sont très importants « pour la réussite d'un mariage ou d'un concubinage ».
Source : enquêtes EVS (1981, 1990, 1999, 2008, 2017)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Un effet d'âge apparaît nettement dans les deux pays. En effet les jeunes sont systématiquement moins nombreux que le reste de la population à considérer les enfants comme très importants, et ces variations dans le temps suivent celles des plus de 35 ans. L'écart entre les deux groupes d'âge se creuse plus fortement en 2017 : 14 points de pourcentage séparent les déclarations des plus jeunes avec le reste de la population, en France comme en Italie. Les deux groupes d'âge suivent la tendance générale décrite plus haut, c'est-à-dire une baisse des taux depuis 1981 pour la France et une hausse pour l'Italie.

Les jeunes français se détachent plus particulièrement des autres groupes en 2017. Seulement quatre Français sur 10 déclarent les enfants comme très importants, contrairement à l'Italie où 6 jeunes sur 10 sont concernés. Ce dernier résultat mérite d'être creusé en le comparant avec une autre question d'opinion tirée de la même enquête. Dans le questionnaire de 2017 par exemple, les enquêtés ont été amené à se positionner en accord ou en désaccord avec l'affirmation « Un travail, c'est bien, mais ce que la plupart des femmes veulent vraiment, c'est un foyer et des enfants »[181]. Une minorité de jeunes est en accord avec cette idée. En

[181] « Pour chacune des affirmations suivantes, pouvez-vous me dire dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune d'entre elles. Êtes-vous tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord ou pas du tout d'accord ? Avoir un travail, c'est bien, mais ce que la plupart des femmes veulent vraiment, c'est un foyer et des enfants. »

revanche la différence entre les deux pays se creuse, puisque 4 jeunes Italiens sur 10 approuvent cette proposition contre moins d'un tiers de jeunes Français, ce qui est cohérent avec les résultats ci-dessus. Ce résultat peut toutefois surprendre au regard de la très faible fécondité italienne (Chapitre 1.1 en page 39).

Les questions d'opinion sur la vie de couple et la famille ont révélé des évolutions notables au fil du temps pour les deux groupes d'âge. Comme attendu, les opinions des jeunes sont plus marquées que par le passé par **l'égalité des rôles sociaux et la tolérance des comportements moins traditionnels**. Ce résultat conforte la théorie de la Seconde Transition Démographique, dans laquelle les jeunes sont porteurs de nouvelles valeurs (en page 76). Toutefois **ils ne se distinguent pas aussi fortement du reste de la population** que ce que l'on pouvait imaginer, ce qui renforce notre thèse d'une absence de « crise de l'engagement » chez les jeunes (en page 60). Nos résultats corroborent en ce sens les observations d'Olivier Galland (2001, p. 37)[182]. Dans une étude plus récente sur les opinions des Européens à partir des enquêtes EVS, le sociologue montre en effet que les différences entre les groupes d'âge sont plus faibles que les différences entre pays (2021). Sur ce point, même si les opinions de la jeunesse italienne tendent à fortement évoluer depuis les années 1980 (Figure 44 et Figure 45), elles sont encore majoritairement marquées par des valeurs traditionnelles.

Pour approfondir ces résultats, nous cherchons à identifier d'abord les facteurs qui jouent sur les opinions, mais également à confirmer les résultats précédents sur les différences entre pays et entre classes d'âge. Pour cela nous mobilisons des modèles de régressions logistiques, réalisés à partir de l'enquête EVS de 2008. Le choix de ce volet s'inscrit dans un souhait de cohérence par rapport au reste de nos traitements qui concerne la population des jeunes de l'enquête GGS (France-2005, Italie-2003). Nous réalisons un modèle pour chacune des questions traitées plus haut, en prenant comme population d'abord l'ensemble des deux pays, puis chacun des pays séparément. Les variables que nous allons sélectionner dans l'enquête pour nos modèles tentent de couvrir les dimensions importantes à prendre en compte selon la théorie de la Seconde Transition Démographique (en page 76), à savoir : le groupe d'âge, le sexe, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, la fréquence de la pratique

[182] Les résultats du travail d'Olivier Galland proviennent des enquêtes EVS de 1981 à 1999.

religieuse. Les résultats de ces modèles se situent en Annexe 5 en page 421 pour l'opinion sur le mariage et en Annexe 6 en page 422 pour l'opinion sur l'importance des enfants.

Nos résultats révèlent que les Italiens ont plus de chances d'être favorables au mariage que les Français toutes choses égales par ailleurs. L'effet de l'âge est uniquement significatif en France. Les 18-34 ans ont environ 2 fois plus de chances que les jeunes de se déclarer favorables au mariage. Les individus mariés et pratiquant une religion ont entre 2 et 3 fois plus de chances de l'être, conformément aux travaux de la Seconde Transition Démographique. Plus étonnant avec la théorie de la STD, le fait d'être très diplômé est également un facteur qui participe à être favorable au mariage comme institution[183].

Dans le modèle qui tient compte de l'opinion sur la place des enfants dans un couple, les Italiens ont moins de chances que les Français de les déclarer comme très importants. L'âge a un effet significatif dans les deux pays : les 18-34 ans ont deux fois plus de chances que les 34-54 ans d'être concernés. Comme attendu, être marié et pratiquer une religion augmente les chances de déclarer que les enfants sont importants dans un couple. Dans les deux modèles, le sexe n'est pas un facteur significatif dans l'expression des opinions.

Nos résultats confirment que les transformations qui concernent la sphère intime depuis les années 1970 pour les jeunes générations sont indéniables, mais **ne se traduisent pas directement par une modification profonde des opinions sur la vie à deux et la famille**. Les différences d'opinions constatées entre les groupes d'âge ne sont pas les mêmes en fonction du pays. Elles sont plus **fortes en France**, où les jeunes ont des opinions plus favorables au mariage et aux enfants par rapport aux plus âgés. **En Italie ces différences d'âge ne sont pas significatives** une fois les autres variables prises en compte. En 2008, les **Italiens sont davantage favorables au mariage** que les Français, et les **Français considèrent plus que les enfants sont importants** dans un couple. Nos modèles sont conformes aux analyses précédemment formulées. En effet l'expression des opinions **fait écho à la situation démographique contrastée** en matière de fécondité entre la France et l'Italie, mais aussi aux différences d'importance du mariage dans les trajectoires d'entrée dans la vie adulte (Figure 39 en page 225). Dans les deux cas, nos résultats alimentent bien l'hypothèse d'une absence de rejet de l'engagement conjugal de la part de la majorité des jeunes.

[183] En 2008, 73,8% des Français diplômés d'un niveau Bac ou supérieur ne sont pas d'accord avec la proposition « Le mariage est une institution dépassée », contre 60,6% des diplômés d'un niveau inférieur au Bac.

Un « calendrier idéal » plus étendu en France

Au-delà des valeurs véhiculées par l'ensemble de la population, des normes sociales relatives à l'âge s'exercent sur les parcours biographiques. Pour en prendre la mesure, nous mobilisons le neuvième volet de l'European Social Survey (2018) qui comporte des questions relatives aux « bons âges » auquel un individu devrait connaître un certain nombre d'événements biographiques[184]. Les déclarations de l'ensemble de la population sont ici étudiées, avec une sélection de cinq questions qui touchent l'entrée dans la vie adulte. Trois concernent l'estimation d'un âge idéal (pour se marier, pour avoir des enfants, pour vivre avec son partenaire sans être marié), une question aborde l'âge maximum pour quitter le domicile de ses parents et une dernière porte sur l'âge à partir duquel une personne peut être considérée comme adulte[185]. Cette façon d'interroger les phénomènes sociaux présente l'avantage de dépasser certaines des critiques qui sont adressées généralement aux questions d'opinion, comme exposées précédemment (en page 150). Le choix libre d'une modalité d'âge évite d'abord d'être confronté au biais lié à un nombre trop restreint de modalités. Par ailleurs, les énoncés font référence à des situations plus concrètes que les questions d'opinion généralement utilisées dans les enquêtes internationales. Ces déclarations d'âge sont en revanche soumises à certains biais comme un phénomène d'attraction pour les âges ronds ou semi-ronds (Henry, 1984, p. 28). Ce phénomène est particulièrement fort dans le cas des âges idéaux. Afin de montrer ce phénomène de manière synthétique, nous présentons avec la Figure 46 la distribution des réponses pour la question relative à l'âge idéal au mariage.

[184] Deux questionnaires distincts sont aléatoirement distribués auprès des enquêtés. Le premier groupe doit répondre aux questions relatives à l'âge idéal pour une femme, alors que les questions du second groupe concernent uniquement le cas des hommes.

[185] L'intitulé présent dans le questionnaire est le suivant « Je vais maintenant vous poser quelques questions à propos des jeunes filles et des femmes alors que d'autres participants à l'enquête répondront à des questions à propos des garçons et des hommes […]. Je vais maintenant vous poser une série de questions sur l'âge idéal auquel une fille ou une femme peut faire certaines choses. Ensuite je vous demanderai s'il y a un âge où elles sont trop jeunes, ou trop âgées, pour ces choses. Dans chaque cas veuillez indiquer s'il vous plaît l'âge que vous estimez le plus approprié ». Exemple d'une des propositions : « Selon vous, pour une fille ou pour une femme, quel est l'âge idéal pour commencer à vivre en couple sans être mariée ? »

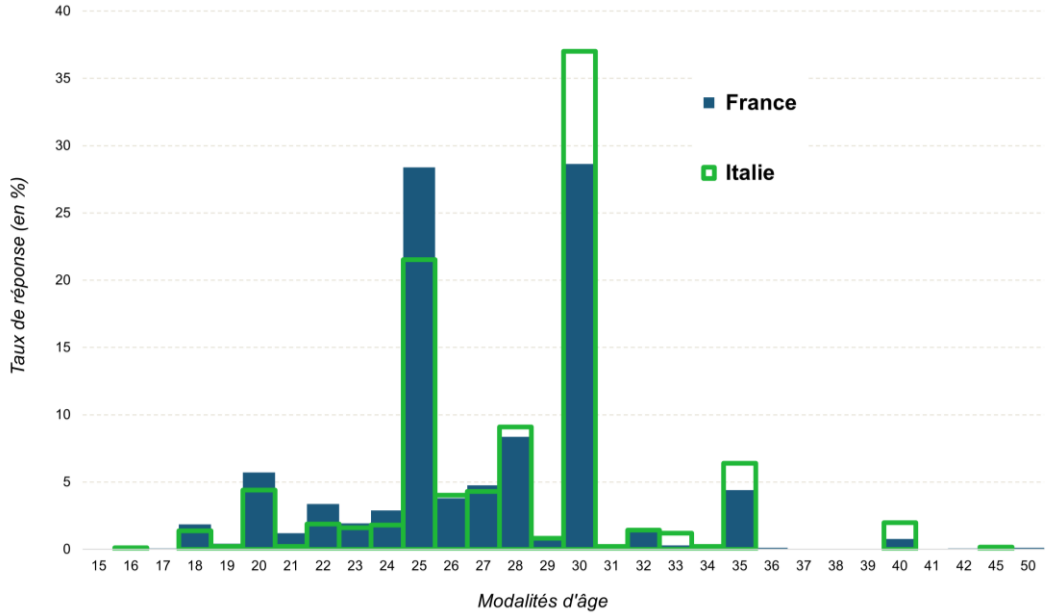

Figure 46 – Distribution des déclarations de l'âge idéal pour se marier

Lecture : 28 % des Français déclarent que l'âge idéal pour se marier est de 25 ans.
Champ : échantillon entier
Note : les valeurs aberrantes ont été retirées de la distribution.
Source : enquête ESS9 « Timing of life » (2018)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Les modalités « 25 ans » et « 30 ans » sont les plus prisées par les répondants français et italiens. Dans une moindre mesure, « 20 ans », « 28 ans » et « 35 ans » sont également très choisis. L'attraction est toutefois différente selon le pays : la modalité « 30 ans » concentre la plupart des réponses en Italie, alors qu'elle est davantage partagée avec la modalité « 25 ans » en France. Ces modalités d'âges (25 et 30 ans) sont également très choisies pour les cinq autres variables étudiées, et le constat des différences entre la France et l'Italie est similaire.

Au-delà du phénomène d'attraction pour certains âges, l'étude plus approfondie de la distribution générale des déclarations aux « bons âges » éclaire une fois de plus sur les différences entre les deux pays. Les écarts constatés entre les résultats français et italiens reflètent bien les pratiques des jeunes dans la vie de couple, mais aussi la gestion du passage entre le départ du foyer parental et la vie à deux. La Figure 47 synthétise les trois distributions relatives aux âges idéaux (pour vivre avec son partenaire sans être marié, pour se marier et pour avoir des enfants). Nous y représentons la médiane (*par une flèche bleue pour la France et verte pour l'Italie*), ainsi que le coefficient interquartile relatif[186] (*entre parenthèses, en %*). Ce

[186] Le coefficient interquartile relatif correspond à la différence entre le troisième et le premier quartile, divisé par la médiane et multiplié par 100.

dernier indique la dispersion relative autour de la médiane. Il représente donc une mesure de l'homogénéité des réponses.

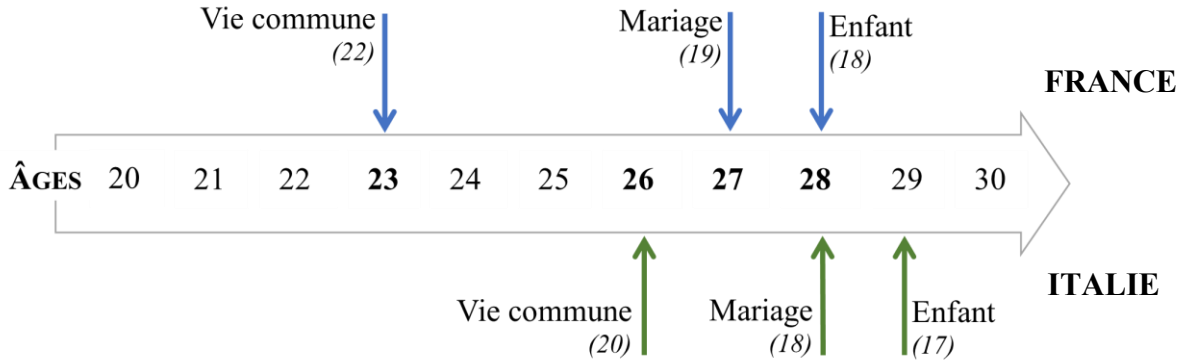

Figure 47 – Médiane et coefficient interquartile relatif de l'âge idéal pour vivre à deux, se marier et avoir un enfant

Lecture : les flèches indiquent la médiane. Par exemple la moitié des enquêtés français ont déclaré un âge idéal pour se marier de moins de 27 ans. Le coefficient interquartile relatif est précisé entre parenthèses. Plus le coefficient est fort, plus la distribution est dispersée. Par exemple une majorité d'Italiens déclarent des âges idéaux pour vivre avec un partenaire sans être mariés entre -20 % et +20 % autour de l'âge de 26 ans, soit entre 23 et 28 ans.
Champ : échantillon entier.
Note : les valeurs aberrantes ont été retirées de la distribution.
Source : enquête ESS9 « Timing of life » (2018)

Le « calendrier idéal type » pour entrer dans la vie conjugale et familiale révèle des différences entre les deux pays. Il est plus tardif et moins étendu en Italie qu'en France. La moitié des Italiens déclarent un âge idéal pour vivre avec son partenaire de 26 ans, soit 3 ans au-dessus de la moyenne des Français. Comme attendu pour les Italiens, une plus grande proximité apparaît entre l'âge idéal d'entrée dans la vie commune (26 ans) et celui du mariage (28 ans). Notons que malgré des différences d'étendue de « calendrier idéaux » entre la France et l'Italie, les liens entre ces grandes étapes sont aussi forts dans les deux pays[187]. Les coefficients interquartiles relatifs pour ces trois questions sont plutôt bas, ce qui indique un consensus fort des enquêtés sur les normes sociales d'âge en France comme en Italie.

[187] La réalisation d'une analyse bivariée entre ces cinq variables révèle de solides corrélations statistiques, particulièrement entre la vie commune, le mariage et la première naissance. Plus l'âge idéal pour se marier est élevé, plus celui pour vivre avec son partenaire et pour avoir un enfant sera grand (les coefficients de corrélation sont respectivement de 0,6 et 0,7, celui calculé entre l'âge idéal pour vivre ensemble et devenir parents est de 0,5. Significatifs au seuil de <0,001).
Ces déclarations sont également liées avec les réponses relatives à l'âge auquel un individu devient un adulte. Plus les âges idéaux aux événements précédemment cités sont élevés, plus l'âge auquel un individu est considéré comme un adulte est haut (coefficient de corrélation de 0,4. Significatifs au seuil de <0,001)

La figure révèle également des similitudes entre les deux pays, comme la proximité entre l'âge moyen idéal pour se marier (entre 27 et 28 ans) et pour devenir parents (entre 28 et 29 ans). L'entrée dans la parentalité est par ailleurs bornée de la même façon : la moitié des Français et des Italiens considèrent 20 ans comme l'âge limite en dessous duquel il est trop tôt pour avoir un enfant et 46 ans comme l'âge maximum. Les coefficients interquartiles relatifs de la figure indiquent d'ailleurs une distribution bien plus concentrée pour l'entrée dans la parentalité (18 % pour les Français et 17 % pour les Italiens), marquant l'existence d'un consensus plus fort.

Ces déclarations d'âges idéaux sont parfois éloignées des âges moyens effectifs. Pour le mariage, l'âge effectif moyen se situe 6 ans plus tard que l'âge idéal moyen dans les deux pays. Ces écarts entre déclaration d'âge idéal et âges moyens effectifs sont plus grands en Italie qu'en France. Par exemple en Italie deux années séparent l'âge moyen idéal pour avoir un premier enfant de la moyenne d'âge à la première naissance enregistrée[188]. En France, âge idéal et âge effectif sont très proches (environ 28,5 ans en 2018[189]). Si l'on s'intéresse au lien avec la décohabitation, l'âge idéal pour vivre avec un partenaire en France coïncide avec l'âge moyen du départ du domicile parental, alors que 4 années les séparent pour les Italiens[190]. Cette différence entre âge idéal et âge effectif pourrait résulter d'une difficulté des jeunes à réaliser des projets. Toutefois ces résultats sont des moyennes calculées sur l'ensemble de la population et ne peuvent donc pas être directement interprétés au niveau individuel au risque d'une erreur écologique.

Le décalage de calendrier idéal entre la France et l'Italie s'exprime également pour les questions liées à la vie adulte et l'autonomie (âge maximum pour quitter le domicile de ses parents et âge à partir duquel une personne peut être considérée comme adulte). La Figure 48 en présente les résultats.

[188] L'âge idéal pour une première naissance est de 29 ans (Source : ESS9, 2018), contre un âge moyen effectif de 31,3 ans en 2018 (Source : ISTAT, 2018).
[189] Source : INSEE, 2018
[190] L'âge moyen de départ est de 23,7 ans en France et 30,2 ans en Italie (Source : EU-SILC, 2018).

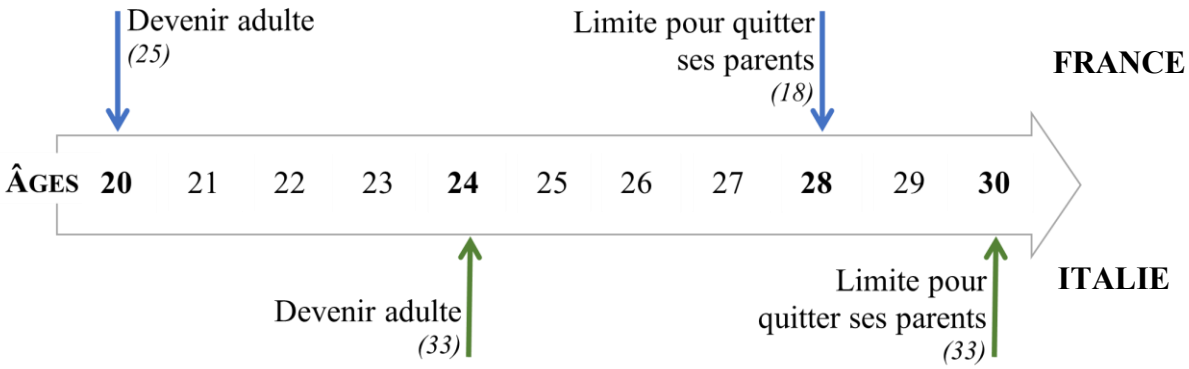

Figure 48 – Médiane et coefficient interquartile relatif des déclarations de l'âge auquel un individu est considéré comme un adulte et de l'âge limite pour quitter le domicile parental

Lecture : les flèches indiquent la médiane. Par exemple la moitié des enquêtés français ont déclaré que l'âge auquel un individu devient adulte est de moins de 20 ans. Le coefficient interquartile relatif est précisé entre parenthèses. Plus le coefficient est fort, plus la distribution est dispersée. Par exemple une majorité de Français déclarent des âges idéaux pour vivre avec un partenaire sans être marié entre -25 % et +25 % autour de l'âge de 20 ans, soit entre 17,5 et 22,5 ans.
Champ : échantillon entier
Note : les valeurs aberrantes ont été retirées de la distribution.
Source : enquête ESS9 « Timing of life » (2018)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Non seulement un individu est considéré comme adulte beaucoup plus tôt en France (20 ans contre 24 ans en Italie), mais la limite pour quitter le domicile parental est également plus basse qu'en Italie (28 ans contre 30 ans). Le résultat est surprenant du côté italien puisque l'âge limite pour quitter ses parents correspond à l'âge moyen effectif de départ du foyer parental. Le sociologue Marco Tosi (2017) analyse plus en profondeur ce phénomène au niveau individuel en montrant qu'en Italie les normes sociales d'âge qui pèsent sur le départ du domicile des parents ont un effet sur les trajectoires des jeunes. Quand les parents possèdent une norme d'âges de départ plus tardive, les jeunes tendent à se maintenir à leur domicile. L'auteur rapporte également que la probabilité de quitter le domicile pour se marier est inversement proportionnelle à la qualité de la relation entre parents et enfant. Plus la relation est de qualité, plus les jeunes restent au domicile des parents et attendent de se marier pour vivre en autonomie.

Ces âges moyens idéaux varient selon les caractéristiques sociales que nous avons précédemment mobilisées, notamment selon le genre, le niveau de diplôme et la pratique religieuse. En France, le genre est presque toujours un facteur discriminant, les femmes déclarent des âges idéaux plus élevés que les hommes. Le niveau de diplôme et la pratique religieuse différencient davantage les réponses en Italie. Par exemple les diplômés d'un niveau

supérieur au Bac déclarent en moyenne un âge idéal de 29 ans pour se marier, contre 27 ans pour les diplômés d'un niveau secondaire ou moins. Malgré des effectifs insuffisants pour envisager d'approfondir l'analyse, ces résultats rappellent les différences sociales des parcours effectifs des jeunes, que nous avons précédemment mis en lumière.

L'étude des âges idéaux d'entrée dans l'âge adulte révèle un calendrier **plus tardif et plus resserré en Italie qu'en France**. L'âge idéal d'entrée en cohabitation est particulièrement différent entre les deux pays. En effet comme nous avons pu le montrer précédemment, la cohabitation hors mariage n'est pas aussi fréquente en Italie qu'en France et n'a pas la même place dans les trajectoires biographiques. Pour les Italiens, elle semble encore perçue en 2018 comme associée à la constitution d'un nouveau foyer. Elle apparaît à partir du milieu de la vingtaine lorsque les jeunes sont plus à même d'avoir réuni les bonnes conditions d'engagement. En ce sens, ces résultats confirment une nouvelle fois les liens forts qui existent entre les normes sociales d'âges et les comportements effectifs.

Les enseignements des modalités alternatives ?

Les travaux qui ont mobilisé le module des normes d'âges de l'enquête ESS9 (2018) ont largement mis de côté l'étude des modalités de réponses alternatives (Billari et al., 2011 ; Radl, 2012)[191]. L'intérêt que nous portons aux questions sur les âges idéaux dans ce travail tient également à la possibilité pour l'enquêté de choisir d'autres modalités que celles renvoyant à un âge donné. L'enquête ESS9 propose plusieurs modalités alternatives, dont deux que nous mobilisons dans ce travail : « Pas d'âge particulier pour… » (ou « Jamais trop vieux pour… »), ainsi que la modalité « Ne sait pas » (NSP). Dans le premier cas de figure, l'enquêté dispose de la liberté d'être en désaccord avec l'idée même d'attribuer des normes d'âges. Ces réponses offrent une nouvelle occasion de mesurer le poids de ces normes sur les trajectoires des jeunes, mais aussi de différencier la France et l'Italie. Avec la modalité NSP, l'enquêté a la liberté de ne pas se positionner sur cette question. Les travaux sur cette modalité sont plus nombreux (voir par exemple Purdam et al., 2020 sur les enquêtes internationales), et relèvent parfois des différences significatives selon les pays. Dans le cadre de l'enquête ESS9, les questionnaires

[191] On retrouve toutefois des travaux sur d'autres thèmes qui comparent les réponses NSP de questions d'opinion entre différents pays grâce aux enquêtes ESS (voir par exemple Callens et Loosveldt, 2018 ; Purdam et al., 2020).

sont harmonisés entre les pays. Les questions d'âges idéaux sont ouvertes, et les enquêteurs disposent des mêmes instructions. Ces instructions permettent entre autres de mieux distinguer les individus qui ne donnent pas d'âge précis[192]. Nous faisons l'hypothèse que ces modalités de réponse révèlent des informations riches sur les différences entre les deux pays. Nous présentons en annexe les résultats de la répartition des types de réponses (Annexe 7 en page 423 pour la France et Annexe 8 pour l'Italie). Ils révèlent d'abord que pour l'ensemble de ces questions ouvertes, la majorité des enquêtés donne un âge précis, particulièrement en France. Par exemple presque 9 Français sur 10 ont une idée précise de l'âge idéal pour vivre avec un partenaire sans être marié, contre un peu plus de la moitié pour les Italiens.

Cette différence entre les deux pays mérite d'être plus amplement détaillée. La Figure 49 présente pour nos cinq variables d'intérêt la proportion d'enquêtés qui n'ont pas donné un âge précis aux questions ouvertes, mais ont préféré la modalité « Pas d'âge particulier pour… » (*à gauche, pour trois questions*). Le même calcul est réalisé avec la modalité « Jamais trop vieux pour… » (*à droite, pour deux autres questions*).

[192] Pour les questions d'âges idéaux, l'instruction présente pour les enquêteurs est la suivante :
« Pour toutes les questions demandant un âge :
- Si l'interviewé répond "Pas d'âge idéal", accepter la réponse et ne pas relancer.
- Si l'interviewé donne une tranche d'âge, lui demander de citer un âge précis dans cette tranche d'âge.
- Si l'interviewé ne parvient pas à donner un âge précis, coder "Ne sait pas" ». Aucune modalité ne permet de traiter les refus de réponses.

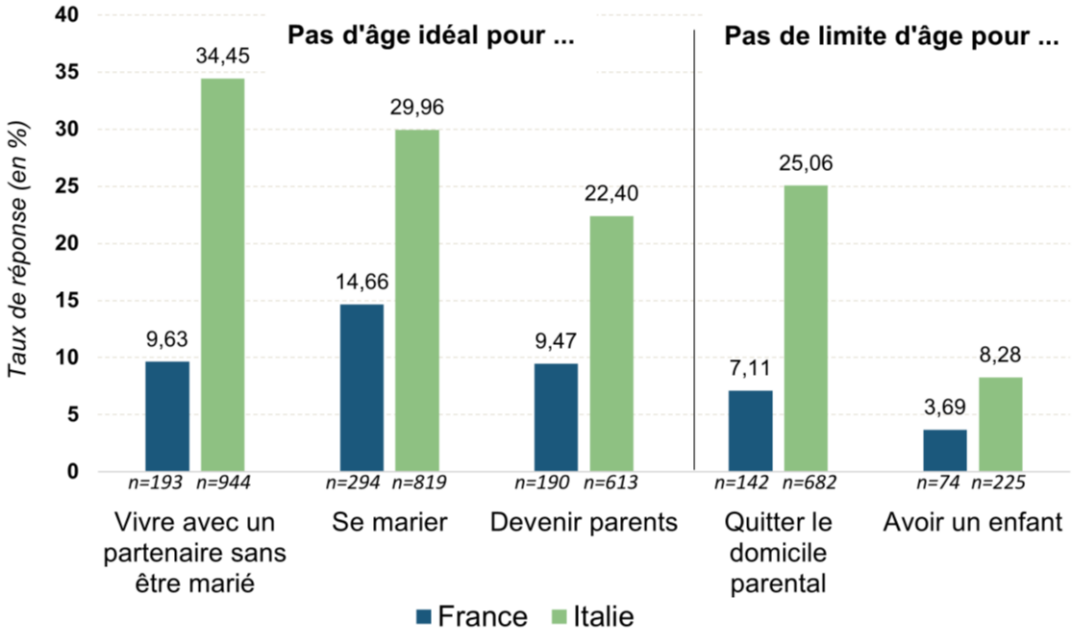

Figure 49 – Part des réponses « Pas d'âge idéal » et « Pas de limite d'âge »

Lecture : 10 % des Français interrogés sur l'âge idéal pour devenir parents choisissent la modalité « Pas d'âge idéal ».
Champ : individu ayant choisi la modalité « Pas d'âge idéal » à au moins une des questions sélectionnées
Source : enquête ESS9 « Timing of life » (2018)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Pour nos cinq variables d'intérêt, le choix de cette modalité alternative est fréquent dans les deux pays. Ce choix s'impose davantage pour les Italiens que pour les Français. Une fois de plus, le fait de vivre avec un partenaire sans être marié marque une différence claire entre les pays. Trois Italiens sur dix déclarent qu'il n'existe pas d'âge idéal pour vivre avec un partenaire sans être marié, contre un Français sur dix. Dans les deux pays, l'entrée dans la parentalité apparaît en revanche très liée aux limites physiologiques de la fertilité. En effet pour près de 9 enquêtés sur dix, il existe bien une limite d'âge pour avoir un enfant (Annexe 7 en page 423 et Annexe 8).

Nous proposons en annexe la même analyse que la précédente, appliquée aux réponses NSP (Annexe 9 en page 424). La figure révèle que les Italiens sont également plus nombreux que les Français à privilégier ce type de réponse. Pour chacune des questions, la part des NSP en Italie représente le double des taux français. Dans les deux pays, les questions d'âges limites ont des taux de réponse NSP bien plus élevés par rapport aux âges idéaux. Bien que la manière de poser les questions soit similaire dans les deux séries de variables (âges limites et âges idéaux), ce sont les questions d'âges limites qui génèrent le plus d'indécision. L'âge limite pour quitter le domicile parental est sensiblement plus élevé que les autres variables : un peu plus d'un Italien sur 10 choisit la modalité NSP, et 5 % des Français. Cette plus grande indécision côté Italien pourrait renvoyer une fois de plus aux comportements effectifs des jeunes. Puisque

le calendrier d'entrée dans l'âge adulte est plus tardif, les événements biographiques apparaissent moins soumis à des normes sociales d'âges précises. Ce dernier résultat semble nuancer l'hypothèse d'un lien entre survalorisation de la maternité et basse fécondité (Segalen et Martial, 2013, p. 312). Suivant cette hypothèse, nous attentions en effet des normes sociales d'âge plus fortes en Italie qu'en France. La très basse fécondité italienne (Chapitre 1.1 en page 39) n'apparaît donc pas liée à l'existence d'un âge pour devenir parents.

En prolongeant nos calculs, nous cherchons à savoir si les réponses non normées relatives aux limites d'âge et aux âges idéaux sont ici encore liées aux facteurs sociaux évoqués précédemment, c'est-à-dire variables selon le genre, le niveau de diplôme ou encore la pratique religieuse. Nos explorations révèlent que ce type de réponse n'est pas significativement lié au genre. En revanche la relation est significative pour la plupart des questions avec le niveau de diplôme et la fréquence de la pratique religieuse. Le niveau de diplôme est particulièrement discriminant pour les réponses françaises. Par exemple environ 11 % des diplômés d'un niveau Bac ou supérieur déclarent qu'il n'y a pas d'âge idéal pour avoir un enfant, contre 8 % des diplômés d'un niveau secondaire ou moins. La pratique religieuse différencie davantage les réponses italiennes. Par exemple un tiers des enquêtés qui ne fréquentent jamais un édifice religieux déclarent qu'il n'y a pas d'âge idéal pour se marier, contre un quart des enquêtés qui en fréquentent une fois par semaine ou plus. Le fait d'être moins diplômé et la pratique d'une religion semblent donc participer à avoir des normes sociales d'âges plus marquées.

Pour mieux comprendre ces différences de déclaration entre les deux pays, nous cherchons à les comparer avec d'autres pays. Pour cela nous avons élargi l'analyse à l'ensemble des pays ayant participé à l'enquête ESS9. La Figure 50 présente la moyenne des taux de réponse à la modalité « Pas d'âge idéal pour… » (ou « Pas de limite d'âge pour… ») pour les cinq variables étudiées.

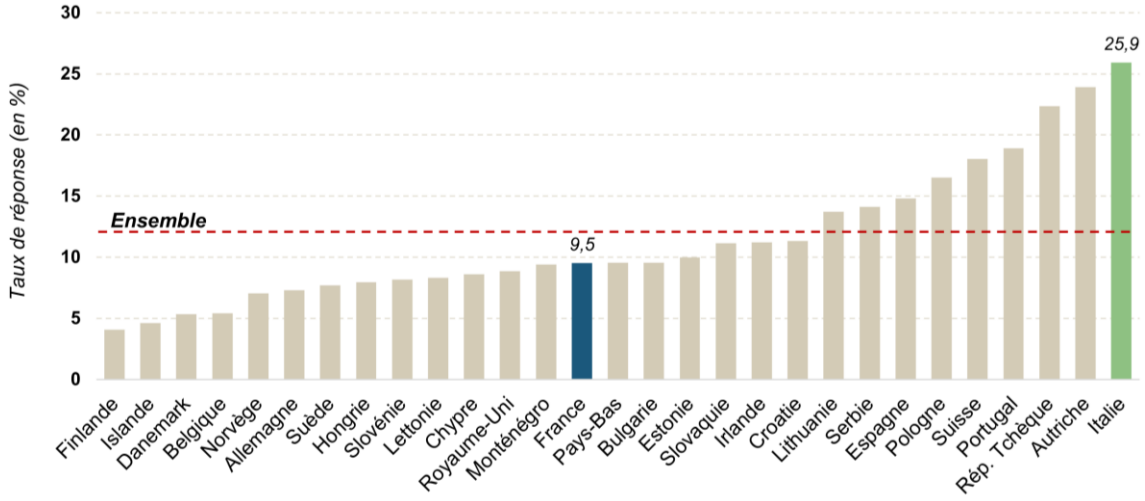

Figure 50 – Moyenne de la part de réponse « Pas d'âge idéal pour… » se marier, avoir des enfants et vivre avec son partenaire – Europe

Lecture : en moyenne, 26 % des Italiens choisissent la modalité « Pas d'âge idéal pour… » aux questions sur les normes sociales d'âge de l'enquête ESS9-2018.
Champ : individu ayant choisi la modalité « Pas d'âge idéal » à au moins une des questions sélectionnées
Source : enquête ESS9 « Timing of life » (2018)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La figure révèle que l'Italie a une situation singulière au regard des autres pays européens, puisqu'elle affiche les taux de réponse « Pas d'âge idéal pour … » les plus élevés d'Europe. En moyenne, un quart des enquêtés choisissent cette modalité de réponse, plutôt que de trancher en citant un âge idéal. Avec seulement1 enquêté sur 10, la France se situe quant à elle en dessous de la moyenne européenne. Les pays du Sud et du Centre de l'Europe ont des taux plus forts que les pays du Nord. Ce résultat est surprenant puisque nous avons mentionné plus haut que ce type de réponse semblait être le fait des individus qui ne déclarent pas pratiquer de religion. Or, d'après nos calculs issus de la même enquête, l'Italie, l'Autriche, le Portugal ou encore la Pologne font partie des pays où le taux d'enquêtés fréquentant un édifice religieux une fois par semaine ou plus est le plus fort, soit plus d'un enquêté sur 10.

Ce résultat demande à être expliqué. Nous pouvons d'abord éliminer les causes d'ordre méthodologiques, puisque les enquêtes ESS harmonisent les questionnaires ex ante et ex post entre pays. Même si la modalité de réponse proposée n'est pas exactement la même, certains travaux sur les questions politiques ont montré que les pays d'Europe du Nord concentraient une plus faible part de réponse « Ne sait pas », s'opposant aux pays d'Europe de l'Est (Purdam et al., 2020), ce qui semble correspondre ici à nos résultats. La place de l'Europe du Sud parmi les pays les plus concernés par ces taux de réponse conduit à faire l'hypothèse que lorsque les

calendriers d'entrée dans la vie adulte sont plus tardifs, les individus tendent à avoir des normes sociales d'âges moins strictes. De manière complémentaire à cette explication, nous pouvons également faire l'hypothèse que cette répartition est liée aux inégalités de genre et aux politiques publiques familiales et de la jeunesse. Les normes sociales d'âge sont moins prégnantes dans les pays où les rôles sociaux conservent une répartition genrée, où l'État intervient peu dans la conciliation entre sphère professionnelle et familiale (Coron, 2024 ; Grunow, Begall et Buchler, 2018), et dans l'accompagnement des jeunes vers l'indépendance (Nico, 2014). Dans ces pays, nous pouvons supposer que les individus considèrent que les événements biographiques, à fortiori les engagements conjugaux, doivent être pris lorsque les conditions économiques et sociales sont réunies. L'injonction à connaître ces événements à des âges donnés pourrait donc baisser, au regard de l'importance accordée à obtenir une situation stable. Pour les femmes, cela pourrait d'autant plus se traduire par un désir d'avoir une vie professionnelle satisfaisante, peu importe l'âge, avant d'entrer dans la maternité (Mills, 2010). Ce résultat rejoint ainsi les travaux sur le genre que nous avons précédemment évoqués (en page 85).

Les grandes étapes de l'entrée dans la vie à deux comme emménager avec un partenaire, se marier ou avoir un enfant apparaissent donc comme **soumises à des normes sociales d'âges**. Ces normes forment **un consensus pour la majorité des enquêtés**, sauf pour devenir adulte et quitter le domicile parental. Les Italiens se distinguent plus spécifiquement par un **décalage entre les déclarations d'âges idéaux et les comportements effectifs**, ainsi que par des **taux de réponse dans les modalités alternatives bien plus forts** par rapport à la France et l'ensemble des pays européens. Le clivage révélé par ces modalités alternatives pourrait être en lien avec les comportements effectifs, c'est-à-dire un calendrier plus tardif de la part des jeunes Italiens, qui réduit l'existence de normes sociales d'âge.

3.2.2 DES PROJETS DE VIE SOUS LA PRESSION DES PAIRS

L'entrée dans la vie adulte est marquée par des normes sociales d'âge qui émanent également de l'entourage familial et amical des jeunes. Les normes d'âges déjà mises en valeur se mêlent à des normes sociales et culturelles plus larges, qui peuvent varier d'un groupe social à l'autre, et qui sont mesurables dans l'environnement proche des jeunes : injonction à avoir un enfant, pression pour se marier plutôt que de cohabiter… Elles jouent un rôle indéniable sur les trajectoires d'engagement, mais aussi sur la façon dont les jeunes se projettent dans le temps. Nous montrerons d'abord que cette capacité de projection peut être approchée grâce aux grandes quantitatives qui mettent à disposition des questions d'intentions. Nous verrons ensuite que l'expression de certaines intentions d'engagement est intimement liée au regard que les parents et les amis peuvent avoir sur l'enquêté.

Désirer un enfant selon l'âge et la pression sociale

Depuis l'introduction des questions d'intention dans les grandes enquêtes internationales (principalement depuis les enquêtes Fertility and Family Survey conduites dans les années 1990), leur usage est fréquent dans les travaux en démographie de la famille (Régnier-Loilier et Vignoli, 2011). Les intentions sont notamment mobilisées à un horizon de trois ans afin de mesurer la réalisation des projets de fécondité. Les enquêtes GGS mettent également à disposition une seconde variable d'intention de fécondité pour les enquêtés qui déclarent ne pas vouloir d'enfant à court terme. Ils sont alors invités à s'exprimer sur leur intention générale d'avoir un enfant, au-delà de la projection sur trois ans.

D'après nos résultats, la majorité des jeunes n'a pas l'intention d'avoir un enfant à court terme. L'Italie est particulièrement concernée puisque presque 7 jeunes sur 10 sans enfant n'ont pas l'intention d'en avoir un dans les trois ans et la moitié des jeunes Français[193]. Parmi ces jeunes, moins d'un quart ne souhaite pas avoir d'enfant du tout au cours de sa vie[194]. Dans l'ensemble, environ 1 jeune sur 10 ne souhaite pas avoir d'enfant dans les deux pays.

[193] Agrégation des modalités « Non » et « Non, probablement ».
[194] 12,9 % des 18-34 ans italiens sans enfant ne souhaitent pas d'enfant dans les trois ans et n'ont pas l'intention d'avoir un enfant au-delà des trois ans, contre 24,4 % des Français. Agrégation des modalités « Non » et « Non, probablement ».

Les jeunes italiens expriment des intentions de fécondité positive sur le long terme, alors que les Français se projettent plus rapidement dans une première naissance. Ces derniers privilégient les modalités de réponses plus affirmées : par exemple ils sont deux fois plus nombreux que les Italiens à choisir la modalité « Non » (plutôt que « Non, probablement pas »)[195]. L'expression des projets des jeunes Français apparaît donc plus ferme.

Nous nous intéressons maintenant à ces déclarations d'intentions en fonction de l'âge des enquêtés, présentée par la Figure 51 pour l'Italie et par la Figure 52 pour la France. Les deux types d'intentions sont illustrés : l'intention positive dans les trois ans (*courbe jaune*), et, uniquement pour ceux qui ne souhaitent pas d'enfant à court terme, l'intention positive d'avoir un enfant au cours de la vie (*courbe rouge*).

Ces figures montrent que plus l'âge avance, plus la part d'intention positive d'avoir un enfant à court terme augmente. Dans les deux pays, le projet de naissance dans les 3 ans passe de moins d'un jeune sur dix à 18 ans, jusqu'à plus de la moitié des jeunes à 35 ans. La hausse est cependant plus forte et plus précoce pour la France, puis les intentions diminuent à partir de 31 ans. Ce phénomène résulte d'un effet de sélection. En effet à cet âge et pour cette génération, les enquêtés qui souhaitaient avoir des enfants ont eu l'occasion d'en avoir à des âges plus jeunes. Il reste donc proportionnellement plus d'enquêtés qui ont un désir affirmé de ne pas avoir d'enfant.

[195] 20 % des Français choisissent la modalité « Non » contre 6,5 % pour les Italiens.

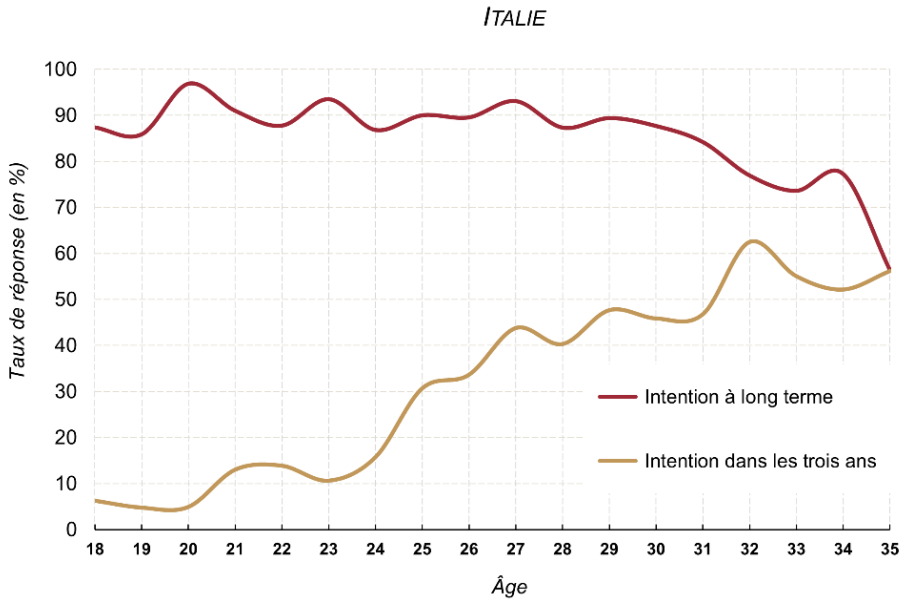

Figure 51 – Intentions d'avoir un enfant en fonction de l'âge, Italie

Lecture : à 18 ans, 5 % des Italiens ont l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans, et 90 % de ceux qui n'en souhaitent pas dans les trois ans ont l'intention d'en avoir au cours de leur vie.
Champ : 18-34 ans qui n'ont pas d'enfant en vague 1
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003)
Autrice : E. Lévêque (2022)

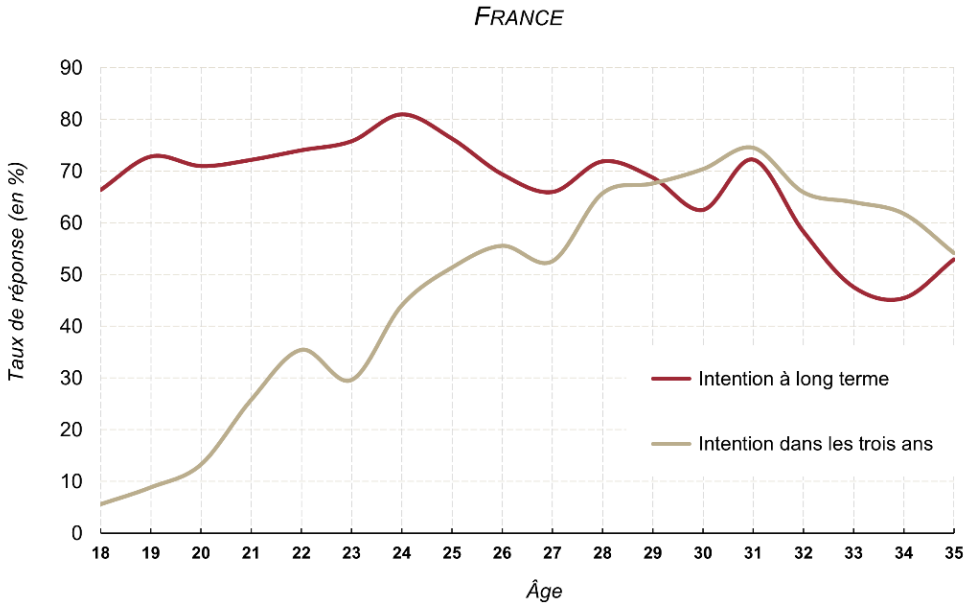

Figure 52 – Intentions d'avoir un enfant en fonction de l'âge, France

Lecture : à 18 ans, 6 % des Français ont l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans, et 68 % de ceux qui n'en souhaitent pas dans les trois ans ont l'intention d'en avoir au cours de leur vie.
Champ : 18-34 ans qui n'ont pas d'enfant en vague 1
Source : enquêtes GGS (France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

L'intention d'avoir un enfant sur le long terme, parmi ceux qui n'en désirent pas dans les trois ans, est plutôt stable au fil des âges dans les deux pays. En revanche les proportions sont sensiblement différentes entre pays. En Italie, elle passe de 88% à 18 ans à 58% à 35 ans, et de 67% à 53% en France. À partir du début de la trentaine, la question des intentions devient clivante, et la part d'intention positive diminue considérablement, là aussi lié à un effet de sélection. Ainsi à 35 ans, la moitié des jeunes Français comme Italiens sans enfant ont l'intention d'en avoir dans plus de trois ans.

Ce résultat masque un clivage entre les sexes. D'après nos calculs, la moitié des Françaises et la moitié des Italiennes entre 33 et 35 ans souhaitent un enfant à un horizon de plus de 3 ans. Pour les hommes, cela concerne environ 7 Français sur 10 et presque 8 Italiens sur 10. Cette différence reflète l'entrée plus tardive dans la parentalité pour les hommes. Par ailleurs, si les intentions des femmes à long terme sont proches à 35 ans, les comportements effectifs diffèrent par la suite. D'après les calculs du démographe Tomáš Sobotka (2017), environ 20 % des Italiennes n'ont pas d'enfant à 49 ans dans la génération 1970 (soit 33 ans au moment de l'enquête GGS), et 14 % des Françaises pour la génération 1968 (soit 37 ans au moment de l'enquête GGS). Ce dernier résultat est cohérent avec les résultats d'Arnaud Régnier-Loilier et Daniele Vignoli, qui montrent que l'intention d'avoir un enfant est davantage réalisée pour les Français que pour les Italiens (2011).

En dehors de l'âge et du sexe, de nombreux autres déterminants de l'intention d'avoir un enfant ont été mis en avant dans les travaux en sciences sociales (Miller, 2011) : niveau d'instruction, situation professionnelle, appartenance religieuse... Un nombre plus restreint d'études s'intéresse à l'influence des pairs sur l'intention d'avoir des enfants[196]. Dans cette perspective, nous cherchons à approcher l'effet de l'entourage sur l'intention d'avoir un enfant avec deux variables issues des enquêtes GGS. La première interroge les jeunes sur leur perception de l'opinion de leurs parents quant à l'idée qu'ils aient un enfant. La seconde concerne l'opinion des amis de l'enquêté, toujours d'après l'enquêté. L'intitulé des questions est le suivant : « Même si vous considérez que c'est vous (et votre conjoint) qui devez prendre la décision d'avoir un (autre) enfant, certaines personnes de votre entourage peuvent avoir un avis sur ce que vous devez faire. Dans quelle mesure les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ? : "Vos parents pensent qu'il faudrait que vous ayez un (autre) enfant d'ici trois

[196] Montgomery et Casterline (1996) appliquent par exemple les modèles de diffusion de l'information à la fécondité.

ans"/"La plupart de vos amis pensent qu'il faudrait que vous ayez un (autre) enfant d'ici trois ans" ».

La Figure 53 présente la répartition des réponses sur la perception de l'opinion des parents (*à gauche*) et des amis (*à droite*) [197].

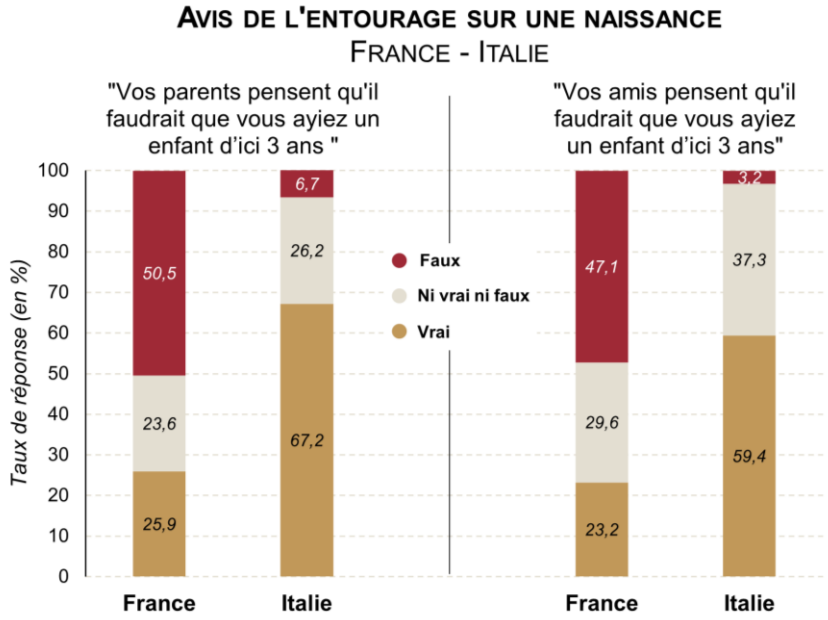

Figure 53 – Avis de l'entourage sur une naissance

Lecture : la moitié des jeunes Français déclarent que leurs parents ne seraient pas favorables à une naissance à court terme
Note : la modalité « Ne sait pas » n'est pas disponible pour ces questions.
Champ : jeunes 18-35 ans qui n'ont pas d'enfant
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Dans l'ensemble, parmi les jeunes qui n'ont pas d'enfant, presque 7 Italiens sur 10 déclarent que leurs parents ont une opinion favorable à une naissance dans les trois ans (*en jaune*), et 6 sur 10 dans le cas des amis. Qu'il s'agisse des parents ou des amis, ils sont minoritaires en France dans les deux cas : moins d'un quart déclarent que leur entourage serait favorable à ce qu'ils aient un enfant. L'expression d'une pression normative pour avoir un enfant semble donc plus forte en Italie.

[197] Les modalités de réponse suivantes ont été fusionnées « Vrai » et « Plutôt vrai », « Faux » et « Plutôt faux ».

Dans la perspective d'approcher l'effet de l'entourage sur les trajectoires, nous choisissons de croiser la perception de l'opinion de l'entourage avec l'intention des enquêtés d'avoir un enfant les trois prochaines années. La Figure 54 révèle les résultats des tris croisés pour la France (*à gauche*) et pour l'Italie (*à droite*).

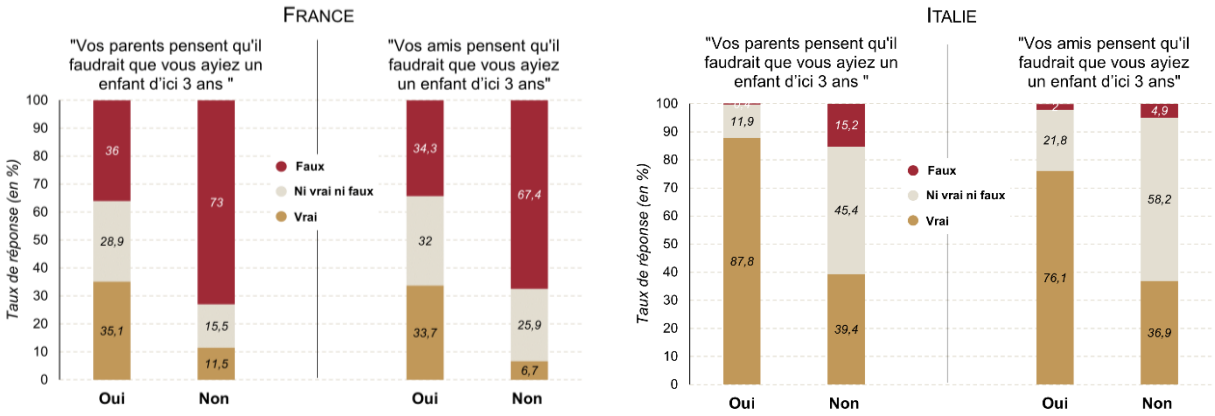

Figure 54 – Avis de l'entourage sur une naissance en fonction de l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans

Lecture : 36% des jeunes Français qui ont l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans déclarent que leurs parents seraient favorables à une naissance à court terme.
Note : la modalité « Ne sait pas » n'est pas disponible dans l'enquête italienne. Par souci de cohérence, nous ne calculons pas les résultats sur les Français qui ont choisi cette modalité (effectif de 82 enquêtés).
Champ : jeunes 18-35 ans qui n'ont pas d'enfant
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)

Le croisement des variables illustré par la figure s'avère très riche puisque dans les deux pays, l'intention d'avoir un enfant est significativement liée à la perception d'une opinion favorable des proches[198]. Parmi les jeunes qui souhaitent avoir un enfant à court terme, plus d'un tiers des jeunes Français déclarent une opinion favorable de leurs proches (que ce soit pour les parents ou pour les amis), contre plus de 7 Italiens sur dix. Ce résultat est particulièrement notable dans le cas de l'opinion des parents côté italien, avec presque 9 jeunes sur 10 concernés. En France, les jeunes qui ne désirent pas d'enfant à court terme ne ressentent pas que leur entourage soit particulièrement favorable à une naissance. Ils sont 7 jeunes sur 10 à être en désaccord avec les propositions, qu'elles concernent l'opinion des parents ou des amis. En Italie en revanche, environ un tiers des jeunes qui ne souhaitent pas d'enfant perçoivent que leur entourage est favorable à une naissance (39,4% des parents et 36,9% des amis).

Ce sont donc les jeunes italiens qui veulent un enfant à court terme qui déclarent le plus que leur entourage pense qu'il « faudrait » qu'ils aient un enfant, à fortiori les parents. Parmi

[198] Cette relation entre variables s'avère significative au seuil de 0,001

ceux qui n'en veulent pas, les Italiens sont également plus nombreux à ressentir que leur entourage ne partage pas leur souhait. La perception de l'opinion de l'entourage est donc liée aux intentions d'avoir un enfant lorsque l'horizon de projection est de court terme. En revanche nos calculs ont révélé que ce lien n'est pas significatif lorsque l'on s'intéresse aux intentions sur le long terme (donc pour les enquêtés qui ne souhaitent pas avoir d'enfant à court terme). Comme évoqué précédemment, l'horizon de projection est fondamental dans les questions d'intention et les projets personnels ne sont que rarement construits chez les jeunes au-delà de trois ans (en page 153). L'effet de l'entourage est donc également bien plus difficile à mesurer.

Les variations d'opinions et d'intention constatées sont toutefois fortement dépendantes de l'âge des jeunes : compte tenu de nos premiers résultats sur les âges idéaux pour avoir un enfant, il est probable que la relation entre opinion de l'entourage et intention d'avoir un enfant soit particulièrement forte pour les jeunes qui s'approchent de la trentaine. Pour démêler ces effets de l'âge, nous réalisons une régression logistique sur les intentions de fécondité dans les trois ans (Tableau 22). En plus des variables mobilisées jusqu'ici dans nos modèles, nous ajoutons le statut matrimonial et la situation résidentielle, deux facteurs qui peuvent participer à la formation d'un projet d'enfant. Plutôt que de choisir le diplôme de l'enquêté, nous sélectionnons celui des parents. En effet le modèle teste l'effet de l'entourage sur les intentions des jeunes, il était donc important de tenir plutôt compte ici du diplôme des parents comme un proxy du milieu social d'origine de l'enquêté[199]. Avec cette régression, nous cherchons également à comparer les effets des deux questions de perception de l'opinion de l'entourage des jeunes : les parents ont-ils un plus grand rôle pour les Italiens que pour les Français toutes choses égales par ailleurs ?

[199] Les variables de niveau de diplôme des parents et de niveau de diplôme de l'enquêté étant colinéaires, nous n'avons pas pu ajouter les deux dans le même modèle.

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Modèle testant l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans par rapport à l'absence d'intention de naissance

	France	**Italie**
Part des jeunes qui ont l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans	36,8 %	31 %
Référence : intention négative d'avoir des enfants dans les trois ans		
Classe d'âge 27-34 ans *Réf : 18-26 ans*	***3,4	***4,2
Sexe Femme *Réf : Homme*	**1,6	***2,3
Statut matrimonial Marié *Réf : Célibataire*	***4,1	***4,9
PCS des parents Favorisé Défavorisé *Réf : Intermédiaire*	**0,5 ***2,8	**0,5 n. s
Situation résidentielle À quitté le foyer *Réf : Vit chez les parents*	***1,7	***3,6
Opinion : les parents pensent que l'enquêté devrait avoir un enfant Pas d'accord *Réf : D'accord*	n.s	**0,1
Opinion : les amis pensent que l'enquêté devrait avoir un enfant Pas d'accord *Réf : D'accord*	***0,3	n. s

Tableau 22 – Régression logistique sur l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans

Lecture : un coefficient supérieur à 1 augmente les chances d'avoir l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans.
*Seuil de significativité : *** = 1 %, ** = 5 %, * = 10 %, n.s = non significatif*
Champ : 18-34 ans qui n'ont pas d'enfant
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La quasi-totalité des facteurs du modèle joue dans le même sens dans les deux pays. Avoir plus de 27 ans, être une femme, être marié et avoir quitté le foyer parental augmentent les chances de souhaiter un enfant à court terme. La situation résidentielle a un effet beaucoup plus fort en Italie, où les jeunes qui ont décohabité ont 3,6 fois plus de chances d'avoir l'intention de vouloir un enfant que quand ils vivent au domicile parental. Le coefficient n'est que de 1,7 pour les Français. Ce résultat conforte l'idée d'un lien fort en Italie entre la décohabitation et la construction d'une famille. Lorsque les bonnes conditions sont réunies, ici

exprimées par la possibilité d'avoir un logement distinct de celui des parents, les jeunes italiens affirment davantage leur projet familial. En France au contraire, la cohabitation est une pratique fréquente, qui n'est pas nécessairement associée à la parentalité. L'expérience d'une cohabitation implique moins la survenue rapide d'une naissance ou d'un mariage, comme nous l'avons précédemment montré (Figure 39 en page 225). L'effet du milieu social est plus clair en France : les enquêtés dont les parents ont une PCS défavorisée ont presque trois fois plus de chances que les autres de vouloir un enfant. Nous avons réalisé le même modèle en remplaçant la PCS des parents par le niveau de diplôme de l'enquêté et les résultats obtenus sont similaires au modèle présenté ici.

Dans les deux pays, bien que moins marquée que les autres variables, l'opinion de l'entourage a un effet significatif sur les intentions de fécondité. Cependant il ne concerne pas la même variable d'opinion. En France, la perception de l'opinion des parents ne joue pas sur la probabilité d'avoir un enfant à court terme. Les enquêtés sont davantage sensibles à l'opinion de leurs amis. La situation est inversée en Italie, où la perception de l'opinion des parents a un plus grand rôle sur les intentions de fécondité.

Pour savoir dans quelle mesure la prise en compte de l'opinion des proches est fonction de l'âge, nous décidons de construire un nouveau modèle. Les plus âgés sont-ils plus influencés que les plus jeunes par leurs proches dans leurs projets d'enfant ? Nous cherchons cette fois les effets d'interaction entre la classe d'âge et les opinions de l'entourage par rapport aux intentions de l'enquêté. Les effets d'interactions sont peu utilisés en sciences sociales car les modèles sont plus difficiles à interpréter, sensibles aux variations et ils se heurtent à la faiblesse des effectifs disponibles. Nous épurons notre modèle au maximum en conservant uniquement nos variables d'intérêt. L'objectif ici n'est pas de comprendre les facteurs les plus significatifs comme dans le modèle précédent, mais d'obtenir des informations plus fines sur l'effet de l'âge sur la perception des opinions de l'entourage. La modalité de référence est un croisement des deux modalités, qui correspond aux enquêtés plus âgés (27-34 ans), qui déclarent que leur entourage a un avis négatif sur un projet d'enfant. Le Tableau 23 présente les résultats de ces modèles, avec la perception de l'opinion des parents (tableau du haut) et de celle des amis (tableau du bas).

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Modèle testant l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans par rapport à l'absence d'intention de naissance

	France	**Italie**
Part des jeunes qui ont l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans	36,8 %	31 %
Référence : intention négative d'avoir des enfants dans les trois ans		
Opinion : les parents pensent que l'enquêté devrait avoir un enfant - Classe d'âge		
D'accord – 18-26 ans	n.s	n.s
Pas d'accord – 18-26 ans	***0,18	n.s
D'accord – 27-34 ans	n. s	***10,3
Réf : Pas d'accord – 27-34 ans		

	France	**Italie**
Part des jeunes qui ont l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans	36,8 %	31 %
Référence : intention négative d'avoir des enfants dans les trois ans		
Opinion : les amis pensent que l'enquêté devrait avoir un enfant - Classe d'âge		
D'accord – 18-26 ans	n.s	n.s
Pas d'accord – 18-26 ans	***0,3	n.s
D'accord – 27-34 ans	***7,3	n. s
Réf : Pas d'accord – 27-34 ans		

Tableau 23 – Régression logistique sur l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans par rapport à la perception de l'entourage

Lecture : un coefficient supérieur à 1 augmente les chances d'avoir l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans.
*Seuil de significativité : *** = 1 %, ** = 5 %, n.s = non significatif*
Champ : 18-34 ans qui n'ont pas d'enfant
Source : enquête GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Les modèles avec interaction révèlent des effets marqués de l'âge sur l'opinion de l'entourage. En Italie, les 27-34 ans en Italie dont les parents sont favorables à une naissance ont 10 fois plus de chances que les autres de vouloir un enfant dans les trois ans. En France, les 27-34 ans ont 7 fois plus de chances d'avoir un projet d'enfant lorsque les amis sont également favorables à ce projet. Dans les deux modèles, les Français de moins de 27 ans qui ne ressentent pas que leur entourage est particulièrement favorable ont moins de chances d'avoir une intention de fécondité positive.

Ces résultats confirment d'abord que la perception des opinions de l'entourage a un effet significatif dans l'expression des intentions personnelles. Entre les deux pays, nous avons mis en lumière des différences claires dans l'entourage : alors que **les parents ont un plus grand**

rôle en Italie, les amis apparaissent plus centraux dans les intentions de fécondité en France. Par ailleurs les jeunes qui s'approchent de la trentaine sont plus fortement sensibles à l'avis de l'entourage, particulièrement en Italie quand il s'agit des parents.

Vouloir quitter ses parents : plus fréquent quand les parents soutiennent le projet

Le projet d'installation avec un partenaire apparaît plus difficile à mesurer dans les enquêtes qu'un projet de mariage ou d'enfant. La difficulté de cette mesure tient majoritairement selon nous au fait que les enquêtés, à fortiori les jeunes, sont peu incités à se déclarer en « couple non-cohabitant » lorsqu'ils partagent uniquement une relation amoureuse, sauf si la question est explicitement orientée pour les inclure. Pour approcher la question du changement résidentiel, nous choisissons d'étudier les intentions plus générales de départ du domicile parental. Elles permettront de déceler certains facteurs communs aux jeunes qui concourent, qu'ils soient en couple non cohabitant ou célibataire, aux logiques d'installation résidentielles. Le Tableau 24 présente d'abord la part des jeunes qui ont l'intention de décohabiter en fonction de l'âge.

	Part des jeunes qui ont l'intention de quitter le domicile parental	
	ITALIE	FRANCE
18-24 ans	30,5 %	70,3 %
25-29 ans	59,5 %	83,9 %
30-34 ans	56,9 %	42,9 %
Ensemble	*45,5 %*	*70,3 %*

Tableau 24 – Intention de quitter le domicile parental par groupes d'âge
Lecture : 30,5 % des 18-24 ans italiens ont l'intention de quitter le domicile parental dans les 3 ans.
Champ : jeunes 18-34 ans qui habitent au domicile parental
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

D'après ce tableau, la France se distingue par des intentions de départ plus élevées qu'en Italie. Dans l'ensemble, 7 Français sur 10 ont l'intention de quitter le domicile parental[200] contre moins de la moitié des Italiens. Les différences sont particulièrement grandes chez les plus jeunes, où seulement un tiers d'Italiens envisagent de quitter le domicile contre près de 7 Français sur 10. Dans les deux pays, la classe des 25-29 ans se démarque par des taux d'intention de départ bien plus élevés que les autres classes. Elle agit comme une « classe pivot » puisqu'elle concentre beaucoup de jeunes qui sont en transition professionnelle et familiale. Les Français après 30 ans se distinguent plus nettement des autres classes d'âge avec une part plus faible d'intention de départ positive, puisque la plupart des jeunes à cet âge ont déjà quitté le domicile. Près de 4 jeunes sur 10 en ont encore le projet, contre plus de la moitié des Italiens.

Par-delà l'expression des intentions, nous cherchons également à tenir compte de l'effet de l'entourage sur les jeunes. En ce sens, l'avis des parents sur le départ est essentiel à intégrer dans l'analyse, à l'instar des travaux sur l'influence des normes sociales d'âge des parents sur l'âge de départ des enfants (Billari et Liefbroer, 2007 ; Tosi, 2017). Il pourrait augmenter le sentiment de ne pas se « sentir prêt » à des engagements conjugaux et retarder l'installation des jeunes dans une vie à deux (Axinn et Thornton, 1992). De la même manière que pour les intentions de fécondité, l'enquête GGS prévoit une question sur la perception de l'opinion des parents quant au départ du domicile de leur enfant. Les enquêtés qui habitent au domicile parental doivent se prononcer sur l'assertion suivante : « Vos parents pensent que vous devriez quitter le domicile parental »[201]. Le Tableau 25 présente la part des jeunes dont les parents soutiennent un projet de départ en fonction de la classe d'âge.

[200] En 2018, le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse indique que les Français entre 18 et 30 ans sont 66% à avoir l'intention de quitter le domicile parental (Datsenko et al., 2018), un résultat proche de celui que nous avons estimé pour les générations 1970-1987 avec les enquêtes GGS.

[201] Les modalités de réponse suivantes ont été fusionnées : « D'accord » et « Plutôt d'accord », « Plutôt pas d'accord » et « Pas d'accord ». La modalité « Ni d'accord, ni pas d'accord est conservée.

	Part des jeunes qui pensent que leurs parents soutiennent un projet de départ	
	ITALIE	FRANCE
18-24 ans	60,6 %	23,5 %
25-29 ans	34,2 %	14,4 %
30-34 ans	51,5 %	41,9 %
Ensemble	*43,9 %*	*18 %*

Tableau 25 – Perception de l'opinion des parents sur un projet de départ par groupes d'âge

Lecture : 60,6 % des 18-24 ans italiens sont d'accord avec l'assertion « Vos parents pensent que vous devriez quitter le domicile parental ».
Champ : jeunes 18-34 ans qui habitent au domicile parental
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Paradoxalement, les jeunes enquêtés Italiens déclarent davantage que leurs parents sont favorables à leur départ, par rapport aux Français. Ils sont plus de 4 Italiens sur 10 à être concernés, contre moins de 20 % en France. Dans les deux pays, la classe des 25-29 ans est le groupe dans lequel les déclarations de soutien de la part des parents se détachent des autres. Les taux sont les plus faibles, alors même que cette classe concentre la plus forte part d'intention de départ (Tableau 24 en page 271). Après l'âge de 30 ans, plus de la moitié des Italiens déclarent que leurs parents seraient favorables à un départ, ainsi que 4 Français sur dix. Ces forts taux sont cohérents avec les résultats précédents sur les âges idéaux d'entrée dans l'âge adulte (voir Chapitre 3.2 en page 243) : d'après l'enquête ESS9 (2018), les déclarations d'âge limite pour quitter le foyer parental étaient pour rappel de 30 ans en moyenne pour l'Italie et de 28 ans pour la France.

Pour mieux comprendre la particularité des intentions de départ en fonction de l'âge, nous choisissons de poursuivre en réalisant un modèle qui tient compte d'autres facteurs. Le Tableau 26 présente les résultats de la régression logistique qui mesure la probabilité de déclarer une intention de départ positive par rapport à un désir de rester au domicile parental. D'autres facteurs que l'âge y sont présents, dont la perception de l'opinion de parents. Nous cherchons

à savoir si toutes choses égales par ailleurs, l'âge de l'enquêté et l'avis de l'entourage ont un effet propre sur l'intention de départ.

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Modèle testant l'intention de quitter le domicile parental dans les trois ans par rapport à l'absence d'intention de départ

	France	**Italie**
Part des jeunes qui l'intention de quitter le domicile parental dans les trois ans	70,3 %	45,5 %
Référence : intention négative de quitter le domicile parental		
Classe d'âge		
18-24 ans	**0,2	***2,7
30-34 ans	n.s	***2,8
Réf : 25-29 ans		
Sexe		
Femme	n.s	n. s
Réf : Homme		
Diplôme en vague 2		
Supérieur au Bac	n.s	**1,8
Bac	n. s	**1,9
Réf : Secondaire ou moins		
Situation conjugale		
Se déclare en couple non cohabitant	**2,9	***2
Réf : Ne se déclare pas en couple		
Situation professionnelle		
Sans emploi	n.s	**1,8
En emploi	** 3	***1,7
Réf : Étudiant		
Opinion : les enfants doivent être indépendants dès l'âge de 18-20 ans		
D'accord	**2,1	***2,9
Ni d'accord ni pas d'accord	n. s	n. s
Réf : Pas d'accord		
Perception de l'avis des parents sur le départ du domicile de l'enquêté		
D'accord	**3	***4,9
Ni d'accord ni pas d'accord	n. s	***2,3
Réf : Pas d'accord		

Tableau 26 – Probabilité d'avoir l'intention de quitter le domicile parental dans les trois ans

Champ : jeunes 18-34 ans qui habitent au domicile parental.
Lecture : si le coefficient est supérieur à 1 et qu'il est significatif alors le facteur augmente les chances d'avoir l'intention de quitter le domicile parental.
Par exemple, les jeunes français qui sont en couple non cohabitant ont 2,9 fois plus de chances de déclarer souhaiter quitter le domicile parental que les jeunes qui ne déclarent pas d'union.
*Seuil de significativité : *** = 1 %, ** = 5 %, n.s = non significatif*
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003-2007 – France, 2005-2008)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Les odds ratios présentés révèlent des effets relativement similaires dans les deux pays pour les facteurs sélectionnés. Toutes choses égales par ailleurs, un jeune a plus de chance de souhaiter quitter le domicile parental lorsqu'il se déclare en couple alors même qu'il habite encore au domicile parental. Ne pas avoir terminé des études réduit les chances de souhaiter décohabiter. Comme attendu dans nos premiers résultats, l'avis des parents a un effet propre sur l'intention de départ. La probabilité d'avoir l'intention de quitter le domicile augmente également quand l'enquêté pense que ses parents sont en faveur de son indépendance. Ces variables priment sur l'appartenance de sexe qui est une fois de plus non significative. L'Italie se détache par des effets plus spécifiques. Le modèle confirme par exemple que la classe des 25-29 ans est une classe pivot (comme présenté dans le Tableau 24 en page 271). Les moins de 24 ans et les plus de 30 ans ont environ 2 à 3 fois plus de chances de désirer quitter le domicile par rapport à la classe d'âge intermédiaire. Enfin les diplômés ont presque 2 fois plus de chances que les diplômés d'un niveau secondaire ou moins d'exprimer une intention de départ. Cet effet est non significatif en France, comme nous l'avions montré précédemment (Tableau 21 en page 236).

Nos résultats montrent que les jeunes italiens expriment moins d'intention de départ du domicile parental, mais ils déclarent plus souvent que leurs parents seraient favorables à cette décohabitation. En prenant plusieurs facteurs en compte, la perception de l'opinion des parents a un effet clair sur le désir de quitter le foyer. Une fois de plus, **l'entourage familial joue un rôle crucial dans l'expression des projets des jeunes**. Toutefois nous avons précédemment évoqué que les intentions positives ne sont pas toujours des indicateurs très fiables des comportements. En effet pour les Italiens, la décohabitation s'avère souvent plus difficile que prévu. Une grande part des jeunes ne parvient finalement pas à quitter le domicile parental (voir Tableau 20 en page 231), malgré le sentiment d'un soutien de la part de leurs parents.

CONCLUSION CHAPITRE 3.2

Pression sociale et normative de la vie conjugale

Ce chapitre a plus longuement exposé les valeurs et normes sociales qui pèsent dans l'entrée dans la vie adulte et la formation des couples. Contrairement aux idées reçues sur les différences entre générations, nos résultats montrent que les valeurs des jeunes sur le mariage et la famille sont encore proches de celles du reste de la population. Les jeunes se détachent toutefois par des opinions plus tolérantes envers des comportements moins traditionnels et par des opinions plus favorables à une liberté dans les parcours conjugaux (partenaires multiples, familles recomposées, répartition des rôles moins genrée dans les couples…). Ces constats rappellent l'intérêt porté à la théorie de la Seconde Transition Démographique, qui met les valeurs au centre du changement démographique. Même si elle n'apparaît pas au cœur de notre démonstration, nous nous sommes largement inspirés de cette théorie pour comprendre l'évolution des opinions des jeunes, les facteurs qui participent à leur variation, ainsi que leurs liens avec les comportements.

Nous avons d'ailleurs cherché tout au long du chapitre à mener des comparaisons entre les déclarations et les comportements. Par exemple la comparaison entre les « âges idéaux » moyens et les âges moyens effectivement enregistrés a révélé des décalages parfois surprenants, particulièrement en Italie, notamment pour l'âge de départ du domicile parental et l'âge à la première naissance. Ces écarts peuvent indiquer de réelles difficultés dans les parcours biographiques des jeunes : accès à un logement plus grand, aide pour quitter le domicile parental, conciliation entre vie familiale et professionnelle …. Le calendrier idéal d'entrée dans la vie adulte des Français est plus étendu et plus précoce que celui des Italiens, conformément à nos premiers résultats sur les trajectoires.

Grâce à une analyse approfondie des intentions, nous avons pu montrer que les projets biographiques et conjugaux n'échappent pas à la pression de l'entourage familial et amical des jeunes. Nous avons notamment mis en avant, par des modèles de régression, le lien entre la perception de l'opinion de l'entourage proche des jeunes et leurs intentions. Cette perception s'est révélée déterminante sur le désir d'enfant à court terme et sur le départ du domicile parental. Toutefois la comparaison révèle des effets différents selon le pays : l'opinion des

parents apparaît plus centrale dans les décisions en Italie, tandis que celle des amis compte davantage pour les jeunes français.

Notre analyse des questions d'opinion a mobilisé des variables rarement utilisées dans les travaux, notamment sur les âges idéaux et sur les intentions. Elle a également permis de rappeler la pertinence d'une étude des modalités de réponses alternatives, encore trop peu prises en compte dans le traitement des enquêtes en sciences sociales.

CONCLUSION SOUS-PARTIE 3

Portrait des jeunes adultes français et italiens

Tout au long de cette troisième partie, nous avons mis en regard la jeunesse française et la jeunesse italienne, en articulant leurs trajectoires biographiques avec l'expression des opinions et des intentions. Ces résultats conduisent à soutenir la thèse d'un « goût de l'engagement » prononcé chez les jeunes des deux pays, grâce au repérage de nombreux marqueurs. En dépit d'un calendrier plus tardif et des risques de séparation, la mise en ménage reste fréquente. Le niveau de diplôme et la fin des études ont un effet sur le calendrier de l'engagement, mais nous avons également montré un effet de rattrapage de la part des plus diplômés. Malgré des comportements moins traditionnels, les opinions des jeunes restent proches de celles de leurs aînés en matière de vie conjugale et familiale.

Pour parvenir à ces résultats, l'usage de plusieurs enquêtes a été nécessaire, qui se sont avérées complémentaires. Nous avons ainsi mobilisé des enquêtes longitudinales, qui sont les seules à permettre de suivre les jeunes dans le temps, l'étude de l'évolution des réponses aux enquêtes d'opinion depuis 1981 ou encore des enquêtes récentes pour interroger les générations les plus jeunes (EPIC France-2013, enquête FSS Italie-2016). Le recours à des enquêtes internationales a permis d'apporter par moment de la nuance dans la comparaison entre la France et l'Italie. Par exemple nous avons replacé les résultats des questions d'âges idéaux par rapport à l'ensemble des pays européens, et montré ainsi la spécificité de l'Italie dans la surreprésentation du choix de la modalité « Pas d'âge idéal ».

Nous avons mobilisé plusieurs méthodes au service de l'exercice de la comparaison internationale et de notre population d'étude : analyse de survie pour tenir compte du temps, regroupements des individus selon leurs proximités ou régressions pour isoler l'effet de certaines variables clés toutes choses égales par ailleurs. De nombreux facteurs ont été mis en lumière comme le niveau d'instruction, l'emploi ou l'âge. L'effet du sexe est apparu moins significatif qu'attendu. Le niveau de diplôme et la classe d'âge en revanche ont un effet presque systématique sur les trajectoires, les intentions et les opinions.

En définitive, tous ces facteurs ont permis d'apporter des premiers éléments de soutien à la thèse d'un « goût » toujours prononcé de l'engagement chez les jeunes. Nos résultats ont révélé également tout au long de cette partie l'existence d'une pluralité de manières d'entrer

dans la vie de couple et la famille. Au cours de la dernière sous-partie de ce travail, nous approfondirons la diversité des trajectoires au regard des facteurs mis ici en lumière. Nous prolongerons nos analyses exploratoires en établissant une classification des trajectoires qui tient compte de plusieurs dimensions de l'engagement.

Sous partie 4
LES DETERMINANTS DE L'ENGAGEMENT

Notre investigation de l'engagement conjugal repose sur l'analyse de trois entrées principales : les trajectoires, les intentions et les opinions. Chacune de ces entrées a permis successivement et cumulativement de mieux connaitre les jeunesses françaises et italiennes. Dans ces analyses, plusieurs facteurs explicatifs ont pu être identifié : le diplôme, la classe d'âge, le sexe, la situation professionnelle … Elles ont également renforcé la nécessité de prendre en charge la pluralité des dimensions de l'engagement : situation résidentielle, conjugale, matrimoniale, familiale … La dernière partie de ce travail sera consacrée à rendre compte des effets des déterminants de l'engagement conjugal au cours de la jeunesse. Nous intégrons dans cette partie plusieurs niveaux d'observation des phénomènes sociaux : individu, génération, région et pays.

Dans **« Explorer la pluralité des trajectoires d'engagement »** (en page 282), nous présenterons une classification des parcours des jeunes en réunissant les Français et les Italiens. Elle permettra de rendre compte de manière synthétique de la diversité des trajectoires des jeunes. Cette typologie commune est élaborée à l'aide d'une analyse de séquence multidimensionnelle, qui permettra de mieux cerner les multiples aspects de l'engagement conjugal. A partir des différentes classes obtenues, nous chercherons par exemple à savoir si les Français se distinguent par un type particulier de trajectoire par rapport aux Italiens. A la suite de nos précédents résultats, le niveau de diplôme apparaitra-t-il une nouvelle fois comme un déterminant majeur des différences en primant sur le genre ? Les individus qui expriment des opinions plus conservatrices sur le couple et la famille ont-ils bien eu des trajectoires plus précoces que les autres, en France comme en Italie ?

Le dernier chapitre intitulé « **Territoires et engagement conjugal** » (en page 328) approfondira les liens entre trajectoires des jeunes et appartenance régionale. Comme évoqué précédemment (en page 95), la variété des parcours doit être entendue à l'aune des différences territoriales à l'intérieur des pays, c'est-à-dire des régions, mais également des différentes manières de vivre sa jeunesse à l'intérieur même de chacune des régions. Par rapport à la France, l'Italie comprend-t-elle vraiment une plus grande variabilité des trajectoires selon la région d'appartenance ? Quels territoires concentrent des parcours d'engagement particulièrement homogènes entre les jeunes ? Grâce à l'usage de modèles multiniveaux, nous

chercherons à déterminer la présence d'un effet « région » sur l'engagement conjugal. Quel est le poids de l'appartenance régionale dans l'adoption de tel ou tel type de trajectoire d'engagement conjugal ?

Chapitre 4.1
EXPLORER LA PLURALITE DES TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENT

Pour appréhender les trajectoires biographiques du point de vue de l'engagement conjugal, nous faisons le choix d'adopter une approche typologique. Le recours à différentes classes est une pratique très courante en sociologie et en démographie, dont Didier Demazière (2013) rappelle les deux grandes fonctions : « Dégager des types » et « Prendre en compte les variations et déclinaisons ». Ce chapitre remplira ces deux fonctions. Il rendra les comportements sociaux plus intelligibles par un regroupement de milliers de trajectoires individuelles. Il démontrera dans le même temps la diversité interne des jeunesses françaises et italiennes. Les données utilisées sont issues de l'enquête GGS (Italie-2003, France-2005), dernière enquête internationale en date qui interroge les trajectoires des individus de manière rétrospective. Nous examinerons les déclarations des enquêtés âgés de 36 à 40 ans (génération 1965-1970 pour la France, génération 1963-1968 pour l'Italie) et qualifierons leurs trajectoires de l'âge de 18 ans à l'âge de 35 ans.

Dans « **Des trajectoires individuelles à la formation de groupes cohérents »** (en page 283), nous révélerons les résultats globaux de l'analyse de séquence. Nous adopterons une vue d'ensemble de la répartition des classes, de leurs proximités et de leurs principales différences, ainsi qu'un regard sur la cohérence interne des groupes formés. La seconde partie « **Profil social des cinq types de trajectoires d'engagement** » (en page 299) détaillera la composition socio-démographique des classes. Nous illustrerons la description de chacun des groupes en prenant l'exemple de plusieurs parcours individuels. Cette articulation entre approche quantitative et examen des parcours individuels permettra de mettre en valeur l'intérêt de l'approche typologique, tout en nuançant parfois les frontières artificiellement créées par l'algorithme de regroupement.

4.1.1 DES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES A LA FORMATION DE GROUPES COHERENTS

La réalisation d'une classification des trajectoires individuelles repose sur la formation de groupes cohérents mais suffisamment distincts les uns des autres. Avant de nous intéresser à ces groupes, nous prenons le soin d'en comprendre la structure. Cette attention est d'autant plus nécessaire qu'une analyse de séquence fait intervenir plusieurs dimensions.

Trois dimensions de l'analyse fortement liées

Pour réaliser notre typologie multidimensionnelle, chaque individu est associé à une séquence pour les trois dimensions de notre analyse : situation matrimoniale, résidentielle et familiale. Les trois dimensions sont rassemblées au sein de la même typologie, à partir d'une matrice de distance commune que nous avons obtenue avec la méthode MSA (Chapitre 2.3 en page 166). Contrairement à l'analyse de séquence classique, l'addition de plusieurs dimensions augmente ici le niveau de complexité dans la compréhension de la singularité des classes. Pour une dimension donnée, certains jeunes peuvent parfois présenter des trajectoires qui se distinguent nettement du reste de leur classe. Leur attribution à cette même classe tient alors à une plus grande proximité avec les deux autres dimensions. Par exemple en étudiant uniquement la dimension familiale, certains jeunes ayant eu des enfants à des âges relativement élevés devraient être classés comme adoptant une trajectoire d'engagement tardive. Toutefois s'ils ont connu en parallèle plusieurs expériences de cohabitation et un mariage à un âge plus précoce, ils tendront à être assimilés à une classe où la trajectoire d'engagement est considérée comme précoce. L'approche multidimensionnelle autorise à tout instant de l'analyse d'avoir un regard sur les trois dimensions, afin de comprendre comment les individus sont affectés à une classe, et de pouvoir parfois nuancer les classements opérés.

L'approche multidimensionnelle implique donc une analyse appliquée du choix des dimensions. En ce sens, Nicolas Robette (2021, p. 57) rappelle le besoin de confirmer en amont le lien statistique entre les dimensions sélectionnées. Cette garantie assure des niveaux d'homogénéité proche pour chacune des dimensions à l'intérieur des classes. Il nous apparaît également nécessaire de vérifier que les dimensions ne sont pas trop corrélées entre elles, rendant ainsi superflu l'usage de l'analyse de séquence multidimensionnelle (Chapitre 2.3 en page 166). A l'instar du travail de la statisticienne Raffaella Piccareta (2017), nous évaluons le

lien entre les trois dimensions à l'aide du coefficient de corrélation de Pearson. Il mesure l'association entre les matrices de distance de chacune des dimensions prises deux à deux. Nous ajoutons à cela un indice complémentaire, le JSA - *Joint Sequence Analysis* (Piccarreta, 2017 ; Robette, 2021)[202]. Il indique la force du lien entre la matrice de distance d'une dimension avec la matrice de distance générale qui combine les trois dimensions. Le Tableau 27 présente les coefficients obtenus, c'est-à-dire la corrélation de Pearson et le JSA pour nos trois dimensions.

	Dimension matrimoniale	Dimension résidentielle	Dimension familiale
Dimension matrimoniale	1		
Dimension résidentielle	0,32	1	
Dimension familiale	0,51	0,50	1
JSA	*0,75*	*0,81*	*0,77*

Tableau 27 – Coefficients de corrélation et JSA entre les matrices de distance des trois dimensions de l'analyse de séquence

Lecture :
- Coefficient de corrélation : plus le coefficient est proche de 1, plus la relation entre deux dimensions est forte et positive. Les matrices de distances se ressemblent donc davantage. Un coefficient proche de 0 indique une absence de relation.
- JSA : plus l'indice est fort, plus la matrice de distance de la dimension étudiée est similaire à la matrice de distance générale combinant les trois dimensions.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Le Tableau 27 révèle que les trois dimensions sont raisonnablement liées entre elles. Avec des coefficients de corrélation de 0,5, la dimension familiale apparaît nettement associée à la dimension matrimoniale et résidentielle. Les dimensions matrimoniales et résidentielles sont les moins liées (coefficient de 0,3). Par ailleurs les indices JSA sont équivalents d'une dimension à l'autre, ce qui garantit des niveaux d'associations similaires. Nos résultats indiquent donc des **relations suffisamment fortes** pour poursuivre notre démarche, sans être démesurément corrélées. Cette association entre les dimensions assure une cohérence de l'analyse multidimensionnelle, qui invite à s'intéresser maintenant aux classes formées par l'algorithme de classification.

[202] Robette N (2023). seqhandbook : Miscellaneous Tools for Sequence Analysis_. R package version 0.1.1, <https://CRAN.R-project.org/package=seqhandbook>.

Formation et identité des classes

Une fois le contrôle assuré de l'association entre les dimensions, nous prêtons attention aux étapes de formation des classes. La Classification Ascendante Hiérarchique (Chapitre 2.3 en page 166) aboutit à la production d'un dendrogramme, présenté ici en Figure 55. Il décrit toutes les étapes de regroupement réalisées par l'algorithme, depuis le niveau individuel (*au bas de la figure*) où les trajectoires sont d'abord associées deux à deux, jusqu'à un regroupement final en deux grandes classes (*haut de la figure*) qui comprennent l'ensemble de l'échantillon.

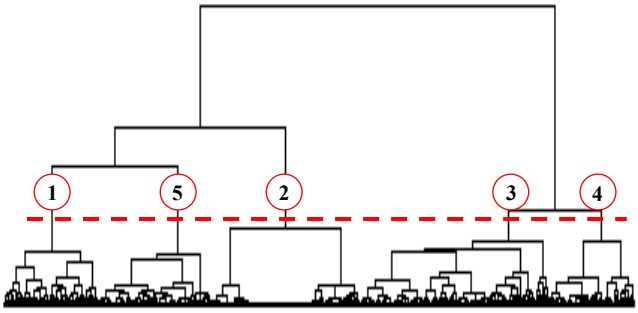

Figure 55 – Dendrogramme issu de l'analyse de séquence multidimensionnelle

Lecture : chaque trait vertical symbolise la formation d'un groupe, le trait rouge en pointillés représente notre choix de découpe en 5 classes
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

À l'appui de l'étude de ce dendrogramme[203], nous avons choisi une partition en 5 classes (*trait rouge en pointillé sur la Figure 55*). Ce choix induit une plus grande proximité des classes 3 et 4 (*à droite*), alors que les classes 1, 2 et 5 (*à gauche*) regroupent des trajectoires qui se ressemblent davantage.

Pour compléter ces premiers éléments, nous cherchons à nous assurer d'une répartition relativement équilibrée des individus dans les classes. La Figure 56 expose les effectifs de chacune des classes, en respectant l'ordre de lecture du dendrogramme ci-dessus.

[203] Pour choisir le nombre de classes, le dendrogramme est couplé à l'étude des sauts d'inertie. Le nombre de classe optimal est alors choisi en fonction d'un point d'inflexion, qui indique le gain apporté par l'ajout d'une nouvelle classe.

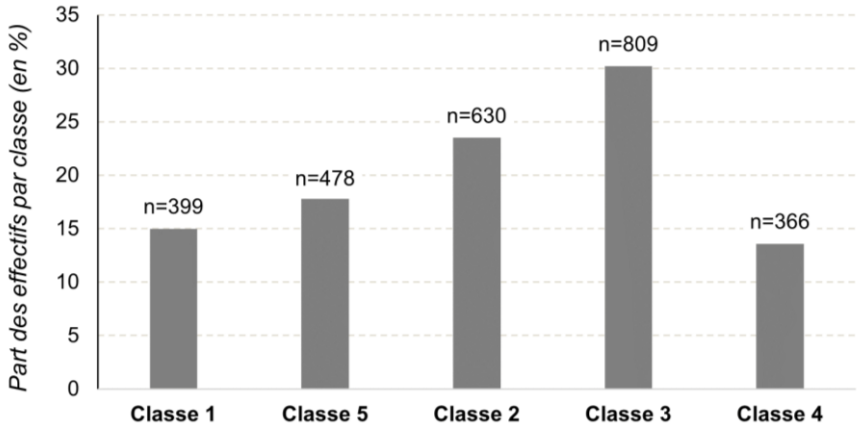

Figure 56 – Répartition des effectifs par classe

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Seule la classe 3 se distingue particulièrement par un nombre d'individus bien plus élevé que les autres classes. Ce plus gros effectif pourrait conduire à rencontrer une plus grande hétérogénéité à l'intérieur de la classe. L'étude plus attentive du dendrogramme en Figure 55 permet d'avoir des premières informations sur la cohérence des classes. Malgré un effectif plus important, la classe 3 ne semble pas présenter une grande hétérogénéité : en effet les individus (*au bas de la figure 55*) apparaissent relativement proches les uns des autres. En revanche la classe 2 comprend deux sous-groupes bien distincts. Pour obtenir une typologie plus fine, nous aurions pu faire le choix d'une partition en 6 classes, en séparant la classe 2 en deux sous-groupes. Toutefois un nombre de classes plus limité est nécessaire pour obtenir une vision synthétique des différences de trajectoires entre les jeunes. Par ailleurs un choix en cinq classes permet de conserver des effectifs suffisants pour distinguer par la suite le profil social des individus qui les composent. A l'inverse, la réalisation d'une typologie en 3 puis 4 classes a révélé des résultats très caricaturaux. Nous garderons à l'esprit dans nos analyses que la classe 2 est composée de deux sous-groupes.

Pour comprendre maintenant la signification des classes, nous les présentons à l'aide du tapis de séquence présenté à la Figure 57 (en page 288). Les trois dimensions de l'analyse sont présentes : la situation matrimoniale (*graphique de gauche*), la situation résidentielle (*graphique du milieu*) et la situation familiale (*graphique de droite*). Chaque ligne verticale symbolise une séquence individuelle, chaque segment coloré qui compose une séquence individuelle représente un état (*voir légende pour la description des états*) qui peut évoluer selon l'âge (*axe des ordonnées*). Les séquences sont ici regroupées selon leur proximité, et triées par classe (*délimitées par des traits en pointillés*). Le tapis de séquence qui décrit par exemple la situation matrimoniale (*à gauche*) révèle que les individus de la classe 2 (*la classe au centre*) ont presque exclusivement connu une situation de célibat de 18 à 35 ans (*en bleu clair*). Au sein de cette classe 2, les mêmes individus sont également presque tous concernés par une absence de cohabitation et d'enfant jusqu'à leur 35 ans (*graphique de droite, en bleu marine*). La situation résidentielle (*graphique du milieu*) révèle une plus grande hétérogénéité de la classe 2 : une partie des jeunes reste au domicile familial (*en beige*), tandis que la majorité décohabite dans un logement indépendant dès l'âge de 18 ans (*en rouge foncé*). Ce constat renvoie à l'hétérogénéité de la classe 2 constatée plus haut dans le dendrogramme de la Figure 55, qui montrait une division en deux sous-groupes.

Figure 57 – Tapis des séquences des trois dimensions de l'analyse de séquence multidimensionnelle

Lecture : chaque ligne verticale correspond à une séquence individuelle. Les traits en pointillés marquent la limite entre les classes.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

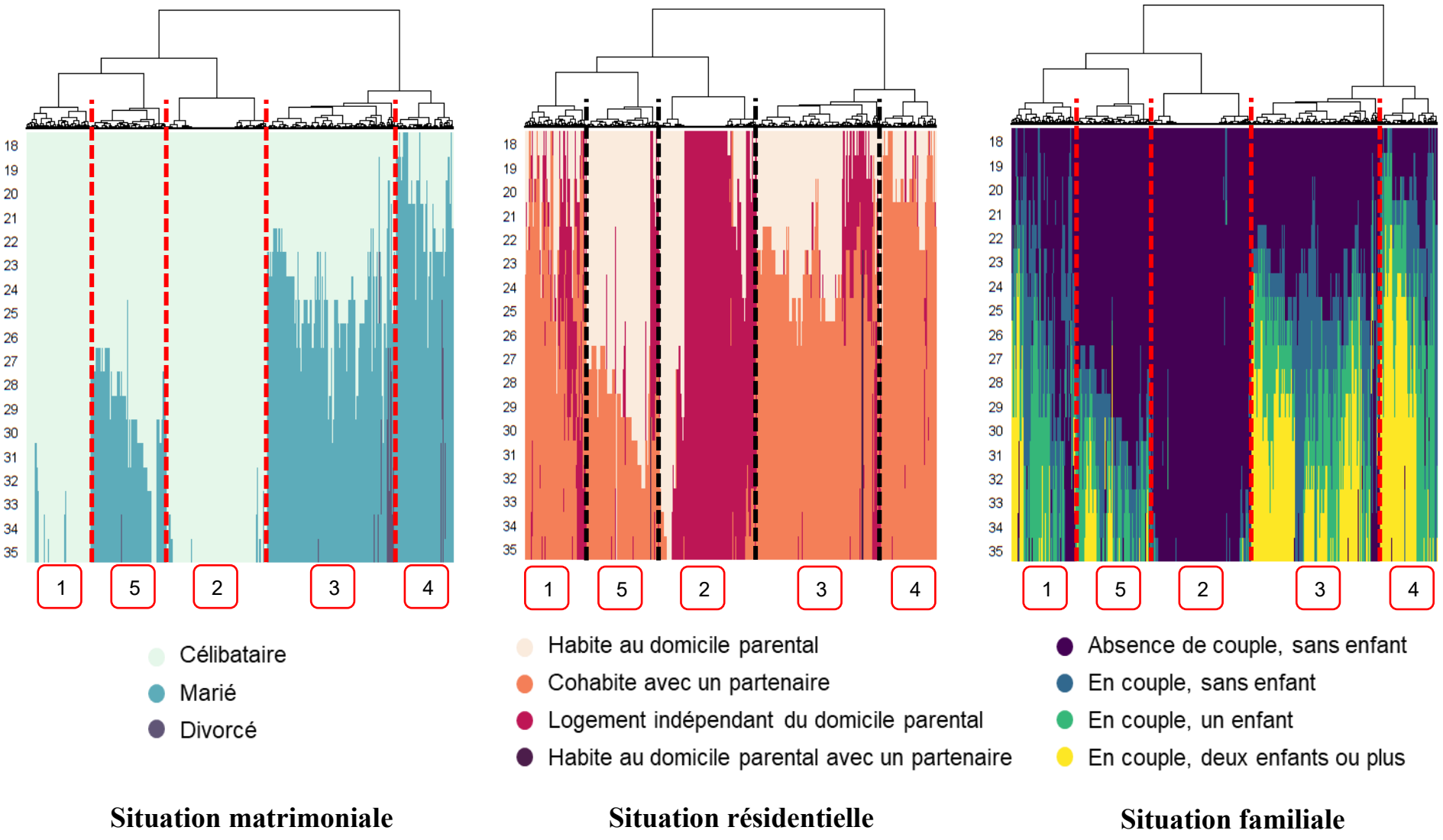

Situation matrimoniale **Situation résidentielle** **Situation familiale**

Pour simplifier la compréhension des résultats de la typologie dans la suite de ce travail, nous attribuons un nom à chacune des classes. Le Tableau 28 décrit de manière synthétique la majorité des trajectoires qui compose ces classes, en nous appuyant sur les trois tapis de séquence de la Figure 57. La seconde partie de ce chapitre sera consacrée à une description plus détaillée de chacune des classes (sous partie 4.1.2 en page 299).

	Nom	Description de la majorité des trajectoires de 18 à 35 ans
Classe 4	Engagement précoce	Mariage, cohabitation et deuxième enfant très tôt
Classe 3	Intermédiaire précoce	Mariage, cohabitation tôt et premier enfant tôt
Classe 1	Engagement cohabitant	Pas de mariage, cohabitation tôt, premier enfant tard
Classe 5	Engagement tardif	Départ du domicile parental, mariage et premier enfant tardifs
Classe 2	Sans engagement	Pas de mariage ni d'enfant, vie indépendante sans cohabitation ou maintien au domicile parental

Tableau 28 – Description générale des classes obtenues par l'analyse de séquence

Les classes ainsi constituées regroupent indifféremment des Français et des Italiens. Le choix de mener une typologie commune offre la possibilité de faire émerger des ressemblances entre les profils d'engagement, et surtout de révéler les différences qui subsistent. La Figure 58 présente la composition des classes en fonction du pays de résidence. Si le type de trajectoire était indépendant du pays de résidence, nous devrions retrouver une part de Français et d'Italiens relativement similaire d'une classe à l'autre.

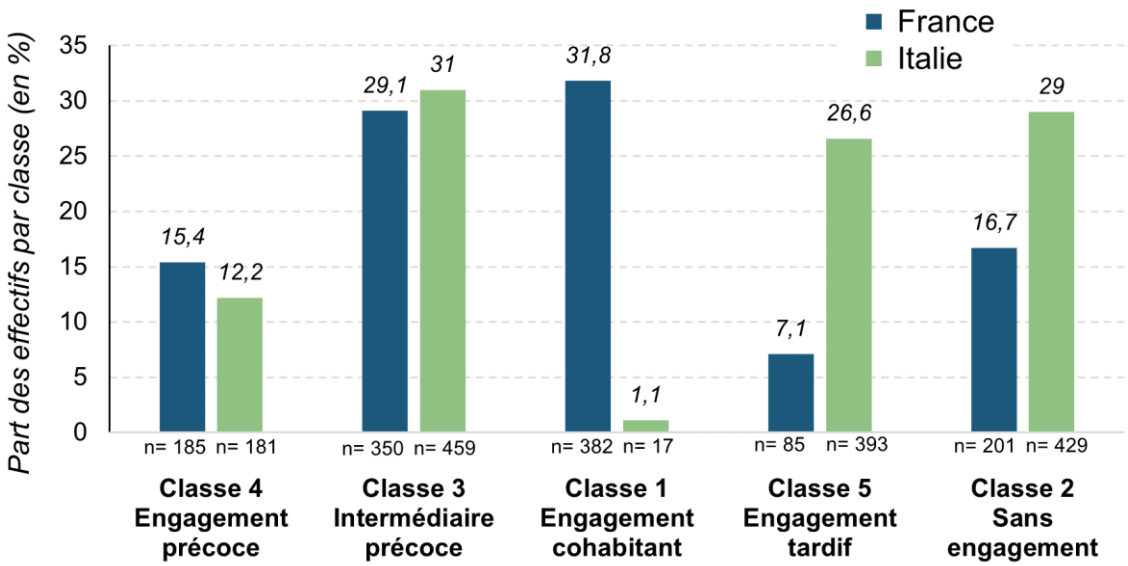

Figure 58 – Composition des classes par pays

Lecture : parmi l'ensemble des Français, 32% appartiennent à la classe 1.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La figure révèle une répartition déséquilibrée pour trois classes sur cinq. Les classes 1, 2 et 5 sont les plus concernées. Avec près de 3 Français sur 10, contre seulement 1,1% d'Italiens, le résultat pour la classe 1 – engagement cohabitant – est conforme à nos attentes. En effet la classe comprend des jeunes ayant connu plusieurs expériences de cohabitation, ce que nous avions précédemment distingué comme étant une pratique plus répandue chez les jeunes français. La classe se caractérise également par une absence de mariage pour la grande majorité des jeunes. Comme attendu également, les Italiens sont fortement représentés dans la classe 2 – sans engagement – et la classe 5 – engagement tardif. Les classes qui concernent un engagement précoce (classe 3 et 4) sont plus homogènes : environ 3 jeunes sur 10 appartiennent à la classe « intermédiaire précoce », et un peu plus d'un jeune sur 10 connaît une trajectoire d'« engagement précoce ». Cette **répartition inégale de l'appartenance à un type de trajectoire en fonction du pays de résidence** est confirmée par un test du Chi-deux[204].

[204] Significatif au seuil <0,001

L'analyse de séquence multidimensionnelle nous a conduit à distinguer cinq manières d'entrer dans la vie de couple et la famille. Les Français et les Italiens se répartissent inégalement dans ces types de trajectoires : les Italiens sont surreprésentés dans les trajectoires sans engagement et à engagements tardifs, alors que les Français sont particulièrement présents dans des trajectoires qui impliquent une (ou plusieurs) cohabitation(s), et une absence de mariage.

Des différences inter et intraclasse

Oppositions et proximités entre classes

Pour aller plus loin dans la compréhension de l'identité des classes, nous cherchons maintenant à mieux saisir les ressemblances entre groupes. Pour cela nous avons recours à une méthode de visualisation de l'information, le *Multidimensional Scaling* (MDS), qui projette les individus dans un même espace graphique. Le MDS permet de représenter les proximités entre individus à partir d'une matrice de distance (Young, 1987). À la manière de l'ACP (Encadré 10 en page 209), l'information est réduite à un nombre limité de dimensions. Cette méthode s'en distingue toutefois puisque le MDS projette les individus dans un espace géométrique en utilisant la distance métrique comme indicateur de leur proximité. Les axes ne s'interprètent donc pas en tant que tels. Dans notre cas, nous mobilisons la matrice de distance de l'analyse de séquence pour représenter les trajectoires individuelles sur un graphique. L'intérêt de cette méthode dans notre approche est double. Elle offre d'une part une autre manière de visualiser les classes et de mieux saisir leur proximité générale. Elle permet également de décloisonner l'exercice de la typologie, qui contraint parfois l'analyse en isolant chaque individu dans une classe. Puisque toutes les données sont ici projetées ensemble, certains individus d'une classe peuvent être parfois plus proches d'une autre classe que du centre de leur propre groupe. La Figure 59 présente le résultat de cette analyse : la forme de chacun des points varie en fonction de l'appartenance de classe, et la couleur dépend du pays de résidence de l'individu.

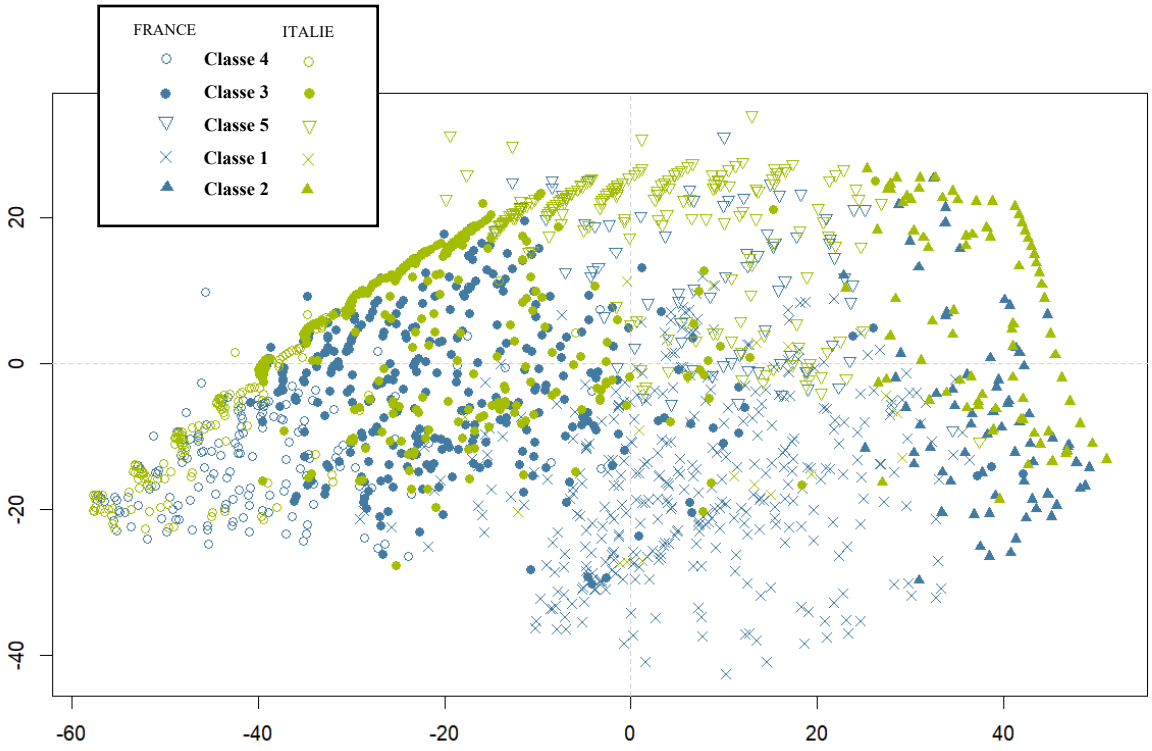

Figure 59 – Multidimensional Scaling en fonction de l'appartenance de classe

Lecture : lorsque deux points sont éloignés, la différence entre les séquences individuelles est grande. Les axes permettent d'obtenir une représentation structurée des distances entre les individus, mais ne sont pas directement interprétables.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Comme attendu, les individus de type 2 – sans engagement (*triangle plein*) – sont sur la Figure 59 les plus éloignés du type 4 - engagement précoce (*cercle vide*) – par rapport à l'axe des abscisses. Les classes 3 et 5 (*cercle plein et triangle vide*) apparaissent comme des classes intermédiaires. La classe 1 – engagement cohabitant (*croix*) – semble contenir des profils plus diversifiés puisque les individus s'approchent indifféremment des autres classes. Par ailleurs nous avons précédemment vu que les Italiens étaient très peu nombreux au sein de cette classe. Il apparaît sur la figure que les Italiens assimilés à la classe 1 (*croix vertes*) s'approchent principalement de la classe 5 – engagement tardif (*triangle vide*). Ce dernier résultat est cohérent avec nos constats précédents sur les trajectoires des jeunes Italiens.

L'approche par le MDS **confirme l'interprétation** que nous avons fait des classes obtenues par l'algorithme de classification. Les classes de trajectoire précoce et sans engagement sont bien opposées, tandis que les trois autres classes apparaissent comme intermédiaires. Cette méthode a également permis de mieux comprendre l'identité de la classe

1 – engagement cohabitant – dans laquelle les Français sont particulièrement présents. Cette méthode de visualisation discrimine cependant difficilement les différences qui peuvent exister à l'intérieur des classes. Pour prolonger la compréhension des résultats de notre analyse de séquence, nous complétons l'étude par une autre approche récemment développée en sciences sociales, qui vise à mettre cette fois en avant la diversité des parcours individuels au sein même de chacune des classes.

Une diversité inégale à l'intérieur des classes

L'algorithme de classification affecte chaque individu à un groupe le plus homogène possible, tout en restant le plus distinct possible des autres groupes. Bien que tous les individus dépendent bien d'une classe, tous les parcours individuels ne se ressemblent pas de la même manière à l'intérieur d'une classe. Après avoir saisi l'identité des classes, nous cherchons maintenant à qualifier la répartition des individus en leur sein. Pour cela, nous mobilisons une méthode récemment développée en sciences sociales (Le Roux et al., 2023). Elle teste la relation entre une variable explicative donnée (par exemple le sexe ou le niveau d'instruction) et les distances entre séquences individuelles. Elle permet ainsi d'approfondir une hypothèse de travail, et d'aller plus loin qu'une analyse exploratoire. La variable explicative que nous utiliserons ici est l'appartenance à une classe, que nous mettons en relation avec la distance entre les séquences. Ce cas particulier d'utilisation est décrit par Guillaume Le Roux et al. (2023, p. 39) comme une extension possible de la méthode. Encore très peu développé, notre travail est une occasion d'appliquer cette méthode inédite et d'en apprécier les bénéfices dans le cadre d'une analyse secondaire de données quantitatives.

La méthode « gain-marginalité » consiste à projeter les individus sur un plan à deux dimensions. La Figure 60 est une traduction du schéma présenté dans l'article de Guillaume Le Roux et al. (2023). Les deux axes forment un ensemble de quatre carrés dans lequel les individus sont positionnés en fonction de leur score en termes de marginalité et de gain.

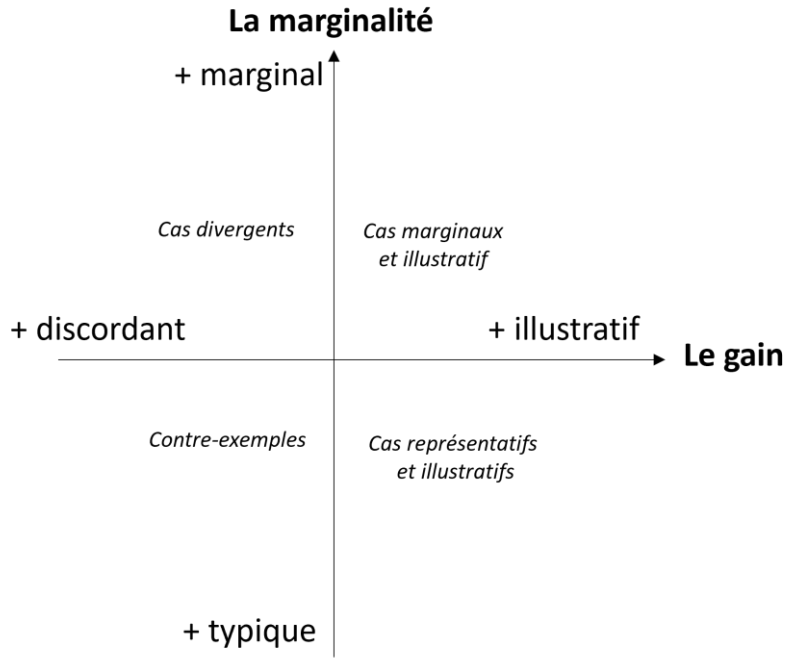

Figure 60 – Interprétation de la marginalité et du gain

Source : traduit par E. Lévêque, figure de Studer et al. 2015

La marginalité (*axe des ordonnées*) correspond, pour un individu, à la distance par rapport à la trajectoire « moyenne » du groupe auquel il appartient. Elle équivaut dans notre cas à la distance de chaque séquence individuelle par rapport au centre de gravité de sa classe de référence. Elle fait varier les individus des trajectoires les plus typiques (*en bas*) aux plus marginales (*en haut*). Le gain (*axe des abscisses*) illustre l'association statistique entre les distances des séquences individuelles et un facteur donné. Il représente le bénéfice d'information apporté par l'ajout de ce facteur explicatif. Il fait fluctuer les individus des plus illustratifs de cette relation statistique (*valeurs positives, à droite*), jusqu'aux trajectoires les plus discordantes (*valeurs négatives, à gauche*). Dans notre cas, nous cherchons à connaître le gain d'information apporté par l'appartenance de classe, par rapport à la matrice utilisée pour l'analyse de séquence, qui mesure la distance entre chaque individu.

La méthode gain-marginalité permet d'obtenir une grille d'interprétation plus fine des individus à l'intérieur des groupes. Elle présente également l'intérêt de s'appuyer sur des cas plus précis pour éclairer les résultats de l'analyse quantitative générale. Les individus identifiés comme typiques et illustratifs (*carré inférieur droit* de la Figure 60) sont intéressants pour confirmer et exemplifier les analyses réalisées plus haut. A l'inverse les trois autres situations concerneront des individus qui ont connu des trajectoires moins attendues. En illustrant autrement les différences de classe, nous donnons une nouvelle occasion de découvrir d'autres

facteurs explicatifs des trajectoires auxquels nous n'avions pas pensé, et de reformuler des hypothèses sur l'engagement conjugal des jeunes. La méthode gain-marginalité est d'ailleurs initialement pensée pour mettre en valeur les résultats d'une enquête quantitative avec une approche qualitative. En effet les enquêtes par questionnaires ont régulièrement recours à une sélection de certains des enquêtés pour approfondir les résultats au cours d'un entretien. La méthode que nous venons de présenter permet d'opérer cette sélection d'enquêtés sur des critères quantitatifs. Elle représente donc une alternative sérieuse à la sélection d'individus de manière aléatoire, ou encore à la sélection totalement choisie par le chercheur à partir de critères subjectifs.

Nous déclinons le graphique gain-marginalité pour chacune des classes en Figure 61. Nous distinguons à l'intérieur de ces nuages de points les Français (*en bleu*) des Italiens (*en vert*).

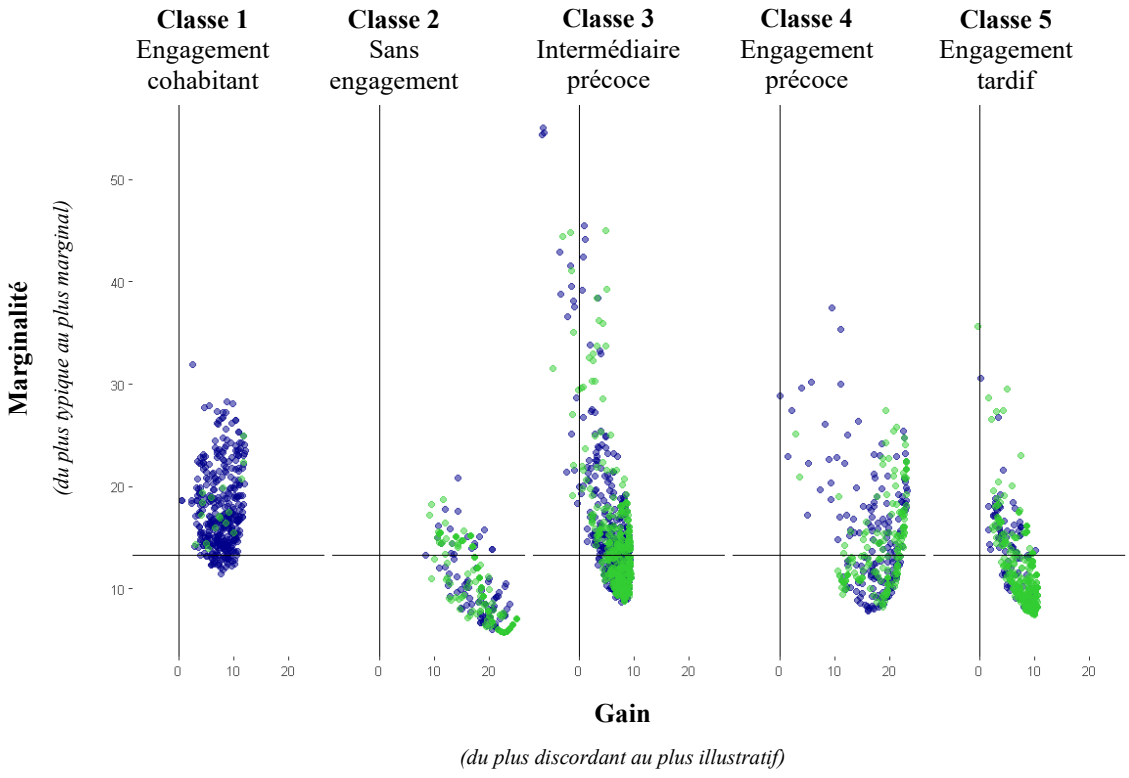

Figure 61 – Séquences individuelles par classes selon le gain et la marginalité

Lecture : chaque point représente une séquence individuelle. La marginalité représente la distance de chaque séquence avec la séquence moyenne de la classe. Le gain représente la force de la relation entre l'appartenance de classe et la matrice de distance des séquences individuelles.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Nous reprenons la description de Guillaume Le Roux et al. (2023), en expliquant l'utilité de chacun des cas pour notre étude, ainsi que leur interprétation. Les cas typiques et illustratifs (*carré inférieur droit*) sont les plus nombreux. Cette observation est cohérente avec nos attentes puisque nous utilisons l'appartenance de classe comme facteur explicatif. Ce résultat renforce la pertinence des classes créées par notre Classification Ascendante Hiérarchique : la grande majorité des individus est regroupée autour du centre de gravité de leur classe, formant ainsi des groupes homogènes. L'étude des cas typiques et illustratifs permet donc de renforcer la compréhension de l'identité des classes obtenues.

Les cas marginaux et illustratifs (*carré supérieur droit*) concernent des individus représentatifs de leur classe, mais dont les trajectoires se déclinent différemment du centre moyen de leur classe. Ils montrent comment la relation statistique peut être forte, y compris avec des conditions de vie différentes. Ils permettent ainsi d'explorer davantage la diversité des trajectoires, tout en respectant les différences entre les classes. Ils sont particulièrement nombreux pour la classe 1 – engagement cohabitant –. Ce résultat est attendu : par rapport aux autres classes, la classe 1 est la plus difficilement identifiable. Elle concentre une variété de parcours, qui fondent la singularité même du groupe. Les seuls italiens compris dans cette classe sont d'ailleurs projetés comme des cas atypiques. De la même manière, nos résultats précédents révélaient que la classe 4 – engagement précoce – comportait des effectifs proches entre Français et Italiens (Figure 56 en page 286). La Figure 61 apporte une nuance majeure à l'homogénéité supposée de cette classe, puisque de nombreux Français marginaux et illustratifs (*en bleu, carré supérieur droit*) apparaissent éloignés du centre de classe par rapport aux Italiens (*en vert*).

Les cas signalés comme divergents (*carré supérieur gauche*) invalident la relation statistique et sont éloignés du centre de gravité de leur classe. Ils sont très peu présents dans nos résultats, ce qui confirme la robustesse de la typologie. Toutefois les individus concernés par cette situation méritent une attention particulière. Pour Guillaume Le Roux et al. (2023, p. 39), l'étude de ces cas participe à la fois à montrer les limites de l'exercice de la typologie, tout en permettant d'explorer les zones d'ombres du modèle (p. 22). Parmi tous les groupes, la classe 3 – intermédiaire précoce –, est celle qui en possède le plus. Nous avions précédemment noté que cette classe comportait un effectif plus grand (en page 285), sans avoir perçu jusqu'à présent la distinction plus fine de certaines trajectoires divergentes. Nous tiendrons compte dans la suite de notre analyse de ces cas, et chercherons à comprendre ce qui peut expliquer leur surnombre au sein de cette classe (en page 302).

Aucun individu ne figure parmi les contre-exemples (*carré inférieur gauche*), c'est-à-dire des cas discordants, mais typiques. Cette situation découle logiquement de la formation initiale par regroupement des classes, qui implique une proximité des trajectoires.

L'étude plus attentive des proximités à l'intérieur des classes a révélé des résultats complémentaires aux constats précédents. Les classes forment bien des ensembles globalement cohérents et homogènes, particulièrement pour la classe 2 – sans engagement. La classe 3 – intermédiaire précoce – mérite une attention particulière quant à la présence d'un plus grand nombre de cas divergents. La classe 1 – engagement cohabitant – se distingue par des trajectoires plus variables d'un individu à l'autre. Dans la suite de ce chapitre, nous prendrons plus largement appui sur les résultats de la méthode gain-marginalité. Elle servira à réaliser des études de cas individuels, afin de mieux comprendre le profil social moyen de chacune des classes, mais également pour le nuancer.

4.1.2 DIFFERENCIER LES CINQ TYPES DE TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENT

Des classes statistiques aux parcours types

Après avoir mieux cerné l'identité globale des classes, nous cherchons à déterminer leur profil social. L'étude de ce profil relève de l'analyse exploratoire et mobilise un ensemble de variables compris dans l'enquête GGS (genre, niveau d'instruction, mobilité, situation professionnelle…). Elle permet de révéler les caractéristiques sociales des jeunes qui adoptent un certain type de trajectoire d'engagement et de souligner les différences en fonction des classes.

Pour accompagner la lecture des profils de classe, la Figure 62 en page 301 résume les principales variations rencontrées d'une classe à l'autre en fonction d'une sélection de facteurs[205] significatifs[206]. La suite de ce chapitre reprend une description plus détaillée de chacune des classes, en prenant notamment appui sur la Figure 62 pour commenter les résultats. Cette figure réunit les Français et les Italiens ensemble. Une déclinaison des profils de classe par pays est proposée en annexe (Annexe 10 en page 425 pour la France, Annexe 11 en page 426 pour l'Italie).

L'analyse de chaque classe est suivie par un examen plus détaillé de quelques parcours de vie. Ils sont l'occasion de dresser des monographiques individuelles plus complètes, en utilisant d'autres variables présentes dans l'enquête que nous n'avons jusqu'ici pas beaucoup mobilisé. En effet le recours aux traitements quantitatifs oblige souvent à opérer un regroupement des modalités initialement présentes dans le questionnaire, pour obtenir des effectifs de population suffisants. L'usage de la monographie permettra ici de rentrer avec plus de finesse dans les réponses aux questions. Pour chacune des classes, au moins un enquêté est sélectionné parmi les individus identifiés par la méthode gain-marginalité comme typique et illustratif (rappel de la méthode avec la Figure 60 en page 295). La sélection de cet enquêté est réalisée par le calcul du médoïde, qui permet de connaître l'individu qui a la dissimilarité moyenne la plus faible de la classe, c'est-à-dire qui a le parcours de vie le plus proche des autres

[205] Parmi cette sélection de facteurs, nous nous intéressons à la PCS du père. Le choix du père plutôt que de la mère tient principalement au travail de Christin Schröder qui a montré qu'en Italie le niveau d'instruction du père a plus d'influence sur les parcours conjugaux que celui de la mère (2006).
[206] Test du Chi-deux, significatif au seuil de <0,001

individus de sa classe. Pour faciliter la lecture des parcours, nous attribuerons un prénom aux enquêtés sélectionnés[207].

[207] Le choix du prénom s'est opéré d'après les prénoms les plus couramment donnés dans le pays d'origine et dans la génération de l'enquêté. Sources : registre d'états civil des naissances, ISTAT (Italie), fichier prénom état-civil, INSEE (France).

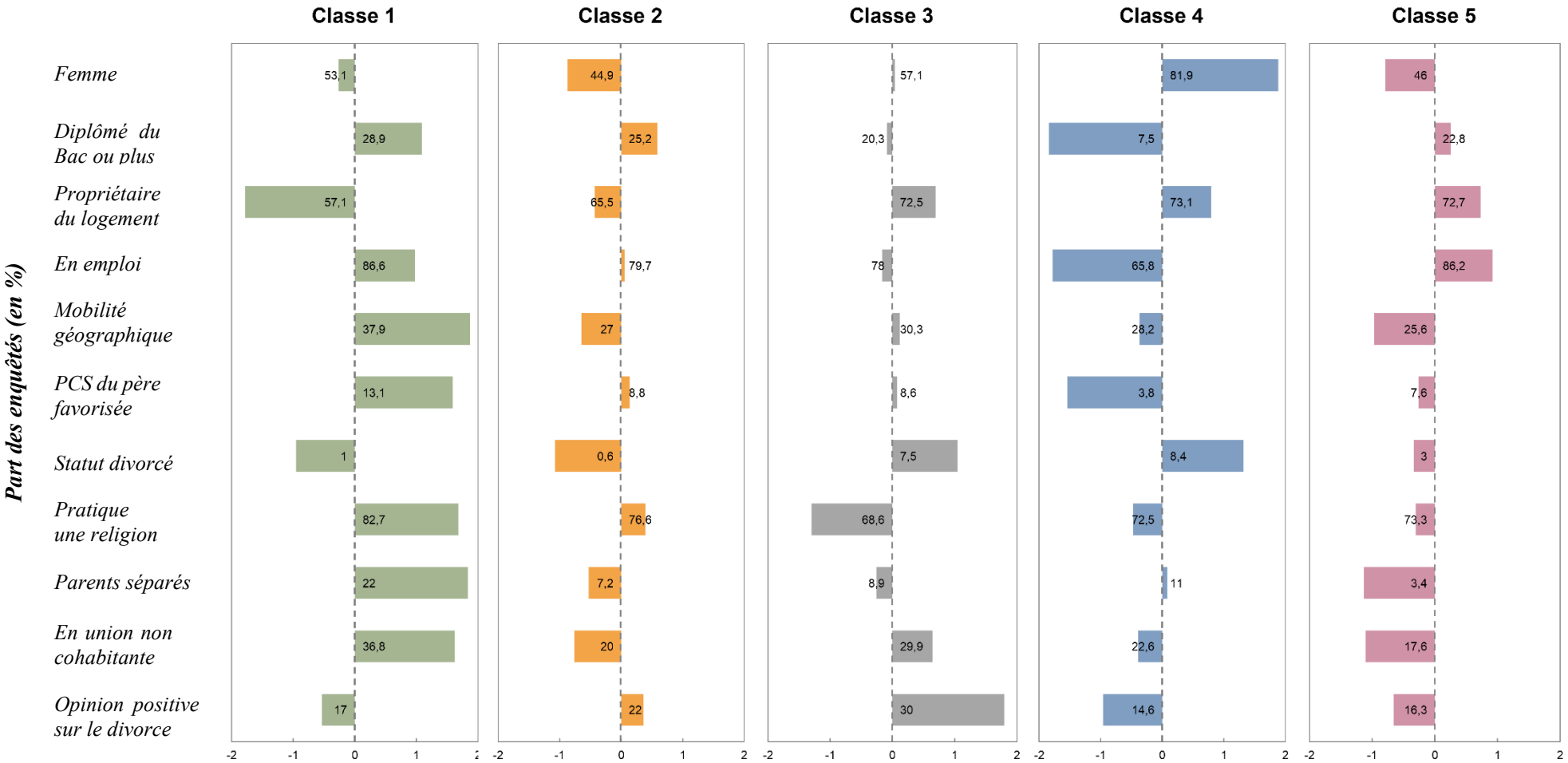

Figure 62 – Profil des classes selon une sélection de facteurs (centrés-réduits), France et Italie

Lecture : dans une classe donnée, plus la valeur d'un bâton est élevée de manière positive (à droite de l'axe), plus elle s'éloigne de la moyenne des classes, indiquant une surreprésentation de ce facteur dans la classe. Par exemple, les femmes dans la classe 1 sont légèrement sous représentées au regard des autres classes. Les parts brutes sont ajoutées en noir. Par exemple, 53,1% des enquêtés de la classe 1 sont des femmes.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Mieux comprendre les rythmes et l'enchaînement des trajectoires

Tout au long de notre analyse par classe, nous conserverons un regard sur les trois dimensions de l'analyse (situation matrimoniale, résidentielle et familiale). Plusieurs représentations graphiques seront utilisées simultanément, comme illustré par la Figure 63. Les tapis des séquences (*à gauche*) mettront d'abord en avant l'état individuel à chaque âge, comme nous l'avons déjà présenté pour l'ensemble des individus (Figure 57 en page 288). Analysé cette fois-ci dans le détail, le tapis de séquence met également en avant la diversité des états présents au sein de la classe pour les trois dimensions. Nous compléterons le tapis par une représentation de l'état modal des séquences (*au centre*), qui expose la situation la plus représentée parmi les séquences d'une classe pour chaque âge. La hauteur du bâton correspond à la fréquence de l'état modal. Enfin, nous représenterons pour chacune des dimensions de nos cinq classes, l'entropie transversale (*à droite*), un indice plus synthétique de l'homogénéité des trajectoires. Cet indicateur tient compte du temps total passé dans chacun des états, afin d'obtenir une mesure de la diversité des situations à chaque âge (de 18 ans à 35 ans). Il oscille entre 0 et 1 : plus l'entropie s'approche de 0, plus la classe est homogène.

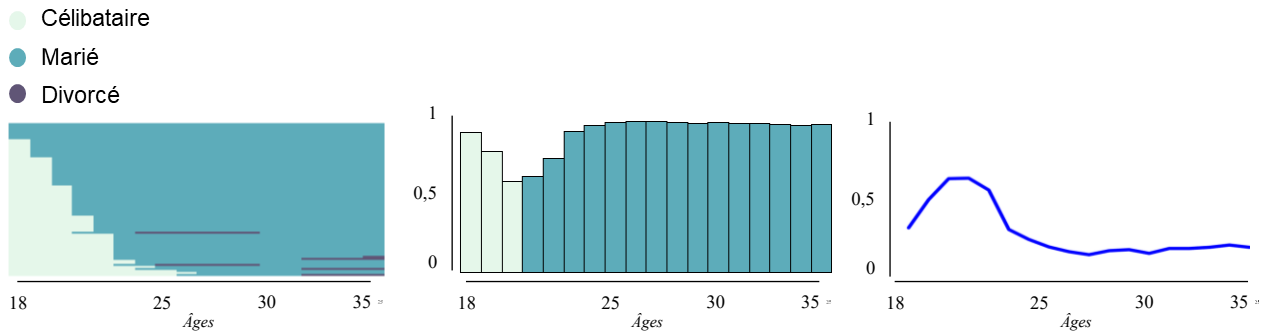

Figure 63 – Exemple des trois représentations utilisées : tapis de séquence (à gauche), état modal (au centre), entropie transversale (à droite)

Lecture :
- tapis de séquence : chaque ligne horizontale correspond à une séquence individuelle
- état modal : la hauteur du bâton représente la fréquence de l'état, la couleur correspond à l'état le plus représenté
- entropie transversale : un indice de 1 indique que les séquences individuelles sont totalement hétérogènes

Pour appuyer ces figures de manière plus détaillée, nous proposons en annexe deux familles de tableaux (Annexe 12 en page 427 à Annexe 17 en page 429). Trois tableaux présentent pour chaque classe la part des jeunes qui a connu au cours de sa jeunesse au moins une période d'un état donné. Les trois derniers tableaux représentent pour chaque classe la durée moyenne passée dans chacun des états.

S'engager tôt dans la vie conjugale et familiale

Les trajectoires biographiques caractérisées par des engagements avant 30 ans représentent près de 4 jeunes sur 10, Français et Italiens confondus. Deux types de trajectoires doivent ici être distingués : les jeunes qui s'engagent de manière précoce pour l'ensemble des dimensions étudiées (classe 4 – engagement précoce) et les jeunes qui connaissent au moins un engagement tôt, sans toucher l'ensemble des dimensions (classe 3 – intermédiaire précoce).

Classe 4 - engagements précoces à enchaînement rapides

La quatrième classe rassemble des jeunes qui présentent des trajectoires d'engagements précoces entre 18 et 35 ans, c'est-à-dire pour la grande majorité l'enchaînement d'une cohabitation, d'un mariage, puis d'au moins un enfant. Elle concerne un peu moins de deux jeunes sur 10, français comme italien (voir Figure 56 en page 286). Une grande partie de jeunes connait une trajectoire d'engagement conjugal direct, c'est-à-dire qu'ils quittent le domicile parental pour cohabiter avec leur partenaire et se marier dans un laps de temps très réduit. Seuls 2 jeunes sur 10 ont connu une période de vie dans un logement indépendant de leur parent et de leur partenaire (Figure 62 en page 301 et Figure 64-4, *segments rouges*). Le statut matrimonial « marié » devient l'état modal dès l'âge de 21 ans, en concernant plus de la moitié des séquences (Figure 64-*2, bâtons bleus*). Cette classe comprend également la plus forte part de divorcés : plus de 8% l'a expérimenté au cours de sa jeunesse (Figure 62 en page 301 et Figure 64-1, *segments bleu foncé*). Cette situation s'explique logiquement par un mariage à un âge plus jeune, les couples sont donc plus nombreux à être exposés au risque de dissolution de l'union. Toutefois ce résultat masque une forte disparité entre les deux pays : seul 2% des Italiens de la classe 4 ont connu un divorce avant l'âge de 35 ans, contre près de 14% pour les Français (Annexe 10 et Annexe 11 en page 426). Pour les dimensions matrimoniale et résidentielle, la baisse de la courbe d'entropie transversale (Figure 64-3 et Figure 64-6) révèle donc logiquement une classe très homogène après 25 ans.

Les jeunes n'adoptent cependant pas tous des trajectoires similaires. L'entropie élevée de la dimension familiale au fil des âges (Figure 64-9) s'explique par la présence d'un tiers des jeunes qui n'a qu'un seul enfant avant l'âge de 36 ans (Figure 64-7, *segments verts*), tandis que la majorité a au moins deux enfants (*segments jaunes*).

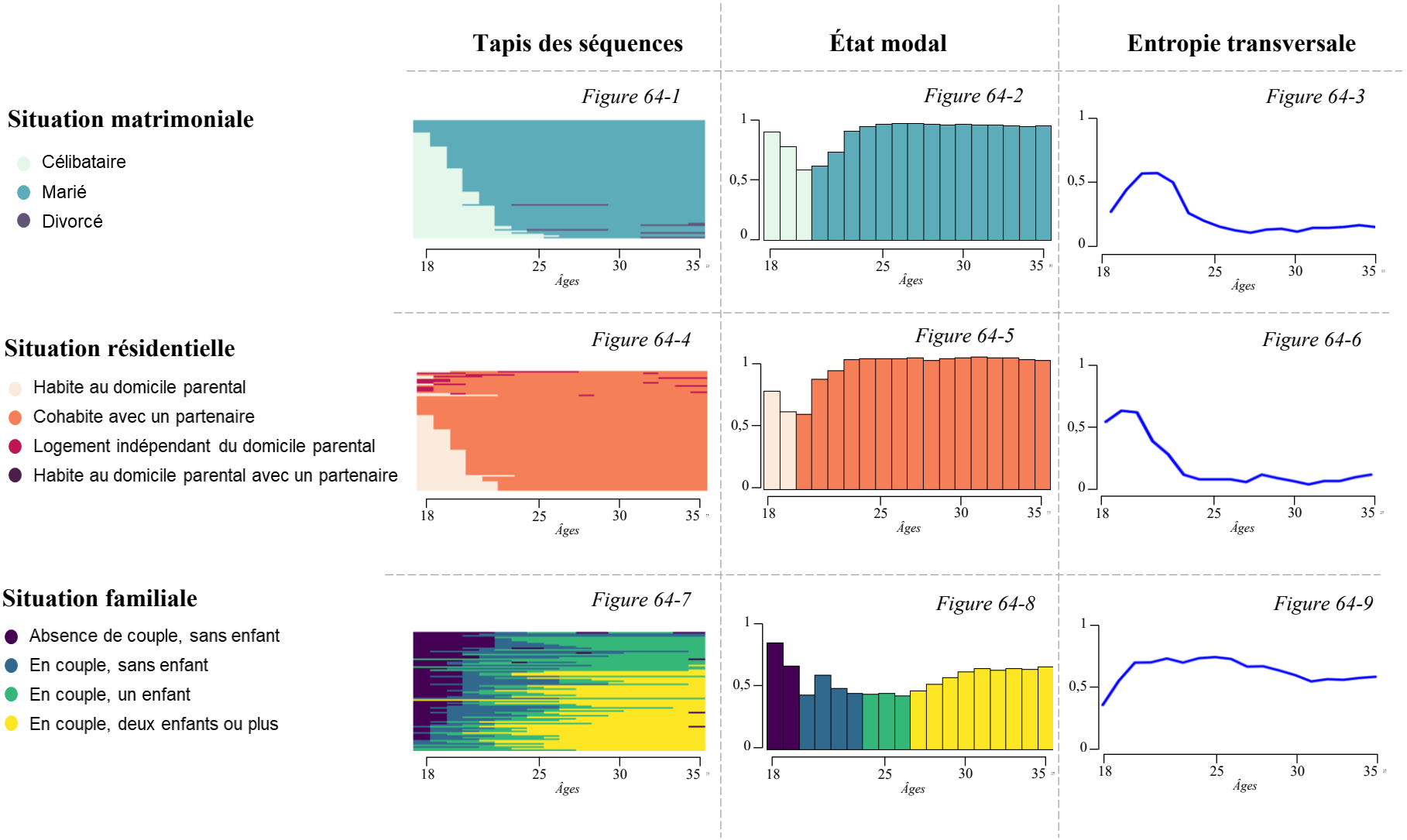

Figure 64 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 4 par dimension

La classe 4 se caractérise par des engagements tôt dans l'ensemble des dimensions étudiées, et à un rythme soutenu. Pour comprendre le profil social de cette classe, nous nous appuyons sur l'étude d'un parcours de vie, qui sera mis en relation avec les statistiques descriptives générales du profil de la classe (Figure 62 en page 301). La Figure 65 représente la position des enquêtés assimilés à la classe 4, par rapport au gain et à la marginalité. L'enquêté typique et illustratif de la classe (*carré rouge*, voir en page 299 pour la méthode de sélection), est une Française, comme plus de 8 individus sur 10 qui composent cette classe (Figure 62 en page 301). La classe 4 se distingue nettement par une part de femme particulièrement élevée (au plus 6 jeunes femmes sur 10 dans les autres classes).

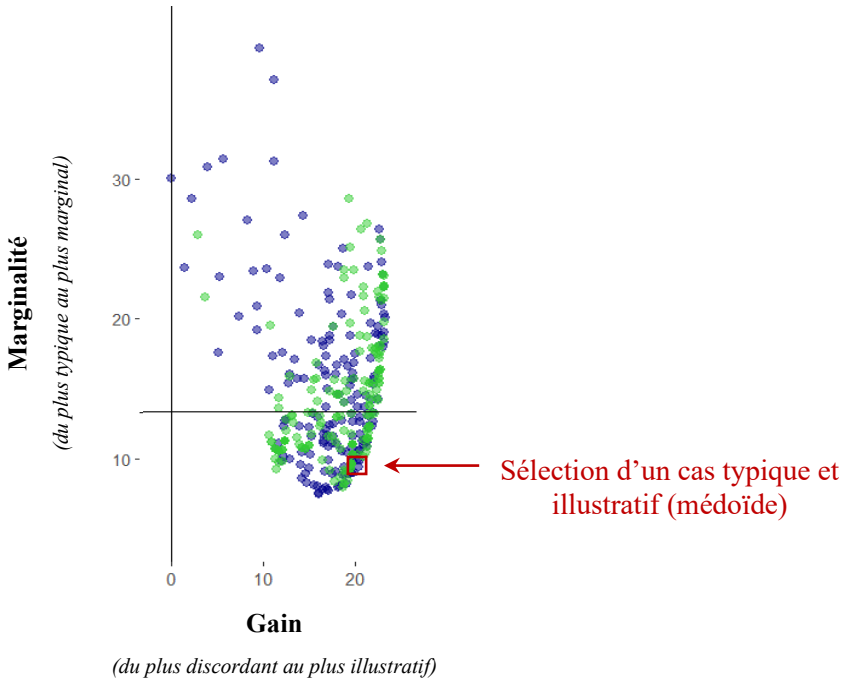

Figure 65 – Distribution des enquêtés de la classe 4 selon le gain et la marginalité

Lecture : les trajectoires situées dans le coin inférieur droit sont des cas représentatifs et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur droit sont des cas marginaux et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur gauche sont les cas divergents (marginaux et non illustratif) et les trajectoires situées dans le coin inférieur gauche sont des contre-exemples (typique et non illustratif).

Christelle a connu des engagements successifs très rapprochés de ses 18 ans à ses 27 ans. Elle termine ses études à 19 ans, diplômée d'un niveau CAP-BEP, et quitte le domicile parental à l'âge de 20 ans pour vivre avec son conjoint. La Figure 62 (en page 301) révèle que la classe 4 concentre la plus faible part de jeunes très diplômés (7,5% dans l'ensemble, contre plus de 20% pour les autres classes), particulièrement en Italie (2% ont un diplôme du Bac ou

plus, contre 13% pour la France, Annexe 10 et Annexe 11 en page 426). La classe 4 se distingue également des autres par de faibles taux d'individu dont le père appartient à une PCS favorisée (3,8% contre plus du double pour les autres classes), ce qui est également le cas de Christelle. Elle n'a eu qu'une seule union cohabitante qui est suivie par un mariage un an et demi après le début de sa vie commune. D'après nos calculs issus de l'enquête GGS, ce décalage entre début de la vie cohabitante et mariage est plus courant parmi les Français que parmi les Italiens de cette génération (Figure 32 en page 197), y compris pour les moins diplômés (Tableau 15 en page 205). Elle a eu deux enfants, à 23 ans puis 27 ans, et ne souhaite plus d'enfant au moment de l'enquête. Elle a toujours travaillé comme employée au même poste depuis ses 19 ans et n'a pas connu de mobilité entre sa région de résidence et de naissance. Cette absence de mobilité est caractéristique des Français de cette classe : seul un quart des jeunes a changé de région depuis l'enfance, contre plus d'un tiers pour les autres classes[208] (Annexe 10 en page 425). Ses déclarations aux questions d'opinion sont en général conservatrices. Elle déclare par exemple que le divorce n'est pas justifié pour un couple qui a des enfants (moins de 15% des individus de la classe 4 déclarent que le divorce est justifiable, contre plus de 16% pour les autres classes, Figure 62 en page 301). L'expression d'opinions plus traditionnelles pour les jeunes qui s'engagent plus précocement est conforme à nos hypothèses de travail, qui découlent plus largement de la théorie de la Seconde Transition Démographique (Chapitre 1.2 en page 75).

La classe 4 comprend donc des individus qui ont connu des engagements tôt au cours de leur jeunesse et qui se sont **enchaînés rapidement dans toutes les dimensions**. Le profil moyen est celui d'une femme française faiblement diplômée, issue d'un milieu défavorisé, qui n'a pas connu de mobilité géographique et qui exprime des opinions traditionnelles sur la vie conjugale et familiale. Les individus qui composent cette classe ont des trajectoires homogènes, surtout après l'âge de 23 ans.

[208] Pour l'Italie, le résultat est différent : les individus de classe 4 ne se distinguent pas particulièrement par une absence de mobilité résidentielle par rapport aux autres classes.

Classe 3 - engagement intermédiaire précoce, étalé dans le temps

La classe 3 est celle qui recouvre les trajectoires « intermédiaires précoces ». Elle dispose des plus grands effectifs : un tiers des jeunes y sont affectés. Elle rassemble des individus qui connaissent des engagements conjugaux vers l'âge de 25 ans.

Par rapport à la classe 4, les trajectoires de la classe 3 sont plus diverses entre 20 et 26 ans. Les trois figures qui représentent l'entropie transversale indiquent en effet un indice plus élevé dans cette tranche d'âge. Les jeunes se ressemblent ensuite davantage, particulièrement sur la situation matrimoniale et résidentielle. L'ensemble des jeunes de la classe expérimentent au moins une année de vie de couple mariée cohabitante. Avant de se marier, quatre jeunes sur 10 ont en effet déjà vécu une période de logement indépendant (Figure 62 en page 301 et Figure 66-4, *segments rouges*), mais elle reste de courte durée (environ 2 ans, Annexe 12 en page 427). Les jeunes de classe 3 ont donc des parcours résidentiels plus diversifiés que la classe 4, mais la quasi-totalité connaissent tout de même une cohabitation avec un partenaire[209].

Concernant la dimension familiale, la situation après 30 ans est particulièrement diversifiée (Figure 66-7 et Figure 66-9). Même si près de 7 jeunes sur 10 ont eu trois enfants à 35 ans (Figure 62 en page 301 et Figure 66-7, *segments jaunes*), une partie des jeunes n'a pas d'enfant (Figure 66-7, *segments bleu foncé et bleus*). Cette singularité la distingue de la classe 4, où la quasi-totalité des jeunes a eu au moins un enfant avant 36 ans. Ainsi près d'un jeune sur 10 de la classe 3 n'a pas eu d'enfant au cours de sa jeunesse avec un conjoint, contre moins de 3% pour la classe 4 (Annexe 15 en page 428).

[209] Moins de 2% des individus ne cohabitent pas avec un partenaire avant l'âge de 36 ans (Annexe 15 en page 420).

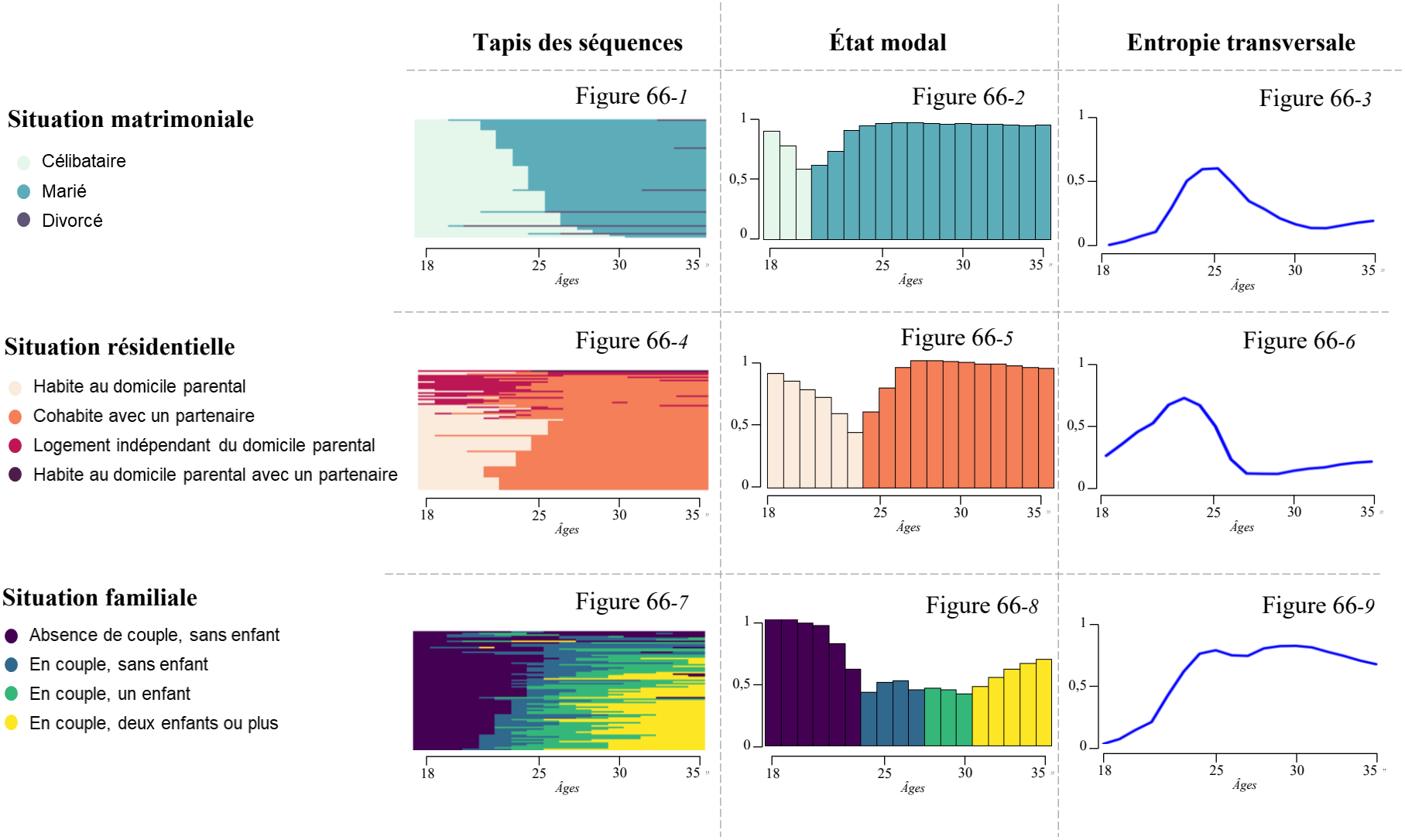

Figure 66 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 3 par dimension

Nous cherchons ici à approfondir les différences entre la classe 4 – engagement précoce – et cette classe 3, à partir d'une analyse plus approfondie du profil social des enquêtés. La Figure 67 représente la position des enquêtés assimilés à la classe 3, par rapport au gain et à la marginalité. Le nuage de point de la classe 3 est particulièrement étendu : de nombreux enquêtés comprennent de fortes valeurs concernant la marginalité (*axe des ordonnées*), et de faibles valeurs pour le gain (*axe des abscisses*). Pour tenir compte de cette particularité, nous faisons le choix d'examiner deux parcours individuels. L'enquêtée typique et illustrative de la classe (*carré rouge,* voir en page 299 pour la méthode de sélection), est une Italienne. Par rapport aux individus de classe 4 qui s'engagent encore plus précocement, le parcours de Maria permet d'éclairer les différences majeures entre les deux classes.

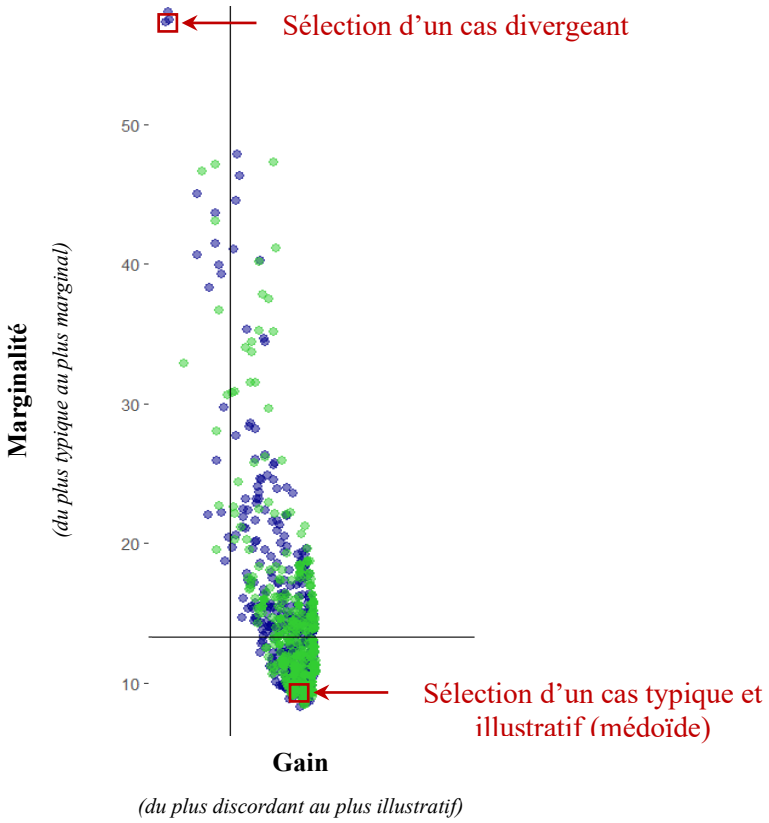

Figure 67 – Distribution des enquêtés de la classe 3 selon le gain et la marginalité

Lecture : les trajectoires situées dans le coin inférieur droit sont des cas représentatifs et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur droit sont des cas marginaux et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur gauche sont les cas divergents (marginaux et non illustratif) et les trajectoires situées dans le coin inférieur gauche sont des contre-exemples (typique et non illustratif).

Maria vit dans une maison en zone urbaine avec son conjoint au moment de l'enquête. Elle dispose d'un emploi assimilé à une profession intermédiaire, et elle est diplômée d'un niveau supérieur au Bac+2. Son conjoint est également diplômé de l'enseignement supérieur et ses parents ont un niveau Bac. Comme Maria, les individus qui connaissent une trajectoire intermédiaire précoce sont effectivement plus diplômés et proviennent d'un milieu plus aisé que les jeunes de la classe 4. La Figure 62 (en page 288) révèle que plus du double des jeunes de cette classe ont un niveau de diplôme Bac ou supérieur[210], et plus du double également ont un père assimilé à un milieu favorisé[211]. Maria mène des études en restant au domicile parental, qu'elle termine à l'âge de 23 ans. Elle quitte le domicile parental un an plus tard, puis se marie à 25 ans. Elle a alors deux enfants : un premier à 27 ans et un second à 31 ans. Elle se rend quelques fois par an dans un édifice religieux. Malgré son mariage, elle déclare que le mariage est une institution dépassée. En revanche elle s'oppose à l'idée que les femmes puissent avoir un enfant seules en dehors d'une relation de couple stable. L'expression des opinions est un autre point de divergence entre classe 3 et 4. Les jeunes de la classe 3 ont des opinions moins conservatrices sur le mariage et la famille que la classe 4 : deux fois plus d'individus expriment par exemple une opinion positive sur le divorce[212] (Figure 62 en page 301).

Comme évoqué ci-dessus, la Figure 67 révèle la présence de nombreuses trajectoires divergentes (*coin supérieur gauche*), ce qui n'est pas le cas dans les autres classes (voir Figure 61 en page 296 pour une représentation du gain et de la marginalité pour l'ensemble des classes.) Pour compléter le parcours de Maria, un cas typique et illustratif, nous sélectionnons le cas d'une trajectoire divergente, c'est-à-dire atypique du point de vue de la marginalité et non représentative en termes de gain (voir interprétation en page 295). Le parcours étudié est celui de Léna, une femme française née à l'étranger. Elle grandit dans un milieu peu favorisé, issue d'une fratrie de 10 enfants, et elle est faiblement diplômée. Locataire de son logement, elle a connu une mobilité entre sa région de naissance et sa région de résidence au moment de l'enquête. Mariée à 20 ans, elle divorce 2 ans plus tard. Toute comme la classe 4, la classe 3 concentre elle aussi une grande part de divorcés, particulièrement en France, une fois de plus (14%, Annexe 10 en page 425). Léna a trois enfants, qu'elle a eu à 24, 32, puis 39 ans. Elle a

[210] Les diplômés d'un niveau Bac ou plus sont 20,3% pour la classe 3 contre 7,5% pour la classe 4.
[211] Les jeunes ayant un père assimilé aux cadres ou professions intermédiaires sont 8,6% pour la classe 3 contre 3,8% pour la classe 4.
[212] Un tiers des individus de la classe 3 sont d'accord avec l'idée que le divorce est justifié, y compris quand le couple a des enfants, contre 14,6% de la classe 4.

travaillé pendant 2 ans à l'âge de 37 ans, puis s'est arrêtée à la naissance de son troisième enfant et n'a pas d'emploi au moment de l'enquête.

Léna n'a pas connu d'autres unions cohabitante à la suite de son divorce, mais elle se déclare en couple non cohabitant en moment de l'enquête. Son conjoint habite à 30 min et ils se fréquentent une fois par semaine. Nous avions fait le choix de ne pas considérer la situation de non cohabitation en elle-même comme une forme d'engagement (en page 174). Toutefois la forte occurrence de ce mode de vie conjugal au sein de la classe conduit à s'y intéresser. Cette situation concerne en effet près d'un tiers des jeunes (Figure 62 en page 301, et 38% pour les Français, Annexe 10 en page 425). Le parcours de Léna est éclairant sur la diversité des trajectoires conjugales possibles, qui est difficilement identifiable par l'étude des parcours types. Elle a rencontré son conjoint à 33 ans, soit six ans avant la naissance de son troisième enfant. L'étude de son parcours met en lumière l'existence des naissances avec un conjoint non cohabitant, que nous considérons cette fois comme une forme d'engagement conjugal, au même titre qu'une naissance pour un couple cohabitant. Notre analyse de séquence tient bien compte de ces naissances dans la dimension familiale, même si elle ne distingue pas le statut résidentiel des parents. Léna déclare toutefois que cette absence de cohabitation est subie : le couple ne peut pas vivre ensemble pour des raisons financières, mais elle a l'intention de cohabiter avec son conjoint dans les 3 ans. Ces déclarations font échos aux constats précédemment formulés sur les unions non cohabitantes (Tableau 7 en page 164), qui sont majoritairement subies au cours de la jeunesse.

La classe 3 rassemble des jeunes qui connaissent des engagements relativement précoces, mais qui **s'étalent davantage dans le temps**. Les jeunes sont plus diplômés que la classe 4, ils proviennent d'un milieu plus favorisé et ont des opinions moins traditionnelles sur la vie de couple et la famille. Les trajectoires sont les plus diversifiées autour de 25 ans, mais deviennent plus homogènes avec l'avancée en âge. La classe 3 comprend un plus grand nombre de trajectoires divergentes et d'enquêtés ayant connu une mobilité géographique. L'étude de l'une d'entre elle rappelle que les trajectoires d'engagement sont loin d'être homogènes et linéaires, et que l'absence d'engagement peut être parfois subi.

Trois déclinaisons de l'engagement avancé

Après avoir mieux défini l'identité des classes d'engagements précoces, nous cherchons maintenant à différencier plus clairement les trois dernières classes. Un peu plus de la moitié des jeunes sont considérés dans nos résultats comme ayant entamé des trajectoires d'engagement à des âges plus avancés. La classe 2 – sans engagement, regroupe ceux qui se distinguent nettement par une absence d'engagement dans toutes les dimensions. La classe 5 – engagement tardif, concerne les jeunes qui s'engagent au cours de leur jeunesse mais plus tardivement. Comme décrite plus haut dans nos premiers résultats, la classe 1 – engagement cohabitant – est plus hétérogène. Elle rassemble des jeunes qui connaissent des parcours ponctués d'une pluralité d'expériences conjugales. Nous verrons au cours de cette section ce qui la rapproche des deux autres classes de cet ensemble.

Classe 2 - sans engagement, une majorité de célibataires jusqu'à 35 ans

La seconde classe compte près de 2 jeunes sur 10 en tout, mais concerne principalement des jeunes Italiens (environ un tiers, contre 17% de Français). Les jeunes sont en quasi-totalité célibataires jusqu'à 35 ans (Figure 68-1, *segments bleu clair*). Ils n'expérimentent pas de cohabitation et n'ont pas d'enfant (Figure 68-7, *segments bleu foncé*). Seuls 6% d'entre eux ont eu un enfant avant l'âge de 36 ans (Annexe 15 en page 428), et un quart a connu une cohabitation sans enfant.

En considérant les trois dimensions de notre étude, elle est une des classes les plus homogènes sur la quasi-totalité de la jeunesse. Les trajectoires conjugales et familiales commencent à se diversifier à partir de 32 ans (hausse de l'entropie transversale, Figure 69-3 et Figure 69-6). Comme précédemment mentionné, les trajectoires sont divisées pour la situation résidentielle en deux grands ensembles. La moitié des jeunes dispose d'un logement indépendant (logement seul, colocation…) dès l'âge de 18 ans (Figure 68-4, *segments rouges*). En moyenne, les jeunes de la classe 2 passent 12,8 ans dans un logement indépendant (contre moins de 4,5 ans pour les autres classes, Annexe 12 en page 427). Une autre partie des jeunes quitte le domicile parental beaucoup plus tardivement (*segments beige*s), voire ne l'ont pas quitté à l'âge de 35 ans pour 5% d'entre eux.

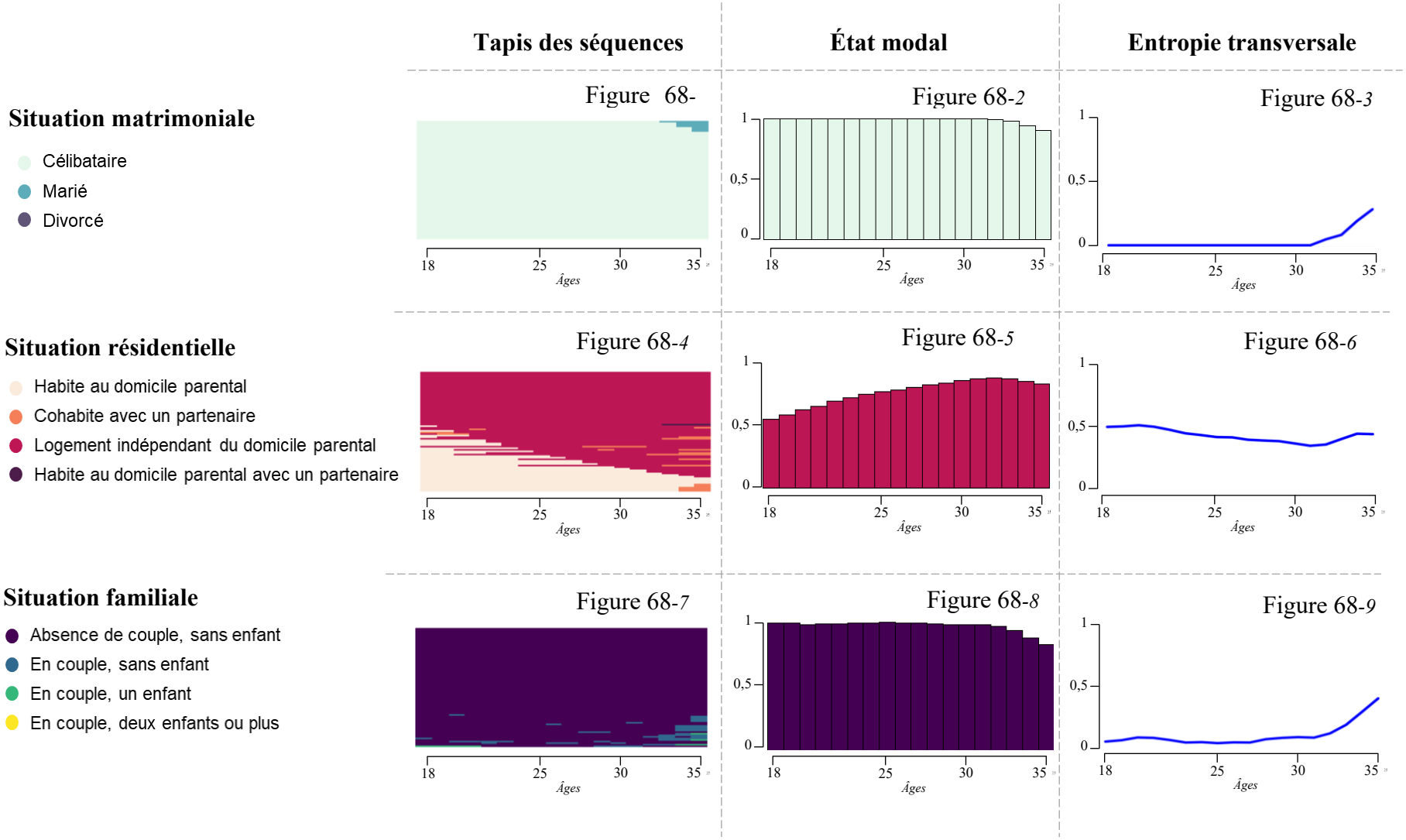

Figure 68 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 2 par dimension

Nous pouvons faire l'hypothèse que cette absence d'engagement dans le couple et la famille pour la quasi-totalité des jeunes de classe 2 est reliée à de plus longues études. Pour mieux cerner le profil social des enquêtés, nous nous intéressons maintenant à un parcours individuel, que nous continuons à mettre en relation avec les statistiques descriptives de la classe. La Figure 69 représente la position des enquêtés assimilés à la classe 2, par rapport au gain et à la marginalité. L'enquêté typique et illustratif de la classe (*carré rouge,* voir en page 299 pour la méthode de sélection), est un Français. L'étude du parcours de Fabien permet de nuancer fortement les résultats que nous nous attendions à obtenir pour une trajectoire type de cette classe.

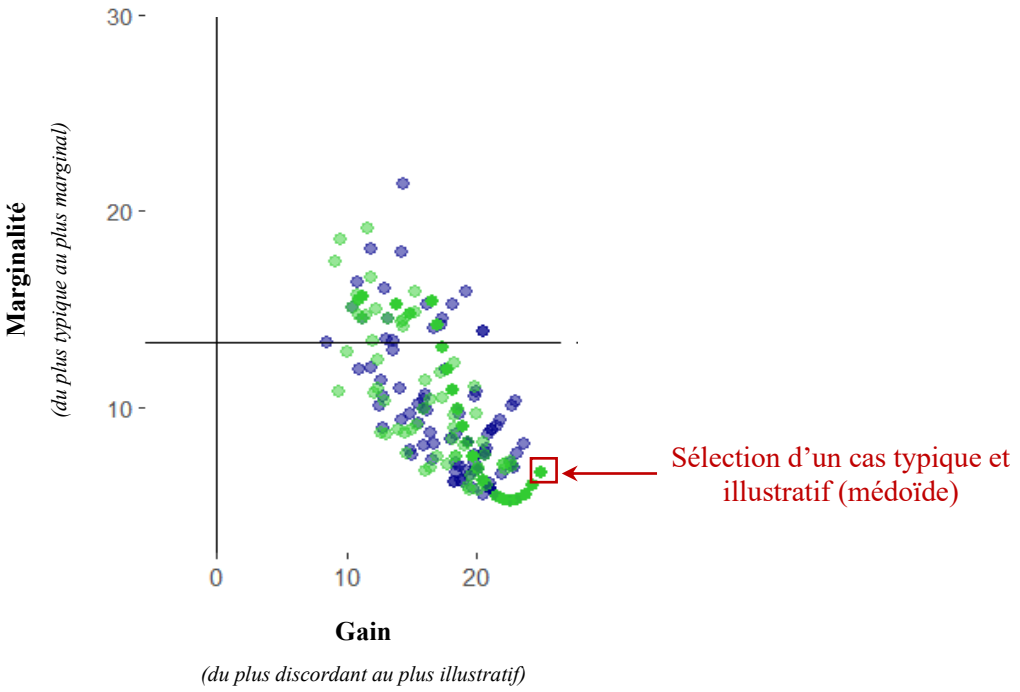

Figure 69 – Distribution des enquêtés de la classe 2 selon le gain et la marginalité

Lecture : les trajectoires situées dans le coin inférieur droit sont des cas représentatifs et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur droit sont des cas marginaux et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur gauche sont les cas divergents (marginaux et non illustratif) et les trajectoires situées dans le coin inférieur gauche sont des contre-exemples (typique et non illustratif).

Fabrice est un homme français célibataire, qui occupe un emploi d'ouvrier non qualifié au moment de l'enquête. Originaire d'un milieu intermédiaire (père diplômé d'un niveau primaire travaillant comme employé), il est lui-même diplômé d'un niveau CAP/BEP. Il termine ses études à l'âge de 17 ans et obtient son premier emploi l'année suivante. La situation de Fabrice n'est pas isolée au sein de la classe 2. Avec seulement un quart d'individu diplômés

d'un niveau Bac ou supérieur (Figure 62 en page 301), la classe 2 ne se détache pas particulièrement des autres par une surreprésentation de parcours de jeunes qui prolongent leurs études[213]. Ce constat est valable pour la France comme pour l'Italie (Annexe 10 et Annexe 11 en page 426). Un examen plus fin en trois modalités de diplôme révèle que seul un quart des jeunes est diplômé d'un niveau supérieur au Bac[214]. Bien que ce taux soit supérieur à celui des autres classes, nous nous attendions à retrouver une présence bien plus marquée des plus diplômés au sein de cette classe.

Fabrice n'a vécu aucune cohabitation avec un ou une partenaire, et ne déclare aucune union non cohabitante au moment de l'enquête. La part des français enquêtés qui se déclarent en couple non cohabitant est la plus faible pour la classe 2, seuls deux français sur 10 sont concernés (Annexe 10 en page 425). Fabrice est propriétaire d'un logement en milieu rural dans lequel l'entretien se déroule, logement qu'il occupe depuis ses 25 ans. Cette situation n'est pas étonnante puisque dans les générations 1965-1970, environ 20% des jeunes étaient déjà propriétaires avant l'âge de 30 ans (Bonvalet et Bringé, 2013). Comme plus d'un quart des français de cette classe, l'enquêté n'a pas l'intention d'avoir ou d'adopter des enfants à court terme, et ne sait pas combien il en souhaiterait dans l'avenir.

L'étude du profil type de la classe 2 (Figure 62 en page 301) masque, pour cette classe particulièrement, de fortes disparités entre les deux pays. La comparaison entre les profils Français et Italiens (Annexe 10 et Annexe 11 en page 426) révèle par exemple que les Italiens sont concernés par une surreprésentation masculine (6 individus sur 10 de la classe 2 sont des hommes), alors que la répartition entre les sexes est à l'équilibre pour les Français. De la même manière, près de 8 Italiens sur 10 de la classe 2 sont propriétaires de leur logement, soit la classe qui concentre le plus fort taux, alors que les Français sont environ un tiers à l'être, soit la classe qui possède le plus faible taux. Une trajectoire sans engagement ne semble donc pas relever des mêmes enjeux selon le pays de résidence. En Italie, elle est davantage le fait des hommes diplômés et favorisés, qui choisissent de ne pas cohabiter avec leur partenaire lorsqu'ils en ont un. En France, les jeunes de la classe 2 proviennent d'un milieu social intermédiaire mais il est plus difficile de dégager davantage de caractéristiques sociales. L'étude de plusieurs variables

[213] Le niveau de diplôme est ici utilisé comme un proxy de la durée des études.
[214] Calculé à partir de trois modalités de diplôme : inférieur au Bac, Bac et supérieur au Bac.

supplémentaires n'a pas permis de dégager une explication claire des différences, ni mis en lumière le caractère majoritairement choisi ou subi des trajectoires empruntées[215].

L'absence d'engagement sur plusieurs dimension caractérise la classe 2. Elle se présente comme **la plus homogène** sur l'ensemble des dimensions jusqu'à un âge avancé. Ces constats nous ont conduits à émettre l'hypothèse que les trajectoires biographiques étaient marquées par une longue durée d'étude. Nous nous attendions donc à trouver au sein de la classe 2 des individus bien plus diplômés que les autres. Les résultats obtenus par l'étude des profils de classe et l'attention portée aux parcours de vie individuels ont montré que la composition de la classe est **plus nuancée**. Elle comporte autant de jeunes qui prolongent leurs études, que des jeunes qui ne s'engagent pas pour d'autres raisons que celles d'un prolongement des études. Bien qu'ils adoptent des trajectoires similaires, le profil social des Italiens se distingue ici clairement de celui des Français. Cette différence pourrait s'expliquer par le statut choisi ou subi de la trajectoire, que nous avons uniquement pu mettre en avant pour les Italiens. Ces derniers, majoritairement des hommes diplômés, ne s'engagent pas au cours de leur jeunesse.

[215] L'enquête GGS comprend plusieurs variables qui peuvent donner des indices, comme l'intention d'avoir un enfant dans les 3 ans, l'intention de cohabiter avec le conjoint, les motifs qui expliquent la non cohabitation lorsqu'elle existe, l'intention de déménager ou de changer de situation professionnelle.

Classe 5 - l'engagement tardif

La classe 5 concerne deux jeunes sur 10. Une plus grande part d'Italiens y est assimilée (un tiers contre moins d'un Français sur 10). Les jeunes qui la composent connaissent des engagements à partir de la fin de la vingtaine, et les trajectoires de ce groupe sont les plus hétéroclites autour de 30 ans. La moitié des jeunes vivent en cohabitation à partir de 29 ans (Figure 70-5, *bâton orange*), sont mariés à partir de 30 ans (Figure 70-2, *bâton bleu*), et ont au moins un enfant à partir de 33 ans (Figure 70-8, *bâton vert*). A l'âge de 36 ans, un tiers des jeunes de la classe 5 a deux enfants ou plus (Annexe 15 en page 428).

A l'image de la classe 2, la classe 5 comporte une plus grande part de jeunes diplômés d'un niveau Bac ou supérieur (22,8%, Figure 62 en page 301), et d'un père d'une PCS favorisée (7,6%). Nous nous attendions ici encore à une proportion beaucoup plus importante par rapport aux autres classes. Nous nous attendions également à retrouver des opinions beaucoup moins traditionnelles pour les jeunes qui s'engagent plus tardivement dans la vie de couple et la famille, conformément aux résultats de la classe 4 sur l'engagement précoce, et dans la lignée de la théorie de la Seconde Transition Démographique (Chapitre 1.2 en page 75). La classe 5 ne se distingue pourtant pas particulièrement par une faible part de pratiquants d'une religion (plus de 70%, comme pour les autres classes). Concernant l'opinion sur le divorce, ils sont seulement 16,3% à approuver une séparation lorsque le couple à des enfants. De ce point de vue, la classe 5 – engagement tardif, ne peut pas être directement interprétée comme la plus opposée à la classe 4 – engagement précoce. Elle est également singulière par rapport aux autres classes puisqu'elle comprend la plus faible part d'individus dont les parents sont séparés (3,4 % en tout, 11,4% pour la France et 1,8% pour l'Italie, Annexe 10 et Annexe 11 en page 426).

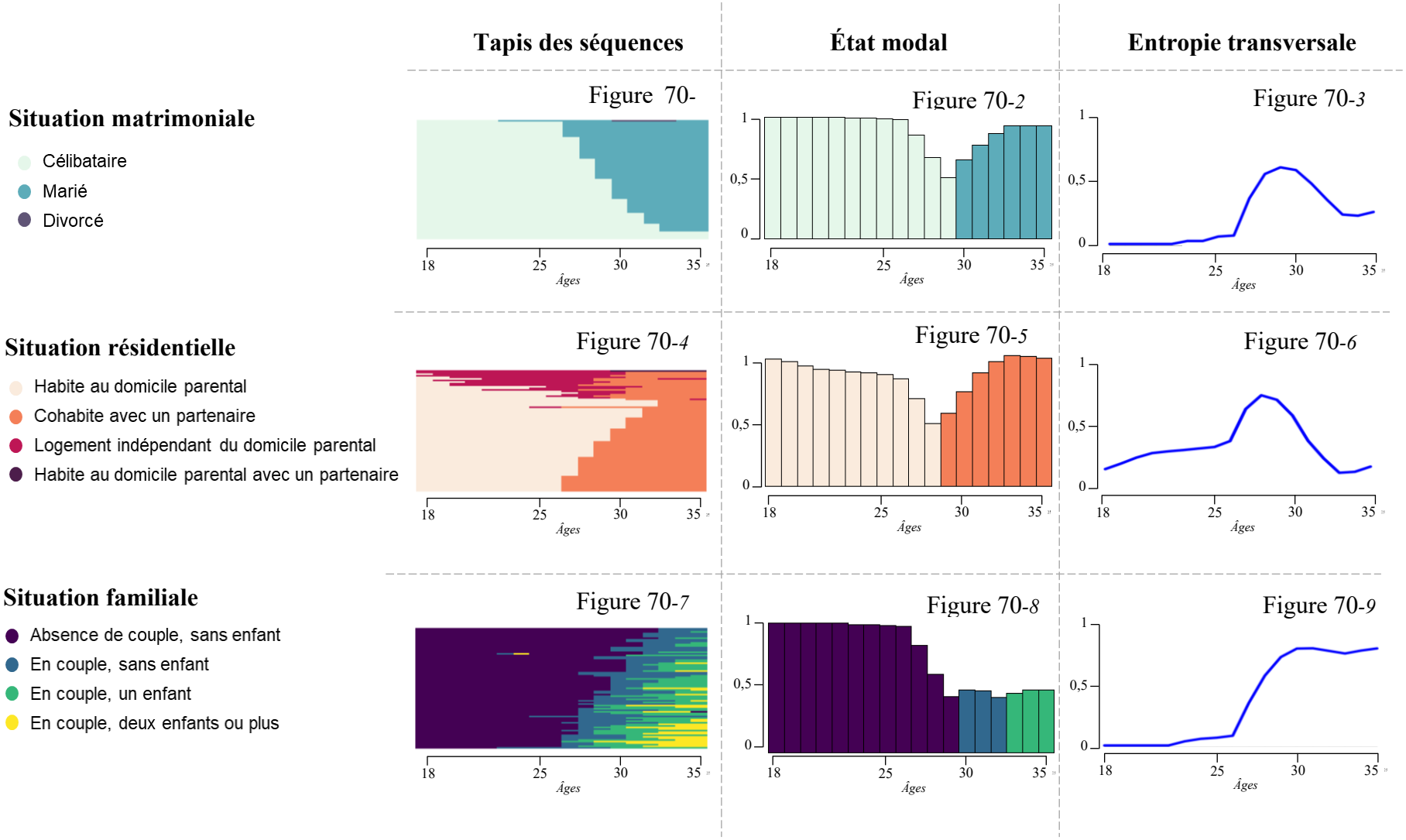

Figure 70 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 5 par dimension

Pour illustrer cette singularité, nous nous intéressons à un parcours individuel. La Figure 71 représente la position des enquêtés assimilés à la classe 5, par rapport au gain et à la marginalité. L'enquêté typique et illustratif de la classe (*carré rouge,* voir en page 299 pour la méthode de sélection), est un Italien. Comme attendu, la classe 5 concentre bien une faible part de femme par rapport aux autres classes (46%).

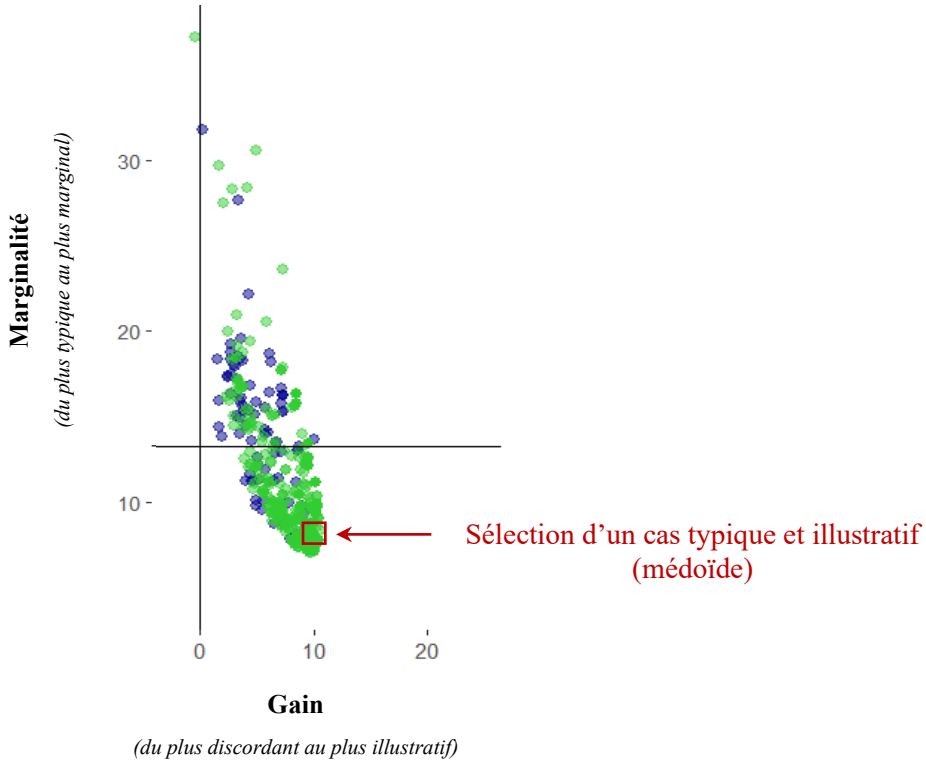

Figure 71 – Distribution des enquêtés de la classe 5 selon le gain et la marginalité

Lecture : les trajectoires situées dans le coin inférieur droit sont des cas représentatifs et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur droit sont des cas marginaux et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur gauche sont les cas divergents (marginaux et non illustratif) et les trajectoires situées dans le coin inférieur gauche sont des contre-exemples (typique et non illustratif).

Marco est un homme italien diplômé d'un niveau collège qui est issu d'un milieu modeste (mère au foyer et père ouvrier). À 29 ans, il quitte le domicile parental, se marie et emménage avec sa partenaire. Il ne connaît donc pas de période dans un logement indépendant, tout comme les deux tiers des jeunes de cette classe (contre plus de 8 jeunes sur 10 pour la classe 2, Figure 62 en page 301). Comme Marco, les jeunes de cette classe passent majoritairement du domicile parental à une cohabitation (Figure 70-4 en page 314), ce qui les différencient de la classe 2, mais le font plus tardivement que les classes 3 et 4 (engagement

précoce et intermédiaire précoce). Il travaille comme employé au moment de l'enquête, une situation attendue au regard de la forte proportion d'enquêtés en emploi dans cette classe (86%, Figure 62 en page 301). Son premier enfant nait 3 ans après son mariage. Marco n'est pas opposé au projet d'avoir un second enfant, mais son intention n'est pas marquée. Interrogé sur sa perception de l'arrivée d'un nouvel enfant, Marco envisage des conséquences particulièrement négatives sur sa vie professionnelle et sa situation financière, même s'il reconnaît qu'un autre enfant serait source de plus de bonheur. D'après ses déclarations, la possibilité d'avoir un autre enfant dépendra principalement dans l'avenir des conditions de logement. L'enquêté n'a pas pu être réinterrogé au cours de la seconde vague de l'enquête GGS, nous ne pouvons donc pas analyser l'évolution de son intention de fécondité trois ans plus tard.

La classe 5 intitulée « engagement tardif » pouvait être initialement perçue comme l'opposée de la classe 4 – engagement tardif, et comme une déclinaison de la classe 2 – sans engagement. L'étude plus attentive du profil social de la classe révèle qu'elle possède d'une part **des points communs inattendus avec la classe 4**. Elle se détache aussi nettement de la classe 2 par la survenue d'engagements conjugaux qui concernent la quasi-totalité des jeunes de la classe. Les engagements sont pris en moyenne **autour de l'âge de 30 ans et ils s'enchaînement alors rapidement**.

Classe 1 - l'engagement cohabitant

La première classe se caractérise par des engagements conjugaux et familiaux généralement tardifs. Si l'algorithme de classification distingue la classe 1 de la classe 5 – engagement tardif, et de la classe 2 – sans engagement, les différences qui apparaissent à l'étude des tapis de séquences sont parfois ténues (Figure 57 en page 288). Une analyse plus approfondie de cette classe est donc nécessaire, dont celle du profil social, que nous complétons par l'examen de deux parcours d'enquêtés.

La classe 1 concerne des Français en très grande majorité (un tiers contre moins de 2% d'Italiens, Figure 56 en page 286). A l'inverse des classes 2 – sans engagement et 5 – engagement tardif, les trajectoires de la classe 1 sont particulièrement hétérogènes au début de la jeunesse en termes de situation résidentielle (Figure 72-6), et de situation familiale (Figure 72-9). Les jeunes quittent le domicile parental au début de la vingtaine, connaissent une ou plusieurs périodes de cohabitation, ponctuées par des périodes de logement seul (Figure 72-4). Près de 8 jeunes sur 10 ont un enfant avant l'âge de 36 ans, mais tout comme la classe 5 – engagement tardif, une seconde naissance est minoritaire (environ un tiers, Annexe 15 en page 428). Cette classe concentre la plus grande part d'individus qui restent en cohabitation sans enfant avec leur partenaire (98% ont connu cet état au cours de leur jeunesse). Cet état est particulièrement durable : ils le connaissent en moyenne pendant 5,7 ans contre moins de 4 ans dans les autres classes (Annexe 14 en page 428). À la différence de la classe 5, les jeunes de la classe 1 se marient plus rarement (12%, Annexe 17 en page 429), ce qui la rapproche davantage de la classe 2 – sans engagement, où seul 10% des jeunes se marient avant 36 ans (Annexe 17 en page 429). Elle présente une grande part d'individu en union non cohabitante au moment de l'enquête (plus d'un tiers en France et 6 Italiens sur dix).

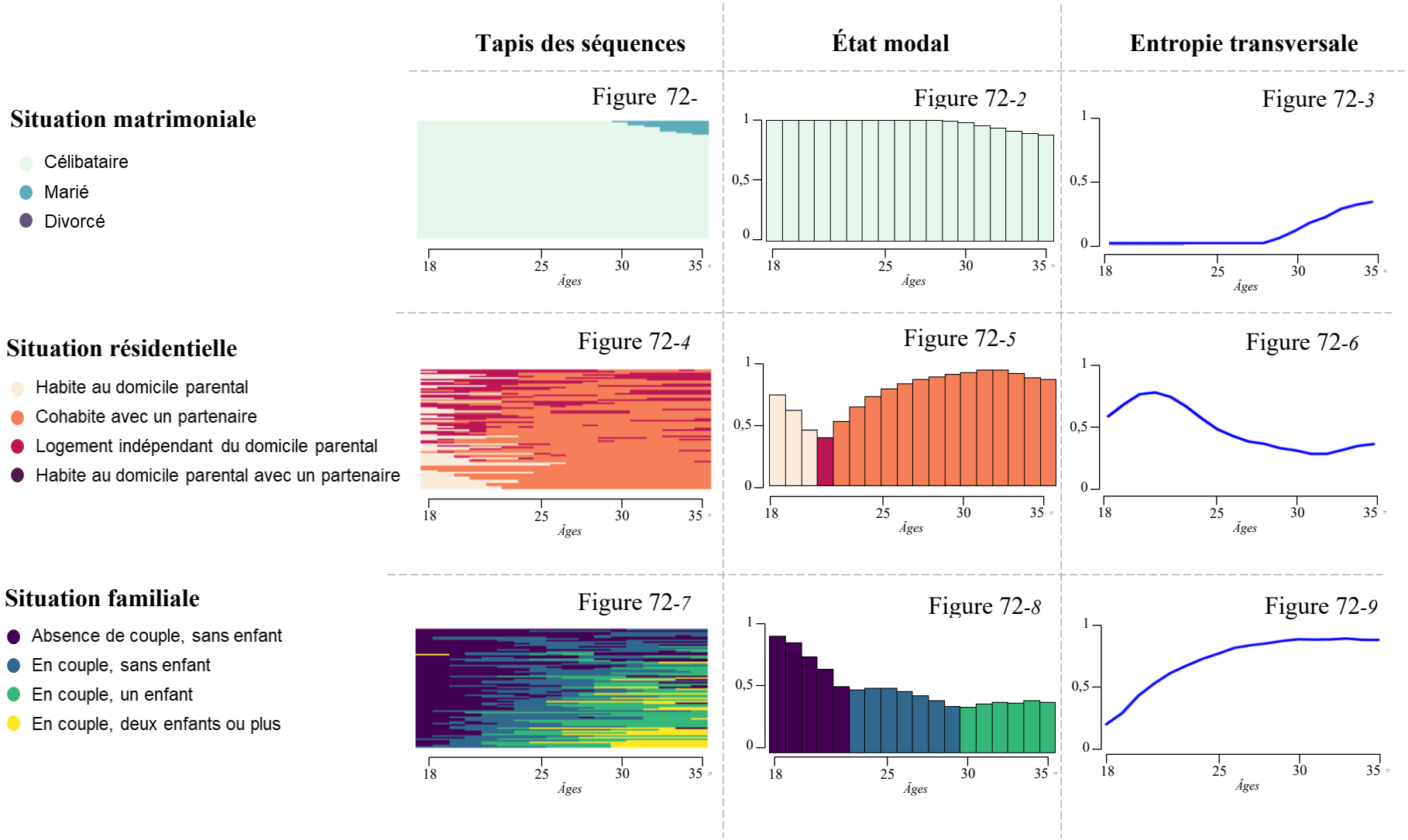

Figure 72 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 1 par dimension

La Figure 73 représente la position des enquêtés assimilés à la classe 1, par rapport au gain et à la marginalité. Comme décrit précédemment (en page 294), les enquêtés de cette classe sont majoritairement assimilés à des cas marginaux mais illustratifs. Ce résultat indique une cohérence moindre des trajectoires qui composent cette classe. Pour mieux cerner la classe 1, nous choisissons d'examiner les parcours conjugaux de deux enquêtés.

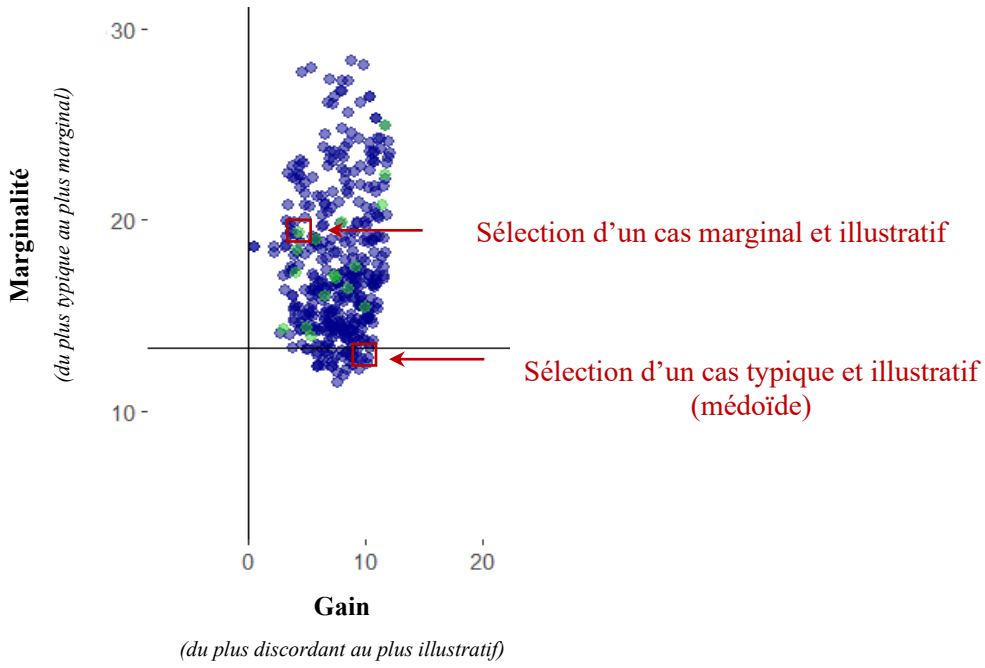

Figure 73 – Distribution des enquêtés de la classe 1 selon le gain et la marginalité

Lecture : les trajectoires situées dans le coin inférieur droit sont des cas représentatifs et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur droit sont des cas marginaux et illustratifs, les trajectoires situées dans le coin supérieur gauche sont les cas divergents (marginaux et non illustratif) et les trajectoires situées dans le coin inférieur gauche sont des contre-exemples (typique et non illustratif).

L'enquêté typique et illustratif de la classe (*carré rouge,* voir en page 299 pour la méthode de sélection), est un Français. David a terminé ses études avant l'âge de 18 ans. Son départ du domicile parental à 21 ans coïncide avec la date de son premier emploi. Il a connu une période de deux ans de vie indépendante, puis une union cohabitante à 29 ans. Son premier enfant nait six ans après le début de sa cohabitation, soit à l'âge de 35 ans. Au moment de l'enquête, il exprime le souhait de ne plus avoir d'autres enfants. Comme la grande majorité des individus de classe 1, David est en emploi au moment de l'enquête. Cette classe est d'ailleurs celle qui comporte le plus d'individu qui travaillent (Figure 62 en page 301). Il a connu une mobilité entre région de naissance et région de résidence au moment de l'enquête,

comme presque 4 jeunes sur 10 de la classe 1. Contrairement au parcours de David, les jeunes de classe 1 expérimentent fréquemment une ou plusieurs séparations au cours de leur jeunesse (Figure 72-4). Ils sont moins souvent propriétaires (57,1% contre plus de 65% pour les autres classes), et davantage en union non-cohabitante (36,8% contre moins d'un tiers pour les autres classes) au moment de l'enquête. Ils sont également les plus nombreux à avoir eu des parents séparés au cours de leur enfance.

Le profil de David conduit à s'intéresser également au conjoint des enquêtés. En effet sa partenaire est diplômée de l'enseignement supérieur. Cette hétérogamie pourrait être à l'origine d'une trajectoire conjugale particulière, par exemple en retardant ou avançant la décision d'avoir un enfant. En ce sens, les normes et valeurs des deux conjoints devraient être prises en compte pour une étude plus complète des trajectoires d'engagement, puisqu'elles influent communément les décisions du couple, à l'instar des travaux qui ont recours à des entretiens (Chapitre 1.1 en page 56).

Nous complétons le parcours de David avec celui de Francesca, une femme italienne dont la trajectoire peut être qualifiée de marginale et illustrative au regard de la classe 1. Comme décrit ci-dessus, les Italiens sont très rares au sein de cette classe (1,5%, voir Figure 56 en page 286), ce qui rend leur présence d'autant plus pertinente à étudier. Francesca quitte le domicile parental à 19 ans pour travailler et vivre dans un logement indépendant. Elle connaît une première union cohabitante à 30 ans. Au moment de l'enquête, elle n'est pas mariée et n'a pas d'enfant avec son conjoint. Elle est propriétaire de son logement et en emploi. Le parcours de Francesca est bien illustratif de la classe car elle connaît une première période dans un logement indépendant, une entrée tardive en cohabitation et une absence de mariage. Toutefois l'absence d'enfant l'éloigne de la trajectoire moyenne de la classe (près de 8 individus sur 10 de classe 1 ont eu au moins un enfant avant l'âge de 36 ans, Annexe 15 en page 428). Elle a l'intention d'avoir un enfant de manière certaine et ne déclare aucun problème de fertilité ou de santé. D'après ses déclarations, la décision d'avoir un enfant dépend principalement du travail et de la disponibilité d'un mode de garde. L'enquêtée n'a pas répondu à la seconde vague d'enquête, ce qui ne permet pas de savoir si son intention s'est réalisée 3 ans plus tard.

Les premiers résultats qui ont émergé sur la classe 1 ont permis d'identifier un profil d'individus qui s'engagent tard, qui connaissent une période de vie dans un logement indépendant puis une cohabitation. La classe se distingue particulièrement par **une mobilité géographique et résidentielle plus grande** que les autres classes, et une plus grande **hétérogénéité des parcours**. Ils sont marqués plus que les autres classes par **l'expérience** d'une ou **plusieurs cohabitations successives**.

CONCLUSION CHAPITRE 4.1

Explorer la pluralité des trajectoires d'engagement

La pluralité des trajectoires d'engagement a pu être ici appréhendée par une approche typologique, qui mêle dans un même ensemble de jeunes italiens et de jeunes français. L'examen des trois dimensions de l'engagement, matrimonial, conjugal et résidentiel, a permis de mieux approcher la complexité des trajectoires biographiques. À partir des cinq classes obtenues, nous avons dressé un profil social des manières de s'engager dans la vie de couple et la famille. Parmi toutes les variables testées, plusieurs présentent des variations notables d'une classe à l'autre : le sexe, le diplôme, la mobilité géographique, l'emploi, l'opinion sur le divorce, le fait d'avoir des parents séparés ou le statut résidentiel. L'usage des parcours individuels a parfois nuancé l'étude de ces profils sociaux moyens, en apportant des éléments complémentaires à nos traitements quantitatifs sur de grands effectifs.

Comme mentionné au cours de la première partie (Chapitre 2.3 en page 166), d'autres méthodes d'analyse de séquence multidimensionnelle existent. Nous avons souhaité au début de ce travail comparer les résultats en fonction de la méthode utilisée, notamment par rapport à la méthode *Globally Interdependent Multiple Sequence Analysis* – GIMSA, issue des travaux récents de Nicolas Robette et al., (2015)[216]. La réalisation de cette seconde méthode a révélé des différences minimes avec la méthode MSA initialement choisie. La comparaison des résultats ne présente donc pas d'intérêt supplémentaire en termes d'interprétation. Les écarts constatés pourraient en revanche faire l'objet d'une étude plus approfondie, en testant notamment les effets d'un changement du nombre de classes de la typologie ou du nombre d'états. Nous pourrions également faire varier les poids de la matrice des coûts de substitution (Annexe 1 en page 417) ou regarder l'effet d'un poids équivalent pour toutes les transitions d'état. Il est également possible d'ajuster la méthode de constitution de la typologie en affinant les regroupements de séquences. Par exemple nos résultats exploratoires ont montré une plus grande hétérogénéité des situations au milieu de la vingtaine. À partir de ce constat, nous pourrions identifier les classes où l'hétérogénéité de cette tranche d'âge est encore très élevée

[216] Dans cette méthode, trois matrices de distances sont calculées à partir des trois dimensions sélectionnées, avec des mesures de similarité qui peuvent varier d'une dimension à l'autre. Elles sont ensuite réduites à l'aide d'une méthode factorielle. Dans la dernière étape, on effectue des corrélations entre les dimensions afin d'obtenir une seule matrice de distance.

pour subdiviser de nouveau les groupes, ou modifier les pondérations de matrice des coûts de substitution pour discriminer davantage les comportements des jeunes.

L'approche exploratoire par l'analyse de séquence a ouvert des pistes sérieuses sur les différences sociales dans la manière de s'engager dans la vie conjugale et familiale. Or comme nous l'avions précédemment montré (Chapitre 1.2 en page 95), les deux pays concentrent des espaces hétérogènes sur les plans économique, démographique et social. Ainsi par-delà les caractéristiques sociales, les parcours des jeunes Italiens du Sud du pays pourraient par exemple fortement varier de ceux de l'Ouest de la France. Pour confirmer ces différences sociales, nous les approchons maintenant en incluant l'effet territorial sur les trajectoires.

Chapitre 4.2
TERRITOIRES ET ENGAGEMENT CONJUGAL

La prise en compte du milieu de vie dans lequel les jeunes évoluent est essentielle pour comprendre la diversité des trajectoires d'engagement conjugal. Ce milieu peut être défini à plusieurs niveaux : le noyau familial, l'entourage plus large, le quartier, la commune, la province, la région, le pays. Il fournit d'abord un ensemble de conditions économiques et sociales qui peut freiner ou accélérer les trajectoires d'engagement. Par exemple la possibilité d'obtenir facilement un emploi ou un plus grand logement pourrait conduire à concrétiser plus rapidement un projet de cohabitation, ou un projet de naissance. Nous savons dans le même temps que ces conditions économiques et sociales sont inégales entre les territoires. En Italie du Sud par exemple, 4 jeunes sur dix étaient au chômage en 2000 contre moins d'un sur dix au Nord-Ouest[217]. Cet écart au niveau des régions peut avoir des conséquences sur les trajectoires biographiques individuelles. Claire Kersuzan et Matthieu Solignac montrent par exemple l'importance des inégalités d'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes français en fonction de la taille de l'agglomération (2021). Ils révèlent que les jeunes femmes issues d'un milieu populaire et habitant dans une commune rurale sont particulièrement concernées par une cohabitation précoce.

Nous cherchons dans ce chapitre à mieux comprendre les effets de l'appartenance régionale sur les trajectoires. En plus des conditions économiques et sociales, le poids du milieu peut être aussi appréhendé du point de vue des normes et des valeurs (Chapitre 2.2 en page 146). Par exemple nous avons précédemment montré que la fréquence des mariages religieux est plus grande pour le sud de l'Italie, ou encore que la prévalence des divorces est plus faible pour le nord-ouest de la France, un territoire plus fortement marqué par l'empreinte et la pratique du catholicisme (Figure 19 en page 98). Les normes et valeurs agissent également au niveau meso social, c'est-à-dire dans l'entourage proche des jeunes (famille, amis ...), comme nous l'avons précédemment démontré (Chapitre 3.2 en page 261). Par ailleurs, le fait d'être entouré par des individus qui adoptent un certain type de parcours conjugal pourrait augmenter les chances que les jeunes s'engagent de cette même manière, à l'instar des travaux sur la diffusion de la fécondité (voir par exemple Montgomery et Casterline, 1996 ; Rossier et Bernardi, 2009). Un

[217] Source : Eurostat, *LFS annual series*. Jeunes de 15 à 29 ans.

ensemble d'études italiennes en démographie a d'ailleurs récemment émergé sur la diffusion spatiale du changement familial (voir par exemple Caltabiano et al., 2019 sur les familles monoparentales ; Vitali et Billari, 2017 sur la fécondité). Ces travaux mettent en lumière les liens entre lieu de résidence, proximité spatiale et adoption d'un changement familial. Bien que nous ne puissions pas mesurer directement l'effet de l'entourage proche sur les trajectoires individuelles, nous avons la possibilité d'approcher les valeurs au niveau régional. Grâce à l'enquête GGS, nous pouvons par exemple obtenir l'opinion sur le divorce pour chaque enquêté, mais aussi agréger les réponses individuelles pour obtenir les tendances moyennes de l'opinion sur le divorce par territoire.

Dans **« La mesure des variabilités inter et intrarégionale »** (en page 330), nous chercherons d'abord à savoir si le type de trajectoire adoptée dépend réellement de l'appartenance régionale des jeunes. Puisque cette appartenance peut varier au cours de la vie, nous prendrons le soin ici de distinguer autant que possible lieu de résidence et lieu de naissance. Au-delà des divergences entre les territoires, nous explorerons la diversité des trajectoires à l'intérieur même des unités spatiales. Dans quelles régions les jeunes constituent-ils un groupe particulièrement hétérogène ?

Dans le dernier chapitre **« Articuler les niveaux pour comprendre les différences d'engagement »** (en page 343), nous questionnerons l'existence d'un « effet région » sur la manière de s'engager dans la vie de couple et la famille. Pour y parvenir, nous aurons recours à des modèles d'analyse multiniveaux qui offrent la possibilité d'intégrer des facteurs explicatifs de niveau individuel (comme le diplôme ou l'opinion sur le divorce) et de niveau régional (comme la fécondité, le taux d'emploi, ou l'opinion moyenne sur le divorce).

4.2.1 LA MESURE DES VARIABILITES INTER ET INTRAREGIONALES

Notre exploration des cinq manières de s'engager dans la vie conjugale a mis en avant une répartition des effectifs de Français et d'Italiens parfois déséquilibrée entre les classes. Pour dépasser cette distinction selon le pays de résidence, nous cherchons maintenant à comprendre comment les trajectoires se déclinent régionalement. Nous verrons d'abord comment varient les trajectoires en fonction de la région d'appartenance. Nous mettrons ensuite en lumière la diversité existante à l'intérieur même des régions.

Le type de trajectoire des jeunes varie selon la région d'appartenance

Pour tester l'hypothèse d'un lien entre type de trajectoire et appartenance géographique, nous cherchons d'abord à préciser comment chaque individu est rattaché à une région. L'appartenance à un territoire peut être difficilement définie puisque les individus sont sujets à de la mobilité géographique. Cette mobilité est une donnée essentielle dans l'étude des parcours biographiques, et plus encore pour les jeunes (en page 109, Régnier-Loilier, 2009). La recherche d'un emploi, la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, ou encore le souhait de vivre proche d'un partenaire qui réside dans une autre ville sont autant de facteurs qui participent à un changement résidentiel au cours de la jeunesse. Le souhait d'agrandir la famille, à fortiori dans le cas d'une première naissance, est également fortement lié à un changement résidentiel. Guy Desplanques (2011) montre dans l'étude de la fécondité régionale en France que la prise en compte de la mobilité est essentielle, mais pose des difficultés de mesure.

Dans l'hypothèse où la mobilité géographique des jeunes s'avérerait être un phénomène majoritaire, elle pourrait alors considérablement biaiser nos analyses. Elle remettrait en cause la capacité à mesurer un effet « contexte territorial » sur la manière de s'engager dans la vie de couple. Cet effet suppose en effet un temps de résidence suffisamment long pour s'adapter aux conditions économiques et sociales, et pour adopter les normes et les valeurs du milieu de vie. D'après nos calculs sur la sélection des enquêtés âgés de 36 jusqu'à 40 ans, les trois quarts sont restés vivre dans leur région de naissance. Les deux pays présentent toutefois des résultats variables. Près d'un tiers des Français a connu une mobilité alors qu'ils sont deux fois moins

nombreux côté italien. Malgré des changements résidentiels plus fréquents chez les jeunes français, les individus qui fréquentent une même région au cours de leur jeunesse sont suffisants nombreux pour justifier une analyse qui tienne compte de l'effet du territoire sur les trajectoires (effectifs de 843 Français et de 1135 Italiens).

Comme mentionné précédemment, le niveau régional utilisé dans notre étude correspond à un maillage territorial très large (Encadré 3 en page 96). Le contenu de l'enquête GGS ne permet pas d'obtenir des résultats représentatifs à un niveau géographique plus fin (en étudiant par exemple la mobilité entre unités spatiales de niveau NUTS2, c'est-à-dire « département » pour la France et « province » pour l'Italie). Nous avons toutefois la possibilité de distinguer la région de naissance de la région de résidence au moment de l'enquête. Pour interroger le lien entre type de trajectoire adoptée et appartenance régionale, nous nous intéressons à deux populations différentes : l'ensemble des individus, puis plus spécifiquement les individus qui déclarent au moment de l'enquête une région de naissance similaire à leur région de naissance. Nous considérons donc que ces enquêtés n'ont pas connu de mobilité majeure au cours de leur vie[218]. Nous ne comparons pas avec la population des jeunes qui a connu une mobilité car les effectifs sont trop faibles pour envisager des traitements plus approfondis. Ces jeunes sont intégrés au premier groupe d'étude, c'est-à-dire l'ensemble des individus.

Pour l'ensemble des individus, les tests du khi-deux menés sur la relation entre l'appartenance de classe et la région de résidence, puis la région de naissance, se révèlent significatifs[219]. Il existe donc une relation entre le type de trajectoire d'engagement et la région de l'enquêté, de naissance comme de résidence. Pour mesurer l'intensité de ces relations statistiques, nous mobilisons l'indice du V de Cramer[220]. Il indique que la relation est modérée dans les deux cas (0,25 pour la région de résidence et 0,23 pour la région de naissance). Si l'on s'intéresse uniquement aux jeunes qui n'ont pas connu de mobilité géographique, l'indice est plus élevé (0,27). Comme attendu, le type de trajectoire empruntée dépend donc de la région

[218] Cette population inclut cependant les jeunes qui ont connu une mobilité au cours de leur enfance ou de leur jeunesse, mais sont revenus habiter dans leur région de naissance au moment de l'enquête. L'enquête GGS ne permet pas de quantifier ce phénomène.
[219] Au seuil <0,001
[220] Le V de Cramer varie entre 0 et 1. Plus il s'approche de 1, plus la relation testée entre deux variables est forte. Dans la pratique des sciences humaines et sociales, il est fréquent de considérer que la relation est modérée à partir de 0,2.

d'appartenance, particulièrement pour les jeunes qui restent vivre dans leur milieu d'origine. Ce dernier résultat renforce notre hypothèse d'un effet territorial sur les trajectoires.

Nous rappelons toutefois que les résultats des tests statistiques sont étroitement dépendants des choix opérés par le chercheur. Si nous avions initialement opté pour un découpage de la classification des trajectoires en 5 classes, nous cherchons maintenant à savoir si les résultats du test varient fortement en fonction du nombre de classes sélectionnées. Pour y parvenir, nous attribuons à chaque individu son appartenance de classe lorsque l'échantillon est subdivisé en 2, 3, 4, 5 ou 6 classes. Ces regroupements correspondent à ceux obtenus par la Classification Ascendante Hiérarchique réalisée plus haut. Ils sont illustrés par le dendrogramme présenté plus haut (voir Figure 55 en page 285). Une fois les appartenances de classe attribuées, nous nous intéressons à leur relation statistique avec le milieu de vie. Celui-ci est appréhendé pour l'ensemble des jeunes à travers le pays de résidence, la région de résidence et la région de naissance. Nous y ajoutons également l'appartenance régionale pour les jeunes qui n'ont pas connu de mobilité. La Figure 74 présente les indices de V de Cramer, c'est-à-dire de la force de la relation statistique, obtenus pour chacun des tests effectués.

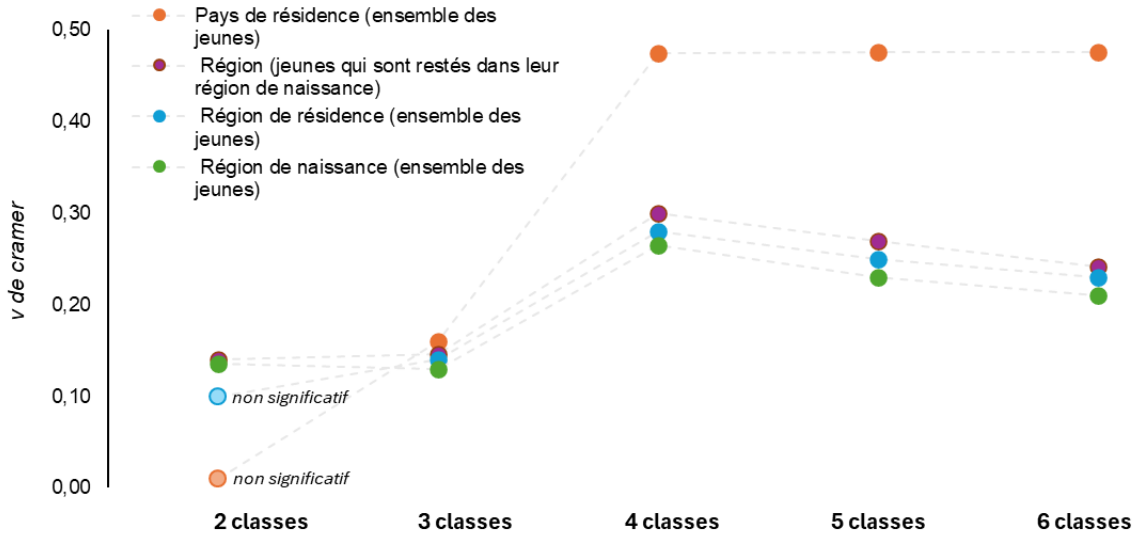

Figure 74 – V de Cramer de la relation entre le type de trajectoire et l'appartenance géographique en fonction du nombre de classes

Lecture : la relation entre le pays de résidence (orange) et l'appartenance de classe avec une partition en quatre classes a un V de Cramer de 0,48. On considère la relation comme modérée à partir d'un seuil de 0,2 et forte à partir de 0,4. Les points coloriés indiquent une relation significative au seuil de <0,001 avec le test du khi-deux. Les points en transparence indiquent des relations non significatives.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La figure révèle des indices faibles avec une répartition en 2 ou 3 classes, c'est-à-dire des relations peu intenses entre appartenance de classe et territoire, voire non significatives. Ils s'élèvent à partir de 4 classes. Cette hausse est attendue puisque les groupes deviennent plus homogènes, ce qui renforce leur singularité et donc la relation statistique. Le pays de résidence (*en orange*) apparaît alors comme la variable qui génère une relation particulièrement forte avec l'appartenance de classe (indice de presque 0,5). La relation est modérée pour les variables régionales (*en violet, bleu et vert*, indice d'un peu moins de 0,3). Même si les résultats sont proches, le V de cramer pour les jeunes qui n'ont pas connu de mobilité (*en violet*) est systématiquement plus élevé que ceux obtenus pour l'ensemble des jeunes (*en bleu et en vert*). Si l'on considère uniquement l'ensemble des jeunes, les relations sont toujours plus fortes avec la variable de région de résidence (*en bleu*), par rapport à la région de naissance (*en vert*). Au-delà des 4 classes, les indices régionaux baissent lentement puisque la relation se complexifie avec la multiplication du nombre de modalités.

Il faut cependant noter que la classe 1 comprend de très faibles effectifs d'Italiens, ce qui conduit à des résultats moins fiables. L'élévation des indices de V de Cramer observés pour le pays de résidence (*en orange*) est d'ailleurs en grande partie attribuable à cette situation. En ôtant les jeunes qui appartiennent à la classe 1, nos conclusions sont toutefois inchangées. Les relations testées sont toujours significatives au même seuil avec le test du khi-deux. Seule la force de la relation est logiquement diminuée. En conservant la classification initialement établie au cours du premier chapitre de cette partie, les indices de Cramer calculés sans les jeunes de la classe 1 sont de 0,25 avec le pays de résidence, 0,19 avec la région de résidence, 0,17 avec la région de naissance, et de 0,19 avec la région d'appartenance des jeunes qui n'ont pas connu de mobilité. La suite de notre analyse s'appuiera toujours sur notre partition initiale en 5 classes, mais nous retirons la classe 1 pour obtenir des résultats statistiquement justes[221].

Le pays de résidence apparaît donc comme le facteur le plus discriminant. L'appartenance à un type de trajectoire conjugale **dépend prioritairement du pays de l'individu, et secondairement de sa région**. Sur ce dernier point, **la relation est plus forte pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur milieu d'origine**, ce qui renforce notre

[221] Nous rappelons que le recours à un regroupement en 4 classes, tel que défini par le dendrogramme (Figure 55 en page 6), conserve la classe 1 à part entière. Il suggère uniquement un regroupement des classes 3 et 4. Le problème des faibles effectifs avec la classe 1 ne peut donc pas être résolu en agrégeant les individus de la classe 1 avec la classe 5 – engagement tardif par exemple.

hypothèse d'existence d'un « effet territoire » sur les trajectoires d'engagement. Si l'on tient compte aussi des jeunes qui ont connu une mobilité, la région de résidence apparaît comme un peu plus explicative des différences de trajectoire par rapport à la région de naissance.

Pour approfondir davantage cette relation de dépendance entre trajectoire d'engagement et appartenance régionale, nous cherchons maintenant à savoir quelles régions sont surreprésentées ou sous-représentées à l'intérieur des classes. L'analyse des résidus standardisés du test du khi-deux informe sur le niveau de contribution de chacune des régions. Conformément aux remarques précédentes, nous choisissons de représenter ces résidus avec la Figure 75, en nous concentrant sur la population des jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance. Les jeunes de la classe 1 ne sont pas présentés pour cause de trop faibles effectifs[222], mais leur répartition peut être étudiée par un tri croisé. Ce tri croisé figure en annexe avec les autres classes (Annexe 18 en page 430 pour l'ensemble des jeunes et Annexe 19 pour les jeunes qui n'ont pas connu de mobilité).

[222] Les résidus présentés ici sont très proches de ceux obtenus en conservant la classe 1. Les valeurs sont plus faibles, mais les conclusions ne varient pas.

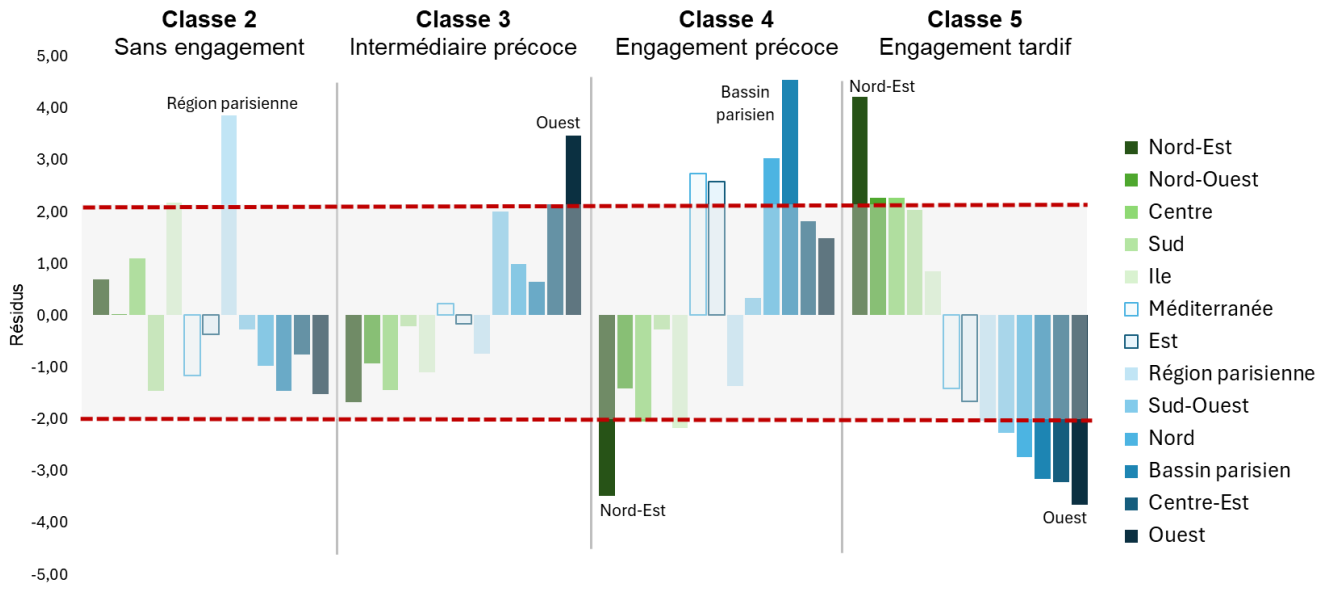

Figure 75 – Résidus standardisés du test du khi-deux entre l'appartenance de classe et la région de résidence pour les jeunes qui n'ont pas connu de mobilité

Lecture : plus les résidus s'éloignent de zéro, plus l'unité régionale contribue donc fortement à la relation de dépendance entre l'appartenance de classe et la région. Les résidus positifs indiquent une surreprésentation de la région. Le seuil de]-2 ;2[est un repère pour mettre en évidence les résidus les plus forts.
Notes : relation significative au seuil de <0,001, V de Cramer de 0,19. Les résidus sont standardisés : les écarts entre effectifs théoriques et effectifs réels sont rapportés à l'écart-type.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Les résidus régionaux sont relativement faibles dans l'ensemble, mais quelques régions se détachent dans chacun des groupes. Dans les classes 3, 4 et 5, la sur ou sous-représentation d'une région est très largement guidée par la division France-Italie. La classe 5 – engagement tardif se distingue particulièrement par une surreprésentation des Italiens (*en vert*), comme nous l'avions précédemment remarqué (Figure 56 en page 286). Le Nord-Est italien s'y détache nettement avec des effectifs théoriques largement supérieurs aux effectifs attendus. Un peu plus d'un tiers des jeunes habitant dans le Nord-Est ont une trajectoire d'engagement tardif (Annexe 19 en page 430), la plus forte part par rapport aux autres régions. Par ailleurs le peu d'Italiens présents dans la classe 1 – engagement cohabitant, une classe caractérisée par des trajectoires plus divergentes (en page 321), sont en quasi-totalité originaire du Nord-Est (Annexe 19 en page 430). Cette situation était attendue puisque nous avions précédemment identifié le Nord-Est comme la région qui concentre depuis les années 1980 la plus forte part d'union cohabitante non mariée (Figure 20 en page 101, Schröder, 2008). En revanche nous nous attendions à obtenir des résidus qui varient plus nettement d'une région à l'autre pour

l'Italie. Le Sud possède effectivement des valeurs qui diffèrent des autres régions italiennes, mais l'écart reste très ténu par rapport aux résultats attendus. Cette faible différence entre régions italiennes apparaît surprenante au regard de nos premiers résultats cartographiques qui dessinaient une distinction plus claire entre le Nord et le sud de l'Italie.

Côté Français, la Région parisienne a un comportement plus atypique par rapport aux autres régions du pays. Elle est d'abord largement surreprésentée dans la classe 2 – sans engagement, et sous représentée dans la classe 4 – engagement précoce. Sa situation tranche nettement avec le Bassin parisien, qui est pourtant un espace contigu. Seuls 8% des jeunes de la Région parisienne ont une trajectoire d'engagement précoce contre un peu plus de 2 jeunes sur 10 pour le Bassin parisien (Annexe 19 en page 430). Le résultat obtenu pour la Région parisienne était attendu compte tenu de la forte concentration d'étudiants, de cadres diplômés et issus d'un milieu favorisé, avec un mode de vie urbain. Nous attendions également un contraste avec le Bassin parisien, mais l'écart constaté est particulièrement élevé. L'Ouest de la France est sous représenté parmi les trajectoires tardives. Ils sont seulement 5% à y être présents, la part la plus faible par rapport aux autres classes. Ce dernier résultat est conforme aux attentes puisque la région est considérée comme un des bastions du catholicisme tardif (Fourquet et Le Bras, 2014 ; Le Bras et Todd, 2012), ce qui se traduit en France, pour la génération 1965-1970, par une entrée plus précoce dans la vie conjugale et familiale.

Le type de trajectoire d'engagement est apparu intimement **relié à la région d'appartenance des individus, de résidence comme de naissance, et plus encore pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance**. En Italie, le Nord-Est se distingue par des trajectoires d'engagement de jeunes plus tardives. En France, la Région parisienne comprend plutôt des jeunes qui ne s'engagent pas au cours de leur jeunesse. Nous poursuivrons l'analyse de cette relation dans le dernier chapitre en intégrant des facteurs explicatifs de la relation, et en raisonnant toutes choses égales par ailleurs. Avant d'aborder des méthodes statistiques plus complexes, nous cherchons maintenant à prendre la mesure de la variabilité intrarégionale, c'est-à-dire identifier les régions où les trajectoires des jeunes sont plus hétérogènes que les autres.

Une convergence des parcours qui diffère surtout selon le pays de résidence

Pour comprendre plus encore comment varie la manière de s'engager selon les régions, nous nous extrayons de l'analyse typologique, c'est-à-dire des différences entre les classes créées. Nous nous intéressons cette fois aux différences entre les séquences individuelles, pour en mesurer leur variabilité statistique, c'est-à-dire leur diversité. Pour cette analyse, nous mobilisons l'ensemble des jeunes pour conserver le plus grand effectif possible, et respecter la population initiale sur laquelle nous avons assis notre analyse de séquence. Nous mesurons la variabilité des trajectoires avec un indicateur développé par Matthias Studer et al., (2011). La variabilité s'appuie sur le principe de l'analyse de variance comme dans le cas d'une ANOVA : nous mesurons ici l'association entre la matrice de distance des séquences, et l'appartenance géographique. Comme réalisé plus haut, l'appartenance régionale est ici successivement testée avec différentes variables : pays de résidence, région de résidence et région de naissance. Nous obtenons un pseudo-R^2 : plus il est élevé, plus la part de la variance expliquée par l'association est élevée. L'intérêt de mobiliser cet indicateur réside surtout ici dans la comparaison des résultats en fonction de la variable d'appartenance géographique choisie.

Notre calcul des pseudo-R^2 indique que le pays de résidence explique 3% des distances entre les séquences individuelles. La région de résidence explique 4%, et le résultat est similaire pour la région de naissance. Cela signifie que 4% des différences entre les trajectoires des jeunes sont expliquées par l'appartenance régionale. Ce résultat est plus faible qu'attendu, mais il est significatif[223]. Nous choisissons de compléter l'analyse par un indice complémentaire, le pseudo F. Un pseudo-F élevé signifie que la variance inter-groupe, ici entre les régions, est beaucoup plus grande que la variance intragroupe, qui renvoie aux différences de trajectoires à l'intérieur des régions. Nos résultats révèlent un score de 5,9 pour la région de naissance contre 8,3 pour la région de résidence. Ces indices sont également plutôt faibles, mais ils restent significatifs. Dans les deux cas, les différences entre les régions sont supérieures aux différences internes. Il existe donc bien de la différenciation territoriale, ce qui justifie une fois de plus une prise en compte du niveau régional dans notre étude. Par ailleurs l'écart obtenu entre les deux variables renforce notre choix de privilégier la région de résidence plutôt que la région de naissance dans la suite de notre travail.

[223] Au seuil <0,001

Après nous être assurés de l'intérêt statistique des différences régionales, nous approchons la variabilité des trajectoires à l'intérieur des régions. Nous la déclinons à travers les trois dimensions considérées dans l'analyse de séquence : situation matrimoniale, familiale et résidentielle. Certaines régions sont-elles davantage concernées par une jeunesse plus hétérogène ? Quelle dimension créée le plus de différences ? À l'approche de la fin de la jeunesse, observe-t-on une convergence ou une divergence des trajectoires dans la plupart des régions ?

Pour y répondre, nous étudions l'indice de variabilité des trajectoires pour chacune des trois dimensions de l'analyse. Plus l'indicateur est proche de 0, plus les trajectoires des jeunes se ressemblent. La Figure 76 représente l'évolution de cet indice, de l'âge de 18 ans jusqu'à 35 ans, en fonction des régions de résidence (*graphiques à gauche*) et du pays (*graphiques à droite*). L'analyse de la convergence des niveaux d'homogénéité est étroitement dépendante ici du nombre d'états sélectionné dans l'analyse de séquence : plus le nombre d'états est élevé, plus l'hétérogénéité des situations au fil des âges peut être grande. Cette difficulté ne devrait pas biaiser ici l'interprétation des résultats puisque nous avions initialement fait le choix d'un nombre d'états proche entre dimensions (3 états pour la situation matrimoniale, 4 états pour les deux autres dimensions).

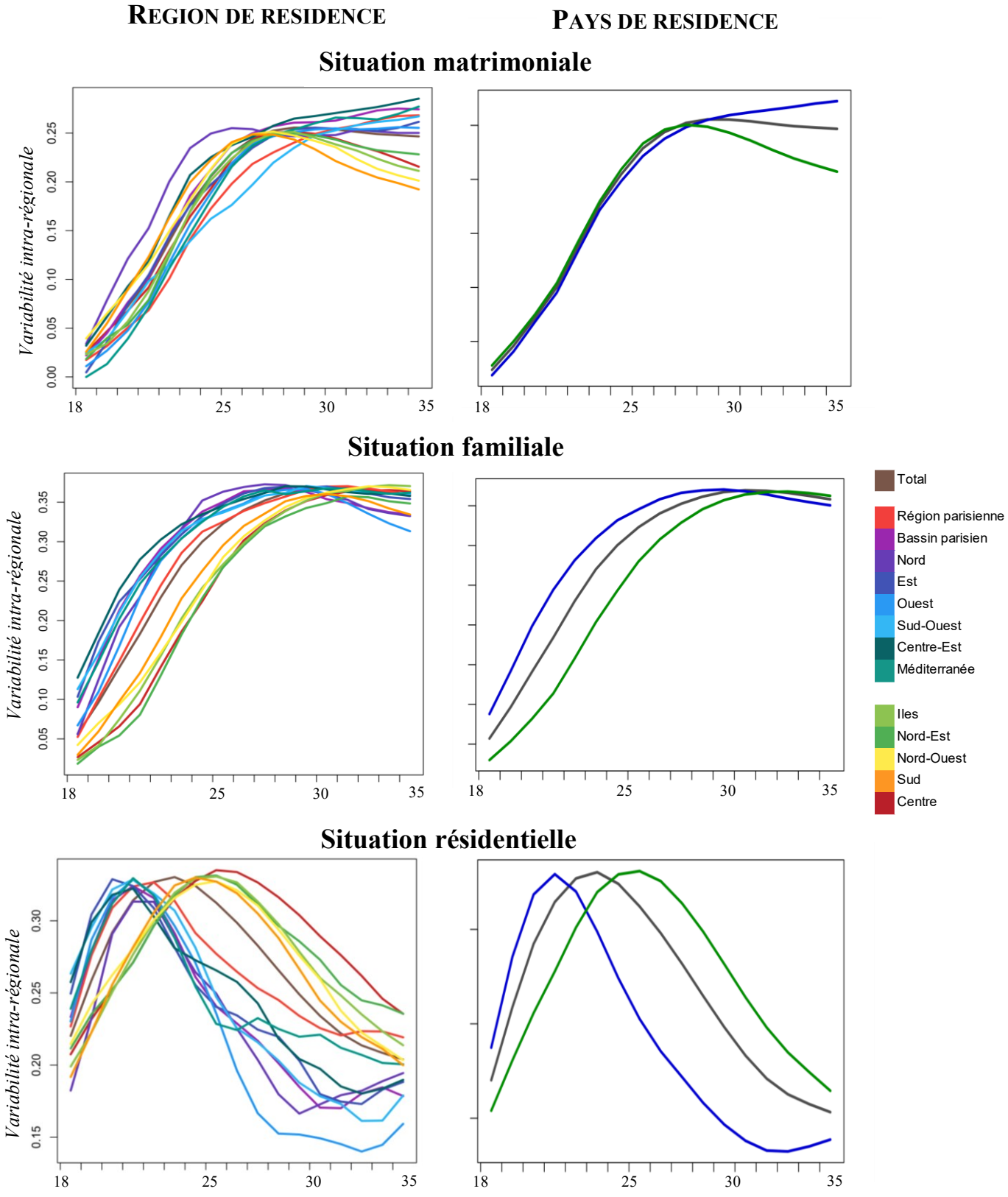

Figure 76 – Variabilité des trajectoires par région de résidence et par pays pour la situation matrimoniale, familiale et résidentielle

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Quelle que soit la dimension concernée, l'hétérogénéité entre les séquences augmente entre l'âge de 18 ans et 22 ans dans les deux pays. Pour la situation matrimoniale (*graphiques du haut*) et la situation familiale (*graphiques du centre*), le niveau reste élevé pour les âges plus avancés. Les différences entre trajectoires concernant la situation résidentielle (*graphiques du bas*) évoluent selon une courbe en cloche. Elle est la seule des dimensions à connaître une diminution significative de l'hétérogénéité avec l'avancée en âge. Après le milieu de la vingtaine, les trajectoires résidentielles des jeunes se ressemblent donc davantage. L'hétérogénéité des parcours est maximale à 22 ans pour les Français, et 25 ans pour les Italiens, ce qui est cohérent avec les constats précédents.

Pour les trois dimensions, l'évolution des régions selon leur niveau d'hétérogénéité des trajectoires (*graphiques de gauche*) suit de près celle de leur pays de rattachement (*graphiques de droite*). Toutefois plusieurs régions connaissent des variations singulières au fil des âges. En Italie, la région sud (*courbe orange*) se distingue des autres régions italiennes par des niveaux d'hétérogénéité bas après l'âge de 30 ans dans toutes les dimensions, surtout au regard des autres régions Italiennes. Dans cette région, plus de 7 jeunes sur 10 étaient par exemple mariés à l'âge de 36 ans pour la génération 1965-1970. Les femmes ont un premier enfant plus tôt, rarement suivi d'un deuxième, ce qui explique des trajectoires similaires à la fin de la jeunesse. Sur 1000 femmes italiennes de 30 ans en 2000, 49 enfants de rang 1 sont nés contre 37 pour les femmes de la région sud[224]. Tout comme le Sud italien, la région Ouest en France (*courbe bleu clair*) se distingue également par une faible hétérogénéité aux âges avancés dans toutes les dimensions, qui s'explique par des trajectoires d'engagement plus précoces. Ce constat est cohérent avec les résultats précédents (Figure 75 en page 335).

La Région parisienne (*courbe rouge clair*) se détache plus nettement avec des niveaux d'homogénéité des trajectoires plus grands que les autres régions françaises entre 20 et 25 ans en matière de situation matrimoniale (*graphique en haut à gauche*) et familiale (*graphique au centre à gauche*). En revanche elle dénote concernant la situation résidentielle (*graphique en bas à gauche*) : aux âges avancés, les trajectoires des jeunes sont particulièrement hétérogènes et s'approchent ainsi du même niveau que les régions italiennes. D'après nos calculs avec l'enquête GGS de 2005, seule la moitié des habitants d'Île-de-France sont propriétaires de leur logement à 40 ans, contre 6 Français sur 10. En Italie, la région Centre (*courbe rouge foncé*) se distingue également du reste des régions par une plus forte hétérogénéité résidentielle. Elle

[224] Source : ISTAT, registres de population (2000)

concentre une plus grande part d'étudiants et de jeunes qui terminent leurs études à des âges plus avancés. En 2000, 33% des jeunes de 18-34 ans qui habitent chez leurs parents sont étudiants dans la région Centre, contre moins de 30% pour l'ensemble de l'Italie[225]. Comme dans les résultats précédents, le Nord-Est italien se détache également par des niveaux d'hétérogénéité un peu plus élevés que les autres régions italiennes à l'âge de 35 ans concernant la situation matrimoniale et résidentielle. Ce résultat s'explique par des trajectoires d'engagement plus tardives dans la région.

La situation résidentielle révèle également un comportement singulier en France de la part de la région nord (*courbe violet foncé*), avec une variabilité plus faible avant l'âge de 23 ans (*graphique en bas à gauche*). Dans cette région, le départ du foyer parental est plus tardif que dans le reste de la France. D'après nos calculs issus de l'enquête GGS, les enquêtés partaient du domicile parental en moyenne à l'âge de 22 ans pour la génération 1967-1970[226]. Les jeunes rencontrent notamment des difficultés économiques qui retardent la prise d'autonomie avec un logement indépendant. En 2000, 30% des 15-24 ans de la région nord étaient en recherche d'emploi, contre 18% pour l'ensemble de la France[227]. La région nord se distingue également par une plus forte hétérogénéité matrimoniale entre 18 et 25 ans par rapport aux autres régions (*graphique en haut à gauche*). Elle s'explique une fois de plus par des mariages conclus beaucoup plus tôt : d'après nos estimations avec l'enquête GGS, les femmes du Nord se marient pour la première fois dans la génération 1965-1970 à 22,5 ans et à 24,6 ans pour les hommes en moyenne, contre respectivement 23,1 ans et 25,6 ans pour la moyenne de la France[228].

Peu de travaux s'intéressent à la mesure des niveaux d'homogénéité des comportements familiaux à l'intérieur des territoires. Nos résultats sont donc difficiles à mettre en perspective avec d'autres études. Récemment, le travail de Marcantonio Caltabiano et al. (2019) a toutefois montré une hétérogénéité particulièrement grande au sein même de la Sicile et de la Sardaigne en matière de diffusion de l'innovation du changement familial. Cette analyse, ainsi que l'usage

[225] Source : ISTAT, Multipurpose survey on households: aspects of daily life (2000)
[226] Calculs réalisés sur les enquêtés âgés de 36 à 40 ans au moment de l'enquête. En 2019, la région nord conserve toujours cette particularité, malgré une élévation de l'âge de départ du domicile parental. Source : Insee, recensement de la population, d'après (Eblé, Fievet et Warmoës, 2019).
[227] Source : Insee, enquêtes Emploi (2000)
[228] Nos estimations sont réalisées à partir d'une enquête, qui n'est pas la source privilégiée pour l'étude de l'âge au premier mariage. Toutefois elles correspondent pour l'ensemble de la France à d'autres travaux (voir par exemple Prioux, 2003), ce qui nous conforte dans la pertinence de nos résultats pour la région Nord.

d'indicateurs statistiques tels que nous l'avons réalisé ici, ouvre la voie au développement d'autres travaux sur la diversité des comportements mesurée à l'intérieur des régions.

Même si elles ne sont pas aussi fortes qu'attendu, les différences entre régions demeurent **un des facteurs explicatifs clés** des trajectoires d'engagement. L'étude de la variabilité des trajectoires avec une approche non typologique a mis au jour des informations complémentaires. Les jeunes du Sud italien ont des trajectoires plus homogènes que les autres régions italiennes. Les grands pôles urbains concentrent une plus grande hétérogénéité en matière de situation résidentielle, notamment la Région parisienne. Nous avons également montré avec la région nord que les difficultés économiques semblent conduire une partie des jeunes à quitter plus tardivement le domicile familial. L'appartenance nationale guide plus largement les variations, mais elle n'apporte qu'une information partielle. Les niveaux infranationaux donnent une idée plus claire du milieu de vie dans lequel les jeunes évoluent. La suite de notre travail intègre plus encore le contexte géographique, en modélisant l'existence d'un effet région dans la manière de s'engager dans la vie de couple et la famille.

4.2.2 ARTICULER LES NIVEAUX POUR COMPRENDRE LES DIFFERENCES D'ENGAGEMENT

La typologie issue de notre analyse de séquence a fait émerger des profils d'engagement variés dont nous avons étudié les principales caractéristiques au niveau individuel. Or nous avons montré précédemment que la région d'appartenance est significativement liée au type de trajectoire emprunté. Pour apporter une mesure plus concrète à cette relation, et comprendre davantage la variabilité régionale, nous élaborons des modèles dans lesquelles la structure hiérarchique des données est prise en compte. Dans ces modèles, chaque individu appartient à une unité spatiale plus large, comme son pays ou sa région de résidence. Nous cherchons ici à mesurer l'existence d'un « effet région » sur les trajectoires d'engagement. Comme précédemment, nous comparons les résultats obtenus avec l'ensemble des jeunes, par rapport à ceux qui sont restés vivre dans leur région de naissance. En effet une mobilité géographique pourrait rendre plus difficile la mesure de l'influence de l'environnement local sur l'adoption d'un type de trajectoire. En réduisant le champ aux jeunes qui sont restés dans leur région de naissance, nous ciblons mieux cet effet.

Opposer deux jeunesses aux trajectoires distinctes

Une répartition régionale inégale des jeunes

La construction d'un modèle multiniveau dépend de nombreux choix qui ont tous des conséquences certaines sur les résultats, comme le nombre de niveaux que comprend le modèle, et le nombre de groupes à l'intérieur de chaque niveau. Dans notre modèle, nous souhaitions initialement mesurer l'existence d'un effet pays sur la trajectoire d'engagement. Pour les statisticiens Andrew Gelman et Jennifer Hill (2006, p. 247), les modèles multiniveaux peuvent être pertinents à partir de 5 groupes à l'intérieur d'un niveau. En dessous de ce seuil, une régression classique est davantage recommandée. Il n'est donc pas envisageable d'avoir un niveau « pays » avec deux groupes uniquement. Un modèle peut être envisagé avec un effectif de 13 régions pour le niveau 2 (France et Italie mélangées), en s'assurant que les effectifs dans chacune des régions sont suffisants. Nous mènerons ainsi le modèle avec les régions des deux pays réunis. Au-delà de la contrainte d'avoir un nombre de groupes suffisant, la comparaison entre un modèle des régions françaises et un modèle des régions italiennes n'aurait qu'un intérêt

mineur. Le nombre de groupes entre les deux pays est différent (8 pour la France, 5 pour l'Italie), ce qui rendrait délicate l'interprétation des variances.

Le modèle que nous souhaitons mener doit expliquer le type de trajectoire emprunté par les jeunes. Comme nous avons réalisé une partition en 5 classes, la variable d'appartenance typologique est donc qualitative nominale à 5 modalités. Dans le cadre d'une régression logistique classique, l'usage d'une variable multinomiale est possible, mais l'interprétation des résultats est bien plus complexe. En effet les odds-ratios sont calculés pour chacune des modalités de la variable à expliquer, par rapport à une seule classe de référence. Le modèle calcule par exemple les chances d'être un homme plutôt qu'une femme pour les jeunes des classes 2, 3, 4 et 5, par rapport aux jeunes de la classe 1. Dans le cadre d'un modèle multiniveau, l'utilisation d'une variable à 5 modalités devient d'autant plus complexe à interpréter à cause de la structure hiérarchique des données. Nous avons donc fait le choix de conserver une variable d'appartenance de classe binomiale. Deux possibilités s'ouvrent alors. La première possibilité consiste à remonter dans les regroupements suggérés par le dendrogramme généré par la CAH (voir Figure 55 en page 285) et séparer les jeunes en deux grands groupes. Cette méthode présente l'avantage de conserver de plus grands effectifs et d'obtenir un modèle plus stable. Toutefois les résultats obtenus ne sont pas probants puisqu'une séparation des jeunes en deux groupes conduit à une forte hétérogénéité à intérieur des classes. Par ailleurs notre étude préalable de la relation entre l'appartenance de classe et la région avait révélé des résultats non significatifs pour la région de résidence, et une relation faible pour la région de naissance (Figure 74 en page 332). Une seconde possibilité consiste à conserver une typologie en 5 classes, mais de sélectionner uniquement 2 classes pour approfondir les résultats. Malgré une baisse considérable des effectifs, nous avons opté pour ce choix en sélectionnant les classes 4 et 5, c'est-à-dire les jeunes qui s'engagent de manière précoce et ceux qui s'engagent tardivement[229]. Ce choix s'appuie sur l'étude que nous avons menée sur l'identité des classes (en page 285), et sur l'examen des résidus régionaux qui révèlent des classes fortement opposées (Figure 75 en page 335).

[229] L'ensemble de la démarche a également été réalisée en sélectionnant les classes 2 – sans engagement et 4 – engagement précoce. En effet ces deux classes sont les plus opposées d'après l'axe 1 de notre projection des individus au sein du graphique MDS (Figure 59, en page 13). Les modèles générés sont un peu moins efficients, bien qu'ils présentent des points communs avec les résultats présentés dans la suite de ce travail.

Avant de réaliser une régression, nous étudions de plus près le poids de ces deux classes par région pour nos deux populations d'étude. La Figure 77 présente par région de résidence la part d'individu qui compose la classe 5 – engagement tardif, par rapport à la classe 4 – engagement précoce, pour l'ensemble des jeunes, mais aussi pour les jeunes qui sont restés dans leur région de naissance.

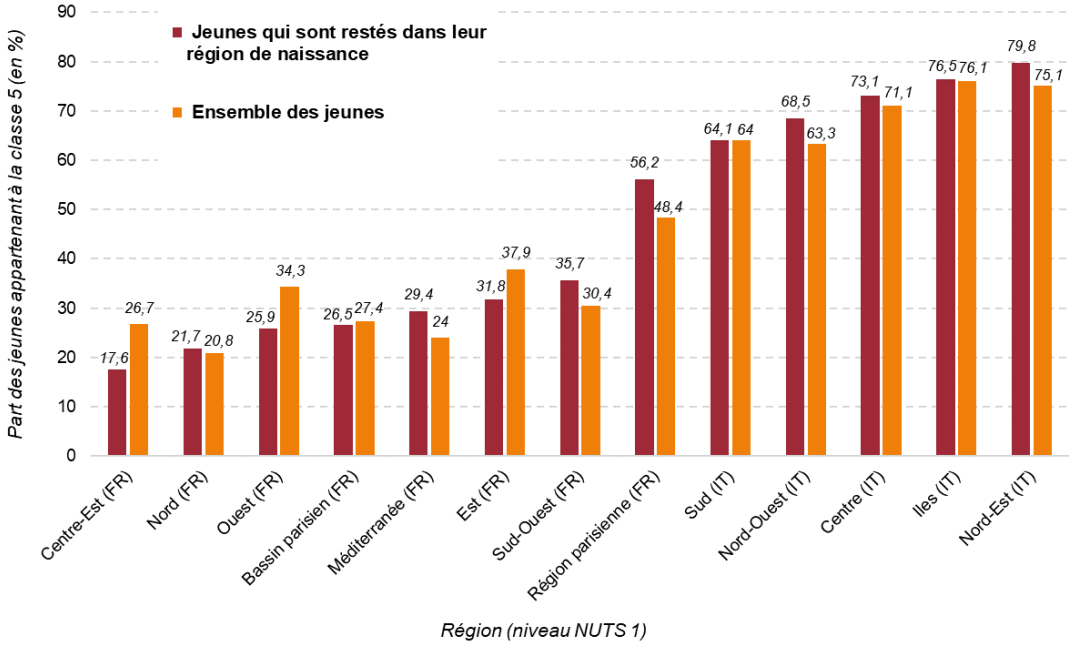

Figure 77 – Part et effectifs des jeunes qui ont une trajectoire d'engagement tardive, par rapport aux jeunes qui s'engagent précocement

Lecture : parmi l'ensemble des jeunes de la région Centre-Est, 26,7% appartiennent à la classe 5 (engagement tardif) et le reste appartient à la classe 4 (engagement précoce), soit 73,3%. Parmi les jeunes qui sont nés dans cette région et qui y habitent toujours à 40 ans, 17,6% sont de la classe 5.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970), appartenant à la classe 4 ou la classe 5.
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La Figure 77 présente par région la part d'individus qui compose la classe 5 – engagement tardif, par rapport à la classe 4 – engagement précoce. Ces parts sont présentées pour l'ensemble des jeunes (*en orange*) et pour les jeunes qui sont restés dans leur région de naissance (*en rouge*). Comme attendu, l'appartenance nationale guide une fois de plus la répartition des taux (voir analyse des résidus, Figure 75 en page 335). Dans les régions italiennes (*à droite*), plus de la moitié des jeunes sont concernés par des trajectoires d'engagement tardif, alors qu'ils sont en minorités dans les régions françaises. Au Nord-Est et

dans les Iles, plus des trois quarts des jeunes sont concernés. En France, seule la Région parisienne présente des taux beaucoup plus élevés que les autres régions avec environ la moitié des jeunes qui adoptent une trajectoire tardive. Cette situation la rapproche des régions italiennes. La différence entre l'ensemble des jeunes et les jeunes qui n'ont pas connu de mobilité est généralement faible. En moyenne, 4,5 points de pourcentage séparent les deux populations. Toutefois trois régions françaises se détachent par de plus grandes différences : la Région parisienne, l'Ouest et le Centre-Est. L'existence de ces écarts, en France particulièrement, justifie de mener des modèles sur les deux types de population pour comparer les résultats.

Pour réaliser un modèle multiniveau de nombreux choix doivent être explicités. Pour la suite de notre travail, nous sélectionnons deux classes opposées, **les jeunes qui s'engagent tardivement, et les jeunes qui s'engagent de manière précoce**. Dans la lignée des résultats précédents, l'analyse descriptive de la répartition par région a révélé des différences notables lorsque l'on tient compte de l'ensemble des jeunes ou uniquement de ceux qui n'ont pas connu de mobilité. Ce résultat confirme l'intérêt de mener des modèles sur ces deux populations. En Italie, **les Iles et le Nord-Est** se présentent comme les régions qui concentrent le plus de jeunes qui ne s'engagent pas au cours de leur jeunesse. En France, **la Région parisienne** s'approche le plus du comportement des régions italiennes. En mobilisant d'autres facteurs sociaux toutes choses égales par ailleurs, nous cherchons maintenant à obtenir un modèle qui tient compte des différences régionales constatées, et qui mesurent l'effet de l'appartenance régionale sur les trajectoires d'engagement conjugal.

Des effets plus forts lorsque les jeunes restent dans leur lieu de naissance

La modélisation multiniveau menée a pour variable dépendante la probabilité d'un individu d'appartenir à la classe 5 par rapport à la classe 4. Nous estimons donc les chances de s'engager de manière tardive par rapport à un engagement précoce. Avant de détailler les étapes de la modélisation multiniveau, nous réalisons des modèles de régression à un seul niveau. Ils permettront de comparer l'efficacité des résultats obtenus par l'approche multiniveaux, mais aussi de s'assurer de la cohérence générale des résultats.

Nous menons dans un premier temps deux régressions logistiques classiques, sans effet aléatoire régional. Un premier modèle de régression logistique simple (nommé LOG) intègre uniquement des variables individuelles. Toutes les variables individuelles utilisées dans nos modèles sont de nature binaire pour faciliter l'interprétation. Après avoir testé de nombreuses variables, nous en avons retenu trois qui seront utilisées pour l'ensemble des modèles menés : le niveau de diplôme, le sexe et la situation professionnelle au moment de l'enquête. Ces trois variables sont successivement apparues au fil de nos résultats comme les plus à même de révéler des différences, mais aussi comme les plus significatives dans les modèles testés. La situation professionnelle est mesurée par le fait d'être ou de ne pas être en emploi pour les enquêtés interrogés sur leurs trajectoires biographiques. Ces enquêtés ont donc entre 36 et 40 ans au moment de l'enquête. Pour simplifier l'interprétation, nous considérons cette situation à l'âge de 38 ans, l'âge centre de classe. Le Tableau 29 présente les résultats de cette régression pour l'ensemble des jeunes (*à gauche*) et pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance (*à droite*).

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE SIMPLE (LOG)
Modèle testant l'appartenance à une trajectoire d'engagement tardive par rapport à une trajectoire d'engagement précoce

	Ensemble des jeunes			Jeunes restés vivre dans leur région de naissance		
Predictors	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*
(Intercept)	0.27	0.18 – 0.38	**<0.001**	0.26	0.17 – 0.39	**<0.001**
Diplôme [Bac ou supérieur]	4.15	3.01 – 5.75	**<0.001**	5.26	3.60 – 7.77	**<0.001**
Sexe [Homme]	5.22	3.65 – 7.54	**<0.001**	5.79	3.80 – 8.99	**<0.001**
Emploi [En emploi]	1.52	1.03 – 2.24	**0.037**	1.48	0.94 – 2.33	0.094
Observations	828			635		
R^2 Tjur	0.233			0.255		
AIC	929.9			689.3		

Tableau 29 – Régression logistique pour l'ensemble des individus et pour ceux qui sont restés dans leur région de naissance

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Pour l'ensemble des jeunes, le fait d'être diplômé d'un niveau Bac ou plus, d'être un homme et d'avoir emploi à 38 ans favorise le fait d'avoir eu une trajectoire d'engagement tardive. Les plus diplômés ont 4 fois plus de chances que les diplômés d'un niveau secondaire et les hommes ont 5 fois plus de chances que les femmes d'avoir eu ce type de parcours. Ces résultats sont conformes aux premiers éléments descriptifs obtenus par l'étude du profil des classes (Figure 62 en page 301). Les odds-ratios sont proches pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance, sauf pour l'effet de l'emploi qui devient non significatif. En revanche les indicateurs statistiques de pertinence du modèle révèlent un modèle plus efficient pour les jeunes natifs de leur région. D'abord la hausse du R^2 conditionnel indique une petite amélioration du modèle, c'est-à-dire qu'il explique mieux la variance (0,25 contre 0,23). Par ailleurs l'indicateur plus faible de l'AIC révèle que le second modèle est plus parcimonieux (689,3 contre 929,9).

À la suite de ce modèle logistique simple, nous ajoutons une variable régionale. Ce second modèle est une régression logistique contextuelle (nommé LOG-C). Pour faciliter la prise en main des modèles, nous choisissons d'interpréter les résultats en prenant l'Indice Synthétique de Fécondité comme variable régionale. Avec cette variable, nous faisons l'hypothèse que les jeunes qui s'engagent de manière tardive ont moins de chances de vivre dans une région dans laquelle la fécondité est élevée. Nous illustrons les étapes progressives de la suite de la modélisation avec cet exemple. Le Tableau 30 présente les résultats de cette régression pour l'ensemble des jeunes (*à gauche*) et pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance (*à droite*).

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE CONTEXTUELLE (LOG-C)
Modèle testant l'appartenance à une trajectoire d'engagement tardive par rapport à une trajectoire d'engagement précoce

	Ensemble des jeunes			**Jeunes restés vivre dans leur région de naissance**		
Predictors	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*
(Intercept)	12.21	4.69 – 32.06	**<0.001**	20.20	6.43 – 64.48	**<0.001**
Diplôme [Bac ou supérieur]	3.29	2.35 – 4.64	**<0.001**	3.87	2.59 – 5.84	**<0.001**
Sexe [Homme]	5.24	3.59 – 7.73	**<0.001**	6.02	3.83 – 9.67	**<0.001**
Emploi [En emploi]	2.02	1.34 – 3.05	**0.001**	2.09	1.29 – 3.40	**0.003**
Fécondité	0.06	0.03 – 0.12	**<0.001**	0.04	0.02 – 0.09	**<0.001**
Observations	828			635		
R^2 Tjur	0.308			0.343		
AIC	860.7			627.1		

Tableau 30 – Régression logistique contextuelle pour l'ensemble des individus et pour ceux qui sont restés dans leur région de naissance

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Ce modèle indique un effet significatif de la fécondité pour nos deux populations d'étude. Les jeunes ont moins de chances d'avoir une trajectoire d'engagement tardive dans les régions à forte fécondité toutes choses égales par ailleurs. Une fois la fécondité régionale prise en compte, la variation des odds-ratios pour les variables individuelles est faible.

L'interprétation est similaire à celle des modèles LOG. En revanche le modèle est plus efficient puisque le R^2 conditionnel augmente (hausse de 0,23 à 0,31 pour l'ensemble des jeunes, et de 0,26 à 0,34 pour les jeunes qui n'ont pas connu de mobilité), signe d'un meilleur ajustement. De la même manière l'AIC diminue, indiquant un modèle plus parcimonieux (baisse de 929,9 à 860,7 pour l'ensemble des jeunes, et de 689,3 à 627,1 pour les jeunes qui n'ont pas connu de mobilité).

Une fois les deux modèles de régression simple réalisés, nous procédons à l'analyse multiniveau en trois étapes. Dans chacune d'entre elles, nous ajoutons un terme aléatoire à la variable de région de résidence. Grâce à cet effet aléatoire, nous modélisons bien la variation entre les régions de l'appartenance à une trajectoire d'engagement tardif par rapport à une trajectoire d'engagement précoce. La pente du modèle est fixe, mais son ordonnée varie selon les régions (Chapitre 2.3 en page 182). Cela signifie que nous supposons un même effet des variables explicatives dans toutes les régions. Seule l'appartenance à une trajectoire tardive ou précoce peut varier d'une région à l'autre.

Un modèle vide (nommé M-V) permet d'abord d'obtenir plusieurs indicateurs statistiques. Ce modèle estime la variance en l'absence de toute variable explicative. La variance résiduelle au niveau individuel (σ^2) est toujours fixée dans un modèle binaire. D'une valeur de 3,29, elle ne varie donc pas avec la complexification du modèle. La poursuite vers un modèle plus complexe est conditionnée à une variance entre régions suffisamment élevée, c'est-à-dire que les régions doivent présenter des différences significatives et relativement fortes. Le Tableau 31 présente les résultats du modèle vide pour l'ensemble des jeunes (*à gauche*) et pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance (*à droite*).

MODELE REGIONAL VIDE (M-V)
Modèle testant l'appartenance à une trajectoire d'engagement tardive par rapport à une trajectoire d'engagement précoce

	Ensemble des jeunes			Jeunes restés vivre dans leur région de naissance		
Predictors	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*
(Intercept)	0.88	0.54 – 1.44	0.618	0.91	0.52 – 1.59	0.746
Effets aléatoires						
σ^2	3.29			3.29		
τ_{00}	0.68 $_{region}$			0.88 $_{region}$		
ICC	0.17			0.21		
N	13 $_{region}$			13 $_{region}$		
Observations	833			640		
Marginal R^2 / Conditional R^2	0.000 / 0.172			0.000 / 0.212		
AIC	1067.2			797.3		

Tableau 31 – Modèle régional vide pour l'ensemble des individus et pour ceux qui sont restés dans leur région de naissance

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Dans notre modèle vide pour l'ensemble des jeunes, 68% de la variance totale se rapporte aux différences intergroupes ($\tau_{00\ region}$), donc aux régions de résidence. Pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance, le résultat s'élève à 88%. Pour préciser le modèle, nous nous intéressons également à l'ICC (*Intra Class Correlation*), un indicateur qui permet d'obtenir la part de la variance intergroupe en la rapportant à l'ensemble de la variance[230]. Un ICC proche de 1 révèle des variations très fortes entre les groupes. L'ICC pour l'ensemble des jeunes indique que 17% de la variance totale est expliquée par les différences entre les régions, et celui des jeunes qui n'ont pas connu de mobilité est de 21%. Le score plus faible de l'ICC par rapport à la variance intergroupe signifie qu'une grande partie des variations constatées proviennent de différences entre les régions. Ce résultat pourrait indiquer un effet du contexte régional sur l'adoption d'une trajectoire tardive par rapport à une trajectoire précoce. Bien que modéré dans les deux cas, il est significatif et autorise donc une complexification du modèle. Le modèle centré sur les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance apparaît plus efficient au regard d'un plus faible AIC (797 contre 1067 pour l'ensemble des

[230] La variance totale inclut la variance des effets aléatoires entre les régions additionnées à la variance résiduelle au niveau des individus.

jeunes). Dans un modèle vide, le R^2 conditionnel est similaire à l'ICC car aucune variable n'est présente dans le modèle. L'absence de significativité de l'intercept n'a pas de valeur réelle dans un modèle multiniveau.

Le second modèle (nommé M-I) consiste à ajouter les variables explicatives au niveau individuel et observer l'évolution des indicateurs précédemment cités. À partir de ce modèle, nous raisonnons toutes choses égales par ailleurs, de la même manière que dans le cas d'une régression logistique simple. Le Tableau 32 montre les résultats obtenus pour le modèle M-I pour l'ensemble des jeunes (*à gauche*) et pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance (*à droite*).

MODELE REGIONAL AVEC VARIABLES INDIVIDUELLES (M-I)
Modèle testant l'appartenance à une trajectoire d'engagement tardive par rapport à une trajectoire d'engagement précoce

	Ensemble des jeunes			**Jeunes restés vivre dans leur région de naissance**		
Predictors	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*
(Intercept)	0.17	0.09 – 0.31	**<0.001**	0.16	0.08 – 0.32	**<0.001**
Diplôme [Bac ou supérieur]	3.27	2.32 – 4.60	**<0.001**	3.90	2.58 – 5.88	**<0.001**
Sexe [Homme]	5.23	3.56 – 7.68	**<0.001**	5.86	3.69 – 9.32	**<0.001**
Emploi [En emploi]	1.94	1.27 – 2.97	**0.002**	1.92	1.17 – 3.16	**0.010**
Effets aléatoires						
σ^2	3.29			3.29		
τ_{00}	0.67 $_{region}$			0.84 $_{region}$		
ICC	0.17			0.20		
N	13 $_{region}$			13 $_{region}$		
Observations	828			635		
Marginal R^2 / Conditional R^2	0.254 / 0.381			0.273 / 0.420		
AIC	883.6			649.1		

Tableau 32 – Résultats du modèle avec variables individuelles pour l'ensemble des individus et seulement pour ceux qui sont restés dans leur région de naissance

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Par rapport au modèle vide, le modèle avec variables individuelles montre une légère baisse de la variance interclasse et de l'ICC pour nos deux populations d'étude. Cette baisse signifie que les variables ajoutées expliquent une petite partie de la variabilité observée mais l'essentiel de l'information n'est pas expliqué. De fait, les différences entre les régions sont un peu plus réduites du fait de la prise en compte de ces caractéristiques individuelles.

Le modèle révèle des odds-ratios proches de ceux obtenus avec les régressions logistiques simples. Le fait d'avoir un plus haut niveau de diplôme, d'être un homme et d'avoir un emploi à 38 ans augmente fortement les chances d'avoir une trajectoire d'engagement tardive toutes choses égales par ailleurs. L'effet du diplôme apparaît toutefois atténué lorsque la région est prise en compte. Pour les jeunes qui n'ont pas connu de mobilité par exemple, l'odds ratio passe de 5,3 à 3,9 dans le modèle M-I (Tableau 29 en page 348). Entre les deux populations, le modèle qui concerne les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance est encore une fois plus optimal. Le R^2 conditionnel est plus élevé et l'AIC est plus faible.

Enfin, nous ajoutons dans le dernier modèle les variables au niveau régional (nommé M-C). Une fois de plus, nous cherchons à savoir si l'ajout de variable de contexte fait baisser la variance intergroupe. Pour obtenir une vue complète des étapes de la modélisation, nous reprenons l'ensemble des résultats précédemment présentés, en y ajoutant le modèle M-C. Le Tableau 33 regroupe les résultats pour l'ensemble des jeunes et le Tableau 34 pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance.

Modèles testant l'appartenance à une trajectoire d'engagement tardive par rapport à une trajectoire d'engagement précoce

	Régression logistique simple			Régression logistique contextuelle			Modèle vide			Modèle avec variables individuelles			Modèle avec variables individuelles et régionale		
	LOG			LOG-C			M-V			M-I			M-C		
Predictors	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*
(Intercept)	0.27	0.18 – 0.38	**<0.001**	12.21	4.69 – 32.06	**<0.001**	0.88	0.54 – 1.44	0.618	0.17	0.09 – 0.31	**<0.001**	12.79	4.44 – 36.86	**<0.001**
Diplôme [Bac ou supérieur]	4.15	3.01 – 5.75	**<0.001**	3.29	2.35 – 4.64	**<0.001**				3.27	2.32 – 4.60	**<0.001**	3.28	2.33 – 4.61	**<0.001**
Sexe [Homme]	5.22	3.65 – 7.54	**<0.001**	5.24	3.59 – 7.73	**<0.001**				5.23	3.56 – 7.68	**<0.001**	5.23	3.56 – 7.68	**<0.001**
Emploi [En emploi]	1.52	1.03 – 2.24	**0.037**	2.02	1.34 – 3.05	**0.001**				1.94	1.27 – 2.97	**0.002**	2.01	1.33 – 3.05	**0.001**
Fécondité				0.06	0.03 – 0.12	**<0.001**							0.06	0.03 – 0.12	**<0.001**
Effets aléatoires															
σ^2							3.29			3.29			3.29		
τ_{00}							0.68 $_{region}$			0.67 $_{region}$			0.01 $_{region}$		
ICC							0.17			0.17			0.00		
N							13 $_{region}$			13 $_{region}$			13 $_{region}$		
Observations	828			828			833			828			828		
R^2 Tjur	0.233			0.308			0.000 / 0.172			0.254 / 0.381			0.392 / 0.395		
AIC	929.9			860.7			1067.2			883.6			862,5		

Tableau 33 – Modèles de régression sur l'appartenance à une trajectoire d'engagement pour l'ensemble des jeunes

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Modèles testant l'appartenance à une trajectoire d'engagement tardive par rapport à une trajectoire d'engagement précoce

	Régression logistique simple			**Régression logistique contextuelle**			**Modèle vide**			**Modèle avec variables individuelles**			**Modèle avec variables individuelles et régionale**		
	LOG			**LOG-C**			**M-V**			**M-I**			**M-C**		
Predictors	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*
(Intercept)	0.26	0.17 – 0.39	**<0.001**	20.20	6.43 – 64.48	**<0.001**	0.91	0.52 – 1.59	0.746	0.16	0.08 – 0.32	**<0.001**	21.83	5.99 – 79.57	**<0.001**
Diplôme [Bac ou supérieur]	5.26	3.60 – 7.77	**<0.001**	3.87	2.59 – 5.84	**<0.001**				3.90	2.58 – 5.88	**<0.001**	3.85	2.56 – 5.79	**<0.001**
Sexe [Homme]	5.79	3.80 – 8.99	**<0.001**	6.02	3.83 – 9.67	**<0.001**				5.86	3.69 – 9.32	**<0.001**	6.02	3.78 – 9.57	**<0.001**
Emploi [En emploi]	1.48	0.94 – 2.33	0.094	2.09	1.29 – 3.40	**0.003**				1.92	1.17 – 3.16	**0.010**	2.05	1.26 – 3.35	**0.004**
Fécondité				0.04	0.02 – 0.09	**<0.001**							0.04	0.01 – 0.09	**<0.001**
Effets aléatoires															
σ^2							3.29			3.29			3.29		
τ_{00}							0.88 $_{region}$			0.84 $_{region}$			0.03 $_{region}$		
ICC							0.21			0.20			0.01		
N							13 $_{region}$			13 $_{region}$			13 $_{region}$		
Observations	635			635			640			635			635		
R^2 Tjur	0.255			0.343			0.000 / 0.212			0.273 / 0.420			0.439 / 0.444		
AIC	689.3			627.1			797.3			649.1			638.6		

Tableau 34 – Modèles de régression sur l'appartenance à une trajectoire d'engagement pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970), qui résident au moment de l'enquête dans leur région de naissance.
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Pour les deux populations d'étude, la variance intergroupe est plus faible dans le modèle M-C. La forte baisse de l'ICC signifie que les différences entre les groupes sont bien expliquées par les variables ajoutées dans le modèle. La fécondité réduit à son tour significativement la variance entre les régions. Cet ajout permet donc d'augmenter le pouvoir explicatif du modèle. Le fait que l'effet de la fécondité soit similaire à celui mesuré avec le modèle logistique contextuel peut remettre en question l'intérêt d'un modèle multiniveau. En revanche la hausse des R^2 dans les deux populations indique un modèle qui explique davantage l'information. L'ajout d'un effet aléatoire au niveau régional signifie que le modèle est plus complexe, et que l'ajustement est meilleur. En revanche le gain d'ajustement reste faible, ce qui produit un AIC plus élevé puisque le modèle est moins parcimonieux.

Les résultats vont dans le même sens pour l'ensemble des jeunes comme pour ceux qui n'ont pas connu de mobilité : dans les régions où la fécondité est forte, les jeunes ont moins de chances d'avoir une trajectoire d'engagement tardive. Cet effet est un peu moins prononcé pour les jeunes restés dans leur région de naissance. Même en tenant compte du contexte régional de fécondité, le fait **d'être un homme, d'être très diplômé et d'avoir un emploi à 38 ans** augmente les chances d'avoir adopté une trajectoire d'engagement tardive. Après avoir suivi l'exemple d'un modèle au niveau régional, nous menons dans la suite de ce travail d'autres modèles. La comparaison des différents résultats permettra de mieux cerner l'effet du territoire sur les trajectoires biographiques des jeunes, et d'approfondir les premiers éléments constatés avec ce modèle d'exemple.

Un effet région clair mais encore inexpliqué

Comparaison des variables régionales

La modélisation précédemment présentée s'appuie sur l'exemple de l'Indice Synthétique de Fécondité comme variable régionale. L'ajout de ce type de variable est particulièrement sensible à l'existence de colinéarité. Ainsi tout ajout d'une nouvelle variable dans le modèle doit vérifier la condition d'une absence de corrélation avec les variables déjà présentes. Cette précaution est d'autant plus forte que le nombre d'unités est réduit, comme c'est le cas dans nos modèles menés avec 13 régions. De ce fait nous n'avons pas pu ajouter plus d'une seule variable de contexte dans les modèles, faute de quoi le modèle convergeait ou présentait des indicateurs statistiques très instables. Nous poursuivons notre démarche en cherchant à produire plusieurs modèles qui contiendront les mêmes variables individuelles, mais ne comprendront qu'une seule variable contextuelle. Le Tableau 35 présente une sélection des principales variables régionales qui ont pu être testées.

Variables contextuelles au niveau régional (NUTS1)	**Source**
Taux d'emploi	OCDE
Taux de chômage des jeunes	OCDE
Densité de population	Eurostat
Revenu moyen par habitant	Eurostat
Part des diplômés d'un niveau Bac et supérieur	Eurostat
Indice Synthétique de fécondité	Eurostat
Part des naissances hors mariage	Eurostat
Âge moyen à la maternité	Eurostat
Âge moyen au premier départ du domicile parental	Calculé à partir de l'enquête GGS
Opinion sur le mariage	Calculé à partir de l'enquête GGS
Opinion sur la vie commune	Calculé à partir de l'enquête GGS
Opinion sur le divorce	Calculé à partir de l'enquête GGS
Opinion sur l'autonomie des jeunes	Calculé à partir de l'enquête GGS

Tableau 35 – Variables contextuelles testées pour l'analyse multiniveaux

Notes : pour les questions d'opinion, les enquêtés doivent se prononcer sur le fait d'être d'accord ou non avec les intitulés suivants :
« Le mariage est une institution dépassée »
« C'est bien pour un couple non marié de cohabiter même s'ils n'ont pas l'intention de se marier »
« Si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer, même s'ils ont des enfants »
« Quand les enfants ont 18 ou 20 ans, ils doivent vivre de façon autonome, s'ils en ont les moyens »
Pour obtenir une variable régionale, nous avons calculé la moyenne des réponses « D'accord » et « Assez d'accord ».

La sélection de variables contextuelles s'est opérée en partie par rapport aux premiers résultats obtenus depuis le début de notre travail, mais également par rapport à nos hypothèses de recherche. Nous avions en effet supposé que les conditions économiques et sociales influent sur la trajectoire d'engagement, tout comme les valeurs et les comportements dans l'entourage des individus. Les variables sélectionnées ici touchent donc plusieurs dimensions pour approcher au mieux le milieu de vie régional dans lequel les jeunes évoluent : contexte économique, situation démographique, opinion moyenne …

Parmi toutes les variables testées, nous en présentons trois qui ont un effet significatif, et avec lesquelles les modèles sont stables : l'Indice Synthétique de Fécondité, la part des diplômés d'un niveau Bac et l'âge moyen de départ du domicile parental. Avec l'Indice Synthétique de Fécondité, nous avons montré que le fait d'appartenir à une région où la fécondité est grande augmente les chances d'adopter une trajectoire d'engagement précoce. En mobilisant la part des diplômés d'un niveau Bac ou supérieur des régions, nous pouvons maintenant faire l'hypothèse que les jeunes qui habitent dans des régions où le niveau d'instruction est élevé ont plus de chances d'adopter des trajectoires d'engagement tardives. De la même manière, nous supposons que dans les régions où la moyenne de l'âge de départ de décohabitation est élevée, les chances d'avoir une trajectoire d'engagement tardif au niveau individuel sont plus grandes.

Nous présentons ici uniquement les résultats pour les jeunes qui sont restés dans leur région de naissance afin d'en simplifier la compréhension, mais également parce que cette population s'est avérée la plus en relation avec la trajectoire d'engagement. Les résultats de la démarche de modélisation avec pour variable régionale la part des diplômés d'un niveau Bac sont présentés en Annexe 20 (en page 431) et avec l'âge moyen de départ du domicile parental en Annexe 21 (en page 432). Toutes choses égales par ailleurs, le modèle démontre que le fait d'habiter dans une région où la part des diplômés d'un niveau Bac ou supérieur est élevée augmente les chances d'avoir une trajectoire d'engagement tardive. De la même manière, le fait de vivre dans une région où l'âge moyen de départ du domicile parental est élevé augmente les chances d'avoir adopté une trajectoire tardive. Dans ces deux nouveaux modèles, les odds ratios des autres variables individuelles évoluent à la marge, et le sens de l'interprétation ne varie pas. En plus de l'interprétation des odds ratios, nous détaillons les indicateurs statistiques obtenus pour chacun des trois modèles menés (un modèle comprend bien une seule variable régionale). Le Tableau 36 concerne uniquement les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance.

	Jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance			
Sélection de variables contextuelles significatives	**Variance entre régions τ_{00} M-C** modèle M-V: 0,88 modèle M-I : 0,84	**Coefficient de corrélation intrarégional M-C** modèle M-V: 0,21 modèle M-I : 0,20	**R^2 conditionnel LOG-C**	**R^2 conditionnel M-C** modèle M-V: 0,21 modèle M-I : 0,42
Indice Synthétique de Fécondité	0,03	0,01	0,34	0,44
Part des diplômés d'un niveau Bac et supérieur	0,07	0,02	0,33	0,44
Age moyen de départ du domicile	0,04	0,01	0,34	0,44

Tableau 36 – Synthèse des indicateurs issus des modèles multiniveaux sur une sélection de variables régionales, jeunes qui sont restés dans leur région de naissance

Lecture : LOG-C – Régression contextuelle simple / M-V – Modèle vide / M-I – Modèle avec variables individuelles / M-C – Modèle avec variable régionale
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970), qui résident au moment de l'enquête dans leur région de naissance.
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

La variance interrégionale et l'ICC chutent fortement avec l'ajout d'une variable régionale dans le modèle. Ces baisses indiquent que la différence entre région est correctement prise en charge dans les modèles créés. Par rapport au modèle logistique contextuel (LOG-C), les R^2 conditionnels sont plus élevés dans les modèles régionaux (M-C), révélant des modèles qui expliquent mieux l'information. Tout comme nous l'avons montré précédemment, les AIC des modèles M-C sont plus élevés que ceux des modèles LOG-C (pour la fécondité par exemple, voir le Tableau 34 en page 355). Si les modèles expliquent mieux les différences régionales, ils sont toutefois plus complexes, ce qui se traduit par de plus grands AIC. Dans ce cadre l'intérêt statistique à mener des modèles multiniveaux peut paraître faible, mais ils tiennent compte de la structure hiérarchique des données par rapport à un modèle de régression contextuel. L'ajout d'un terme aléatoire permet par ailleurs d'étudier les effets aléatoires en fonction des régions. Nous verrons dans la suite de ce travail que nous pouvons ainsi mettre en lumière les régions qui sont les mieux expliquées par les modèles créés.

Contribution régionale à l'explication des modèles

À la manière des résidus d'une régression au niveau individuel, il est possible d'obtenir les coefficients des effets aléatoires pour chacune des régions. Ces coefficients représentent l'écart entre la valeur de la région effectivement constatée, par rapport à la moyenne des effets fixes de cette même région. Une région qui présente un effet aléatoire positif révèle que l'effet est supérieur à la moyenne. S'il s'éloigne trop de 0 (en positif ou en négatif), il indique un mauvais ajustement de cette région par rapport au modèle. Dans ce cas, les variables considérées dans le modèle ne suffisent pas à expliquer le comportement de cette région, c'est-à-dire ici à expliquer les chances d'avoir une trajectoire d'engagement tardive par rapport à une trajectoire précoce. Ces régions doivent donc être identifiées car elles influent fortement sur la variable dépendante, ici l'appartenance à un type de trajectoire, et elles présentent des situations atypiques que le modèle ne parvient pas à prendre en compte.

La Figure 78 montre les coefficients des effets aléatoires par région pour les modèles M-C. Les coefficients des trois modèles sont présentés : le premier a pour variable régionale l'Indice Synthétique de Fécondité (*graphique de gauche, en bleu*), le second modèle l'âge moyen de départ du domicile parental (*graphique de gauche, en rouge*), et enfin un troisième modèle mené avec la part des diplômés du Bac ou supérieur (*graphique de droite*). Par facilité d'interprétation, ces trois modèles concernent ici encore uniquement les jeunes qui sont restés dans leur région de naissance. Les coefficients du troisième modèle sont présentés séparément des deux premiers car les résultats régionaux diffèrent sensiblement.

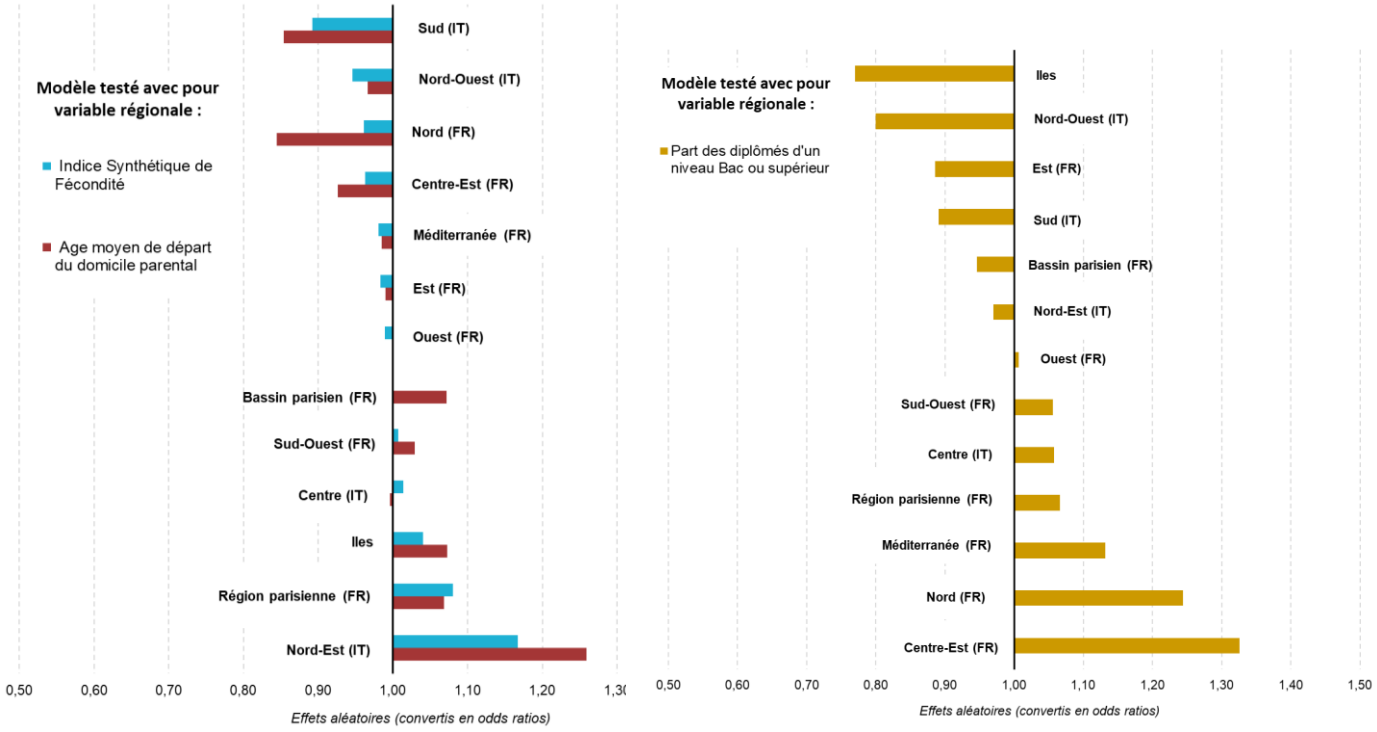

Figure 78 – Coefficients des effets aléatoires des régions dans une sélection de trois modèles multiniveaux

Lecture : les effets aléatoires représentent la part non expliquée par le modèle qui est spécifique à la région, une fois les effets des variables explicatives prises en compte. Un effet positif signifie que la probabilité d'occurrence de l'événement, ici l'appartenance à une trajectoire tardive, est particulièrement élevée toutes choses égales par ailleurs. Les valeurs sont des log-odds, convertis ici en odds-ratios. La région Nord-Est par exemple à un odds ratio de 1,26 dans le modèle qui tient compte de l'âge moyen de départ du domicile parental, donc les chances d'appartenir à une trajectoire tardive sont 26% plus fortes que dans les autres régions, toutes choses égales par ailleurs.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970), qui résident au moment de l'enquête dans leur région de naissance.
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Dans les deux premiers modèles, les effets aléatoires révèlent des résultats proches. Le Sud de l'Italie concentre des effets négatifs, alors que le Nord-Est et la Région parisienne se détachent par des résultats négatifs. Dans les deux cas, ces régions sont difficilement expliquées par le modèle. Les variables sélectionnées ne suffisent pas à réduire les différences constatées. Pour le sud de l'Italie, les observations sont inférieures à la moyenne prédite par les effets fixes, c'est-à-dire que compte-tenu des variables individuelles, les chances d'appartenir à une trajectoire d'engagement tardive sont inférieures par rapport à ce qui est attendu. Pour le Nord-Est et la Région parisienne, les chances d'appartenir à une trajectoire tardive sont plus fortes malgré la prise en compte des variables du modèle. D'autres facteurs, non pris en compte par le modèle, expliqueraient donc peut être mieux l'appartenance à une trajectoire tardive ou précoce. Pour les autres régions qui ont des effets aléatoires proches de 0, les variables

présentent dans le modèle expliquent bien les chances d'appartenance, comme c'est le cas pour la région Ouest (France) pour les trois modèles présentés en Figure 78. Le modèle qui fait intervenir la part des diplômés d'un niveau Bac ou supérieur comme variable régionale, ne présente pas la même structure en matière de coefficients aléatoires. En Italie, ce sont les Iles et le Nord-Ouest qui ont des coefficients négatifs, alors que le Centre-Est et le Nord de la France se distingue par des coefficients positifs.

Nous cherchons à expliquer maintenant ces différences de coefficients aléatoires. Une explication possible des forts effets aléatoires dans certaines régions malgré la prise en compte de variables significatives, tient au choix des unités spatiales. C'est notamment le cas pour la région Nord-Est et pour les Îles. Nous mobilisons dans ce travail le maillage européen NUTS 1 utilisé par l'enquête GGS. Dans ce maillage, la région du Nord-Est de l'Italie regroupe les provinces Émile Romagne, Frioul-Vénétie Julienne, Trentin-Haut-Adige et la Vénétie. Le maillage NUTS1 est initialement opéré par facilité d'interprétation et pour obtenir des effectifs de population suffisants. Toutefois la région Émile Romagne se distingue nettement des autres régions du Nord-Est, par une population plus diplômée, plus insérée et qui connaît des événements biographiques plus précoces. En 2001 par exemple, 52,7% des 18-34 ans célibataires habitent au domicile parental en Émilie-Romagne, contre plus de 58% dans les autres provinces[231]. De même qu'en 2003, l'âge moyen à la maternité est en dessous de 30,8 ans, contre plus de 31,1 ans pour les autres régions[232]. Le modèle qui tient compte de la part des plus diplômés montre des coefficients aléatoires bien plus réduits pour la région du Nord-Est. Si les effectifs le permettaient, une combinaison de ces trois variables pourrait peut-être permettre de mieux expliquer l'appartenance à une trajectoire tardive.

Les forts effets aléatoires constatés dans les Îles pourraient également provenir d'un manque de cohérence dans le regroupement des unités régionales. En effet la Sardaigne et la Sicile forment un même ensemble mais les deux îles n'en demeurent pas moins très différentes. Les cartes produites dans la première partie de ce travail révélaient déjà des situations démographiques et sociales très différentes (Figure 18 en page 97). Nos résultats précédents sur les variabilités régionales selon plusieurs dimensions de l'analyse de séquence, indiquaient également une plus grande hétérogénéité des Îles par rapport aux autres régions italiennes

[231] Source : Multipurpose survey on households: aspects of daily life, ISAT (2001)
[232] Source : Eurostat (2003)

(Figure 76 en page 339). Pour en témoigner, le Tableau 37 met en évidence les proximités de chacune des îles sur une sélection d'indicateurs démographiques et socioéconomiques. Les deux îles sont comparées à l'Italie dans son ensemble, et à la région Sud.

	Italie	Sardaigne	Sud	Sicile
Part des mariages civils (2004)	31,9	30,6	18,2	22,4
Taux de nuptialité (2004)	4,3	4,3	5	5,1
Âge moyen au mariage féminin (2000)	29,8	30,6	28,6	28,4
Indice Synthétique de Fécondité (2000)	1,26	1,06	1,37	1,41
Âge moyen à la maternité (2001)	30,4	31,3	29,7	29,2
Taux d'emploi des jeunes[233] (2000)	55,2	46,3	31,2	30,1
Taux de risque de pauvreté[234] (2004)	18,9	20,2	31,8	39,5

Tableau 37 – Indicateurs démographiques, économiques et sociaux – Italie, région Sud, Sardaigne et Sicile

Sources : données états civils et registres (Italie-ISTAT, France-INSEE). Pour le taux d'emploi des jeunes : Labour Force Survey data (EU-LFS, Eurostat). Pour le taux de risque de pauvreté : European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC, Eurostat).

Les indicateurs révèlent une plus grande proximité de la Sardaigne avec l'Italie entière, alors que la Sicile ressemble plus fortement à la région Sud. Comme le reste du sud de l'Italie, les jeunes Siciliens se marient plus tôt et ont des enfants plus tôt qu'en Sardaigne. Pour les femmes, l'âge moyen au premier mariage en 2000 était respectivement de 28,4 ans contre 30,6. L'âge moyen à la maternité était en 2001 de 29,2 ans en Sicile contre 31,3 ans en Sardaigne. Elisabetta Santarelli et Francesco Cottone montrent effectivement que le maillage du niveau NUTS1 (c'est-à-dire un regroupement des deux îles en une unité spatiale) n'est pas pertinent dans l'étude des rapports intergénérationnels, le logement et la famille (2009). Les auteurs soulignent une plus grande indépendance des jeunes couples vis-à-vis de leurs parents en Sardaigne, qui a un profil similaire aux régions du Nord de l'Italie, alors qu'en Sicile les jeunes s'installent fréquemment à proximité de leur foyer d'origine. Comme le Tableau 37 le montre, ces derniers sont également davantage touchés par le risque de pauvreté et le chômage. Alors qu'un tiers des jeunes sont en emploi en Sicile, ils sont presque la moitié à travailler en

[233] 15-35 ans entre 1 à 3 ans depuis la fin du diplôme.
[234] Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC) (2004)

Sardaigne. Ainsi la Sardaigne s'approche davantage d'un modèle italien général, alors que la Sicile se distingue par une plus grande proximité avec la région sud.

Parmi les régions françaises, la Région parisienne se différencie par des effets aléatoires relativement élevés (Figure 78 en page 361). Elle se distingue des autres régions par une concentration de diplômés[235] qui ont donc plus de chance de connaître une trajectoire tardive. Par ailleurs les difficultés pour accéder à un logement d'une plus grande taille[236] et le prix de l'immobilier[237] pourraient notamment ralentir la mise en cohabitation ou la réalisation d'un projet d'enfant. L'effet du diplôme et l'emploi sont toutefois contrôlés par les variables individuelles de nos modèles. Avec l'ajout de la variable régionale des diplômés, nous nous attendions à une forte baisse du coefficient aléatoire, ce qui n'apparaît pas clairement sur la Figure 78. Parmi toutes les autres variables testées (Tableau 35 en page 357), seule la densité de population au niveau régional diminue fortement le coefficient aléatoire de la Région parisienne. Toutefois les indicateurs relatifs au modèle (AIC, R^2 conditionnel et variance intergroupe) indiquent une efficience moindre par rapport aux autres modèles. La densité de population ne constitue pas un facteur direct qui agit sur les trajectoires d'engagement, en revanche cette variable permet de tenir compte de la situation exceptionnelle de la Région parisienne par rapport au reste des régions. Elle est donc très probablement corrélée avec une variable cachée de niveau régional que nos modèles n'intègrent pas. Par ailleurs ce résultat invite à intégrer plus largement des questions au sein des enquêtes relatives à l'appartenance urbaine ou rurale des jeunes, avec des modalités plus précises de taille de l'unité (par exemple métropole de plus de 50.000 habitants, entre 10.000 et 50.000 habitants…)[238].

Pour certaines régions, les modèles testés n'ont pas permis d'obtenir une réduction des effets aléatoires après contrôle des variables individuelles et d'un certain nombre de variables régionales. La région Nord en France et la région Sud en Italie sont notamment concernées (Figure 78 en page 361). Nous rappelons ici que l'usage d'une seule variable régionale est très limité pour obtenir un modèle qui explique le mieux possible l'appartenance à une trajectoire tardive dans toutes les régions. Avec des effectifs plus grands, nous pouvons imaginer que la combinaison de plusieurs variables parvienne à réduire les effets aléatoires de ces régions.

[235] Parmi ceux qui n'ont pas connu de mobilité, 38,5% des jeunes de Région parisienne sont diplômés d'un niveau secondaire ou moins contre 56,7% pour l'ensemble de la France.
[236] Parmi ceux qui n'ont pas connu de mobilité, 20% habitent dans un logement de 2 pièces ou moins contre 9% pour l'ensemble de la France.
[237] Parmi ceux qui n'ont pas connu de mobilité, 53,6% des jeunes de Région parisienne sont locataires contre 36% pour l'ensemble de la France.
[238] Le volet français de l'enquête GGS dispose d'une variable de taille de l'unité urbaine, mais pas le volet italien.

Bien que nous ne soyons pas parvenus à obtenir un modèle optimal, nous avons au moins pu mettre en évidence l'existence d'un effet région sur la manière de s'engager dans la vie de couple, et ouvert des pistes de recherche pour l'obtention de modèles mieux ajustés.

Limites et prolongements des modèles

La faiblesse des unités régionales et des effectifs de population a joué sur l'incapacité à ajouter des effets aléatoires aux variables indépendantes. Dans ce type de modèle, l'ordonnée des pentes est variable d'une région à l'autre, tout comme les pentes qui deviennent aléatoires (Chapitre 2.3 en page 182). Par exemple si l'aléa est attribué à la variable du niveau de diplôme, le modèle tient compte de la possibilité que l'effet du diplôme puisse être différent selon la région dans le type de trajectoire empruntée. Par exemple le fait d'être très diplômé pour les jeunes du Sud de l'Italie pourrait expliquer fortement l'adoption d'une trajectoire tardive, alors qu'au nord du pays l'effet du diplôme pourrait être plus nuancé. Le choix de l'effet aléatoire pourrait permettre d'inclure la spécificité de certaines régions, qui reste inexpliquée dans nos modèles actuels.

Daniel Courgeau et Brigitte Baccaïni (1997, p. 109) rappellent qu'il reste difficile d'interpréter les modèles multiniveaux avec précision. Les résultats peuvent indiquer l'existence d'un effet région avec l'ajout d'un certain nombre de variables, mais les variations constatées peuvent également être dues à une autre variable « cachée », non prise en compte par le modèle. On parlera plus largement en statistiques du biais d'omission, c'est-à-dire que la variable cachée qui explique plus directement le modèle spécifié peut être fortement corrélée avec une ou plusieurs des variables intégrées dans le modèle. Dans ce cas l'interprétation des résultats sera faussée. Il n'existe pas de méthode pour vérifier le biais d'omission, en dehors d'une connaissance approfondie de la thématique de recherche et d'une poursuite de l'analyse exploratoire des données pour identifier d'autres variables explicatives. Dans notre cas, l'incapacité à pouvoir combiner plusieurs variables contextuelles limite fortement la possibilité d'obtenir un modèle explicatif complet des différences régionales dans l'appartenance à un type de trajectoire d'engagement. Nous aurions également souhaité aboutir à des modèles plus complexes en utilisant par exemple des effets d'interactions entre variables indépendantes, comme nous l'avons précédemment fait dans les modèles de régression logistique (Tableau 23 en page 270). Les modèles plus complexes tendaient à converger ou aboutissaient à des effets d'interactions non significatifs. Or ces effets pourraient avoir un apport considérable pour

l'étude des trajectoires. Nous avions par exemple posé des hypothèses liant le sexe au niveau de diplôme (en page 126). Nous pourrions aller plus loin en cherchant à savoir par exemple si le fait de vivre dans une région où la fécondité est faible a des conséquences plus fortes pour les femmes diplômées que pour les autres catégories sociales.

Une partie des améliorations possibles tient également aux choix méthodologiques effectués en amont. Nos modèles multiniveaux se basent sur une variable dépendante dichotomique entre trajectoire tardive (classe 5 de notre typologie) et trajectoire précoce (classe 4 de notre typologie). Nous avons donc mis de côté les jeunes assimilés aux autres types de trajectoires (les classes 1, 3 et 5). L'usage d'un modèle multiniveau avec une variable multinomiale permettrait d'intégrer l'ensemble des jeunes, malgré des difficultés d'interprétation des résultats. Une réduction du nombre de classes dans la typologie initiale, en 3 ou 4 classes par exemple, permettrait dans ce cas d'alléger l'interprétation. Elle entraînerait néanmoins une perte d'homogénéité des classes. Nous avons d'ailleurs précédemment montré que le choix du nombre de classes a des conséquences sur l'intensité de la relation entre appartenance régionale et type de trajectoire (Figure 74 en page 332). De la même manière, les choix liés au nombre d'états et au type d'analyse de séquence (unidimensionnelle ou multidimensionnelle) pourraient également exercer une influence sur les niveaux d'homogénéité inter et intrarégionale, agissant par conséquent sur la variabilité entre régions et sur la mesure d'un effet région sur les trajectoires.

Plus largement, la multiplication des choix méthodologiques que nous avons opérés en amont du modèle multiniveau, avec la réalisation d'une analyse de séquence, ajoute un niveau de complexité. Notre démarche d'articulation de l'analyse de séquence avec un modèle multiniveau constitue une approche alternative à la réalisation d'une autre méthode : l'élaboration d'un modèle multiniveau biographique (Encadré 13). Cette dernière méthode intègre directement l'étude des trajectoires dans la modélisation, en évitant l'existence d'un effet de seuil dans l'affectation des individus à un type de trajectoire.

Encadré 13

INTRODUIRE LE TEMPS DANS LES MODELES MULTINIVEAUX

Les modèles multiniveaux peuvent être utilisés en les combinant avec l'analyse biographique. Bien que plus délicate à mettre en œuvre, Daniel Courgeau (2004 ; 1997) met en avant l'intérêt de cette approche. L'objectif est d'introduire le temps dans l'analyse, afin de rendre dynamique l'étude du parcours de vie et de l'environnement dans lequel les individus évoluent. Cette insertion du temps fait basculer l'analyse multiniveau d'une approche transversale, c'est-à-dire l'étude de la situation individuelle et contextuelle à un moment fixe dans le temps, à une analyse longitudinale, c'est-à-dire en tenant compte simultanément de l'évolution de la trajectoire individuelle et de l'évolution du contexte géographique. Par exemple un individu peut connaître une mobilité en déménageant d'une commune rurale à une commune urbaine et se marier quelques années après ce changement géographique. Dans le même temps, la dynamique démographique de son lieu de vie est susceptible d'évoluer : par exemple le taux de nuptialité de sa nouvelle commune peut connaître une hausse. Le modèle multiniveau biographique permet alors de tenir compte des changements liés au contexte dans l'étude des événements biographiques. Daniel Courgeau souligne toutefois des limites à l'usage de ce type de méthode, dont celle primordiale d'avoir accès à des données adéquates.

Enfin, notre étude pourrait être enrichie par l'ajout d'autres pays européens. L'introduction du niveau pays permettrait d'obtenir un modèle à trois niveaux. Comme précisé précédemment, au moins 5 unités spatiales sont nécessaires pour obtenir des résultats robustes. Nous pouvons également envisager d'ôter du modèle une ou deux unités spatiales dont la situation se détache particulièrement des autres, par exemple la Région parisienne, et observer l'évolution des indicateurs d'efficience du modèle. Le nombre d'unités spatiales est toutefois trop réduit ici pour envisager de supprimer ne serait-ce qu'une seule unité.

CONCLUSION CHAPITRE 4.2

Les effets de l'environnement sur l'engagement conjugal

Nous avons cherché tout au long de ce chapitre à mesurer l'effet de l'appartenance régionale sur les trajectoires des jeunes, dans l'objectif d'approcher l'influence du milieu de vie sur la manière de s'engager. Nous avons d'abord montré que les jeunes ne constituent pas un groupe uniforme. Cette diversité des trajectoires évolue au fil des âges, selon la dimension de l'engagement et selon la région de résidence. Ce constat, particulièrement observé à l'intérieur même des régions, participe à lutter contre l'idée d'une jeunesse uniforme en France comme en Italie.

Nous avons ensuite montré que le type de trajectoire empruntée est particulièrement dépendant de la région. Sur ce point, notre travail a souligné l'intérêt de faire varier la relation entre trajectoire et lieu de vie en fonction de la région de résidence et de la région de naissance. À partir de notre typologie issue d'une analyse de séquence, nous avons réalisé des modèles multiniveaux pour mesurer l'existence d'un effet région dans la manière de s'engager. La faiblesse des effectifs et le niveau géographique imposé par l'échantillonnage de l'enquête n'ont pas permis d'affiner pleinement nos résultats et d'expliquer toutes les variations régionales. En revanche les modèles obtenus dessinent des pistes de travail sérieuses. Pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance, l'effet région est d'autant plus fort sur l'appartenance à une trajectoire d'engagement. Ce dernier résultat constitue un marqueur fort de l'existence d'un poids de l'environnement de vie sur les trajectoires des jeunes. Une fois toutes les caractéristiques sociales individuelles prises en compte, nous avons notamment démontré que les chances de s'engager tardivement augmentent dans les régions où la fécondité est faible. L'adoption d'une trajectoire tardive est d'autant plus probable lorsque les jeunes résident dans des régions où l'âge moyen de départ du domicile parental est élevé, et dans les régions qui concentrent beaucoup de diplômés. Certaines régions sont apparues singulières, comme le Nord-Est de l'Italie et la Région parisienne qui se caractérisent par des trajectoires d'engagement tardif. Enfin nous avons mis en lumière l'existence d'incohérences sociales dans le maillage NUTS1 : les Îles et la région du Nord-Est notamment rassemblent des jeunes avec des trajectoires hétérogènes, du fait d'un contexte socioéconomique sensiblement différent.

CONCLUSION GÉNÉRALE

De la nécessité de repenser l'engagement conjugal des jeunes

Notre thèse avait pour objectif de mettre en lumière l'existence d'un « goût de l'engagement » conjugal chez les jeunes. En dépit de la hausse des séparations et des divorces, nous avons obtenu des résultats qui participent à nuancer la thèse d'une « crise des engagements durables », comme l'évoque le sociologue Marc Bessin à propos du mariage (2002, p. 16). La France et l'Italie se sont avérées particulièrement propices pour cette étude. Nous avons montré des traces de ce désir d'engagement dans les deux pays, principalement à travers la mise en ménage, le premier mariage et la naissance d'un premier enfant. L'analyse des trajectoires dans ces deux contextes sociodémographiques contrastés contribue à une meilleure identification des déterminants du report de l'entrée de la vie familiale.

Grâce à plusieurs entrées, les trajectoires, les intentions et les opinions, notre démarche a permis de déceler plusieurs tendances. Pour les générations nées dans les années 1980, nous avons montré que le mariage reste très associé à l'arrivée d'un premier enfant en Italie. Pour les jeunes français, le mariage survient seulement quelques années après la mise en ménage. Malgré des comportements moins traditionnels, les opinions des jeunes dans les deux pays restent plus proches qu'attendu de celles de leurs aînés en matière de vie conjugale et familiale. Grâce à la mobilisation d'une enquête longitudinale, nous avons pu suivre l'évolution des trajectoires et des intentions des jeunes. Pour les générations 1968-1987, nous avons révélé un mouvement de rattrapage du calendrier de la part des plus diplômés. Par ailleurs le fait d'être en couple et le désir d'enfant favorisent la réalisation des projets individuels. Ces résultats confirment notre hypothèse de l'importance que les jeunes accordent à attendre des « bonnes conditions » pour s'engager dans la vie conjugale et familiale. Pour les générations 1963-1969, les trajectoires sont principalement marquées par une union unique qui se produit plus tôt pour les femmes et pour les moins diplômés. L'effet du sexe est apparu moins significatif qu'attendu dans nos résultats, une fois que d'autres facteurs sont pris en compte, comme le diplôme, la classe d'âge et la situation professionnelle. L'histoire familiale, approchée par la séparation ou non des parents de l'enquêté, ne s'est pas non plus révélée significative. Nous avons mobilisé une diversité de méthodes statistiques qui ont dessiné cinq manières d'entrer dans la vie de couple et la famille. Ces méthodes ont été mises au service de la comparaison internationale, à plusieurs échelles géographiques. Nous avons montré que le type de trajectoire empruntée est

particulièrement dépendant de la région. L'existence d'un « effet région » sur l'engagement conjugal s'est avéré probante, effet d'autant plus fort pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance. Ces différents résultats révèlent des pistes de travail sérieuses pour les futures enquêtes quantitatives et pour la recherche dans plusieurs domaines : dans le champ des travaux sur la jeunesse, dans celui de la sociologie du couple (en page 375) et de la comparaison internationale (en page 377).

Un renouvellement du regard sur la jeunesse

Nous avons fait le choix dans ce travail d'adopter des bornes larges afin d'être en mesure de saisir la diversité des débuts dans l'âge adulte (Encadré 1 en page 54). Nos résultats invitent à poursuivre les travaux sur la jeunesse en couvrant le passage à la majorité, jusqu'aux débuts de la trentaine. Concernant la borne supérieure, les travaux et statistiques italiennes adoptent déjà des bornes plus étendues puisque le pays est marqué par le phénomène de décohabitation tardive du foyer parental[239]. En France, la production de statistiques et d'études sur la jeunesse tendent à prendre 29 ans comme seuil limite pour définir la jeunesse (Encadré 1 en page 54). L'inclusion des débuts dans la trentaine est pourtant apparue comme essentielle dans notre travail, y compris dans le cas de la France. Le traitement des questions d'intention par exemple s'est avéré clivant à cet âge. Il le sera probablement d'autant plus pour les générations futures, au regard de l'élévation de l'âge moyen de plusieurs événements conjugaux[240]. La borne inférieure qui marque le début de la jeunesse est elle aussi discutable. Certains auteurs issus de plusieurs disciplines, dont les sciences de la santé, proposent par exemple d'étendre l'adolescence de 10 ans jusqu'à 24 ans (Sawyer et al., 2018). Cette extension nous paraît peu pertinente dans l'analyse de la conjugalité puisqu'elle néglige les trajectoires d'engagement précoce que notre travail a mis en avant. En revanche l'idée d'étendre la conception de l'adolescence permet de renouveler les réflexions autour de la frontière avec les débuts dans l'âge adulte. Notre travail démarre à partir de l'âge de 18 ans, un choix de borne en partie dépendant des sources de données d'enquêtes. Toutefois le début des trajectoires conjugales peut être situé bien avant. La prise en compte de l'adolescence dans l'étude de l'engagement conjugal permettrait de donner plus de poids à la construction conjugale avant l'engagement,

[239] Voir par exemple la base de données Giovani.Stat de l'ISTAT qui fournit des données que les jeunes de 15 à 34 ans. http://dati-giovani.istat.it/

[240] En 2021, l'âge moyen à la première naissance est de 29,1 ans. En 2023 l'âge moyen à la maternité est de 31,1 ans. Sources : INSEE, Bilan démographique ; Ined, L'évolution démographique en France, Population, n° 4/2023

l'entrée dans la sexualité et les histoires d'amour informelles. Un ensemble de travaux développés en psychologie sociale s'intéresse ainsi aux relations romantiques nouées au cours de l'adolescence et leurs effets sur les débuts de la vie adulte (voir par exemple Collins, 2003 ; et Furman, 2002 pour un résumé de ce champ de recherche)[241]. Kelly Raley et al. (2007) montrent par exemple que le fait de vivre des expériences romantiques de manière précoce augmente les chances de connaître un engagement conjugal tôt à l'âge adulte. Ces analyses ont pour la plupart émergé aux États-Unis, où le pays dispose de plusieurs enquêtes longitudinales sur les jeunes adultes et les adolescents. En 2021, l'Italie réalise une enquête inédite sur les adolescents « Comportements, attitudes et projets d'avenir » (ISTAT)[242], qui aborde de nombreuses thématiques et présente des questions d'intention sur la fécondité et le mariage. Comme dans notre travail, les résultats ne devront pas être lus comme une manière de projeter les futurs comportements démographiques, mais permettront de mieux comprendre les déterminants du « goût de l'engagement », et leurs évolutions. En France, deux enquêtes permettront d'obtenir des données récentes sur la jeunesse : l'enquête ENVIE (INED-2023)[243] qui traite de la vie affective et sexuelle des jeunes, et le suivi de cohorte EVA[244], sur l'entrée dans la vie adulte qui dispose d'un module sur les conditions de vie et la situation résidentielle (panel 2007-2023, INSEE).

Nous avons montré des résultats nuancés par rapport à la théorie de la Seconde Transition Démographique. En dépit d'un changement net des pratiques et des opinions au fil des générations, la jeunesse n'apparaît pas comme particulièrement opposée à l'engagement conjugal. Dans les générations les plus récentes, certaines données contrarient d'autant plus cette théorie. D'après nos calculs issus des enquêtes EVS, la fidélité en France comme en Italie apparaît par exemple comme une valeur fortement associée au couple, que les plus jeunes ne remettent pas beaucoup en cause. Plus de 8 enquêtés sur 10 la déclarent comme très importante dans la vie à deux. Dans le cadre du mariage, une infidélité est d'ailleurs considérée par la majorité comme peu justifiable, mais cette tendance est davantage marquée du côté italien[245].

[241] D'autres auteurs comme Shmuel Shulman et Jennifer Connelly (2013) proposent eux de considérer une nouvelle phase émergente dans le développement psychologique humain qui se caractérise par l'articulation des projets de vie avec ceux du partenaire, et qui déboucherait sur un engagement conjugal long.
[242] « *Bambini e ragazzi: comportamenti, atteggiamenti e progetti futuri* », menée sur 108 000 collégiens en 2021.
[243] Menée entre septembre 2022 et juin 2023 sur 10 000 individus.
[244] Enquête INSEE centrée sur l'entrée dans l'âge adulte, avec un suivi d'échantillon de 35 000 collégiens entre 2007 et 2023.
[245] 81 % des Italiens déclarent que l'infidélité est un acte qui ne se justifie pas contre 67 % des Français (EVS-2017).

En effet 8 Italiens sur 10 déclarent que l'infidélité est un acte qui ne se justifie pas contre moins de 7 Français sur 10. Les plus jeunes se détachent plus nettement sur ces questions : les 18-34 ans sont beaucoup plus nombreux que les plus de 34 ans à considérer la fidélité comme une valeur centrale[246] et l'infidélité comme peu justifiable[247]. Par ailleurs les résultats issus des enquêtes les plus récentes suggèrent un retour de la place de la religion en France, particulièrement chez les plus jeunes. D'après nos calculs à partir des vagues des enquêtes ESS et EVS, les jeunes français sont particulièrement concernés par une hausse de déclaration d'appartenance à une religion entre 2010 et 2020[248], par une hausse de la fréquentation d'un édifice religieux[249] et de la confiance dans les institutions religieuses[250]. Dans le même temps, les enquêtés des autres classes d'âge ont des déclarations stables. Cette nouvelle tendance constatée en France, bien que minime, mérite de continuer à être suivie. Si les conséquences sur la vie conjugale devraient être mineures, le retour des valeurs religieuses pourrait participer à prolonger la stabilité de la fréquence des mariages.

La persistance du « goût de l'engagement » ne contredit pas l'apparition de nouvelles pratiques conjugales et familiales, qui sont de plus en plus mises en avant dans les générations les plus récentes : sexualité avec plusieurs partenaires, Procréation Médicalement Assistée ouverte à tous les couples, faire famille avec plus de deux parents, infécondité volontaire à un âge jeune … Certaines de ces formes de vie de couple réinterrogent l'engagement conjugal, comme le polyamour qui peine à être appréhendé par les sciences sociales (Adam et al., 2020). Ces comportements sont difficilement saisis par les grandes enquêtes quantitatives. En revanche ils sont approchés au moyen d'entretiens, afin d'être mieux pris en compte dans les futures enquêtes autour de la conjugalité et de la famille. Les résultats de cette thèse nous conduisent à penser que les questions d'intention sont amenées à jouer un rôle croissant dans les enquêtes quantitatives, notamment dans des situations de crises économiques et sociales. Elles offriraient par exemple la possibilité de travailler sur l'essor du non-désir d'enfant chez les plus jeunes pour cause de préoccupations écologiques, avec des échantillons représentatifs de la population. En ce sens, les nouvelles enquêtes GGS (round II - 2020) en cours de

[246] 87 % des Français de 18-34 ans déclarent que la fidélité est très importante dans le couple contre 80 % des 55 ans et plus (EVS-2017).
[247] 71 % des 18-24 ans français déclarent que l'infidélité est un acte qui ne se justifie pas contre 67 % des 55 ans et plus (EVS-2017).
[248] En 2010, 35 % des 15-24 ans déclaraient appartenir à une religion contre 42 % en 2020. Source : enquête European Social Survey (ESS1 et ESS10).
[249] En 2010, 11 % des 15-24 ans déclaraient se rendre dans un édifice religieux au moins une fois par mois, contre 12,5 en 2020. Source : European Social Survey (ESS1 et ESS10).
[250] En 2008, 33,8 % des 18-34 ans déclaraient avoir confiance dans l'Église contre 40,5 % en 2017. Source : European Values Study.

réalisation en France comme en Italie, intègrent davantage de questions sur les raisons d'un projet d'enfant, et sur les incertitudes économiques et écologiques. La conjoncture récente, notamment la crise sanitaire du Covid-19 qui a pris de l'ampleur à partir de l'année 2020, a révélé l'importance d'un environnement favorable pour l'engagement conjugal des jeunes. Dans tous les pays d'Europe, la crise a provoqué une modification des projets conjugaux, un report des naissances et des mariages, voire un abandon (Luppi, Arpino et Rosina, 2020). La crise sanitaire s'est doublée pour certains de difficultés économiques qui ont ralenti la possibilité de s'installer à deux, d'acheter un logement ou encore d'accueillir un enfant.

Perspectives quantitatives pour l'étude du couple

À revers de la majorité des travaux sur le couple (en page 52), nous avons choisi d'interroger la vie conjugale avec des méthodes statistiques. Même si aucune source de donnée ne s'intéresse directement à notre sujet, nous avons réuni de multiples enquêtes pour parvenir à éclairer des aspects pluriels de l'engagement des jeunes. Notre travail encourage ainsi d'autres recherches à articuler plusieurs sources de données, ainsi qu'à mobiliser des méthodes qui permettent une intégration multi sources (par exemple les modèles multiniveaux). Les trois enquêtes mobilisées dans ce travail (GGS, EPIC et FSS) s'appuient sur des données rétrospectives et déclaratives, c'est-à-dire que les individus sont interrogés a posteriori sur des événements biographiques vécus, soumis ainsi à certains biais (Henry, 1984, p. 28)[251]. Il est possible de refaire l'ensemble de notre démarche de recherche en s'appuyant cette fois sur des données longitudinales de long terme, au-delà de la limite des trois années des enquêtes GGS qui limitent fortement un suivi riche des trajectoires. L'EU-SILC (*Statistics on Income, Social Inclusion and Living Conditions*) par exemple est une enquête à passages répétés, harmonisée sur une trentaine de pays européens, qui propose d'analyser des conditions de vie de ménages. Les individus ou les couples cohabitants sont interrogés annuellement, avec un suivi qui dure pour certains jusqu'à 9 ans[252]. Le manque d'information rétrospective sur l'histoire des couples

[251] Les enquêtés doivent être capables de fournir des dates les plus exactes possible, parfois éloignées pour les enquêtés âgés. Plusieurs types d'erreurs interviennent alors comme l'oubli et l'inexactitude.

[252] Fondée en 2004, l'EU-SILC est aujourd'hui menée dans 31 pays d'Europe. Les thématiques abordées sont larges : revenus, emploi, pauvreté, éducation, logement, exclusion sociale et santé. Elles sont abordées tous les ans au sein du volet « primaire » de l'enquête. Un second volet « secondaire » est mis en place tous les cinq ans, avec un module à thème. La présence du module sur le « Partage des ressources au sein du ménage » (2010) permet d'avoir des informations sur la gestion commune des ressources du ménage.

nous a cependant mené à abandonner cette source de données. Les données longitudinales peuvent également provenir d'un croisement de sources de données externes, en suivant par exemple un échantillon d'individus par rapport à leurs déclarations administratives et officiellement auprès de l'État. Il présente l'avantage d'avoir des informations plus objectives sur les trajectoires. En France, l'Échantillon Démographique Permanent[253] est une source unique encore peu utilisée en sociologie du couple. Il met en lien cinq sources de données, dont les bulletins statistiques d'état civil, les résultats des recensements ainsi que des données fiscales[254].

Notre projet de thèse initial prévoyait entre autres d'interroger les deux membres du couple dans l'élaboration des projets communs. Dans ce cadre nous souhaitions notamment exploiter le volet « conjoint » de l'enquête EPIC (France-2013). Par souci d'équilibre avec l'Italie, et par rapport aux faibles effectifs de ce volet (Chapitre 2.2 en page 136), nous avons finalement choisi de ne pas investir cette dimension. Les grandes enquêtes quantitatives peinent encore à tenir compte des deux membres du couple, mais cette approche devrait grandement alimenter les recherches sur la vie conjugale. Les trajectoires d'engagement conjugal pourraient alors être étudiées sous l'angle de l'histoire de vie commune partagée dans les deux membres du couple, comme cela est déjà pratiqué dans les travaux en sociologie du couple qui mobilisent des méthodes qualitatives (Chapitre 1.1 en page 56). Le travail de Alessandro Rosina et Maria Rita Testa (2009) montre dans le cas de l'Italie l'importance de tenir compte des deux membres du couple pour saisir pleinement les intentions de fécondité. Les auteurs mettent par exemple en avant que la situation de désaccord sur le projet d'avoir un enfant apparaît davantage dans les couples moins traditionnels, où le partage des tâches est plus égalitaire.

Nous avons fait le choix de centrer notre travail sur l'engagement conjugal, en traitant partiellement la question du désengagement. La hausse des séparations et des divorces dans un contexte de multiplication des mobilités internationales a ouvert la voie à la question du « faire famille » et du désengagement lorsque les partenaires vivent dans des territoires éloignés (Fillod-Chabaud et Odasso, 2022). Par ailleurs la mise en avant dans notre travail de l'importance des conditions économiques et sociales pour s'engager pourrait s'avérer proche de celles pour se désengager. Benjamin Marteau (2021) montre par exemple que la précarité

[253] Échantillon Démographique Permanent - 2019, Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD), INSEE & ministère des Finances (DGFiP). Doi : 10.34724/CASD.11.4094.V2

[254] Créé en 1967, il nécessite une habilitation du Comité du Secret Statistique. Échantillon Démographique Permanent. CASD – Centre d'accès Sécurisé aux Données. Consulté le 4 mars 2022, à l'adresse https://www.casd.eu/source/echantillon-demographique-permanent/

dans la situation professionnelle augmente les chances de séparation des couples pour les jeunes peu diplômés.

L'étude des « âges idéaux » est apparue particulièrement pertinente pour approcher les normes qui pèsent sur les trajectoires conjugales. Sur ce point, les travaux gagneraient à tenir davantage compte des modalités alternatives, comme « Pas d'âge idéal », « Ne sait pas » ou la non-réponse. Nos résultats pourraient être approfondis en regardant l'effet de l'identité de l'enquêteur sur les réponses de l'enquêté. En effet l'âge et le sexe de l'enquêteur influe sur ce que l'enquêté veut bien montrer de lui (Fournier, 2006). Dans une enquête par questionnaire, le choix des modalités de réponses en dépend. Cet effet pourrait être encore plus accentué dans le cas des questions sur les âges idéaux puisqu'elles renvoient aux normes et valeurs individuelles.

Comparaisons internationales et territoriales

L'exercice de la comparaison internationale dans le cadre d'une étude sur le couple tenait principalement dans le souhait de saisir des différences dans la manière de vivre sa jeunesse. Nous avons fait le choix dans ce travail de comparer un pays d'Europe du Sud avec un pays d'Europe de l'Ouest. Nous aurions pu sélectionner un troisième pays d'Europe du Nord et creuser davantage la question des politiques familiales. Nous n'avons pas fait ce choix car l'Italie serait apparue en opposition presque systématique avec les deux autres pays (voir par exemple Billari, 2004 ; Dumont, 2014). Plutôt que d'insister sur les différences et les ressemblances entre les deux pays, l'étude à un niveau infranational a apporté de la nuance à l'approche comparative. Nous avons révélé des proximités entre les populations des territoires de certaines régions françaises et italiennes. Notre travail appelle ainsi à renouveler les liens entre les disciplines de géographie, sociologie et démographie. L'usage d'autres méthodes statistiques et spatiales pourrait être d'un grand soutien pour développer ces liens. Avec des données qui le permettent, certains travaux sur la fécondité et la famille ont par exemple mobilisé la méthode des LISA[255] ou des régressions géographiques pondérées (voir par exemple Caltabiano et al., 2019), pour identifier certains particularismes locaux.

Dans un contexte de convergence des politiques familiales en Europe (Damon, 2008), nos résultats invitent à continuer de tenir compte des particularités régionales pour la mise en place de mesures politiques plus locales envers la jeunesse et la vie familiale. La compréhension

[255] Indicateurs locaux d'association spatiale (Anselin, 1995).

des déterminants de l'engagement conjugal apporte des réponses essentielles pour certains territoires, notamment ceux qui sont particulièrement touchés par le vieillissement démographique et la dépopulation. En Italie, les mesures politiques se multiplient ces dernières années pour encourager la fécondité. L'adoption d'un *Family Act* en 2022 semble marquer une meilleure prise en compte de la très basse fécondité du pays (voir Dalla-Zuanna et McDonald, 2023 pour une première évaluation des effets de ces mesures). Toutefois aucune mesure n'a révélé une attention particulièrement à l'Italie du Sud, un espace particulièrement touché par le vieillissement de la population. Dans les espaces qui perdent de la population en France (Ndour, Oliveau et Doignon, 2024), la mise en place de mesures permettrait d'encourager l'installation des jeunes. Les enjeux des choix résidentiels, pour les jeunes célibataires ou les jeunes en couple, méritent d'être plus amplement liés aux travaux sur les aménités, tels que la garde de la petite enfance, l'accès à des soins de santé de proximité ou des structures éducatives. Ce faisant, notre thèse ouvre des perspectives qui renouvellent plus que jamais les propos du démographe Alfred Sauvy concernant le vieillissement démographique : « Est-il besoin de signaler qu'il n'y a de salut que dans la jeunesse ? » (1977, p. 200).

BIBLIOGRAPHIE

ABBOTT A., 1995, « Sequence Analysis: New Methods for Old Ideas », *Annual Review of Sociology*, *21*, 1, p. 93-113.

ABRAMSON E., CUTLER H.A., KAUTZ R.W., MENDELSON M., 1958, « Social Power and Commitment: A Theoretical Statement », *American Sociological Review*, *23*, 1, p. 15-22.

ADAM S., GILLARD A.-S., FRAPPIER R., LECOURS M., 2020, « Actualités bibliographiques : Les relations polyamoureuses », *Aspects sociologiques*, *25*, p. 129-137.

AJZEN I., 1991, « The theory of planned behavior », *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, *50*, 2, p. 179-211.

AMBROSETTI E., STRANGIO D., 2017, « Public policies towards the family in Italy: An analysis of the evolution of the Italian welfare state and its impact on gender and generations », dans BLÖSS T. (dir.), *Ageing, Lifestyles and Economic Crises*, New-York, Routledge, p. 117-133.

ANSELIN L., 1995, « Local Indicators of Spatial Association—LISA », *Geographical Analysis*, *27*, 2, p. 93-115.

ARIES P., 1960, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 503 p.

ARIES P., 1982, « L'amour dans le mariage », *Communications*, *35*, 1, p. 116-122.

ARNETT J.J., 2000, « Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties », *American Psychologist*, *55*, p. 469-480.

ATTIAS-DONFUT C., 1996, « Jeunesse et conjugaison des temps », *Sociologie et sociétés*, *28*, 1, p. 13-22.

ATTIAS-DONFUT C., 2007, « Transferts intergénérationnels. Panorama européen. », dans *Interactions familiales et constructions de l'intimité : hommage à Jean Kellerhals*, Paris, L'Harmattan, p. 179-195.

AXINN W.G., THORNTON A., 1992, « The influence of parental resources on the timing of the transition to marriage », *Social Science Research*, *21*, 3, p. 261-285.

BAJOS N., BOZON M., 2008, « Introduction. L'enquête sur le contexte de la sexualité en France : une recherche pluridisciplinaire sur sexualité, genre et santé », dans *Enquête sur la sexualité en France*, Paris, La Découverte (Hors Collection Social), p. 21-24.

BAJOS N., MOREAU C., LERIDON H., FERRAND M., 2004, « Pourquoi le nombre d'avortements n'a-t-il pas baissé en France depuis 30 ans ? », *Population & Sociétés*, 407, p. 1-4.

BALDINI M., POGGIO T., 2014, « The Italian housing system and the global financial crisis », *Journal of Housing and the Built Environment*, *29*, 2, p. 317-334.

BANFIELD E.C., 1967, *The moral basis of a backward society*, New York, The Free Press, 188 p.

BARBAGLI M., DALLA ZUANNA G., GARELLI F., 2010, *La sessualità degli italiani*, Bologna, il Mulino (Contemporanea), 344 p.

BATTAGLIOLA F., 1988, *La Fin du mariage ?*, Paris, Syros, 174 p.

BAUDELOT C., 1988, « La jeunesse n'est plus ce qu'elle était : les difficultés d'une description », *Revue économique*, *39*, 1, p. 189-224.

BAUDIN T., 2015, « Religion and fertility: The French connection », *Demographic Research*, *32*, p. 397-420.

BEAUJOUAN É., SOBOTKA T., BRZOZOWSKA Z., ZEMAN K., 2017, « La proportion de femmes sans enfant a-t-elle atteint un pic en Europe ? », *Population & Sociétés*, *540*, 1, p. 1-4.

BEAUJOUAN É., TOULEMON L., 2019, « The delay in procreation in Europe », *Médecine de la Reproduction*, *21*, 3, p. 209-219.

BECKER G.S., 1973, « A Theory of Marriage: Part I », *Journal of Political Economy*, *81*, 4, p. 813-846.

BECKER H.S., 2006, « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*, p. [En ligne], Découvertes / Redécouvertes, mis en ligne le 22 octobre 2006, consulté le 20 juin 2020.

BECQUET V., BIDART C., 2013, « Introduction. Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales », *Agora débats/jeunesses*, *65*, 3, p. 51-60.

BECQUET V., STUPPIA P., 2021, *Géopolitique de la jeunesse. Engagement et (dé)mobilisations*, Paris, Le Cavalier bleu, 176 p.

BEGALL K., MILLS M., 2011, « The Impact of Subjective Work Control, Job Strain and Work–Family Conflict on Fertility Intentions: a European Comparison », *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*, *27*, 4, p. 433.

BELLANI D., ESPING-ANDERSEN G., NEDOLUZHKO L., 2017, « Never partnered: A multilevel analysis of lifelong singlehood », *Demographic Research*, *37*, p. 53-100.

BELLAOUI N., 2005, « L'engagement bénévole des jeunes et des étudiants », *Débats Jeunesses*, *16*, 1, p. 127-137.

BERGER P., KELLNER H., 1964, « Marriage and the Construction of Reality », *Diogenes*, *12*, 46, p. 1-24.

BERGSTRÖM M., 2012, « Nouveaux scénarios et pratiques sexuels chez les jeunes utilisateurs de sites de rencontres », *Agora débats/jeunesses*, *60*, 1, p. 107-119.

BERGSTRÖM M., 2016, « Sites de rencontres : qui les utilise en France ? Qui y trouve son conjoint ? », *Population & Sociétés*, *530*, 2, p. 1-4.

BERGSTROM M., 2019, *Les nouvelles lois de l'amour: Sexualité, couple et rencontres au temps du numérique*, Paris, La Découverte, 305 p.

BERGSTRÖM M., COURTEL F., VIVIER G., 2019, « La vie hors couple, une vie hors norme ? Expériences du célibat dans la France contemporaine », *Population*, *74*, 1-2, p. 103-130.

BERGSTRÖM M., VIVIER G., 2020, « Vivre célibataire : des idées reçues aux expériences vécues », *Population & Sociétés*, *584*, 12, p. 1-4.

BESSIN M., 2002, « Les transformations des rites de la jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, *28*, 1, p. 12-20.

BESSIN M., 2009, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, *156*, 6, p. 12-21.

BESSIN M., LEVILAIN H., 2012, *Parents après 40 ans*, Paris, Autrement, 123 p.

BIANCHI S., LESNARD L., NAZIO T., RALEY S., 2014, « Gender and time allocation of cohabiting and married women and men in France, Italy, and the United States », *Demographic Research*, *31*, p. 183-216.

BIANCHI S.M., 2014, « A Demographic Perspective on Family Change », *Journal of Family Theory & Review*, *6*, 1, p. 35-44.

BIGOT R., PIAU C., 2003, « Peut-on parler d'une opinion de la jeunesse ? », *Cahier de recherche - CREDOC*, 181, p. 110.

BILLARI F.C., GOISIS A., LIEFBROER A.C., SETTERSTEN R.A., AASSVE A., HAGESTAD G., SPÉDER Z., 2011, « Social age deadlines for the childbearing of women and men », *Human Reproduction*, *26*, 3, p. 616-622.

BILLARI F., 2004, « Becoming an Adult in Europe: A Macro(/Micro)-Demographic Perspective », *Demographic Research*, *S3*, p. 15-44.

BILLARI F.C., 2001, « The analysis of early life courses: Complex descriptions of the transition to adulthood », *Journal of Population Research*, *18*, 2, p. 119-142.

BILLARI F.C., 2018, « A "Great Divergence" in Fertility? », dans POSTON JR. DUDLEY L. (dir.), *Low Fertility Regimes and Demographic and Societal Change*, New York, Springer International Publishing, p. 15-35.

BILLARI F.C., LIEFBROER A.C., 2007, « Should I Stay or Should I Go? The Impact of Age Norms on Leaving Home », *Demography*, *44*, 1, p. 181-198.

BILLARI F., ONGARO F., 1998, « The transition to adulthood in Italy. Evidence from cross-sectional surveys / Le passage à l'âge adulte en Italie », *Espace Populations Sociétés*, *16*, 2, p. 165-179.

BILLARI F., WILSON C., 2001, « Convergence towards Diversity? Cohort Dynamics in the Transition to Adulthood in Contemporary Western Europe », *MPIDR Working paper*, 39, p. 1-29.

BLANCHET D., 2017, « Âges et générations : une introduction générale », *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 491-492, p. 11-24.

BLANGIARDO G.C., RIMOLDI S., 2014, « Portraits of the Italian Family: Past, Present and Future », *Journal of Comparative Family Studies*, *45*, 2, p. 201-219.

BLAYO C., 2008, « Les objectifs du démographe et ses besoins en données » BLAYO C., DION M., DITTGEN A., SARDON J.-P. (dirs.), *Collecte des données et connaissance des populations*, p. 21-22.

BLONDIAUX L., 2004, « Le nouveau régime des opinions. Naissance de l'enquête par sondage », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, *22*, 1, p. 161-171.

BLÖSS T., 1997, *Les liens de famille: Sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF, 179 p.

BLÖSS T., 2008, « Première mise en couple et temporalités biographiques de classe », dans CAVALLI A., CICCHELLI V., GALLAND O. (dirs.), *Deux pays, deux jeunesses ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 61-69.

BONGAARTS J., 1978, « A framework for analyzing the proximate determinants of fertility », *Population and development review*, p. 105-132.

BONVALET C., BRINGE A., 2013, « Les effets de la politique du logement sur l'évolution du taux de propriétaires en France », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, 51-1, p. 153-177.

BOURDIEU, 1981, *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 277 p.

BOURDIEU P., 1973, « L'opinion publique n'existe pas », *Temps modernes*, 318, p. 1292-1309.

BOURDIEU P., 1982, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, *43*, 1, p. 58-63.

BOUTINET J.-P., 2018, *Anthropologie du projet*, Paris, Presses Universitaires de France, 584 p.

BOZON M., 1991, « La nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple », *Sciences Sociales et Santé*, *9*, 4, p. 69-88.

BOZON M., 1992, « Sociologie du rituel du mariage », *Population*, *47*, 2, p. 409-433.

BOZON M., 2002, « Des rites de passage aux « premières fois ». Une expérimentation sans fins », *Agora débats/jeunesses*, *28*, 1, p. 22-33.

BOZON M., 2008, « Premier rapport sexuel, première relation : des passages attendus », dans BAJOS N., BOZON M. (dirs.), *Enquête sur la sexualité en France*, Paris, La Découverte, p. 117-147.

BOZON M., 2012, « Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes. Le garçon sans frein et la fille responsable », *Agora débats/jeunesses*, *60*, 1, p. 121-134.

BOZON M., 2018, « Intimité, sexualité et subjectivité à l'époque contemporaine », dans *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, p. 41-63.

BOZONNET J.-P., 2005, « L'écologisme en Europe : les jeunes désertent », dans GALLAND O., ROUDET B. (dirs.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, Paris, La Découverte, p. 147-176.

BRASSEUR M., LACROUX A., MAGNIEN L., 2015, « Les non-réponses sont-elles des réponses ? Étude des valeurs manquantes dans un 360° feed-back », *@GRH*, *17*, 4, p. 43-57.

BRECHON P., 2002, « Les grandes enquêtes internationales (eurobaromètres, valeurs, ISSP) : apports et limites », *L'Année sociologique*, *52*, 1, p. 105-130.

BRECHON P., 2015, « Random Sample, Quota Sample: The Teachings of the EVS 2008 Survey in France », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, *126*, 1, p. 67-83.

BREUIL-GENIER P., VALDELIEVRE H., 2001, « Le Panel européen : l'intérêt d'un panel d'individus », *Economie et statistique*, *349*, 1, p. 17-40.

BRYAN M.L., JENKINS S.P., 2016, « Multilevel Modelling of Country Effects: A Cautionary Tale », *European Sociological Review*, *32*, 1, p. 3-22.

BUMPASS L.L., 1990, « What's Happening to the Family? Interactions Between Demographic and Institutional Change », *Demography*, *27*, 4, p. 483-498.

BUMPASS L., WESTOFF C.F., 1970, « The "Perfect Contraceptive" Population », *Science*, *169*, 3951, p. 1177-1182.

BURGESS E.W., 1939, « Predictive Factors in the Success or Failure of Marriage », *Living*, *1*, 1, p. 1-3.

CALLENS M., LOOSVELDT G., 2018, « 'Don't Know' Responses to Survey Items on Trust in Police and Criminal Courts: A Word of Caution », *Survey Methods: Insights from the Field (SMIF)*, p. 1-11.

CALTABIANO M., DREASSI E., ROCCO E., VIGNOLI D., 2019, « A subregional analysis of family change: The spatial diffusion of one-parent families across Italian municipalities, 1991–2011 », *Population, Space and Place*, *25*, 4, p. 1-16.

CASTEL R., 2009, *La montée des incertitudes: travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil (La couleur des idées), 457 p.

CAVALLI A., 2000, « Pourquoi les jeunes italiens restent-ils si tard chez leurs parents? », *Revue de l'OFCE*, *72*, 1, p. 203-206.

CAVALLI, A. (dir.), 2008, *Deux pays, deux jeunesses ? la condition juvénile en France et en Italie*, Rennes, PUR, 273 p.

CAVALLI A., LECCARDI C., 2013, « Le quattro stagioni della ricerca sociologica sui giovani », *Quaderni di Sociologia*, 62, p. 157-169.

CAVALLI L., ROSINA A., 2011, « An Analysis of Reproductive Intentions of Italian Couples », *Population Review*, *50*, 1.

CAVALLI S., 2007, « Modèle de parcours de vie et individualisation », *Gérontologie et société*, *30*, 4, p. 55-69.

CHAIX B., CHAUVIN P., 2002, « L'apport des modèles multiniveau dans l'analyse contextuelle en épidémiologie sociale : une revue de la littérature », *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, *1034*, 5, p. 409.

CHAMBAZ C., 2001, « Les jeunes adultes en Europe : indépendance résidentielle, activité, ressources », *Revue des politiques sociales et familiales*, *65*, 1, p. 53-71.

CHAMBOREDON J.-C., 1991, « Classes scolaires, classes d'âge, classes sociales. Les fonctions de scansion temporelle du système de formation », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 6.

CHARRIER G., DEROFF M.-L., 2006, « La décohabitation partielle : un moyen de renégocier la relation conjugale ? », *Cahiers du Genre*, *41*, 2, p. 99-115.

CHAUVEL L., 2013, « Spécificité et permanence des effets de cohorte : le modèle APCD appliqué aux inégalités de générations, France/États-Unis, 1985-2010 », *Revue française de sociologie*, *54*, 4, p. 665-705.

CHESNAIS J.-C., 1986, « La transition démographique : étapes, formes, implications économiques. Etude de séries temporelles (1720-1984) relatives à 67 pays. Présentation d'un Cahier de l'INED », *Population*, *41*, 6, p. 1059-1070.

CICCHELLI V., 2001, « La dépendance familiale des jeunes adultes en France et en Italie [Une différence de traitement social et académique] », *Revue des politiques sociales et familiales*, *65*, 1, p. 31-37.

CICCHELLI, V., GALLAND, O., HAMEL, J., PUGEAULT-CICCHELLI, C. (dirs.), 2010, *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Le sens social), 408 p.

CICCHELLI V., MERICO M., 2007, « Le passage tardif à l'âge adulte des Italiens : entre maintien du modèle traditionnel et individualisation des trajectoires biographiques », *Horizons strategiques*, *n° 4*, 2, p. 70-87.

CICCHELLI-PUGEAULT C., CICCHELLI V., 1998, *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, La Découverte, 124 p.

CLAXTON S.E., DULMEN M.H.M. VAN, 2013, « Casual Sexual Relationships and Experiences in Emerging Adulthood », *Emerging Adulthood*, *1*, 2, p. 138-150.

CLIQUET R.L., 1991, *The Second Demographic Transition: Fact Or Fiction?*, Strasbourg, Council of Europe (Population studies), 115 p.

COALE, A.J., WATKINS, S.C. (dirs.), 1986, *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press, 522 p.

COLEMAN D., 2004, « Why we don't have to believe without doubting in the" Second Demographic Transition"—some agnostic comments », *Vienna yearbook of population research*, *2*, p. 11-24.

COLLINS W.A., 2003, « More than Myth: The Developmental Significance of Romantic Relationships During Adolescence », *Journal of Research on Adolescence*, *13*, 1, p. 1-24.

COMMAILLE J., 2006, « L'économie socio-politique des liens familiaux », *Dialogue*, *174*, 4, p. 95-105.

COMMAILLE J., MARTIN C., 2001, « Les conditions d'une démocratisation de la vie privée », dans BORRILLO D., FASSIN E. (dirs.), *Au-delà du PACS*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 61-78.

COMPANS M.-C., BEAUJOUAN É., 2022, « De la mise en couple à la première naissance. Le rôle de l'âge à la première cohabitation dans l'entrée en maternité et en paternité », *Population*, *77*, 3, p. 439-466.

CORDAZZO P., 2018, « Trajectoires résidentielles et professionnelles des jeunes : quand l'accès à l'emploi ne signe pas la décohabitation », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 142, p. 167-185.

CORON C., 2024, « Gender Stereotypes in Europe », *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 541, p. 33-53.

COSTECHAREIRE C., 2014, « Le vécu de l'homosexualité féminine au regard de la tolérance et de l'hostilité parentale », dans COURDURIES J., FINE A. (dirs.), *Homosexualité et parenté*, Paris, Armand Colin, p. 65.

COURGEAU, D. (dir.), 2003, *Methodology and Epistemology of Multilevel Analysis: Approaches from Different Social Sciences*, Springer Netherlands, 235 p.

COURGEAU D., 2004, *Du groupe à l'individu: synthèse multiniveau*, Paris, Institut national d'études démographiques.

COURGEAU D., BACCAÏNI B., 1997, « Analyse multi-niveaux en sciences sociales », *Population*, *52*, 4, p. 831-863.

COURGEAU, D., LELIEVRE, É. (dirs.), 1989, *Analyse démographique des biographies*, Paris, INED, 268 p.

DALLA ZUANNA G., 2001, « The banquet of Aeolus: A familistic interpretation of Italy's lowest low fertility », *Demographic Research*, *4*, p. 133-162.

DALLA-ZUANNA G., MCDONALD P.F., 2023, « A change of direction for family policy in Italy: some reflections on the general family allowance (GFA) », *Genus*, *79*, 1, p. 12.

DAMON J., 2008, « Les politiques familiales dans l'union européenne : une convergence croissante », *Recherches familiales*, *5*, 1, p. 33-53.

DANDURAND R., BERNIER L., 1995, « Actualisation du projet d'enfant chez les jeunes adultes : une comparaison hommes-femmes », *Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives*, p. 153-165.

DATSENKO R., GUISSE N., HOIBIAN S., TIMOTEO J., 2018, « Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes », *INJEP Analyses et Synthèses*, 19, p. 4.

DAVIE E., MAZUY M., 2011, « Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement », *Population*, *65*, 3, p. 475-511.

DAVIE G., 2002, *Europe, the Exceptional Case: Parameters of Faith in the Modern World*, Londres, Darton Longman & Todd, 202 p.

DAVIS D.W., DAVENPORT C., 1999, « Assessing the Validity of the Postmaterialism Index », *The American Political Science Review*, *93*, 3, p. 649-664.

DAVIS S.N., GREENSTEIN T.N., GERTEISEN MARKS J.P., 2007, « Effects of Union Type on Division of Household Labor: Do Cohabiting Men Really Perform More Housework? », *Journal of Family Issues*, *28*, 9, p. 1246-1272.

DE ROSE A., RACIOPPI F., ZANATTA A.L., 2008, « Italy: Delayed adaptation of social institutions to changes in family behaviour », *Demographic Research*, *S7*, 19, p. 665-704.

DE SINGLY F., 2000, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune.*, Paris, Nathan, 253 p.

DECHAUX J.-H., 2009, « Les nouveaux visages du couple », dans *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, p. 27-49.

DECROLY J.-M., GRASLAND C., 1992, « Frontières, systèmes politiques et fécondité en Europe », *Espace Populations Sociétés*, *10*, 2, p. 135-152.

DEKEUWER-DEFOSSEZ F., 2011, « Désinstitutionnalisation de la famille : Mutations et interrogations », dans RUDE-ANTOINE E. (dir.), *Ethique et Famille*, Paris, L'Harmattan, p. 43-56.

DEMAZIERE D., 2013, « Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues », *Sociologie*, *4*, 3, p. 333-347.

DERIU F., 2019, « Les défis du familialisme “imposé” aux femmes en Italie : le rôle des familles et des politiques en question », dans *Penser le vieillissement en Méditerranée: données, processus et liens sociaux*, Paris, Aix-en-Provence, Karthala Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, p. 253-275.

DESPLANQUES G., 2011, « Les disparités géographiques de fécondité en France », *Espace populations sociétés*, 2011/3, p. 459-473.

DESPLANQUES G., SABOULIN M. DE, 1986, « Mariage et premier enfant : un lien qui se défait », *Economie et Statistique*, *187*, 1, p. 31-45.

DESROSIERES A., 1988, « La partie pour le tout : comment généraliser ? La préhistoire de la contrainte de représentativité », *Statistique et analyse des données*, *13*, 2, p. 93-112.

DOIGNON Y., 2020, « Géographie d'un changement social. La diffusion spatiale des naissances hors mariage en France depuis un demi-siècle », *L'Espace géographique*, *49*, 3, p. 213-232.

DOMMERMUTH L., KLOBAS J., LAPPEGÅRD T., 2011, « Now or later? The Theory of Planned Behavior and timing of fertility intentions », *Advances in Life Course Research*, *16*, 1, p. 42-53.

DUBET F., 2010, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », dans CICCHELLI V., GALLAND O., HAMEL J., PUGEAULT-CICCHELLI C. (dirs.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Le sens social), p. 13-21.

DUMON W., 1987, « La politique familiale en Europe Occidentale : une réflexion sociologique », *L'Année sociologique (1940/1948-)*, *37*, p. 291-308.

DUMONT G.-F., 1984, *La montée des déséquilibres démographiques : "Que avenir pour une France vieillie dans un monde jeune ? "*, Paris, Economica, 189 p.

DUMONT G.-F., 2014, « La fécondité en Europe : quelle influence de la politique familiale ? », *Population & Avenir*, *716*, 1, p. 3-3.

DURIF-VAREMBONT J.-P., 2007, « Liquidité des liens conjugaux et résistance de l'enfant », *Cliniques méditerranéennes*, *75*, 1, p. 145-156.

DURKHEIM É., 1906, « Le divorce par consentement mutuel », *Revue bleue*, 44, p. 549-554.

EBLE S., FIEVET A., WARMOËS J., 2019, « Un départ plus tardif du domicile parental et une parentalité plus précoce », *Insee Analyses - Hauts-de-France*, 100, p. 4.

EMERY K., BERCHTOLD A., 2023, « Comparison of two approaches in multichannel sequence analysis using the Swiss Household Panel », *Longitudinal and Life Course Studies*, *14*, 4, p. 592-623.

ESPING-ANDERSEN G., 1990, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, 260 p.

EUROPEAN INSTITUTE FOR GENDER EQUALITY, 2013, *L'Indice d'égalité de genre :principaux résultats.*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 48 p.

FERRAGINA E., 2018, « L'essor paradoxal des politiques familiales », *L'Année sociologique*, *68*, 2, p. 423-454.

FERRERA M., 1996, « The “Southern Model” of Welfare in Social Europe », *Journal of European Social Policy*, *6*, 1, p. 17-37.

FILLOD-CHABAUD A., ODASSO L., 2022, *Faire et défaire les liens familiaux. Usages et pratiques du droit en contexte migratoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 214 p.

FLANDRIN J.-L., 1981, *Le Sexe et l’Occident. Evolution des attitudes et des comportements*, Paris, Seuil, 384 p.

FORSE M., 1986, « Le recul du mariage », *Revue de l’OFCE*, *16*, 1, p. 217-234.

FOUQUET A., 2018, « De la rencontre à la vie commune. La construction conjugale par les pratiques alimentaires quotidiennes », *Revue des politiques sociales et familiales*, *129*, 1, p. 11-23.

FOURNIER P., 2006, « Le sexe et l’âge de l’ethnographe : éclairants pour l’enquêté, contraignants pour l’enquêteur », *Ethnographiques.org : revue en ligne de sciences humaines et sociales*, *11*.

FOURQUET J., LE BRAS H., 2014, *La religion dévoilée : nouvelle géographie du catholicisme*, Paris, Fondation Jean Jaures, 132 p.

FRANCIS V., 2018, « Biographisation de l’enfance à l’ère numérique. Les fêtes prénatales, nouveaux ressorts de l’intensité émotionnelle de l’enfance », *Contemporânea - revista de sociologia da UFSCar*, *8*, 2, p. 469-493.

FREJKA T., GOLDSCHEIDER F., LAPPEGÅRD T., 2018, « The Two-Part Gender Revolution, Women’s Second Shift and Changing Cohort Fertility », *Comparative Population Studies*, *43*, p. 99-130.

FURMAN W., 2002, « The Emerging Field of Adolescent Romantic Relationships », *Current Directions in Psychological Science*, *11*, 5, p. 177-180.

GABRIELLI G., HOEM J.M., 2009, « Italy’s Non-Negligible Cohabitational Unions », *European Journal of Population*, *26*, 1, p. 33-46.

GAL J., 2010, « Is there an extended family of Mediterranean welfare states? », *Journal of European Social Policy*, *20*, 4, p. 283-300.

GALLAND O., 1990, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, *31*, 4, p. 529-551.

GALLAND O., 1995, « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Economie et Statistique*, *283*, 1, p. 33-52.

GALLAND O., 2000, « L’allongement de la jeunesse en Europe », *Revue de l’OFCE*, *72*, 1, p. 187-191.

GALLAND O., 2001, « Les représentations des rôles adultes », *Débats Jeunesses*, *8*, 1, p. 29-46.

GALLAND O., 2011, « De l’enfance à l’âge adulte », dans *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin (Collection U), p. 129-172.

GALLAND O., 2021, « Les générations au prisme des valeurs », *Futuribles*, *441*, 2, p. 51-64.

GALLAND O., ROUDET B., 2005, *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, Paris, La Découverte, 324 p.

GALLAND O., ROUDET B., 2012, *Une jeunesse différente ? les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, Paris, la Documentation française, 276 p.

GAMBARDELLA D., MORLICCHIO E., 2005, *Familismo forzato. Scambi di risorse e coabitazione nelle famiglie povere a Napoli*, Carocci, 214 p.

GAUTHIER A.H., 2002, « Les politiques familiales dans les pays industrialisés : y a-t-il convergence ? », *Population*, *Vol. 57*, 3, p. 457-484.

GELMAN A., HILL J., 2006, *Data Analysis Using Regression and Multilevel/Hierarchical Models*, Cambridge University Press, 651 p.

GERMAIN V., 2014, *La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte. Permanences et changements dans le contexte de massification de l'enseignement supérieur.*, Thèse de sociologie, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 451 p.

GIESELER C., 2018, « Gender-reveal parties: performing community identity in pink and blue », *Journal of Gender Studies*, *27*, p. 661-671.

GIRAUD C., 2017, *L'amour réaliste. La nouvelle expérience amoureuse des jeunes femmes*, Paris, Armand Colin, 320 p.

GIRAUD C., 2019, « Les ambiguïtés de la sexualité dans les relations naissantes. Le cas des jeunes étudiantes en France », *Enfances, Familles, Générations*, 34, p. 1-18.

GIRAUD C., 2020, « La vie privée des jeunes adultes. Un bilan des recherche en sociologie de la sexualité, du couple et de la jeunesse. », *Fabrico Societatis*, 3, p. 100-116.

GIVORD P., GUILLERM M., 2016, « Les modèles multiniveaux », Document de travail, *Méthodologie Statistique*, INSEE.

GLASNER P.E., 1977, *The Sociology of Secularisation : A critique of a concept.*, Routledge and Kegan Paul, London, 137 p.

GOFF J.-M.L., LEVY R., 2017, *Devenir parents, devenir inégaux: Transition à la parentalité et inégalités de genre*, Seismo, Genève, Schwabe AG, 352 p.

GOLDSCHEIDER F., BERNHARDT E., LAPPEGÅRD T., 2015, « The Gender Revolution: A Framework for Understanding Changing Family and Demographic Behavior », *Population and Development Review*, *41*, 2, p. 207-239.

GOLDSTEIN H., 1986, « Multilevel Mixed Linear Model Analysis Using Iterative Generalised Least Squares », *Biometrika*, 73, p. 43-56.

GRAHAM S., BRAVERMAN A., 2012, « ARTs and the single parent », dans PENNINGS G., APPLEBY J.B., RICHARDS M. (dirs.), *Reproductive Donation: Practice, Policy and Bioethics*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 189-210.

GRUNOW D., BEGALL K., BUCHLER S., 2018, « Gender Ideologies in Europe: A Multidimensional Framework », *Journal of Marriage and Family*, *80*, 1, p. 42-60.

HAKIM C., 2000, *Work-Lifestyle Choices in the 21st Century: Preference Theory*, Oxford, Oxford University Press, 362 p.

HAMEL C., 2011, « Immigrées et filles d'immigrés : le recul des mariages forcés », *Population & Sociétés*, *479*, 6, p. 1-4.

HECKERT D.A., NOWAK T.C., SNYDER K.A., 1998, « The Impact of Husbands' and Wives' Relative Earnings on Marital Disruption », *Journal of Marriage and Family*, *60*, 3, p. 690-703.

HEINICH N., 2006, « La sociologie à l'épreuve des valeurs », *Cahiers internationaux de sociologie*, 121, p. 287-315.

HENCHOZ C., 2008, *Le couple, l'amour et l'argent: La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Paris, L'Harmattan, 264 p.

HENRY L., 1961, « Some data on natural fertility », *Eugenics Quarterly*, p. 81-91.

HENRY L., 1984, « Analyse des résultats d'un recensement », dans *Démographie: analyse et modèles*, Paris, INED, p. 25-51.

HIPPERT D., 2016, *Une approche séquentielle de la relation de couple: amour naissant, établissement conjugal, rupture et séparation*, Thèse de sociologie, Paris, Sorbonne Paris Cité.

HOX J., MAAS C.J.M., 2006, « Multilevel Models for Multimethod Measurements », dans EID M., DIENER E. (dirs.), *Handbook of multimethod measurement in psychology*, Washington, American Psychological Association, p. 269-281.

ILLOUZ E., 2012, *Pourquoi l'amour fait mal l'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Éditions du Seuil, 400 p.

ILLOUZ E., 2020, *La fin de l'amour: enquête sur un désarroi contemporain*, Paris, Éditions du Seuil, 411 p.

INGLEHART R., 1977, *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 496 p.

ION J., 1997, *La fin des militants ?*, Ivry-sur-Seine, Editions de l'Atelier (Enjeux de société), 130 p.

ISTITUTO NAZIONALE DI STATISTICA (dir.), 2006, *Il sistema di indagini sociali multiscopo: contenuti e metodologia della indagini*, Rome, Instituto Nazionale di Statistica (Metodi e norme), 263 p.

JABKOWSKI P., KOŁCZYŃSKA M., 2020, « Sampling and Fieldwork Practices in Europe: Analysis of Methodological Documentation From 1,537 Surveys in Five Cross-National Projects, 1981-2017 », *Methodology*, *16*, 3, p. 186-207.

JOAS H., KNÖBL W., 2009, *Social Theory: Twenty Introductory Lectures*, Cambridge, Cambridge University Press, 995 p.

KAUFMANN, 1992, *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 216 p.

KAUFMANN J.-C., 1994a, « Rôle et identité : l'exemple de l'entrée en couple », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, *97*, p. 301-328.

KAUFMANN J.-C., 1994b, « Nuptialité ou conjugalité? Critique d'un indicateur et état des évolutions conjugales en Europe », *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie*, *35*, 1, p. 3-20.

KAUFMANN J.-C., 2002, « Les routines conjugales », dans *Familles. Permanence et métamorphoses.*, Paris, Editions Sciences Humaines, p. 251-258.

KAUFMANN J.-C., 2011, *Sex@mour*, Paris, Le Livre de Poche, 256 p.

KAUFMANN J.-C., 2017, « Le cycle conjugal », dans *Sociologie du couple*, 7e édition, Paris, PUF (Que sais-je?), p. 58-84.

KAUFMANN J., POINSOT M., 2006, « Le couple en mutation. Entretien avec Jean-Claude Kaufmann », *Hommes & Migrations*, *1262*, 1, p. 6-12.

KELLERHALS J., WIDMER E., LEVY R., 2004, *Mesure et démesure du couple. Cohésion, crises et résilience dans la vie des couples*, Paris, Payot, 274 p.

KELLERHALS J., 1974, « Dimensions familiales de la stratification », *Revue française de sociologie*, *15*, 4, p. 459-486.

KELLERHALS J., LANGUIN N., PERRIN J.-F., WIRTH G., 1985, « Statut social, projet familial et divorce : une analyse longitudinale des ruptures d'union dans une promotion de mariages », *Population*, *40*, 6, p. 811-825.

KELLERHALS J., TROUTOT P.-Y., 1982, « Divorce et modèles matrimoniaux. Quelques figures pour une analyse des règles de l'échange », *Revue française de sociologie*, *23*, 2, p. 195-222.

KELLERHALS J., TROUTOT P.-Y., LAZEGA E., 1993, *Microsociologie de la famille*, 2e édition, Paris, PUF, 127 p.

KERSUZAN C., SOLIGNAC M., 2021, « Les disparités spatiales d'accès à l'autonomie résidentielle précoce en France / Spatial Disparities in Young Adults' Early Residential Independence in France », *Economie et Statistique*, *522*, 1, p. 61-80.

KIERNAN K., 2001, « The rise of cohabitation and childbearing outside marriage in western Europe », *International Journal of Law, Policy and the Family*, *15*, 1, p. 1-21.

KLOBAS J., 2011, « The Theory of Planned Behaviour as a model of reasoning about fertility decisions », *Vienna Yearbook of Population Research*, *9*, p. 47-54.

KOHLER H.-P., BILLARI F.C., ORTEGA J.A., 2002, « The Emergence of Lowest-Low Fertility in Europe During the 1990s », *Population and Development Review*, *28*, 4, p. 641-680.

LAGRANGE H., 1999, *Les adolescents, le sexe, l'amour: Itinéraires contrastés*, FeniXX, 323 p.

LALIVE D'ESPINAY C., BICKEL J.-F., CAVALLI S., SPINI D., 2005, « Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire », dans GUILLAUME J.-F. (dir.), *Parcours de vie: regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, Editions de l'ULG, p. 187-210.

LARDEUX L., TIBERJ V., 2021, *Générations désenchantées ? Jeunes et démocratie*, Paris, La documentation française, INJEP, 235 p.

LE BRAS H., TODD E., 2012, *L'invention de la France : atlas anthropologique et politique*, 2e éd. (1ère éd. 1981), Paris, Gallimard (NRF Essais), 528 p.

LE BRAS H., TODD E., 2013, *Le mystère français*, Paris, Seuil (La République des idées), 308 p.

LE PLAY F., 1879, *Les ouvriers européens : étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe*, Tours, A. Mame et fils, 619 p.

LE ROUX G., STUDER M., BRINGÉ A., BONVALET C., 2023, « Selecting qualitative cases using sequence analysis: A mixed-method for in-depth understanding of life course trajectories », *Advances in life course research*, *56*, p. 14.

LELIEVRE E., BRINGE A., 1998, *Manuel pratique pour l'analyse statistique des biographies. Présentation des modèles de durée et utilisation des logiciels SAS, TDA et STATA*, Paris, INED, 404 p.

LEMIEUX D., 2009, « Temps et rites contemporains de la grossesse et de la naissance : de la maternité à la parentalité », dans CHARTON L., LEVY J.J. (dirs.), *Générations et cycles de vie : au carrefour des temps biologiques et psychosociaux.*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 33-63.

LEÓN M., MIGLIAVACCA M., 2013, « Italy and Spain: Still the Case of Familistic Welfare Models? », *Population Review*, *52*, 1.

LERIDON H., 1987, *La Seconde révolution contraceptive: la régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, INED, 408 p.

LERIDON H., 2008, « Le nombre de partenaires : un certain rapprochement entre les femmes et les hommes, mais des comportements encore très différents », dans BAJOS N., BOZON M. (dirs.), *Enquête sur la sexualité en France*, Paris, La Découverte, p. 215-242.

LERIDON H., 2010, « L'espèce humaine a-t-elle un problème de fertilité ? », *Population & Sociétés*, 471, p. 4.

LERIDON H., 2015, « Théories de la fécondité : des démographes sous influence ? », *Population*, *70*, 2, p. 331-373.

LERIDON, H., VILLENEUVE-GOKALP, C. (dirs.), 1994, *Constance et inconstances de la famille: biographies familiales des couples et des enfants*, Paris, Presses Univ. de France (Travaux et documents / Institut National d'Études Démographiques), 341 p.

LESNARD L., SAINT POL T. DE, 2006, « Introduction aux méthodes d'appariement optimal (Optimal Matching Analysis) », *Bulletin de méthodologie sociologique. Bulletin of sociological methodology*, 90, p. 5-25.

LESTHAEGHE R., 1995, « The Second Demographic Transition in Western Countries : An Interpretation », dans MASON K.O., JENSEN A.-M. (dirs.), *Gender and Family Change in Industrialized Countries*, Oxford, Clarendon Press, p. 17-62.

LESTHAEGHE R., 2010, « The unfolding story of the second demographic transition », *Population and development review*, *36*, 2, p. 211-251.

LESTHAEGHE R., 2020, « The Second Demographic Transition, 1986-2020: Sub-Replacement Fertility and Rising Cohabitation - A Global Update », *Genus*, *76*, p. 1-38.

LESTHAEGHE R., SURKYN J., 1988, « Cultural Dynamics and Economic Theories of Fertility Change », *Population and Development Review*, *14*, 1, p. 1-45.

LEVI-STRAUSS C., 1983, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 398 p.

LEVY R., 2001, « Regard sociologique sur les parcours de vie », *Cahiers de la Section des Sciences de l'Education*, 95, p. 18.

LEWIS J., 1992, « Gender and the Development of Welfare Regimes », *Journal of European Social Policy*, *2*, 3, p. 159-173.

LIEFBROER A.C., MERZ E.-M., TESTA M.R., 2015, « Fertility-Related Norms Across Europe: A Multi-level Analysis », dans PHILIPOV D., LIEFBROER A.C., KLOBAS J. (dirs.), *Reproductive Decision-Making in a Macro-Micro Perspective*, Dordrecht, Springer, Dordrecht, p. 141-163.

LIVI BACCI M., 1977, *A History of Italian Fertility During the Last Two Centuries*, Princeton, Princeton University Press, 311 p.

LIVI BACCI M., SALVINI S., 2000, « Trop de famille et trop peu d'enfants : la fécondité en Italie depuis 1960 », *Cahiers québécois de démographie*, *29*, 2, p. 231-254.

LÖFFLER C., 2009, *Non-Marital Cohabitation in Italy*, Démographie, Rostock, University of Rostock, 311 p.

LUPPI F., ARPINO B., ROSINA A., 2020, « The impact of COVID-19 on fertility plans in Italy, Germany, France, Spain, and the United Kingdom », *Demographic Research*, *43*, p. 1399-1412.

LUTZ W., SKIRBEKK V., TESTA M.R., 2006, « The Low Fertility Trap Hypothesis. Forces that May Lead to Further Postponement and Fewer Births in Europe », *Vienna Yearbook of Population Research*, *4*, p. 167-192.

MAILLOCHON F., 2002, « Le cout relationnel de la « robe blanche » », *Reseaux*, *115*, 5, p. 51-90.

MAILLOCHON F., 2008, « Le mariage est mort, vive le mariage! : Quand le rituel du mariage vient au secours de l'institution », *Enfances, Familles, Générations*, 9 [en ligne]. URL : https://id.erudit.org/iderudit/029630ar.

MAILLOCHON F., 2016, *La passion du mariage*, Paris, PUF, 378 p.

MARTEAU B., 2021, *Rompre une union, poursuivre sa jeunesse : la première séparation conjugale dans les parcours d'entrée dans l'âge adulte en France et en Belgique*, Thèse de sciences politiques et sociales, Louvain, Université Catholique de Louvain, 522 p.

MARTIN C., 1999, « Comparer les questions familiales en Europe », *Revue des politiques sociales et familiales*, *55*, 1, p. 21-32.

MARTIN C., CHERLIN A., CROSS-BARNET C., 2011, « Living Together Apart : Vivre ensemble séparés Une comparaison France-États-Unis », *Population*, *66*, 3-4, p. 647-669.

MASLOW A.H., 1943, « A theory of human motivation », *Psychological Review*, *50*, 4, p. 370-396.

MAUGER G., 1995, « Jeunesse : l'âge des classements [Essai de définition sociologique d'un âge de la vie] », *Revue des politiques sociales et familiales*, *40*, 1, p. 19-36.

MAUNAYE E., MUNIGLIA V., POTIN É., ROTHE C., 2019, « Le domicile familial comme ressource ? Expériences de recohabitation dans les transitions vers l'âge adulte », *Revue française des affaires sociales*, 2, p. 143-166.

MAURA P., ROBERTO F., ELENA M., MAURO E.A., GIUSEPPE V., ADRIANA D.T., CARLO P., 2022, « Social Representation of Family: A Comparative Study on Italian Young and Older Adults », *Journal of Family Issues*, *43*, 3, p. 752-768.

MAZUY M., 2006, *Être prêt-e, être prêts ensemble ? : entrée en parentalité des hommes et des femmes en France*, Thèse de démographie, Paris, Paris 1.

MAZUY M., 2009, « Avoir un enfant : être prêts ensemble ? », *Revue des sciences sociales*, 41, p. 30-41.

MCDONALD P., 2000, « Gender equity, social institutions and the future of fertility », *Journal of the Australian Population Association*, *17*, 1, p. 1-16.

MCDONALD P., 2001, « Theory pertaining to low fertility », *IUSSP - Working Group on Low Fertility*, p. 1-15.

MENCARINI L., PAILHÉ A., SOLAZ A., TANTURRI M., 2017, « The time benefits of young adult home stayers in France and Italy: a new perspective on the transition to adulthood? », *Genus*, *73*, p. 6.

MENDRAS H., 2002, « L'Italie malade de sa famille, par Henri Mendras », *Le Monde*, 18 février 2002.

MERON M., WIDMER I., 2002, « Les femmes au chômage retardent l'arrivée du premier enfant », *Population*, *Vol. 57*, 2, p. 327-357.

MESLAY G., 2018, « S'approprier les codes. Mise en scène et signification de la cérémonie du mariage pour les couples de même sexe », *Recherches familiales*, *15*, 1, p. 41-53.

MILLER W.B., 2011, « Differences between fertility desires and intentions: implications for theory, research and policy », *Vienna Yearbook of Population Research*, *9*, p. 75-98.

MILLS M., 2010, « Gender Roles, Gender (In)equality and Fertility: An Empirical Test of Five Gender Equity Indices », *Canadian Studies in Population*, *37*, 3-4, p. 445-474.

MILLS M., BLOSSFELD H.-P., 2005, « Globalization, uncertainty and the early life course. A theoretical framework », dans BLOSSFELD H.-P., KLIJZING E., MILLS M. (dirs.), *Globalization, uncertainty and youth in society*, Londres/New-York, Routledge Advances in Sociology Series, p. 1-24.

MILLS M., RINDFUSS R.R., MCDONALD P., VELDE E. TE, 2011, « Why do people postpone parenthood? Reasons and social policy incentives », *Human Reproduction Update*, *17*, 6, p. 848-860.

MINELLO A., CALTABIANO M., DALLA-ZUANNA G., VIGNOLI D., 2020, « Catching up! The sexual behaviour and opinions of Italian students (2000–2017) », *Genus*, *76*, 1, p. 16.

MOGUEROU L., BAJOS N., FERRAND M., LERIDON H., 2011, « Les maternités dites tardives en France : enjeu de santé publique ou dissidence sociale ? », *Nouvelles Questions Feministes*, *30*, 1, p. 12-27.

MONJARET A., PUGEAULT C., 2012, « Enterrements de célibat, mariage et ordre familial : quand le mort saisit le vif », *Recherches familiales*, *9*, 1, p. 9-20.

MONNIER A., 1987, « Projets de fécondité et fécondité effective. Une enquête longitudinale : 1974, 1976, 1979 », *Population*, *42*, 6, p. 819-842.

MONTGOMERY M.R., CASTERLINE J.B., 1996, « Social Learning, Social Influence, and New Models of Fertility », *Population and Development Review*, *22*, p. 151-175.

MULDER C.H., BILLARI F.C., 2010, « Homeownership Regimes and Low Fertility », *Housing Studies*, *25*, 4, p. 527-541.

NDOUR D., OLIVEAU S., DOIGNON Y., 2024, « Distance à la ville et (dé) croissance démographique des espaces ruraux français (1990-2015) », *Économie Régionale et Urbaine*, 1, p. 5-24.

NEIRINCK C., 2008, « Le couple et la contractualisation de la rupture », *Les Cahiers de droit*, *49*, 4, p. 571-588.

NEYRAND G., 2010, « De l'institution du mariage au consentement des partenaires, une mise hors jeu de la contrainte conjugale », *Dialogue*, *n° 187*, 1, p. 9-19.

NEYRAND G., 2016, « La conjugalité contemporaine, une nouvelle façon de penser le lien », *Enfances Familles Générations*, 25.

NEYRAND G., 2020, « Le couple hypermoderne ou l'avenir d'une illusion », dans *Faire couple, une entreprise incertaine*, Toulouse, ERES (Questions de société), p. 17-36.

NICO M., 2014, « Variability in the transitions to adulthood in Europe: a critical approach to de-standardization of the life course », *Journal of Youth Studies*, *17*, 2, p. 166-182.

OBERTI M., 2000, « Relations et dépendances familiales. Regards croisés sur les étudiants français et italiens », *Revue de l'OFCE*, *73*, 1, p. 259-276.

OLIVIER M., 2014, *L'engagement dans la relation de couple chez les 25-35 ans : Une analyse par l'argent*, Thèse de sociologie, Caen.

OPPENHEIMER V.K., 1988, « A Theory of Marriage Timing », *American Journal of Sociology*, *94*, 3, p. 563-591.

PELLISSIER A., 2002, « Trajectoires de décohabitation et cheminements vers l'âge adulte », *Agora débats/jeunesses*, *28*, 1, p. 80-92.

PERELLI-HARRIS B., GERBER T.P., 2011, « Nonmarital Childbearing in Russia: Second Demographic Transition or Pattern of Disadvantage? », *Demography*, *48*, 1, p. 317-342.

PERELLI-HARRIS B., SIGLE-RUSHTON W., KREYENFELD M., LAPPEGÅRD T., KEIZER R., BERGHAMMER C., 2010, « The Educational Gradient of Childbearing within Cohabitation in Europe », *Population and Development Review*, *36*, 4, p. 775-801.

PHILIPOV D., 2011, « Theories on fertility intentions: a demographer's perspective », *Vienna Yearbook of Population Research*, *9*, p. 37-45.

PICCARRETA R., 2017, « Joint Sequence Analysis: Association and Clustering », *Sociological Methods & Research*, *46*, 2, p. 252-287.

PICHE V., POIRIER J., 1990, « Les théories de la transition démographique : vers une certaine convergence? », *Sociologie et sociétés*, *22*, 1, p. 179-192.

PIERLUCA BIRINDELLI, 2003, « Costruzioni identitarie di "giovani adulti". Il racconto di sé, la sfera privata e i suoi oggetti », *Rassegna Italiana di Sociologia*, 4, p. 609-624.

PIERRET C.R., 2006, « The Sandwich Generation: Women Caring for Parents and Children », *Monthly Labor Review*, *129*, 9, p. 3-9.

POLLOCK G., 2007, « Holistic trajectories: a study of combined employment, housing and family careers by using multiple-sequence analysis », *Journal of the Royal Statistical Society: Series A (Statistics in Society)*, *170*, 1, p. 167-183.

PRIOUX F., 2003, « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population*, *58*, 4-5, p. 623-644.

PRIOUX F., 2005, « Mariage, vie en couple et rupture d'union », *Informations sociales*, 122, p. 38-50.

PRIOUX F., REGNIER-LOILIER A., 2012, « Les opinions sur le mariage reflètent-elles l'évolution des comportements ? », *Recherches familiales*, 9, p. 33-47.

PROST A., 1987, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 13, p. 35-43.

PUGLIESE M., FOSTIK A., BOULET M., LE BOURDAIS C., 2017, « Le partage des tâches dans la famille : une transition inachevée ? », *Cahiers de recherche sociologique*, 63, p. 7-24.

PURDAM K., SAKSHAUG J., BOURNE M., BAYLISS D., 2020, « Understanding 'Don't know' answers to survey questions - an International comparative analysis using interview paradata », *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, p. 1-23.

RABAGLIETTI E., VACIRCA M.F., FERRAINA S., CIAIRANO S., 2012, « Qualità dell'amicizia, relazioni sentimentali e sessualità tra gli adolescenti italiani. Uno studio longitudinale », *Rassegna di Psicologia*, 3, p. 73-94.

RADL J., 2012, « Too old to work, or too young to retire? The pervasiveness of age norms in Western Europe », *Work, Employment and Society*, *26*, 5, p. 755-771.

RALEY R.K., CRISSEY S., MULLER C., 2007, « Of Sex and Romance: Late Adolescent Relationships and Young Adult Union Formation », *Journal of Marriage and Family*, *69*, 5, p. 1210-1226.

RAUDENBUSH S.W., BRYK A.S., 2002, *Hierarchical Linear Models: Applications and Data Analysis Methods*, Chicago, SAGE, 520 p.

RAULT W., 2009, « La célébration du PACS », dans *L'invention du PACS*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 195-228.

RAULT W., 2017, « Garder l'usage de son nom et le transmettre. Pratiques de la loi française de 2002 sur le double nom », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 45, p. 129-149.

RAULT W., REGNIER-LOILIER A., 2019, « Étudier les parcours individuels et conjugaux en France. Enjeux scientifiques et choix méthodologiques de l'enquête Épic », *Population*, *74*, 1, p. 11-40.

RAZAFINDRATSIMA N., MAZUY M., ROCHEBROCHARD E. DE LA, 2006, « La déperdition dans l'enquête sur les intentions de fécondité », dans LAVALLEE P., RIVEST L.-P. (dirs.), *Méthodes d'enquêtes et sondages. Pratiques européenne et nord-américaine*, Paris, INED, p. 23-27.

REGNIER-LOILIER A., 2009, « La déperdition dans les enquêtes longitudinales : l'exemple de l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » », *Courrier des statistiques*, 128, p. 55-61.

REGNIER-LOILIER A., 2016, « Le devenir conjugal des personnes en relation non cohabitante », dans *Parcours de familles : L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined Éditions, p. 111-135.

REGNIER-LOILIER A., 2019, « Être en couple chacun chez soi, une situation plus fréquente après une séparation », *Population & Sociétés*, *566*, 5, p. 1-4.

REGNIER-LOILIER A., GUISSE N., 2016, « Attrition et déformation de l'échantillon au fil des vagues de l'enquête Érfi », dans REGNIER-LOILIER A. (dir.), *Parcours de familles*, Paris, INED, p. 53-85.

REGNIER-LOILIER A., VIGNOLI D., 2011, « Intentions de fécondité et obstacles à leur réalisation en France et en Italie », *Population*, *66*, 2, p. 401-431.

RÉGNIER-LOILIER A., VIGNOLI D., 2018, « The diverse nature of living apart together relationships: an Italy–France comparison », *Journal of Population Research*, p. 1-22.

REGUER-PETIT M., 2016, « L'impact de la trajectoire familiale des femmes sur leur système de valeurs », dans REGNIER-LOILIER A. (dir.), *Parcours de familles*, Paris, INED, p. 430.

REHER D.S., 1998, « Family Ties in Western Europe: Persistent Contrasts », *Population and Development Review*, *24*, 2, p. 203-234.

RINAURO S., 2001, « Il sondaggio d'opinione arriva in Italia (1936-1946) », *Passato e presente*, 52, p. 1000-1026.

RINDFUSS R.R., CHOE M.K., BRAUNER-OTTO S.R., 2016, « The Emergence of Two Distinct Fertility Regimes in Economically Advanced Countries », *Population Research and Policy Review*, *35*, 3, p. 287-304.

RINESI F., PINNELLI A., PRATI S., CASTAGNARO C., IACCARINO C., 2011, « The Transition to Second Child in Italy: Expectations and Realization », *Population*, *66*, 2, p. 391-405.

ROBETTE N., 2011, *Explorer et décrire les parcours de vie: les typologies de trajectoires*, Paris, CEPED, 86 p.

ROBETTE N., 2021, *L'analyse statistique des trajectoires: Typologies de séquences et autres approches*, Paris, Ined Éditions, 98 p.

ROBETTE N., BRY X., LELIÈVRE É., 2015, « A "Global Interdependence" Approach to Multidimensional Sequence Analysis », *Sociological Methodology*, *45*, 1, p. 1-44.

ROBIN P., 2016, « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *Les Cahiers Dynamiques*, *67*, 1, p. 33-41.

ROSINA A., FRABONI R., 2004, « Is marriage losing its centrality in Italy? », *Demographic Research*, *11*, p. 149-172.

ROSINA A., TESTA M.R., 2009, « Couples' First Child Intentions and Disagreement: An Analysis of the Italian Case », *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*, *25*, 4, p. 487-502.

ROSS C.E., MIROWSKY J., 1984, « The Social Construction of Reality in Marriage: An Empirical Investigation », *Sociological Perspectives*, *27*, 3, p. 281-300.

ROSSIER C., BERNARDI L., 2009, « Social Interaction Effects on Fertility: Intentions and Behaviors », *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*, *25*, 4, p. 467-485.

ROUDET B., 2012, « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-demain*, *24*, 4, p. 3-4.

ROUSSEL L., 1975, *Le mariage dans la société française contemporaine*, Paris, INED, 408 p.

ROUSSEL L., 1978, « La cohabitation juvénile en France », *Population*, *33*, 1, p. 15-42.

ROUSSEL L., 1989, *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 283 p.

SANDERS L., 1989, *L'analyse statistique des données en géographie*, Montpellier, G.I.P. RECLUS, 268 p.

SANTARELLI E., COTTONE F., 2009, « Leaving home, family support and intergenerational ties in Italy: Some regional differences », *Demographic Research*, *21*, p. 1-22.

SANTELLI E., 2018, « De la jeunesse sexuelle à la sexualité conjugale, des femmes en retrait », *Genre, sexualité & société*, 20.

SANTELLI E., 2019, « « Profiter de sa jeunesse avant de se caser » », *Agora debats/jeunesses*, *83*, 3, p. 25-42.

SARACENO C., 1994, « The Ambivalent Familism of the Italian Welfare State », *Social Politics*, *1*, 1, p. 60-82.

SARACENO C., 2016, « Varieties of familialism: Comparing four southern European and East Asian welfare regimes », *Journal of European Social Policy*, *26*, 4, p. 314-326.

SARACENO C., KECK W., 2010, « Can We Identify Intergenerational Policy Regimes in Europe? », *European Societies*, *12*, 5, p. 675-696.

SARMA C., 1985, « La cohabitation hors mariage : un mode de vie différent ? », *Economie et Statistique*, *179*, 1, p. 47-52.

SAUVY A., 1977, « Le navire », *Revue française de sociologie*, *18*, 2, p. 187-200.

SAWICKI F., SIMEANT J., 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, *51*, 1, p. 97-125.

SAWYER S.M., AZZOPARDI P.S., WICKREMARATHNE D., PATTON G.C., 2018, « The age of adolescence », *The Lancet Child & Adolescent Health*, *2*, 3, p. 223-228.

SCABINI E., DONATI P., 1989, *La famiglia «Lunga» del giovane adulto. Verso nuovi compiti evolutivi*, Milano, Vita e Pensiero, 192 p.

SCHNAPPER D., 2012, « L'engagement », dans REYNIE D. (dir.), *Valeurs partagées*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 265-294.

SCHOEN R., ASTONE N.M., KIM Y.J., NATHANSON C.A., 1999, « Do fertility intentions affect fertility behavior? », *Journal of Marriage and the Family*, *61*, 3, p. 790-799.

SCHRÖDER C., 2006, « Cohabitation in Italy: do parents matter? », *Genus*, *62*, 3/4, p. 53-85.

SCHRÖDER C., 2008, « The influence of parents on cohabitation in Italy - Insights from two regional contexts », *Demographic Research*, *19*, p. 1693-1726.

SEGALEN M., 2004, *Sociologie de la famille*, 5e édition, Paris, Armand Colin, 294 p.

SEGALEN M., 2005, « L'invention d'une nouvelle séquence rituelle de mariage », *Hermes, La Revue*, *43*, 3, p. 159-168.

SEGALEN M., MARTIAL A., 2013, « L'Europe des familles », dans *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, p. 302-334.

SELTZER J.A., 2000, « Families Formed Outside of Marriage », *Journal of Marriage & Family*, *62*, 4, p. 1247-1268.

SETTERSTEN R.A., 2007, « Passages to Adulthood: Linking Demographic Change and Human Development », *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*, *23*, 3, p. 251-272.

SHOEMAKER P.J., EICHHOLZ M., SKEWES E.A., 2002, « Item Nonresponse: Distinguishing between don't Know and Refuse », *International Journal of Public Opinion Research*, *14*, 2, p. 193-201.

SHORTER E., 1975, *The Making of the Modern Family*, New-York, Basic Books, 369 p.

SHULMAN S., CONNOLLY J., 2013, « The Challenge of Romantic Relationships in Emerging Adulthood: Reconceptualization of the Field », *Emerging Adulthood*, *1*, 1, p. 27-39.

SINGLY F., 2011, *Séparée - Vivre l'expérience de la rupture*, Paris, Armand Colin, 240 p.

SINGLY F. DE, 1999, *Sociologie de la famille contemporaine*, 2e édition, Paris, Nathan, 128 p.

SINGLY F. DE, 2017, « La troisième tension : entre fragilité et ancrage », dans *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin (128), p. 64-82.

SOBOTKA T., 2017, « Childlessness in Europe: Reconstructing Long-Term Trends Among Women Born in 1900–1972 », dans KREYENFELD M., KONIETZKA D. (dirs.), *Childlessness in Europe: Contexts, Causes, and Consequences*, Cham, Springer International Publishing, p. 17-53.

SOBOTKA T., TOULEMON L., 2008, « Overview Chapter 4: Changing family and partnership behaviour: Common trends and persistent diversity across Europe », *Demographic Research*, *19*, p. 85-138.

SPANO A., 2019, « Gioventù e adultità nella società contemporanea: riflessioni sul dibattito suscitato dai cambiamenti del corso di vita », *Quaderni di Sociologia*, 80, p. 69-86.

STUDER M., RITSCHARD G., GABADINHO A., MÜLLER N.S., 2011, « Discrepancy Analysis of State Sequences », *Sociological Methods & Research*, *40*, 3, p. 471-510.

SULLEROT E., 1997, *Le grand remue-ménage. La crise de la famille*, Paris, Fayard, 286 p.

TENOUDJI P., 2005, « Préjugés, modèles et statistiques : l'Italie est-elle malade de sa famille ? », *Les Temps Modernes*, *629*, 1, p. 248-287.

TERRAIL J.-P., 1984, « Familles ouvrières, école, destin social (1880-1980) », *Revue française de sociologie*, *25*, 3, p. 421-436.

TESTA M.R., GRILLI L., 2006, « L'influence des différences de fécondité dans les régions européennes sur la taille idéale de la famille », *Population*, *61*, 1-2, p. 107-137.

THERY I., 1993, *Le démariage : Justice et vie privée*, Paris, Editions Odile Jacob, 396 p.

THERY I., 1995, *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments*, Paris, Textuel, 168 p.

THERY I., 2005, « Dynamique d'égalité de sexe et transformations de la parenté », dans *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, p. 157-166.

THEVENON O., GAUTHIER A.H., 2010, « Variations de la fécondité dans les pays développés : disparités et influences des politiques d'aide aux familles », *Revue des politiques sociales et familiales*, *100*, 1, p. 7-21.

THIERRY X., 1996, « La collecte des données relatives aux couples non mariés », dans ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DEMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE (dir.), *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerannéennes (Actes du colloque de Aranjuez, 1994)*, Paris, France, PUF (Aidelf), p. 87-101.

TOCCHIONI V., CALTABIANO M., MEGGIOLARO S., 2022, « Diverse pathways in young Italians' entrance into sexual life: The association with gender and birth cohort », *Demographic Research*, *46*, 13, p. 355-396.

TOSI M., 2017, « Age norms, family relationships, and home-leaving in Italy », *Demographic Research*, *36*, p. 281-306.

TOULEMON L., TESTA M.R., 2005, « Fécondité envisagée, fécondité réalisée : un lien complexe », *Population et sociétés*, *4*, 415, p. 4.

TOURNAY V., 2011, *Sociologie des institutions*, Paris, PUF, 110 p.

TRIFILETTI R., 1999, « Southern European Welfare Regimes and the Worsening Position of Women », *Journal of European Social Policy*, *9*, 1, p. 49-64.

TSCHANNEN O., 1992, *Les théories de la sécularisation*, Genève, Droz, 407 p.

VALETAS M.-F., 2001, « Le nom des femmes mariées dans l'Union européenne », *Le nom des femmes mariées dans l'Union européenne*, 367, p. 4.

VAN DE KAA D.J., 1987, « Europe's second demographic transition », *Population Bulletin*, *42*, 1, p. 1-59.

VAN DE KAA D.J., 1996, « Anchored Narratives: The Story and Findings of Half a Century of Research into the Determinants of Fertility », *Population Studies*, *50*, 3, p. 389-432.

VAN DE KAA D.J., 2002, « The idea of a second demographic transition in industrialized countries », p. 34.

VAN DE KAA, D.J., LESTHAEGHE, R.J. (dirs.), 1986, « Twee demografische transities? », dans *Bevolking: groei en krimp*, Deventer, Van Loghum Slaterus (Mens en maatschappij), p. 9-24.

VAN DE VELDE C., 2008, *Devenir adulte: Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France, 376 p.

VAN GENNEP A., 1909, *Les rites de passage: étude systématique des rites.*, [1981], Paris, Picard, 320 p.

VIGNOLI D., SALVINI S., 2014, « Religion and union formation in Italy: Catholic precepts, social pressure, and tradition », *Demographic Research*, *31*, p. 1079-1106.

VIKAT A., SPÉDER Z., BEETS G., BILLARI F., BÜHLER C., DÉSESQUELLES A., FOKKEMA T., HOEM J.M., MACDONALD A., NEYER G., PAILHÉ A., PINNELLI A., SOLAZ A., 2007, « Generations and Gender Survey (GGS): Towards a better understanding of relationships and processes in the life course », *Demographic Research*, *17*, 14, p. 389-440.

VILLENEUVE-GOKALP C., 1990, « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *Population*, *45*, 2, p. 265-297.

VILLENEUVE-GOKALP C., 1997, « Vivre en couple chacun chez soi », *Population*, *52*, 5, p. 1059-1081.

VITALI A., BILLARI F.C., 2017, « Changing Determinants of Low Fertility and Diffusion: a Spatial Analysis for Italy », *Population, Space and Place*, *23*, 2, p. 18.

VITALI A., BILLARI F.C., PRSKAWETZ A., TESTA M.R., 2009, « Preference Theory and Low Fertility: A Comparative Perspective », *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*, *25*, 4, p. 413.

VITALI O., VITALI F., LIVI BACCI M., 2013, *La transizione demografica in Italia e i suoi modelli interpretativi*, Roma, Sapienza Università editrice, 162 p.

WESTOFF C.F., RYDER N.B., 1977, « The Predictive Validity Of Reproductive Intentions », *Demography*, *14*, 4, p. 431-453.

WIDMER E.D., KELLERHALS J., LEVY R., STÄHLI E. MICHELE, HAMMER R., 2003, *Couples contemporains: cohésion, régulation et conflits : une enquête sociologique*, Zurich, Editions Seismo, 272 p.

YAMAGUCHI K., 1991, *Event History Analysis*, New York, SAGE, 193 p.

YANG Y., LAND K.C., 2006, « A Mixed Models Approach to the Age-Period-Cohort Analysis of Repeated Cross-Section Surveys, with an Application to Data on Trends in Verbal Test Scores », *Sociological Methodology*, *36*, 1, p. 75-97.

YOUNG F.W., 1987, *Multidimensional Scaling: History, Theory, and Applications*, New York, Psychology Press, 336 p.

ZUANNA G.D., VIGNOLI D., 2021, *Piacere e fedeltà. I millennials italiani e il sesso*, Bologna, Il Mulino, 200 p.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 – Les naissances hors mariage en Europe en fonction du niveau de fécondité en 2018 24
Figure 2 – Âges médians par générations : fin des études, première union cohabitante, premier départ du domicile parental et premier emploi 35
Figure 3 – Individus déjà mariés par sexe, par génération et par groupes d'âge 38
Figure 4 – Taux de fécondité par âges, générations 1940 et 1980 40
Figure 5 – Descendance finale et âge moyen à la maternité 42
Figure 6 – Pyramides des âges par état matrimonial (en proportion) 46
Figure 7 – Le célibat de long terme en Europe en 2018 47
Figure 8 – Part des jeunes n'ayant pas connu d'union cohabitante par âge et par génération. 49
Figure 9 – Part des jeunes ayant connu au moins une séparation d'union cohabitante à 25 ans et 35 ans par génération 50
Figure 10 – Évolution des opinions et de l'appartenance religieuse 1981-2017 78
Figure 11 – Évolution de la nuptialité, 1980-2018 78
Figure 12 – L'évolution des naissances hors mariage entre 1960 et 2018 80
Figure 13 – Évolution de la fécondité et de l'âge à la maternité entre 1961 et 2018 83
Figure 14 – L'âge moyen au premier enfant des femmes en fonction de l'indice d'égalité de genre 87
Figure 15 – Les prestations de protection sociale en % du PIB en Europe en 2018 89
Figure 16 – La part des jeunes qui habitent au domicile parental en fonction du taux d'emploi des femmes en Europe 91
Figure 17 – La part des enfants de 3 ans inscrits dans un système de garde formelle en fonction de l'écart de salaire entre les genres 91
Figure 18 – Planche de carte, Italie 97
Figure 19 – Planche de cartes, France 98
Figure 20 – La cohabitation hors mariage entre 1983 et 2015, régions italiennes (NUTS1) 101
Figure 21 – Évolution de l'âge moyen à la maternité par région – France, 1990-2018 102
Figure 22 – Taux de chômage des 25-34 ans par sexe – Niveau NUTS 2, 2018 103
Figure 23 – L'évolution de la divortialité entre 1960 et 2016 122
Figure 24 – Synthèse du cadre de la recherche 133
Figure 25 – Estimation de la fréquence des unions cohabitantes d'après plusieurs sources . 163
Figure 26 – Description de la matrice d'origine dans une analyse de séquence 168
Figure 27 – Le travail de recodage dans l'analyse de séquence 169

Figure 28 – Illustration du mécanisme de substitution et d'insertion-suppression des coûts dans une analyse de séquence 170

Figure 29 – Illustration des états multiples dans l'analyse de séquence 174

Figure 30 – Exemples d'attribution des coûts dans l'analyse de séquence 176

Figure 32 – Illustration des types de modèles multiniveaux 184

Figure 33 – Âges moyens par sexe et pays de résidence à quatre événements biographiques, générations 1965-1970 197

Figure 34 – Durées passées par situations résidentielles et par sexe, de 18 à 35 ans 202

Figure 35 – Part des jeunes en fonction de la situation résidentielle et de l'âge, de 18 à 35 ans 202

Figure 36 – Matrice de corrélation des âges moyens selon le pays, le sexe et le niveau de diplôme 208

Figure 37 – Analyse en Composantes Principales, projection des groupes d'individus 211

Figure 38 – Distributions des âges au premier mariage, à la première naissance et l'écart entre les deux premières naissances en fonction du niveau de diplôme 214

Figure 39 – Courbes des événements de Kaplan-Meier, probabilité cumulée de mariage en fonction du niveau de diplôme 219

Figure 39 – Boites à moustaches des différences d'âge entre plusieurs événements biographiques 225

Figure 41 – Courbes des événements de Kaplan-Meier 228

Figure 42 – Classification des jeunes en fonction de leur déclaration d'intention initiale et de leur réalisation ou non entre la vague 1 et la vague 2 de l'enquête GGS 233

Figure 43 – Répartition du profil des jeunes en fonction de l'intention et de la réalisation du départ du domicile parental, par pays 234

Figure 44 – Répartition du profil des jeunes en fonction des intentions de départ du domicile parental formulées en vague 2 238

Figure 45 – Opinion sur le mariage comme une « institution dépassée » - Évolution des réponses entre 1981 et 2017 par groupes d'âge 245

Figure 46 – L'importance des enfants « pour la réussite d'un couple » - Évolution des réponses entre 1981 et 2017 par groupes d'âge 247

Figure 47 – Distribution des déclarations de l'âge idéal pour se marier 251

Figure 48 – Médiane et coefficient interquartile relatif de l'âge idéal pour vivre à deux, se marier et avoir un enfant 252

Figure 49 – Médiane et coefficient interquartile relatif des déclarations de l'âge auquel un individu est considéré comme un adulte et de l'âge limite pour quitter le domicile parental 254

Figure 50 – Part des réponses « Pas d'âge idéal » et « Pas de limite d'âge » 257

Figure 51 – Moyenne de la part de réponse « Pas d'âge idéal pour… » se marier, avoir des enfants et vivre avec son partenaire – Europe 259

Figure 52 – Intentions d'avoir un enfant en fonction de l'âge, Italie 263

Figure 53 – Intentions d'avoir un enfant en fonction de l'âge, France 263
Figure 54 – Avis de l'entourage sur une naissance 265
Figure 55 – Avis de l'entourage sur une naissance en fonction de l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans 266
Figure 56 – Dendrogramme issu de l'analyse de séquence multidimensionnelle 285
Figure 57 – Répartition des effectifs par classe 286
Figure 57 – Tapis des séquences des trois dimensions de l'analyse de séquence multidimensionnelle 288
Figure 59 – Composition des classes par pays 290
Figure 60 – Multidimensional Scaling en fonction de l'appartenance de classe 293
Figure 61 – Interprétation de la marginalité et du gain 295
Figure 62 – Séquences individuelles par classes selon le gain et la marginalité 296
Figure 62 – Profil des classes selon une sélection de facteurs (centrés-réduits), France et Italie 301
Figure 64 – Exemple des trois représentations utilisées : tapis de séquence (à gauche), état modal (au centre), entropie transversale (à droite) 302
Figure 65 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 4 par dimension 304
Figure 66 – Distribution des enquêtés de la classe 4 selon le gain et la marginalité 305
Figure 67 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 3 par dimension 308
Figure 68 – Distribution des enquêtés de la classe 3 selon le gain et la marginalité 309
Figure 69 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 2 par dimension 313
Figure 70 – Distribution des enquêtés de la classe 2 selon le gain et la marginalité 314
Figure 71 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 5 par dimension 318
Figure 72 – Distribution des enquêtés de la classe 5 selon le gain et la marginalité 319
Figure 73 – Tapis des séquences, état modal et entropie de la classe 1 par dimension 322
Figure 74 – Distribution des enquêtés de la classe 1 selon le gain et la marginalité 323
Figure 75 – V de Cramer de la relation entre le type de trajectoire et l'appartenance géographique en fonction du nombre de classes 332
Figure 76 – Résidus standardisés du test du khi-deux entre l'appartenance de classe et la région de résidence pour les jeunes qui n'ont pas connu de mobilité 335
Figure 77 – Variabilité des trajectoires par région de résidence et par pays pour la situation matrimoniale, familiale et résidentielle 339
Figure 78 – Part et effectifs des jeunes qui ont une trajectoire d'engagement tardive, par rapport aux jeunes qui s'engagent précocement 345
Figure 79 – Coefficients des effets aléatoires des régions dans une sélection de trois modèles multiniveaux 361

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Descendance finale en fonction du niveau de diplôme et de la génération 41
Tableau 2 – Caractéristiques des principales enquêtes utilisées 142
Tableau 3 – Effectifs et attrition des enquêtes GGS 143
Tableau 4 – Caractéristiques des enquêtes internationales d'opinion 149
Tableau 5 – Effectifs des enquêtes d'opinions sélectionnées 151
Tableau 6 – Différentes formes possibles de questions d'intention 157
Tableau 7 – Part des Living Apart Together en France et en Italie. 164
Tableau 8 – Description des dimensions et des états de l'analyse de séquence 173
Tableau 9 – Stratégies d'analyse de séquence multidimensionnelle d'après N. Robette (2021) 177
Tableau 10 – Tests statistiques à partir d'échantillons indépendants 181
Tableau 11 – Tests statistiques à partir de données appariées 181
Tableau 12 – Récapitulatif des données et méthodes utilisées 187
Tableau 13 – Écarts d'âges moyens selon le sexe et le pays de résidence pour quatre événements biographiques 198
Tableau 14 – Coefficients de variation des âges à différents événements biographiques par sexe et pays de résidence (en %) 200
Tableau 15 – Âges moyens et écarts d'âge à différents événements biographiques par niveau de diplôme 205
Tableau 16 – Écarts moyens entre les deux premières naissances en fonction du niveau de diplôme 215
Tableau 17 – Coefficient de variation des âges par niveau de diplôme (en %) 216
Tableau 18 – Modèle de régression de Cox du risque de cohabiter entre les deux vagues d'enquête 221
Tableau 19 – Modèle de régression de Cox du risque de se marier entre les deux vagues ...221
Tableau 20 – Répartition des jeunes en fonction de leur intention de quitter le domicile parental et de leur réalisation 231
Tableau 21– Régression logistique du risque de quitter le domicile parental entre les deux vagues d'enquête lorsque l'intention de départ est positive en vague 1 236
Tableau 22 – Régression logistique sur l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans 268
Tableau 23 – Régression logistique sur l'intention d'avoir un enfant dans les trois ans par rapport à la perception de l'entourage 270
Tableau 24 – Intention de quitter le domicile parental par groupes d'âge 271
Tableau 25 – Perception de l'opinion des parents sur un projet de départ par groupes d'âge 273

Tableau 26 – Probabilité d'avoir l'intention de quitter le domicile parental dans les trois ans 274

Tableau 27 – Coefficients de corrélation et JSA entre les matrices de distance des trois dimensions de l'analyse de séquence.....284

Tableau 28 – Description générale des classes obtenues par l'analyse de séquence.....289

Tableau 29 – Régression logistique pour l'ensemble des individus et pour ceux qui sont restés dans leur région de naissance.....348

Tableau 30 – Régression logistique contextuelle pour l'ensemble des individus et pour ceux qui sont restés dans leur région de naissance.....349

Tableau 31 – Modèle régional vide pour l'ensemble des individus et pour ceux qui sont restés dans leur région de naissance.....351

Tableau 32 – Résultats du modèle avec variables individuelles pour l'ensemble des individus et seulement pour ceux qui sont restés dans leur région de naissance.....352

Tableau 33 – Modèles de régression sur l'appartenance à une trajectoire d'engagement pour l'ensemble des jeunes.....354

Tableau 34 – Modèles de régression sur l'appartenance à une trajectoire d'engagement pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance.....355

Tableau 35 – Variables contextuelles testées pour l'analyse multiniveaux.....357

Tableau 36 – Synthèse des indicateurs issus des modèles multiniveaux sur une sélection de variables régionales, jeunes qui sont restés dans leur région de naissance.....359

Tableau 37 – Indicateurs démographiques, économiques et sociaux – Italie, région Sud, Sardaigne et Sicile.....363

TABLE DES ENCADRÉS

Encadré 1– Les variations des bornes d'âges de la jeunesse dans les sources de données.....54
Encadré 2 – L'engagement à l'heure du numérique 58
Encadré 3 – Choisir un niveau géographique adéquat.....96
Encadré 4 – Les obstacles à la prise en compte des couples homosexuels.....115
Encadré 5 – La procédure de demande de données sensibles.....127
Encadré 6 – Stratégie de mobilisation des enquêtes 143
Encadré 7 – Les approches âge-période-cohorte 152
Encadré 8 – L'effet de seuil des couples avec différence d'âge 162
Encadré 9 – Nos choix de tests statistiques 181
Encadré 10 – Repérer les proximités entre individus 209
Encadré 11 – Identifier les risques avec l'analyse de survie 218
Encadré 12 – Le PACS est-il un concurrent au mariage ?.....226
Encadré 13 – Introduire le temps dans les modèles multiniveaux.....367

TABLE DES MATIÈRES

AFFIDAVIT 3
LISTE DE PUBLICATIONS ET PARTICIPATION AUX CONFÉRENCES 4
RÉSUMÉ 5
ABSTRACT 6
REMERCIEMENTS 7
SOMMAIRE 9
AVERTISSEMENTS 11
SIGLES 13
INTRODUCTION GÉNÉRALE 15

PREMIERE PARTIE UN NOUVEAU REGARD SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES 29
SOUS PARTIE 1 L'ENGAGEMENT DES JEUNES AU FIL DES GENERATIONS 31

CHAPITRE 1.1 L'ALLONGEMENT DU TEMPS SANS ENGAGEMENT 33
1.1.1 Le report de l'entrée dans la vie à deux 34
La désynchronisation des seuils brouille les débuts de la vie à deux 34
Une entrée plus tardive dans la famille 39
Les frontières brouillées du célibat 44
Une évolution de la structure matrimoniale dans les deux pays 44
L'estimation délicate du célibat de long terme 47
La progression croissante de la cohabitation hors mariage à travers les générations 48
1.1.2 L'expérimentation du couple par la jeunesse 52
« La jeunesse n'est plus ce qu'elle était » 52
Une construction de l'expérience conjugale plus progressive 56
Le couple à l'essai 56
Une expérimentation qui génère une pluralité d'approches par la recherche 59
Des jeunes touchés par une pathologie de l'engagement ? 60
« Profiter de sa jeunesse » avant l'âge adulte 60
Dépasser une vision négative de la jeunesse 62
1.1.3 Choisir de s'engager : entre liberté et encadrement institutionnel 64
La montée des sentiments et la désinstitutionnalisation de la conjugalité 64
Encadrer le couple incertain 68

CHAPITRE 1.2 VERS UN MODELE CONJUGAL ET FAMILIAL UNIQUE ? 75
1.2.1 Une réorientation des valeurs à nuancer 76
La Seconde Transition Démographique : la théorie de la décennie 76
Un modèle qui ne colle pas toujours avec la réalité empirique 81
1.2.2 Dépasser les explications culturalistes avec le genre 85
Les théories autour de la « *Gender Revolution* » 85
Combiner le genre avec d'autres approches 88
Les différences de politiques publiques sur la famille 88
Affiner la comparaison européenne avec le genre 90
Un modèle italien « familialiste » singulier ? 92
1.2.3 Nuancer les théories démographiques par le niveau infranational 95
La structure spatiale met en lumière des facteurs cachés 95
Des comparaisons intra et interrégionales 100
SOUS PARTIE 2 POUR UNE NOUVELLE MESURE DE L'ENGAGEMENT CONJUGAL 109
CHAPITRE 2.1 REDEFINIR LES CONTOURS DE L'ENGAGEMENT CONJUGAL 111
2.1.1 Les sens de l'engagement conjugal 112
La visibilité : rendre public l'intime 112
Changer de statut par des marqueurs forts de l'engagement 112
L'inflation rituelle du mariage 114
La double inscription temporelle de l'engagement 117
S'engager au bon moment 117
Être engagé : l'incertitude des parcours de vie 119
Penser le couple à partir du risque de séparation 121
Des actes d'intérêt risqués 121
La liberté de se désengager renforce le désir d'engagement 124
2.1.2 De l'origine du sujet aux hypothèses de travail 126
L'effet de la nationalité 126
Le « goût de l'engagement » conjugal chez les jeunes 129
CHAPITRE 2.2 DES RESSOURCES PEU EXPLOITEES POUR INTERROGER L'ENGAGEMENT 135
2.2.1 La réponse des enquêtes à l'insuffisance des connaissances sur le couple 136
L'enquête EPIC en France : une tradition élargissant les enquêtes sur les couples .. 136
Les enquêtes italiennes sur la famille : des données régulièrement actualisées 138
Les enquêtes GGS : un panel large pour les politiques publiques européennes 140

2.2.2 Les données quantitatives à l'épreuve de trois approches de l'engagement conjugal 146
L'essor des enquêtes internationales d'opinion 146
L'articulation des différentes sources sur les opinions européennes 147
Les critiques à l'encontre des enquêtes d'opinion 150
L'approche originale des intentions 153
L'intérêt croissant pour les intentions individuelles 153
Quelle forme privilégier pour les questions d'intention ? 156
Choisir une source adaptée pour recenser les trajectoires et les situations conjugales 160
De la diversité des définitions… 160
… à la variabilité des estimations 161

CHAPITRE 2.3 DEUX METHODES QUANTITATIVES AU SERVICE DE LA COMPARAISON DE L'INTIME 166
2.3.1 Classer les trajectoires avec l'analyse de séquence 167
Une méthode récente dans l'étude de la vie conjugale 167
Prendre en compte plusieurs dimensions pour cerner l'engagement 173
2.3.2 Renforcer la comparaison internationale France-Italie avec l'analyse multiniveau 178
Principes, objectifs et choix des variables 178
Mise en œuvre du modèle 182

SECONDE PARTIE PERSPECTIVES SOCIALES ET TERRITORIALES DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES 190
SOUS PARTIE 3 PORTRAIT DES JEUNES ADULTES FRANÇAIS ET ITALIENS 192

CHAPITRE 3.1 DEUX JEUNESSES QUI NE S'ENGAGENT PAS PAR HASARD 194
3.1.1 Des débuts dans la vie cohabitante à plusieurs vitesses 196
Par-delà les contextes nationaux, des différences de sexe et de diplôme 196
Différences de sexe selon le pays de résidence 197
Différences de niveau d'instruction selon le pays de résidence 204
Les effets conjoints du diplôme, du sexe et du pays de résidence 207
3.1.2 Engagement tardif, effet de rattrapage 213
L'effet du diplôme sur le rythme 213
Quand les conditions deviennent favorables 217

3.1.3 Des liens étroits entre événements conjugaux 224
Un calendrier court pour ceux qui s'engagent 224
La mise en couple favorise la réalisation des intentions 229

CHAPITRE 3.2 PRESSION SOCIALE ET NORMATIVE DE LA VIE CONJUGALE 242
3.2.1 Une entrée dans la vie adulte soumise aux normes d'âges 243
Les opinions des jeunes diffèrent-elles du reste de la population ? 243
Un « calendrier idéal » plus étendu en France 250
Les enseignements des modalités alternatives ? 255
3.2.2 Des projets de vie sous la pression des pairs 261
Désirer un enfant selon l'âge et la pression sociale 261
Vouloir quitter ses parents : plus fréquent quand les parents soutiennent le projet 271
SOUS PARTIE 4 LES DETERMINANTS DE L'ENGAGEMENT 280

CHAPITRE 4.1 EXPLORER LA PLURALITE DES TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENT 282
4.1.1 Des trajectoires individuelles à la formation de groupes cohérents 283
Trois dimensions de l'analyse fortement liées 283
Formation et identité des classes 285
Des différences inter et intraclasse 292
Oppositions et proximités entre classes 292
Une diversité inégale à l'intérieur des classes 294
4.1.2 Différencier les cinq types de trajectoires d'engagement 299
Des classes statistiques aux parcours types 299
S'engager tôt dans la vie conjugale et familiale 303
Classe 4 - engagements précoces à enchaînement rapides 303
Classe 3 - engagement intermédiaire précoce, étalé dans le temps 307
Trois déclinaisons de l'engagement avancé 312
Classe 2 - sans engagement, une majorité de célibataires jusqu'à 35 ans 312
Classe 5 - l'engagement tardif 317
Classe 1 - l'engagement cohabitant 321

CHAPITRE 4.2 TERRITOIRES ET ENGAGEMENT CONJUGAL 328
4.2.1 La mesure des variabilités inter et intrarégionales 330
Le type de trajectoire des jeunes varie selon la région d'appartenance 330
Une convergence des parcours qui diffère surtout selon le pays de résidence 337
4.2.2 Articuler les niveaux pour comprendre les différences d'engagement 343

Opposer deux jeunesses aux trajectoires distinctes 343
Une répartition régionale inégale des jeunes 343
Des effets plus forts lorsque les jeunes restent dans leur lieu de naissance 346
Un effet région clair mais encore inexpliqué 357
Comparaison des variables régionales 357
Contribution régionale à l'explication des modèles 360
Limites et prolongements des modèles 365

CONCLUSION CHAPITRE 4.2 368
CONCLUSION GÉNÉRALE 370
BIBLIOGRAPHIE 380
TABLE DES FIGURES 402
TABLE DES TABLEAUX 406
TABLE DES ENCADRES 408
TABLE DES MATIERES 410
ANNEXES 416

ANNEXES

Annexe 1 – Matrices de coûts de substitution pour l'analyse de séquence 417
Annexe 2 – Fonctionnement du modèle multiniveau appliqué à l'intention d'avoir un enfant 418
Annexe 3 – Régression multinomiale des intentions de départ en vague 2, Italie 419
Annexe 4 – Régression multinomiale des intentions de départ en vague 2, France 420
Annexe 5 – Régression logistique de l'opinion sur le mariage 421
Annexe 6 – Régression logistique de l'opinion sur les enfants dans un couple 422
Annexe 7 – Répartition des réponses aux questions d'âges idéaux et d'âges limites, France 423
Annexe 8 – Répartition des réponses aux questions d'âges idéaux et d'âges limites, Italie .. 423
Annexe 9 – Déclarations « Ne sait pas » aux questions d'âges idéaux et d'âges limites 424
Annexe 10 – Profil des classes selon une sélection de facteurs sociaux, France 425
Annexe 11 – Profil des classes selon une sélection de facteurs sociaux, Italie 426
Annexe 12 – Durée passée par état et par classe, situation résidentielle 427
Annexe 13 – Part des individus ayant déjà expérimenté un état par classe, situation résidentielle 427
Annexe 14 – Durée passée par état et par classe, situation familiale 428
Annexe 15 – Part des individus ayant déjà expérimenté un état par classe, situation familiale 428
Annexe 16 – Durée passée par état et par classe, situation matrimoniale 429
Annexe 17 – Part des individus ayant déjà expérimenté un état par classe, situation matrimoniale 429
Annexe 18 – Répartition des jeunes selon leur classe et la région de résidence pour l'ensemble des jeunes 430
Annexe 19 – Répartition des jeunes selon leur classe et la région pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance 430
Annexe 20 – Modèles de régression sur l'appartenance à une trajectoire d'engagement pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance (part des diplômés) .. 431
Annexe 21 – Modèles de régression sur l'appartenance à une trajectoire d'engagement pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance (âge moyen de départ du domicile parental) 432

SITUATION MATRIMONIALE

	Célibataire	Marié	Divorcé
Célibataire	0	10	10
Marié	10	0	2
Divorcé	10	2	0

SITUATION FAMILIALE

	Ni cohabitation ni enfant	Cohabitation, sans enfant	Cohabitation, avec 1 enfant	Cohabitation, 2 enfants ou +
Ni cohabitation ni enfant	0	10	20	20
Cohabitation, sans enfant	10	0	10	12
Cohabitation, avec 1 enfant	20	10	0	2
Cohabitation, 2 enfants ou +	20	12	2	0

SITUATION RESIDENTIELLE

	Domicile parental	Cohabitation	Logement seul	Cohabitation au domicile parental
Domicile parental	0	10	2	5
Cohabitation	10	0	10	5
Logement seul	2	10	0	5
Cohabitation au domicile parental	5	5	5	0

Annexe 1 – Matrices de coûts de substitution pour l'analyse de séquence

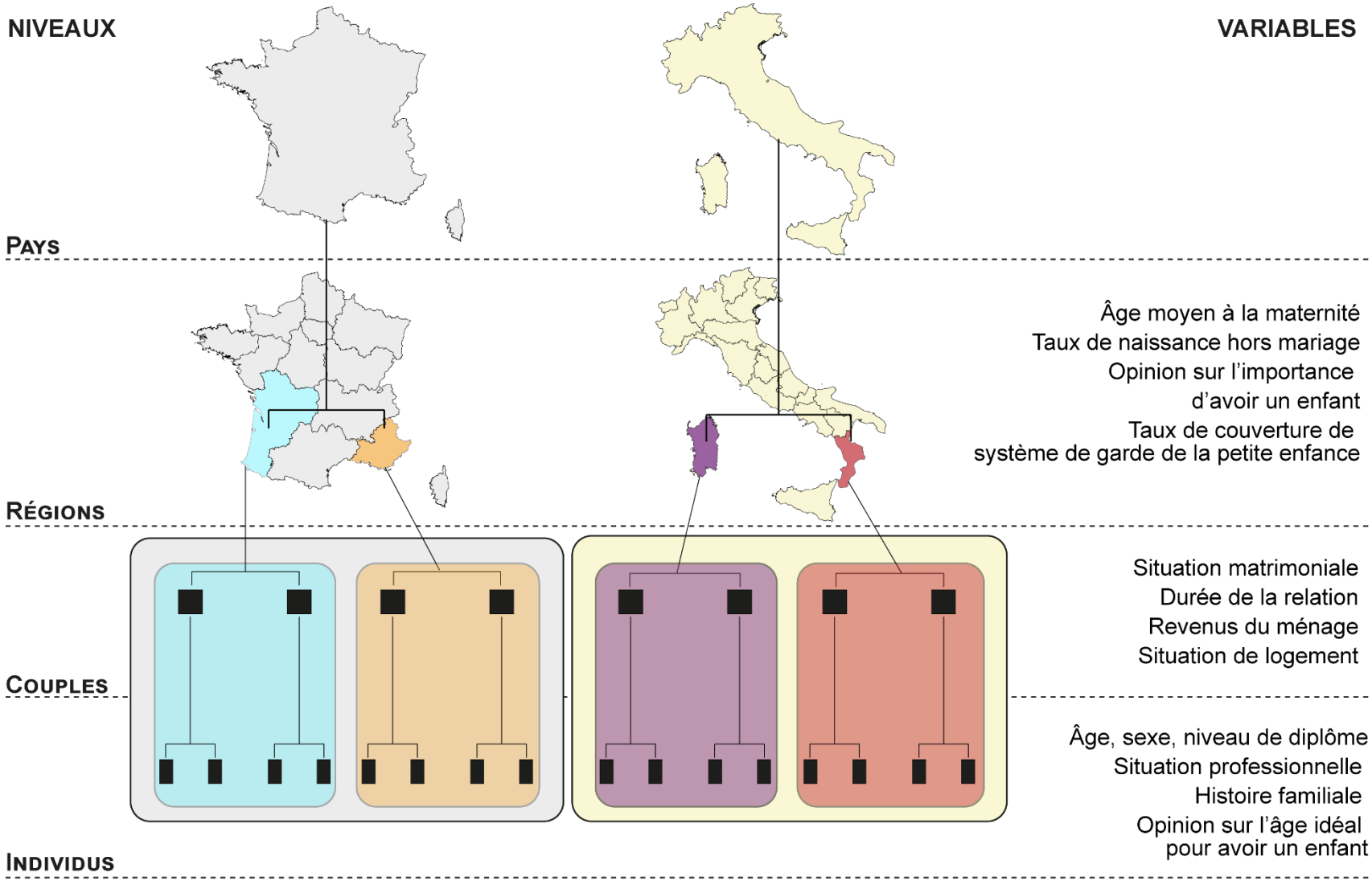

Annexe 2 – Fonctionnement du modèle multiniveau appliqué à l'intention d'avoir un enfant

Autrice : E. Leveque (2022)

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE MULTINOMIALE

Modèle testant l'intention de quitter le domicile parental dans les trois ans en vague 2 par rapport au souhait de se maintenir au domicile (type 3B)

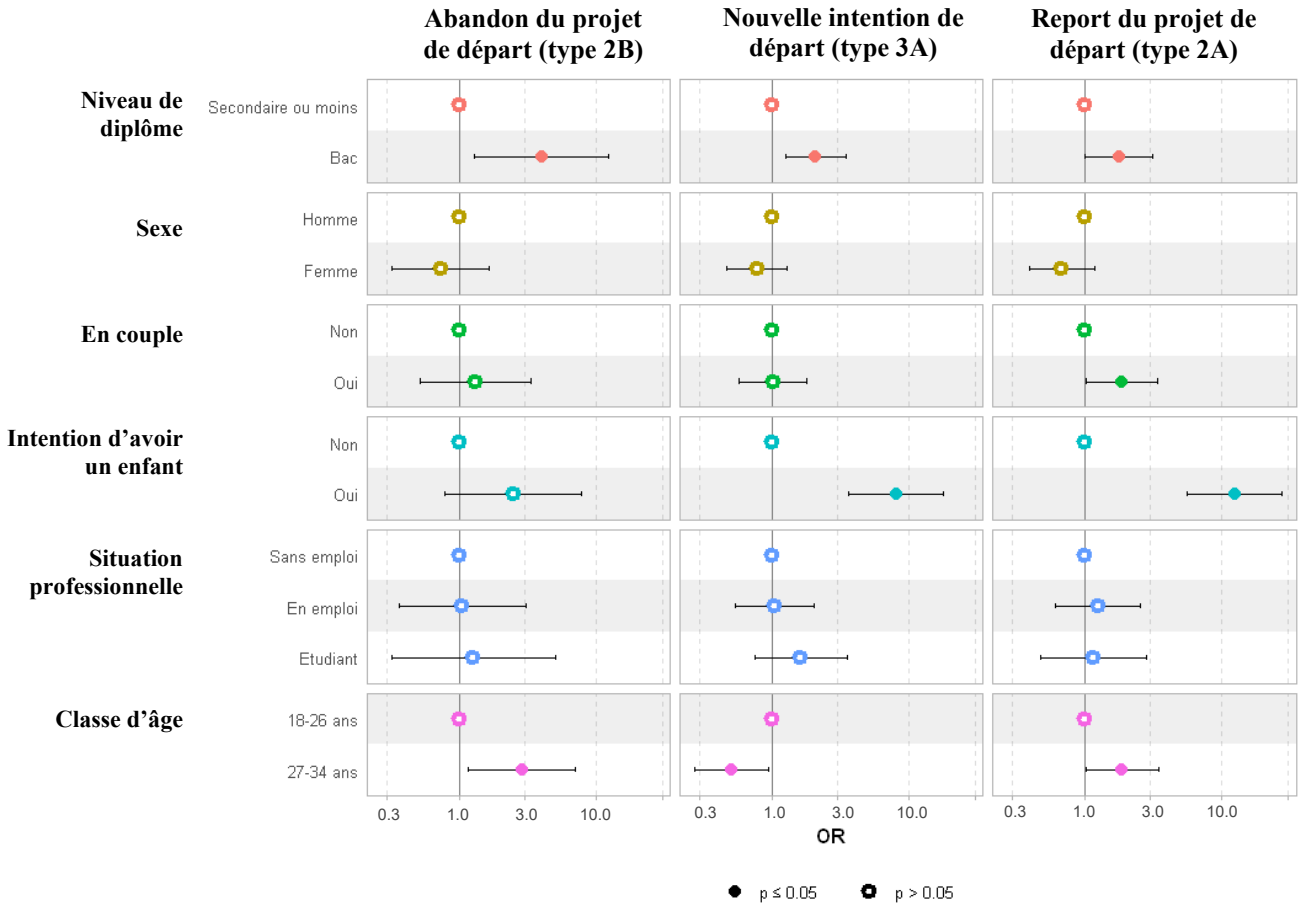

Annexe 3 – Régression multinomiale des intentions de départ en vague 2, Italie

Lecture : si le coefficient est supérieur à 1 et qu'il est significatif alors le facteur augmente les chances d'avoir l'intention de quitter le domicile parental en vague 2.
Champ : jeunes 18-34 ans qui habitent au domicile parental en vague 2 et qui y habitaient également en vague 1.
Comparés aux jeunes diplômés d'un niveau secondaire ou moins, les jeunes d'un niveau Bac ont 2,6 fois plus de chances d'avoir une nouvelle intention de départ (type 3A), par rapport à ceux qui se maintiennent au domicile parental (type 3B).
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003-2007)
Autrice : E. Lévêque (2022)

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Modèle testant l'intention de quitter le domicile parental dans les trois ans en vague 2 par rapport au souhait de se maintenir au domicile (type 3B)

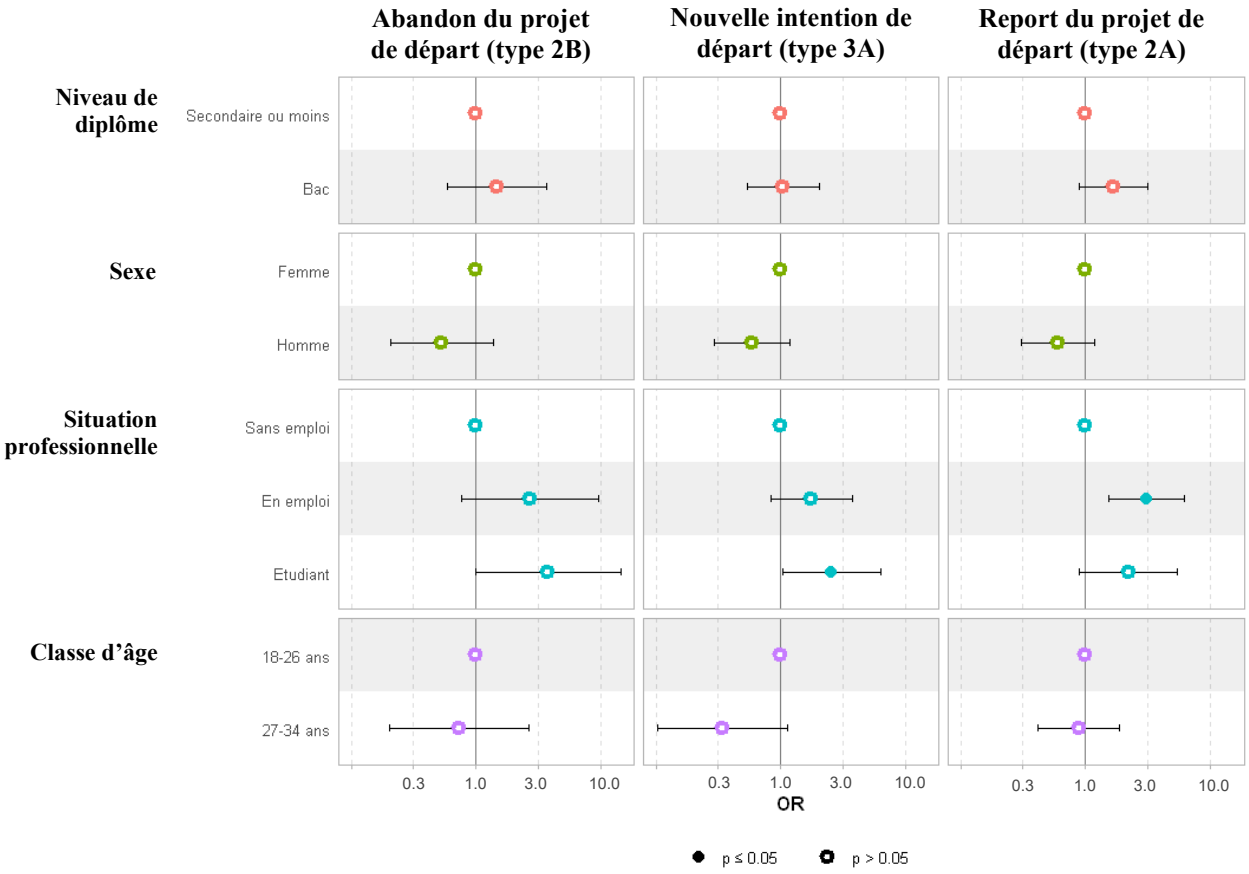

Annexe 4 – Régression multinomiale des intentions de départ en vague 2, France

Lecture : si le coefficient est supérieur à 1 et qu'il est significatif alors le facteur augmente les chances d'avoir l'intention de quitter le domicile parental en vague 2.
Champ : jeunes 18-34 ans qui habitent au domicile parental en vague 2 et qui y habitaient également en vague 1.
Comparés aux jeunes sans emploi, les jeunes étudiants ont 2,8 fois plus de chances d'avoir une nouvelle intention de départ en vague 2 (type 3A) par rapport à ceux qui se maintiennent au domicile parental (type 3B).
Source : enquêtes GGS (France, 2005-2008)
Autrice : E. Lévêque (2022)

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Modèle testant une opinion négative à la proposition « Le mariage est une institution dépassée » par rapport à une opinion positive

	Ensemble	France	Italie
Part des jeunes qui sont en désaccord avec la proposition « Le mariage est une institution dépassée »	72,6 %	64,7 %	80,9 %
Référence : être d'accord avec la proposition « Le mariage est une institution dépassée »			
Pays de résidence			
Italie	***1,6	-	-
Réf : France			
Classe d'âge			
18-34 ans	***1,8	***2,2	n.s
Réf : 35-54 ans			
Sexe			
Homme	n.s	n.s	n.s
Réf : Femme			
Niveau d'instruction			
Haut	***1,6	**1,6	n.s
Moyen	n.s	n.s	n.s
Réf : Bas			
Statut matrimonial			
Marié	***2,1	***2	***2,3
Réf : Célibataire			
Se déclare comme appartenant à une confession religieuse			
Oui	***3	***1,9	***6,3
Réf : Non			

Annexe 5 – Régression logistique de l'opinion sur le mariage

Lecture : si le coefficient est supérieur à 1 et qu'il est significatif alors le facteur augmente les chances d'avoir une opinion négative à la proposition « Le mariage est une institution dépassée »
Champ : ensemble des enquêtés
*Seuil de significativité : *** = 1 %, ** = 5 %, n.s = non significatif*
Source : enquêtes EVS 2008
Autrice : E. Lévêque (2022)

MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Modèle testant le choix de la modalité « Très importants » à l'idée que les enfants « contribuent à la réussite d'un mariage ou d'un concubinage » par rapport aux enquêtés qui choisissent la modalité « Pas très importants »

	Ensemble	France	Italie
Part des enquêtés qui déclarent que les enfants sont « Très importants » pour « la réussite d'un mariage ou d'un concubinage »	65,4 %	67,1 %	63,6 %
Référence : déclarer que les enfants ne sont « Pas très importants » pour « la réussite d'un mariage ou d'un concubinage »			
Pays de résidence			
Italie	***0,4	-	-
Réf : France			
Classe d'âge			
18-34 ans	***2	***2,2	***1,8
Réf : 35-54 ans			
Sexe			
Homme	n.s	n.s	n.s
Réf : Femme			
Niveau d'instruction			
Haut	***0,4	**0,4	**0,5
Moyen	n.s	n.s	n.s
Réf : Bas			
Statut matrimonial			
Marié	***2,3	***4	***2,1
Réf : Célibataire			
Se déclare comme appartenant à une confession religieuse			
Oui	***3,2	***2,5	***3,7
Réf : Non			

Annexe 6 – Régression logistique de l'opinion sur les enfants dans un couple

Lecture : si le coefficient est supérieur à 1 et qu'il est significatif alors le facteur augmente les chances de déclarer que les enfants sont « très importants » pour « la réussite d'un mariage ou d'un concubinage ».
Champ : ensemble des enquêtés
*Seuil de significativité : *** = 1 %, ** = 5 %, n.s = non significatif*
Source : enquêtes EVS 2008
Autrice : E. Lévêque (2022)

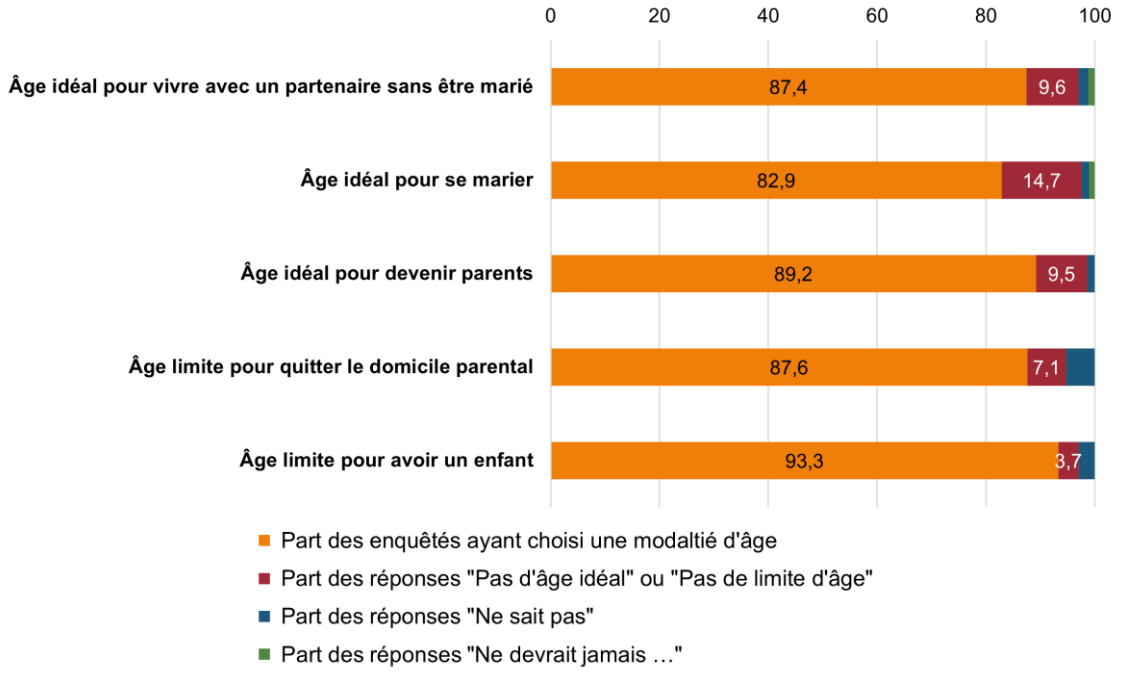

Annexe 7 – Répartition des réponses aux questions d'âges idéaux et d'âges limites, France

Lecture : 87,4 % des Français interrogés sur l'âge idéal pour vivre avec un partenaire sans être marié choisissent une modalité d'âge précise.
Champ : enquêtés ayant répondu à au moins une des questions sélectionnées
Source : enquête ESS9 « Timing of life » (2018)
Autrice : E. Lévêque (2022)

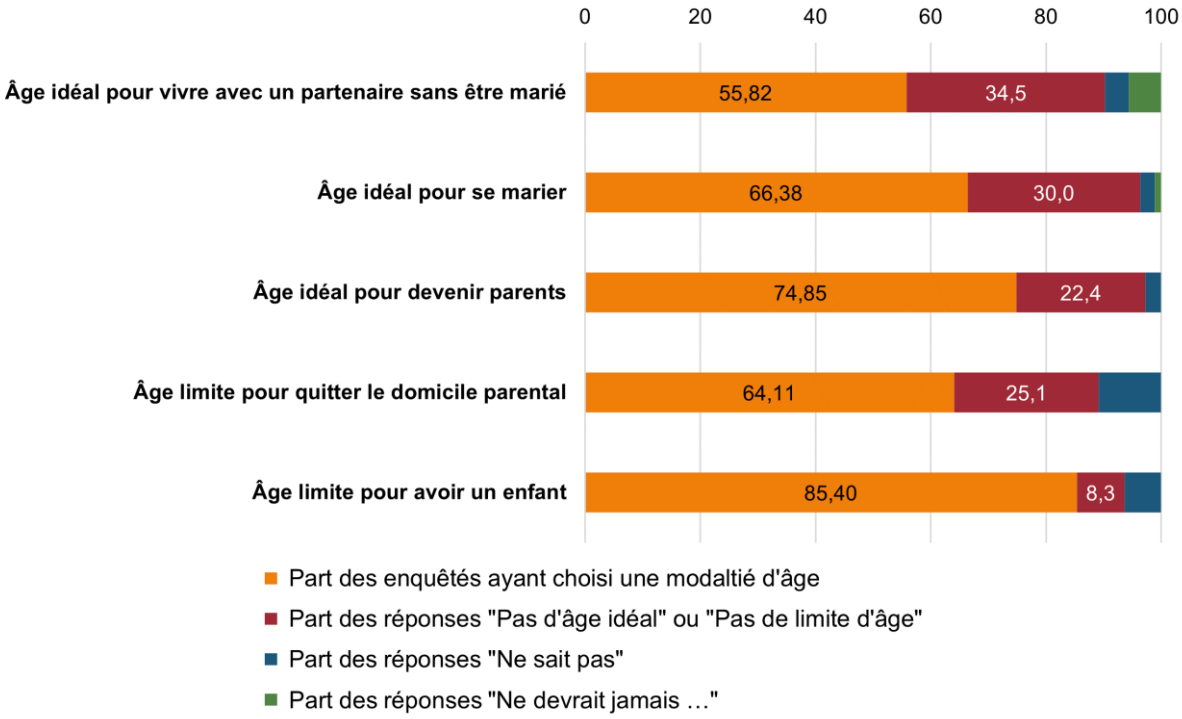

Annexe 8 – Répartition des réponses aux questions d'âges idéaux et d'âges limites, Italie

Lecture : 55,8 % des Italiens interrogés sur l'âge idéal pour vivre avec un partenaire sans être marié choisissent une modalité d'âge précise.
Champ : enquêtés ayant répondu à au moins une des questions sélectionnées
Source : enquête ESS9 « Timing of life » (2018)
Autrice : E. Lévêque (2022)

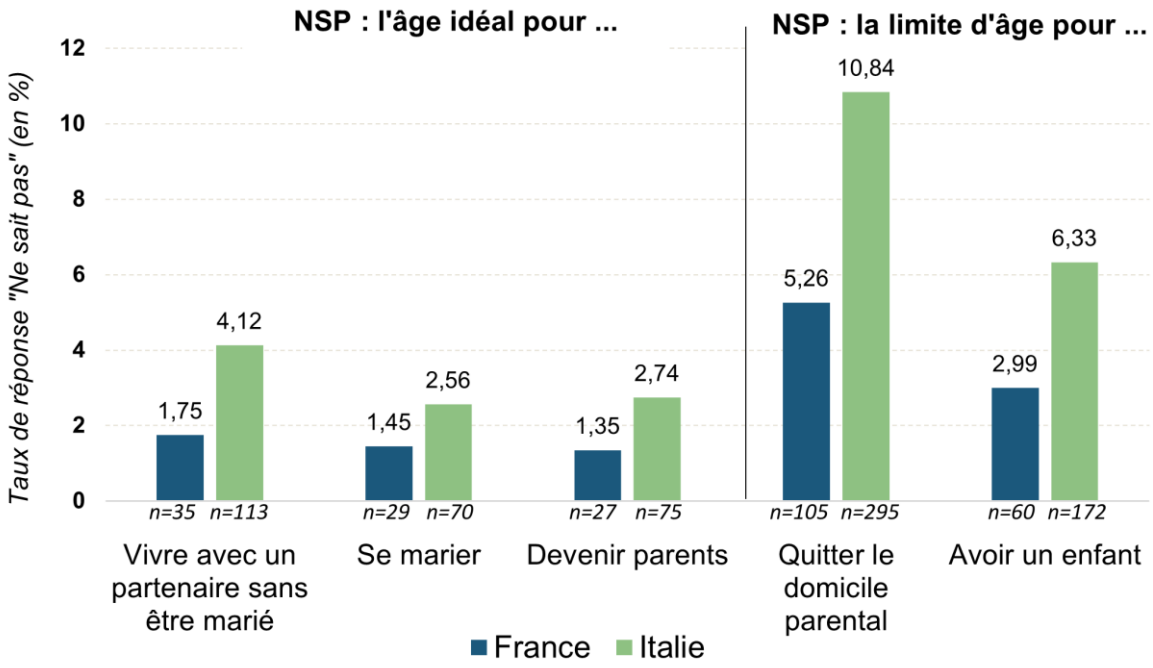

Annexe 9 – Déclarations « Ne sait pas » aux questions d'âges idéaux et d'âges limites

Lecture : 2,7% des Italiens interrogés sur l'âge idéal pour devenir parents choisissent la modalité « Ne sait pas ».
Champ : individu ayant choisi la modalité « Ne sait pas » à au moins une des questions sélectionnées
Source : enquête ESS9 « Timing of life » (2018)
Autrice : E. Lévêque (2022)

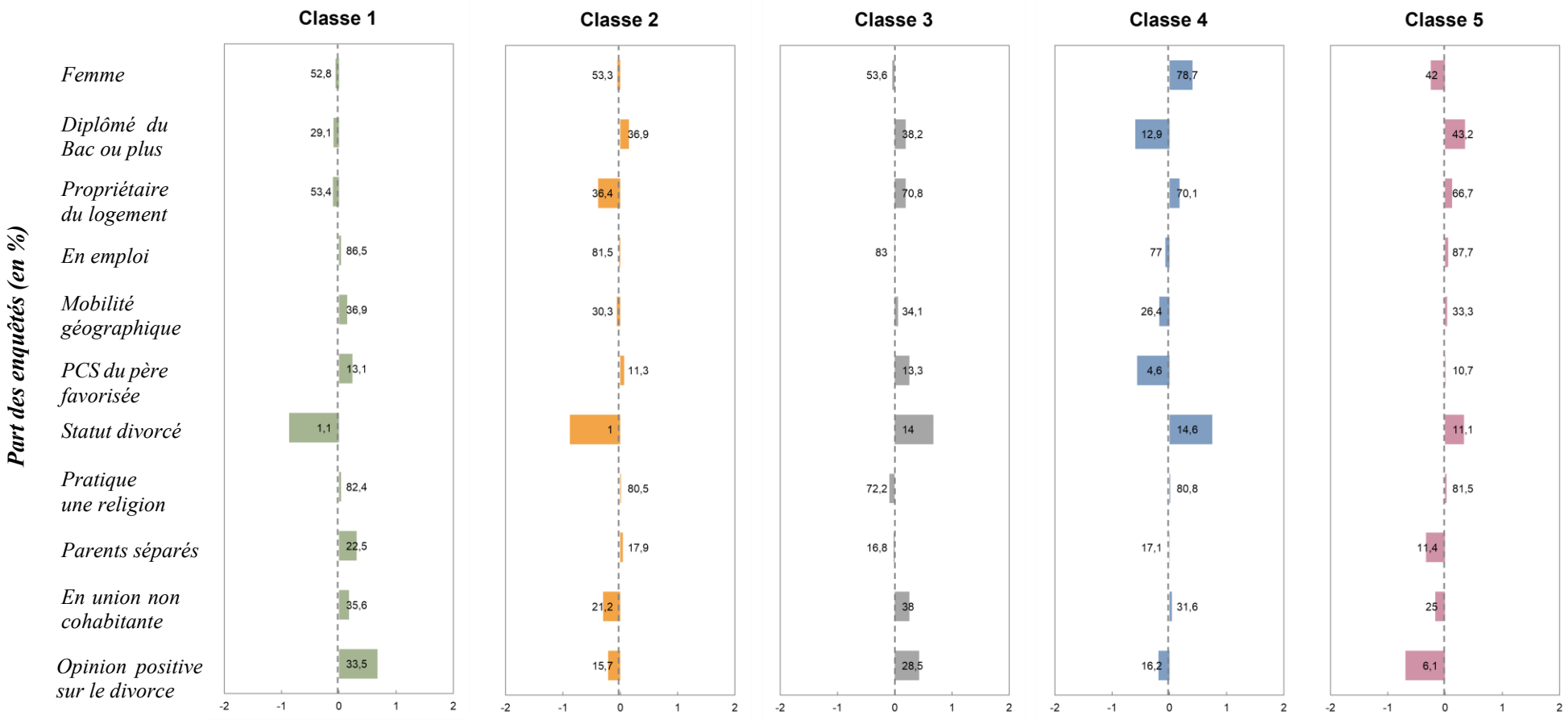

Annexe 10 – Profil des classes selon une sélection de facteurs sociaux, France

Lecture : dans une classe donnée, plus la valeur d'un bâton est élevée de manière positive (à droite de l'axe), plus elle s'éloigne de la moyenne des classes, indiquant une surreprésentation de ce facteur dans la classe. Par exemple, les femmes dans la classe 4 sont surreprésentées au regard des autres classes. Les parts brutes sont ajoutées en noir. Par exemple, 78,7% des enquêtés de la classe 1 sont des femmes.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

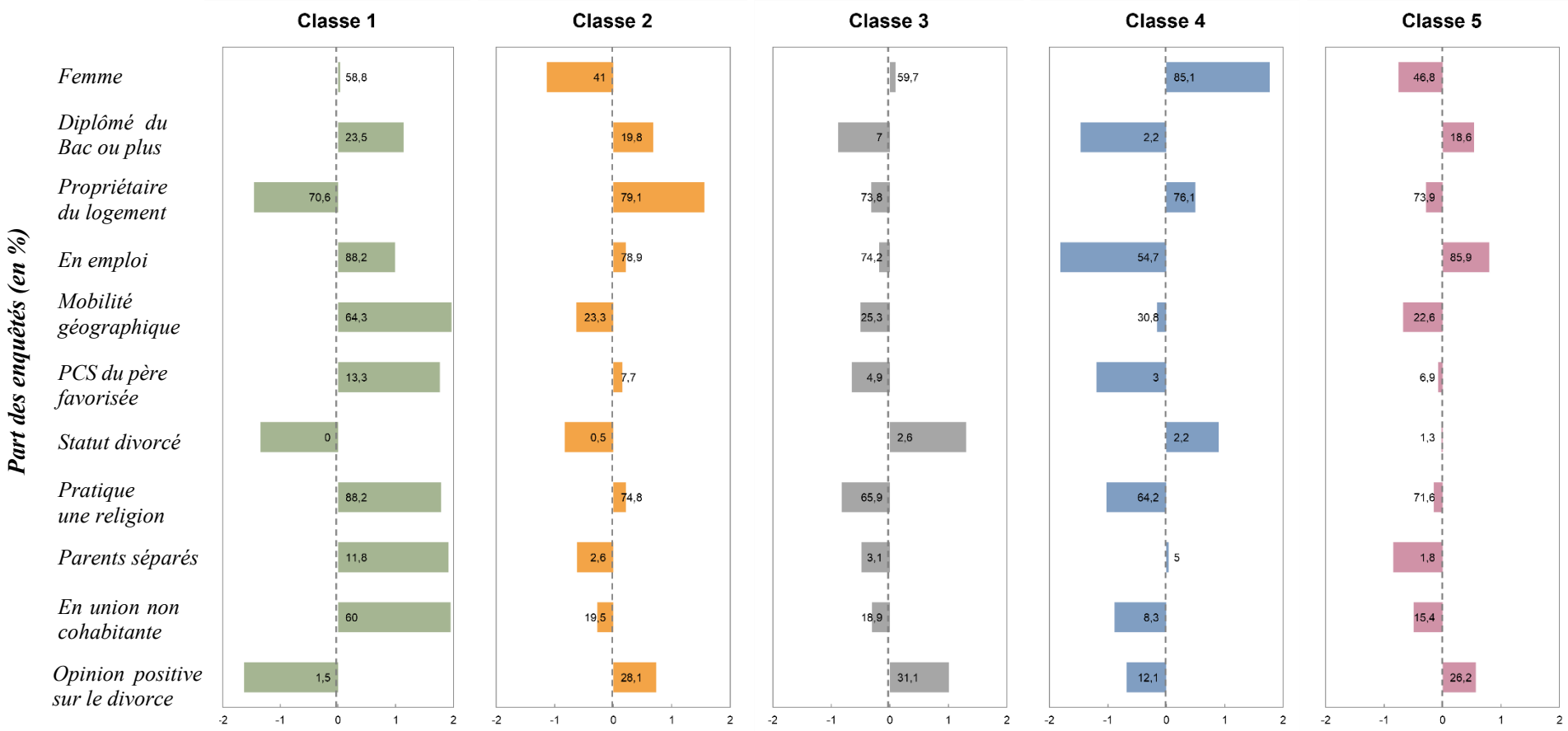

Annexe 11 – Profil des classes selon une sélection de facteurs sociaux, Italie

Lecture : dans une classe donnée, plus la valeur d'un bâton est élevée de manière positive (à droite de l'axe), plus elle s'éloigne de la moyenne des classes, indiquant une surreprésentation de ce facteur dans la classe. Par exemple, les femmes dans la classe 4 sont surreprésentées au regard des autres classes. Les parts brutes sont ajoutées en noir. Par exemple, 85,1% des enquêtés de la classe 1 sont des femmes.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003)
Autrice : E. Lévêque (2022)

	Durée moyenne (en année)			
Classe	**Habite au domicile parental**	**Cohabite avec un partenaire**	**Logement indépendant du domicile parental**	**Habite au domicile parental avec un partenaire**
1	2,42	11,49	4,09	0,00
2	4,54	0,62	12,82	0,02
3	4,48	11,30	2,06	0,15
4	1,98	15,55	0,47	0,00
5	9,68	6,41	1,84	0,07

Annexe 12 – Durée passée par état et par classe, situation résidentielle

Lecture : en moyenne, les jeunes de la classe 1 ont passé 2,4 ans au domicile parental après l'âge de 18 ans.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

	Part des jeunes ayant déjà connu un état (en %)			
Classe	**Habite au domicile parental**	**Cohabite avec un partenaire**	**Logement indépendant du domicile parental**	**Habite au domicile parental avec un partenaire**
1	67,67	100,00	77,19	0,00
2	47,30	25,56	88,57	0,63
3	85,78	98,39	41,04	1,36
4	73,77	100,00	21,04	0,00
5	94,77	98,74	26,78	1,05

Annexe 13 – Part des individus ayant déjà expérimenté un état par classe, situation résidentielle

Lecture : 67,7% des jeunes de la classe 1 ont connu une période de vie au domicile parental au cours de leur jeunesse.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

	Durée moyenne (en année)			
Classe	**Absence de couple, sans enfant**	**En couple, sans enfant**	**En couple, un enfant**	**En couple, deux enfants ou plus**
1	6,41	5,68	4,02	1,89
2	17,32	0,55	0,12	0,01
3	6,50	3,74	3,79	3,96
4	2,39	3,69	5,54	6,39
5	11,35	3,16	2,58	0,91

Annexe 14 – Durée passée par état et par classe, situation familiale

Lecture : en moyenne, les jeunes de la classe 1 ont passé 6,4 ans sans partenaire cohabitant et sans enfant après l'âge de 18 ans.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

	Part des jeunes ayant déjà connu un état (en %)			
Classe	**Absence de couple, sans enfant**	**En couple, sans enfant**	**En couple, un enfant**	**En couple, deux enfants ou plus**
1	95,24	98,25	79,20	34,59
2	100	25,71	6,67	0,63
3	100,00	94,81	89,99	71,45
4	84,70	90,98	97,27	68,58
5	100	96,65	78,87	31,38

Annexe 15 – Part des individus ayant déjà expérimenté un état par classe, situation familiale

Lecture : 95,2% des jeunes de la classe 1 ont connu une période de vie sans enfant et sans partenaire cohabitant au cours de leur jeunesse.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

	Durée moyenne (en année)		
Classe	**Célibataire**	**Marié**	**Divorcé**
1	17,54	0,46	0,00
2	17,81	0,19	0,00
3	6,96	10,65	0,38
4	3,09	14,47	0,44
5	11,88	6,09	0,03

Annexe 16 – Durée passée par état et par classe, situation matrimoniale

Lecture : en moyenne, les jeunes de la classe 1 ont passé 17,5 ans célibataire après l'âge de 18 ans.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

	Part des jeunes ayant déjà expérimenté la situation (en %)		
Classe	**Célibataire**	**Marié**	**Divorcé**
1	100	12,28	0
2	100	10,00	0
3	99,63	100	7,54
4	89,62	100	8,74
5	100	94,14	1,67

Annexe 17 – Part des individus ayant déjà expérimenté un état par classe, situation matrimoniale

Lecture : 100% des jeunes de la classe 1 ont connu une période de vie célibataire au cours de leur jeunesse.
Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

	Classe 1 Engagement cohabitant	**Classe 2** Sans engagement	**Classe 3** Intermédiaire précoce	**Classe 4** Engagement précoce	**Classe 5** Engagement tardif	Total	*Effectifs*
Région parisienne	34,5	22,8	26,9	8,1	7,6	100	*197*
Bassin parisien	29	14,9	28,1	20,4	7,7	100	*231*
Nord	15,3	18,8	37,6	22,4	5,9	100	*95*
Est	30,5	14,3	27,6	17,1	10,5	100	*110*
Ouest	30,2	14,5	35,8	12,8	6,7	100	*179*
Sud-Ouest	43,4	13,2	26,5	11,8	5,1	100	*136*
Centre-Est	32,6	17	28,1	16,3	5,9	100	*135*
Méditerranée	33,6	17,3	26,4	17,3	5,5	100	*120*
Centre	1,8	31,5	31,1	10,3	25,3	100	*273*
Ile	0	35,6	29,5	8,3	26,5	100	*132*
Nord-Est	3	27	30,3	10,1	29,7	100	*337*
Nord-Ouest	0	28,4	31,1	14,9	25,6	100	*363*
Sud	0,5	27,3	32,1	14,4	25,7	100	*374*
Ensemble	14,7	23,6	30,3	13,6	17,9	100	
Effectifs	*399*	*630*	*809*	*366*	*478*		*2682*

Annexe 18 – Répartition des jeunes selon leur classe et la région de résidence pour l'ensemble des jeunes

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

	Classe 1 Engagement cohabitant	**Classe 2** Sans engagement	**Classe 3** Intermédiaire précoce	**Classe 4** Engagement précoce	**Classe 5** Engagement tardif	Total	*Effectifs*
Région parisienne	31,7	31,7	21,2	6,7	8,7	100	*104*
Bassin parisien	27,4	15,2	27,4	22	7,9	100	*164*
Nord	12,9	18,6	35,7	25,7	7,1	100	*70*
Est	28,4	17,6	24,3	20,3	9,5	100	*74*
Ouest	30,7	13,9	35,8	14,6	5,1	100	*137*
Sud-Ouest	43,5	14,1	27,2	9,8	5,4	100	*92*
Centre-Est	29,3	15,9	34,1	17,1	3,7	100	*82*
Méditerranée	34,5	12,1	24,1	20,7	8,6	100	*58*
Centre	1	29,6	30,2	10,6	28,6	100	*199*
Ile	0	36	30	8	26	100	*100*
Nord-Est	2,3	27,8	29,7	8,1	32	100	*259*
Nord-Ouest	0	26,7	32,6	12,8	27,8	100	*273*
Sud	0	23,4	34,5	15,1	27	100	*304*
Ensemble	12,6	23,3	30,6	13,7	19,7	100	
Effectifs	*242*	*447*	*587*	*262*	*378*		*1916*

Annexe 19 – Répartition des jeunes selon leur classe et la région pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970), qui déclarent une région de résidence au moment de l'enquête similaire à leur région de naissance.
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (202

Modèles testant l'appartenance à une trajectoire d'engagement tardive par rapport à une trajectoire d'engagement précoce

	Régression logistique simple **LOG**			**Régression logistique contextuelle** **LOG-C**			**Modèle vide** **M-V**			**Modèle avec variables individuelles** **M-I**			**Modèle avec variables individuelles et régionale** **M-C**		
Predictors	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*
(Intercept)	0.26	0.17 – 0.39	**<0.001**	0.00	0.00 – 0.01	**<0.001**	0.91	0.52 – 1.59	0.746	0.16	0.08 – 0.32	**<0.001**	0.00	0.00 – 0.01	**<0.001**
Diplôme [Bac ou supérieur]	5.26	3.60 – 7.77	**<0.001**	4.07	2.73 – 6.12	**<0.001**				3.90	2.58 – 5.88	**<0.001**	3.95	2.62 – 5.97	**<0.001**
Sexe [Homme]	5.79	3.80 – 8.99	**<0.001**	5.78	3.70 – 9.22	**<0.001**				5.86	3.69 – 9.32	**<0.001**	5.79	3.66 – 9.17	**<0.001**
Emploi [En emploi]	1.48	0.94 – 2.33	0.094	1.78	1.11 – 2.87	**0.017**				1.92	1.17 – 3.16	**0.010**	1.83	1.12 – 3.01	**0.016**
Part des diplômés d'un niveau Bac ou +				1.10	1.07 – 1.12	**<0.001**							1.10	1.06 – 1.13	**<0.001**
Random Effects															
σ^2							3.29			3.29			3.29		
τ_{00}							0.88 $_{region}$			0.84 $_{region}$			0.07 $_{region}$		
ICC							0.21			0.20			0.02		
N							13 $_{region}$			13 $_{region}$			13 $_{region}$		
Observations	635			635			640			635			635		
R^2 Tjur	0.255			0.329			0.000 / 0.212			0.273 / 0.420			0.422 / 0.435		

Annexe 20 – Modèles de régression sur l'appartenance à une trajectoire d'engagement pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance (part des diplômés)

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Modèles testant l'appartenance à une trajectoire d'engagement tardive par rapport à une trajectoire d'engagement précoce

	Régression logistique simple			**Régression logistique contextuelle**			**Modèle vide**			**Modèle avec variables individuelles**			**Modèle avec variables individuelles et régionale**		
	LOG			**LOG-C**			**M-V**			**M-I**			**M-C**		
Predictors	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*	*Odds Ratios*	*CI*	*p*
(Intercept)	0.26	0.17 – 0.39	**<0.001**	0.00	0.00 – 0.00	**<0.001**	0.91	0.52 – 1.59	0.746	0.16	0.08 – 0.32	**<0.001**	0.00	0.00 – 0.00	**<0.001**
Diplôme [Bac ou supérieur]	5.26	3.60 – 7.77	**<0.001**	3.85	2.58 – 5.80	**<0.001**				3.90	2.58 – 5.88	**<0.001**	3.81	2.54 – 5.74	**<0.001**
Sexe [Homme]	5.79	3.80 – 8.99	**<0.001**	5.91	3.77 – 9.47	**<0.001**				5.86	3.69 – 9.32	**<0.001**	5.91	3.72 – 9.38	**<0.001**
Emploi [En emploi]	1.48	0.94 – 2.33	0.094	2.08	1.28 – 3.38	**0.003**				1.92	1.17 – 3.16	**0.010**	2.03	1.24 – 3.32	**0.005**
Part des diplômés d'un niveau Bac ou +				1.62	1.43 – 1.84	**<0.001**							1.63	1.41 – 1.89	**<0.001**
Random Effects															
σ^2							3.29			3.29			3.29		
τ_{00}							0.88 $_{region}$			0.84 $_{region}$			0.04 $_{region}$		
ICC							0.21			0.20			0.01		
N							13 $_{region}$			13 $_{region}$			13 $_{region}$		
Observations	635			635			640			635			635		
R^2 Tjur	0.255			0.338			0.000 / 0.212			0.273 / 0.420			0.436 / 0.444		

Annexe 21 – Modèles de régression sur l'appartenance à une trajectoire d'engagement pour les jeunes qui sont restés vivre dans leur région de naissance (âge moyen de départ du domicile parental)

Champ : individus de 36 à 40 ans, interrogés sur leurs trajectoires de 18 à 35 ans (générations 1965-1970)
Source : enquêtes GGS (Italie, 2003 – France, 2005)
Autrice : E. Lévêque (2022)

Les trajectoires conjugales des jeunes européens se sont transformées depuis la fin des années 1960. Le temps vécu sans être marié ou sans avoir d'enfant s'est incontestablement allongé au fil des générations. Pourtant l'aspiration à une vie de couple durable reste aujourd'hui courante et l'augmentation du divorce n'a pas faire disparaître l'envie et le choix de se marier. À la croisée d'une sociologie du couple et de la démographie de la famille, cette thèse interroge le rapport à l'engagement conjugal des jeunes par une comparaison France-Italie. Ces deux pays présentent des situations démographiques et sociales contrastées en matière d'entrée dans la vie adulte, de fécondité et de norme sociale au mariage. Nous caractérisons le « goût de l'engagement » en étudiant simultanément les trajectoires, les intentions et les opinions des jeunes.

Pour y parvenir, nous mobilisons plusieurs grandes enquêtes quantitatives représentatives de la population : Generations and Gender Survey, Étude des Parcours Individuels et Conjugaux, Family and Social Survey. A travers une diversité de méthodes statistiques (régressions logistiques, analyse de survie …), nous identifions le rôle crucial des facteurs sociaux dans l'engagement conjugal pour chacun des pays. Une typologie des trajectoires d'engagement est réalisée à partir d'une analyse de séquence multidimensionnelle, afin de lutter contre une vision uniforme de la jeunesse. Les modèles multiniveaux menés rendent également compte du rôle central joué par le milieu de vie dans lequel les jeunes évoluent, avec l'introduction de variables d'analyse au niveau régional.

Mots-clés : trajectoires, sociologie du couple, démographie de la famille, méthodes quantitatives, jeunesse, modélisation

The conjugal trajectories of young people in Europe have changed since the late1960s. The amount of time spent without being married or having children has unquestionably increased over the generations. However, the desire for a remains common today, and the increase in the likelihood of divorce has not likelihood of divorce has not led to the disappearance of the choice to marry. At the sociology of the couple and the demography of the family, this dissertation the relationship between marriage and young people in France and Italy. These two countries present contrasting demographic and social situations in terms of entry into adult life, fertility and the social norm for marriage. Through the study of trajectories, intentions and opinions, we show that this period is defined by a 'taste for commitment'.

We combine several major quantitative surveys representative of the population (Generations and Gender Survey, Study of Individual and Marital Careers, Family and Social Survey). Using a variety of statistical methods, we demonstrate the crucial role played by social factors such as educational qualifications in marital commitment. The development of a typology of commitment trajectories based on a multidimensional sequence analysis helps to combat a uniform view of youth. The multi-level models used show the central role played by the environment in which young people live. In this respect, the thesis pays particular attention to analysis at the sub-national level, which sheds new light on French and Italian youth.

Keywords: trajectories, sociology of couple, family demography, quantitative analysis, youth, statistical modeling